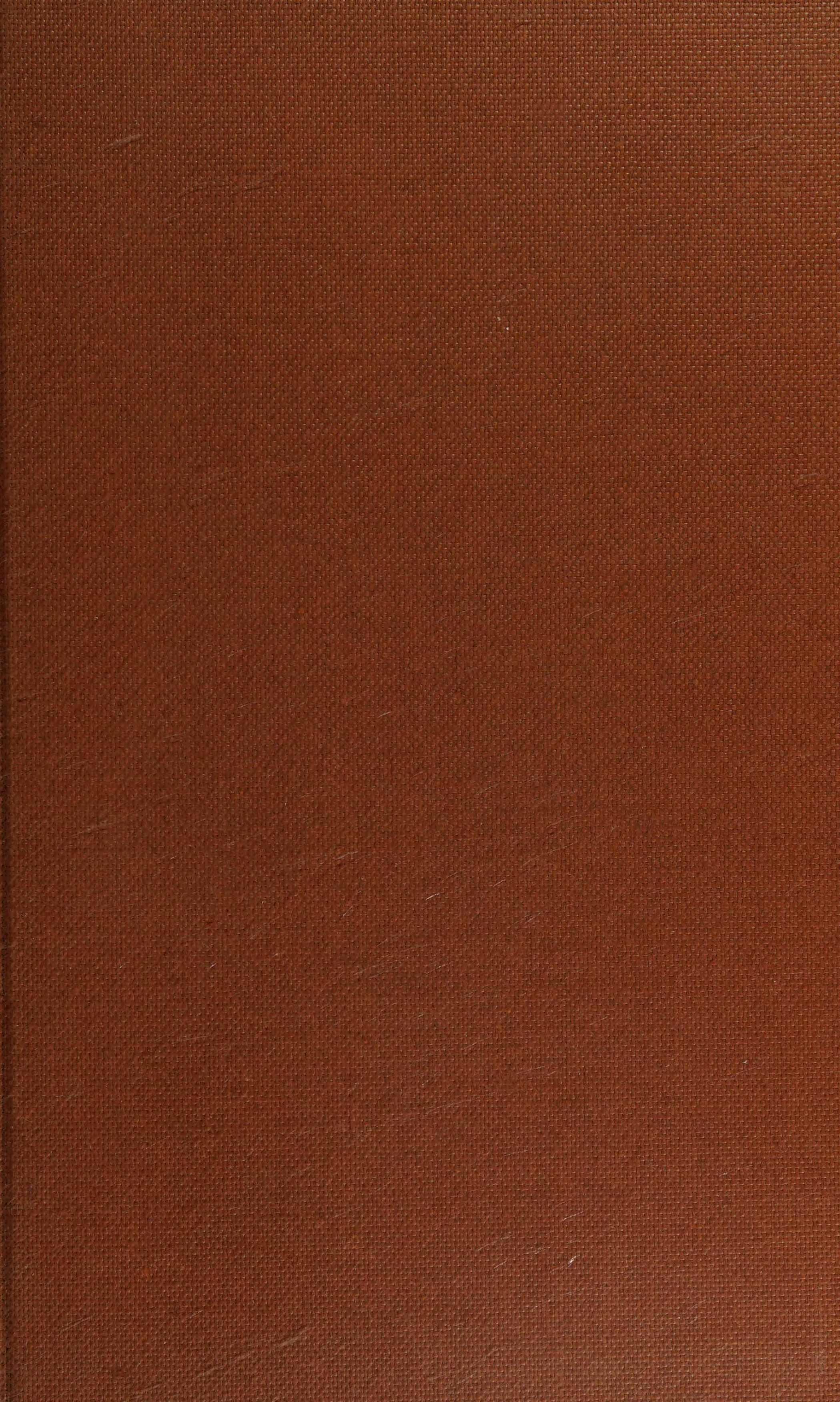








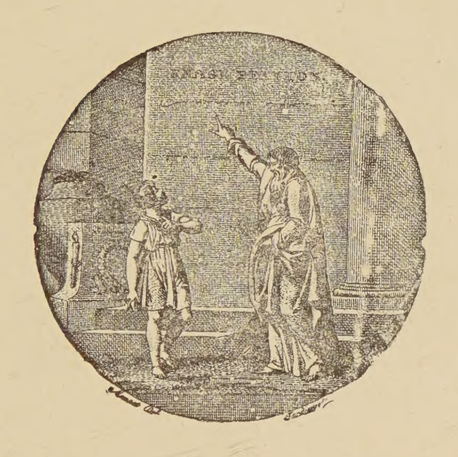
Revue anthropologique

Revue anthropologique

FONDÉE PAR ABEL HOVELACQUE

ORGANE DE L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS
ET DE L'INSTITUT INTERNATIONAL D'ANTHROPOLOGIE

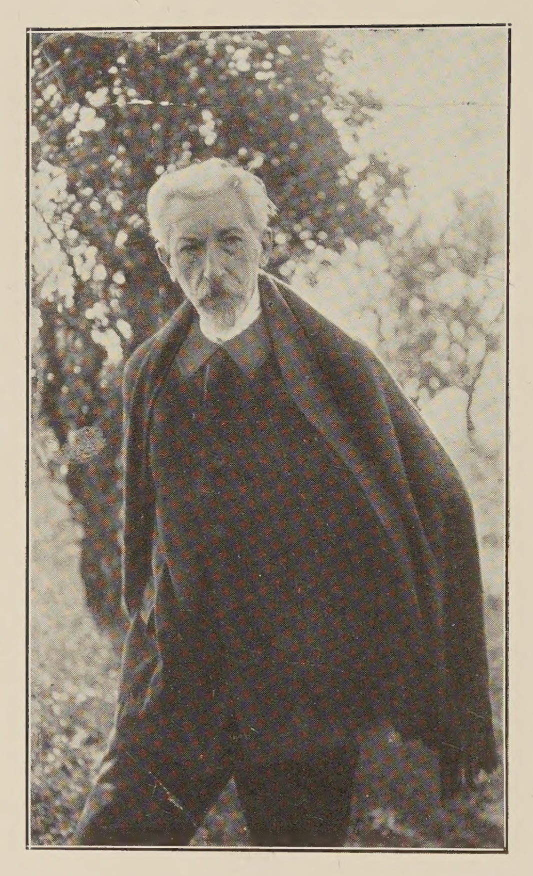
PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS



QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE
1933

LIBRAIRIE ÉMILE NOURRY
62, RUE DES ÉCOLES, PARIS-V^e





Le professeur Georges Hervé
(1855-1932).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE DES TRAVAUX ET PUBLICATIONS DU DOCTEUR GEORGES HERVÉ

(DRESSÉ PAR LUI-MÊME)

Uxori dilectissimae.
Meis et Amicis.

Membre honoraire, lauréat (Prix Fauvel) et ancien Président de la Société d'Anthropologie de Paris, Directeur honoraire de la *Revue Anthropologique,* ancien vice-président de l'Institut International d'Anthropologie.

Ancien Président de la Société française d'Histoire de la Médecine.

Correspondant de l'Institut national Genevois, etc.

A. — TRAVAUX PUBLIÉS

I. — Anthropologie zoologique.

De l'existence d'un appendice cæcal rudimentaire chez quelques Pithéciens (*Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris,* pp. 792-794), 1882.

L'Anthropologie anatomique (Journal *L'Homme,* de G. de Mortillet, pp. 225-230), 1884.

Canal sus-épitrochléen et apophyse sus-épitrochléenne de l'humérus (*Bull. Soc. d'Anthr.,* pp. 185-188), 1885.

Explication des abréviations :

B. S. A., Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris.
R. E. A., Revue de l'Ecole d'Anthropologie.
R. A., Revue Anthropologique.
B. S. H. M., Bulletin de la Société française d'Histoire de la Médecine.
M. S. A., Mémoires de la Société d'Anthropologie.

L'homme descend-il d'un animal grimpeur ? (*L'Homme*, pp. 513-523), 1886.

Crâne de gorille (*Bull. Soc. d'Anthr.*, p. 181), 1888.

Observations sur deux squelettes de jeunes orangs (*Ibid.*, pp. 378-390), 1889.

Les prétendus Quadrumanes (*Ibid.*, pp. 680-717, 10 fig.), 1889 (*Conférence Broca*).

Le grand droit de l'abdomen et les muscles antérieurs du cou (*Revue de l'Ecole d'Anthropologie de Paris*, pp. 161-176, 3 fig.), 1891.

Crâne de jeune gorille (*Bull. Soc. d'Anthr.*, pp. 387-389), 1892.

Note sur les « Esquisses zoologiques » de Lereboullet (*R. A.*, p. 400,) 1914.

II. — Morphogénie et tératologie.

Sur un monstre otocéphalien (avec M. Mathias Duval), *Comptes rendus de la Société de Biologie*, p. 76, 1883.

Nouvelle note sur un monstre otocéphalien (avec le même, *Ibid.*, p. 253), 1883.

Sur un arrêt de développement de la face (avec le même, *Ibid.*, p. 617), 1883.

Anomalie du muscle biceps brachial (*Bull. Soc. d'Anthr.*, pp. 40-46, 1 fig.), 1883.

Anomalie de la première côte (*Ibid.*, pp. 194-196), 1883.

Note sur le squelette cartilagineux primitif de la face (*C. R. Soc. de Biologie*, p. 62), 1884. Cf. Sappey, *Traité d'anatomie descriptive*, 4e édition, 1888, p. 236.

Sur les vésicules séminales du Mara (avec M. Mathias Duval, *Ibid.*, p. 131), 1884.

Squelette à onze vertèbres thoraciques (*Bull. Soc. d'Anthr.*, p. 634), 1886.

Sur un cas d'hémimélie (*Ibid.*, pp. 752-753), 1886.

Variations corrélatives : Biceps à quatre chefs ; trajet dévié du nerf musculo-cutané (*Ibid.*, pp. 405-410, 1 fig.), 1889.

Coloration différente des deux yeux (*Ibid.*, p. 531), 1890.

Un cas de synostose précoce de la sagittale (*Ibid.*, p. 608), 1892.

Sur un cas de microcéphalie (*Ibid.*, p. 725), 1892.

Anomalies du ptérion, d'après Da Costa Ferreira (*Revue de l'Ecole d'Anthr.*, p. 262), 1898.

Division complète du pariétal, suture sous-sagittale (*in* Le Double, *Traité des Variations des os du crâne*, p. 104).

Un cas de bipartition complète du basioccipital. Le « Basiotique » d'Albucht découvert par Etienne Geoffroy Saint-Hilaire (*Rev. Anthrop.*, pp. 98-101, 1 fig.), 1911.

III. — Cerveau. Système nerveux.

Du poids de l'Encéphale, d'après Bischoff et Nicolucci (*Revue d'Anthr.*, pp. 681-698), 1881.

Analyse de l'ouvrage de H. Munk sur les Fonctions de l'écorce cérébrale (*Revue philosophique*, de Th. Ribot, t. XIV, pp. 424-436, 2 fig.), 1882.

Rapport sur le cerveau de Louis Asseline (avec Mathias Duval et Chudzinski, *Bull. Soc. d'Anthr.*, pp. 260-273, 6 fig.), 1883.

Description morphologique du cerveau d'Assézat (avec les mêmes, *Ibid.*, pp. 328-336, 1 fig.), 1883.

Description morphologique du cerveau de Coudereau (avec les mêmes, *Ibid.*, pp. 377-389, 6 fig.), 1883.

Le cerveau de Cuvier (*Ibid.*, pp. 738-747), 1883.

Contribution à l'anatomie du centre cérébral du langage ; analyse du mémoire de Rüdinger (*Revue d'Anthr.*, pp. 545-552), 1883.

Contribution à l'anatomie de la fente simienne occipitale et du sillon interpariétal chez l'homme ; analyse du mémoire de Rüdinger (*Ibid.*, pp. 552-556), 1883.

Sur le développement comparé de l'encéphale et de diverses parties du squelette ; analyse du mémoire de Manouvrier (*Ibid.*, pp. 143-152), 1884.

Cas d'aphasie congénitale sans surdité (*Bull. Soc. d'Anthr.*, pp. 321, 324), 1887.

Trajet intra-olivaire des fibres radiculaires du grand hypoglosse chez l'orang et le cercopithèque (*Précis d'Anthr.*, note, p. 164), 1887.

Note pour l'histoire de l'aphasie traumatique (*Ibid.*, p. 1), 1888.

La Circonvolution de Broca chez les Primates (*Ibid.*, pp. 275-315 ; 4 fig.), 1888.

La Circonvolution de Broca, étude de morphologie cérébrale (in-8°, 164 p., avec 10 fig. dans le texte et 4 planches coloriées. Paris, Lecrosnier), 1888. Thèse médaillée par la Faculté de Médecine de Paris.

A qui appartient la découverte de la cécité vertébrale ? (*B. S. A.*, pp. 172-176), 1889.

Aphasie partielle et passagère pendant la migraine (*Ibid.*, p. 576), 1889.

Art. *Lissencéphales* du *Dictionn. des Sciences anthr.*

Le cerveau de l'assassin Gagny, étude morphologique (en collab. avec le Dr G. Papillault, *R. E. A.*, pp. 245-261, 3 fig.), 1909.

Voir, pour toute cette section, le rapport du professeur Anthony sur l'attribution du prix Fauvelle (*Bull. Soc. d'Anthr.*, pp. 39-41), 1930.

IV. — Génétique, Hybridologie, Croisements.

Singes hybrides (*R. E. A.*, p. 136), 1904.

Noirs et Blancs. Le Croisement des races aux Etats-Unis et la Théorie de la « Miscégénation » (*Ibid.*, pp. 337-358), 1906.

Le peuple des « Bastards » de Rehsboth, Afrique sud-occidentale allemande, par Eug. Fischer (*Ibid.*, pp. 137-146, *traduction*), 1910.

Enquête sur les Croisements Ethniques. Exposé de la question (*R. A.*, pp. 337-344), 1912.

Questionnaire sur les Métis (*Ibid.*, pp. 345-348, en collabor. avec le Dr G. Papillault), 1912. — Cf. *Bull. Soc. d'Anthr.*, 4 juillet 1907 et 15 octobre 1908.

Réminiscences sur les Métis Eurasiens de Birmanie, d'après l'abbé Kromer (*R. A.*, pp. 165-168), 1912.

Institut Internat. d'Anthropologie ; rapports préalables (ethnologie, croisements ethniques, pp. 1-3), 1919.

Aristote et Réaumur (*R. A.*, pp. 285-297), 1922.

La question des Jumeaux (*R. A.*, 209-211), 1925.

Hérédité de l'âge dans la famille Bonaparte (*B. S. H. M.*), pp. 145-146), 1924.

La Génétique de Buffon (*Ibid.*, pp. 141-151, 5-15), 1923, 1930.

John Hunter et ses travaux de génétique (*Bull. Soc. Hist. Méd.*, pp. 229-238), 1930.

Entre Chien et Loup, note d'hybridologie (*R. A.*, pp. 201-212), 1931.

L'Œuvre hybridologique de Charles Darwin (*Ibid.*, pp. 1-21), 1932.

V. — Transformisme.

En l'honneur de Lamarck (*La République française*), 23 mai 1907.

Lettre sur les institutions de transformisme expérimental (*Revue Scientifique*, p. 534), 23 avril 1910.

Un transformiste oublié : Cabanis (*Bull. scientif. de la France et de la Belgique*, pp. 505-519, 1 portrait), 1905.

Gœthe et Darwin (*Apollon*, pp. 286-293, 1 portrait), mai 1931.

VI. — Palethnologie et Palethnographie.

L'Homme quaternaire ; examen de quelques pièces inauthentiques (*R. E. A.*, pp. 209-226, 3 fig.), 1892.

Le squelette humain de Brünn (*Ibid.*, pp. 20-24, 2 fig.), 1893.

La Race des Troglodytes magdaléniens (*Ibid.*, pp. 173-188, 7 fig.), 1893.

Les Tumulus hallstattiens du Wurtemberg, d'après de Hölder (*Ibid.*, pp. 227-231), 1896.

Crâne macrocéphale de Saint-Frex, et sépultures néolithiques de Chamblandes (Suisse) (*B. S. A.*, pp. 583-585), 1901.

Crânes néolithiques armoricains de type négroïde (*B. S. A.*, pp. 433-436, 2 fig.), 1903.

Lettre à M. G. Engerrand, à propos de la grotte de Furninha (*Bull. Soc. d'Anthr. de Bruxelles*, t. XXV), 1906. — Cf. Lettre à M. Marcelin Boule (*L'Anthropologie*, 1906.

Destruction de la caverne à ossements de Kühloch en Franconie (*R. E. A.*, p. 33-34), 1907.

A propos du mémoire de Schweinfurth sur le paléolithique sicilien (*B. S. A.*, p. 155), 1908.

L'Industrie paléolithique des Grès dans la Vienne, avec le D[r] P. Raymond (*Revue Préhistorique*, pp. 168-174, 8 fig.), 1908.

La Peinture préhistorique (*La République Française*), 16 juin 1909.

Hache de bronze morgienne trouvée en Hollande (*R. A.*, p. 164, 1 fig.), 1919.

VII. — Ethnologie.

Rédaction de la communication de M. Hayem. : L'examen du sang au point de vue anthropologique (*B. S. A.*, pp. 72-877), 1881.

Précis d'Anthropologie (avec Abel Hovelacque, 1 vol., in-8°, 654 pages, *Bibliothèque anthropologique*, Paris, Lecrosnier), 1887.

De l'Indice céphalique en France pendant la période néolithique (*B. S. A.*, pp. 124-134), 1892.

Crânes de l'Aveyron (avec Abel Hovelacque, *R. E. A.*, pp. 262-268 et 301-304), 1892.

Crânes de Saint-Jean-de-Sagondignac en Médoc (avec le même, *Ibid.*, pp. 330-332), 1892.

Couleur des yeux et couleur des cheveux dans le Morvan (avec le même, *Ibid.*, pp. 60-64, 1 carte), 1893.

Le Crâne morvandeau (avec le même, *Ibid.*, pp. 160-166, 5 fig.), 1893.

L'Ethnologie ancienne de la France (avec le même, *Association française pour l'avancement des sciences*, 22e session, Besançon, pp. 261-262), 1893.

Crânes berrichons (avec le même, *Ibid.*, pp. 386-388), 1893.

Distribution en France de la race néolithique de Baumes-Chaudes-Cromagnon (*Ibid.*, pp. 105-122), 1894. (1)

Crânes de Puiseux-lès-Louvres (avec le même, *Ibid.*, pp. 163-166), 1894.

Etude de 36 crânes dauphinois (avec le même, *Ibid.*, pp. 188-200, 2 fig.), 1894.

Les Brachycéphales néolithiques (*Ibid.*, pp. 393-406 et 16-28), 1894-1895.

Recherches ethnologiques sur le Morvan (avec Abel Hovelacque. *M. S. A.*, 3e série, tome I, 2e fasc., 256 pages, 4 fig. et 9 cartes hors texte), 1894. Mention honorable de l'Académie des Sciences, prix Montyon statistique.

Notes sur l'ethnologie du Morvan (avec le même, *R. E. A.*, pp. 117-122, 1 carte), 1895.

Les Populations lacustres (*R. E. A.*, pp. 137-154), 1895.

L'Ethnogénie des populations françaises (*Ibid.*, pp. 97-109), 1896.

Etude de 55 crânes de la région des Faucilles (avec Abel Hovelacque, *Ibid.*, pp. 212-222, 1 fig.), 1896.

Les Germains (*Ibid.*, pp. 65-87), 1897.

Les Mongoloïdes en France (*Ibid.*, pp. 201-208, 1 planche photogr. hors texte), 1898.

Populations mésolithiques et néolithiques de l'Espagne et du Portugal (*Ibid.*, pp. 265-280), 1899.

La Race basque ; conclusions et théories (*Ibid.*, pp. 213-237), 1900.

1. L'auteur, lorsqu'il écrivit cet article, croyait encore, sur l'autorité de G. de Mortillet, que la race de Cromagnon était d'origine néolithique. Il est établi aujourd'hui qu'elle est quaternaire (paléolithique supérieur, Verneau). Entre le type de Cromagnon et celui de Baumes-Chaudes, ce dernier post-magdalénien, il n'existe donc aucun lien génétique ; néanmoins les deux types se trouvent fréquemment associés dans les sépultures néolithiques.

La taille en Alsace (*Ibid.*, pp. 161-177, 1 carte), 1901.

Revision de la partie anthropologique du Traité d'Hygiène de A. Proust (3e édit., Paris, Masson, pp. 1-22), 1902.

Le Renouvellement de la population alsacienne au XVIIe siècle (*R. E. A.*, pp. 283-299), 1902.

Alsaciens contemporains et Alsaciens du Moyen-Age (*Ibid.*, pp. 355-372), 1902.

La Question d'Alsace et l'argument ethnologique (*Ibid.*, pp. 285-301), 1903.

La Chaire d'Ethonologie à l'Ecole d'Anthropologie (volume du trentenaire de l'Ecole, pp. 68-78), 1906.

Au sujet des Mongoloïdes de France (*R. E. A.*), 1907, pp. 264-265, 1 fig.

Sur les Nègres en Espagne (*B. S. A.*, p. 273), 1906.

Géant finlandais, mesuré à Paris en 1735 (*R. E. A.*, p. 360), 1908.

Remarques sur un crâne de l'Ile-aux-Chiens, décrit par Winslow en 1722 (*Ibid.*, pp. 52-59, 5 fig.), 1910. — Cf. Anthropologie de la Suisse, compte rendu du livre du Profes. Pittard (*Ibid.*, pp. 248-251), 1910.

Les Peuples des Balkans, analyse du livre du Professeur Pittard (*R. A.*, pp. 292-299), 1920.

Réunion préparatoire pour la fondation d'un Institut International d'Anthropologie : 1° Discours d'ouverture (*R. A.*, pp. 196-199) ; 2° Desiderata touchant l'Ethnologie et l'Ethnogénie (pp. 213-214) ; 3° Rapport de la 3e section (Ethnologie Croisements ethniques, avec E. Pittard, pp. 245-248), 1920.

Compte rendu du Traité Menschliche Erblichkeilslehre, de Baur-Fischer-Lenz, München, 1927 (*R. A.*, pp. 197-198), 1928.

VIII. — Ethnographie et Folklore.

Sur les Veddahs de Ceylan ; analyse du mémoire de Virchow (*Revue d'Anthrop.*, pp. 698-703), 1882.

La Légende des boucheries de chair humaine (*R. E. A.*, p. 375), 1891.

Quelques superstions du Morvan (*B. S. A.*, p. 529), 1892.

Démographie des Eskimaux du Groënland (*R. E. A.*, p. 231), 1896.

Les Baskirs (*R. E. A.*, p. 94), 1896.

Monuments mégalithiques de l'île Molène (*Ibid.*, p. 328, 4 fig.), 1900.

XIXe et XXe siècle (*Ibid.*, pp. 48-49), 1901.

Les Ecossais en France (*Ibid.*, pp. 206-210), 1901.

La sépulture dolménique de Cocherel (*Ibid.*, pp. 165-168), 1904.

La colonie allemande du Klingenthal (*Ibid.*, pp. 331-332), 1904.

Le Journal de voyage de Relian (*Ibid.*, pp. 415-422), 1904.

Les Alsaciens sous le rapport moral et intellectuel (*Ibid.*, pp. 295-319, 281-301, 317-336 ; 8 fig.), 1904-1905.

Le Morvan en 1794 (*Ibid.*, p. 35), 1905.

Tribus sauvages du sud de l'Inde (*Ibid.*, pp. 128-133), 1905.

Visites à quelques fontaines en 1794 (*Revue des Traditions populaires*, p. 85), 1905.

Superstition préhistorique (*Ibid.*, p. 168), 1906.

Contribution à l'histoire des Mégalithes (*B. S. A.*, pp. 70-72), 1906.

De Charles Estienne et de quelques superstitions médicales au XVIe siècle (*R. E. A.*, pp. 133-139), 1906.

J.-J. Rousseau et Buffon (*La République Française*, 7 février 1907).

Voyage à la Martinique en 1804 (*R. E. A.*, p. 34-36), 1907.

Les observations de J. Narborough sur l'anthropologie des sauvages de la Magellanique (*Ibid.*, pp. 390-392), 1908.

Des pierres-figures au point de vue ethnographique (*Ibid.*, pp. 77-92, 6 fig.), 1909.

Les danseuses de cour à Java, d'après J.-E. de Sturler (*Ibid.*, pp. 174-181), 1908.

Sur une statue ethnique de la Cathédrale de Strasbourg (*B. S. A.*, p. 691), 1909.

Les Fossiles comme objets religieux. Culte de l'Ammonite et *Salagramams* de l'Inde (*R. E. A.*, pp. 206-211), 1909.

Tcheremisses et Tchouvaches (*R. A.*, pp. 141-147, 1 fig.), 1911.

Inventaire des antiquités indigènes de Saint-Domingue à la veille de la Révolution (*Ibid.*, pp. 378-391, 6 fig.), 1913.

La Guerre et la Revue Anthropologique (*Ibid.*, pp. 321-322), 1914.

Au sujet du principe des nationalités (*Ibid.*, pp. 339-342), 1915.

La Représentation d'un Mystère en Roussillon au commencement du XIXe siècle, par Dominique Henry (*R. A.*, pp. 274-284), 1915.

Sur les mots « Boche » et « Bocholand » (*R. A.*, pp. 325-326), 1916.

Les Allemands d'après un Allemand (*La République Française*, 29 mars 1916).

Le Folk-Lore de la Suisse en armes (*Ibid.*, 25 juin 1916).

Superstitions populaires suisses concernant les Armes, le Tir, la Guerre, les Blessures (*R. A.*, pp. 350-365, 2 fig.), 1916.

L'Esprit allemand et sa formation (*La République Française*, 13 novembre 1916).

Avant-propos au livre de J. Hillemacher, « Les Germains devant l'Histoire » (Paris, Alcan), 1920.

IX. — Histoire de l'Anthropologie.

Montesquieu. L'Ethnographie dans l'*Esprit des Lois* (*R. E. A.*, pp. 337-353), 1907.

L'Anthropologie de Voltaire (*Ibid.*, pp. 225-254), 1908.

Les « Trois Glorieuses » de 1859 et leur Cinquantenaire (*Ibid.*, pp. 1-14, 3 portraits), 1909.

Le Chinois Tchang-A-Sam à Paris (*B. S. A.*, pp. 171-179, 1 fig.), 1909.

Le premier programme de l'Anthropologie (Cinquantenaire de la Société d'Anthrop., *Ibid.*, pp. 473-487), 1909.

Un cours d'anthropologie à l'Académie de Strasbourg, en l'an XII (*R. E. A.*, pp. 341-342), 1909.

Les Débuts de l'Ethnographie au XVIIIe siècle, 1701-1765 (*R. E. A.*, pp. 345-366 et 381-401), 1909.

Turgot ethnographe et linguiste (*Revue Scientifique*, pp. 67-75), 16 juillet 1910.

Les Instructions anthropologiques de G. Cuvier pour le voyage du *Géographe* et du *Naturaliste* aux Terres Australes (*R. E. A.*, pp. 289-302, 2 fig.), 1910.

Sur les instructions données par l'Institut national (1re et 2e classes) au capitaine Baudin pour son voyage de découvertes aux Terres Australes (*C. Rend. Acad. des Sciences*), 27 déc. 1910.

Notre Frontispice (*Revue Anthropologique*, pp. 1-3, 1 fig.), 1911.

Le Sauvage de l'Aveyron devant les « Observateurs de l'Homme », avec le rapport retrouvé de Philippe Pinel (*Ibid.*, pp. 382-398 et 441-454, 3 portraits), 1911.

Les premières armes de François Péron (*Ibid.*, pp. 1-16, 1 portrait), 1913.

Aotourou, ou le Taïtien à Paris (*Ibid.*, pp. 209-219), 1914.

Les Premiers Cours d'anthropologie (*Ibid.*, pp. 255-276), 1914.

Buffon et son œuvre ethnologique (*Ibid.*, pp. 195-218 et 1-19), 1918, 1920.

Strasbourg, centre séculaire d'études anthropologiques. Conférence faite au Palais du Rhin, le 6 juillet 1925 (*Ibid.*, pp. 12-28), 1926.

L'Ecole d'Anthropologie autrefois et aujourd'hui. Cinquantenaire de l'Ecole, le 3 novembre 1926 (*Ibid.*, pp. 7-10 et 24-34), 1927.

X. — Histoire de la Médecine.

Une consultation de Bretonneau (*Bull. Soc. française d'Hist. de la Méd.*, pp. 302-304), 1912.

Extrait des « Souvenirs » du Dr Kaempfen (*Ibid.*, 1912.

Le buste de Quesnay, par Vassé, au Musée royal de Bruxelles (*Ibid.*, pp. 239-247, 1 fig.), 1913.

Un mémoire de Hombron sur l'hospice de la Maternité en 1801 (*Ibid.*, pp. 520-532), 1913.

La maison natale de Cabanis (*Ibid.*, pp. 42-44, 1 fig.), 1914.

Une Inoculation en 1797 (*Ibid.*, pp. 191-196), 1914.

Une page autobiographique inédite d'Emile Küss (*Ibid.*, pp. 165-172), 1920.

Un épisode parisien de la jeunesse de Küss (*Ibid.*, 1921.

Deux observations anciennes d'idiosyncrasie héréditaire (*Ibid.*, pp. 402-404), 1924.

L'Hygiène militaire au XVIIIe siècle, dans une petite place forte d'Alsace — Fort-Louis du Rhin — (en collab. avec le Général A. Faës, *Ibid.*, pp. 57-75, 1 plan), 1930.

Quelques documents sur Corvisart (*Ibid.*, pp. 239-251), 1930.

Une notice biographique peu connue sur Emile Küss, par Beaunis, suivie de quelques souvenirs inédits (*Ibid.*, pp. 107-130), 1932.

XI. — Rapports, Discours et Allocutions.

Président de la Société d'Anthropologie, Discours inaugural (*B. S. A.*, pp. 5-13), 1898.

Allocution pour le centenaire de Frédéric Moreau (*Ibid.*, p. 312), 1898.

Présidence de la Société d'Anthropologie, Discours de sortie (*Ibid.*, pp. 1-5), 1899.

Rapport sur le Concours du prix Bertillon (*Ibid.*, pp. 668-693), 1901.

Rapport sur les Collections de la Société (*Ibid.*, pp. 197-200), 1908.

Discours à l'inauguration du monument du Professeur Hamy, à Boulogne-sur-Mer (*Ibid.*, pp. 220-222), 1912.

Discours présidentiel inaugural de la Société d'Histoire de la Médecine (*B. S. H. M.*, pp. 5-9), 1922.

Allocution pour le centenaire de Pasteur (*Ibid.*, pp. 7-10), 1923.

Discours à la Sorbonne pour la célébration du Quatre-vingtième anniversaire de Franz Schrader (Hachette, pp. 35-40), 21 mars 1923.

Discours prononcé à l'Hôtel-Dieu pour la remise d'une médaille jubilaire au Professeur Ménétrier (*B. S. H. M.*, pp. 17-21), 6 janvier 1924.

Allocution de sortie de Présidence (*Ibid.*, pp. 5-6), 1924.

Discours aux obsèques de Franz Schrader (*R. A.*, pp. 7-8), 21 oct. 1924.

XII. — Notices nécrologiques.

Discours prononcé sur la tombe du Dr Eug. Dally (*Bull. Soc. d'Anthr.*, pp. 12-14), 1888.

Le général Faidherbe (*Ibid.*, pp. 456-459), 1889.

A. de Quatrefages (*Rev. de l'Ecole d'Anthr.*, pp. 62-63), 1892.

Abel Hovelacque (*Ibid.*, p. 65) avec portrait, 1896.

Le Dr Gustave Lagneau (*Ibid.*, p. 334), 1896.

Le Dr Aug. Voisin (*Bull. Soc. d'Anthr.*, pp. 313-315), 1898.

Gabriel de Mortillet (*Ibid.*, pp. 451-455, avec portrait), 1898.

C. Issaurat (*Rev. de l'Ec. d'Anthr.*, p. 261), 1899.

Philippe Salmon (*Ibid.*, pp. 81-82, avec portrait), 1900.

Charles Letourneau (*Ibid.*, pp. 79-83, avec portrait), 1902.

Le Dr J.-V. Laborde (*Ibid.*, pp. 137-140, avec portrait), 1903.

Edouard Weisgerber (*Ibid.*, p. 98), 1904.

Discours sur la tombe d'André Lefèvre (*Ibid.*, pp. 394-395, avec portrait), 1904.

Notice nécrologique sur le Professeur Mathias Duval (*R. E. A.*, 1 portrait, pp. 69-74), mars 1907.

Ferraz de Macedo (*B. S. A.*, p. 76), 1907.

Le Professeur Arthur Bordier (*R. E. A.*, p. 104), 1910.

Le Professeur Alexandre Schenk (*R. A.*, pp. 43-44), 1911.

Charles Daveluy (*R. A.*, pp. 241-244, avec 1 portrait), 1911.

Le Professeur Lannelongue. — Paul Topinard (*R. A.*, pp. 55-56), 1912.

E. B. Taylor (*R. A.*, pp. 91-94, 1 portrait), 1917.

Le Dr Alfred Weisgerber (*R. A.*, p. 493), 1917.

Le Professeur Albert Dastre (*Ibid.*, pp. 76-77), 1918.
Arthur d'Echérac (*R. A.*, pp. 278-279), 1919.
J. L. de Lanessan (*Ibid.*, pp. 93-94), 1920.
Discours aux obsèques de Jules Roche (*Ibid.*, pp. 72-74), 1923.
Le prince Roland Bonaparte (*Ibid.*, pp. 77-79), 1924.
Franz Schrader, notice et discours (*R. A.*, pp. 5-8, avec un portrait), 1925.
Joseph Lefort et T.-V. Holbé (*Ibid.*, pp. 161-163), 1927.
Le Professeur Alphonse Herrgott (*B. S. H. M.*, pp. 5-6), 1928.
Yves Guyot (*R. A.*, pp. 213-215), 1928.

XIII. — Biographie.

Un Anthropologiste français chez les Serbo-Croates : Abel Hovelacque. Conférence pour la Journée Serbe (*R. A.*, pp. 299-326, avec 3 portraits), 1915.

Le Centenaire de Georges Herwegh, par Marcel Herwegh, Avant-propos et traduction de poèmes (Paris, librairie du Recueil Sirey, épuisé), 1917.

Armand de Quatrefages de Bréau, médecin, zoologiste, anthropologue. Avec M. L. de Quatrefages (*B. S. H. M.*, pp. 309-320, 17-36 et 200-261), 1926-1927.

XIV. — Travaux littéraires.

La mort d'une Constitution, Cabanis (*La République Française*, 11 et 12 mai 1909).

Les Correspondances de Maupertuis, avec 10 lettres de Mme du Deffand (*Revue de Paris*, pp. 751-778), 1911.

L'Incident de Strasbourg en 1870 (*La République Française*, 31 mai 1915).

La Journée du 14 juin 1849 à Strasbourg, récit inédit d'Emile Küss (1920).

En souvenir des *Maîtres Chanteurs*, sonnet à J. F. Delmas, de l'Opéra.

Madrigal, sonnet à Mme la Comtesse E. Gr. (*Æsculape*, n° 7, pp. 164-165), juillet 1924.

Sonnet au Professeur Ménétrier (*B. S. H. M.*, p. 21), 1924.
Sonnet à Ronsard (nos Poètes, n° 17, p. VIII), 1925.
Cinq sonnets (*Ibid.*, n° 32, pp. V-VIII), 1926.

Sonnet imité d'Arvers. — Tardé veniens Amor (*Apollon*, p. 73), février 1928.

Salammbô, poème dédié à Georges de Porto-Riche (*Ibid.*, pp. 223-224), avril 1928.

Sonnet à Georges Baillet, de la Comédie Française, *Sagesse*, sonnet à Mlle Bretty, de la Comédie Française (*Apollon*, p. 211), avril 1929.

Sonnet acrostiche (*Ibid.*, p. 467), 1929.

A propos du centenaire de Guillaume Tell (*Apollon*, pp. 451-460), octobre 1929.

Hommage de Noël, sonnet à Fr. Delmas, de l'Opéra (*Ibid.*, p. 3), janvier 1931.

Au Dauphin Henri, Comte de Paris, sonnet (*Ibid.*, p. 357), juin 1931.

Sonnet à M. Laurençon (*Lumière et Beauté*), mai 1931.

La vieille chanson, sonnet. — Je voudrais disparaître, traduction en vers d'une élégie de Georges Herwegh (*Ibid.*, pp. 153-157), mars 1932.

Joyeux Noël, beau Jour de l'An, Rondel (*Ibid.*), mars 1932.

Notes de lectures (*Apollon*, pp. 139-146 et pp. 231-237), mars et avril 1931.

XV. — Traductions.

Antisémitisme et Barbarie, par Carl Vogt (traduit de l'allemand. Paris, Schleicher, in-8°, 23 p., 1 portrait), 1901.

Au Printemps des Dieux, correspondance inédite de la Comtesse d'Agout et du poète Georges Herwegh, traduite de l'allemand en collaboration avec M. Marcel Herwegh (*N. R. F.*, Gallimard, éditeur), 1929.

Au Banquet des Dieux, Franz Liszt, Richard Wagner et leurs amis, par Marcel Herwegh. Paris, J. Peyronnet éditeur, traduction de poèmes, pp. 25-28, 58-59), 1932.

B. — Travaux non publiés.

Anatomie comparée de l'homme et des Vertébrés : les membres, 1888-1890.

Etudes ethnologiques et ethnogéniques sur les populations de la France, 1891-1897.

Ethnologie de l'Europe : Ibères et Aquitains ; la question basque, 1897-1900.

Etudes ethnologiques et historiques sur l'Alsace, 1904.

L'œuvre anthropologique d'Abel Hovelacque, 1904-1905.

Le problème nègre aux Etats-Unis ; examen de quelques points d'Ethnologie générale, 1905-1906.

L'Ethnologie et l'Ethnographie en France, au XVIIIe siècle, 1906-1908.

La Société des Observateurs de l'Homme, 1909.

Biographie de Louis-François Jauffret, 1910.

Etude des Croisements ethniques, 1911-1914.

D'Aristote à Mendel, 1915.

Le Mélange des sangs et ses résultats anthropologiques : consanguinité et exosanguinité, 1920.



LE PROFESSEUR GEORGES HERVÉ

Par le Dr Félix REGNAULT

Henri, Georges Hervé, né à Strasbourg le 19 février 1855, s'est éteint à Paris le 16 octobre 1932, dans sa soixante-dix-huitième année. Il est le dernier des successeurs immédiats de Broca, de ceux que j'appellerai la seconde équipe ; animés du même enthousiasme scientifique que les compagnons de la première heure, ils portèrent haut la gloire du Maître, et de l'Anthropologie française.

Comme beaucoup de jeunes Alsaciens qui avaient quitté leur patrie après le traité de Francfort, Hervé vint à Paris. Il garda un culte pour son pays natal ; il y allait de temps en temps passer les vacances (1).

Il fit ses études de médecine et nous le trouvons de 1876 à 1878 externe des hôpitaux de Paris. La pratique médicale ne l'attire pas, l'étude de la vie le passionne. Aussi se fit-il nommer en 1880, l'année de la mort de Broca, membre de la société d'Anthropologie et préparateur du professeur Mathias Duval : ceux qui ont suivi les leçons de ce Maître se rappellent la clarté et le charme de son enseignement. Hervé apprend la technique de laboratoire, et publie ses premiers travaux sur les Anthropoïdes, les Anomalies, la Tératologie. Il ne passe sa thèse qu'en 1888, car il veut qu'elle compte. Il y étudie la circonvolution de Broca, chez les primates, dans les races humaines, chez le fœtus humain, chez les intellectuels. Il note que le lobe frontal, comme celui pariétal, comprend 2 circonvolutions, et non 3, et que ces deux circonvolutions sont elles-mêmes divisées en 2 autres ; c'est le type 2-4 et non 3-6, comme il est classique.

Sa thèse est un exposé complet sur ce sujet des connaissances à cette époque. Aussi comporte-t-elle 165 pages d'un texte serré. Elle

1. Je tiens plusieurs de ces renseignements de M. Hovelacque, professeur d'Anatomie à la Faculté de Paris, fils d'Abel Hovelacque, qui fut l'ami et le collaborateur d'Hervé. Je l'en remercie sincèrement.

reçut une médaille de la Faculté et, parfaite mise au point de la question, mérite encore d'être citée comme un modèle.

Déjà il avait été, à l'Ecole d'Anthropologie, chargé du cours d'Anthropologie zoologique ; pour lequel il s'était aidé des notes succinctes de Paul Broca et, dit Eugène Dally, en prononçant l'éloge de ce dernier (1), « il avait su en développer l'expression dans une sorte de reprise posthume des cours du Maître ».

Il est nommé professeur suppléant en 1885, professeur titulaire en 1888, l'année où il passe sa thèse.

Le voilà arrivé à une situation, non en vue et brillante, mais moyenne, qui lui donne les instruments de travail. C'était son ambition. Désormais avec une modeste fortune il s'adonnera aux travaux intellectuels qu'il préfère : car il mène une vie simple et n'a pas de besoins coûteux.

Je n'insisterai pas sur les honneurs qu'il récolta : secrétaire général, adjoint à la Société d'Anthropologie en 1887, président de ladite société en 1898, directeur de la *Revue d'Anthropologie* en 1896, vice-président de l'Institut international d'anthropologie qu'il contribua à fonder, membre correspondant ou associé de plusieurs sociétés étrangères, etc.

C'était un modeste : il ne recherchait pas les titres, il les acceptait simplement quand ils venaient à lui. Ainsi ne fut-il pas de la légion d'honneur alors que tant d'autres l'eurent qui valaient moins que lui ; car, sauf exceptions, pour en faire partie, il faut demander et insister. On oublia de la lui offrir.

Quand en 1891 il occupa la chaire d'Ethnologie après Eugène Dally ses travaux reçurent une orientation nouvelle. Cette science était alors pour Broca, et est restée pour les anthropologistes français, l'étude des races humaines. Il importe de rappeler cette définition, car les Anglo-saxons y voient l'étude des mœurs des peuples, ce qui est tout différent. Hervé expliqua, dans le livre consacré au trentenaire de l'Ecole (2), comment il avait compris cet enseignement : « Dally s'était attaché aux principes généraux tirés de la comparaison des races, de celle des types (souches, troncs ou groupes fondamentaux du genre humain), de l'évolution des sociétés, ainsi qu'aux rapports de ce qu'il nommait anthropologie comparative (ethnologie) et anthropologie collective (sociologie). » Il suivit une marche inverse, s'appliquant d'abord à l'étude des populations, des groupes ethniques

1. *Bulletins Soc. anthrop.*, 1884, p. 950.
2. *L'Ecole d'Anthropologie de Paris*, 1907, p. 75.

sous leurs multiples aspects, puis à la recherche de leurs éléments constituants de façon à distinguer le peuple et la race. Faute de quoi on a créé des races aryenne, sémitique, anglo-saxonne, latine, etc., qui sont imaginaires.

En toutes sciences biologiques, on doit procéder d'abord à l'étude des faits, les analyser, puis les comparer et les classer, la synthèse vient après. Dally au contraire, à l'exemple de nombreux philosophes, se lançait d'emblée dans la synthèse. Il avait pris au pied de la lettre l'axiome : « il n'est science que du général ». Tous nous l'acceptons, mais nous savons qu'avant d'y arriver, il est indispensable d'accumuler les faits. Ainsi l'architecte, avant de construire une maison, en choisit les matériaux et les amène sur le chantier. Ce point accordé, peu importe qu'on appelle préscience ou science le stade préliminaire. En tous cas ceux qui l'entreprennent sont des savants dans la force du terme.

Hervé fut de ces derniers, non qu'il détestât les idées générales ou fît profession de s'en abstenir, mais il s'appliquait d'abord et avant tout aux faits, et quand il ne pouvait tirer d'eux une conclusion ferme il se taisait.

Rappelons à ce propos son travail en collaboration avec le Dr Raymond sur l'industrie paléolithique des grés, dans la Vienne (1). Quelques-uns représentaient des pierres figures typiques. Il était convaincu qu'elles avaient été taillées intentionnellement, mais il n'en avait pas cette certitude que donne une preuve rigoureuse, et il se tut, en vrai savant.

Hervé travailla beaucoup sans ostentation ; aussi seuls ses intimes connaissaient la puissance de son énergie mentale. Ceux qui l'ont peu connu l'auraient cru aisément à ses manières, un dilettante. Comme il travailla jusqu'à son dernier souffle son œuvre fut grande. Nous ne pouvons donner un aperçu de toutes ses publications mais on en trouvera la liste complète dans ce numéro consacré à sa mémoire. Encore n'aura-t-on pas ainsi l'exacte mesure de son œuvre entière, car plusieurs de ses manuscrits n'ont pas été publiés. Il était scrupuleux et ne livrait sa copie à l'imprimerie que revue et corrigée soigneusement, à plusieurs reprises au double point de vue scientifique et littéraire : c'est ainsi qu'il n'a pas publié ses dernières leçons où, esprit novateur, il avait, intentionnellement traité les nouvelles questions à l'ordre du jour : mendelisme, hybridité, croisements, groupes sanguins, hérédité.

1. *Revue préhistorique*, 1908, p. 168-174.

Nous indiquerons ses travaux les plus saillants ; que nous grouperons en catégories ; car il cultiva un champ étendu ; son esprit répugnait à la spécialisation.

Nous avons indiqué ses premières recherches en anatomie et en tératologie, et nous sommes arrêtés à sa thèse. L'ensemble de ses travaux neurologiques lui a fait décerner en 1930 le prix Fauvelle par la Société d'Anthropologie.

En Génétique, il s'attacha aux métissages humains, rédigea un questionnaire sur ce sujet, fit des enquêtes, récolta des faits : aux Etats-Unis la miscégénation ne se produit pas entre blancs et noirs ; en dépit des mélanges, il ne se forme pas de race métisse stable, ce qui est conforme aux lois de Mendel ; les Eurasiens, métis de blancs et d'Indo-Chinois s'abâtardissent après quelques générations ; par contre les Bastards de l'Afrique du Sud seraient une race métisse stable. En Palethnologie il étudia la race de Brünn, les troglodytes magdaléniens, une série de crânes négroïdes d'Armorique, etc.

En Ethnographie il s'attacha à l'étude des Alsaciens qui au moyen-âge étaient brachycéphales ; actuellement la moyenne de l'indice céphalique s'est abaissée de trois unités. Il l'explique par un apport de sang allemand dû à l'édit royal de 1666 qui en repeupla le pays. Depuis 1871 nouvel apport pour combler les vides laissés par les 180.000 émigrés en France. Les Alsaciens, malgré ces métissages, restent très différents des Allemands et comme type physique et comme idiome (ils ne comprennent pas la langue allemande) et l'auteur conclut avec de Quatrefages : « toute répartition politique, fondée sur l'ethnologie conduit immédiatement à l'absurde. L'ethnologie détruira ces courants dangereux qui, sous différents noms (pangermanisme, panlatinisme, panslavisme, etc.) ont toujours menacé la liberté des peuples ; elle établit que tous ces Etats qui prétendent appuyer sur une soi-disant supériorité ethnique leurs aspirations à l'hégémonie, ne sont en réalité qu'un amas confus de races disparates, momentanément réunies par un lien politique ou linguistique plus ou moins éphémère (1). »

Hervé s'était lié d'étroite amitié avec Hovelacque, esprit ouvert, actif, plein de feu, qui s'était spécialisé dans la linguistique, où ses travaux font toujours autorité. Ils publièrent ensemble de nombreux travaux sur les crânes morvandeaux, et dauphinois, sur l'Ethnographie du Morvan, sur l'Ethnologie ancienne de la France. Leur Précis d'Anthropologie resta longtemps classique. Signalons-y le parallèle

1. *L'Ecole d'Anthropologie de Paris*, 1878-1906, p. 77.

qu'ils font de l'homme et du singe : on donne à tort le nom de mains aux pieds des anthropoïdes, car ils ont la structure anatomique de ceux de l'homme, la seule différence est le gros orteil opposable.

Hervé s'est également intéressé à l'histoire de la médecine, il fut président de la société qui porte ce nom. Il y publia des études sur Bretonneau, de Quatrefages, Cabanis, Corvisart, Emile Küss, etc.

Ajoutez qu'il aimait les lettres à l'exemple de son ami intime, André Lefèvre. Il se reposait de ses travaux scientifiques par la lecture des chefs-d'œuvre du siècle dernier : six jours avant sa mort il lisait Sainte-Beuve (1), trente-six heures avant, il se plaignit que cette lecture le fatiguait, et il demanda Erckmann-Chatrian. Peu après on dut lui faire des injections de morphine, et, dans le vague de ses pensées, il eut encore la force d'exprimer clairement, pour la première fois : « Je sens que je vais mourir. »

Il avait une plume élégante et claire. Il écrivit dans le dictionnaire des Sciences anthropologiques plusieurs articles de vulgarisation qui sont des modèles. Il collabora à la *Revue de Paris*, à *Aesculape*, au journal *La République française*, etc. A l'occasion il tournait fort bien un sonnet pour fêter un ami comme le professeur Ménétrier, Jules Delmas de l'Opéra, G. Porto-Riche, etc.

Ces indications qui ne se réfèrent qu'à un petit nombre de ses œuvres, montrent qu'il s'intéressait aux sujets le plus divers. Il était de ceux auxquels s'applique le vers de Térence « homo sum et humani nihil a me alienum puto ».

Autrefois ces esprits étaient nombreux, ils deviennent de plus en plus rares. Les spécialisations se font de bonne heure et sont rigoureuses. Sans doute cette évolution est forcée par la complexité croissante des sciences, mais il est permis de regretter le temps où l'homme cultivé n'était pas si enfermé dans sa spécialité.

De cette culture son commerce recevait un grand charme, qui s'ajoutait à celui que lui donnait, un caractère enjoué, facile, sympathique, avenant, pondéré, jamais irritable. Il était le dernier représentant d'une vaillante phalange passionnée pour la science anthropologique et qui fit beaucoup pour elle. Letourneau, les de Mortillet, André Lefèvre, Thulié, Bordier, Laborde, Yves Guyot, Mathias Duval, etc., nous ont tous quittés avant lui. Leur tournure d'esprit pouvait différer; leurs opinions politiques diverger, tous s'accordaient pour mettre la science au-dessus de tout. A la fin de sa vie, avec le Dr Variot et d'autres maîtres, il s'était rallié aux idées de l'Action française,

1. Communication orale du professeur Hovelacque.

mais sans pour cela avoir moins d'attachement aux doctrines essentielles de l'Anthropologie.

Sur ce terrain il y avait d'ailleurs des contestations qui décelaient la vie et la liberté d'esprit : Parmi les évolutionistes, et qui ne l'était pas ? les uns avec Lamarck insistaient sur l'action lente du milieu, les autres ne juraient que par Darwin et la sélection. Hervé était de ces derniers : « C'est, écrivait-il, une hypothèse facile que d'attribuer toutes variations sociales au milieu ambiant ».

Depuis, la science a évolué avec les découvertes de Mendel et des génétistes, avec celles des biologistes sur les sécrétions internes, avec l'avènement de la sérologie anthropologique et de la théorie des races sanguines.

De plus la grande querelle entre les matérialistes et les spiritualistes est périmée depuis qu'on admet que tout est énergie et que l'hypothèse de la matière est devenue inutile. Les mêmes problèmes subsistent, mais ils se posent sous un autre angle.

Il n'en reste pas moins que cette foi à l'Evolutionisme inspira toute une génération de savants, leur permit de mépriser le veau d'or, de travailler pour un idéal et de contribuer largement au progrès de la science. Cette génération est aujourd'hui éteinte. Jusqu'en 1914 elle avait pu travailler dans la paix et la sérénité. Les conditions de la vie ont singulièrement changé et aujourd'hui notre ciel s'obscurcit encore de tels nuages, qu'il faut craindre une nouvelle tempête. Que pourra réaliser la présente génération dans un milieu si incertain et si menaçant ?

On dit qu'elle est plus pratique que son aînée, et qu'elle ne se sacrifiera plus pour un idéal scientifique. On ne peut en blâmer ceux qui débutent dans la vie, à une époque aussi mauvaise. Mais souhaitons qu'ils gardent la même passion de vérité qu'eurent tant de généreux esprits dont Hervé fut certainement l'un des plus parfaits exemplaires.



GEORGES HERVÉ ET YVES GUYOT

Par le Dr Louis FIAUX

Membre honoraire de la Société d'Anthropologie
Ancien membre du Conseil municipal de Paris

Quand, il y a quelques semaines, notre cher et éminent ami, le Professeur Georges Hervé, nous traça lui-même le plan de la page qu'il désirait nous voir consacrer, lors de sa retraite, à l'un de ses défunts collègues de l'Ecole d'Anthropologie, bien qu'il fût déjà sévèrement menacé par un mal qui ne pardonne pas, nous ne croyions pas que l'heure personnelle de son départ fût si proche, et nous espérions la voir en tout cas retardée par les soins dévoués de Mme Georges Hervé.

Mais il ne devait pas en être ainsi.

Le mal avait déjà fait de trop grands progrès et Georges Hervé s'éteignait le 16 octobre 1932 avec cette fermeté stoïque dont son caractère avait donné de si fréquents traits au cours d'une vie déjà longue. Il avait ordonné son incinération ; il était âgé de 78 ans.

Né à Strasbourg d'une vieille famille strasbourgeoise qui avait donné à la ville des officiers municipaux dès la Révolution française, Georges Hervé avait opté avec les siens pour la France en 1871 et était venu terminer à Paris ses études classiques d'ailleurs presque achevées et s'inscrire à la Faculté de médecine de Paris. Il suivait en cela plusieurs jeunes maîtres strasbourgeois, chassés par la prise de possession prussienne, notamment Mathias Duval qui devait prendre une place si éminente dans l'enseignement de l'anatomie à la Faculté de Paris.

L'Ecole d'anthropologie fondée par l'illustre Broca était à cette date en plein élan : elle comptait des maîtres comme Charles Letourneau, André Lefèvre, Bertillon père, de Lanessan, Abel Hovelacque, le Dr Thulié, dont quelques-uns étaient déjà professeurs au Muséum et allaient entrer à l'Institut.

Tous furent prompts à reconnaître les mérites scientifiques et la

valeur professorale du jeune Alsacien déjà en possession à trente et quelques années d'un puissant capital scientifique exposé *ex cathedra* avec un art oratoire dont la correction élégante et simple à la fois convenait si parfaitement aux sujets.

Mais ce qui devait rehausser encore les mérites du professeur chez Georges Hervé était cette haute valeur connexe, peu à peu mise en valeur, de conférencier appelé en France et à l'étranger, qui allait lui permettre de faire preuve d'une vaste érudition. G. Hervé ne possédait pas moins la littérature scientifique allemande, directe, originale, toujours tenue au pair par sa complète connaissance de l'allemand qu'il parlait comme si telle avait été sa langue originelle.

Bien plus, en étudiant G. Hervé, on allait de découverte en découverte ; ce savant était doublé d'un véritable maître en la forme même de la poésie française : il y avait là de lui toute une œuvre insuffisamment connue, se jouant dans une inspiration naturelle, maniant le vers dans tous les genres. Plus d'une publication, insuffisamment connue, l'atteste.

Nous voudrions pouvoir parler encore du charme personnel que rayonnait le caractère de Georges Hervé, son élévation morale naturelle, sa distinction native, sa générosité sociale qui l'intéressait, l'inclinait vers les deshérités sociaux. La science avait exalté chez lui une haute humanité.

Quand il fut question il y a environ deux mois, deux mois et demi, de l'actuel numéro de la *Revue d'Anthropologie* que ses collègues avaient décidé de lui dédier à l'occasion de sa retraite, G. Hervé me demanda d'y collaborer par une notice sur un homme public que nous estimions beaucoup tous les deux et que j'avais d'ailleurs retrouvé à la société d'anthropologie de bonne heure : il s'agissait d'Yves Guyot, mort en 1928 après une longue vie politique de journalisme, de conseiller municipal parisien, de député, de ministre, de membre de sociétés savantes, etc.

Nous venions précisément d'honorer la mémoire d'Yves Guyot par l'érection, à Dinan, la ville bretonne dont il était originaire d'un parfait monument d'art dû au ciseau du maître sculpteur Jean Boucher.

Ce qui nous intéressait fort nous-même, nous devons le confesser, c'était, chez Y. Guyot, ce goût si élevé, si persistant d'un homme politique, constamment voué à toutes les luttes politiques contemporaines, pour l'étude raisonnée et continuée de la science anthropo-

logique. Si ce n'était là un cas unique, c'était du moins un cas des plus rares et en tout état des plus méritoires.

L'explication du reste n'était point difficile à trouver.

En réalité, il y avait chez Yves Guyot, dans la construction initiale de son esprit et se manifestant, dès les premières tentatives intellectuelles de sa jeunesse, une curiosité singulière de savoirs divers, mais toujours se rapportant à la réalité des choses. A ces dates lointaines, on le voit, avant même d'avoir terminé ses scolarités classiques et dans le milieu un peu circonscrit de Rennes, s'occuper de la géologie du pays, de son histoire naturelle, s'associer à d'intelligentes recherches avec le Conservateur du musée de la Ville, un curieux autodidacte entre parenthèses, du nom retenu de Marie Rouault, ex petit berger, en quête de pierres et de fossiles utilisables dans le double domaine d'anthropologie et de paléontologie.

Au cours de sa vie ultérieure si pleine de faits multiples en apparence distants, telle que pouvait la mener à Paris un journaliste quotidien, un écrivain politique instruit mais en continuelles écritures polémiques, toujours et partout passionné des travaux de son actuel et accaparant emploi, Yves Guyot n'oublie rien de ses préoccupations scientifiques premières ; elles seront durables. Comment s'étonner qu'en 1874 lorsque Broca fonde la Société et l'Ecole d'anthropologie, Yves Guyot soit des premiers parmi ceux qui entourent ce vrai Maître.

Membre de la Société d'Anthropologie dès le début, Yves Guyot en était vice-président en 1899 et Président en 1900. Son attachement à la Société, à son développement multiple, ne cesse pas un instant de se manifester. Il contribue à créer l'Association *pour l'enseignement des sciences anthropologiques*, qui, sur sa proposition de député avait obtenu en 1888 la reconnaissance d'utilité publique. Délégué de la Société d'Anthropologie au Comité de l'Ecole d'anthropologie il devient en 1914 Directeur de l'Ecole : il le restera jusqu'en 1920.

Mais toute fonction pour Yves Guyot n'est que l'occasion d'un nouveau labeur. Déjà en 1896 et en 1905, il avait présenté à la Société d'importants mémoires sur la *Population et les subsistances* ; en 1901, il avait été chargé (honneur envié des plus éminents) de la *Conférence Broca*, solennité scientifique annuelle où est lu par le membre désigné, un mémoire sur un sujet capital, soit cette année là, *Des caractères de l'Evolution et de la Régression des Sociétés.*

Cette même année 1901, le rapport sur le concours pour le prix fondé par Bertillon père était confié à Yves Guyot qui contribuait à

le faire décerner à un ouvrage de premier ordre, « *Les Races d'Europe* » par Ripley.

En dehors de communications intéressantes sur les Vaalpeus populations indigènes de l'Afrique du Sud, sur celles de la côte d'Ivoire, leur ethnologie et leur sociologie, il étudiait le 5 juin 1913 dans les Nouvelles Guinées hollandaises, d'après les récits du capitaine C. G. Rawling, une curieuse population aborigène, les Tapiro, pygmées que l'exiguité moyenne de leur taille (1 m. 25) classe même au-dessous des pygmées du Congo. D'autres voyageurs ont signalé cette race d'hommes dans les îles du golfe du Bengale, la péninsule Malaise et les îles Philippines.

L'œuvre administrative d'Yves Guyot ne fut pas moins utile à la science. Après avoir contribué largement à l'assise définitive de la Société d'anthropologie française, Yves Guyot fut parmi les principaux parrains de l'*Institut international d'Anthropologie* destiné à relier les sociétés d'Anthropologie déjà créées ou à en créer dans les principales villes d'Europe.

Ce fut une singulière bonne fortune pour une société savante doublée d'un établissement de haut enseignement, comme l'Ecole d'Anthropologie, de compter parmi ses adhérents un membre de la valeur intellectuelle et de l'esprit scientifique d'Yves Guyot ; elle l'a profondément senti et le professeur Georges Hervé a pu justement écrire en parlant de ce grand collègue : « Peu d'hommes ont édifié une œuvre plus pleine et plus suivie « et jamais l'œuvre n'a eu dans « l'homme et l'homme dans l'œuvre une plus exacte représentation. »



ÉTUDES ETHNIQUES ET CLASSIFICATION DES SCIENCES

Par Louis MARIN

Directeur de l'Ecole d'Anthropologie
Président de l'Institut International d'Anthropologie

Un jour, M. Hervé discutait, devant moi, la valeur technique des termes usités en ethnographie. Nous voulions leur donner une précision implacable, celle qu'il faut à toutes les études, surtout aux sciences nouvelles et, spécialement, à celles où intervient volontïers, avec son parler longtemps imprécis, le grand public. Il s'agissait des interprétations diverses données à nombre de mots couramment employés et, en l'occurrence, à l'ethnologie, telle qu'il l'enseignait ou telle que, dans un sens très différent, je la concevais. Pour l'efficacité de nos conversations, si précieuses pour moi, je lui communiquai, écrites, plusieurs notes. Il me fit l'honneur d'en discuter tous les termes.

En témoignage de ma reconnaissance envers sa belle et noble figure, la toute première de ces notes, malgré son caractère sommaire, trop abstrait, que j'ai tenu à respecter, et malgré qu'elle datât déjà de 1900, prend place, telle que je la lui avais remise, — sauf dans ses premières et ses dernières lignes — dans ce mémorial consacré à son souvenir.

L'INTÉRÊT DES ÉTUDES ETHNIQUES. — C'était au lendemain de la guerre. Ces connaissances attiraient passionnément l'attention.

Pour des raisons *momentanées*, mais graves, d'ordre *pratique* : nombre de questions de civilisation comparée s'étaient posées avec les transformations de la Russie, du monde musulman, de l'Extrême-Orient, des peuples primitifs ; avec l'action coloniale ; avec les conflits de cultures nationales, qui se révélaient presque partout, notamment en Europe centrale ou orientale, et dominaient la diplomatie.

Pour des raisons *scientifiques*. Soit pour leur influence, car elles avaient constitué depuis longtemps les éléments d'un chapitre bien

défini de la *géographie* humaine ; des chapitres essentiels de l'*histoire*, où prenait une place de plus en plus grande l'évolution de la civilisation ; elles fournissaient, à tous les domaines historiques, des explications nombreuses et saines ; elles devenaient un élément principal du renouvellement, de la constitution et de l'enseignement de la *littérature*, de la *morale* et du *droit* ; en *politique*, elles précisaient les bases de la *psychologie des peuples*, de la *diplomatie* et de la *colonisation*. Soit pour leurs résultats, car leur nature, leurs cadres, leurs *méthodes*, leurs relations avec d'autres études se fixaient définitivement, en même temps que leurs données s'accumulaient et se caractérisaient.

I. — Leur nature.

Beaucoup doutaient encore de leur *réalité* ou n'en voyaient pas la délimitation exacte, en elles-mêmes ou en rapport avec d'autres sciences. Hier, tel écrivain éminent considérait l'ethnographie comme une question de lances, de flèches, d'armes de primitifs ; aux chefs-d'œuvre du Louvre, il opposait avec mépris les sculptures de l'âge des cavernes. Il fallait en bien préciser la *nature*.

Leur réalité distincte.

Leur importance était loin d'être aussi nette que celle des sciences anciennes, comme les mathématiques, la physique ou la biologie. Dans certains esprits, la *confusion* régnait encore entre elles, d'une part, et l'anthropologie ou les études sociales ou, même, la géographie et l'histoire, d'autre part.

Cependant leur *distinction* et leur *délimitation* précises avaient fait d'immenses progrès.

Pour les initiés, les études ethniques, depuis longtemps, possédaient leur *définition* assurée, leurs *divisions* logiques, leur *place* dans la classification des sciences, leurs *méthodes* rigoureuses et des résultats acquis considérables.

Pour l'opinion, malgré le manque de manuels clairs, commodes et de traités mis au point, leur terminologie, leurs cadres étaient connus ; nombre de résultats étaient couramment utilisés.

Leur nature.

Les études *ethniques* ont pour but l'étude des *civilisations*. Celles-ci sont des organismes vivants. Humbles ou illustres, elles sont, pour la vie de l'âme humaine, des abris précieux. Développée sur une aire

considérable ou restreinte à un point minuscule du globe, les peuples qui en héritent aiment, chacun, la leur ; ils en sont les enfants, cherchent à la maintenir, à l'adapter aux milieux et aux circonstances, à la faire progresser. Elles sont constituées à la fois :

Par les éléments *abstraits* — les idées — qui les composent, c'est-à-dire par un ensemble de *concepts* qui reglent les divers domaines de l'activité des groupements humains reconnaissables par leur obéissance à la discipline commune de ces concepts ;

Par ces groupes eux-mêmes. Ceux-ci sont, en quelque sorte, le support *concret*, actif de ces concepts généraux.

Civilisation au sens abstrait. — Dans l'*abstrait*, une civilisation représente donc, d'abord, un ensemble d'*idées*, correspondant à toutes les activités de la vie humaine ; ces conceptions ont tendance à être *logiquement organisées*. D'autre part, cet ensemble de concepts, envisagé à un moment du temps, est né : il a eu son évolution tendant vers l'organisation et l'équilibre, vers le progres ou vers la décadence, la disparition, parfois totale, souvent par transformation.

Civilisation au sens concret. — Dans le *concret*, ces idées sont utilisées quotidiennement par un *peuple* qui en pratique la discipline sur une étendue plus ou moins vaste de la Terre. Ce peuple les a reçues à une certaine *date*, adoptées, modifiées, développées, transformées à la suite de péripéties multiples. Il les a portées en d'autres régions ou les a communiquées à d'autres peuples qu'il a, ainsi, plus ou moins annexés à sa civilisation.

L'analyse sépare bien les deux objectifs et, dans chacun d'eux, distingue la part *statique* et la part *évolutive* ; l'étude s'en poursuit, en général, parallèlement et simultanément.

Leurs limites.

Dans l'étude des civilisations, faut-il retenir seulement les données *communes à tous* ; certains éléments abstraits méritent-ils de l'être ? Quand ils sont rarement connus ou pratiqués. Certaines variétés ou classes dans un groupement n'en représentent pas tous les mêmes éléments ; tout au moins, elles ne les manifestent ni avec la même intégralité, ni avec la même intensité ; certaines individualités, dans la pratique de quelques éléments, restent soit en deça, soit en delà de la plupart de leurs frères en civilisation.

Civilisation au sens abstrait. — Dans la masse des idées directrices

qu'utilisent et réalisent nos activités, nombre d'entre elles représen tent, par exemple, des nuances du langage ou des détails minutieux de fabrication technique ou, encore, des variantes de contes populaires. Intéressent-elles l'ethnographie au même titre que les éléments d'importance évidente ? Oui. Car, sauf les concepts purement individuels, toutes les idées *communes*, du moment qu'elles règlent notre *activité*, doivent être notées en un bilan *complet*. Une variante, légère en apparence, peut provoquer un des *progrès* de cette civilisation ; demain, elle étendra son règne et prendra tout son prestige. Une coutume capitale ne fonctionne qu'avec la mise en œuvre d'idées rarement appliquées. Certes, l'ethnicien n'étudie pas les nuances du langage comme le grammairien ou les détails de la *technique* comme l'ingénieur ; il se place à un autre point de vue ; mais *aucune* idée directrice des actes de l'homme ne doit échapper à son analyse.

Civilisation au sens concret. — Dans un grand peuple, des groupements plus restreints, même d'un petit nombre d'individus, se forment en *variétés*, dépositaires ou déficitaires de quelques concepts.

Du moment que ces concepts figurent dans une civilisation et qu'ils sont nécessaires à son fonctionnement, fussent-ils pratiqués uniquement par un pontife ou un empereur et connus de rares initiés, ils doivent se classer au bilan de cette civilisation ; si, d'autre part, au sein de celle-ci, du moment qu'ils appliquent l'ensemble des idées communes qu'elle comporte, quelques groupes forment des variantes, ils doivent être décrits et expliqués.

II. — Leur classification.

A l'occasion de toutes sciences, il faut distinguer les études qui les composent soit entre elles, soit des études dépendant d'autres disciplines, et marquer entre elles, ou avec toutes études intéressées, leurs *relations* utiles.

Leurs catégories.

Les grandes études (physique, chimie, biologie, psychologie, etc.) qui s'occupent, sous tous ses aspects, d'une *catégorie* déterminée de faits ou d'entités comportent, généralement, les formes variées du travail intellectuel organisé : il en est ainsi des études ethniques, où apparaissent des études *spéculatives* et des études *pratiques*.

1° Etudes spéculatives. — On y distingue, ici comme dans d'autres domaines, des études *concrètes*, portant sur le particulier,

des études *scientifiques* portant sur le général, des études *philosophiques* reconstituant l'unité des connaissances.

a) Etudes *concrètes*. — Les phénomènes ethniques, comme les autres et, surtout, comme les phénomènes intéressant la vie et les sociétés, apparaissent distribués dans l'*espace* et dans le *temps*.

Une *géographie* ethnique constate, dans l'espace, l'existence des civilisations sur le globe, en détermine l'habitat, les limites et la correspondance avec les conditions géographiques qui les expliquent.

Une *histoire* ethnique suit, dans le temps, avec *dates* à l'appui, l'apparition, l'évolution, l'extension ou le recul des civilisations, de leurs éléments, des peuples qui en sont les agents, les circonstances qui rendent compréhensible leur évolution : histoire des civilisations et, à la fois, de la Civilisation.

b) Etudes *scientifiques*, portant sur le général. — Celles-ci, *abstraites*, aboutissent à des *généralités*, types ou lois. Soit dans la description : c'est l'ethnographie ; soit dans la causalité, avec des *lois* plus ou moins inflexibles, plus ou moins contingentes : c'est l'ethnologie.

L'*ethnographie* est l'analyse descriptive des civilisations, soit dans leurs *éléments abstraits* et leur évolution, soit dans les *groupements concrets* qui les réalisent. Des types, des généralités sont bien découverts, pour la *similitude*, en de multiples individus. Ces généralités, sont *organisées* en un ensemble qui, lui-même, est *commun* à tout un groupement ; tantôt, on établit cet ensemble *à un moment donné* ; tantôt, on l'établit à toutes les phases de son *évolution*.

L'*ethnologie* explique les causes qui ont provoqué, modifié ou détruit ces éléments ou ces groupements et, aussi, les effets que les uns et les autres ont eus sur les événements et le développement d'entités de toute nature : c'est, par la *similitude*, la recherche des *lois* ou généralités dans la *succession*.

Etudes fragmentaires ou mixtes. — Des appellations spéciales ont été données à des *parties* restreintes et déterminées de l'ethnographie et de l'ethnologie. On l'a fait à cause des difficultés accrues de leurs problèmes, de l'emploi de leurs méthodes, plus délicates. Elles offrent souvent cette autre particularité qu'elles participent à la fois de l'ethnographie ou de l'ethnologie et, plus souvent encore, d'autres ordres de connaissances. Par exemple :

L'*ethnogénie*, sorte d'embryologie ethnique, recherche les origines des civilisations ou de leurs éléments et des populations qui les ont acceptées ou développées. Elle les trouve « à la loupe » dans les limbes

obscurs des peuples *primitifs* ou dans la masse touffue et complexe de civilisations antérieures, dont une civilisation nouvelle s'est comme détachée.

La *survivance*, au contraire, retrouve, dans des civilisations nouvelles, transformées ou évoluées, les éléments mourants, métamorphosés, dégradés, devenus généralement inconscients dans leur objet, d'une civilisation plus ancienne.

La *psychologie* ethnique est une partie de la psychologie spéciale, étude des variétés diverses, permanentes ou accidentelles, de la mentalité humaine. Elle a pour objet la mentalité appropriée que crée, dans un peuple, la pratique continue des croyances, des habitudes caractérisant une civilisation.

c) Etudes *abstraites* tendant à l'unité. — Comme pour tous les phénomènes fondamentaux sur lesquels travaille l'intelligence, la recherche des généralités entraîne celle de l'unité des connaissances.

Des études de *philosophie* tendent donc à systématiser, non seulement ce qui intéresse l'ethnique elle-même, mais ses rapports avec les phénomènes et études d'autres genres ; nous comprenons, naturellement, dans ces dernières, les études pratiques que nous n'avons pas encore mentionnées.

Ainsi, au point de vue spéculatif, l'ethnique est un ensemble normal comportant l'histoire et la géographie des faits ethniques concrets, la science même des phénomènes ethniques, leur philosophie.

2° Etudes pratiques. — Comme dans toutes les grandes catégories de connaissances, des études *pratiques* complètent cet ensemble, puisque l'homme *agit* aussi bien sur les éléments d'une civilisation que sur ses représentants.

a) Un art *intégral* constitue l'*économie* ethnique. Celle-ci comporte la systématisation de tous les efforts par lesquels les hommes cherchent à transformer les civilisations ou leurs éléments et les peuples qui les représentent.

b) Des arts ethniques portent sur une partie *spécialisée*. Comme tous les arts, ils se définissent selon qu'ils se fondent sur la matière qu'ils utilisent, l'objet qu'ils recherchent, les moyens qu'ils emploient. Donc :

— des arts travaillant la *matière* ethnique : un certain nombre d'arts psychiques ou sociaux ouvrent un chapitre spécial quand ils ont à envisager, dans la matière de leur travail, les phénomènes ou les entités ethniques ; ainsi la pédagogie ethnique ;

— des études *normatives* précisent l'*objectif* des arts ethniques.

L'*ethnodicée* représente, par exemple, l'étude *normative* essentielle de ce travaux pratiques : elle établit la valeur, respective ou absolue, des civilisations et de leurs éléments. *Absolue*, par rapport à la nature même de l'homme ; *respective*, en considération des civilisations antérieures ou étrangères, du milieu, des circonstances ;

— des études *techniques* se définissent par les *moyens* qu'emploient ces arts. Témoins la politique ethnique, la colonisation.

Aujourd'hui, l'ensemble des études ethniques est solidement constitué ; ses parties sont, en outre, nettement déterminées, en harmonie avec les cadres de toutes les grandes études.

Leur place dans la classification des sciences.

Cette classification interne des études ethniques entre elles et l'établissement de leurs relations mutuelles se complète par la fixation de la place de l'ethnique dans la classification générale des sciences — ou, plus exactement, des études organisées — et de ses relations avec toutes autres disciplines.

Aucune difficulté pour leurs rapports avec les connaissances autres que celles de l'homme. Au contraire, confusion persistante avec les études portant sur l'être humain.

En *fait*, elles ont dû, par exemple, être distinguées de l'anthropologie qui les englobait ; puis de l'histoire et de la géographie qui les annexaient ; tout en gardant, avec l'une et les autres, des relations précises.

En *principe*, elles restent surtout *apparentées*, quoique nettement séparées, d'une part, avec la psychologie qui les précède dans la hiérarchie des sciences et la sociologie qui les suit et, d'autre part, avec les études pratiques dérivant de ces deux catégories et dont on établit les relations parallèlement.

a) l'*anthropologie*, fraction de la biologie humaine, étudie des faits biologiques dans l'homme ; elle détermine les caractères *somatiques* des peuples, en constitue des *races*, au sens strict du mot. Sans doute certains signes physiques, comme les modifications volontaires du crâne, de la dentition, le tatouage, sont effets de coutumes ethniques ; sans doute, plus important encore est, parfois, le parallélisme dans l'évolution d'une ou de plusieurs races et d'une ou de plusieurs civilisations ; mais, anthropologie et ethnique sont aussi différentes de *nature* que de *méthodes*.

b) la *psychologie*, qui étudie le mental chez l'homme, fournit aux

études ethniques une base puissante, expliquant comment se forment et jouent les concepts dans l'intelligence humaine, les coutumes dans son activité, les sentiments complexes dans sa sensibilité. Elle n'en est pas moins clairement séparée.

Un contact est plus étroit : la *psychologie des peuples* examine les caractères spéciaux de toutes les collectivités humaines (familiales, professionnelles, civiques, religieuses, ethniques, etc.) présentant, soit par leurs qualités, soit par leur contenu, des *diversités* intéressantes en elles-mêmes et, aussi, parce qu'elles influent sur la civilisation de ces peuples ou qu'elles sont influencées par celle-ci. Elle comporte donc nécessairement la psychologie des groupes ethniques et oblige l'ethnique à recourir souvent à ses explications,

c) de la *sociologie*, les études ethniques se rapprochent en ce double sens que, si la sociologie étudie des faits *extérieurs* à l'homme, ceux-ci sont directement provoqués par les concepts qui composent sa civilisation et que, d'autre part, ils réagissent sur le fonctionnement et la transformation de celle-ci,

d) les *arts* qui appliquent les données de la biologie, de la psychologie, de la sociologie humaines, ont également, chacun, leurs chapitres ethniques : les diverses civilisations, en effet, influent profondément sur toutes les catégories des actions des hommes, étudiées par l'un ou l'autre de ces arts ou en ayant été influencées.

Claires et *définitives* sont ces données pour les adeptes scientifiques des études ethniques. Elles ne le sont pas encore avec fermeté pour l'opinion cultivée ni, même, pour nombre de savants pratiquant d'autres disciplines. Pourtant, depuis nos conversations avec le Dr Hervé, le progrès, lent, a marché d'un pas sûr. Une entente internationale sur le vocabulaire scientifique serait encore difficile à établir ; elle pourrait l'être aujourd'hui. Le vocabulaire qui en sortirait augmenterait prodigieusement l'efficacité des recherches ethniques et des disciplines voisines. C'était un vœu dont M. Hervé m'a conseillé souvent la réalisation. Il me l'écrivit encore quand, au cours de l'Exposition coloniale, l'Institut international d'Anthropologie tint son congrès à Paris. L'ampleur et la difficulté d'un travail complet de ce genre ne m'ont pas permis d'utiliser encore, à cet effet, les documents déjà nombreux que j'ai réunis. En hommage à sa mémoire, je voudrais que le temps me permît de donner, un jour prochain, satisfaction à son vœu clairvoyant.



ANTHROPOLOGIE ET MUTATIONS

Par le Professeur Charles FRAIPONT (Liège).

A la mémoire de mon cher ami Hervé, l'un des maîtres qui me firent aimer l'Ecole d'Anthropologie de Paris parce qu'il sut joindre à la science de l'homme l'exquise finesse du vrai Français.

C. F.

Tout en reconnaissant l'immense apoint apporté aux sciences biologiques par les généticiens et leurs fécondes recherches sur les mutations, j'ai à diverses reprises et en particulier dans les brochures déjà publiées ou en voie de publication et en collaboration avec le Dr Suzanne Leclercq, à la Bibliothèque des Actualités scientifiques et industrielles, tenté de réagir contre les abus de la théorie mutationiste (1).

Après mon savant collègue Anthony (2) j'ai tenté de montrer le danger de faire appel à des théories non basées sur la causalité, j'ai tenté de défendre par des arguments paléontologiques la thèse adaptationiste seule logique et explicative de l'origine des espèces, du transformisme, enfin j'ai montré l'inanité des expériences tentées pour controuver l'hérédité des caractères acquis.

La conception mutationiste est spécialement opposée à tout ce que nous croyons savoir relativement aux origines de l'homme. Le précis d'Anthropologie de Hovelacque et Hervé, bâti en quelque sorte sur l'œuvre admirable de Broca et des maîtres de l'Ecole d'Anthropologie de Paris concluait dès avant 1887 que les caractères qui distinguent l'homme de l'animal sont d'abord la station verticale d'où dépend sa supériorité anatomique puis le développement hors ligne du cerveau d'où résulte sa suprématie intellectuelle (3).

L'étude détaillée de l'anatomie comparée des Primates amenait déjà Hovelacque et Hervé à attribuer chacun des caractères spéciaux

de l'anatomie humaine à une adaptation à la station verticale et l'étude des hommes vivants et fossiles tend à montrer de plus en plus l'exactitude de cette conception explicative et logique des faits que rien encore n'est venu détruire ni même entamer.

Mon compatriote Georges Leboucq, déclarait en 1929 dans un travail sur le rapport entre le poids et la surface de l'hémisphère cérébral chez l'homme et les singes : « Si l'on parvient à démontrer que la grandeur insolite du cerveau est le résultat de la station verticale, au même titre que tous les autres caractères humains, il suffira de dire : l'homme est un primate adapté à la station verticale (4). »

J'ai tenté en 1931 dans un mémoire des Archives de l'Institut de Paléontologie humaine sur l'évolution cérébrale des Primates et en particulier des Hominiens, de montrer que le développement cérébral des Hominiens était corrélatif à l'adaptation à la station verticale, que le passage du quadrupède terricole au Primate arboricole puis la descente de l'arbre et l'évolution du primate arboricole à l'Hominien terricole et bipède expliquaient logiquement que l'évolution cérébrale ne pouvait être que ce qu'elle fut et que l'intelligence humaine dans ce qu'elle a de plus parfait dépendait exclusivement en dernière analyse de notre qualité de bipèdes à station redressée (5).

Nul n'a songé depuis la sortie de presse de mon mémoire à contredire mes conclusions tant les anthropologistes comme les paléontologues restent convaincus de la nécessité d'une théorie explicative, de la seule théorie explicative, celle de Lamarck. Sans doute, il serait absurde d'être aujourd'hui exclusivement et totalement Lamarckien, sans doute devons-nous admettre, comme je l'ai maintes fois défendu que l'évolution est une propriété de la matière vivante, mais pas plus que la cellule œuf n'évolue pour donner un descendant semblable au parent si elle ne se trouve dans des conditions biologiques déterminées, l'être vivant ne pourra évoluer que sous l'influence de facteurs externes et internes qui sont ce que nous appelons les causes de l'évolution. Ces causes sont multiples.

Il est hors de doute aujourd'hui qu'un caractère quelconque, acquis de quelque manière que ce soit n'est pas capable *a priori* de devenir un caractère héréditaire.

L'une des premières données nouvelles qu'il nous est permis de tirer de l'œuvre des mutationistes c'est que seuls seront héréditaires des caractères acquis de telle façon qu'il y ait un retentissement sur les cellules sexuelles porteuses des hérédités.

Mais point n'est besoin pour agir sur les cellules sexuelles de les atteindre directement et l'on conçoit parfaitement une action pro-

duite sur elles par le truchement des sécrétions internes influencées sous l'action lente du milieu et d'une lente adaptation imposée par des conditions de vie nouvelles et continues.

N'avons-nous pas vu d'infimes quantités d'hormone mâle extraites de l'urine humaine produire chez des Galinacées femelles les caractères externes du mâle de la même espèce, ne voyons-nous pas l'injection à des lapines de l'une des hormones femelles, la foliculine extraite de l'urine des femmes enceintes empêcher par son excès la nidification de l'œuf tout en produisant des réactions de fausse grossesse, ne savons-nous pas aujourd'hui quelle vitamine est nécessaire à l'assimilation du carbonate calcique et que cette assimilation rendue impossible à défaut de cette vitamine le rachitisme se produit fatalement. Nous connaissons très peu de choses encore du physico-chimisme qu'est la vie mais ce que nous en connaissons suffit à nous faire comprendre comment de lentes modifications du soma sous la lente action du milieu peut et doit s'accompagner de modifications du chimisme de l'être modifié, chimisme capable de retentir sur les cellules sexuelles ou sur les éléments de celles-ci qui président à l'hérédité. Tous les caractères acquis ne sont pas héréditaires mais certains seulement le sont, ceux-là précisément qui ne s'acquièrent pas brutalement par quelque traumatisme expérimental de laboratoire, ceux-là qui s'acquièrent lentement au cours des périodes géologiques sous l'action continue du milieu.

Nous parlions il y a un moment de cette vitamine qui chez les vertébrés est nécessaire à l'assimilation du carbonate calcique, on a reconnu que cette vitamine se produisait sous l'influence des rayons ultra-violets ce qui fit comprendre en même temps l'influence heureuse de l'insolation pour les enfants rachitiques. Voici donc l'un des phénomènes primordiaux de l'assimilation soumis, à défaut de médication à base de cette vitamine, à l'influence du milieu extérieur.

Pourquoi nier alors la possibilité du retentissement produit par les facteurs externes d'une adaptation sur les produits sexuels porteurs des hérédités ? Sans doute, et j'ai dit ailleurs pourquoi, n'avons-nous pas d'expériences de laboratoire qui nous prouvent l'hérédité des caractères acquis mais dans la nature actuelle elle-même nous pouvons apercevoir dans une espèce déterminée la corrélation entre le mode de vie et des caractères du soma.

Le Dr Suzanne Leclercq, dans son travail sur la courbure fémorale montrait que *Gorilla gorilla beringei*, variété adaptée à la vie terricole dans la région des volcans, dépourvue d'arbres et surtout plus marcheuse que grimpeuse avait le fémur relativement très courbe (indice

de courbure 36,5) et se rapprochait par ce caractère de *Homo neanderthalensis* dont l'indice moyen est 42,5. Au contraire la moyenne de l'indice de courbure des Gorilles arboricoles est de 17,5 pour *Gorilla gorilla* et *Gorilla graueri* dont le fémur est relativement très droit plus courbe certes que celui des Orangs essentiellement grimpeurs, moins que celui des Chimpanzés toujours plus marcheurs que grimpeurs dès l'âge adulte (6).

Le croquis ci-après, que j'emprunte à Schultz (7), montre combien corrélativement le pied de *Gorilla beringei* s'est, si l'on peut dire humanisé, en même temps que cette variété s'adaptait à une existence terricole, combien au contraire le pied du Gorille grimpeur rappelle davantage celui du Chimpanzé ou de l'Orang.



De gauche à droite nous avons l'Orang, le Chimpanzé, *Gorilla gorilla, Gorilla beringei* et l'Homme.

L'évolution du pied a dépassé chez *G. beringei* celle du fémur et c'est fort naturel dans l'explication basée sur l'adaptation. Le fémur du gorille marcheur n'est pas aussi courbé que celui de *Homo neanderthalensis* à station bipède fléchie, car il se sert encore dans la marche du dos des doigts et de la main. Son pied au contraire est bien plus humain que celui du Chimpanzé très marcheur déjà mais qui grimpe encore alors que *G. beringei* grimpe aussi rarement que marchent les Gibbons.

En dehors de l'adaptation ces faits et mille autres restent sans explication possible, le mutationisme n'explique rien, il conduit fatalement au finalisme métaphysique.

Nous pensons donc que c'est l'adaptation qui constitue *l'un des facteurs essentiels* de l'évolution et nous considérons avec toutes les meilleures raisons explicatives possibles que les diverses espèces d'Hominiens connues diffèrent par des caractères dépendant de l'adaptation : *Pithecanthropus, Homo heidelbergensis, Homo nean-*

derthalensis, Homo sapiens, en un mot que l'adaptation est un facteur fondamental de l'origine des espèces.

Nous pouvons dire que la totalité des caractères spécifiques qui séparent l'Homme des autres Primates s'expliquent par une lente adaptation à la station verticale. Mais il est des caractères qui ne sont ni zoologiques ni spécifiques et parmi ceux-ci la plupart des caractères dits anthropologiques, caractères héréditaires certes, qui semblent soumis aux lois de Mendel, caractères tels que la couleur de la peau, des yeux, des cheveux, l'indice céphalique, nasal, orbitaire et cent autres, caractères dont la causalité nous échappe, qui ne semblent dépendre ni du milieu ni d'une adaptation actuellement compréhensible. Ces caractères là, contrairement aux caractères spécifiques semblent par définition même ressembler étrangement aux caractères produits par les mutations « brusques, imprévisibles, sans intermédiaire avec le type normal de l'espèce, rares, sans relation évidente avec une influence extérieure, s'héritant suivant des règles précises, ayant leur siège dans certaines parties du noyau des cellules germinales (8) ».

Peut-être pourrions-nous, dans l'état actuel de nos connaissances attribuer à des mutations les races ou variétés humaines qui forment le complexe de tout ce que, vivant ou fossile, nous appelons *Homo sapiens*. Nous ne répugnons nullement à admettre un ou plusieurs prototypes d'*Homo sapiens* à caractères collectifs peu accentués des diverses races ou de quelques races vivantes et fossiles, prototypes chez lesquels des mutations auraient par accentuation de caractères seulement ébauchés produit les races à caractères tranchés que nous décrivons aujourd'hui sans les expliquer. Cela peut-être nous pouvons l'admettre au moins provisoirement parce que ces variations ne semblent pas s'écarter considérablement des mutations naturelles ou expérimentales, contrôlées par les spécialistes mais nous nous refusons absolument à suivre le Dr Guyenot qui tente d'attribuer à des mutations l'origine de la mâchoire humaine ; nous préférons admettre avec Grégory l'explication causale et logique de sa lente évolution adaptatrice qui nous conduit de l'Ostracoderme agnathe ordovicien à l'homme actuel en quelques cinq cent millions d'années. Le récent travail de mes amis Boule et Vallois sur l'Homme fossile d'Asselar tend à montrer que les races actuelles à caractères nettement tranchés sont inconnues à l'état fossile, tels les vrais Nègres, les vrais Boschimans et qu'au contraire les fossiles humains d'*Homo sapiens* nous présentent des caractères collectifs de Nègres et d'Europoïdes comme les Ethiopiens actuels, de Boschimans et de Nègres comme les

Hottentots et les Bantous actuels. Les Négroïdes de Grimaldi ont des caractères Nègres et Cro-Magnonoïdes, le fossile d'Asselar semble intermédiaire entre le complexe Hottentot-Boschiman et les Grimaldiens, le crâne de Boskop est un protoboshiman cromagnonoïde, on retrouve même des préboshimans-australoïdes.

Les races que nous sommes accoutumés à considérer aujourd'hui comme des produits de métissage : Hottentots, Bantous, etc. seraient plus proches des stocks ancestraux que les races bien tranchées comme les Nègres soudanais ou les Boshimans (9).

Nos races actuelles aux caractères les plus tranchés seraient dues aux variations extrêmes d'un même stock à caractères collectifs, répandu sur une très vaste portion du globe, chacune ayant peut-être évolué sur place par une série de mutations, peut-être et sans qu'il soit besoin de faire intervenir les multiples migrations et les croisements complexes auxquels nous avons l'habitude de recourir parce que nous avons trop souvent encore le défaut d'étudier l'Homme autre ment que nous étudierions un animal quelconque (10). Je ne puis dans cet article approfondir d'aucune façon les données que je viens à peine d'effleurer et il me faut bien renvoyer les lecteurs aux mémoires plus étendus qui ont été publiés sur ces questions.

Nous en sommes arrivés aujourd'hui à concevoir que l'évolution ne peut s'expliquer par une seule théorie aussi séduisante qu'elle puisse paraître. Il semble qu'il y a du vrai dans toutes les théories de l'évolution et que l'on doit retenir quelque chose de chacune.

Mais, et c'est là le but de ce petit travail, la doctrine de Lamarck, sur laquelle on peut dire que s'échafauda l'enseignement de tous les maîtres de l'Ecole d'Anthropologie de Paris et en particulier l'œuvre de Hervé, la doctrine de Lamarck reste en dépit des attaques dirigées contre elle, la base solide, explicative et satisfaisante de l'Anthropologie transformiste. Certes on peut y ajouter des notions nouvelles, en éloigner des points douteux mais le fond même de la science de l'homme reste celui que bâtirent Broca et ses successeurs.

Bibliographie.

1. L'évolution. Adaptations et Mutations.

I. Berceaux et Migrations, par Charles Fraipont et Suzanne Leclercq (Actualités scient. et industr., XLVII, Paris, Hermann, 1932).

II. Position du problème, par Charles Fraipont (*Ibidem*, XLVIII) (à continuer).

2. De la valeur en tant que théories des théories de l'Evolution, par R. ANTHONY (Arch. Mus. Hist. Nat., 6e sér., t. VI. Paris, Masson, 1930).
3. Précis d'anthropologie, par HOVELACQUE et HERVÉ (Bibliothèque anthropologique, Delahaye et Lecrosnier. Paris, 1887).
4. Le rapport entre le poids et la surface de l'hémisphère cérébral chez l'Homme et les Singes, par G. LEBOUCQ (Mém. Acad. Roy. de Belgique, classe des Sciences, 2e sér., in-8o, t. X. Bruxelles, 1929).
5. L'évolution cérébrale des Primates et en particulier des Hominiens, par Ch. FRAIPONT (Arch. Inst. Pal. Hum. Mém. 8. Paris, Masson, 1931).
— L'intelligence humaine et la loi de corrélation des organes, par C. FRAIPONT (Soc. royale des Sciences, 3e série, t. XVI. Liège, 1931).
6. La courbure fémorale. Contribution à l'étude de l'évolution des Mammifères et en particulier des Primates, par S. LECLERCQ (Trav. lab. Paléont. et Anthr. univ. de Liège. Liège, 1927).
7. La croissance fœtale chez l'Homme et autres Primates, par A. SCHULTZ (Bull. Soc. d'Etudes des formes humaines, t. 5. Paris, 1927).
8. L'Hérédité des caractères acquis, par CUÉNOT (in Hérédités et Races. Lyon, 1931).
9. L'Homme fossile d'Asselar, par M. BOULE et H. VALLOIS (Arch. Inst. Pal. Hum. Mém. 9. Paris, Masson, 1932).
10. Caractères collectifs, métissages et Paléontologie humaine, par C. FRAIPONT (Ann. Soc. géol. de Belgique, t. LV. Bull. 10. Liège, 1932).



RACE ET CONSTITUTION

Par le Dr GEORGE MONTANDON

Suppléant à la chaire d'Ethnologie de l'Ecole d'Anthropologie (1)

En présence des propriétés somatiques susceptibles de caractériser un individu, nous avons à nous demander si ces propriétés et les modalités de leur transmission concourent à créer un sujet embrigadé dans un des grands groupes que forment les races, ou bien si elles ne font que conférer au sujet une individualité l'éloignant ou le rapprochant, plus ou moins, des autres sujets, si elles sont, en d'autres termes, simplement caractéristiques de sa constitution.

Poussé à ses limites extrêmes, le problème revient à poser cette question : Y a-t-il des races ou n'y a-t-il que des constitutions individuelles ? ou bien y a-t-il et des races et des constitutions ?

Depuis que la question des types constitutionnels a été déclanchée en anthropologie par un groupe d'anthropologues français, SIGAUD, CHAILLOU, MAC-AULIFFE et THOORIS, le problème a donné lieu à une littérature énorme, et le débat, surtout dans les organes d'au delà de la frontière, n'est pas près de s'apaiser.

Disons tout de suite que nous arriverons, quant à ce problème « race et constitution » à une conclusion, à une conclusion précise, géométriquement précise. Mais auparavant, pour l'éclaircissement du problème, il faut mentionner les principales des vues divergentes et tâtonnantes manifestées jusqu'à ce jour.

Les opinions émises peuvent se ramener à trois tendances. Pour l'exposé de ces opinions, il faut se servir des termes de phénotype et de génotype, le *phénotype* étant l'individu tel qu'il apparaît aux yeux, et le *génotype* le type essentiel, souvent caché, tel qu'il est dû aux gènes ou facteurs héréditaires.

1. Corps de la 1re leçon donnée le 7 novembre 1932, après un exposé de l'œuvre de Georges Hervé, qui avait désigné l'auteur comme son suppléant.

La *première opinion*, représentée par BAUER, TANDLER (tous deux à Vienne), avec quelques modifications qualificatives par JANKOWSKY (de Breslau), ainsi que par la majorité des auteurs, veut que la constitution corresponde au génotype, à l'ensemble donc des caractères héréditaires. Ce qui reste dans le phénotype, après défalcation du génotype, c'est la *condition* ou le *paratype*, dû à la péristase, c'est-à-dire au milieu, même si l'on admet que le paratype n'est pas tout à fait indépendant du génotype et que les caractères du paratype réagissent diversement au milieu selon le génotype. (Le milieu s'entend dès la formation du germe, et les hormones, produit de la sécrétion interne, influeraient principalement sur le paratype.) Cette première opinion peut être grossièrement exprimée par l'équation :

CONSTITUTION = PHÉNOTYPE moins PARATYPE = GÉNOTYPE

Comme l'élément racial, tel que nous le comprenons, est avant tout héréditaire ou n'existe pas, comme cette équation assimile la constitution au génotype, elle supprime en somme l'élément racial ou l'englobe dans la constitution.

Au contraire de ce qui vient d'être exposé, la *seconde opinion*, représentée principalement par Eugène FISCHER (de Berlin-Dahlem), veut que la constitution soit le paratype. Pour cet auteur, le paratype est individuel, dû à la péristase, tandis que le génotype est le principe héréditaire, producteur du genre, de l'espèce, de la race. Cette manière de voir, qui offre la supériorité de considérer aussi bien l'élément racial que l'élément constitutionnel, donne donc comme équation :

CONSTITUTION = PHÉNOTYPE moins GÉNOTYPE = PARATYPE

Pour la *troisième opinion* enfin, représentée en particulier par SALLER (de Goettingue), la constitution, c'est le phénotype, ce qui donne l'équation :

CONSTITUTION = GÉNOTYPE plus PARATYPE = PHÉNOTYPE

A la vérité, l'auteur en question ne s'exprime pas par cette équation, mais c'est à elle, posée comparativement aux deux premières, qu'aboutit cette manière de voir. En effet, il existe pour cet auteur deux génotypes, l'un interne, principe héréditaire non influencé par le milieu, et un autre génotype, masse héréditaire influencée par le

milieu, englobant pour ainsi dire le premier génotype et devenant lui-même phénotype ou constitution. Sa manière de voir serait peut-être plus exactement traduite par la formule (les mots étant remplacés par leur initiale) : $C = G + g_p = PH$.

Remarquons que l'effort à exprimer la complexité du problème par l'imbrication des principes en cause, est affaibli par l'utilisation de deux génotypes, dont la distinction n'est pas clairement concevable ou est insuffisante.

Le schématisme, l'artificialité pourrait-on dire, de chacune de ces formules, éclate aux yeux. Aussi plusieurs constitutionnistes se bornent-ils à la *morphologie*, c'est-à-dire à l'interprétation de la constitution par les lignes extérieures, morphologie se concrétisant par l'établissement de types constitutionnels. Le nombre des types constitutionnels varie suivant les auteurs. La première proposition, de Sigaud, en établissait 4 ; ils sont ici si connus que c'est presqu'inutile de les énumérer : types respiratoire, digestif, musculaire et cérébral. D'autres morphologistes, comme Galant (gynécologue à Moscou, qui se spécialise dans la morphologie de la femme), ont augmenté ce nombre jusqu'à 7, mais la majorité d'entre eux admettent soit 2 types, extrêmes, qui se peuvent qualifier d'élancé et de trapu, soit 3 types, à savoir deux extrêmes et un moyen.

Cependant la morphologie, pour des auteurs tels que Bounak (de Moscou), n'est que la représentation extérieure d'une constitution avant tout *physiologique*, constitution se manifestant de façon principale dans le tonus musculaire ainsi que dans le développement du tissu adipeux, et donnant lieu aux types tonique et nutritif, purs ou combinés selon 9 degrès. D'autres auteurs, dans l'établissement des types constitutionnels, seront guidés par un principe de physiologie purement nutritive, ou de zootechnie, ou de psychologie, ou — ce fut même le point de vue de départ — de pathologie. Ainsi, selon, dirions-nous, le tempérament des auteurs, on obtient des nomenclatures différentes, qui néanmoins se laissent toutes ramener à 4, 3 ou 2 types, à 4 types par adjonction d'un type spécial aux 3 types réguliers, à 2 types par suppression du moyen des 3 types réguliers. La correspondance des divers points de vue peut être établie par le tableau suivant qui, d'ailleurs, est loin de mentionner toutes les expressions usitées :

Tableau des types constitutionnels généralement proposés.

Principe	Un type extrême	Type moyen	L'autre type extrême	Type spécial
de pathologie :	asthénique	normal	pléthorique	infantile
de morphologie locale :	respiratoire	musculaire	digestif	cérébral
de morphologie générale :	élancé	moyen	trapu	
de physiologie générale :	tonique	moyen	nutritif	
de physiologie nutritive :	carnivore	omnivore	herbivore	
de zootechnie :	à lait	à travail	à viande	
de psychologie :	sensitif	actif	végétatif	

Les deux types capitaux restent les types élancé ou leptosome et trapu ou eurysome et leur formation a été mise, pour une bonne part, sur le compte de *l'action des hormones*. Le type leptosome serait dû à une hyperfonction de la glande thyroïde et de la glande hypophysaire, ainsi qu'à une hypofonction de la glande germinale, tandis que le type eurysome serait dû à une hypofonction de la glande thyroïde ainsi qu'à une hyperfonction de la germinale et de la glande surrénale.

Quant à la fréquence des types constitutionnels *purs*, il en est de même que des types raciaux purs : ils sont rares. Pour un type caractérisé, on rencontre quantité d'intermédiaires à tous les degrés.

* * *

Comment maintenant se comporte la notion de constitution par rapport à d'autres notions nécessaires en anthropologie, telles que l'espèce, la race, le sexe et l'âge ?

Quelques auteurs veulent parler d'une constitution *de l'espèce.* Cette prétention est illégitime. La constitution a une marge de battement à l'intérieur de la cellule zoologique que forme l'espèce ; les caractères que nous voyons dans l'espèce sans tenir compte de ses subdivisions, doivent être considérés comme purement spécifiques, d'origine génétique. Si l'on reconnaissait une constitution à l'espèce, il n'y aurait pas de raison d'en dénier au genre, à la famille, et, plus haut dans la taxonomie, jusqu'à l'embranchement. Parler d'une cons-

titution de l'espèce ne nous paraîtrait légitime que si l'on admettait, comme le veulent certains, que l'espèce, de même que l'individu, passe par des stades de jeunesse, d'âge adulte et de vieillesse. Mais cette représentation d'une courbe de la vie de l'espèce est du domaine de l'hypothèse et le paléontologiste ne saurait en général faire correspondre les variétés d'une espèce à ses stades supposés de jeunesse, d'âge adulte et de vieillesse.

Nous en dirons de même en ce qui concerne *la race*. L'individu se fait remarquer par sa constitution et par son type racial, mais il n'y a pas une constitution de la race. Certes, toutes les races ne présentent pas avec une même netteté ou à un même degré les divers types constitutionnels. Un constitutionniste comme WEIDENREICH (de Francfort) constate que parmi les Amérindiens, connus d'ailleurs pour leur polymorphisme, la détermination des types constitutionnels est plus difficile que dans tout autre groupe racial. D'autre part, le type élancé ou leptosome est rare parmi les Nègres, encore plus rare parmi les Pygmoïdes, tandis que les Bahima ou Batoussi des grands lacs africains, qui sont des Méditerranéens mâtinés de sang noir, appartiennent au contraire au type leptosome. Mais, si certains groupes raciaux vont de pair avec telle constitution, cela ne veut pas dire que toute race soit caractérisée par un type constitutionnel ; cela n'est en effet pas le cas de la majorité des races de l'Europe, de l'Asie et de l'Océanie.

Le rapport de la constitution à la race faisant l'objet de toute cette leçon, nous ne voulons ajouter ici que ceci, relativement à la négation qui a été tentée de la race, au profit de la seule constitution. Cette tentative a été le fait de l'extrême avant-garde du flot constitutionniste à marée montante. Aujourd'hui, la notion de race est admise même par la majorité des constitutionnistes. C'est même la compénétration des deux notions, rendue manifeste par chaque analyse anthropologique, qui restera à la base de leur inextricabilité tant que leur position réciproque sera conçue selon le schéma de formules semblables à celles susmentionnées. La solution qui nous paraît rationnelle sera présentée tout à l'heure.

Le rapport des types constitutionnels *au sexe* est différent suivant les auteurs. Ceux-ci se groupent autour de trois opinions. Pour les premiers, les types constitutionnels ne se laissent nettement constater que dans le sexe masculin. Pour les deuxièmes, à savoir pour la majorité des auteurs, les types se laissent reconnaître dans les deux sexes. Pour les troisièmes enfin, les types se laissent reconnaître dans les

deux sexes, mais à condition qu'on augmente leur nombre, selon, par exemple, la proposition de GALANT avec ses 7 types.

Nous remarquerons tout de suite que les rapports entre le sexe et la race ne sont pas non plus établis de façon généralement reconnue. Il est certes juste que la race manifeste son empreinte, d'ailleurs de façon différente, dans l'un et l'autre sexes, mais on est étonné de voir SALLER protester contre la notion d'une meilleure représentation par un des sexes de la caractéristique raciale. Sans doute, une pareille notion ne doit pas être émise pour l'ensemble des races et si le sexe féminin n'est souvent pas pris en considération pour la détermination des caractères de race, c'est pour des raisons d'opportunité, d'habitude, ou parce que, tout de même, certains caractères, pour bien marqués qu'ils soient, sont, chez la femme plus facilement que chez l'homme, recouverts par les signes sexuels. Mais il est, de plus, certain que chez divers groupes raciaux, peut-être en particulier chez ceux qui touchent à l'élément mongoloïde, la caractéristique raciale de chaque sexe n'est pas identique pour la moyenne. Des auteurs qui se sont occupés des Lapons ont constaté un mongoloïdisme plus fort chez les femmes que chez les hommes et nous avons fait exactement la même observation chez les Aïnou, ainsi qu'en témoignent, dès le premier coup d'œil, les portraits publiés d'hommes et de femmes de cette peuplade. Il est, d'autre part, certains groupements raciaux dont l'ensemble des caractères est plus masculin ou plus féminin ; ainsi, les caractères masculins sont comme exagérés dans le crâne australien et les caractères féminins sont comme simulés dans le crâne nègre d'Afrique, ce qui signifie qu'on aura plus facilement tendance à faire d'un crâne australien de sexe inconnu un crâne masculin et d'un crâne nègre de sexe inconnu un crâne féminin.

Personnellement, nous estimons qu'un type constitutionnel ou un type racial doivent être établis, en tant que donnée de base, pour le seul sexe masculin, que si l'on veut tenir compte des caractères féminins, il faut alors soit établir des types féminins correspondants aux types masculins, soit indiquer en quelques traits ce qui sépare le type féminin du type masculin correspondant. De façon générale, on peut dire que le type constitutionnel de la femme est plus fréquemment eurysome que chez l'homme, l'homme ayant tendance à manifester un plus fort développement du système osseux, et la femme un plus fort développement du système adipeux. Cette différence est en partie mise sur le compte de la sécrétion interne, mais on remarquera que les différences sexuelles sont déjà marquées avant le temps de la sécrétion interne de l'adulte.

En ce qui concerne *l'âge*, Matiegka (de Prague) a établi, avec un grand raffinement, une discrimination entre différentes sortes d'âges :

1° l'âge chronologique, s'exprimant en années, jours et heures ;

2° l'âge somatique, se subdivisant en :

a) âge anatomique, déterminé par le système osseux (par le crâne et les os du carpe en particulier) ;

b) âge morphologique, déterminé par la stature et le poids ;

c) âge physiologique, déterminé par la maturité sexuelle, en rapport donc avec la sécrétion interne ;

3° l'âge intellectuel, déterminé par des tests ;

4° l'âge pédagogique, déterminé par l'avancement des enfants à l'école.

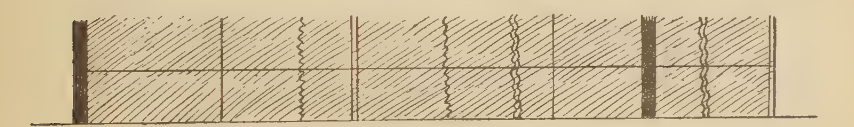
C'est l'âge somatique qui nous importe avant tout et l'on peut dire que, pour l'établissement d'un type constitutionnel, il a, en somme, plus d'importance que pour l'établissement d'un type racial. En effet, et surtout dans une détermination de types constitutionnels suivant Bounak, les parties molles ont plus d'importance pour la constitution que pour le type racial et on sait que les parties molles peuvent fortement varier selon l'âge, plus que les caractères cutanés et osseux d'importance prédominante pour la détermination de la race.

Cela pourrait vouloir dire que la race, considérée à un moment donné, a quelque chose de plus stable que la constitution, et la ténacité, l'entêtement de la race se manifeste d'une façon particulièrement nette par les observations chez le fœtus, ainsi que l'ont principalement démontré celles d'Adolphe Schultz (de Baltimore) sur des fœtus de Nègres et de Blancs. Un premier fait est la plus grande marge de battement, pour tous les caractères, chez le fœtus, par rapport à l'adulte. Ainsi, tandis qu'une paume large de la main peut sembler devoir être due à un travail pénible, le fœtus révèle une beaucoup plus grande variabilité que l'adulte dans le rapport de la largeur à la longueur de la main. Ensuite et surtout, tandis que les caractères constitutionnels ne sont pas encore, dans leur majorité, définissables chez le fœtus, presque tous les caractères raciaux se révèlent déjà ; le fœtus de Nègre, par rapport au fœtus de Blanc, présente une stature plus grande, des hanches plus étroites, un avant-bras plus long, un calcanéum plus proéminent, un nez plus large, des lèvres plus épaisses, etc.

* * *

Et nous voici tout naturellement arrivé au moment où il s'agit d'exécuter la promesse donnée de faire une proposition précise quant à la position respective des notions de race et de constitution. Pour être géométriquement clair, nous recourrons tout d'abord à des schémas.

Traçons un premier graphique. Voici la surface terrestre et, en grisé, la masse humaine qui la recouvre. Quelqu'un demande : « Veuillez diviser cette masse humaine en ses groupes raciaux » (admettons-en 5 : Pygmoïdes, Australoïdes, Noirs, Jaunes, Blancs) ! Nous traçons donc des traits verticaux aux extrémités de chaque aire d'un groupe racial (les traits étant dessinés différemment pour chaque aire vu le chevauchement des aires supposé — et correspondant d'ailleurs à la réalité). Mais un autre spectateur se lève : « Peu m'importent les races, dit-il, veuillez grouper les individus que nous avons devant nous selon le sexe » ! Si les individus du schéma étaient sur un seul rang, nous n'aurions qu'à commander aux individus du sexe masculin : « En avant, deux pas, marche » ! et regardant la masse de profil, au lieu d'avoir des groupes raciaux devant nous, nous ne distinguerions plus que deux rangs distincts par le sexe. Sur le schéma, la séparation en deux rangs est figurée par une ligne horizontale coupant toute la masse raciale.

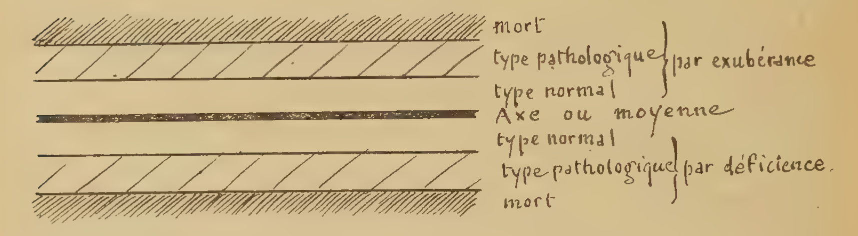


Graphique I. — Différence de perspective des notions de race et de constitution.
En grisé, la masse humaine.
Divisions verticales : divisions raciales.
Division horizontale : division constitutionnelle.

On pourrait faire des comparaisons analogues en considérant les hommes, d'une part d'après leur carte de citoyen, d'autre part d'après leur religion ; en considérant des soldats d'une part, d'après le pays qu'ils servent, d'autre part d'après leur grade dans quelque armée que ce soit. Non seulement ces divisions ne sont pas superposables, mais elles ne peuvent pas rentrer les unes dans les autres, car elles ne sont pas dans le même plan — et c'est là le point essentiel. Le premier

terme de comparaison choisi a été le sexe, parce que la délimitation des sexes est totale et qu'il n'y en a que deux, mais la notion de constitution est d'essence tout à fait semblable — par rapport à celle de race — à la notion sexuelle.

Le schéma ci-dessus demande encore à être développé en ce qui concerne la constitution, ce à quoi servira le graphique 2. La notion des types constitutionnels, historiquement, a pris ses racines dans la pathologie et il est encore des auteurs pour lesquels la pathologie est à la base de leur étude. Or, la discussion de la valeur du mot constitution, par rapport au normal et au pathologique, nous paraît pouvoir être réglée par le graphique 2. La notion de constitution n'est pas une



Graphique 2. — Schéma de la vie constitutionnelle normale par rapport à la vie pathologique et à la mort.

notion de pathologie, mais une notion bordée par celle de pathologie. Au centre, l'axe de la vie constitutionnelle normale correspond à sa moyenne ; à la périphérie de la vie constitutionnelle normale, nous avons la vie pathologique qui, elle-même, est bordée par la mort. On comprend donc que la constitution varie entre deux types extrêmes, avec un type moyen entre deux, l'un des types extrêmes l'étant par exubérance et l'autre par déficience ; on pourrait cependant aussi admettre plus de deux types extrêmes, sans modifier le schéma, en se le représentant, non pas selon un plan vertical, mais comme un cylindre horizontal, autour de l'axe duquel pourraient être disposés plusieurs types également distants de l'axe.

Et maintenant, une dernière comparaison, la plus lumineuse par définition, pour faire comprendre la relation race-constitution. Si vous demandiez à un débutant de regarder une image sous le microscope, d'abord en lumière directe, puis en lumière polarisée, l'observateur croirait certainement avoir affaire à deux objets différents. Et, en tout cas, même si l'observateur est au courant de ce que peut don-

ner le changement d'éclairage, les deux images n'en sont pas moins différentes pour le même objet. C'est là l'image elle-même du rapport réciproque des notions de race et de constitution.

La distinction entre la constitution et la race ne résultera donc pas d'une analyse, car c'est une affaire de *perspective*, ou, si vous voulez, d'éclairage. Il s'agit exactement des mêmes éléments, vus sous deux lumières différentes. On pourrait dire, en un certain sens, que la différence des deux notions n'est pas objective, mais subjective, Nous n'avons donc pas tant à définir ce que sont la race et la constitution que les manières de regarder qui nous font voir tantôt la race et tantôt la constitution.

La constitution envisage l'homme, la race envisage le groupe humain.

On possède une constitution par rapport à la moyenne humaine. Il n'y a pas de race moyenne ; on est d'une race par rapport aux autres races. La notion de constitution a donc quelque chose de plus absolu, celle de race quelque chose de plus relatif.

D'autre part, même si l'optimum de vie est variable avec le temps géologique, la constitution, quoique plus oscillante que la race en un moment donné, n'en représente pas moins, vu sa disposition autour d'une moyenne, quelque chose de stable, de statique. Les races, variant, tout lentement que cela soit, au cours de l'évolution, représentent quelque chose en mouvement, de plus dynamique.

Pratiquement, la constitution est décelée avant tout par la considération des systèmes neuro-musculaire et adipeux (surtout dans ce qu'ils ont de quantitatif). La race est décelée principalement par la considération des systèmes cutané et osseux.

La constitution est un fait d'apparentement systématique, la race est un fait d'apparentement, apparent ou réel, génétique.

Enfin, pour aborder le langage génétique et la critique des formules sus-mentionnées, disons que ces formules et toute formule qui tente d'analyser *le* phénotype, assemblage de toutes les propriétés de l'individu, nous paraissent fausses par principe — parce qu'il n'y a pas *un* phénotype. Il y a DEUX PHÉNOTYPES : un phénotype constitutionnel, auquel participent toutes les cellules du corps avec toutes leurs particules, et un phénotype racial, auquel participent également toutes les cellules du corps avec toutes leurs particules. Si nous voulions exprimer la chose par formules — nous ne recherchons pas les formules, mais puisqu'on pose des formules, nous répondons par formules —, nous poserions :

PHÉNOTYPE CONSTITUTIONNEL (Constituphénotype)	=	GÉNOTYPE CONSTITUTIONNEL (Constitugénotype)	+	PARATYPE CONSTITUTIONNEL (Constituparatype)

et :

PHÉNOTYPE RACIAL (Raciphénotype)	=	GÉNOTYPE RACIAL (Racigénotype)	+	PARATYPE RACIAL (Raciparatype)

En abrégé :

$$PH_c = G_c + P_c \quad \text{et} \quad PH_r = G_r + P_r.$$

Mais *les deux phénotypes ne peuvent être considérés que séparément : ils ne peuvent ni s'additionner, ni s'intégrer.*

Nous avons dit tout à l'heure que la constitution ne s'appliquait pas à l'espèce. On le comprend maintenant aisément. Dans le tableau de la classification zoologique, il n'y a pas de place pour la constitution — pas plus qu'il n'y en a pour le sexe. C'est séparément qu'un tableau des constitutions, si l'on pense en dresser un, devra, s'apparentant en principe au deuxième graphique, être établi.

Et pour conclure ce débat sur la constitution et la race, nous allons tenter de les définir à la lumière des notions précédentes :

La constitution : *La constitution est l'ensemble des modalités comprises dans la marge des possibilités non pathologiques du corps humain.*

La race : *La race, ordre de grandeur que nous percevons naturellement, est l'ultime groupe taxonomique de la lignée humaine selon l'apparentement génétique.*

Bibliographie.

Sigaud (C.), 1904, *La forme humaine*, Paris, Maloine.

Chaillou (A.) et Mac-Auliffe (Léon), 1912, *Morphologie médicale. Etude des quatre types humains*, Paris, Doin.

Tandler (J.), 1913, *Konstitution und Rassenhygiene*, dans *Zeitschrift für Konstitutionslehre*, t. I.

Kretschmer (E.), 1921, *Konstitution und Rasse*, Berlin, Springer.

Keith (Arthur), 1922, *The evolution of human races in the light of the hormone theory*, dans *Bulletin of the Johns Hopkins Hospital*, t. 33.

Fischer (Eugen), 1924, *Anthropologie, Erblichkeitsforschung und Konstitutionslehre*, dans *Anthropologischer Anzeiger*, t. I.

Bauer (Julius), 1925, *Vorlesungen über allgemeine Konstitutions- und Vererbungslehre*, Berlin, Springer.

Weidenreich (Franz), 1927, *Rasse und Körperbau*, Berlin, Springer.

Bounak (V.), 1927, *Des caractères morphologiques indissolublement liés aux variations physiologiques normales*, dans *Bulletin de la Société d'Etude des formes humaines*, t. 4.

Galant (J. S.), 1927, *Konstitutionstypensystem der Frau*, dans *Zentralblatt für Gynäkologie*, t. 51.

Le même, 1927, *Konstitutionstypenlehre der Frau*, dans *Anatomischer Anzeiger*, t. 63.

Thooris van Borre (A.), 1928-1930, *Introduction à l'étude de la médecine morphologique*, dans *Bulletin de la Société d'Etude des formes humaines*, t. 6 à 8.

Saller (K.), 1930, *Leitfaden der Anthropologie*, Berlin, Springer.

Jankowsky (W.), 1930, *Konstitution, Körperbau und Rasse in ihrer gegenseitigen Beziehung und Abgrenzung*, dans *Anatomischer Anzeiger*, t. 70.

Fraipont (Charles), 1931, *La morphologie et la race*, dans *Revue anthropologique*, t. 41.



NOTES
SUR LES POPULATIONS PRIMITIVES DE L'ALSACE ET LEUR INDUSTRIE

Par le Dr H. Weisgerber.

Directeur honoraire de l'Ecole d'Anthropologie

Dans notre Revue le regretté professeur Georges Hervé a fait paraître plusieurs articles concernant l'Anthropologie de l'Alsace (1), sans toutefois insister sur son passé archéologique et préhistorique.

Par sa situation géographique, l'Alsace a dû, dès que les conditions climatologiques le permirent, attirer l'homme, et cette attraction, l'histoire le démontre, n'ayant fait que s'accentuer, même dans les temps actuels, on devait en conclure que des changements ethniques considérables s'étaient produits.

Sur les premiers habitants de la région les documents matériels sont peu abondants, et cela provient sans doute de la constitution géographique et surtout géologique du pays.

Si nous consultons la carte, nous constatons que l'Alsace, dont le nom paraît être d'origine celtique, est bornée à l'Est par le Rhin, à l'Ouest par les Vosges, au Sud par l'extrémité Nord-Est des monts Jura; au Nord la frontière est moins nettement tracée par les plaines cultivées des pays rhénans.

La surface du pays peut se subdiviser en plusieurs régions. Elle est en grande partie irriguée par la rivière l'Ill, dont le nom est également celtique ; celle-ci a un parcours d'environ 140 kilomètres du Sud au Nord et se jette dans le Rhin au Nord de Strasbourg.

Entre le Rhin et les premières terrasses des Vosges les terres sont fertiles, et après les périodes glacières devaient être couvertes de

1. 1901, *La taille en Alsace* ; 1902, *Alsaciens contemporains et Alsaciens du Moyen-Age* ; 1903, *La question d'Alsace et l'argument ethnologique* ; 1904, *Les Alsaciens sous le rapport moral et intellectuel* ; 1905, deux articles sur le même sujet.

forêts giboyeuses où l'homme primitif pouvait trouver les ressources nécessaires pour son existence. C'est précisément dans cette région, plus que dans la partie montagneuse, qu'on trouve des traces de l'industrie primitive humaine, silex taillés, poteries, rassemblés actuellement dans les musées locaux et tout spécialement à Mulhouse, Colmar, Strasbourg, Haguenau.

Le Rhin, quoique régularisé par des travaux qui ne furent réalisés systématiquement qu'à partir de 1840, est sujet à des crues fréquentes ; il se répandait jadis en nombreux bras déterminant une quantité considérable d'îles et d'îlots plus ou moins boisés, mais peu fixes. Ces espaces considérables inondables étaient peu propices à des établissements stables ; malgré les travaux de régularisation entrepris on a vu en 1852 l'inondation s'étendre jusqu'au canal actuel du Rhône au Rhin et même jusqu'aux remparts de Strasbourg ; c'est ce qui explique pourquoi les agglomérations d'habitations se trouvent actuellement encore à une certaine distance du fleuve.

Jusqu'à présent les témoins laissés par les habitants primitifs de l'Alsace se rencontrent surtout en dehors des limites des inondations du Rhin ; celles de l'Ill peuvent aussi être très sérieuses, surtout quand elles coïncident, ce qui est exceptionnel, avec celles du Rhin.

Des traces des populations primitives se rencontrent parfois dans les îlots plus élevés échappant à l'inondation et généralement elles sont très rares sur les montagnes et dans les vallées, ainsi que dans les régions depuis longtemps cultivées où, probablement elles ont disparu détruites par les travaux de culture.

On a toutefois recueilli un assez grand nombre d'instruments divers en silex éclaté, haches, hachettes, couteaux ou grattoirs, têtes de lances ou de flèches, éclats utilisés en matériaux divers, haches taillées à éclats, puis polies, assez communes, haches polies en roches siliceuses, en jade, fabriquées quelquefois avec un caillou roulé fendu par le milieu, haches polies en serpentin, en lydienne, en grauwacke, en roches volcaniques, en roches diverses, ciseaux et gouges en pierre, marteaux perforés en pierre, disques perforés en pierre polie, boules, ovoïdes, et enfin objets divers perforés, pesons et fusaïoles, meules ou polissoirs. Ces objets ont été trouvés soit en surface, soit dans des tombes ou des grottes.

Les grottes sont assez rares, cela tient à la nature géologique du pays : calcaire dans le sud, alluvions modernes en terrasse dans l'Ouest.

Ces pièces dont la provenance n'est pas douteuse sont soigneuse-

1. *Tombes néolithiques d'Alsace. Rev Ec. Ant.*, 1915.

ment étiquetées dans les musées et dans les collections particulières. Nous signalerons spécialement les boules et ovoïdes, objets qui paraissent particuliers à cette province, et qui pouvaient être des marteaux à main, des percuteurs pour la trituration des graisses ou des poids pour les filets, des pierres de fronde ou des projectiles.

Les localités où l'on a trouvé les objets en silex se groupent en 7 zones qui se distinguent, non seulement selon leur richesse ou leur pauvreté, mais surtout selon les conditions topographiques et géologiques spéciales :

1° La partie méridionale du Haut-Rhin, *Sundgau*, collines tertiaires recouvertes en partie de lehm ou de diluvium rhénan.

2° La grande plaine qui s'étend depuis Huningue jusqu'à Strasbourg entre le Rhin et le pied des Vosges, grande forêt de la Hardt, champs et prairies. Alluvions anciennes et modernes du Rhin entre ce fleuve et l'Ill.

3° Les collines sous-vosgiennes et les premiers contreforts des Vosges avec l'entrée des vallées, région du vignoble, très habitée. Terrains tertiaires, jurassiques et triasiques, alluvions modernes et lehm à l'issue des vallées.

4° La haute montagne avec le fond des vallées jusqu'à Saverne, région des grandes forêts et des hauts pâturages, pauvre en objets.

5° Partie montagneuse du Bas-Rhin, grès vosgien, grès bigarré et muchelkalk. Très pauvre.

6° La région des collines, fertile et arrosée de nombreux cours d'eau, limitée au sud par la Bruche et à l'Est, au Nord par la ligne Strasbourg-Haguenau-Niederbronn, à l'Ouest par les Vosges. Très riche.

7° La partie septentrionale du Bas-Rhin, comprenant la grande forêt de Haguenau, diluvium vosgien, formé principalement de sable et de cailloux quartzeux, la partie plaine recouverte de lehm. Très pauvre.

Les zones stériles, encore aujourd'hui moins habitées, sont nécessairement plus mal explorées, et peut-être, plus riches qu'on ne l'a constaté jusqu'à présent.

Les gisements de l'âge du bronze, de l'époque de la tène, sont assez nombreux ; ils consistent en objets trouvés soit isolément sur le sol, dans la terre, dans les fentes de rochers, dans les gravières, les ruisseaux ou les bas-fonds, soit groupés, plus ou moins nombreux dans les tombes de surface et les tumuli.

Certains objets proviennent de cachettes d'ateliers de fondeurs, d'habitations terrestres ou lacustres, accompagnant soit des tombes

par incinération, ou des restes de cadavres contenus dans un vase cinéraire.

Les tumuli sont très abondants dans la vallée du Rhin, en Alsace, et souvent groupés ; ils ont fourni un grand nombre d'objets en bronze, et de poteries. On les rencontre surtout dans les régions forestières de la plaine.

Les mégalithes authentiques sont assez rares ; on a parlé de dolmens, de pierres branlantes, mais sans en démontrer d'une façon péremptoire l'authenticité. Les roches de grès qu'on rencontre sur la plupart des sommets des Vosges forment des amoncellements dans lesquels on a cru reconnaître la main de l'homme. Sur la face horizontale des roches de grès on observe un grand nombre de cupules, grandes ou petites, de formes variées, plus ou moins profondes, d'origine naturelle et qui ont, peut-être, été aménagées par l'homme, même dans les temps très récents. On croit y avoir trouvé des traces de feux de signaux, surtout lorsque les roches ont des vues étendues.

Des légendes se rattachent à certaines de ces roches.

En Alsace on considère comme monuments mégalithiques un nombre assez considérable de murailles, dont en général on ne connaît ni l'origine, ni l'affectation. Parmi ces murailles quelques-unes sont rectilignes, la plupart forment des enceintes, on les trouve surtout sur les cimes des Vosges.

Les murailles rectilignes s'étendent, plus ou moins directement, en longeant les crêtes sur une distance qui atteint parfois plusieurs kilomètres, et englobent les roches en place, elles peuvent être simples ou doubles et parallèles.

Les enceintes, quand il y en a, occupent généralement un plateau élevé, ou le sommet d'une montagne. Leur étendue varie beaucoup, il y en a de très petites, circonscrivant à peine quelques mètres carrés, tandis que d'autres comptent plusieurs hectares de superficie.

Quant à leur forme, elle est ordinairement irrégulière pour les grandes enceintes qui suivent les contours naturels du terrain qu'elles circonscrivent ; celles-ci sont parfois subdivisées en trois compartiments par des murs transversaux (*Sainte-Odile, Haberacker*). Les petites enceintes affectent des formes plus régulières, qui sont le carré, le rectangle, le cercle, l'ellipse ou le fer à cheval.

Les caractères généraux de toutes ces murailles sont :

Leur structure grossière ;

L'absence de fondations, la construction étant établie directement sur le sol ;

L'absence de mortier ou ciment pour relier les matériaux ;

L'utilisation des rochers en place aux points où ceux-ci pouvaient servir à renforcer l'enceinte.

Le mode de construction varie beaucoup sous le rapport du choix, de la nature et de l'agencement des matériaux ; on peut ainsi distinguer 6 types différents :

1° Pierres brutes, la plupart de petite dimension simplement amoncelées (*Galz*) ;

2° Amas de pierres brutes avec parties vitrifiées (*Hartmanswiller Kopf*) ;

3° Blocs très grands, entassés sans méthode, espèces de murs cyclopéens (*Landsperg, Seelburg*) ;

4° Pierres de moyenne dimension, brutes ou à peine dégrossies, mais formant un appareil assez régulier (*Taennichel*) ;

5° Pierres taillées pour les revêtements intérieur et extérieur, l'intervalle rempli de blocage (*Kœpfel, Haberacker*) ;

6° Pierres taillées de diverses grandeurs, constituant toute l'épaisseur de la muraille, de forme assez régulière et reliées par des tenons de bois en queue d'aronde (*Sainte-Odile et Franckenburg*).

Dans certaines enceintes, comme à Sainte-Odile, on trouve plusieurs types réunis ; il est probable qu'elles n'ont pas été élevées d'un seul jet ou qu'elles ont subi des remaniements postérieurs.

Il est hors de doute que ces divers genres de murailles appartiennent à des époques différentes, peut-être très éloignées les unes des autres ; les plus simples et les plus grossières seraient naturellement les plus anciennes.

Quant à en préciser la date, les assertions émises jusqu'ici semblent peu concluantes. On admet généralement que les Romains élevaient, comme fortifications, des murs maçonnés ou des remparts de terre ; d'après César, les Gaulois construisaient les leurs au moyen de rangées de poutres et de pierres reliées avec de la terre. Les murs ci-dessus, dits païens dans le pays présentent des caractères différents ; ne seraient-ils pas plus anciens encore ?

La même incertitude règne à l'égard de leur destination : on les a considérés comme des enceintes religieuses, des lieux de refuge, des postes d'observation ou de défense, ou bien des limites entre peuplades diverses. Ces questions si difficiles ne pourront être résolues que par une étude approfondie de toutes les murailles et enceintes vosgiennes, comparées à celle des contrées voisines et même avec des monuments de la plus haute antiquité découverts dans les pays lointains.

Par leur répartition dans la province, tout ce que nous pouvons déduire des renseignements réunis jusqu'ici, c'est qu'elles sont plus

nombreuses dans la Basse que dans la Haute-Alsace, qu'elles se voient surtout sur quelques sommets qui dominent directement la plaine, à l'entrée des grandes vallées et au-dessus de certains passages conduisant d'Alsace en Lorraine. Comme on trouve des restes de murailles primitives près de plusieurs de nos châteaux du moyen-âge, il est probable que beaucoup d'entre eux furent élevés sur l'emplacement des constructions plus anciennes (1).

Nous ne citons ici que les enceintes les plus importantes et les plus anciennement connues, il en existe nombre d'autres, 26 jusqu'à présent d'après M. L. G. Werner ; mais leurs destinations sont discutables et nous renvoyons à ce sujet au mémoire de M. R. Forrer (2), qui en signale une centaine, mais en y comprenant des enceintes dont on connaît l'origine, telles que les camps élevés par les Romains.

Outre ces enceintes et parfois dans leur intérieur, on rencontre en Alsace de nombreux tumuli dont un certain nombre ont fourni des objets de bronze antérieurs à l'occupation romaine et de nombreuses poteries dont on peut voir une importante collection à Strasbourg. Ces objets consistent en nombreuses haches ou celtes, ciseaux, pointes de lances, faucilles, couteaux, épées, poignards, pointes de flèches, bracelets ornés ou non, anneaux de jambes et armilles, colliers ou torques, épingles et fibules.

Cet âge du bronze, dit âge de la Tène, a succédé à l'âge de la pierre et paraît avoir une durée très longue. Les vestiges en sont disséminés sur les collines sous-vosgiennes, mais ils se rencontrent aussi dans la plaine. La région du Sundgau, une des plus riches en haches de pierre polie, en est totalement dépourvue.

La transition du bronze au fer s'observe dans les tumuli de la plaine.

Les résultats des fouilles paraissent établir que les populations ont habité l'Alsace pendant une longue ère de calme, et plus spécialement dans les parties basses autrefois submergées et ravagées par les inondations du Rhin. Au premier âge du fer les armes sont plus abondantes et diffèrent des précédentes; on pourrait croire qu'il est survenu une époque de troubles et de combats marquant le commencement des grandes invasions d'Outre-Rhin, qui n'ont fait que s'accentuer à l'époque romaine.

1. *Matériaux pour une étude préhistorique de l'Alsace*, par le Dr Bleicher et le Dr Saudet, *Bul. de la Soc. d'hist. naturelle de Colmar*, 1879-1880.

2. *Des enceintes fortifiées préhistoriques, romaines et anhistoriques d'Alsace*, par Pr. Forrer, *Bul. de la Soc. pour la conservation des monuments historiques d'Alsace*, 1926.

Le professeur Hervé dans son important travail sur l'ethnologie moderne de l'Alsace a soigneusement étudié les documents anthropologiques en les comparant à divers autres groupements par exemple aux Auvergnats, aux Bretons. Il admet un type celtique avec quelques modifications analogues à celles des Auvergnats, et il le distingue très nettement des Celtes alpins. Se basant sur les comparaisons avec les Armoricains il croit pouvoir conclure que les Alsaciens contemporains sont une population celtique assez fortement modifiée par l'immixtion d'un élément Kimrique important. La population aurait été sous brachycéphale et l'élément dolichocéphale assez important proviendrait d'une immigration, qui d'ailleurs est relatée par les documents historiques. Le professeur Hervé pense que les cantons occidentaux situés en montagne, principalement les cantons welches ou romans, sont demeurés beaucoup plus celtiques que le reste du pays.

Si nous remontons dans le temps nous sommes obligés de nous contenter de documents moins abondants que ceux dont a pu se servir le professeur Hervé pour les Alsaciens modernes.

Une grande imprécision règne sur les populations primitives de l'Alsace, qui probablement se sont tardivement attachées au sol et étaient en perpétuelles migrations, migrations qui se sont produites aux périodes anhistoriques et historiques sous forme d'invasion venant principalement de l'Est. C'est par les Romains que nous sont parvenus quelques documents. D'après eux la région du nord de l'Alsace était occupée par les Vangions, puis du Nord au Sud par les Triboques, et les Rauraques. Au delà du Rhin étaient les Marcomans et les Boïens, de l'autre côté des Vosges les Mediomatriciens, les Leuciens, les Sequaniens, au Sud les Helvètes.

Les envahisseurs germaniques étaient d'après les Romains des peuples barbares, dangereux, préoccupés uniquement de soins de la guerre, attirés par l'espoir de pillage et de gain.

Les premiers envahisseurs, pas toujours d'origine germanique, paraissent avoir été les Cimbres et les Teutons,puis Arioviste avec les Suèves, des Germains de différents groupes, Alamans, Francs, Goths et Ostrogoths et les Huns.

L'occupation de l'Alsace par les Romains a laissé de nombreuses traces, sous forme de monuments, d'objets de toilettes, d'armes de bronze et de poteries qui ont été minutieusement étudiés par R. Forrer conservateur du Musée préhistorique de Strasbourg. (Strasbourg-Argentorate, préhistorique, Gallo-Romain et Mérovingien, 2 vol., 1927.)

Avant l'arrivée des Romains la langue usuelle paraît avoir été celtique. Elle s'est conservée plus ou moins intacte dans le fond des vallées et sur les hauteurs, mais on ne peut en tenir compte au point de vue ethnique, car une langue et surtout un patois se modifient au contact d'une langue plus évoluée. Ainsi par exemple, vers la fin du XVIII[e] siècle, le Ban de la Roche, sous l'influence du pasteur Oberlin, a abandonné le patois, dit welche ou roman, pour le français; par contre à Thannenkirch les habitants ont perdu ce même patois pour le remplacer par le patois alsacien-allemand, sous l'influence d'un curé qui ne savait que l'allemand Dans les deux cas l'enseignement du catéchisme a été la cause de ces changements.

En résumé on peut dire que l'Alsace a été habitée par une population probablement d'origine celtique. Les éléments étrangers venus plus tard du Nord, de l'Ouest et même du Sud, n'ont pas trop altéré le type le plus ancien, les nouveaux venus se croisant avec les anciens habitants et s'adaptant au milieu créé par la situation géographique du pays.



A PROPOS D'UN OS ORNÉ DE LA CAVERNE DES TROIS FRÈRES

QUELQUES RÉFLEXIONS DE PSYCHOLOGIE ARTISTIQUE

Par le Comte BÉGOUEN

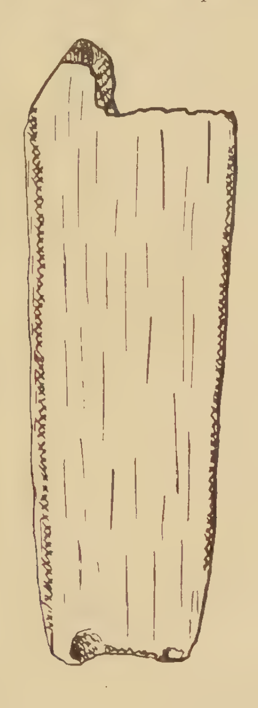
Chargé du cours de préhistoire à la faculté des lettres de Toulouse
Secrétaire général de l'I. I. A.

L'étroit couloir qui établit la jonction entre la grotte d'Enlène et celle des Trois frères, continue à nous livrer des pièces intéressantes. Les fouilles en sont particulièrement pénibles à cause de sa déclivité. Ayant dû en effet les commencer par le sommet, c'est la tête plus bas que les pieds, qu'il faut opérer. Il ne semble pas d'ailleurs que nous soyons en présence d'un foyer proprement dit, mais plutôt du cône de déjections, peut-être même entraînées par l'eau, d'un foyer supérieur. Le sol en est de densités très variables, tantôt fortement concrétionné renfermant dans une brèche stalagmitique très dure, os, charbons, silex et cailloux, tantôt humide, et alors les os se présentent dans un état spongieux et s'écrasent au moindre contact, d'autres filons au contraire sont formés d'une terre meuble et sèche, dans laquelle les objets sont d'une conservation parfaite et revêtus d'une admirable patine lustrée, tantôt jaune comme du vieil ivoire (tel l'os gravé d'une sauterelle), (1) tantôt grisâtre, marbrée, comme la pièce que nous allons décrire.

C'est un fragment du sommet d'une des dernières côtes lombaires, du côté droit, légèrement concave par conséquent, provenant d'un très fort bison et mesurant 82 mm. dans sa plus grande longueur sur 26 mm. de largeur. Cette côte a été fendue dans son épaisseur, cependant les bords latéraux subsistent en partie et présentent une hauteur de 7 mm. allant en diminuant vers le bout. Des deux extré-

1. Comte Begouen et Louis Begouen, *Découvertes nouvelles dans la caverne des Trois frères. Rev. Anthrop.*, 1928.

mités, l'une, la plus large a été anciennement brisée (l'objet est donc incomplet), l'autre le terminait, ainsi que l'indique un reste d'ornementation, mais il a été détérioré par l'usage, et des esquilles sur le côté indiquent qu'il a reçu de forts coups. On voit sur la face supérieure de nombreuses stries, preuves d'une décarnisation et de grattages vigoureux. La face inférieure montre le réseau des cellules spongieuses de l'os. Leurs arêtes sont fortement usées et lustrées par des frottements répétés, ainsi d'ailleurs que le petit bout de l'instru-



ment, qui est légèrement concave comme un gouge. Tout cela prouve que cet objet a beaucoup servi, sans doute à en raper et à en polir d'autres, probablement ronds. L'idée qui vient naturellement à l'esprit, c'est que nous avons là, un de ces outils avec lesquels les Magdaléniens devaient finir leurs baguettes rondes ou demi-rondes en bois de renne, ou écorcer des branches, travail pour lequel le bout biseauté concave paraît tout indiqué.

Mais ce qui donne à cette pièce un intérêt tout particulier c'est la fine et délicate décoration dont ses bords sont recouverts. Les trois arêtes supérieures (le quatrième côté étant brisé, ne compte pas) sont

couvertes, à cheval, d'une série de petits croisillons extrêmement fins puisqu'il n'y en a que dix à onze par centimètres (*a*). Nous ne connaissons de ce type de décoration qu'un fragment provenant de la grotte des Espélugues à Lourdes (1) et un autre os gravé provenant de Marsoulas et conservé au Musée de Toulouse.

Si l'on regarde l'outil par en dessous, les parois en sont, nous l'avons dit, d'une hauteur irrégulière, allant en diminuant vers le petit bout. Sur un des côtés, c'est la partie déclive qui est ornée, la partie rectiligne ne l'est pas. Celle-ci d'ailleurs est irrégulière, c'est là qu'on a frappé de grands coups pour fendre la côte, on voit encore des fêlures produites par eux. La partie spongieuse de l'os y a été conservée intacte sur une épaisseur de 2 à 3 mm. ; sur l'autre côté au contraire la partie en pente, moins élevée d'ailleurs a été tellement lustrée par l'usage, que si elle a été jadis ornée,toute gravure a disparu. La partie horizontale seule présente une décoration. Ce ne sont pas des croisillons mais de simples vergettures plus larges, 7 à 8 par centimètre. Quoique nous soyons habitués à la finesse des gravures sur os, on est saisi d'admiration devant la délicatesse de ce travail minutieux, qui a exigé pour être exécuté avec un burin de silex, non seulement une patience rare, mais surtout une habileté de doigts qu'on est surpris d'être obligé d'admettre chez des hommes que nous sommes tentés, à tort sans doute, de supposer rudes et malhabiles. Il n'y a qu'une épithète pour caractériser cette ornementation, c'est celle de *discrète.* Elle révèle chez le possesseur de cet objet, une mentalité raffinée, en rapport d'ailleurs avec la dextérité des doigts de l'artiste.

On sait que nous sommes des partisans résolus de la thèse qui repoussant pour l'interprétation de l'art préhistorique, celle de *l'art pour l'art,* n'admet que celle de l'art *utilitaire* et lui donne comme raison d'être la *magie.* La pièce que nous venons de décrire, apporte un élément nouveau de discussion. Loin d'être précisément favorable à notre opinion, elle peut faire entrevoir quelques nuances dans la façon de sentir et de penser des hommes de cette époque. Nous croyons devoir exposer loyalement les réflexions que cet objet nous a suggérées.

C'est un outil d'usage courant, modeste, tout personnel, n'entrant pas dans la catégorie de ces instruments de parade, employés au cours de cérémonies plus ou moins publiques et qui, devant être vus

1. E. Piette, *L'art à l'âge du renne,* pl. XXV.

par plusieurs personnes à la fois, reçoivent une décoration de nature à frapper les yeux et l'imagination. Il faut le regarder de près, de très près même, pour voir sa fine ornementation. Ce n'est donc que son possesseur qui peut en jouir, et même seulement lorsqu'il ne s'en sert pas, car lorsqu'il l'utilise, sa main en cache la beauté. Cette jouissance est donc en grande partie morale, et cela indique, comme nous l'avons déjà dit, chez cet homme une délicatesse de sentiment produit d'une intelligence et d'une sensibilité très évoluées. Il est capable de jouir seul, dans son for intérieur, d'une façon égoïste et raffinée, du plaisir de posséder un objet rare (on serait tenté de dire une pièce de collection), un petit bijou de gravure, dont la décoration n'ajoute rien à l'utilité. C'est, disons le mot, une mentalité aristocratique d'amateur.

Dans l'art pariétal en général, et dans certains cas, dans l'art mobilier, il est indéniable qu'on en trouve la raison d'être, l'explication dans les idées magiques. Nous sommes alors en présence de représentations réalistes d'animaux. Sans parler des œuvres d'art, où des blessures figurées, des flèches, des pièges, etc., nous indiquent d'une façon certaine un but d'envoûtement, pour d'autres, nous savons, par la comparaison avec ce qui se passe chez les primitifs actuels, que la représentation d'un animal ou d'une partie d'animal, dérive de la même idée.

Ces explications, avouons-le franchement, ne valent rien en ce qui concerne la décoration géométrique. On a parfois trop voulu y voir de la stylisation provenant de dessins d'animaux de plus en plus simplifiés. D'une façon générale, cette thèse nous paraît exagérée, elle n'est acceptable que dans des cas précis et rares. L'origine de la décoration géométrique est beaucoup plus simple.

Dès l'Aurignacien, il semble bien que l'homme ait senti et compris que la répétition régulière de traits ou même de simples points formait un ensemble agréable à voir. Dès ce moment, le sens artistique avait pris naissance. Les exemples abondent. Le Musée de Toulouse possède plusieurs côtes provenant de Gargas, ornées de ces stries qu'on a longtemps appelées des marques de chasse. Ces stries parallèles sont régulières et parfois groupées deux par deux d'une façon équidistante. C'est un rudiment de décoration. Les gisements de Moravie (Predmont et Vistonitze) sont particulièrement riches en exemples plus évolués et plus artistiques.

A l'époque Magdalénienne, nous en avons également, mais les objets ainsi décorés sont relativement assez rares en comparaison du grand nombre d'œuvres d'art à représentation animale réaliste,

car sans doute, l'idée magique en se développant a en quelque sorte étouffé toute manifestation artistique sans utilité pratique. La grotte de Marsoulas a fourni plusieurs pièces, surtout des lissoirs, dont la surface est ornée de motifs décoratifs perfectionnés, points en lignes régulières, chevrons, rosaces, etc. Mais ces gravures n'ont pas la finesse de l'os des Trois frères. Pour la petitesse des traits, on ne peut guère le rapprocher que d'une des côtes de Mammouth de Predmont, conservées au Musée de Brno, de la petite ligne de stries sur l'étui en os d'oiseau du Placard, et surtout du beau ciseau orné sur les quatre faces, de Saint-Marcel (Musée de Saint-Germain). Celui-ci aussi est un outil d'emploi courant et personnel.

Que conclure ? Sinon qu'il nous semble avoir ici la preuve que l'homme magdalénien avait une mentalité assez raffinée pour lui permettre d'éprouver un certain plaisir, peut-être même une certaine fierté à posséder, à employer continuellement un outil particulièrement soigné, artistement orné, peut-être par lui-même, à le conserver avec un soin jaloux, à en jouir dans l'intimité de sa conscience pour sa seule satisfaction personnelle, sans que les autres membres de la tribu puissent profiter de cette sensation artistique.

Et c'est là un problème de psychologie préhistorique assez curieux.



LES VARIATIONS SEXUELLES DE L'INDICE CÉPHALIQUE

Par Eugène PITTARD

Professeur d'Anthropologie à l'Université de Genève

Les Manuels d'Anthropologie, au chapitre de l'Indice céphalique, mentionnent la valeur de ce rapport dans les deux sexes (indice céphalique et indice cranien), chez quelques groupes ethniques, ou plutôt — car il ne faut pas confondre — chez quelques populations appartenant aux divers continents.

On constate, à la lecture des chiffres publiés, que l'influence du sexe sur la valeur de l'indice est incertaine. Je copie, à cet égard, quelques lignes de Topinard (1) : « pour Gall et Welcker, la femme est plus dolichocéphale. Pour Weissbach, Arnold, Mantegazza et Hamy, elle est plus brachycéphale. Broca disait que, dans les races d'Europe, elle était plus dolichocéphale mais que dans les autres, les différences variaient sans qu'on puisse établir de règle. J'ai pensé, pendant plusieurs années, que la femme était, d'une manière générale, moins dolichocéphale dans les races très dolichocéphales et moins brachycéphale dans les races très brachycéphales, qu'elle tendait, par là, à se rapprocher de la forme moyenne typique de l'Humanité ». Il ajoutait : « qu'à ne considérer que le raisonnement, la femme devrait être plus brachycéphale que l'homme ».

Mais, après avoir dressé un tableau des indices craniens et des indices céphaliques comparés, Topinard a fini par rester dans l'expectative, allant jusqu'à dire que si « pour les autres caractères craniométriques, il est nécessaire de mettre les sexes à part, pour l'indice céphalique, l'inconvénient est faible » (2).

1 Dr Paul Topinard, *Eléments d'Anthropologie générale*. Paris, 1885.

2. Quelques auteurs ont, malheureusement, suivi cette indication. Ils ont groupé les indices masculins et féminins pour constituer un indice moyen. Un tel procédé doit être réprouvé. Dans plusieurs groupes humains étudiés à ce point de vue, nous constatons des différences sexuelles très accentuées. Un bloquage conduit à exprimer une erreur.

En effet la consultation de ses listes nous fait constater qu'aucun ordre ne préside aux différences sexuelles. Dans certains cas, ce sont les hommes qui ont un indice plus élevé, dans d'autres cas, ce sont les femmes.

Parmi les groupes humains dont l'indice cranien féminin est plus fort que l'indice masculin, il en est qui sont dolichocéphales, ou sous dolichocéphales, comme les Egyptiens anciens de Broca (75,4), les Nègres d'Afrique (74,7), les Australiens de Flower (72,3), les Loyaltiens (71,8), les Néo-Calédoniens de divers lieux (indices de 68,5 à 74,4). Il en est aussi qui sont brachycéphales, ou sous brachycéphales, comme les Italiens de Mantegazza (83,3), comme les Andamans de Flower (82,7). A voir les quelques chiffres ci-dessus, pris entre un plus grand nombre, il semblerait que la forme générale de l'ovoïde cranien soit indifférente à la variation sexuelle : que les groupes humains soient, en moyenne, dolichocéphales ou brachycéphales, il arrive que les femmes ont, par rapport aux hommes, une valeur plus élevée de leur indice.

Mais, dans la même liste, nous constatons des faits qui sont contradictoires. Plusieurs groupes humains ont leurs crânes féminins relativement moins larges que les crânes masculins. Parmi eux, nous trouvons des associations anthropologiques très dolichocéphales comme les Esquimaux du Groenland, de Carr (70), les Troglodytes de la Lozère de l'âge de la pierre polie, de Broca (71,2), les Papous de la Nouvelle-Guinée, de Mantegazza (67,3), et des groupes brachycéphales, comme les Bavarois anciens, de Ranke (83,1) — la différence sexuelle ici est presque nulle — et les Auvergnats, de Broca (83,5).

Si, de l'indice cranien, nous passons à l'indice céphalique, nous faisons les mêmes constatations. Des groupes humains appartenant à des régions fort diverses de la planète montrent, qu'ils soient dolichocéphales ou brachycéphales, des variations sexuelles dans les deux sens. Parmi les groupes dont l'indice moyen est plus élevé chez les femmes, nous voyons les Finnois, de Retzius (indice 83,4), les Wallons, de Houzé (83,4), les Sardes, d'Hercourt (76,7). Parmi ceux dont l'indice céphalique moyen est en faveur des hommes : les Italiens de Bologne, de Calori (82), les Polynésiens, de Clavel (78,8), les Lapons, de Mantegazza (87,1), d'autres encore.

En utilisant toujours les mêmes séries, j'ai voulu voir, malgré que Topinard n'indique aucun chiffre des tailles, si les groupes de haute stature ou ceux de petite stature se comportaient différemment quant à la variation sexuelle de l'indice céphalique. Dans les groupes de

petite taille, comme les Annamites, les Sardes, les Lapons, les Samoyèdes, on trouve des cas où les femmes ont un indice plus fort et des cas où il est plus faible. Dans les groupes de haute stature, ou de taille relativement élevée, comme les Finnois, les Lettes, nous faisons les mêmes constatations.

A première vue, il semble donc que nous ne pouvons incriminer ni la forme générale de l'ovoïde cranien, ni la qualité de la stature. Reconnaissons toutefois que la valeur stature est ici considérée dans son ensemble, telle qu'elle résulte de nos connaissances actuelles et que rien ne dit ce qu'était exactement la taille des individus dont nous avons l'indice céphalique.

Depuis la publication de Topinard (1885) beaucoup de recherches nouvelles ont apporté des documents au sujet de l'indice céphalique comparé. On en trouvera un grand nombre dans le *Lehrbuch der Anthropologie*, de R. Martin (1) qui les a classés en deux chapitres : indices obtenus par l'étude du crâne et indices obtenus par des mesures sur le vivant. Plusieurs pages sont consacrées à exposer ces tableaux. Malheureusement, sur 346 groupes humains examinés, il y en a 98, soit le 28 %, qui ne sont représentés que par des hommes, ou chez qui, peut-être à la suggestion faite par Topinard et rappelée ci-dessus, les deux sexes ont été réunis.

R. Martin a rangé ses documents selon les subdivisions de la nomenclature. Dans le groupe des crânes proprement dits, il y a 28 séries dolichocéphales, sur 33, où l'indice féminin dépasse l'indice masculin; 16 mésaticéphales, sur 23, et 10 brachycéphales, sur 15, où les indices féminins dépassent les indices masculins. Cette statistique est singulièrement favorable aux variations positives. Dans le groupe des indices céphaliques obtenus sur le vivant, 8 dolichocéphales, sur 9 ; 19 mésaticéphales, sur 34 ; et 19 brachycéphales, sur 33, ont aussi des indices féminins plus forts que les indices masculins. En associant toutes ces indications, nous trouvons 100 cas où l'indice féminin est supérieur à l'indice masculin et seulement 47 cas où il est inférieur. Les types à tête allongée ont bien plus souvent que les autres des indices féminins de valeur plus élevée.

Un examen selon les groupes ethniques confirme ce résultat. Par exemple, en Europe, tous les groupes dolichocéphales féminins indiqués par R. Martin ont leur indice céphalique moyen plus élevé que celui des hommes. En Asie il y en a 4 sur 7 ; en Afrique 3 sur 4, en Océanie 14 sur 15. De telles proportions ne se rencontrent plus chez

1. Martin, *Lehrbuch der Anthropologie*, Jena, 19...

les crânes brachycéphales. Et si nous nous adressons à l'indice céphalique obtenu sur le vivant, le déséquilibre sexuel est encore moins marqué, surtout pour ce qui concerne les types mésaticéphales et brachycéphales.

A quoi attribuer ces différences, dans la répartition de ces valeurs entre les indices obtenus sur le crâne et ceux obtenus sur le vivant ?

Le crâne sec, bien mieux que la tête, permet des mesures précises, mais les séries de crânes offrent une cause d'erreur dont la puissance peut être, dans certains cas, considérable. Elle est dans l'exacte détermination du sexe. Une telle cause d'erreur ne peut pas être prise en considération quand on parle de la population vivante. Mais ici, d'autres erreurs peuvent intervenir. Les longs cheveux des femmes, souvent arrangés en chignon, sont parfois cause qu'il est difficile de placer avec précision l'une des pointes du compas d'épaisseur. D'un autre côté nous ne savons pas encore quelles sont, chez les divers groupes ethniques, les épaisseurs exactes des tissus musculo-cutanés recouvrant le crâne. Enfin, les femmes, généralement, se prêtent moins naturellement que les hommes aux observations anthropologiques. A cause de cela les vérifications nécessaires d'une mesure qui réclame de la précision sont malaisées.

Malgré toutes ces réserves, il n'en reste pas moins que, dans une grande majorité des séries humaines considérées, les indices céphaliques féminins sont de valeur plus haute que les indices masculins.

Malheureusement, les tableaux publiés par R. Martin ne contiennent que les chiffres des indices céphaliques. La taille n'y figure pas. Pour les raisons qui vont être dites ci-dessous il y aurait lieu, pour comprendre la cause que nous cherchons aux variations, de mettre en regard de ces valeurs celles représentant la stature des mêmes individus. Or, nous ne connaissons pas ces statures, du moins nous ne connaissons pas celles des individus dont nous avons l'indice céphalique. Il est donc impossible, avec de tels documents, de tenter un rapport quelconque entre l'indice céphalique et la valeur du développement général.

Avant d'aller plus loin, je voudrais revenir un instant sur les indications données autrefois par Broca et Topinard. Broca disait que « la femme est plus dolichocéphale en Europe, ailleurs les faits sont incertains ». On vient de voir que c'est là une erreur. Les arrangements que j'ai tentés montrent, qu'au contraire de ce qu'écrivait Broca, en Europe, les indices céphaliques féminins des populations dolichocéphales sont plus élevés que les indices masculins. Quant à Topinard, il semble avoir vu clair — au moins sur un point — quand il disait :

« j'ai pensé pendant plusieurs années que la femme était, d'une manière générale — moins dolichocéphale dans les races très dolichocéphales ». Mais la deuxième partie de son exposé est inexact puisqu'il ajoutait : « et moins brachycéphale dans les races très brachycéphales » (1).

Dans une très courte note parue en 1922 (2), je suis revenu sur cette question de la variation de l'indice céphalique en utilisant les séries que j'ai mesurées dans la Péninsule des Balkans. Je rappelais alors que Deniker (2), qui avait colligé tant de travaux, provenant de tous les lieux avait écrit : « les différences de l'indice céphalique, suivant le sexe, sont insignifiantes. D'après nos recherches personnelles, elles ne dépassent guère, en moyenne 0,7 sur le vivant et 1,5 sur le crâne et le dernier chiffre nous paraît exagéré ». Et Deniker ajoutait que cette différence se manifeste aussi bien en faveur d'un sexe que de l'autre.

Dans les quelques lignes qui me sont personnelles et qui viennent d'être rappelées, j'avais mentionné quatre groupes humains dont j'avais fait l'étude où la valeur de l'indice céphalique était chaque fois en faveur des femmes : les Roumaines, les Tatares, les Gagaouzes, les Tziganes. Chez un seul groupe, les Bulgares, elle était en faveur des hommes.

Le problème de ces différences, à cause même des résultats contradictoires qu'il renferme, mérite qu'on s'y arrête. Les différences sexuelles, bien qu'elles soient fréquemment voilées par divers facteurs, existent à n'en pas douter, comme un phénomène permanent. Mais dans quel ordre ces différences se présentent-elles ? Dans un groupe humain donné, lequel les deux sexes possède *réellement* l'indice céphalique le plus élevé ? Et alors quelle peut être la cause de cette différence ?

Tout d'abord, je crois qu'il faut laisser de côté les indices craniens afin d'éviter une cause d'erreur dont l'importance ici est manifeste. La différenciation du sexe n'est pas toujours facile sur le crâne. Et lorsque les séries sont numériquement faibles, il suffit de l'intervention d'un ou deux choix erronés pour modifier profondément le résultat final.

Ensuite, je pense que plusieurs des séries d'individus vivants, dont l'indice céphalique a été cherché, ne sont pas des séries qui, du point

1. Toutefois Topinard écrivait encore : « qu'à ne considérer que le raisonnement, la femme devrait être plus brachycéphale que l'homme. »
2. Eugène Pittard, *Les variations sexuelles de l'indice céphalique*, Actes Soc. helv. Sc. Nat. Berne, 1922, IIe partie, p. 293-294.

de vue racial, peuvent être considérées comme suffisamment homogènes. Qu'est-ce, par exemple, pour une représentation anthropologique, que les termes de Chinois ou de Français, ou de Slaves, ou d'Allemands ? Selon les lieux où les mensurations auront été faites, nous aurons affaire à des groupes relativement purs, ou, au contraire, à des groupes très hétérogènes. Il faudrait pouvoir s'adresser à des races chez qui les métissages ont été réduits à un minimum.

Enfin, je pense que la valeur de l'indice céphalique, étant liée au développement particulier du crâne dans ses deux dimensions horizontales principales, peut être influencée par le développement général du corps. Celui-ci ne tient-il pas sous sa dépendance le développement du crâne ? Pour examiner ce que vaut cette supposition, nous aurions donc besoin de connaître, en même temps que l'indice céphalique, la stature des groupes que nous avons à considérer. Malheureusement, je l'ai déjà souligné, dans la plupart des cas publiés jusqu'à présent, nous ignorons ce caractère.

L'influence de la stature sur l'indice céphalique avait été considérée par Manouvrier comme inexistante. Cependant, à l'aide des grandes séries de Tziganes — groupe humain relativement homogène — (il s'agit des véritables Tziganes) que j'ai mesurés dans la Péninsule des Balkans, j'ai montré, au contraire de ce que supposait Manouvrier, qu'il existait une corrélation entre ces deux caractères : l'indice céphalique diminue au fur et à mesure que la stature s'élève. La réalité de ce rapport (qu'on a appelé la loi de Pittard) a été vérifiée par divers auteurs sur des groupes humains différents. Elle a été vérifiée par Godin sur des adolescents Français au fur et à mesure de leur croissance. Bertillon (cité par Mac Auliffe, 1923), a étudié le développement concomitant des deux diamètres horizontaux (diamètre antéro-postérieur et diamètre transverse) et de la stature, en rangeant les nombreux cas qu'il a utilisés par groupes de tailles, chaque fois de 5 centimètres plus élevées (de 1 m. 45 à 1 m. 85). En calculant l'indice céphalique des deux groupes sexuels bloqués, on trouve 82,36 pour celui des hommes et 83,24 pour celui des femmes.

L'indice céphalique, lorsqu'il s'agit de le comparer, ne peut donc être étudié à part comme s'il était isolé de tous les autres caractères morphologiques (à moins qu'il ne s'agisse que d'une description générale). C'est pourquoi mes recherches actuelles relatives à la variation sexuelle ont été volontairement dirigées vers des séries anthropologiques dont on connaissait aussi la taille. Inutile d'ajouter que les présentes recherches ont été faites sans aucune idée préconçue. Je n'ai pas voulu démontrer ce que je suppose. J'ai utilisé, pour ce

mémoire préliminaire, surtout des documents modernes, obtenus autant que possible, pour les deux sexes, par le même observateur, ceux qui étaient immédiatement à ma disposition dans mon laboratoire.

Cette année même (1932) Mlle Erica Kügler mesurant à Zurich 500 nouveau-nés, 250 de chaque sexe, obtient les indices céphaliques suivants : garçons 77,6 ; filles 78,3 (1). Il s'agit d'enfants examinés à la Maternité. Neuf jours après les indices céphaliques moyens se sont un peu modifiés. Ils sont : 77 pour les garçons ; 77,9 pour les filles. Ces dernières, à chaque groupe d'âge ont donc, dans leur ensemble, un indice plus fort que celui des garçons. Evidemment, les enfants examinés à la Maternité de Zurich ne sont pas les représentants d'une race pure. Mais il est tout de même intéressant de remarquer que deux groupes de valeur numérique égale mesurés par le même observateur, dans un même lieu géographique, ont donné, à deux reprises différentes, à la naissance et un peu plus tard, un indice féminin plus haut que l'indice masculin. On pourra faire, subsidiairement, cette remarque que les enfants étudiés par Mlle Kügler ont, au bout de neuf jours, augmenté relativement plus le diamètre antéro-postérieur de leur tête que le diamètre transversal puisque la valeur moyenne de l'indice a diminué dans les deux sexes. Les auteurs qui ont mesuré des enfants au cours de leur premier développement ont, dans leur majorité, fait une observation de même ordre. Cependant, quelques-uns ont vu augmenter, puis diminuer, la valeur de l'indice. Ainsi Tschepourkowsky, dans son étude du développement de la tête au cours des 5 premières années de la vie chez les Grands Russiens.

Des travaux semblables à ceux de Mlle Kügler devraient être étendus à beaucoup de contingents ethniques parmi les moins métissés, représentés chaque fois par un grand nombre d'individus. Il faut ajouter — pour utiliser plus tard ce renseignement — que la taille des garçons était de 508 mm. 4 et celle des filles de 502 mm. 4.

Parmi les recherches récentes, ou relativement récentes, faites sur les adultes appartenant à divers groupes humains provenant de différentes régions de la Terre, j'ai recueilli, ainsi que je l'ai dit ci-dessus, parmi celles qui m'étaient le plus facilement accessibles, quelques valeurs de l'indice céphalique dans les deux sexes (voir le tableau). J'ai mis en regard de ces valeurs les chiffres de la taille de chacun de

1. Erica Kügler, *Körperproportionen und Kopfform bei Neugeborenen*. Thèse de doctorat en philosophie ; Université de Zurich, 1932.

Nationalités	Hommes			Femmes			Différence entre l'I. C. masc. et fém.	Auteurs (1)
	Nombre d'individus	Taille	Indice céphalique	Nombre d'individus	Taille	Indice céphalique		
Maternité de Zurich (nouveau-nés)	250	508,4	77,6	250	502,4	78,3	+ 0,70	E. Kügler.
Negritos Semang	107	1.520	79	64	1.420	79,3	+ 0,30	P. Sebesta et V. Lezelter.
Lapons de Kola	158	1.552,15	82,84	109	1.440	82,68	— 0,16	D. Zolotareff.
Lapons de Tysfjord ..	22	1.597,8	86,42	30	1.482,5	86,29	— 0,13	A. Schreiner.
Australiens	7	1.607,8	72,62	3	1.541,3	75,85	+ 3,09	R. Pöch.
Grecs de Mariupol ...	293	1.607,8	81,73	425	1.529,3	83,28	+ 1,55	G. Tchoutchoukalo
Juifs polonais	200	1.600	81,89	125	1.506	82,92	+ 1,03	A. Elkind.
Votiaks	1.133	1.616,9	81,85	54	1.530,7	82,22	+ 0,37	P. Sahm.
Portugais	27	1.630	73,3	20	1.501	75,46	+ 2,60	J. dos Santos Jr.
Indiens Maidu	22	1.630	79,38	9	1.530	78,8	— 0,58	E. Gifford.
Indiens d'Argentine ..	9	1.634,8	83,2	1	1.577	88,8	+ 5,60	H. ten Kate.
Grands russiens	89	1.634,89	80,3	54	1.516,3	80,83	+ 0,80	D. Zolotareff.
Bicharieh	53	1.640	79	13	1.500	80,22	+ 1,22	E. Chantre.
Biélorousses	110	1.648	81,62	34	1.548	82,22	+ 0,60	A. Roshdestwenski
Tatares	40	1.653	83,15	40	1.543	83,63	+ 0,48	E. Pittard.
Tziganes	837	1.654	78,18	424	1.532	79,67	+ 1,49	E. Pittard.
Lithuaniens	70	1.656,2	82,73	30	1.546,8	82,49	— 0,24	I. Baronas.
Caréliens	1.007	1.659,59	81,09	225	1.542,6	81,06	— 0,03	D. Zolotareff.
Polonais	573	1.659	82,85	514	1.541	83,56	+ 0,71	A. Maciesza.
Indiens Hupa	32	1.660	82,19	16	1.520	81,52	— 0,67	E. Gifford.
Roumains	2.230	1.662	82,52	353	1.570	82,75	+ 0,23	E. Pittard.
Gagaouzes de Dobroudja..	41	1.664	79,95	13	1.544	81,27	+ 1,32	E. Pittard.
Néo-Calédoniens	250	1.664	76,5	65	1.566	76,7	+ 0,20	F. Sarasin.
Bulgares	200	1.667,4	79,88	51	1.536	78,77	— 1,11	E. Pittard.
Foulahs	30	1.670	74,43	13	1.580	75,27	+ 0,84	E. Chantre.
Indiens Cahuilla	28	1.670	79,27	25	1.580	80,11	+ 0,84	E. Gifford.
Nègres Hausa........	108	1.683,5	76,5	5	1.578	74,6	— 1,90	A. Tremearne.
Marocains	438	1.691,4	75,01	53	1.660	78,53	+ 3,52	E. Chantre.
Gallois du Sud	116	1.696,8	77,97	32	1.581,9	79,46	+ 1,49	J. Peate.
Gallois du Nord	64	1.699,3	80,44	34	1.576	81,1	+ 0,66	J. Peate.
Ouolofs	22	1.710	75,56	6	1.647	73,08	— 2,48	R. Verneau.
Nègres Nuba	50	1.722,7	76,69	11	1.572	76,3	— 0,39	C. Seligmann.
Norvégiens	11.774	1.723,7	78,97	315	1.624	80,9	+ 1,13	H. Bryn, K. et Schreiner.
Sérères	13	1.746	75,03	5	1.554	72,37	— 2,66	R. Verneau.
Dinka	40	1.773	70,7	7	1.657	74,2	+ 3,50	A. Mochi.

1. Les indications bibliographiques sont à la fin du mémoire.

ces contingents. Il y a là des groupes de petite, de moyenne et de haute stature. Il y a des agglomérations marquées par la dolichocéphalie, la mésaticéphalie et la brachycéphalie.

Un simple coup d'œil sur ce tableau montre que si toutes les valeurs de l'indice céphalique féminin ne sont pas supérieures à celles de l'indice masculin, ces valeurs féminines sont, toutefois, dans leur très grande majorité (70 %), plus élevées. Je reconnais que toutes les séries figurant dans cette liste ne sont pas toutes des documents de particulière excellence, aussi bien du point de vue statistique que du point de vue ethnique. Certains groupes sont numériquement insuffisamment représentés ou sont représentés trop différemment dans les deux sexes. Certains groupes sont certainement composés par des éléments anthropologiquement disparates, lesquels sont susceptibles de voiler des réalités morphologiques importantes. Malgré cela, le fait général qui découle de tous ces chiffres, semble bien devoir subsister. Nous pouvons l'exprimer ainsi : il existe une forte majorité de cas où, dans une même population, dans un même groupe ethnique, l'indice céphalique moyen féminin est de valeur plus élevée que l'indice céphalique moyen masculin. Et cette majorité remarquable nous incite à croire que cette différence sexuelle pourrait bien, si nous avions des procédés assez délicats pour la rechercher, être étendue à tous les groupes humains.

Parmi les populations qui ont donné des résultats négatifs il en est plusieurs que nous pouvons considérer, *a priori*, comme nettement hétérogènes. On sait, par exemple combien les Ouoloffs et les Serères sont loin d'être des groupes dont tous les individus ont la même origine.

Au surplus, en consultant attentivement le tableau, on verra que la plupart des groupes humains dont la différence sexuelle est négative, c'est-à-dire dont l'indice céphalique féminin est plus faible que l'indice masculin, ont ces différences mêmes généralement très faibles. On pourrait dire que, parfois, elles sont presque inexistantes. Il y a cependant quelques cas où la différence est très nette.

Et maintenant, si nous admettons que l'expression de la forte majorité qui vient d'être révélée puisse être considérée comme une expression générale, quelle peut être la cause de cette différence sexuelle secondaire ?

J'imagine, je l'ai déjà dit, qu'*a priori* elle est de même ordre que celle que j'ai trouvée autrefois (loi de Pittard) pour expliquer, dans des groupes humains dolichocéphales la plus grande dolichocéphalie des individus de haute stature. Il s'agit d'une loi de corrélation entre

la croissance du crâne dans ses deux dimensions principales et celle du corps dans son entier. Au fur et à mesure de la taille croissante les deux diamètres horizontaux principaux du crâne s'accroissent également ; mais le rythme en est différent : le D. A. P. croît plus vite que le D. T. C'est pourquoi les hommes les plus grands sont les plus dolichocéphales.

Les femmes étant plus petites que les hommes de leur groupe ethnique subiraient, *comme si elles n'étaient pas d'un sexe différent*, la loi en question. Le D. T. de leur crâne s'accroissant moins vite que le D. A. P. elles seraient : dans les groupes bracycéphales plus brachycéphales et dans les groupes dolichocéphales moins dolichocéphales que les hommes.

Je n'ai malheureusement pas les moyens d'examiner, à l'aide des documents présentement rassemblés et avec tous les détails qui seraient nécessaires, la façon dont se comportent, l'un vis-à-vis de l'autre, ces deux éléments morphologiques : la stature arrangée par ordre croissant et la valeur de l'indice céphalique. Il faudrait, pour cela, posséder les fiches personnelles de chacun des individus examinés. Or, je ne puis utiliser que des séries globales. On sait combien ce procédé est défectueux lorsqu'on veut faire une analyse un peu approfondie.

Les groupes humains qui figurent au tableau ci-dessus sont, au sujet de leur pureté raciale relative, de valeurs très inégales. Il en est plusieurs — en plus de celles dont j'ai déjà parlé — qui sont des masses fortement métissées.

Parmi ceux qui présenteraient peut-être (on voit que je prends des précautions) les meilleures images d'une homogénéité ethnique relative, on peut retenir, pour l'Europe, les Norvégiens et les Tziganes (non les Tziganisés); pour les autres régions du monde les Néo-Calédoniens, les Bisharieh̃s, par exemple. Ces divers groupes ont leur indice céphalique féminin plus élevé que celui des hommes.

A l'intérieur même de quelques groupes féminins où nous avons pu l'étudier, parce que nous avions à notre disposition les morphologies individuelles, l'influence de la stature est nettement visible : *les femmes les plus grandes ont un indice céphalique plus faible que les femmes les plus petites*. Ce résultat est une confirmation de ce que nous avons constaté en comparant des groupes sexuels. Mais, une telle modification est-elle existante dans tous les groupes ethniques dont l'homogénéité raciale peut être le garant d'une opération valable ? Nous l'ignorons encore. En ce moment-ci, au Laboratoire d'Anthropologie de l'Université de Genève, nous mettons en œuvre les

valeurs craniennes de plusieurs grandes études dont les auteurs ont heureusement publié en tableaux annexés les chiffres de toutes leurs mesures. Mais c'est là un travail de longue haleine. J'en donnerai certainement les conclusions un jour ou l'autre.

Bibliographie.

Baronas. J. O. — *Zur Anthropologie des littanischen Volksstammes.* Journ. anthr. An. III, t. XII, Moscou, 1902.

Bryn, H. et Schreiner, K. E. — *Die Somatologie der Norweger.* In Kommisjon hos Jacob Dybwad. Oslo, 1929.

Chantre, E. — *Les Bisharieh et les Ababdeh. Esquisse ethnographique et anthropologique.* Acad. Sc. Belles-Lettres et Arts, Lyon, 1900.

— *Contribution à l'étude des races humaines du Soudan occidental (Sénégal et Haut Niger).* Soc. Anthrop. et Biol. Lyon, 1917.

— *Etude anthropométrique de* 53 *Marocaines.* A. F. A. S. Congr. de Lille, 1909.

— *La taille et l'indice céphalique au Maroc d'après* 438 *sujets.* A. F. A. S., Congr. de Nîmes, 1912.

Elkind, A. — *Die Juden.* Soc. Amis des Sc. Nat. Anthrop. et ethnogr. de Moscou, t. XXI, IV, Moscou, 1903.

Gifford, E. W. — *Californian Anthropometry.* University of California Press, Berkeley, California, 1926.

Kate, Dr H. ten. — *Matériaux pour servir à l'anthropologie des Indiens de la République Argentine.* Revista del Museo de la Plata, t. XII, La Plata, 1904.

Kugler, Erica. — *Körperproportionen und Kopfform bei Neugeborenen.* Thèse de doctorat en philosophie, Université de Zurich, 1932.

Maciesza, Alex. — *Contribution à la caractéristique anthropologique des Courpiè du district de Przasnysz (Pologne).* Arch. Sc. Antrop. Soc. des Sc. de Varsovie, t. III, nº 1.

Martin, R. — *Lehrbuch der Anthropologie*, Jena, 1914.

Mochi, Dr Aldobrandino. — *Sull' antropologia dei Denca.* Archiv. per l'Antrop. e l'Etnol., vol. XXXV, fasc. I, 1905, Florence.

Peate, J.-J. — *The Dyfi bas basin : a study in physical anthropology and dialect distribution*, Journ. of Roy. Anthrop. Inst. of Great Britain and Ireland, Vol. LV, 1925.

Pittard, Eugène. — *Les Peuples des Balkans*, éd. Leroux, Paris et Genève, 1920.

— *Les variations sexuelles de l'indice céphalique.* Actes Soc. helv. Sc. Nat. Berne, 1922, IIe part., p. 293-294.

Pittard, Eugène et Donici, Alex. — *Etude sur l'indice céphalique en Roumanie avec un essai de répartition géographique de ce caractère.* Bull. Soc. Roy. Roum. de Géographie, vol. XLV, Bucarest, 1928.

— *Répartition géographique dans le Royaume de Roumanie de quelques caractères anthropologiques.* Mém. Globe, t. LXV, Genève, 1926.

Pöch, Dr R. — *Studien an Eingeborenen von Neu-Süd-Wales und an australischen Schädeln.* Mitt. der Anthrop. Gesell. in Wien., B. XLV, 1915.

Roshdestwenski, A. N. — *Zur Anthropologie der Weissrussen des Kreises Sslutzk im Gouvernement Minsk.* Journ. Anthr. Russe, 3 an., t. 9. Moscou, 1902.

Sahm, P. P. — *Beitrage zur Anthropogie der Wotjaken des Glasower Kreises, Autonomes Gebiet der Wotjaken.* Journ. russe d'Anthropologie, t. 18, fasc. 3-4, Moscou, 1929.

Santos, dos, J. R. Jr. — *Estudo antropologico e etnografico da populacao de St-Pedro (Mogadouro).* Trabalhos da Soc. Port. de Antr. e Etnol., vol. II, tasc. II, Porto, 1924.

Sarasin, F. — *Etude anthropologique sur les Néo-Calédoniens et les Loyaltiens.* Arch. s. d'Anthrop. gén., t. II, nos 1 et 2, Genève, 1916-1917.

Schreiner, Alette. — *Anthropologische Lokaluntersuchungen in Norce (Hellemo).* Oslo, 1932.

— *Anthropologische Studien an norwegischen Frauen.* Kristiania, 1924.

Sebesta, P .et Lebzelter, V. — *Anthropological measurements in Semangs und Sakais in Malaya (Malacca).* Inst. d'Anthrop. de l'Univ. Charles à Prague, vol. VI, fasc. 3-4. Prague, 1928.

Seligman, C. G. — *The physical characters of the Nuba of Kordofan.* Journ. of Roy. Anthrop. Inst. of Gr. Britain and Ireland, vol. XL, 1910.

Tchoutchoukalo, G. J. — *The Greeks of Mariupol (Azov sea).* Inst. d'Anthrop. de l'Univ. Charles, vol. VIII, fasc. 2-3. Prague. 1930.

Topinard, Dr Paul. — *Eléments d'anthropologie générale.* Paris, 1885,

Tremearne, Major A. J. N. — *Notes on some nigerian tribal marks.* Journ. of the Anthrop. Inst. of Gr. Britain and Ireland, vol. XLI, 1911.

Verneau, Dr R. — *Ouolofs, Leybous et Sérères.* L'Anthropologie, t. VI. Paris, 1895.

Zolotareff, D. A. — *Les Lapons de la péninsule de Kola.* Acad. des Sc. russe. Leningrad, 1928.

— *Les Caréliens de l'Urss.* Acad. des Sc. Leningrad, 1930.



ÉTUDE ANTHROPOPHYSIOLOGIQUE DE LA MÉNOPAUSE

Par le Dr Henri VIGNES

Professeur agrégé à la Faculté de Médecine
Professeur à l'École d'Anthropologie

La ménopause est l'époque où cessent l'ovulation et la menstruation.

On l'appelle, parfois, âge de retour, avec l'idée d'un retour vers un type sexuel indifférencié, proche par quelques points du type pré-pubertaire.

On l'appelle, également, âge critique. D'aucuns se sont évertués de montrer que cette époque n'était pas réellement critique pour la femme. Pourtant, la ménopause est une époque critique, parce qu'elle a des rapports avec le début de la vieillesse et parce que la régression de la sexualité et autres changements physiologiques constituent un état de crise, de profonde transition, susceptible d' « accrocher » des complications morbides.

Le rapport chronologique qui existe entre la cessation des règles et les premières manifestations de cette moindre vitalité que constitue la vieillesse n'est pas un fait négligeable. Certes une femme peut paraître vieillie, flétrie avant l'âge et conserver sa menstruation ; mais, dans le plus grand nombre de cas, la ménopause coïncide avec la fin de l'âge adulte. C'est l'époque où le poids de l'encéphale commence à diminuer, où la taille se tasse, où les forces musculaires commencent à fléchir, où apparaît de préférence l'artério-sclérose, où l'acuité auditive diminue, où l'accommodation visuelle commence sa diminution régulièrement progressive. Il y a manifestement un rapport chronologique entre ces deux états et, peut-être, un rapport de cause à effet entre l'un et l'autre : on peut penser que la sénescence « éteint » les ovaires et l'on peut, aussi, penser que l'annihilation des ovaires désarme l'organisme.

D'autre part, au moment de la ménopause, il se produit une diminution de la valeur sexuelle et un déclin accéléré de l'attrait qu'exerce

la femme. Un tel changement est pénible même pour les âmes simples, et le devient plus encore pour celles chez qui le plaisir et, plus spécialement, le plaisir d'amour est considéré comme la loi et l'essence de la vie ; la perte de certains caractères sexuels secondaires qui se lient habituellement à l'idée de beauté est cruellement ressenti par certaines femmes.

Par ailleurs, c'est au moment de la ménopause que la femme ne ressent plus les bénéfices de la sécrétion interne de l'ovaire et les effets habituels de la saignée réalisée tous les mois par la menstruation.

Enfin, il se produit souvent une réaction de l'organisme pour compenser la suppression de la fonction ovarienne ; et cette réaction peut être parfois assez accentuée pour déterminer d'autres malaises.

* * *

La ménopause se produit habituellement, en Europe et aux Etats-Unis, vers la quarante-huitième année.

La date de la ménopause semble influencée par les pratiques sexuelles ; elle est plus tardive chez les femmes mariées que chez les veuves et plus tardive chez celles-ci que chez les célibataires, soit que l'acte sexuel contribue à provoquer l'ovulation, soit que, parmi les femmes restées veuves ou célibataires, un bon nombre aient une génitalité peu développée.

Le moment de la ménopause est aussi influencé par le milieu où vit la femme. Il semble qu'il soit plus précoce dans les pays chauds ; il semble, d'autre part, qu'il soit plus tardif, lorsque la femme vit dans un plus grand bien-être, toutes choses égales d'ailleurs.

La ménopause a une durée moyenne d'un an, si nous la considérons comme le temps de passage entre la menstruation régulière et la suppression définitive. Mais les troubles de l'état général peuvent se prolonger beaucoup plus longtemps que le temps où disparaît l'écoulement.

* * *

Les *modifications morphologiques* de la ménopause se résument en une sclérose des ovaires qui cessent de mûrir des ovules et une atrophie de l'utérus, des trompes, du vagin et de la vulve, ainsi que des glandes mammaires.

* * *

Les modifications utéro-ovariennes que nous venons de signaler entraînent la *fin de la menstruation* : plus de maturation ovulaire, plus de règles.

La ménopause a relativement peu d'influence sur *l'instinct sexuel*. On a pu dire que la femme peut faire l'amour à tout âge, mais ne peut se reproduire quand elle est vieille à la différence des animaux, qui se reproduisent jusqu'au bout.

Peut-être, chez un assez grand nombre de femmes, l'instinct sexuel devient-il moins impérieux. Mais, chez d'autres, il se produit une exaspération momentanée de la sexualité : une véritable boulimie sexuelle. Certaines ont, alors, un comportement psycho-sexuel tout à fait normal : elles sont prises par des passions violentes bien faites pour étonner leur entourage et pour prêter à rire à la galerie, qui se gausse sans pitié d'une situation pitoyable. Il leur faut profiter pendant qu'il en est temps encore, de ce qu'elles ont tant goûté ou de ce dont elles n'ont pas assez usé. Parfois, ces tendances prennent la forme de l'érotomanie ; et, parfois, la forme d'une jalousie encombrante.

De plus il arrive que le prurit génital, si fréquent à la ménopause, devienne une cause locale appréciable de surexcitation sexuelle.

* * *

La ménopause naturelle s'accompagne, jusqu'à un certain degré, d'une *régression des caractères sexuels secondaires*, il se produit souvent une certaine pilosité faciale ; les formes perdent leur élégance ; la voix devient plus grave ; la peau perd son élasticité, sa finesse et son état soyeux.

On a pu employer, pour caractériser cette métamorphose le mot de masculinisme. On observe, en effet, parfois, un « type hommasse » dû à un excès de fonction des capsules surrénales ; mais cette éventualité est rare. Et, en général, encore qu'il y ait régression de certains caractères sexuels secondaires, la femme ne prend pas le type masculin, mais se rapproche du type sexuel indifférencié.

* * *

En même temps que cesse le fonctionnement de l'ovaire considéré en tant que glande génitale, on voit cesser ses effets de stimulation pour tout l'organisme.

Ces faits sont particulièrement faciles à observer chez certaines femmes qui ont une ménopause précoce consécutive à une castration chirurgicale. En effet, chez bien des femmes castrées, tout se passe comme si l'organisme était privé d'une substance tonique et stimulante ou, encore, comme si la castration supprimait une mobilisation de substances toniques et stimulantes. La glande génitale est une glande de consommation. Si l'on supprime l' « exutoire » génital, l'organisme stocke des réserves ; si, au contraire, l' « exutoire » fonctionne activement, les réserves de l'organisme sont consommées. L'ovaire a besoin des richesses de l'organisme pour se développer et pour fonctionner ; il a besoin « qu'il y ait du charbon dans la machine ». Mais, inversement, lorsque les caractères sexuels sont bien établis, les glandes génitales acquièrent une certaine indépendance vis-à-vis du métabolisme et peuvent même le régenter :

d'une part, elles peuvent fonctionner avec intensité, tant au point de vue de la reproduction qu'au point de vue de tous les caractères sexuels, alors que l'organisme est dans des circonstances défavorables : témoin l'ovulation, la menstruation et la gestation chez les tuberculeuses graves ;

d'autre part, les glandes génitales peuvent en quelque sorte « donner des ordres » au métabolisme. La suractivité amoureuse, l'injection d'extraits endocriniens permettent de mobiliser plus de réserves que l'organisme ne le réaliserait sans cette stimulation. Ce sont de tels faits qui ont pu donner à Brown-Sequard l'idée que la glande génitale était une glande invigorante et qui lui ont permis de parler d'action dynamogénique pour les extraits testiculaires et aussi pour les extraits ovariens, l'action dynamogénique étant, d'ailleurs, au total, moins marquée pour la glande féminine que dans la glande masculine.

* * *

Un des effets de cette moindre vitalité est une diminution des combustions organiques, une baisse du métabolisme basal et de l'aptitude à transformer en énergie les réserves de l'organisme. Tel est,

du moins, le fait primitif ; mais il arrive qu'il se produise, par phases plus ou moins longues, le phénomène inverse : pendant ces phases, par un sursaut de réaction, le métabolisme remonte au-dessus de son taux normal.

En même temps que diminuent les combustions, l'organisme se laisse encombrer par les diverses substances que lui apporte la ration alimentaire. Plus de la moitié des femmes prennent de l'embonpoint et, chez quelques-unes, cet embonpoint devient excessif. Le fait s'observe dans la ménopause naturelle et dans la ménopause chirurgicale.

L'embonpoint après castration n'est pas exclusif aux espèces animales et un fait analogue s'observe chez les légumineuses lorsqu'on coupe à diverses reprises leurs fleurs ; cette extirpation de l'appareil reproducteur provoque au bout d'un certain temps, un développement extraordinaire de la plante dont le volume va du simple au double ; ces plantes « châtrées » continuent à se développer, alors que les témoins se dessèchent après fructification ; leurs tubercules, ne se vidant plus au profit des fruits, restent riches de réserves nutritives. Enfin, les analyses pratiquées sur la plante entière montrent une augmentation de la quantité d'azote, absolument comme il y a rétention d'azote dans la ménopause de la femme.

L'injection des extraits d'ovaire, du moins quand ils sont actifs, détermine une ascension du métabolisme basal chez les femmes castrées.

* * *

Parallèlement à la baisse du métabolisme basal, on constate que, sous l'influence de l'ovariectomie, les neurones moteurs cérébro-spinaux donnent des signes d'une moindre activité et que le système musculaire donne des signes d'asthénie. De tels faits s'observent dans la ménopause spontanée.

* * *

En même temps que l'ovaire s'éteint, d'autres glandes endocrines font montre de suractivité ; telles sont la thyroïde, l'hypophyse (1), la surrénale. Il en résulte divers inconvénients : les crises de vasodilatation, qui sont connues sous le nom de bouffées de chaleur et qui sont causées par la suractivité thyroïdienne (2), — les crises de

1. Les recherches récentes de Zondek et Ascheim ont confirmé la réalité d'une surproduction d'hormones hypophysaires lors de la ménopause.

2. Dernièrement, une femme de cinquante-deux ans est venue me demander

tachycardie qui reconnaissent la même origine, — l'hypertension (1) qui est liée à l'activité de la surrénale, — certaines céphalées qui relèvent d'une hypertrophie de l'hypophyse.

Deux hypothèses expliquent la suractivité de la surrénale, de la thyroïde et de l'hypophyse :

1° d'après une première théorie, on admet qu'il y a antagonisme entre les glandes de consommation telles la thyroïde, la surrénale, l'hypophyse d'une part, et d'autre part, les glandes de modération, tel le pancréas, tel l'ovaire : si l'on supprime l'ovaire, il se produit un déchaînement des glandes antagonistes ;

2° une autre théorie suppose que l'ovaire, lui aussi, est une glande de consommation et que, s'il est supprimé, les autres glandes « se mettent en quatre » pour le remplacer ; cette théorie m'apparaît comme étant la plus vraisemblable.

Par ailleurs, il se produit par crises, des états d'excitation du système neuro-végétatif, lesquelles, suivant le type réactionnel antérieur de l'individu, revêtent l'aspect de l'hypervagotonie ou de l'hypersympathicotonie.

* * *

A côté de ces troubles de la ménopause qui sont dus à une réaction excessive du système nerveux végétatif et des glandes endocrines, il faut faire une place aux syndromes qui résultent d'une insuffisance de cette réaction : crises de froid (au lieu de bouffées de chaleur), hypotension (au lieu d'hypertension), myxœdème (au lieu d'hyperthyroïdisme), obésité. L'obésité est bien curieuse à observer, car il existe des cas où le dépôt de la graisse semble diminuer certains inconvénients de la ménopause, tels les bouffées de chaleur.

* * *

On observe parfois, à l'époque de la ménopause naturelle ou après castration, des troubles mentaux accentués chez quelques femmes, discrets chez le plus grand nombre. Ce sont de l'anxiété, de l'hypo-

de la débarrasser de pénibles bouffées de chaleur. Je fis supprimer l'extrait thyroïdien qui lui avait été prescrit quelques mois auparavant, *dans l'idée de combattre ce symptôme* et, aussitôt, les bouffées disparurent. Les médicaments qui excitent la thyroïde renforcent les bouffées ; ceux qui combattent l'activité thyroïdienne les suppriment.

1. Plus exactement, il y a une instabilité de la tension, des poussées hypertensives alternant avec une tension normale.

chondrie, de la psychasthénie souvent accompagnée d'asthénie physique, de l'amnésie et de la fatigabilité de l'attention et, dans certains états de dépression, une diminution de l'affectivité ; et, aussi, ce sont de l'énervement, de l'émotivité, de l'irritabilité et, parfois, une agitation insupportable pour l'entourage. Il y a là deux ordres de faits que l'on peut opposer : les premiers résultent d'une baisse du « potentiel nerveux » et les autres d'une réaction exagérée, comme s'il s'agissait de compenser la baisse ; le fait primitif est la dépression, l'excitation est secondaire (1).

* * *

Mais, pour interpréter les troubles que les femmes ressentent lors de la ménopause, il ne faut peut-être pas se limiter aux seuls effets causés par l' « extinction » de l'ovaire. En effet, l'ablation de l'utérus avec conservation des ovaires ou avec greffe ovarienne s'accompagne habituellement de divers troubles, qui sont assez semblables aux troubles de la castration. Sans doute discute-t-on pour savoir s'ils ont la même fréquence et la même intensité. Parfois il arrive que cette conservation ovarienne rende les troubles plus discrets ; mais ceci m'apparaît comme assez rare. Mais, si on conserve l'utérus et si l'on conserve l'ovaire ou qu'on le greffe comme cela peut se faire dans certaines opérations pour lésions limitées aux trompes, on observe des faits tout autres : après l'opération, la femme reste non réglée pendant un ou plusieurs mois et ressent pendant ce temps les troubles habituels de la castration ; puis, quand la menstruation réapparaît, ces troubles disparaissent immédiatement. Certes on peut dire qu'il y a eu trouble tant que l'ovaire est resté en sommeil, tant qu'il n'était pas adapté à ses nouvelles conditions de vie ; puis que, l'ovaire s'étant accommodé à son nouveau nid, l'incrétion ovarienne exerce à nouveau ses effets. Mais il est curieux de remarquer que les troubles disparaissent exactement dès que la menstruation réapparaît. Et l'on est amené à se demander si la menstruation ne joue pas le rôle d'un exutoire. C'est ce que pensaient les Anciens ; c'est ce qu'enseignait mon maître Tuffier ; c'est ce qu'enseigne Aschner. La saignée menstruelle semble éliminer des substances toxiques et sa suppression ne serait pas sans inconvénients (2). Ce point n'est pourtant pas abso-

1. C'est parce que la dépression est le phénomène primitif que les calmants dépassent facilement le but dans les états d'excitation.

2. La saignée thérapeutique améliore, parfois, certains troubles de la ménopause ; mais il ne s'en suit pas qu'elle agisse comme une médication pathogénique.

lument démontré ou, plus exactement, il reste à démontrer la part respective de l'anovarie et de l'aménorrhée dans le déterminisme des malaises de la castration et de la ménopause.

* * *

Telle est la physionomie générale de la ménopause.

Les incidents et accidents qu'elle comporte, n'ont, en général, qu'un temps : il se produit, en un ou deux ans ou davantage, une adaptation. Les réactions trop vives s'estompent, presque toujours ; les femmes qui étaient déprimées ont, quelquefois, un regain d'activité. Cependant la vie continue son cours et les signes de la vieillesse arrivent et impriment leur masque sur l'individu.



LES MUSCLES DES ECTROMÈLES

Par ANDRÉ HOVELACQUE

Professeur. Chef des travaux pratiques d'anatomie à la Faculté de Médecine de Paris

Cet article m'avait été demandé au mois d'août 1932 par M. Hervé, alors que déjà bien malade mais travaillant toujours. Le sujet que je lui proposais l'avait beaucoup séduit, la tératologie dont il s'était occupé continuait à le passionner. Je n'ai pu lui montrer les épreuves ni avoir ses critiques. C'était un grand honneur que me faisait M. Hervé, à moi qu'il avait connu tout enfant ; il avait reporté sur moi l'affection qu'il avait pour mon père, à qui l'ont uni pendant de longues années, au cours d'une collaboration si fertile, des liens de profonde amitié. Je n'étais pas attiré vers lui seulement par mes souvenirs d'enfance, et par sa valeur scientifique à laquelle j'ai eu recours maintes fois et jamais en vain. Son caractère tout de droiture et de netteté était la grande cause des affections groupées autour de lui.

L'état de la myologie dans l'ectromélie n'a jamais fait le sujet d'un travail d'ensemble, les auteurs, relativement peu nombreux du reste, qui ont traité de l'ectromélie se sont attachés surtout à l'étude du squelette. Les protocoles de dissections complètes sont rares et les auteurs en ce qui concerne la myologie ne comparent pas les faits qu'ils constatent à ceux antérieurement publiés. Les uns, les plus nombreux, se contentent de signaler que les muscles sont atrophiés et de dire que ceux qui devraient s'insérer sur le segment absent font défaut : les autres, au contraire signalent des variations considérables échappant parfois à toute description. Seul J. SALMON, ayant étudié des sujets très disparates présentant toutes les variétés d'ectromélie, expose une idée générale sur le système musculaire des ectromèles. D'après cet auteur on trouverait une adaptation des muscles corrélative au déplacement de leur point d'insertion. Suivant cette théorie la disposition musculaire présenterait plusieurs modalités d'après l'état du squelette. Les points d'insertion sont-ils rapprochés, le muscle subit un accroissement transversal aux dépens

de sa longueur totale ; l'espace est il trop restreint, l'accommodation mécanique est-elle impossible, le muscle se combine ou se fusionne partiellement avec les muscles voisins ; si au contraire l'accommodation possible anatomiquement n'a plus de raison d'être mécanique, le muscle peut se réduire à quelques faisceaux rudimentaires ou disparaître totalement. Le résultat de nos études personnelles ne nous permet pas de conclure dans le même sens que J. Salmon.

Dans une série de mémoires sur l'ectromélie longitudinale-intercalaire-hémisegmentaire (absence de l'un des os de l'avant-bras ou de la jambe) et sur l'ectrodactylie, mémoires publiés en collaboration avec le professeur Rabaud, nous avons étudié un nombre assez important de pièces, les unes à nous adressées par des collègues sachant que nous étudions la question, les autres trouvées par hasard sur des enfants et des nouveau-nés envoyés des Hôpitaux à l'Ecole pratique de la Faculté de Médecine. De plus nous avons étudié un nombre appréciable de Souris (242) présentant une absence congénitale du tibia, Souris provenant d'un élevage suivi, en vue d'autres recherches, pendant 9 ans par le Professeur Rabaud. Dans ces différents mémoires, à nos dissections personnelles nous avons ajouté la description de tous les cas que nous avons trouvés dans la littérature, cas souvent publiés sous des titres très peu explicites.

L'absence de malformations musculaires est tout à fait exceptionnelle, les cas semblables à celui de Seuftleben semblent être bien rares : la musculature était absolument normale lors d'absence de la partie moyenne du cubitus. On peut dire en réalité qu'il y a toujours des malformations musculaires ; dans les cas simples les malformations musculaires sont localisées au segment squelettique anormal ; dans les autres cas les malformations musculaires sont bien plus étendues.

En ce qui concerne l'ectrodactylie, comme type simple, nous pouvons citer les observations de Nicaise, de Strauss, de Keck. Sur la pièce étudiée par Nicaise où la deuxième et la troisième phalanges du médius manquaient, où la première phalange était dirigée presque transversalement se portant vers la tête du 4e métacarpien, le tendon extenseur du médius s'arrêtait partie sur une couche fibreuse qui entourait la tête du 3e métacarpien, partie continuant son trajet en suivant l'os transversal s'unissait au tendon extenseur de l'annulaire ; les tendons fléchisseurs se portaient vers l'annulaire. Dans l'observation de Strauss où il n'existait que le pouce et deux doigts, l'extenseur commun donnait cinq tendons, trois se terminaient en s'épanouissant sur l'aponévrose dorsale du pouce et des deux doigts

existants, deux moins développés se perdaient sur l'aponévrose dorsale en dedans du doigt le plus interne ; le fléchisseur sublime donnait un tendon à chacun des deux doigts, le fléchisseur profond donnait un tendon à chacun des doigts et un au pouce, deux autres tendons se terminaient sur une lame musculaire située entre le pouce et le doigt médian. Sur une pièce de Keck où le deuxième orteil et une partie du deuxième métatarsien manquaient, le tendon de l'extenseur commun qui devait se rendre au 2e orteil n'existait pas ; deux tendons terminaux du pédieux se portaient sur l'aponévrose plantaire, le tendon du court fléchisseur plantaire qui devait se rendre au 2e orteil gagnait l'aponévrose plantaire, le tendon du 2e orteil du long fléchisseur commun passait dans l'interstice osseux, allant se mettre en continuité avec les tendons extenseurs.

Dans l'ectromélie longitudinale — intercalaire — hémisegmentaire en ce qui concerne l'absence du tibia, du péroné et du cubitus, les malformations sont le plus souvent localisées au niveau du segment anormal ; elles sont rares au niveau du segment sus-jacent, et s'il en existe elles semblent, au premier abord, déterminées par les malformations du segment antibrachial ou jambier, c'est-à-dire par l'absence du point d'insertion normal d'un muscle. Les muscles du bras ou de la cuisse se fixent sur l'os persistant ou s'arrêtent sur le segment distal du fémur ou de l'humérus, quelquefois ils se confondent avec les muscles de l'avant-bras ou de la jambe ou se perdent sur la capsule articulaire, ou bien s'unissent les uns aux autres pour former uns sorte de sangle fibreuse qui embrasse le segment anormal. Cette dernière disposition était presque constante chez nos Souris ectromèles, elle est signalée dans plusieurs cas d'Ectrodactylie, nous l'avons retrouvée chez des Hémimèles.

La disposition musculaire dans ces cas simples rappelle beaucoup celle qui existe chez les animaux dont le péroné est normalement très réduit ou chez ceux qui normalement n'ont pas de péroné. Chez les Solipèdes le péroné n'est représenté que par une très mince baguette articulée en haut avec la tubérosité externe du tibia terminée en bas par une pointe mousse qui peut venir se confondre avec le tibia. Corrélativement le long péronier latéral n'existe pas, le court péronier remonte jusqu'à la tête du péroné, seule partie de l'os bien développée, les fléchisseurs naissent uniquement du tibia. Le Bœuf ne possède pas à proprement parler de péroné, chez lui cet os est représenté par un cordon fibreux tendu de la tubérosité externe du tibia à l'os malléolaire externe. Les muscles fléchisseurs naissent uniquement du tibia, le long péronier latéral naît de la tubérosité externe du tibia.

A côté de ces cas simples, il existe des cas très complexes, qui se rencontrent dans toutes les variétés d'Ectromélie, mais surtout dans l'Ectrodactylie et, en ce qui concerne l'Ectromélie longitudinale — intercalaire — hémisegmentaire, dans l'absence congénitale du radius. Le fait qui domine et qui dépasse de beaucoup en importance l'absence de faisceaux musculaires et les variations d'insertion, c'est la tendance à la non dissociation des masses musculaires en muscles distincts et *l'extension* de ce processus à toute la longueur du membre avec prédominance marquée cependant au niveau du segment où un os fait défaut. Plus accessoirement il faut signaler la tendance à la fusion des masses musculaires originellement distinctes (masse dorsale et masse ventrale) aux points où ces masses ne sont pas séparées par le squelette.

Dans l'absence congénitale du radius, et au niveau de la ceinture scapulaire, le deltoïde (dorsal) et le grand pectoral (ventral) peuvent être confondus l'un avec l'autre et aussi avec certains muscles du bras ; quelques-uns de leurs faisceaux peuvent manquer ; leurs insertions peuvent être modifiées quoique le squelette du bras soit normal (Kummel, Garipuy), ou ils peuvent se continuer avec les muscles de la loge externe de l'avant bras (Schœffer et Nachamofsky). Si tous les muscles du bras peuvent être touchés, absence ou fusion, ce sont particulièrement les muscles de la loge antérieure qui sont atteints. La présence de faisceaux musculaires anormaux reliant les muscles du bras aux muscles de l'épaule n'est pas rare ; parfois il existe au niveau du bras des faisceaux musculaires impossibles à identifier.

Au niveau de l'avant bras où, comme nous l'avons dit,les malformations prédominent nous avons pu établir trois degrés dans l'importance des modifications musculaires. Dans *le premier degré* il existe quelques absences dans la musculature longue du pouce et dans les muscles se fixant normalement sur le radius ; certains autres muscles sans rapports normaux avec le radius présentent des modifications de leurs insertions. *Dans le deuxième degré* les malformations s'étendent à des muscles dont les points d'origine et d'insertion normaux existent ; souvent ces muscles sont mal différenciés, ils sont plus ou moins fusionnés avec les muscles voisins, (fusionnement des muscles radiaux, continuité de ces muscles avec le deltoïde, absence du grand palmaire, insertion de ce muscle sur l'aponévrose palmaire alors que le 2e métacarpien existe, insertion inférieure du cubital postérieur sur le cubitus alors que le 5e métacarpien existe, réduction du nombre des tendons terminaux des extenseurs alors que tous les doigts exis-

tent). Dans *le troisième degré* il existe soit dans certaines régions de l'avant-bras, soit dans toute l'étendue du segment, des masses musculaires indivises, dépourvues en partie de tendons terminaux : il est impossible de reconnaître dans ces masses l'ébauche des muscles normaux : souvent ces masses ne sont pas localisées à une des loges de l'avant-bras, elles peuvent réunir des groupes musculaires très divers. Dans le cas de GRUENBERG, toute la musculature radiale forme un complexe charnu de forme rhomboïdale qui n'envoie pas de tendons à son extrémité inférieure. KUMMEL a vu les fléchisseurs communs des doigts former une masse unique se terminant sans donner de tendons mais s'effilant sur une lame aponévrotique d'où naissaient les lombricaux. Sur la pièce de PRESSAT une masse charnue indivise occupait la face antérieure de l'avant-bras aucun tendon ne s'en dégageait. Les exemples sont nombreux.

Si dans la majorité des cas les malformations musculaires plus ou moins complexes et plus ou moins étendues prédominent au niveau du segment où le squelette est anormal il n'en est pas toujours ainsi : le triceps brachial manquait dans plusieurs cas d'absence du radius, tandis qu'au niveau de l'avant-bras les malformations musculaires étaient minimes.

Dans l'ectrodactylie à côté des cas simples que nous avons décrits au début de cet article il peut exister bien qu'à un degré moindre que dans l'absence du radius de grosses malformations à distance : absence du carré pronateur, absence de l'extenseur propre de l'index, du long et du court extenseur du pouce alors que les doigts correspondants existent, fusionnement des extenseurs du pouce alors que celui-ci existe, faisceau anormal du long fléchisseur du pouce recouvrant tout le cubitus, division du fléchisseur sublime en neuf tendons qui s'unissent entre eux et avec les muscles grand palmaire et cubital antérieur. Ces malformations musculaires ne coïncident pas toujours avec de grosses malformations osseuses, elles peuvent se voir dans le cas de malformations osseuses très réduites. BAIN, FRANÇOIS-DAINVILLE et LÉONARD en rapportent de beaux exemples. (1)

1. La musculature des ectromèles n'a pas fait l'objet d'études seulement morphologiques, un certain nombre d'auteurs ont recherché les réactions électriques des muscles anormaux et sont du reste arrivés à des résultats contradictoires ; [illegible] qui a repris l'étude sur les souris ectromèles ne constate pas de modifications dans les réactions électriques, il constate par contre une augmentation très nette de la chronaxie, qu'il rapproche des faits observés sur les muscles dégénérés. Au point de vue histologique nous avons constaté une augmentation assez considérable du nombre des noyaux dans le muscle anormal, telle qu'on en trouve dans certaines transformations physiologiques ou pathologiques.

Les malformations musculaires dans l'ectromélie sont essentiellement variables, tantôt minimes et localisées à la région des malformations osseuses, tantôt très sérieuses et s'étendant beaucoup plus que la malformation osseuse, touchant la musculature de toute l'étendue du membre ou tout au moins d'une grande partie de son étendue alors qu'un seul segment osseux est atteint. Les premières pourraient à première vue être considérées comme le résultat d'une adaptation fonctionnelle préalable comme l'a soutenu J. Salmon, les autres ne peuvent être expliquées par ces raisons mécaniques.

Il faut admettre que les malformations musculaires, qu'elles soient simples et localisées ou qu'elles soient complexes et étendues relèvent du même processus que les malformations osseuses, quelle que soit la nature de ce processus. Ce processus touche les deux ébauches musculaires et osseuses, si toutefois même il n'agit pas à un stade précédant leur apparition. Il touche l'ébauche mésenchymateuse née de l'épimère, origine première du squelette du membre, et le bourgeonnement du somite qui donnera origine aux masses prémusculaires alors que l'ébauche mésenchymateuse du squelette est déjà constituée et isolée. Il y a là un remaniement très précoce de toute la région, dans lequel le jeu des pièces squelettiques ne peut avoir aucun rôle.



LA THÉORIE DENTAIRE DE LA « MULTITUBERCULIE »

Par R. ANTHONY

Professeur au Muséum national d'Histoire naturelle et à l'Ecole d'Anthropologie.

Le but et le véritable objet des recherches anatomiques est évidemment d'aboutir à expliquer les dispositions des systèmes, des appareils et des organes de la manière qui correspond le plus exactement aux formes de l'esprit humain. En anatomie comme ailleurs, la théorie est l'expression même de la science. Les faits une fois solidement établis, la tâche de l'anatomiste conscient de ce qu'il doit être est donc de les lier rationnellement les uns aux autres, de façon à en constituer un véritable édifice dans la construction harmonieuse duquel tous sans exception doivent entrer.

On sait qu'un des grands titres de gloire de Broca est d'avoir abordé le premier le problème de la théorie morphologique néopalléale des Mammifères, et, d'avoir ainsi préludé aux recherches de Sir William Turner, de Moritz Holl, de G. Elliot Smith, aux miennes avec le Dr A. S. de Santa Maria et à celles de quelques autres. Si l'édifice peut nous paraître aujourd'hui sinon complètement achevé du moins en voie d'achèvement, c'est incontestablement grâce au plan commun de description des plissements cérébraux chez l'Homme et chez les Singes que Broca a établi sur des bases si solides qu'il reste encore classique aujourd'hui, en dépit de travaux ultérieurs envisageant, non plus seulement un groupe mammalien, mais l'ensemble des Mammifères.

On se rappelle aussi que notre regretté collègue le Professeur Georges Hervé, à la mémoire duquel nous dédions ce volume a apporté à l'œuvre de Broca une contribution non négligeable par ses travaux sur la comparaison du lobe frontal chez l'Homme et chez les Singes.

* * *

La théorie dentaire dont je suis heureux d'offrir la primeur a la Revue Anthropologique est le résultat d'un effort tout à fait comparable. Cette théorie a pris naissance à mon laboratoire, au Muséum national d'Histoire naturelle, et, est l'œuvre de notre jeune collègue, le Dr M. Friant, qui en a fait le sujet de sa thèse de Doctorat ès sciences soutenue en Sorbonne le 5 janvier 1933 (Contribution à l'étude de la différenciation des dents jugales chez les Mammifères. *Publications du Muséum national d'Histoire naturelle*, nº 1. Paris, Masson, 1933). Le Professeur Wintrebert lui a donné en séance e nom de théorie de la *Multituberculie* ; c'est le seul nom qui lui convienne et il faut le lui conserver.

Il est bien peu de questions qui, depuis le milieu du siècle dernier, ait autant préoccupé les anatomistes que celle de l'explication de l'hétérodontie des Mammifères et des multiples formes simples ou complexes que présente la couronne de leurs dents jugales (molaires et prémolaires). Il était bien naturel qu'il en fût ainsi, les dents étant, comme l'on sait, la base principale des classifications mammaliennes et à peu près les seuls organes sur lesquels on puisse se baser pour établir les affinités des formes disparues.

De toutes les nombreuses théories qui ont été émises à ce sujet, nous n'en retiendrons qu'une, celle de la Trituberculie qui est certainement la plus ingénieuse, la plus minutieusement travaillée, celle aussi qui, de beaucoup, a réuni le plus de suffrages. Œuvre de deux paléontologistes américains d'un grand talent et d'un rare mérite, Cope et Osborn, elle est aujourd'hui devenue classique, dominant toutes les recherches qui se poursuivent sur les Mammifères fossiles, et, admise aussi de la manière la plus générale dans l'étude des formes actuelles.

Les grandes lignes de la théorie trituberculaire sont les suivantes.

Le type primitif de la molaire mammalienne serait une dent simple, haplodonte, formée par conséquent d'une seule cuspide. A l'avant comme à l'arrière de cette cuspide unique, se serait développée secondairement, par bourgeonnement, une autre cuspide plus petite. Puis, ces trois cuspides se seraient ensuite disposées en triangle (type triconodonte). Enfin, à ce triangle primitif, se seraient ajoutées d'autres cuspides réalisant par leur nombre et la variété de leur dis-

position les dents mammaliennes les plus compliquées. En somme la théorie de la Trituberculie suppose une évolution du moins au plus, du simple au complexe.

A cette manière de voir l'auteur oppose plusieurs objections.

1° La théorie trituberculaire affirme que les plus anciens Mammifères étaient triconodontes. En réalité, les plus anciens Mammifères connus (époque secondaire) étaient les uns triconodontes, les autres d'un type très différent, celui qu'on désigne sous le nom de Multituberculés. Le Professeur Joleaud nous rappelait même, à l'appui de la thèse de M[lle] M. Friant, que les plus récentes recherches faites en Afrique du Sud tendaient à faire considérer aujourd'hui les Multituberculés (*Tritylodon*) comme étant décidément les plus anciens de tous. Les Multituberculés sont caractérisés par des molaires constituées en principe de trois séries longitudinales de tubercules ou cuspides à la mâchoire supérieure et de deux à la mâchoire inférieure.

2° La forme triconodonte s'affirme comme étant partout où on la rencontre, non pas une forme primitive, mais, une forme en rapport, soit avec une régression adaptative manifeste, comme par exemple chez les Carnassiers marins, soit avec une taille somatique réduite : les Triconodontes secondaires étaient tous de très petits animaux, et leur simplicité dentaire est en rapport avec l'exiguïté de leur taille. La loi géométrique qui fait que les petits cerveaux sont moins plissés que les gros s'applique en effet à tous les organes, et, on en trouve des applications aussi bien chez les plantes que chez les animaux.

3° La théorie trituberculaire suppose une évolution se poursuivant du simple au complexe. Il n'est nullement nécessaire qu'il en soit ainsi. On constate même que c'est le plus souvent exactement le contraire qui se passe : les Mammifères primitifs étaient par exemple pentadactyles, et, l'on suit très bien, dans la série des Ongulés, la réduction progressive, au cours de l'évolution, du nombre des rayons des extrémités.

4° Enfin, la théorie trituberculaire n'est ni physiologique, ni causale. Elle n'explique pas comment, ni par quels mécanismes, les dents jugales des Mammifères partant d'un type simple se seraient compliquées peu à peu.

Au surplus, il était rigoureusement impossible d'établir une théorie dentaire possédant toutes les qualités d'une bonne théorie en se bornant au seul examen des formes dentaires des espèces mammaliennes actuelles et disparues. Il était indispensable de faire entrer en ligne de compte les méthodes générales de l'anatomie et les don-

nées auxquelles l'usage de ces méthodes permet d'aboutir. C'est en fait l'embryologie qui donne la clef du problème ; celle-ci doit être recherchée dans l'étude du mode de réunion des cuspides au cours du développement, et ce mode de réunion dépend étroitement du mode de fonctionnement de la mandibule.

La théorie de la Multituberculie, pour l'exposé de laquelle nous laisserons délibérément de côté l'importante documentation dont l'auteur a fait usage et les recherches qu'il a poursuivies, peut brièvement se résumer ainsi :

On sait que, chez les Reptiles, les mouvements de la mâchoire inférieure sont en principe exclusivement verticaux, ces animaux ne mastiquant pas, mais avalant simplement leur nourriture que leurs dents ne servent qu'à retenir ; aussi leurs dents sont-elles simples, en général, du type haplodonte.

Ce qui caractérise les Mammifères, ce sont au contraire les mouvements de la mâchoire inférieure développés dans le plan horizontal.

A mesure que s'établissait ce changement physiologique important, à quelque moment d'ailleurs de l'évolution reptilienne que l'on envisage qu'il se soit produit, les dents durent se compliquer peu à peu sous l'influence d'une excitation fonctionnelle analogue à celle que, pour d'autres organes, Wilhelm Roux par exemple a fait si souvent intervenir. Elles présentèrent alors au lieu d'un cône unique et simple une large surface triturante garnie de nombreux tubercules.

Si les mouvements horizontaux se produisent également dans tous les sens, les dents se garnissent de tubercules sensiblement égaux et séparés par des vallées longitudinales et transversales d'égale profondeur (type *bunodonte*).

Si les mouvements horizontaux prédominent dans le sens latéral, les tubercules s'unissent en rangées longitudinales, les vallées longitudinales étant plus profondes que les vallées transversales (type *belodonte* ; celui par exemple du Cheval et des Ruminants).

Si les mouvements horizontaux prédominent dans le sens antéro-postérieur, les tubercules s'unissent en rangées transversales, les vallées transversales étant plus profondes que les vallées longitudinales (type *tæchodonte* ; celui par exemple de la plupart des Rongeurs et des Proboscidiens).

Il semble, du moins en l'état actuel de nos connaissances, qu'à l'origine les mouvements horizontaux aient nettement prédominé, chez les premiers Mammifères, dans le sens latéral, et, que le type originel de la molaire mammalienne ait été caractérisé par trois rangées longitu-

dinales de tubercules à la mâchoire supérieure et deux seulement à la mâchoire inférieure (Multituberculés ; par exemple *Cimolomys gracilis* Marsh du Crétacé supérieur du Wyoming).

Par la disparition de la rangée moyenne de tubercules des molaires supérieures qu'on constate déjà chez certains Multituberculés (*Bolodon crassidens* Owen) et dont on surprend l'accomplissement chez les Condylarthres primitifs (*Phenacodus* par exemple) se serait constitué le type le plus fréquent des bélodontes actuels.

La régression se poursuivant, par disparition de la rangée interne des tubercules, aussi bien aux molaires inférieures qu'aux molaires supérieures, on aboutit au type Carnassier (fissipèdes évolués tels que les Canidés et les Félidés) dont les molaires ne sont faites que d'une seule rangée de tubercules, l'externe, à côté de laquelle persistent quelques rares vestiges de la rangée des tubercules internes.

La régression s'accentuant davantage, dans le cas par exemple d'une adaptation générale à la vie dans les eaux, le type triconodonte se réalise, par exemple chez les Pinnipèdes, et, enfin, le type haplodonte, terme ultime de la série régressive, chez les Cétacés du groupe des Delphinidés.

Cette régression des Fissipèdes aux Pinnipèdes et des Pinnipèdes aux Delphinidés est le résultat de la perte des mouvements horizontaux de la mâchoire inférieure ; les dents tendent à n'être plus, comme chez les Reptiles, que des organes de préhension et de rétention. Ce que la théorie trituberculaire envisageait comme primitif est donc ici considéré comme secondaire.

Dans la série des tœchodontes (Rongeurs et Proboscidiens) qui correspond à un mode de fonctionnement très différent de la mâchoire inférieure, les traces de la belodontie originelle se laissent facilement observer ; c'est le sillon médio-longitudinal des molaires des Tétrabelodons dont on voit encore les traces à l'intérieur de la cavité pulpaire des molaires compliquées des Eléphants actuels.

Mais les dents ne font pas que se simplifier au cours de l'évolution. Sous l'influence de conditions spéciales de fonctionnement, elles peuvent se compliquer par la division des tubercules primordiaux, comme on peut le suivre dans la série des Proboscidiens. Elles peuvent le faire aussi par le développement de tubercules de nouvelle formation au dépens du cingulum.

Nous n'irons pas plus loin dans l'exposé de la théorie de la Multituberculie, notre but ayant seulement été d'en donner ici un aperçu qui, pour être clair et précis, doit être aussi bref que possible. Nous

tenons pourtant à dire un mot de la dentition des Primates, et plus particulièrement de celle des Singes et de l'Homme, sur laquelle l'auteur n'a pas insisté pour la seule raison qu'elle était d'interprétation particulièrement facile, dans ses grandes lignes tout au moins.

Les Singes se montrent dans l'ensemble des tœchodontes peu accusés, la tœchodontie étant nettement visible par exemple chez les Cynocéphales dont les molaires finissent, dans la vieillesse, par donner une surface d'abrasion très comparable à celle que l'on observe chez les Hippopotames.

Chez l'Homme, la tœchodontie s'estompe à l'extrême et les molaires réalisent à peu près le type bunodonte par la sensible égalité de profondeur des vallées qui séparent les tubercules.

Il est rare qu'en anatomie nous ayons l'occasion de faire des travaux de portée générale, autrement dit de faire œuvre de science au sens vrai et philosophique du terme ; nous devons le plus souvent nous contenter de rassembler des matériaux et de les amener à pied d'œuvre en vue de future constructions. C'est ce que pensait déjà Cuvier, avec d'ailleurs beaucoup trop de modestie, en disant qu'il ne faisait que travailler pour un grand anatomiste de l'avenir.

En même temps qu'il nous apporte un nombre considérable de faits nouveaux, l'ouvrage que je présente aux lecteurs de la *Revue anthropologique*, et qui restera certainement une des plus remarquables études qui soient sortie de mon laboratoire, s'affirme comme une de ces œuvres de haute synthèse qui contribuent le plus aux progrès de la science anatomique.

La théorie du D[r] M. Friant a en effet toutes les qualités d'une bonne théorie :

D'abord, c'est vraiment une théorie, c'est-à-dire un enchaînement parfaitement logique, non point de faits (comme, à tort, on le dit quelquefois), mais d'hypothèses qui, prises individuellement, sont toutes basées sur le plus grand nombre possible de faits solidement établis.

En second lieu, c'est une théorie qui répond à tout, ne laissant aucun type de dentition inexpliqué, comme le fait la théorie trituberculaire qui renonce, comme l'on sait, à rendre compte des formes dentaires des Multituberculés, des Proboscidiens et des Rongeurs.

De plus, c'est une théorie rigide, comme doit l'être toute bonne théorie, en ce sens qu'il est impossible, même sur un point donné, de substituer à ses explications d'autres explications sans faire crouler tout l'édifice.

C'est une théorie causale, physiologique, ce par quoi elle satisfait l'esprit, point de vue qu'on ne trouve guère, comme je l'ai déjà dit, dans la théorie trituberculaire.

Enfin, c'est une théorie simple, comme doit l'être encore toute bonne théorie, c'est-à-dire qu'elle n'a pas besoin de faire intervenir une nomenclature compliquée où l'absence d'explications se cache sous l'abondance des mots.

Il me paraît certain que cette conception nouvelle qui ouvre aux zoologistes et aux anatomistes une mine inépuisable de travaux originaux et qui permettra sur beaucoup de points, nous pouvons déjà nous en rendre compte, des remaniements importants de la classification mammalienne, surtout en ce qui concerne les faunes disparues, s'imposera assez rapidement.

On ne saurait se dissimuler pourtant qu'il y aura des résistances à vaincre, que des objections se feront jour et qu'il faudra les écarter. Rien n'est plus profitable à une théorie, rien n'est plus désirable pour son avenir que les discussions qu'elle suscite.



L'OBSESSION, CARACTÈRE RÉCESSIF SOUVENT HÉRÉDO-SYPHILITIQUE

Par le Professeur LAIGNEL-LAVASTINE

Médecin de la Pitié.

Au lendemain de la mort du Professeur Hervé, qui m'honorait de son amitié, la piété de sa fille me demanda de dédier un article à sa mémoire.

Je le fais d'autant plus volontiers que j'appréciais, comme il le méritait, le sûr commerce de M. Hervé. Je le voyais non seulement aux séances du samedi de notre *Société française d'histoire de la médecine,* dont il fut le président écouté et où nous avions le plaisir de l'entendre communiquer souvent, mais aussi à ses cordiales réceptions du dimanche, où il savait allier l'aménité des paroles aux charmes de la musique et de la poésie.

J'ai longtemps hésité entre plusieurs sujets. J'ai choisi « l'obsession caractère récessif souvent hérédo-syphilitique » pour quatre raisons. D'abord cette obsession presque m'obsède et nous savons que c'est là souvent le mécanisme de la production intellectuelle. L'article germe, grandit, mûrit et tombe de l'écrivain comme la pomme du pommier. Il est ainsi presque l'expression d'une fonction cathartique.

En deuxième lieu l'étude des caractères récessifs, surtout depuis l'avènement des lois de l'hérédité mendélienne, tient une telle place en histoire naturelle, que l'anthropologie en a saisi l'importance et que le professeur de l'Ecole d'Anthropologie que fut George Hervé savait en disserter.

C'est qu'il n'était pas que professeur d'anthropologie et il comprenait celle-ci dans ses dehors et ses relations avec l'histoire, la psychologie et la pathologie.

Ce double rapport de l'anthropologie avec les manifestations psychiques et pathologiques enferme les deux dernières raisons de mon choix. C'est que mon expérience, déjà vieille de plus de 30 ans, des

obsédés m'a permis de constater chez eux la fréquence de l'hérédo-syphilis et d'anomalies morphologiques ou fonctionnelles qui me paraissent avoir souvent la valeur de caractères récessifs.

J'essaierai de donner la preuve de ce que j'avance pour :

l'*hérédo-syphilis* ;
les *tubercules de Carabelli* ;
la *vagotonie* ;
le *spina bifida occulta.*

Je terminerai en montrant, d'accord avec les psychanalystes, que l'obsession rentre bien dans la *paléontopsychie,* telle qu'on la conçoit actuellement d'après les recoupements de multiples recherches que se partagent les préhistoriens et les spécialistes des origines du langage, de la magie et des religions.

I. — L'obsédé hérédo-syphilitique.

J'ai nettement isolé cette forme dans ma communication sur les *psychopathes hérédo-syphilitiques* (1) à la *Conférence de l'hérédo-syphilis* (2) tenue à Paris le 5 novembre 1925. J'y disais notamment, que chez les adultes j'ai relevé l'hérédité syphilitique chez certains douteux vagotoniques. Je revois encore une arythmomane tabétique, qui était jeune fille quand j'ai commencé à la soigner et dont le père est mort depuis d'ictus avec hémiplégie par artérite syphilitique.

Les psychopathes hérédo-syphilitiques sont d'ailleurs légion. Avec Paul Ravaut sur 47 malades de la *Clinique des maladies mentales de la Faculté* j'ai relevé en 1920 (3) de nombreux cas d'hyperalbuminose rachidienne solitaire. « Ces faits, disions-nous, montrent que, dans un certain nombre de psychoses, le liquide céphalo-rachidien est plus riche en albumine que l'on ne l'avait cru jusqu'alors et que ces taux peuvent varier d'un examen à l'autre. Souvent cette hyperalbuminose est indépendante de toute réaction cellulaire et représente le seul signe appréciable, pour le moment, nous permettant d'admettre l'existence d'une perturbation du système nerveux central ou

1. Laignel-Lavastine, *Les psychopathes hérédo-syphilitiques. Revue française de dermatologie*, mars 1926, n° 3, p. 147-152.
2. *Comptes rendus de la Conférence de l'hérédo-syphilis de 1925*, 44, rue de Lisbonne, 1926, p. 96-104.
3. Paul Ravaut et M. Laignel-Lavastine, *Les variations en albumine du liquide céphalo-rachidien dans les psychoses.* Société médicale des hôpitaux, 30 juillet 1920, p. 1151-1157.

de ses enveloppes ». Depuis lors j'ai relevé la fréquence de cette hyperalbuminose céphalo-rachidienne solitaire chez les hérédo-syphilitiques. Elle est beaucoup plus fréquente que les réactions de Wassermann et, si elle n'a pas la même valeur de certitude, elle permet de considérer comme accrue la probabilité de l'hérédo-syphilis. C'est ainsi que je l'ai interprétée avec Jean Vinchon (1) dans une étude clinique et thérapeutique sur l'hérédo-syphilis chez les malades de la consultation neuro-psychiatrique de l'hôpital de la Pitié. Nous avons montré les remarquables succès obtenus par le mercure, l'arsenic et le bismuth chez beaucoup de jeunes débiles et de jeunes déséquilibrés, dont le Wassermann était en général négatif dans le sang et le liquide céphalo-rachidien, mais qui avaient souvent une hyperalbuminose rachidienne solitaire de 0 gr. 30 environ.

Enfin, à propos des dysthymies sexuelles ingénues (2), j'ai rapporté le cas d'un grand adolescent de 16 ans, très joli garçon et racé. Elevé, dans les jupes de sa mère veuve, par un précepteur abbé, il ne connut pas le coude à coude des collèges et son âme était liliale. Mais de caractère un peu inquiet il me confia l'émoi étrange, qu'il ressent, depuis qu'il est homme, à la vue de femmes, dont les pieds paraissent trop serrés dans leurs bottines. C'est presque la pédophilie de *Restif de la Bretonne*, mais ici sans la moindre trace de perversité. La facilité de l'émoi génital s'expliquait par une vagotonie très marquée. Et je terminais : « Inquiétude, doute et vagotonie trouvent leur explication dans l'hérédo-syphilis. »

Ainsi des obsédés sont hérédo-syphilitiques. C'est un fait. Naturellement tous les obsédés ne sont pas hérédo-syphilitiques, et tous les hérédo-syphilitiques ne sont pas obsédés.

Cependant je pense que, chez les obsédés hérédo-syphilitiques, il ne s'agit pas d'un hasard et que l'obsession dépend de l'hérédo-syphilis. Pour le démontrer il me faut rappeler les circonstances morphologiques et fonctionnelles, que j'ai souvent relevées chez les obsédés.

II. — L'obsédé avec tubercules de Carabelli.

Je recherche systématiquement chez tous mes malades de consultation les tubercules de Carabelli et je les trouve avec une fréquence

1. Laignel-Lavastine et Jean Vinchon, *L'hérédo-syphilis chez les malades de la consultation neuro-psychiatrique de l'hôpital de la Pitié*, Congrès des aliénistes, Barcelone, 1929. *Semaine des hôpitaux de Paris*, 31 juillet.

2. Laignel-Lavastine, *Dysthymies sexuelles ingénues*, Académie de Médecine. *Bull. et Informateur médical*, 12 mai 1929.

supérieure à celle que donne l'examen des malades des salles communes. C'est dire que tubercules de Carabelli et syndromes neuropsychiques sont fréquemment associés et parmi ces syndromes ce sont les psychonévrosiques qui dominent : cyclothymies et psychasténies. Je n'ai pas eu le temps de faire de statistiques ; mais mon impression est très nette. Quand j'examine la tête d'un obsédé constitutionnel, d'un psychasténique vrai de Pierre Janet, bien souvent je trouve des tubercules de Carabelli ou une langue scrotale ou fendillée ou un certain degré d'hypertrichose intersourcillière. La fréquence de ces petite tares. parfois même associées, ne peut pas ne pas impressionner. Je ne les considère pas comme des signes directs d'hérédo-syphilis, mais comparant l'action de l'hérédité syphilitique à certains autres facteurs héréditaires j'incline à penser qu'elle agit de même et qu'elle imprime au germe une évolution récessive. Et cette évolution, plus ou moins arrêtée dans sa courbe, aboutira à des stades d'aspect paléontologique. C'est comme un infantilisme de race à comparer à l'infantilisme individuel.

Et cette comparaison rend compte de la coïncidence fréquente de ces stigmates morphologiques avec des états fonctionnels tels que la vagotonie, qui répond à un stade normal de l'enfance.

III. — L'obsédé vagotonique.

J'entends par vagotonie l'hyperexcitabilité vagale, que j'ai longuement décrite ailleurs (1). Chaque année dans mes *Conférences pratiques de sympathologie clinique* je présente des obsédés vagotoniques.

Chez l'une, Louise (2), c'est dans les périodes où elle reçoit des injections d'adrénaline, qu'elle souffre le moins de ses obsessions ; c'est aussi dans ces périodes que le réflexe oculo-cardiaque est moins nettement positif.

C'est avec Mme Pouchet-Sufflait que j'ai observé pour la première fois l'heureux effet des rayons ultra-violets sur l'anxiété obsessionnelle. Il tient à une diminution de l'excitabilité vagale, comme le montrent la diminution du réflexe oculo-cardiaque et l'abaissement du pH urinaire qui devient acide. On sait,en effet,que généralement

1. Laignel-Lavastine, *Pathologie du sympathique*. Alcan, 1924. *Méthode concentrique*. Maloine, 1928.
2. Laignel-Lavastine, J. Vinchon et R. Largeau, *Obsession et sympathique*. Société de psychiatrie, 20 décembre 1923.

l'anxiété obsessionnelle coïncide avec une tendance urinaire à l'alcalose (1).

L'obsession vagotonique est donc une réalité clinique fréquente.

De plus j'ai insisté ailleurs (2) sur la fréquence de la vagotonie hérédo-syphilitique dans la foule bigarrée des psychonévrosés et j'ai montré combien sa connaissance est utile, car diagnostiquée à temps elle entraîne un traitement souvent efficace.

Enfin, pour fermer la boucle des rapports des troubles mentaux avec la vagotonie et l'hérédo-syphilis, je rappellerai le cas d'une malade qui réunit une hypocondrie délirante, un état vagotonique avec des manifestations locales qui semblaient la conséquence d'une angine et des signes d'hérédo-syphilis (3). Ici l'hérédo-syphilis paraît avoir agi sur le psychisme de deux manières : en facilitant la vagotonie et peut-être aussi le caractère paranoïaque.

IV. — L'obsédé énurésique avec spina bifida occulta.

L'observation d'un jeune obsédé douteur, recueillie dans mon cabinet en novembre dernier, va compléter ma démonstration.

René L... a 20 ans.

Sa mère est une déprimée périodique avec psoriasis ; son père, de caractère un peu schizoïde, est un hypertendu artériel. Sa grand'-mère maternelle est morte de cancer. René est jumeau. Son jumeau est bien portant. Son frère aîné a du psoriasis.

Dessinateur industriel il a eu la diphtérie en juin 1932.

En raison de sa dépression neuropsychique consécutive à cette infection son caractère douteur, jusque-là méconnu de l'entourage, est devenu évident pour tous.

Non seulement René, fatigué dès le matin, se plaint d'anxiété, de céphalée et de difficulté au travail, croit encore à l'existence de ses rêves alors qu'il est éveillé, et a une diminution nette de la fonction de présentification, mais se perd dans le détail de ses travaux, est obsédé par le besoin de vérification qui le penche pendant des heures

1. Laignel-Lavastine et Cornelius. *Le pH urinaire et le titrage des acides organiques de l'urine chez les anxieux et les déprimés.* Soc. de biologie, 18 octobre 1924, p 872 *Presse médicale*, 18 novembre 1925, p. 1521 ; *Vagotonie et alcalose. Presse médicale*, 23 septembre 1928, p. 1233.

2. Laignel-Lavastine, *La vagotonie hérédo-syphilitique. Médecine internationale illustrée.*

3. Laignel-Lavastine *L'hypocondrie des vagotoniques hérédo-syphilitiques. Leçon de la Pitié*, 21 nov. 1928. *Semaine des hôpitaux*, 15 mars 1929, p. 140-151.

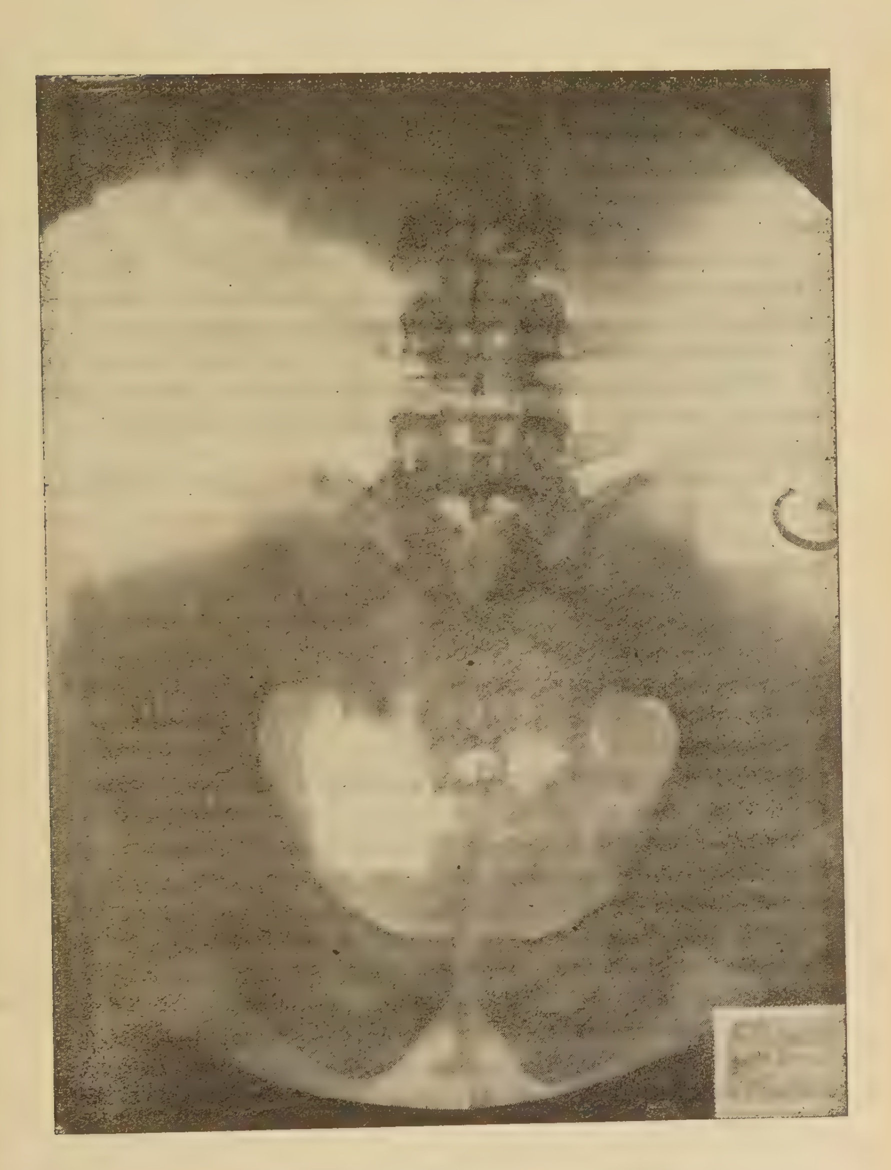


Fig. 1

sur ses plans. Il cherche d'autant plus à s'analyser qu'il est davantage déprimé. Il reconnaît le caractère absurde de son besoin de vérification, mais y cède pour calmer son angoisse. Il s'agit donc d'un obsédé douteur typique, révélé par la dépression neuropsychique consécutive à la diphtérie.

La vagotonie est marquée, comme c'est la règle.

De plus le malade fut énurésique nocturne jusqu'à 16 ans environ.

Cette énurésie nocturne, dont j'ai soutenu avec Marcel Pinard (1) l'origine quelquefois hérédo-syphilitique, est souvent liée au spina bifida occulta, comme l'ont montré Pierre Delbet et André Léri.

Ici le spina bifida largement ouvert de S[I] est admirable, comme on le voit sur la radiographie reproduite figure 1. Spina bifida et énurésie vont de pair chez ce malade avec le doute obsessionnel et la vagotonie.

Cette association de quatre symptômes, dont chacun est fréquent chez l'hérédo-syphilitique renforce mon propos que souvent l'obsession est d'origine hérédo-syphilitique comme le tempérament vagotonique qui lui sert en règle générale de rapport physiologique.

Si je ramène certains cas d'obsession, que j'ai en vue dans cet article, au triple diagnostic du syndrome, du tempérament et de la maladie, je parlerai d'obsession chez un sujet hérédo-syphilitique de caractère douteur et de tempérament vagotonique.

V. — Le rite obsessionnel vestige paléontopsychique.

Enfin pour mettre en évidence le caractère récessif, que je reconnais à l'obsession, je signalerai son comportement rituel, souvent presque superstitieux. On ne peut s'empêcher de penser à l'état d'âme magique ancien. Le mérite de Freud est d'avoir insisté sur ces analogies. Je les crois presque des identités. On sait la fréquence chez les hérédo-syphilitiques de plusieurs générations de tares, qui sont des malformations ou des vestiges de dispositions autrefois normales et depuis longtemps disparues. Parmi ces caractères récessifs sont essentiellement les tubercules de Carabelli et la langue scrotale. Je pense qu'il faut considérer l'obsession comme de même ordre. Son caractère paléontopsychique en fait un stigmate récessif

1. Marcel Pinard, *L'énurésie des hérédo-syphilitiques*. Soc. médicale des hôpitaux, oct. 1932, discours, Laignel-Lavastine.

exactement de même ordre que le tubercule de Carabelli. L'un est psychologique, l'autre morphologique, mais ils dépendent d'un même mécanisme évolutif dévié. Notre corps est comme le musée de nos archives ancestrales avec ses organes rudimentaires et ses anomalies. Notre âme est aussi un musée de modes anciens de la pensée que la maladie peut tirer des profondeurs de l'hérédité à travers les alluvions successives sédimentées par les séries des générations.

Envisager l'obsession comme un caractère récessif facilite donc sa compréhension en même temps que cette conception explique la fréquence du doute obsessionnel chez des sujets vagotoniques et porteurs de stigmates tels que tubercules de Carabelli, langue scrotale ou spina bifida.



LA PROSTITUTION
DEVANT LA SCIENCE ANTHROPOLOGIQUE
(SA DÉFINITION. SA NATURE)

Par le Dr G. PAUL-BONCOUR

Professeur de Criminologie à l'Ecole d'Anthropologie
Directeur de l'Institut médico-pédagogique de Vitry
Chargé de l'examen médico-psychologique des Mineurs délinquants
à la Maison d'Éducation surveillée de Fresnes

Cet article n'est qu'une introduction à une étude plus complète en préparation. Or avant d'étudier sous toutes ses faces le « phénomène prostitution », il convient d'avoir une idée claire et nette de sa nature, en un mot de le définir. Il faut reconnaître que les idées sur ce point sont loin d'être concordantes. Chacun suivant ses convictions, ses habitudes, son éducation, sa profession apprécie différemment le phénomène. Un médecin est surtout préoccupé de la propagation des maladies vénériennes ; un moraliste considère le fait de se prostituer comme une chose profondément immorale et sans excuse ; un économiste rattache volontiers cette activité sexuelle à la misère et néglige les autres causes ; enfin il y a les philanthropes au cœur sensible qui attribuent tout le mal au milieu social : la prostituée est plus malheureuse que coupable et l'état personnel du sujet est totalement méconnu. Souvenons-nous aussi de cette opinion Lombrosienne qui considère une prostituée comme l'équivalent féminin du criminel-né.

Il est certes évident que toutes les opinions renferment une part de vérité, mais avant de dégager celle-ci, avant de discuter, il est prudent de proposer une définition, ne serait-ce que pour assigner des limites au phénomène.

* * *

Il est du reste assez remarquable que beaucoup de ceux qui parlent sur la prostitution ou écrivent à son sujet omettent de la définir.

Et il est non moins extraordinaire que ces personnes, si on leur demande une définition, répondent évasivement ou sont incapables de donner une réponse satisfaisante.

Qu'est-ce donc que la Prostitution ?

La première idée venant à l'esprit est de s'informer de ce que dit le Dictionnaire Littré : « La prostitution est l'abandonnement à l'impudicité ». Et si on cherche dans le dictionnaire ce qu'est l'impudicité on apprend que c'est « un vice impur accompagné d'une certaine effronterie ». Il faut reconnaître que cette définition n'en est pas une, si définir c'est limiter. Yves Guyot s'est moqué de l'emploi de ces termes : « tous les jeunes gens du quartier latin, les futurs défenseurs de l'ordre, de la famille, de la société, jetant leur gourme, les 99 centièmes de nos officiers et de nos soldats, élégants à bonnes fortunes, don juans du boudoir, lovelaces de cabinet particulier, vulgaires coureurs, petits crevés, vieux polissons, maris indépendants ont été ou seront des prostitués ».

« La femme qui n'entre pas vierge dans le lit conjugal, qui se livre à l'adultère au su de tous est une prostituée ». Et Yves Guyot fait observer que la jeune fille qui, par amour de l'argent, se marie avec un vieillard infirme et dégoûtant est aussi une prostituée conformément à la définition de Littré.

J'ai trop connu Yves Guyot pour croire qu'il parlait sérieusement ; ennemi de toute réglementation il cherchait à montrer le ridicule de toute définition. Il n'en est pas moins vrai que la définition du dictionnaire n'a aucune valeur. N'empêche que des personnages importants, comme le professeur Neisser, admettent, et sérieusement, que toute femme qui a des rapports sexuels en dehors du mariage ou de l'union libre, imitation du mariage, est une prostituée, même lorsque ces rapports visent la satisfaction d'appétits sexuels en dehors de toute idée de lucre et qu'ils ont pour cause la recherche du plaisir.

Recherchons des notions plus précises.

* * *

M. Boiron a écrit un livre très intéressant (1) auquel je vais faire quelques emprunts et qui donne les définitions les plus connues et les plus en faveur. Avec raison il regrette qu'on ne soit jamais parvenu à élaborer une définition uniforme, malgré l'intérêt d'une entente.

1. *La prostitution*, chez Berger-Levrault, 1926.

En effet si la société veut réagir contre la prostitution il importe qu'on s'accorde sur les caractères de l'acte blâmé.

D'après les lois romaines la prostituée était une femme « qui livrait son corps sans faire de choix et contre de l'argent ». Cette définition limite donc l'acte qui est caractérisé par son côté mercantile et l'absence de choix. Ces deux caractères n'ont pas la même valeur. L'aspect mercantile est évidemment une condition des plus fréquentes et si on considère la prostitution comme un métier il n'est pas douteux que la loi romaine a vu juste. L'absence de choix n'est pas aussi constante : beaucoup de prostituées au début de leur vie de débauche n'acceptent pas aussi facilement que les prostituées invétérées le premier venu. Très souvent une prostituée, à ses premiers pas, n'exerce pas ce métier exclusivement : c'est un appoint. La jeune fille travaille dans la journée et le soir au café, au dancing elle accepte volontiers les offres du mâle, mais avec un peu de discernement. La prostituée de métier n'a qu'un but : avoir plusieurs clients dans une même soirée. La débutante se contente d'un seul par jour. Le lendemain elle en recrute un autre. Tant que cette situation persiste il y a un choix relatif, bien qu'il y ait cependant comme profession adjointe, la prostitution. Je me livre à ces remarques parce que certains auteurs contemporains énoncent volontiers cette opinion que la définition romaine n'a pas vieilli ! Ceux qui pensent ainsi ne voient que la prostituée racoleuse, faisant le trottoir, et ne distinguent pas les autres variétés. C'est doublement dangereux : ou bien ces variétés sont considérées comme ne se livrant pas à la prostitution et ne peuvent être inquiétées, ou bien on les assimile aux prostituées définies par la loi romaine ce qui est une maladresse. Actuellement où l'on cherche à prévenir le mal et où des lois s'appliquent à redresser les jeunes filles dévoyées c'est une faute de ne pas opérer de distinctions. Je reviendrai du reste sur ces points.

Parent-Duchalet, dont les livres sur la prostitution sont toujours classiques, admet les caractères suivants : la récidive légalement constatée, le flagrant délit prouvé par des témoins autres que le dénonciateur ou l'agent de police. Ces remarques sont fort sages, car elles tendent à éviter les arrestations arbitraires. Toutefois elles ne visent que la prostitution publique, les racoleuses, celles qui récidivent, qui ont l'habitude. Or comment atteindre les prostituées clandestines et les débutantes ?

Dufour dans son intéressante histoire de la Prostitution a mis en valeur ces deux notions : 1° la prostitution est un métier, une profession, un trafic ; 2° la femme en se donnant n'obéit pas aux désirs du

cœur ou à l'entraînement de la chair : elle ne se donne pas par amour ou volupté. Ces deux caractères sont excellents ; toutefois il y manque un élément, c'est que le trafic se fait avec plusieurs individus différents et simultanément. Peut-on considérer comme prostituée une femme qui a un amant qu'elle aime mais qui ne lui donne pas suffisamment d'argent ; alors pour faire l'appoint elle prend un amant qu'elle garde quelques jours, puis un autre, etc... ? Le deuxième personnage n'a pour elle aucun attrait elle se donne pour de l'argent et sans émotion sexuelle. Elle ne présente pas la condition des relations habituelles avec un plus ou moins grand nombre d'individus : et cependant c'est un métier immoral quoique adventice. Il faut reconnaître cependant que cette femme a une âme de prostituée ; mais juridiquement jamais un magistrat n'acceptera de la condamner, puisqu'elle justifiera de la réalité de son ami sérieux. Ou alors il faut avec Neisser et d'autres ranger parmi les prostituées les femmes mariées qui « aguichent » les jeunes gens ou les célibataires inoccupés pour en tirer un profit matériel sinon de l'argent.

Avec ces types nous sommes sur les limites de la prostitution, car si les femmes mariées ou vivant maritalement vont faire des passes dans une maison de rendez-vous, il y a là un fait de prostitution incontestable en raison de cette condition : l'absence de choix.

Flexner dans son livre documenté sur la Prostitution en Europe écrit : « Je considère la prostitution comme étant caractérisée par trois éléments combinés de façons variées : le trafic, la promiscuité, l'indifférence émotionnelle. » Le terme trafic est excellent car il n'implique pas fatalement l'usage de l'argent. Les cadeaux, l'offre de plaisirs, une orgie sont des équivalents. Flexner admet lui aussi l'absence de choix ; je me suis déjà expliqué sur ce point : une femme n'en est pas moins prostituée si elle choisit plus ou moins ses partenaires comme le font les débutantes ou les prostituées clandestines. Dans cette dernière catégorie il faut ranger les femmes de haut luxe qui donnent des réceptions où sont conviés hommes et femmes, et à la fin de la soirée la maîtresse de maison a bien soin de conserver chez elle (pour passer la nuit) celui de ses invités qui lui paraît le plus apte à satisfaire son besoin de luxe. Elle se crée ainsi une série de clients dont le nombre va sans cesse en augmentant. Constatons que ces prostituées non seulement recrutent un partenaire, mais en procurent aussi aux amies assistant à la fête. Depuis quelques années sont fort à la mode les réunions de ce genre (dénommées partouses) : elles consistent à éteindre les lumières et alors sans choix, au hasard des rencontres dans l'obscurité, l'acte sexuel est consommé. Dans ce

cas il y a prosmicuité et toutes ces femmes sont des prostituées. Mais on ne peut dire que chez toutes il y ait indifférence émotionnelle : il y a au contraire souvent surexcitation sexuelle.

Il serait imprudent de ne pas ranger dans les faits de prostitution ces procédés : ils constituent une des formes les plus dangereuses de la prostitution clandestine.

Pour toutes ces raisons la définition de Boiron me paraît très acceptable : « est prostituée toute personne qui, habituellement ou occasionnellement, a des relations sexuelles plus ou moins banales moyennant paiement ou toute autre considération mercenaire ».

J'indiquerai plus tard comment il me semble utile de compléter cette définition. Mais auparavant je signale ce que nous apprend sur cette question la doctrine officielle et la jurisprudence.

Boiron en a fait une analyse méticuleuse que je cite presque textuellement.

La doctrine officielle considère comme prostituée : 1° « toute femme se livrant à tout venant et sans choix moyennant une rémunération pécuniaire ; 2° qui fait notoirement métier de son corps ; 3° qui reçoit chez elle et sans choix ceux qui s'y présentent ; 4° qui se rend habituellement dans les hôtels et les garnis avec des hommes différents ».

Aux termes de la circulaire du Ministre de l'Intérieur (1er juin 1919) ces diverses catégories de prostituées doivent être soumises à l'inscription et astreintes au contrôle sanitaire. La loi, on le voit, vise avant tout la prophylaxie des maladies vénériennes. On remarquera aussi que la prostitution clandestine n'est que très faiblement visée !

Ce qui est certain c'est qu'aucune définition n'est fournie par la jurisprudence, car on ne peut considérer comme telle cette formule : « La qualification de prostituée ou femme de mauvaise vie ne peut légalement s'appliquer qu'aux femmes dont l'inconduite est de nature à compromettre le bon ordre, la sûreté ou la salubrité publiques, seuls objets confiés à la vigilance de l'administration municipale. » (Cassation, 6 avril 1894).

* * *

Dans toutes ces définitions, sauf dans celle de Flexner il manque un élément important.

Très judicieusement Boiron observe que la définition qui commence ainsi : « est prostituée toute femme ou fille qui... etc. ne tient pas

compte de la prostitution masculine qui hélas ! se répand de plus en plus ». Or Flexner s'exprime comme il suit : « est prostituée toute personne qui... etc. ». Donc il comprend dans le cadre de la prostitution aussi bien la prostitution masculine que la féminine. Cette conception est d'une absolue nécessité, car dans les examens, que je pratique hebdomadairement, sur les mineurs délinquants je trouve au minimum 15 % de sujets se livrant à l'homosexualité sous une forme quelconque (1).

Les lois françaises concernant la prostitution des mineurs ont visé nettement ces cas. La loi du 11 avril 1908 et celle du 24 mars 1921 s'indiquent formellement.

* * *

Tenant compte de toutes ces considérations, voici comment je définis la prostitution dans mon enseignement : « La prostitution est un phénomène biologico-social consistant dans ce fait qu'une personne trafique de son corps habituellement ou occasionnellement avec plusieurs personnes de sexe différent ou de même sexe dans le but de leur procurer un plaisir sexuel. » Par ces termes je désigne donc les éléments essentiels : le trafic qui peut consister en avantages pécuniaires ou autres, la multitude des actes, la prostitution de tous les sexes, le but de ce commerce. Je trouve inutile de mentionner l'absence de choix ou l'indifférence sexuelle des auteurs, qui ne sont pas des éléments constants. Certes il n'est pas inutile d'en tenir compte car lorsqu'il s'agit de sélectionner les prostituées et notamment les mineures en vue d'un redressement possible, la façon de se comporter fournit un critérium.

Ce que je considère comme capital c'est de souligner le double caractère biologique et social du phénomène et sur ce point je veux insister.

* * *

Il est naturel que de toutes parts l'on désire lutter contre la prostitution : or pour que cette lutte soit efficace il convient de l'entreprendre sur des bases scientifiques. Et pour qu'il en soit ainsi il n'est qu'un moyen : en rechercher la genèse exacte. Jusqu'ici pour la solution du problème on a surtout envisagé le côté sociologique. Trop

1. Voir à ce sujet ma communication au Comité National de l'Enfance, décembre 1928 et dans le *Progrès Médical*, n° 16, 20 avril 1929.

souvent on a considéré la prostitution comme une entité indépendamment de son auteur. Certes l'influence mésologique joue un rôle des plus importants, mais le facteur anthropo-biologique n'est pas moins actif, et du moment que le meilleur remède au mal est incontestablement préventif, il est logique de connaître la nature du sujet, qui le prédispose à subir la pression de l'ambiance ou le conduit directement à l'acte immoral.

On a beau objecter que la prostitution est un commerce avec l'offre et la demande et qu'il y aura toujours des mâles désirant accomplir l'acte sexuel ce qui fait naître des offres correspondantes ; on a beau objecter que le paupérisme est le facteur le plus puissant et que sa suppression est seulement capable de fournir un résultat appréciable : il reste cependant non moins indiscutable que parmi les nombreuses femmes misérables celles qui se donnent sont tout de même l'exception. Quantité de femmes, subissant la pression économique, restent honnêtes et s'efforcent de gagner leur vie autrement qu'en racolant un homme en quête d'une jouissance sexuelle.

Bien entendu le facteur sociologique et le facteur anthropologique sont intimement amalgamés et réagissent l'un sur l'autre : il est donc juste que l'on établisse cette interdépendance ; et de plus si l'on accorde au facteur exogène une importance capitale, il est forcé de mettre en valeur toutes les variétés de ce facteur, de dégager les autres influences du milieu.

Or, en lisant les écrits sur ce sujet, on s'aperçoit fréquemment que l'on parle toujours de la misère comme cause principale. Un seul fait démontre le contraire (1). Un très grand nombre (le plus grand peut-être) de prostituées sont d'anciennes domestiques ; or on m'accordera que, parmi les travailleuses féminines, le groupe des bonnes, des cuisinières, des femmes de chambre est certainement celui qui souffre le moins de la gêne économique ; payées grassement, logées, nourries aussi bien que leurs maîtres, leur aisance est quelquefois supérieure à celle de leur maîtresse. Or, je le répète, c'est ce groupe « qui constitue le réservoir principal de recrutement de la prostitution » (Havelock Ellis). Les auteurs donnent, suivant les villes, des pourcentages de 40 à 60 % ; il y a donc d'autres causes déterminantes que la gêne économique.

N'entrant pas dans des détails qui allongeraient démesurément

1. Pour plus de renseignements je renvoie à mon article *Quelques considérations sur la prostitution des mineures*. *L'hygiène mentale*, n° 4, p. 1932.

cet article, je donne un aperçu des causes que j'ai notées d'une façon incontestable :

Misère très marquée, 10 % ;
Salaires trop bas et chômages, 40 % ;
Paresse, 20 % ;
Ivrognerie, 12 % ;
Séduction, 11 % ;
Besoin de noce, de luxe, de plaisirs, 52 % ;

Entraînement et mauvais exemples, éducation immorale, 84 %.

Cette brève nomenclature, qui ne contient que les faits les plus saillants, démontre que l'insuffisance d'éducation morale, une éducation immorale (mauvais exemples, milieu immoral, fréquentation de débauchés, etc...), est l'influence la plus marquée. Elle figure à côté des autres, mais elle est la note dominante, et c'est elle qui déclanche l'immoralité sexuelle. Certains milieux ont plus que d'autres cette déplorable action. Si les prostituées se recrutent en grand nombre dans les classes pauvres, dans les classes inférieures (1), c'est parce que dans ces milieux existe trop souvent une « température morale » très basse. Les ouvrages du professeur Niceforo sur les classes pauvres, du Dr Hurry sur les cercles vicieux de la pauvreté où figurent des enquêtes sociologiques de premier ordre, démontrent qu'il y a dans ces milieux une moralité très faible, très déficiente. La promiscuité dans laquelle vivent ces gens, étale devant les enfants des faits d'ordre sexuel qui semblent naturels. Des fillettes de 10 ans ont la connaissance de ces phénomènes avant leur puberté ; sans avoir de relations sexuelles complètes avec des garçons, elles ont néanmoins de petits amis avec lesquels se satisfait une curiosité de mauvais aloi. Et le jour où l'instinct parle, l'acte sexuel semble tout naturel ; on agit comme la sœur aînée, comme la voisine. Comment veut-on qu'avec une semblable moralité sexuelle, les occasions rencontrées n'amènent pas les habitudes de noce, de débauche et d'utilisation des avantages corporels ? Et fâcheusement, la vie actuelle, l'énervement qui domine, le laisser-aller général, l'indiscipline des mœurs, la façon immodeste de s'habiller, sont autant d'excitants qui font sombrer les moralités superficielles ou partiellement défaillantes. Joignons à cela les mauvais exemples donnés par les classes aisées qui ne dissimulent pas leurs débordements sexuels, l'abus des boissons alcooli-

1. Un autre milieu dont l'immoralité est bien connue est celui des artistes de music-halls, des figurantes de revue, etc...

ques, devenu considérable chez les femmes de tous les milieux (et l'alcool est destructeur de toute moralité). Nous avons là la cause extérieure et mésologique la plus puissante de la prostitution, bien plus puissante que la gêne économique qui n'est souvent que secondaire. Malgré tout, cette influence de l'ambiance, combattue précocement et n'ayant pas eu le temps de déformer définitivement la moralité, ne s'opposerait pas à l'amendabilité des mineures prostituées, s'il n'existait pas en supplément une anomalie biologique, une défectuosité psychomorale constitutionnelle. De telle sorte que j'énonce ce principe dont l'importance génétique est visible : les causes économiques directes ou indirectes, les mauvais exemples incitent à la prostitution, mais les filles qui succombent et ne peuvent se relever sont souvent ainsi, par suite d'une prédisposition biologique anormale.

C'est d'ailleurs cette tare qui se rencontre chez un grand nombre de délinquants professionnels masculins ; aussi Lombroso et ses disciples ont-ils affirmé qu'en vertu de cette prédisposition, la prostitution devait être considérée comme la forme féminine de la criminalité congénitale ; ce serait un équivalent. L'homme marqué va au délit ; la femme de même nature verse dans la prostitution. Je ne m'attarde pas à la discussion de cette thèse peut-être trop absolue et je crois plus scientifique d'admettre que la prostitution est l'expression d'une inadaptabilité constitutionnelle dégénérative. La femme de cette variété peut ou rester honnête si l'ambiance est bonne, ou se tourner vers la prostitution, ou verser dans le délit comme un homme, ou être à la fois une délinquante et une prostituée, alliance trop fréquente. Ce qui est commun aux criminels professionnels et aux prostituées, ce sont la paresse, l'imprévoyance, l'impulsivité, le besoin de faire la noce et plus particulièrement une noce crapuleuse, la tendance à s'alcooliser et à s'intoxiquer, et s'ajoutent à ces défauts des tares psycho-morales et caractérielles dans les proportions suivantes qui résultent de mon enquête sur l'état psychique des prostituées mineures :

3 % sont bien douées ;

22 % ont une intelligence suffisante ;

52 % ont une intelligence très médiocre, et mordant à peine (comme le dit le Dr Simon), sur la frange de la normalité ;

10 % sont nettement débiles ;

3 % ont une débilité accentuée ;

70 % ont des tares caractérielles isolées ou unies à la faiblesse mentale ;

18 % ont une perversité constitutionnelle.

Sur un semblable terrain, il n'est pas étonnant que les germes déposés par les circonstances mésologiques se développent rapidement et avec vigueur ; c'est là un facteur anthropologique prépondérant.

La débauche de ces natures inférieures a donc une origine différente de celles qui ont une intelligence normale (22 %) dont les unes ont été victimes d'un besoin de noce souvent crapuleux, et les autres de circonstances mésologiques très accentuées. Parmi elles figurent aussi les perverses et les excitées sexuelles.

* * *

L'examen anthropologique et morphologique des prostituées fournit quelques renseignements intéressants. Il est incontestable que la grande majorité des prostituées mineures que j'examine à Fresnes (ce qui m'a permis de fournir les pourcentages précédents) présentent un état d'infériorité biologique, qui s'accompagne souvent d'un état morphologique également inférieur : Visage disgracieux; attaches épaisses, adiposité fessière, crurale et des mollets, taille réduite, briéveté des membres inférieurs, largeur des mains, hypertrichose, seins tombants, etc. Et ces formes existent chez des sujets au-dessous de 18 ans, qui, sauf de rares exceptions devraient encore présenter les caractères de l'adolescence. Je n'ose pas dire que ce sont là des stigmates de dégénérescence : ce sont en tout cas des signes indiscutables d'infériorité bio-anthropologique.

Loin de moi la pensée d'attribuer cette morphologie défectueuse à toutes les prostituées : c'est une vérité de groupe, ce n'est pas une vérité individuelle. Mais ce type inférieur prédomine peut-être parce que les plus intelligentes, les plus affinées savent mieux se tirer d'affaire et éviter les poursuites policières. Je remarque aussi que les jeunes prostituées dont le type physique est agréable et dont l'intelligence est normale et plus éveillée sont vaniteuses, menteuses, mythomanes, se plaisent dans la débauche, et avouent avoir subi précocement de l'excitation sexuelle. L'une d'elles institutrice dans un établissement libre, fort cultivée faisait la noce le samedi et le dimanche avec des jeunes gens qu'elle rencontrait dans un cabaret Montmartrois. Son plaisir était de changer chaque semaine son com-

pagnon de nuit, et c'est cette particularité qui attira l'attention d'un policier de la brigade des mœurs. Comme elle était mineure elle fut arrêtée. Au cours de mon interrogatoire je lui demandai la cause de cette attitude changeante qui ne s'expliquait pas par le besoin d'argent. Elle me répondit avec franchise : « Je fais comme les jeunes gens qui tous les soirs passent la nuit avec une femme différente : cela m'amuse et je trouve cela préférable à un collage avec un seul. » Ce type (que j'appellerais volontiers le type « garçonne ») constitue un cas limite, qui ne mérite pas le qualificatif de prostitution, et telle a été la conclusion de mon rapport. De ma conversation avec cette garçonne, il résulte qu'elle a été véritablement intoxiquée par des lectures et des théories osées. Et il est juste de reconnaître que ces opinions émises par certains sociologues créent un état d'esprit incitant à la débauche. Les débiles et celles d'intelligence médiocre ne sont pas désaxées par ces écrits : au contraire celles qui sont hésitantes en font leur profit ou bien après s'être livrées à la débauche elles y puisent des arguments qu'elles déclarent convaincants avec leur orgueil souvent maladif.

Je cite quelques exemples destinés à mettre en lumière ces influences exogènes souvent méconnues.

* * *

Certains sociologues excusent la prostitution au nom de la liberté humaine : « La femme est maîtresse de son corps, le droit à l'Amour est sacré, chacun conduit sa vie à sa guise », tels sont les axiomes proclamés bruyamment et acceptés par trop de gens. D'autant plus que des biologistes, qui naturellement veulent établir une morale biologique, ne manquent pas de s'étonner que la Société veuille s'opposer à une tendance naturelle : l'instinct sexuel. Ce dernier, nécessaire à la conservation de l'espèce, est aussi louable que la nutrition, tendance ayant pour substrat l'instinct de conservation individuelle. En conséquence, la prostitution ne peut être un délit. Si les prémisses de ce raisonnement ont une apparence de vérité, cette dernière conclusion est erronée. Qu'une femme majeure ait autant d'amants qu'elle le désire, cela la regarde, mais du jour ou plutôt du soir où elle fait le trottoir, la Société a parfaitement le droit de s'en occuper. D'abord elle incite les gens à la débauche ; en second lieu, par suite de son activité sexuelle, elle contracte des maladies vénériennes et les transmet à ceux à qui elle se vend. Une prostituée mineure est plus

dangereuse encore, car il est démontré que c'est avant 18 ans qu'une prostituée contracte la syphilis. Et puis, peut-on blâmer la Société de s'opposer à ce qu'une mineure choisisse cette profession immorale ; je dis immorale, car elle n'a pas du tout l'excuse d'être une manifestation de l'instinct de reproduction de l'espèce. De ce point de vue, l'homme, animal raisonnable, est bien au-dessous des animaux dépourvus de raison : ceux-ci accomplissent l'acte sexuel dans un but exclusivement procréateur, tandis que cette idée est totalement absente de l'esprit de celle qui se donne et de celui qui en profite. Bien mieux, il est démontré : 1° que la prostitution s'accompagne de stérilité volontaire ; 2° qu'elle entraîne de multiples avortements ; 3° que par suite des maladies génito-urinaires qui sont la règle chez les prostituées, la stérilité est un état physiologique.

Remarquons que les partisans de la liberté sexuelle n'émettent pas que des paradoxes ou des déclarations fantaisistes : ils font justement observer que, si la jeune fille transmet une maladie vénérienne, il est juste qu'elle soit forcée de se soigner ; donc, qu'on établisse un délit de contamination, à la condition qu'il y ait une contrepartie et que l'homme, qui a contaminé, soit également poursuivi. Il est certain (du moins c'est mon avis) qu'il est choquant que le mâle (qui fait les lois et c'est l'explication de son égoïsme et de sa partialité) s'accorde une impunité absolue et incarcère ou soumette à des mesures sévères celles qu'il a rendues malades.

Les théories qui précèdent excusent la prostitution ; il en est d'autres qui la considèrent comme nécessaire, en font une fonction sociale éminemment utile (1).

La formation et le développement de la prostitution seraient en relation avec notre système matrimonial : le développement graduel de la famille sur une base patriarcale et monogamique et l'état d'infériorité dans lequel la femme se trouve actuellement et s'est trouvée au cours des âges (ce qui l'empêche de disposer d'elle-même) a engendré la prostitution et cela en vertu du mécanisme suivant : la fille appartient d'abord au père, qui, à l'aurore des civilisations, avait intérêt à la garder vierge jusqu'à ce que vienne un mari capable de l'épouser et au début de l'acheter, puisque c'était le mode de mariage en usage. Or, disent les évolutionnistes, c'est par cette notion de la valeur marchande des femmes que s'est formée et développée la conception de la valeur marchande de la virginité. Une fois la femme

1. J'emprunte beaucoup des développements qui suivent au travail d'Havelock-Ellis sur la prostitution.

transférée de son père à son mari elle était jalousement gardée avec le même soin : et notamment le mari comme le père regardait de son ntérêt de mettre sa femme à l'abri des entreprises des célibataires. Cette conception s'est prolongée jusqu'à maintenant dans certains pays d'Orient ; et même en Europe il y a quelques années, les femmes étaient bannies de certaines réunions et devaient se soumettre à des restrictions. J'ai passé toute ma jeunesse en province et je me souviens que plusieurs danses, qui rapprochaient démesurément les corps, étaient interdites aux jeunes filles et parfois à de jeunes femmes. Je me demande ce que diraient ces pères et maris rigoristes s'ils constataient les habitudes actuelles !

Une pareille situation engendra forcément la prostitution, car il y avait d'une part une classe de jeunes gens qui n'étaient pas assez riches pour acheter des femmes légitimes, et il y avait d'autre part une classe de jeunes filles dont personne ne voulait et qui devaient se résigner au célibat. Une pareille situation entraîna automatiquement la prostitution, car plusieurs de ces femmes inutilisées trouvèrent logique de se servir de leurs charmes (charmes ayant une valeur monétaire) pour attirer les hommes et leur vendre temporairement leurs faveurs : du moment qu'il y avait des célibataires n'ayant pas acquis d'épouses ou ne pouvant en acquérir, la clientèle ne manqua pas. Bref, la monogamie implique la prostitution. Mais, il y a plus. Du moment que la monogamie est une erreur, il est forcé que l'homme essentiellement polygame cherche à se soustraire, inconsciemment ou non, à la contrainte antinaturelle de notre système matrimonial : la prostitution offre un débouché aux tendances sexuelles masculines et de ce point de vue elle est recommandable et utile. Bien entendu ces théories fournissent des arguments : par exemple l'homme actuel donne de multiples preuves de ses instincts polygamiques (1) : il a des maîtresses ; s'il est respectueux des lois, il divorce (polygamie légale successive). N'est-il pas préférable qu'un mari, pour ne pas détruire son foyer par la prise d'une maîtresse, satisfasse de temps en temps sa tendance polygamique, à l'aide d'une prostituée professionnelle ? Ce mode est excellent et par conséquent la prostitution est avantageuse ; c'est même une nécessité sociale : elle est moralement justifiée. Elle est encore un élément de moralité puisqu'elle donne aux célibataires un champ d'action qui ne les force pas à s'attaquer aux femmes mariées. Je ne fais pas miennes ces théories audacieuses : je les déplore au contraire parce qu'elles incitent la jeunesse et l'âge

1. L'épithète polygynique serait plus exacte.

mûr à des attitudes sexuelles qui ne sont pas conformes aux opinions de la très grande majorité. Je les cite car ce qui fait leur danger, c'est qu'elles sont excusées ou conseillées par des personnalités éminentes.

Hutchinson (1), tout en désapprouvant fortement la prostitution et en regardant les prostituées comme des êtres inférieurs, déclare que le phénomène est un agent social de la plus haute valeur. « C'est comme la soupape de sûreté de l'institution du mariage ». Pour d'autres auteurs, la prostitution fournirait aux maris une distraction venant rompre « la monotonie de l'idéal commun et l'abrutissement inéluctable de la vie quotidienne ».

Havelock Ellis, auquel j'emprunte beaucoup d'idées et qui a écrit huit volumes sur la question sexuelle, remarque que la prostitution exerce « sous une forme ou une autre, une influence en tant qu'élément de gaieté et de variété dans la complexité ordonnée de notre vie moderne et de repos dans la monotonie de sa routine mécanique, de distraction dans sa grisaille assommante et respectable ». Cette phrase signifie catégoriquement que la prostitution est un élément de valeur culturelle. Nous voilà bien loin des théories considérant ce phénomène comme une tare abominable de la Société, comme une déchéance de l'Humanité ! Il y a mieux, ou il y a pire. Un Allemand, Erhrart, dont les livres sont très lus, est d'avis que la prostitution et les unions libres avant le mariage ont un rôle éducatif. Grâce à elle, les jeunes gens peuvent apprendre à connaître la femme, car les conversations mondaines n'y suffisent pas. « Une connaissance exacte de la pensée féminine est nécessaire pour rendre possible un choix raisonné au moment de prendre femme ». Lui aussi, admettant que l'homme est polygame de nature estime « qu'il est bon que les hommes jettent leur gourme avant le mariage, car la tendance polygamique se manifeste toujours d'une manière ou d'une autre ».

* * *

Toutes ces théories doivent être examinées et discutées à fond car à côté d'une part de vérité apparaissent des erreurs. La « néophilie érotique masculine » est un fait : est-ce une tendance naturelle à l'homme ? Est-ce le résultat d'un mauvais système matrimonial ? N'est-il pas erroné de parler de l'avantage culturel de la prostitution ? L'hétaïre antique n'existe plus ; l'ère des Ninon de Lenclos

1. Cité par Havelock Ellis (*loc. citat.*).

est finie et les plus remarquables de nos prostituées luxueuses n'ont aucune qualité éducative !

* * *

Je termine donc comme j'ai commencé : si l'on veut diminuer la prostitution (je n'ose dire la supprimer) on doit l'étudier scientifiquement, en se souvenant que c'est un phénomène biologico-social, ce qui suppose une multitude d'études particulières préalables, venant ensuite se fondre dans une synthèse générale.



HISTOIRE D'UN MÉTIS DE CHIEN ET DE LOUP

PRÉCÉDÉE D'UN HOMMAGE A G. HERVÉ

Par le Dr Joseph RÉCAMIER

C'est en ami seulement que je peux donner ici mon témoignage, car je n'ai aucun titre pour apprécier au point de vue scientifique la vie de travail du professeur Georges Hervé. Mais si l'amitié est vraiment le sentiment élevé, basé sur l'estime et la confiance, qu'a si bien défini Abel Bonnard, j'avais pour celui que nous venons de perdre, la plus sincère amitié, et les nombreux témoignages de sympathie qu'il m'a donnés, seront toujours considérés par moi, comme un honneur.

Nous nous sommes connus trop tard. Il n'y a que peu d'années que j'ai rencontré le Professeur Hervé à la Société d'Histoire de la Médecine dont il était alors le Président. Son noble visage, au front de penseur couronné de cheveux blancs rejetés en arrière, répondait à son caractère sérieux, précis et courtois.

Je n'oublierai jamais la communication qu'il fit à la Société sur un éloge du Professeur Küss par Beaunis. En décrivant le siège de Strasbourg en 1870, pendant lequel Küss, bien digne d'un tel panégyriste, se montra admirable de courage, la voix d'Hervé se fit encore plus grave que de coutume et l'émotion patriotique qui l'étreignait se communiqua aux assistants. Les applaudissements qui suivirent sa péroraison n'eurent rien de conventionnel, car, malgré sa mauvaise vue, Georges Hervé savait lire de manière à soutenir constamment l'attention de ses auditeurs.

Il était la droiture même. S'il y avait un savant dont les recherches, les conclusions, peuvent inspirer confiance, c'est bien lui. Il était incapable de se payer de mots, incapable d'entendre émettre devant lui des idées qu'il jugeait contestables, sans manifester son opinion ; mais toujours avec la plus grande modération et beaucoup de courtoisie.

Non seulement le professeur Hervé était un anthropologiste éminent, mais il était un humaniste distingué, poète à ses heures. Il lisait beaucoup, et la plume à la main. Il a publié dans *Apollon* des extraits de ses lectures faits avec le choix le plus judicieux.

Passionné pour la recherche du vrai dans quelque ordre de connaissance que ce fut, il avait appliqué à l'étude de l'histoire la méthode positive qu'il aimait, et peu à peu était arrivé à la conviction que la monarchie était la meilleure forme de gouvernement pour la France. Quelles qu'eussent été ses idées antérieures, du jour où il lui sembla évident que cette solution de la question sociale était la meilleure, rien ne put le détourner d'affirmer hautement son adhésion à ce principe. Il eût considéré comme une lâcheté de se taire.

En philosophie le Professeur Hervé ne croyait pas que l'effort de la raison et de l'intelligence humaine put atteindre et définir la cause première de ces phénomènes dont il avait tant aimé étudier la succession ; mais, sa courtoisie l'empêchait de rien dire qui pût blesser ceux qui pensaient différemment. Jamais homme plus ferme dans ses idées, ne fut plus respectueux de celles de ses contradicteurs.

Pour l'esprit du Professeur Hervé, toujours en éveil, tout était sujet d'étude ; un jour, il y a peu de mois, après avoir lu son travail si intéressant, *Entre chien et loup* où il analyse avec tant de soin des observations de Buffon, de Hunter, etc., je lui parlai de mon expérience personnelle du caractère d'un chien, petit-fils de louve que j'ai pu étudier.

Immédiatement Georges Hervé, malgré sa fatigue, voyant là un fait comme il aimait à en recueillir, me demanda de lui rédiger une note à ce sujet. Ce sont les lignes qui vont suivre que je lui adressai, trop tard pour qu'il puisse de cette observation tirer un enseignement qui en eût fait toute la valeur.

Je donne cependant ici ce petit travail, puisque, l'ayant reçu dans les dernières semaines de sa vie, il eut la bienveillance de le lire et le désir de le voir publier.

* * *

Il s'agit de la réapparition après une génération de type tout à fait canin, de certains caractères spécifiques du loup chez un métis de chien et de loup polaire.

Au départ de notre première expédition vers les régions arctiques un chasseur de Tromsö, Mr Andersen, offrit au Duc d'Orléans un

chien, fils d'un chien de traîneau groënlandais et d'une jeune louve polaire apprivoisée.

Ce chien, avait avec un peu plus de finesse, tout à fait l'aspect bien connu des chiens groënlandais ; oreilles droites, nez pointu, queue en trompette. Il était de couleur fauve avec des taches noires.

Je dis tout de suite qu'il était doux et docile et eut toute sa vie les mœurs d'un chien.

Le Prince lui donna pour compagne une chienne samoyède à longs poils blancs, ayant la queue relevée et enroulée, comme un très gros loulou.

De leur union naquit un chien tout blanc, ressemblant à sa mère samoyède, avec une tache noire sur l'œil et la joue gauche. Le Duc d'Orléans l'envoya à l'un de mes fils.

Nous l'avons conservé 13 ans. Je sais qu'il y avait dans la portée au moins un autre chien blanc, mais je n'ai pu obtenir de précisions à ce point de vue.

Pour lui, il avait tout à fait l'aspect d'un loup blanc.

Le loup polaire ne ressemble pas en effet au loup de Laponie ou de Russie. Il est plus petit, son corps est plus court, ses oreilles plus longues, sa queue plus fournie, enfin son pelage est entièrement formé de poils blancs et longs.

Je n'ai vu au Groënland, de près tout au moins, aucun loup polaire. C'est un animal de l'intérieur, qui ne s'engage jamais sur la Banquise comme les ours, ou même sur la glace des baies, comme les renards blancs. Il craint l'eau. Mais, il existe dans la relation que le peintre Achton Friïs a publiée de l'expédition danoise de Mylius Ericsen en 1906, une photographie d'un loup polaire pris au piège, qui est exactement, sauf la tache noire sur l'œil gauche, le portrait de mon chien « Bjorn ».

« Bjorn » avait un caractère très canin, dans le port de la queue, très fournie, très longue, mais qu'il portait relevée et enroulée comme sa mère. Il n'était pas, il ne fut jamais méchant ; mais il était méfiant. Même jeune il ne fut jamais très joueur et restait volontiers couché sous un canapé, n'obéissant pas immédiatement quand on l'appelait.

Cependant ce chien si indépendant se laissait atteler par ma dernière fille, une enfant, à une petite voiture et donnait volontiers un coup de collier. Il avait une large poitrine et des muscles très vigoureux.

Très attaché à sa jeune maîtresse, il s'était constitué son gardien, couchait à côté de son lit, et quoique m'aimant beaucoup aussi, un

jour il me mordit sérieusement à la main parce que je m'obstinai à m'approcher du lit où était ma fille, malgré ses grondements de menace.

Il détestait tous les chiens. On ne pouvait le faire sortir qu'en laisse, car dès qu'il était libre il engageait avec ceux qu'il rencontrait des luttes terribles, pendant lesquelles il était heureusement protégé par l'épaisseur de sa fourrure, car il attaquait mal, et cherchait plutôt à renverser son adversaire qu'à l'étrangler.

Il était intelligent : étant à Paris pendant la guerre, il connaissait très bien la sirène de la Tour Eiffel, et se trouvait le premier à la porte de l'appartement, pour se précipiter dans l'escalier aussitôt qu'elle était ouverte et descendre à la cave.

Il n'aimait pas l'eau : je ne l'ai jamais vu, même en plein été, se mettre à la nage volontairement ; mais l'hiver il se roulait dans la neige, avec délices, creusait à grands coups de pattes ou courait comme un fou ; et certainement était très heureux. Je ne l'ai jamais vu se coucher, sans tourner en rond une dizaine de fois, la tête et la queue basse, comme font les chiens Groënlandais pour faire leur nid dans la neige — mais beaucoup de chiens ont gardé cette habitude ancestrale venue certainement du loup.

En fin de compte Bjorn se conduisait en chien un peu sauvage, mais en chien, lorsque après quelques années apparut chez lui une sorte de réflexe impressionnant.

J'ai beaucoup de petits enfants; ils avaient toujours joué autour de « Bjorn » sans inconvénient, lorsque un jour l'un d'entre eux tombant, le chien sauta sur lui, le tint à terre avec ses pattes de devant et se mit à le bourrer avec son nez, en grondant ; mais, il faut le reconnaître, sans le mordre sérieusement, sans chercher à l'atteindre à la gorge. Cependant depuis ce jour il fallut surveiller d'assez près, car toutes les fois qu'un enfant tombait, à portée de « Bjorn », le chien s'élançait sur lui, l'effrayait, mais ne lui faisait pas de mal cependant, tout en le roulant et grondant.

Je savais que lorsqu'un loup est blessé et tombe, toute la troupe se jette sur lui et l'achève. Il en est de même pour les Lycaons, ces chiens sauvages que j'ai vus en Afrique, et qui tiennent du loup et de la hyène dans leur apparence et leurs mœurs.

D'autre part, depuis mon enfance, j'avais entendu raconter que mon arrière grand-père, M. Titon, avait à Villotran un jeune loup apprivoisé qui vivait dans la maison, comme un chien. On avait en lui pleine confiance. Or, un jour, dit un des enfants : ma grand'mère tomba dans l'escalier. On accourut à ses cris et on trouva le loup, les

deux pattes de devant sur elle et grondant. Ce qui décida mon aïeul à faire tuer son loup.

De plus, mon ami Mérite, professeur de dessin au Muséum, qui est non seulement un peintre animalier de talent, mais un naturaliste très instruit, me conseilla de me méfier de ce changement de caractère de mon chien. Il me dit qu'un chasseur de sa connaissance possédait un loup tout à fait apprivoisé qui le suivait partout comme un chien, même dans ses promenades à cheval. On le prévint que s'il tombait par accident, son loup lui sauterait à la gorge. Il fit l'expérience. Il emporta devant lui sur sa selle un mannequin de paille revêtu de ses habits, et le lança à terre en partant au galop. Le loup, qui suivait le cheval comme de coutume, se jeta sans hésiter sur le bonhomme de paille et le déchira à belles dents.

Il y avait donc chez mon chien le réveil d'un trait de caractère du loup à mesure que l'animal vieillissait.

Quoi qu'il en soit, je ne fis pas tuer mon chien, mais je le laissai désormais à la campagne où il mourut de vieillesse après quelques années. Il avait une réputation de férocité très utile pour la garde de nos fruits, mais, à mon avis, usurpée, car il ne fit jamais de mal qu'à quelques lapins et quelques poules. Il chassait volontiers pour son compte. Il ne m'oubliait pas, car lorsque j'arrivais pour l'été il m'accueillait avec des manifestations d'une joie débordante; mais, jusqu'à la fin, il ne put résister à son réflexe et sautait sur tout enfant qui tombait près de lui.

« Bjorn » a eu un fils, dû à une imprudence qui l'oublia un instant seul avec une chienne Setter Lavrac. Le produit fut un horrible métis, à la robe tachetée, très haut sur pattes, les oreilles tombantes, et la queue ramenée en avant, presque enroulée en trompette.

Ce chien qui a vécu longtemps chez mon neveu, et que j'ai toujours suivi n'a eu aucun des caractères du loup dans sa vieillesse.

Il semble donc que les particularités acquises par l'apport de sang de loup, chez le chien, même lorsque la première génération est tout à fait canine, peuvent reparaître chez un descendant, qui ne les transmet pas nécessairement à ses enfants. C'est tout ce que je me permettrai de conclure de l'histoire de mon chien « Bjorn ».

En termes plus scientifiques, ce qui se dégage des observations citées par le Professeur Hervé comme de la mienne, c'est « la persistance de certains traits ou manières d'agir rappelant encore le loup, même chez les hybrides de 3e et 4e génération, quoiqu'ils aient la douceur et la familiarité de chiens domestiques. »

Je ne sais pas si cette observation peut appuyer la thèse de Georges

Hervé qui paraissait enclin à penser que les produits de chiens et de loups sont des métis homoïdes ; ce qui reviendrait à dire qu'il faut considérer les chiens et les loups comme deux races d'une même espèce et que leurs métis ne sont pas de vrais hybrides.

Il est certain qu'en comparant un chien de berger allemand à un loup de Laponie, ou un chien samoyède à un loup polaire, la différence de l'un à l'autre paraît bien légère.

* * *

Telle était la note que j'avais remise au Professeur Hervé sur sa demande. Je la donne ici comme il le désirait, regrettant que l'absence du commentaire dont il l'eût fait suivre lui enlève la plus grande partie de son intérêt.

C'est avec une profonde tristesse que je vois disparaître cet ami sûr, dont toute la vie de travail, d'honneur et de dévouement désintéressé peut être donnée en exemple.



L'ŒUVRE ETHNOLOGIQUE DE GOBINEAU

Par M. Georges POISSON
Ancien Professeur suppléant d'Ethnologie à l'Ecole d'Anthropologie

Le 13 octobre 1932 il y a eu cinquante ans que mourut dans une demi-notoriété le comte Arthur de Gobineau, en laissant une œuvre remarquable sous bien des rapports, sans avoir cependant obtenu le succès auquel il aurait eu droit. L'indifférence du public à son égard s'accrut encore pendant une vingtaine d'années, en France tout au moins, car il n'en fut pas de même en Allemagne pour des raisons spéciales. Au commencement de ce siècle il se produisit chez nous un renversement complet de l'opinion en faveur de Gobineau, que de nombreux critiques semblèrent véritablement découvrir, et dont ils exagérèrent les mérites par une réaction inévitable. Les discussions que soulevèrent ces appréciations contribuèrent à en faire un sujet d'actualité. Les œuvres de l'auteur furent l'objet de nombreuses rééditions, même pour des ouvrages secondaires, œuvres de jeunesse que l'auteur lui-même appréciait peu. Le nom de Gobineau a pris ainsi dans l'histoire littéraire un rang qui, sans être des premiers, est très honorable, et qui est, il faut le reconnaître, très justifié. Son œuvre possède de hautes qualités littéraires, et elle est riche en observations et en idées. Elle se compose de deux parties distinctes : l'une purement littéraire que je n'ai pas ici à apprécier, et l'autre que j'appellerai ethnologique et qui sera l'objet de la présente étude.

Cette partie de l'œuvre de Gobineau comprend tout d'abord une œuvre maîtresse, *L'essai sur l'inégalité des races humaines*, publiée en 4 volumes de 1853 à 1855, et rééditée sans modification en 2 volumes en 1884, après la mort de l'auteur. En 1865, il publiait, à la suite de son séjour en Perse, un ouvrage sur *Les Religions et les Philosophies dans l'Asie centrale*. En 1869 il faisait paraître une *Histoire des Perses*, dont il nous dit lui-même qu'elle est une application à un

peuple particulier des théories et des principes émis dans son *Essai*. Enfin vers la fin de sa vie, en 1879, il produisit une dernière œuvre assez singulière, intitulée *Histoire d'Ottar Jarl, pirate norvégien, conquérant du pays de Bray en Normandie, et de sa descendance*, ouvrage où il fait une application analogue de ses principes ethniques au cas spécial de sa propre famille, en la rattachant à la race des Vikings.

Ces ouvrages présentent donc une unité de conception et constituent le développement d'une même idée dont l'auteur lui-même nous dit s'être inspiré toute sa vie. Son œuvre littéraire elle aussi s'y rattache indirectement, car elle est imprégnée dans sa plus grande partie des mêmes tendances philosophiques.

Cette influence d'une idée préconçue est de nature à jeter des doutes sur la valeur d'une œuvre scientifique où l'on en sent trop la présence ; elle l'a rendue suspecte, et la singularité des conclusions auxquelles elle a conduit l'auteur a longtemps discrédité son nom, et lui fait encore le plus grand tort. Aussi beaucoup des panégyristes littéraires de Gobineau font bon marché de son œuvre ethnologique, et la déclarent périmée en raison des progrès de la science, ce qui les dispense d'en tenir compte. Ce dédain n'est pas justifié, car les ouvrages ethnologiques de Gobineau sont très étudiés, et révèlent les mêmes qualités intellectuelles que sa littérature ; d'autre part, non seulement ils constituaient à l'époque de leur publication une étude approfondie des connaissances du moment, mais ils offrent aussi des vues nouvelles dont plusieurs diffèrent peu des idées actuellement admises. Enfin certaines de ces idées ont eu une fortune singulière et encore actuelle, qui ne permet pas de les négliger même quand on ne les approuve pas. En somme l'œuvre ethnologique de Gobineau s'impose encore à notre attention par elle-même et par le retentissement qu'elle a eu dans la pensée moderne.

Pour l'apprécier dans ses fondements intimes, il faut recourir à une méthode souvent préconisée et adoptée pour l'étude d'une œuvre littéraire, et qui consiste à étudier l'auteur lui-même, dans son milieu, sa vie et son caractère, pour y retrouver souvent le secret de son inspiration. Mais on n'admet pas en général que la même méthode soit justifiée pour les ouvrages scientifiques dans lesquels la personnalité de l'auteur ne doit pas se marquer, et qui doivent rester entièrement objectifs. Ce n'est peut-être pas tout à fait exact pour des sciences telles que l'ethnologie qui touche directement aux questions sociales les plus actuelles et ne peut échapper par suite à l'influence des sentiments personnels des auteurs.

Dans le cas présent, c'est l'auteur lui-même qui nous incite à em-

ployer cette méthode, vu qu'il nous déclare nettement que toute son œuvre fait l'objet d'un plan d'ensemble poursuivi par lui depuis sa jeunesse, pour un but qui lui est tout personnel. « Ce livre, dit-il, de l'*Essai*, est la base de tout ce que j'ai pu faire et ferai par la suite. Je l'ai en quelque sorte commencé dès mon enfance. C'est l'expression des instincts apportés par moi en naissant (*Essai*, avant-propos, p. XIX) ». Dans son dernier livre l'*Histoire d'Ottar Jarl*, il s'exprime ainsi : « Le livre actuel continue l'Essai sur l'inégalité des races, et l'Histoire des Perses, qui n'ont été faits que pour lui servir de préface ». Les théories de Gobineau ne sont donc pas gratuites et désintéressées. Elles sont le développement d'une idée préconçue, dont l'application le concerne particulièrement.

L'idée qui s'est ainsi imposée à Gobineau pendant toute sa vie est la croyance à une élite humaine, très restreinte, à laquelle il se flattait d'appartenir. Il avait une très vive conscience de sa valeur intellectuelle, ce en quoi il n'avait pas tort, mais ce dont il déduisait des conséquences regrettables. En premier lieu il en tirait un mépris profond pour l'humanité en dehors de ceux qu'il jugeait ses égaux, ceux qu'il appelait « fils de rois », parce qu'ils seraient dignes de l'être. Quant aux autres il les divisait, comme un personnage des *Pléiades* auquel il prête certainement ses idées, en « imbéciles, drôles ou brutes ». On ne peut s'étonner dès lors qu'il ait laissé une réputation d'homme raide et hautain. On a invoqué à sa décharge les éloges qu'Albert Sorel (1), un de ses collègues et amis, a publiés sur lui en insistant sur sa gracieuseté et son affabilité. Mais dans une dernière phrase Sorel ajoute que son attitude était toute différente et devenait glaciale dans les cérémonies officielles. C'est bien la preuve que s'il était de relations agréables avec ses amis, il montrait dans ses rapports avec d'autres personnes le caractère que lui reprochaient ceux qui ne le fréquentaient qu'accidentellement.

Mais l'idée la plus grave que lui inspira le sentiment de sa supériorité intellectuelle fut d'en chercher l'origine non pas dans ces concours de circonstances qui font naître un génie dans un milieu de valeur moyenne, mais dans le sang qu'il tenait de ses ancêtres, dans la vertu propre de son ascendance et de la race à laquelle elle se rattachait.

Il est probable que lorsqu'il commençait à 15 ans, comme il le déclare lui-même, à concevoir cette idée, il l'appuyait surtout sur un orgueil nobiliaire, cultivé en lui par son père et son oncle, soutiens passionnés de l'idée monarchique et des privilèges de la noblesse.

1. Albert Sorel, *Notes et portraits*.

A un âge plus avancé, lorsqu'il eut la curiosité de mieux connaître l'histoire de sa famille, il dut constater que sa noblesse était bien récente et peu solide. Son grand-père appartenait encore, comme ses aïeux bordelais, à une lignée de grande bourgeoisie, pourvue de titres et de charges municipales, mais étrangère à la noblesse.

Ce n'est qu'au XVIIIe siècle que la famille émit des prétentions nobiliaires, et cela de façon très discrète, car elle ne prit même pas un nom de terre, moyen si employé à l'époque comme « savonnette à vilain ». Elle se contenta de placer un *de* devant son nom roturier, et d'y joindre le titre modeste d'écuyer. La Révolution jeta un voile sur le tout, et le dévouement du père et de l'oncle d'Arthur à la cause royaliste consacra l'évolution de la famille Gobineau en lui faisant attribuer un titre de comte par la Restauration. Elle prit ainsi ce rang nobiliaire dont le jeune Arthur s'était d'abord pénétré, et qui le déçut ensuite, à plus ample examen.

Son orgueil trouva un dérivatif à cette désillusion. Il arriva peu à peu à critiquer la noblesse actuelle en montrant combien elle renfermait de parvenus, d'anoblis récents, tirés des conditions souvent les plus humbles par la faveur royale. La véritable noblesse était d'après lui non seulement celle qui remontait sûrement à l'époque féodale, mais aussi celle qu'on retrouvait dans de grandes familles bourgeoises, issues de souches nobles et réduites par diverses circonstances à une situation sociale moins élevée. Il en voyait un exemple dans sa propre famille, et il s'appliquait en conséquence à rechercher dans sa généalogie le point de contact avec quelque grande famille féodale. Il crut le trouver dans une parenté avec la famille normande de Gournay. Le rattachement était incertain et ce fut la désolation de Gobineau de ne pouvoir résoudre cette difficulté. Mais il passa outre et admit comme un article de foi la parenté supposée. Il lui fut facile ensuite de suivre la lignée historique des comtes de Gournay jusqu'à son fondateur, le compagnon de Rollon, Ottar Jarl.

C'est alors que, convaincu de descendre ainsi d'un authentique chef Norvégien, et poursuivant son idée sur la valeur de la race, il arriva à chercher la source de ses qualités personnelles dans la supériorité de cette race Nordique à laquelle il prétendait appartenir, malgré les nombreux apports de sang bordelais dans sa famille. Pour appuyer son opinion, il conçut le projet de démontrer cette supériorité qu'il attribuait aux Scandinaves et aux Germains, et il se consacra à cette œuvre capitale qu'il publia sous le titre d'*Essai sur l'inégalité des races humaines*, posant ainsi un problème général en vue d'en appliquer la solution à son cas particulier.

Le titre même de l'ouvrage indique l'esprit qui y domine. Il ne s'y agit pas seulement d'étudier les différences qui existent dans la mentalité des divers peuples ou races, ce qu'on appelle aujourd'hui de la psychologie ethnique. Gobineau s'appuie sur les résultats de cette étude pour attribuer des valeurs inégales aux groupes examinés, et pour les classer dans une sorte de hiérarchie correspondant aux rôles qu'il leur attribue dans l'évolution de l'humanité. Il nous dit en effet que « les races les plus fortes joueront dans la tragédie du monde les personnages des rois et des maîtres, les plus faibles se contenteront des bas emplois (1) ». Or la race supérieure est celle qu'il appelle *ariane* (2), *ariano-germaine* ou même simplement *germaine*. La valeur de chaque peuple serait proportionnelle à la quantité de sang arian qui coule dans ses veines, et c'est elle qui lui donnerait le droit de revendiquer son rang dans la société des nations. L'avenir de chaque peuple serait ainsi marqué irrévocablement par sa constitution raciale, en vertu d'une sorte de loi de fer donnant aux uns le sceau du pouvoir, et écrasant les autres sous une malédiction originelle.

Une théorie aussi dure ne pouvait pas être acceptée par les Français qui, après avoir par leur Révolution supprimé les inégalités sociales, ne pouvaient en rétablir d'aussi lourdes sur le plan international. Ce n'est pas parce que la France est, comme le dit Gobineau, « le pays le plus mélangé d'Europe », et devrait dès lors subir la loi des peuples plus purs, mais surtout parce que de pareilles conclusions répugnent à notre mentalité. L'*Essai* eut donc peu de succès en France. Les amis les plus dévoués de Gobineau reconnurent que c'était un beau livre et bien fait pour qui en admettait l'idée mère, mais ils rejetèrent le système. Quant au grand public, même à demi compétent, il s'effraya non seulement de l'aridité du sujet, mais aussi de l'audace de son inspiration et de la dureté de ses conclusions.

En compensation l'ouvrage devait trouver l'oreille des Allemands dont il flattait la vanité nationale. Les partisans de Gobineau ont souvent insisté sur cette observation, que les Allemands interprétaient faussement en leur faveur les idées de Gobineau, vu que celui-ci se serait montré très peu favorable à leurs prétentions. Il dit en effet que les Allemands ne sont pas plus germains que les Celtes, et sont issus d'un métissage de Finnois, de Slaves et de Teutons. Il ne faut pas oublier que l'*Essai* a paru peu après 1848, alors que l'Allemagne

1. *Essai*, t. I, p. 4.
2. C'est la forme qu'adopte Gobineau au lieu de celle d'aryenne, ordinairement admise.

avait subi une de ces poussées démocratiques, si odieuses à notre auteur, ce qui devait le rendre sévère à son égard. Mais il reconnaissait que les Allemands étaient moins avancés que nous dans la voie de la dégénérescence. D'autre part quand on a prôné, comme Gobineau, une race germanique représentée par les invasions barbares, il est difficile de ne pas admettre la persistance de celle-ci dans le berceau de ces invasions, malgré des intrusions d'éléments étrangers. Les pangermanistes ne s'y sont pas trompés et ils ont exploité tout ce qu'il y avait de favorable pour eux dans l'œuvre de Gobineau, en lui vouant un véritable culte.

Et alors s'est produit ce fait singulier de la création en Allemagne de nombreuses associations portant son nom et consacrées à l'étude et à la glorification de son œuvre. Les défenseurs de Gobineau prétendent que cette admiration ne s'adresse qu'à l'œuvre littéraire. Mais comment expliquer qu'aucune pareille floraison d'études ne s'est révélée en Allemagne pour les grands noms de notre littérature, et qu'il s'en soit produit une aussi vive pour un auteur, estimable certes, mais en somme de second ordre ? Cela ne peut s'expliquer que par un motif extra-littéraire.

En dehors de ces manifestations de sympathie plus ou moins déguisées sous un aspect littéraire, la thèse ethnologique de Gobineau a été reprise et exploitée à fond par les théoriciens du pangermanisme. On a dit à la décharge de Gobineau qu'il n'a jamais admis les conclusions tirées de son œuvre par les Allemands. Il se peut qu'il ait dit, comme un autre : « Je n'ai pas voulu cela ». Mais ce n'est pas une excuse ; on reste solidaire de ses disciples, et l'on a les disciples qu'on mérite. D'ailleurs quand les Allemands eurent fait en 1870 une terrible application de leur droit à l'impérialisme, Gobineau les a faiblement désavoués, et ses critiques se sont surtout adressées à la France, en imputant sa défaite à ses défauts et à sa politique démocratique. Il conserva ses relations avec ses amis allemands, Eulenbourg, Zaluski, Prokesch, Wagner, et si l'on a voulu ne voir là que la manifestation de son esprit cosmopolite de bon Européen, il est regrettable que cet esprit se soit surtout manifesté en faveur des Allemands. Cette attitude lui aliéna de plus en plus la sympathie des Français, malgré les œuvres remarquables qu'il publia encore dans ses dernières années. La réédition de l'*Essai* en 1884 n'eut pas plus de succès et il fallut arriver en 1903 à l'ouvrage de E. Seillière, *Le comte de Gobineau et l'Aryanisme historique*, pour voir commencer une étude approfondie et une appréciation raisonnée des idées Gobiniennes.

* * *

La théorie ethnologique de Gobineau repose sur les trois principes suivants :

I. — *Les races ont des différences de valeur intrinsèque réellement sérieuses* (*Essai*, I, 25)... *Il y a des races fortes et des races faibles* (*Essai*, I, VII)... *Les différences ethniques sont permanentes* (*Id.*, 119)... *Elles sont indépendantes du milieu* (*Id.*, 53) *et ne sont pas le résultat des institutions* (*Id.*, 35).

Gobineau ajoute ici à la notion des différences psychiques entre les races, qui ne fait aucun doute, l'idée d'une valeur hiérarchique entre elles, ce qui paraît bien difficile à apprécier et surtout à faire admettre par les intéressés. Il y joint l'affirmation de la permanence de ces caractères raciaux, en niant ainsi toute possibilité d'évolution et de progrès. Cette question de la permanence lui crée d'ailleurs un embarras du fait qu'elle entraîne une origine différente pour les diverses races, ce qu'on appelle la *polygénèse* humaine. Mais la Bible pose l'unité de la race humaine, et Gobineau, sans être foncièrement religieux, respecte la religion comme un élément de ses opinions politiques. D'autre part il voit un argument scientifique contre la polygénèse dans la fécondité des unions entre races. Il se tire de difficulté en admettant qu'à l'origine de l'humanité les actions du milieu étaient assez puissantes pour créer dans une souche unique des variétés qui se sont depuis stabilisées.

Ceci admis, Gobineau étudie les trois races stables ainsi créées, la blanche, la noire et la jaune, en laissant de côté la rouge étrangère à l'ancien continent et de caractère douteux. Il détermine les caractères distinctifs de ces races dans une analyse psychologique des plus pénétrantes et en général des plus exactes, en dehors d'une tendance manifeste à exalter les mérites de la race blanche, en lui donnant le premier rang. Dans la race blanche elle-même, qu'il divise en Caucasiques, Sémites, et Japhétiques, ce sont ces derniers qu'il place avant tous les autres, sous le nom d'*Arians*, ou *Ariano-germains*.

II. — *La question ethnique domine toute l'histoire* (*Essai*, I, VI)... *Les races fortes joueront dans la tragédie du monde les personnages des rois et des maîtres. Les plus faibles se contenteront des bas emplois* (*Id.*, 4)... *Toute civilisation découle de la race blanche... et une société n'est grande et brillante qu'à proportion qu'elle conserve plus longtemps le noble groupe qui l'a créée, et que ce groupe lui-même appartienne au*

rameau le plus illustre de l'espèce (*Id.*, 220) (C'est-à-dire au rameau *Ariano-germanique*)... *Là où l'élément germanique n'a pas pénétré, il n'y a pas de civilisation à notre manière* (*Id.*, 9).

C'est ici l'idée fondamentale de Gobineau, celle de la prédestination des races, de la légitimité de la prépondérance des unes sur les autres. C'est le droit divin appliqué aux relations entre peuples, et sa justification scientifique à la fois par les qualités des races supérieures, et par leur rôle dans l'histoire. C'est aussi la théorie darwinienne du triomphe des forts sur les faibles dans la lutte pour l'existence. Gobineau ne distingue pas le cas où le triomphe historique d'un peuple sur un autre a pu être dû à la force brutale, non accompagnée de qualités intellectuelles et morales. Pour lui le succès est toujours justifié quand il est imputable à sa grande race. Il s'efforce d'ailleurs de démontrer qu'il en a toujours été ainsi, en étudiant en détail l'histoire de dix civilisations principales.

III. — *La chute des empires et des civilisations n'est due ni aux mœurs, ni au mauvais gouvernement, mais résulte de la dégénérescence due au mélange des principes ethniques, et de la perte du sang de leurs fondateurs* (*Essai*, I, 22)... *Les peuples ne dégénèrent que par suite et en proportion des mélanges qu'ils subissent* (*Id.*, 16).

Gobineau, qui nous avait expliqué par son second principe la naissance des empires et des civilisations, nous explique leur décadence et leur chute par son troisième principe, auquel il attribue la même généralité et la même efficacité. C'est pour lui une fatalité historique que le conquérant *Arian*, fondateur d'empire, ne pouvant éliminer les éléments inférieurs sur lesquels il a établi sa domination, soit contaminé par eux, et perde ainsi ce qui faisait sa véritable valeur. C'est ce que l'auteur essaiera de démontrer dans l'étude des dix civilisations qu'il prend comme exemples. Il y a là une vue pessimiste propre à Gobineau, résultant de son aversion pour les idées démocratiques qu'il voyait triompher dans une grande partie de l'Europe.

* * *

L'étude historique sur laquelle s'appuie Gobineau est largement développée et nous donne un tableau plus ou moins hypothétique de l'évolution de l'humanité, et spécialement de la race blanche.

L'auteur place l'origine de celle-ci sur les plateaux du centre de

l'Asie, ce qui était l'opinion alors admise par les historiens et les linguistes. Il cite pour l'appuyer certaines traditions chinoises sur l'existence de peuples blancs en Asie centrale, ainsi que les fossiles des Kourganes des steppes asiatiques. Ces arguments ont encore leur valeur pour une école moderne qui revient à l'idée de l'origine des Aryens dans les steppes russo-asiatiques, contrairement à la théorie allemande du berceau aryen dans le nord de l'Europe.

De ce centre asiatique, Gobineau fait partir une première migration vers le midi, où elle se mélange avec des Mélaniens, en donnant les Chamites fortement métissés, et les Sémites beaucoup moins. Cette migration va s'étendre en Méditerranée et dans le sud de l'Europe. Gobineau reconnaît ainsi implicitement un élément ethnique européen, que l'on considère aujourd'hui comme une race distincte, dite *Méditerranéenne.*

Dans le reste de l'Europe Gobineau, instruit des récentes découvertes préhistoriques dont il expose les résultats alors connus, y voit l'œuvre de Finnois, c'est-à-dire de Jaunes. Les premiers blancs qui pénétreront au milieu de ces Jaunes sont les Slaves, et ils seront pour ce motif fortement métissés. Il en serait de même des Ibères et des Etrusques. Puis seraient venus les Celtes qui soumettent en partie les Slaves, et auraient eu moins de sang finnois à absorber. Viendraient ensuite les Illyriens, les Thraces et les Gètes, de moins en moins métissés. Quant aux Grecs et aux Italiotes, s'ils échappent à l'empreinte finnoise, c'est pour subir profondément celle des Sémites ou Méditerranéens, avec leurs emprunts mélaniens.

Nous arrivons enfin à l'apparition historique des vrais *Arians* de sang pur. Ce sont d'abord les Scythes, dénommés Saces en Asie, les Gètes ou Khetas, et surtout les Sarmates. Ce sont eux qui, arrivés en Russie sud-est vers l'an 1000 avant notre ère, y créent un centre *arian* que les traditions scandinaves appellent *Gardarike,* avec sa capitale *Asgard.* De là partent deux courants migratoires se dirigeant l'un en Germanie, et l'autre en Scandinavie, d'où ils redescendront plus tard sous la forme des invasions barbares.

On voit que les idées de Gobineau sur l'origine et l'extension des Arians ou Aryens, ne s'accordent nullement avec celles qui ont été en vogue un peu plus tard dans l'école germaniste, qui place le berceau aryen dans le nord de l'Europe. Pour notre auteur, ce n'est là qu'un centre secondaire où s'était concentrée la partie la plus pure des migrations arianes issues de l'Asie centrale. Il est curieux de noter que l'origine asiatique, ou plutôt russo-asiatique des Aryens, après avoir été fortement combattue par l'école allemande, reprend

aujourd'hui de la faveur avec les travaux des Allemands Schrader (1) et Feist (2), et des Anglais Myres (3), Peake (4), Fleure (5) et Gordon Childe (6). Seulement la migration vers le nord et le centre de l'Europe est reportée au troisième millénaire avant notre ère, et n'est attribuable qu'à des Proto-Aryens. L'Aryanisme historique ne s'est développé que peu à peu dans une vaste région allant du nord et du centre de l'Europe aux steppes asiatiques, dans un mélange des trois grandes races que l'on reconnaît aujourd'hui en Europe, les *Nordiques*, les *Brachycéphales* et les *Méditerranéens*, sans qu'on puisse préciser le rôle de chacune d'elles dans la formation de la famille aryenne, ni par suite attribuer à l'une d'elles une supériorité et une action civilisatrice spéciales. Gobineau distingue également les trois types ethniques européens, mais pour lui les Nordiques sont les seuls véritables Arians, et les deux autres n'en sont que la contamination par les Noirs et les Jaunes.

* * *

L'œuvre ethnologique de Gobineau est en définitive une apologie de la race blanche, dans son essence la plus pure que représentent les Ariano-germains. C'est à elle qu'est dû tout ce qu'il y a de bon et de beau sur cette terre. C'est son triomphe qui a assuré tous les véritables progrès de l'humanité, et les civilisations qui se sont succédé dans l'histoire n'ont été grandes que dans la mesure où y participèrent des éléments de la race supérieure, et pendant le temps où ces éléments restèrent les maîtres. Il explique ainsi la floraison des grands empires orientaux, dont la civilisation a été bien en avance sur celle de l'Europe ; c'est qu'eux aussi avaient reçu quelques apports d'un sang généreux, malheureusement noyé peu à peu dans un sang moins pur. Les civilisations classiques ont bénéficié des mêmes apports dans une plus grande proportion. La dernière infusion de sang arian s'est produite sous la forme des invasions barbares, auxquelles est due la civilisation qui s'est épanouie en Europe depuis l'aurore du Moyen-âge jusqu'à l'avènement moderne des démocraties.

1. Schrader, *Sprachvergleichung und Urgeschichte*, 3e édit. 1907. *Die Indogermanen*, 1911.
2. S. Feist, *Kultur Ausbreitung und Heimat der Indogermanen*, 1913.
3. J. L. Myres, *Cambridge ancient history*, t. I. 1923.
4. H. Peake, *The Bronze Age and the Celtic World*, 1922.
5. Peake and Fleure, *The Corridors of time*, t. V, 1928.
6. V. Gordon Childe, *The dawn of European civilization*, 1927.

L'apparition de celles-ci est pour Gobineau le signe d'une décadence irrémédiable, les réserves de sang arian pur étant épuisées même dans le nord de l'Europe par le métissage général de tous les peuples européens. C'est sur cette conclusion profondément pessimiste que se termine l'*Essai*.

Ce pessimisme n'est pas partagé par les pangermanistes qui conservent leur foi dans l'avenir de leur race. Cette discordance a permis de dire que Gobineau n'avait eu qu'un pangermanisme rétrospectif, et qu'il a été indûment accaparé par les pangermanistes actuels. Mais si ceux-ci n'ont pas son adhésion catégorique, ils peuvent se réclamer malgré lui de ses principes mêmes, en prétendant représenter les véritables héritiers de ces Arians auxquels il attribue tant de qualités et tant de droits. C'est ce côté dangereux des idées gobiniennes qu'il convient de stigmatiser, en en montrant les conséquences déplorables pour l'avenir de l'Europe, où cette idée de l'inégalité des races risque de dresser les peuples les uns contre les autres et d'amener par des luttes infernales ce qu'on a appelé le déclin de l'Occident.

Depuis l'antiquité deux grands facteurs spirituels auraient pu réaliser l'union au moins morale des peuples européens. Le premier a été l'extension du christianisme à toute l'Europe, où il a détruit les cultes nationaux, foyers de particularisme,et les a remplacés par sa doctrine de fraternité entre tous les hommes. Mais la naissance de confessions distinctes a créé de nouvelles dissensions, et aujourd'hui le sentiment religieux est trop affaibli pour servir de base à une union internationale.

Au début du XIXe siècle une nouvelle conception historique s'est révélée, celle de la parenté originelle de presque toutes les nations européennes, attestée par la parenté de leurs langages. On constatait que tous ces peuples, quelle que fût leur composition ethnique, avaient été à un moment les membres d'une même famille, unis par une civilisation commune. Cette doctrine de l'*Aryanisme*, convenablement utilisée, eût pu créer un certain lien fraternel entre tous les Européens. Mais son interprétation par Gobineau en a fait au contraire un facteur de division et de haine. Il a voulu reconnaître dans la famille aryenne des fils légitimes et d'autres illégitimes, et il a ouvert ainsi le champ à ces querelles de famille si souvent atroces. La graine qu'il a semée, peut-être inconsciemment, a porté des fruits amers, et il ne peut en être déclaré complètement irresponsable, d'autant plus qu'il a suscité ce mouvement dangereux pour satisfaire des prétentions personnelles.

LA DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DES HOMMES SUPÉRIEURS

Par A.-A. MENDES-CORREA

Professeur à la Faculté des Sciences de Porto
Membre de l'I.I.A.

Nombre d'auteurs se sont occupés des conditions qui préparent, facilitent ou déterminent l'éclosion du génie ou du talent. Les hommes très bien doués constituant des exceptions, on les a rangés soit dans un monde de supra-normalité biologique et psychique soit parmi les dégénérés ou les malades ou à côté d'eux. Nous ne discuterons pas, en ce moment, cet aspect du problème qui a attiré l'attention de bien des écrivains depuis l'antiquité (1). De même, nous ne nous arrêterons pas sur les questions aussi très controversées de ce que l'on doit entendre par génie et talent, les premiers étant extrêmement rares (quelques centaines, tout au plus, jusqu'à présent) et doués d'étonnantes facultés créatrices. Nous rassemblerons ces deux formes de puissance mentale sous la même qualification d'hommes éminents ou supérieurs.

Les opinions se partagent sur les facteurs de cette supériorité. Les unes attribuent à l'hérédité et à la race le rôle principal, d'autres considèrent comme plus importante l'action de l'éducation et de certaines conditions extérieures.

L'hérédité est apparue à Galton, à Ribot, etc. comme étant le facteur principal de la supériorité mentale. Selon l'opinion de Paolo Enriques, le talent se transmet souvent héréditairement, quoique l'on ne puisse pas bien préciser le mécanisme de cette transmission. D'après le même auteur, le génie représente une combinaison fort improbable de nombreuses qualités très avantageuses, héritées séparément et dont la coexistence accidentelle chez un même individu est donc très rare. (2) C'est aussi l'opinion, moins récente, d'Ost-

1. Mendes Corrêa, *O genio e o talento na patologia*. Porto, 1911, p. 47.
2. Paolo Enriques, *L'Eredità nell' Uomo*. Milano, 1924, p. 118.

wald, (1) Pour lui le génie est presque toujours un cas singulier, mais qui s'explique précisément par un « hasard heureux... d'autant plus probable que les parents possèdent déjà en plus grande abondance les facteurs favorables. »

Dernièrement Mac Auliffe, dans sa remarquable étude sur Lazare Carnot (2), cite, en les appuyant, non seulement l'opinion d'Ostwald, mais aussi les constatations du Professeur Siemens, de Munich, du Professeur Philiptschenko, de Leningrad, et du Professeur Nicolaeff, de Karkow. Le savant de Munich a établi que, même à l'école primaire, les enfants dont le père a des diplômes universitaires, présentent un rendement scolaire et une valeur intellectuelle supérieurs à ceux des autres catégories. Le Professeur Philiptschenko, fondé sur des recherches auprès des savants russes, a abouti à cette conclusion : « On ne devient pas intellectuel, on naît intellectuel », conclusion d'autant plus frappante qu'elle est partie de la Russie soviétique. A son tour, le Professeur Nicolaeff a trouvé des différences physiques congénitales entre les enfants issus d'intellectuels et ceux d'autres milieux sociaux et il attribue ces différences à une sélection progressive. De son côté, Mac Auliffe, étudiant l'origine de plusieurs hommes éminents, a pu constater chez eux une ascendance intellectuelle très proche, « même chez les plus pauvres ». Et il proclame : « E nihilo nihil ».

La race, biotype héréditaire, a été aussi souvent invoquée comme facteur de l'apparition des grands hommes, mais, tandis que certains auteurs comme Galton, Lapouge, Günther et d'une manière générale les anthroposociologues gobinistes, considèrent comme indispensable la pureté des races les mieux douées, d'autres, comme Lombroso (3) et les miscigénistes ont exprimé l'opinion que les croisements peuvent favoriser le progrès des races, le mélange ayant sur la génialité une action moins problématique.

Lombroso a cru trouver un certain rapport entre la taille et la génialité en France, les départements ayant des tailles plus élevées, présentant aussi, à peu d'exception près, des proportions plus fortes d'hommes de grand talent.

Les conditions mésologiques également ont été souvent mentionnées pour expliquer la naissance et l'activité des hommes supérieurs. Buckle voulait établir un rapport entre les tremblements de terre ou les éruptions volcaniques et l'activité mentale ; Durand prétend,

1. W. Ostwald, *Les Grands Hommes* (trad. Dufour). Paris, 1912, p. 210 et 212.
2. Mac Auliffe, *La personnalité et l'hérédité*. Paris, 1932, p. 154 et suiv.
3. C. Lombroso, *L'homme de génie* (trad. franç.), 4e éd. Paris, 1909, p. 195.

à son tour, que les Français issus de contrées où dominent les roches siliceuses cristallines étaient plus intelligents que ceux provenant des régions calcaires. Les données présentées par Lombroso, quoique paraissant montrer un minimum de génialité dans les terrains crétacés, présentent trop de contradictions pour que l'on puisse accepter une règle générale.

Le savant italien attribuait une importance plus grande au climat, au relief, au voisinage de la mer, à la salubrité. Les climats chauds et secs, les pays de collines, les plus maritimes et les plus sains, seraient plus favorables à l'apparition des individualités supérieures.

Il pensait cependant que Jacoby avait raison en attribuant aux centres populeux un rôle essentiel dans la production des grands hommes.

Ce n'est pas, pourtant, l'opinion de Rossell i Vilar (1) qui considère la fécondité des races en hommes supérieurs comme dépendant étroitement non seulement de leur pureté, mais surtout de leur degré d'hégémonie politique. Cette constatation, dit-il, n'est pas nouvelle : Jupiter, écrivait Homère, prive les esclaves de la moitié de leur intelligence. Rossell i Vilar a appuyé sa thèse sur une statistique de notabilités des différents départements français, qu'il a organisée d'après le *Petit Larousse Illustré*, en ayant soin d'exclure les personnages qui ne s'étaient fait remarquer que dans le domaine politique ou militaire. On comprend bien que cette exclusion concernait ceux dont les fonctions, de par leur nature même, appartiennent en majorité aux vainqueurs, aux éléments de la population ayant l'hégémonie politique et sociale.

Parmi 249 Français illustres dans l'art, la philosophie, la littérature, les sciences exactes, physiques, chimiques, naturelles, etc., 166 appartiennent, d'après l'auteur catalan, à la race dominatrice et 83 seulement à la population conquise. En établissant la proportion par rapport à la population totale, la race dominatrice fournirait trois fois plus de notabilités que les races soumises. Parmi les centres populeux, quelques-uns, comme Paris, donneraient une grande proportion d'hommes illustres, mais d'autres, comme Lyon et Marseille, fourniraient, contrairement à ce que prétendait Jacoby, des pourcentages relativement réduits. A Paris même, Rossell i Vilar enregistre une petite minorité d'hommes notables qui n'appartiennent pas à la race dirigeante et qui n'ont pas un nom proprement français. La séparation entre les territoires de la race à mentalité française et

1. M. Rossel i Vilar, *La Raça*. Barcelona, 1930, p. 182.

des races soumises est établie, d'après le même auteur, par une ligne laissant à droite la Lorraine, l'Alsace, le Franche-Comté et la Savoie et au sud le Dauphiné, le Lyonnais, la Provence, le Languedoc, le Roussillon, la Guyenne, l'Auvergne, le Limousin, la Gascogne et la Corse, et, à l'ouest, la Bretagne, le Poitou, l'Aunis et la Saintonge, etc.

Je pense que l'exemple n'a pas été bien choisi. Comme l'auteur le reconnaît lui-même, la France est un des pays de l'Europe qui ont depuis longtemps une homogénéité nationale bien marquée. Il faut chercher ailleurs que dans des différences de pouvoir politique, effacées depuis des siècles en ce qui concerne quelques provinces, la cause principale des diversités trouvées par Jacoby, Turquan, Odin, Lombroso et Rossell i Vilar dans la fécondité des différentes régions françaises en hommes notables.

* * *

J'ai organisé une statistique semblable pour le Portugal, en utilisant le *Dictionnaire Pratique Illustré* de J. de Séguier. Des renseignements sur l'origine de quelques hommes illustres y manquent. On y a inclus, d'autre part, quelques personnalités contemporaines qui ne méritent point la célébrité qu'on voudrait leur attribuer. Il m'a donc fallu y faire des corrections et, de plus, en exclure ceux qui n'avaient joué qu'un rôle politique ou militaire. Je crois donc pouvoir accorder une certaine confiance aux résultats globaux. En voici les résultats par provinces :

	Hommes supérieurs	Par rapport à 100.000 hab.
Traz-os-Montes	15	3,7
Entre Douro e Minho	98	7,5
Beiras	86	5,8
Centre littoral	187	14,8
Alentejo	41	8,2
Algarve	7	2,6
Açores et Madère	18	4,4

Ayant remarqué qu'un grand nombre d'hommes illustres étaient issus de certaines villes, j'ai séparé ces villes des régions correspondantes et je suis arrivé aux chiffres suivants :

	Hommes supérieurs	Par rapport à 100.000 hab.
Provinces :		
Entre Douro e Minho, sans Porto	44	4,3
Beiras, sans Coïmbre	71	4,7
Centre littoral, sans Lisbonne	34	4,6
Alentejo, sans Evora	34	7,0
Villes universitaires :		
Lisbonne	153	28,8
Porto	54	25,1
Coïmbre	18	85,7
Evora (1)	11	68,8



1. Elle ne possède plus d'Université.

L'Alentejo apparaît comme la province la mieux douée, le Traz-os-Montes et l'Algarve sont les provinces les moins fécondes en hommes illustres. Le rôle du facteur ethnique n'est pas apparent, l'homogénéité anthropologique des Portugais étant très accentuée. De même, le climat et la nature géologique des terrains ne présentent aucune influence sensible. Le Traz os Montes et l'Algarve, très différents au point de vue climatique et géologique, se rapprochent par la faible production d'individualités supérieures. Le Centre littoral, plus fécond, se rapproche, par contre, d'Entre Douro e Minho et des Beiras qui sont constitués de terrains anciens et cristallins tandis que le Centre littoral possède surtout des sols calcaires, mésozoïques ou cénozoïques. Au point de vue du climat, la différence entre ces provinces est aussi très marquée. Entre Douro et Minho est la province du pays où les pluies sont le plus abondantes, le Centre littoral est bien plus sec.

.L'influence des centres populeux semble importante, comme le voulait Jacoby, mais je pense qu'elle est due surtout à la culture littéraire et scientifique. Les petites villes de Coïmbre et d'Evora ont vu paraître un nombre appréciable d'hommes supérieurs, proportionnellement bien plus que Lisbonne et Porto, dont cependant les chiffres absolus sont les plus considérables — à eux seuls constituant presque la moitié de la production du pays en hommes notables.

Si l'on remarque que le Traz os Montes et l'Algarve, aux deux bouts opposés du Portugal, sont précisément les provinces les plus éloignées des principaux centres de culture du pays, (1) on ne manquera pas d'attribuer à ce fait leur moindre densité en hommes notables. Certainement, elles en auront potentiellement, dans une proportion plus rapprochée de celle des autres provinces portugaises, mais les centres culturels, les milieux universitaires, exercent un attrait sur les individus et les familles les mieux doués et facilitent, par leur action sélective et éducatrice, la formation et l'épanouissement des individualités supérieures. Ils travaillent même à leur célébrité. Combien de valeurs intellectuelles restées inconnues au fond des régions éloignées des centres culturels ?

Tout en admettant que le milieu physique, la race, le patrimoine héréditaire et familial, les conditions économiques, les grandes villes, etc. ont une influence plus ou moins importante sur la produc-

1. Séparée des centres culturels du littoral par des chaînes de montagnes, la province de Traz-os-Montes est desservie par des chemins de fer dont le parcours est souvent très lent. On dépense plus de 12 heures pour se rendre de Bragance, capitale d'un des districts de la province, à Porto.

tion régionale des hommes supérieurs, je pense que le rôle principal dans la formation, le développement et le succès de ceux-ci revient à l'activité et au rayonnement des centres culturels et universitaires.

Rossell i Vilar observe que les races coloniales ne fournissent point de célébrités, en raison de leur servitude politique. Je crois qu'il faut attribuer surtout le fait non seulement à un défaut de qualités héréditaires avantageuses sans lesquelles aucune action éducative ne réussit à engendrer des grands hommes, mais aussi au fait que ces races échappent depuis des siècles aux influences stimulantes des milieux cultivés. S. Ripley (1) est arrivé à des conclusions favorables à l'importance de ces influences en critiquant les données de Turquan, Jacoby, Odin, Pullé, Lombroso, Cougnet, Bellio et Sergi sur la fécondité des différentes régions de la France et de l'Italie en hommes supérieurs.

1. W. Ripley, *The races of Europe*. London, 1900, p. 523-527.



UN EXEMPLE DE PERSISTANCE DES ANCIENS RITES DANS LE CULTE DES EAUX

LE LAC SAINT-ANDÉOL

Par P. SAINTYVES

Directeur de la *Revue Anthropologique*

Le lac Saint-Andéol est situé au sud de Nasbinals, dans les monts d'Aubrac, à 1.310 m. d'altitude. Etabli partie sur le basalte et partie sur des schistes, il a la forme d'une grande coupe elliptique de 2.338 m. de tour. C'est le plus grand des quatre lacs de l'Aubrac. Hier encore, il passait pour insondable ; mais il n'a en réalité qu'une quinzaine de mètres de profondeur. Il déverse le surplus de ses eaux dans un affluent du Bès.

On y a découvert des restes de constructions dues à des castors (1), sans doute ce lac a-t-il été l'objet de cérémonies bien avant l'histoire.

Le premier texte qui le concerne est d'ailleurs bien connu et dû à la plume de Grégoire de Tours (544-595), notre grand historien national :

« Il y avait dans le pays de Gévaudan, sur une montagne nommée Allenc (Helanus) un grand lac. Là, à une certaine époque, une multitude de gens de la campagne faisait comme des libations à ce lac : elle y jetait des linges ou des pièces d'étoffe servant aux vêtements d'hommes ; quelques-uns des toisons de laine ; le plus grand nombre y jetaient des fro-

1. Dr Prunières, *Les Constructions lacustres du lac de Saint-Andéol* dans *Mém. Soc. d'Anthropologie* (1868-1872), 1re série III, 397-429. On ne saurait donc s'étonner que les gens du pays croient qu'une ville occupait autrefois l'emplacement de ce lac. Ainsi l'affirment maints historiens locaux : Bosc, *Mém. pour servir à l'histoire du Rouergue*, Rodez, 1819, p 202 ; Dubois, *Nouv. topog. du départ. de la Lozère*, Valence. 1839, p. 67 ; Abbé Prouzet, *Histoire du Gévaudan*, 1846, I, 346 ; On pourrait multiplier ces références, citons pour finir : Dr Prunières, *loc. leud.*

mages (1) des gâteaux de cire, du pain, et chacun suivant sa richesse, divers objets qu'il serait trop long d'énumérer. Ils venaient avec des chariots, apportant de quoi boire et manger ; abattaient des animaux et, durant trois jours, ils se livraient à la bonne chère. Le quatrième jour au moment de partir, ils étaient assaillis par une tempête accompagnée de tonnerre et d'éclairs immenses et il descendait du ciel une pluie si forte et une grêle si violente qu'à peine chacun des assistants croyait-il pouvoir échapper. Les choses se passaient ainsi tous les ans, et la superstition tenait enveloppé le peuple irréfléchi. Après une longue suite de temps, un prêtre qui avait été élevé à l'épiscopat (Parthenius, 561-575), vint de la ville même (Javouls) à cet endroit et prêcha la foule afin qu'elle s'abstînt de ces pratiques, de peur d'être dévorée par la colère céleste ; mais sa prédication ne pénétrait nullement ces rustres épais. Alors, inspiré par la divinité, le prêtre de Dieu construisit, au loin sur la rive du lac (2) une église en l'honneur du bienheureux Hilaire de Poitiers, et y plaça des reliques du saint (3) en disant au peuple : « Craignez, mes enfants, craignez de pécher devant le Seigneur ; il n'y a rien à vénérer dans cet étang. Ne souillez pas vos âmes dans de vaines observances, mais entrez plutôt dans la connaissance de Dieu, et dépensez pour ses amis votre vénération. Adorez le pontife de Dieu, saint Hilaire dont les reliques sont renfermées ici, car c'est lui dont l'assistance peut vous servir auprès de la miséricorde de Dieu ». Ces hommes, touchés au cœur, se convertirent et abandonnèrent le lac ; ce qu'ils avaient coutume d'y jeter, ils le portèrent à la basilique sainte et furent ainsi délivrés des liens de l'erreur où ils étaient retenus. La tempête aussi fut par la suite écartée de ce lieu, et on ne la vit plus sévir dans une fête, dès lors consacrée à Dieu, depuis le moment où avaient été placées là les reliques du bienheureux confesseur » (4).

Cette page fut écrite en 587 ou peu après et signale une très intéressante série de rites :

Paris, 1872, p. 424-426, et Abbé J.-B. Deltour, curé d'Aubrac, *Aubrac, son ancien hôpital, ses montagnes*, 2e éd., 1893, p. 246. Ce dernier écrit : « Les paysans assurent que (cette ville supposée) fut engloutie par un tremblement de terre. Cette conviction est si forte chez beaucoup d'entre eux, qu'ils vont jusqu'à affirmer superstitieusement que les cloches, perdues dans la vase du lac, se font régulièrement entendre chaque année, le jour de la Saint-Jean ».

1. Grégoire de Tours dit: *formas casei* ; or le fromage d'Aubrac encore aujourd'hui n'est connu que sous les noms de *forme* ou de *fromage de forme* (Dr Prunières, p. 387).

2. En effet c'est à 300 ou 400 mètres du point par où s'écoule le trop plein du lac que se trouvent les fondations de ce bâtiment (Dr Prunières, p. 307).

3. Les critiques pensent que Grégoire de Tours attribue ici par erreur au grand saint Hilaire de Poitiers, des reliques appartenant à un saint Hilaire évêque de Gabales vers 535.

4. *De la Gloire des Confesseurs*, ch. II, dans *Le Livre des Miracles et autres opuscules*, éd. et trad. par H. L. Bordier, p. 1860, II, 344-347.

1° Sacrifices d'animaux et festins (en l'honneur du Lac).

2° Offrandes variées de linges ou d'étoffes, de toisons, de pain, de cire, de fromages, etc.

3° Libations.

Ce dernier rite, qui est un rite de pluie caractérisé, avait sans doute pour but d'assurer l'eau nécessaire à la végétation, d'où la légende de la pluie et de la tempête qui suivaient les trois jours de fête (1).

A ce premier intérêt elle en ajoute un non moins vif dans le fait de la christianisation de ce culte que l'on jugeait sans doute indéracinable.

La chapelle consacrée à Saint Hilaire de Gabales et non pas de Poitiers comme le dit Grégoire de Tours, a survécu jusqu'au début du XIXe siècle. Vers 1860 ses ruines ont été utilisées à construire le buron ou mazuc qui en occupe l'emplacement (2).

Sans doute, devons-nous accorder, que la christianisation opérée a contribué à conserver le culte ; mais il est bien certain qu'il a persisté, malgré les efforts persévérants du clergé, jusqu'à la fin du siècle dernier.

Au IXe siècle, s'il faut en croire une légende incertaine (3) Saint Fréza (*Fredaldus* ou *Frodoaldus*) dut s'employer à extirper les derniers restes de l'idolâtrie dans le Gévaudan (4), et les historiens locaux ne doutent pas que parmi ces superstition païennes il faille mettre en particulier le culte de fontaines et celui du lac du mont Helanus. Cette conviction explique d'ailleurs que l'on aie donné ce saint pour patron à l'une des sources de cette région. On suppose que c'est sous l'épiscopat de Guillaume de Peyre (+ 1150) que le lac du mont Allenc reçut le nom de Saint-Andéol afin de parachever la christianisation du vieux culte (5).

Dans les siècles suivants, les cadets de la maison de Peyre qui étaient clercs de Peyre et seigneurs de Marchastel, firent encore, comme

1. En 1868 le Dr Prunières écrivait : « La foi dans la puissance du lac Saint-Andeol à produire la grêle est aussi puissante que jamais ; et si la tempête antique ne clôture plus la fête du lac, c'est uniquement parce que cette fête ne dureplus qu'un seul jour. Mais le dieu du lac n'y perd rien, il reste toujours le père des orages et des grêles qui ravagent trop souvent le département de la Lozère. » *Loc. laud.*, p. 391.

2. Abbé P. Pourcher, *Saint Sévérien, premier évêque de Mende*. Saint-Martin-de-Boubaux, 1880, p. 17.

3. L. Duchesne, *Fastes épiscop. de l'Anc. Gaule*, II, 55.

4. AA. SS. Sept. II, 255 ; Dom Vic et Dom Vaissette, *Histoire générale du Languedoc*, I, 494 ; abbé P. Jérôme Charbonnel, *Origine et hist. abrégée de l'Eglise de Mende*. Mende, 1859, p. 110-111.

5. Dr Prunières, *loc. cit.*, p. 389-390.

ecclésiastiques et comme seigneurs suzerains des montagnes, les plus grands efforts pour faire oublier la fête païenne. C'est ainsi qu'on établit à Marchastel —, quand l'église du lac eût été abandonnée, — une procession — la procession de Saint-Andéol — qui se rendait tous les ans au lac, et qu'on ne fait plus, depuis quelques années, qu'autour du village de Marchastel. Cette procession se fait le jour de la Pentecôte. Le but de cette procession est de demander à Dieu, par l'intercession de Saint-Andéol, que la paroisse de Marchastel soit garantie des grêles et des gelées blanches.

Plus tard, quand l'impuissance de la procession eût été également démontrée, à la fin du XVIe siècle, une foire fut fondée à Marchastel le jour même du dimanche de l'Epine. Ce fut la foire des faux, des râteaux, des pierres à aiguiser, etc. ; en un mot de tous les outils nécessaires pour les fauchaisons, qui commencent le lundi après l'Epine.

Cette foire n'obtint pas le résultat désiré ; on avait le temps d'aller à la foire et au lac. Transportée au village de Rieutort, plus éloigné du lac, où elle existait encore il y a quelques années, et où elle est toujours censée exister, la foire n'attire plus aucun concours de population (1).

Au XVIIe siècle, on se rendait encore de tous côtés, au saint lac. « Le 8 juillet 1640, une douzaine de cavaliers venant de Saint-Laurent d'Olt, nous dit une chronique du temps, furent accusés d'avoir provoqué de graves désordres au sein de la multitude des pèlerins venus *en dévotion à Saint-Andéol.* » Le procès-verbal de ce tumulte constate que le nombre de ces pèlerins s'élevait à plus de quatre mille (2).

Au début du XIXe siècle la dévotion avait singulièrement pâli. Girons de Buzareignes écrivait en 1833 : « La superstition de l'Epine, en a fait un lieu de miracles. Il suffit de s'y baigner le jour de la fête de l'Epine, après en avoir fait le tour en disant le chapelet, ou disant d'autres prières, pour en obtenir la guérison, soit de douleurs rhumatismales, soit des maladies de la peau, etc... Dans cette croyance, plus de quatre cents personnes s'y rendent tous les ans de plus de dix lieues à la ronde. Sur ce nombre, très peu obtiennent un soulagement, quelques-uns s'en reviennent plus malades. Cependant, la foi en ce spécifique n'est pas affaiblie, tant le merveilleux plaît à l'homme (3). »

1. Dr Prunières, *loc. cit.*, p. 390.
2. Abbé J. B. Deltour, *loc. cit.*, p 249.
3. Giron de Buzareignes, *Mém. Statist. sur les montagnes d'Aubrac* dans *Annales de l'Agriculture française* (1833), 3e série, XII.

Quatre cents au lieu de quatre mille c'est une sensible réduction. Mais à mesure que l'on s'éloigne de la tourmente révolutionnaire les pèlerins reviennent plus nombreux. Peu après 1860, le Dr Prunières assista à la fête du lac durant plusieurs années consécutives (1). Voici l'essentiel de ses observations :

« Le deuxième dimanche de juillet, fête de l'Epine (2) de superstitieux campagnards, quelquefois au nombre de plus d'un millier, vont faire des ablutions aux eaux du lac Saint-Andéol. Ils y jettent des étoffes, les bonnets des enfants qui ont des gourmes ou des teignes, les linges qui recouvrent les plaies, les bandages qui abritent les conjonctives et les yeux contre l'influence douloureuse de la lumière. L'eau puisée ce jour-là dans le lac est le meilleur des collyres et le premier des cordiaux, et quelques dévots en emportent des bouteilles entières pour leur provision de l'année. Les chemises et les pantalons des dartreux sont aussi jetés dans le lac. Plusieurs lancent au fond des eaux des morceaux de fromage, du pain, des gâteaux ronds appelés floujoûnes et fougasses. L'usage d'offrir des toisons s'est conservé jusqu'en ces derniers temps, mais on n'offrait ou on n'offre plus, que des toisons de brebis noires (3).

« Enfin on jette dans le lac des objets de toute sorte, de toute nature et surtout des pièces de monnaie, d'argent ou de billon, chacun selon ses moyens...

« Dès le dimanche matin, les pèlerins arrivent de tous les points de l'horizon, deux à deux, quatre à quatre, ou par groupes plus ou moins nombreux. Des marchands conduisent des bêtes de somme apportant du pain, du vin, des gâteaux et des provisions de toute sorte.

« Dès qu'un pèlerin est arrivé sur un point quelconque du rivage, son premier soin est de marquer le point de son arrivée, sa première station, quelquefois en détachant du sol, avec son couteau, une petite motte de gazon d'une forme qui varie selon le caprice de chacun ; un signal quelconque, une pierre plantée, quelques joncs ou herbes froissées d'une certaine manière, remplissent d'ailleurs le même but.

« Le croyant, cette précaution prise, fait sa première ablution, puis il se met en marche pour faire son tour du lac généralement solitaire, sans s'occuper de quoi que ce soit, ni de qui que ce soit. Mais certains forment des groupes qui mêlent les jeux et les rires aux prières, aux ablutions et aux formules religieuses.

« En général on avance lentement, comme dans une procession, en

1. Dr Prunières, *loc. cit.*, p. 360.

2. La fête de l'Epine est une fête locale créée en l'honneur d'une des épines de la couronne du Christ donnée à l'Eglise de Mende par le pape Urbain V (1362-70) né dans le Gévaudan.

3. Dans les rites pour la pluie (nuages et tempêtes) on offre toujours des animaux de couleur noire. P. S.

faisant plus ou moins d'ablutions et en jetant, de temps en temps une offrande dans les eaux. Ces offrandes sont lancées à une distance variable. Si les bords sont tourbeux et taillés à pic, l'eau immédiatement profonde et noire, on jettera peu loin des objets d'un certain volume qui tombent ainsi maintenant dans des endroits souvent fort éloignés du rivage primitif. Sur les bas-fonds, là où sont les bois, certaines offrandes peu volumineuses sont projetées à une assez grande distance.

« Enfin beaucoup d'objets d'un certain poids sous un petit volume, comme les monnaies, sont lancés souvent à tour de bras le plus loin possible. On comprend du reste qu'il faut rendre impossible toutes sortes de recherches à des voleurs sacrilèges, qui ne respecteraient pas plus l'argent du lac qu'ils ne respectent le tronc des églises.

« On peut ne faire qu'une seule fois « le tour du lac » ou bien on parcourt cette circonférence un plus ou moins grand nombre de fois ; cela dépend de la dévotion de chacun, et probablement aussi de l'importance de l'objet que l'on a en vue.

« Puis on se couche sur le gazon, des réunions plus ou moins nombreuses se forment : on mange, on boit, on danse. La fête dure jusqu'à la nuit ; enfin on se disperse...

« Telle fut la fête du lac, comme je l'ai vue jadis et comme me l'ont décrite toutes les personnes auprès desquelles j'ai pu me renseigner, les gendarmes qui s'y rendaient pour maintenir le bon ordre, des propriétaires et des prêtres des environs, le fermier de Saint-Andréol et surtout celui de Cacoumbattut, le sieur S..., qui a souvent vu sur la montagne, le jour de l'Epine, plus de mille personnes se laver, faire le tour du lac, manger, s'amuser, danser, etc.

« Je suis allé moi-même encore assister à cette fête dans ces dernières années ; mais combien elle était différente de ce que je l'avais vue jadis ! Une querelle de femmes et d'ivrognes, survenue en 1868, avec la police correctionnelle, aura peut-être plus fait pour faire cesser l'adoration du lac que les processions chrétiennes, les sermons des évêques ,le patronage de saint Hilaire et toute la puissance des barons de Marchastel » (1).

Le détail des offrandes noté par le Dr Prunières rappelle d'une façon surprenante l'énumération de Grégoire de Tours et comment n'être pas frappé en particulier par ces chemises et ces pantalons qui répondent si exactement aux vêtements d'hommes dont nous parle le vieil historien des Gaules ? Ce témoignage nous est d'ailleurs confirmé en 1893 par un curé d'Aubrac.

« On y jetait naguère (et l'on y jette encore), écrit l'abbé Deltour, des pantalons ayant déjà servi, dans l'idée de guérir des rhumatismes... On était persuadé que pour obtenir la guérison des douleurs et des

1. Dr Prunières, *loc. laud.*, p. 383-386.

affections cutanées, ou pour se préserver des sortilèges, il suffisait de se baigner dans les eaux glaciales du lac le second dimanche de juillet, fête de la Sainte-Epine. Il fallait toutefois, avant de se jeter dans l'eau, faire jusqu'à trois fois le tour du lac en récitant le chapelet ou d'autres prières ; de plus, il était requis d'y jeter une partie du vêtement du malade et plusieurs pièces de monnaie, le tout accompagné de nombreuses et copieuses libations (beuveries) (1).

En 1903 un correspondant d'Henri Gaidoz (M. Paul Le Blanc) lui écrivait : « Il paraît qu'il est encore d'usage, un certain jour de l'année, de se rendre (au lac) de grand matin et d'y jeter pour apaiser les *naïades* (*sic*) d'aucuns disent les *fadas*, qui y font leur séjour, des pièces de monnaie (2). »

Ainsi donc le rite de jeter des monnaies a survécu jusqu'à nos jours et malgré les multiples pressions de l'Eglise, les gens du peuple n'en ont pas perdu le sens : il s'agit d'apaiser les naïades ou les fadas, en d'autres termes les esprits du lac. N'est-ce pas admirable de continuité, de routine et de vitalité ?

Mais que dire de ces vêtements offerts et jetés dans le lac ; rite si singulier, déjà pratiqué au VIe siècle et se continuant jusqu'au milieu du XIXe ? La survie n'est-elle pas incontestable et éclatante ? Même si cette pratique a été orientée à des guérisons variées elle met hors de doute la pérennité merveilleuse des rites et l'étonnante obstination des hommes simples dans leur façon de comprendre la nature et d'interpréter ses singularités ou ses prodiges.

P.-S. Nous serions reconnaissant aux lecteurs qui nous signaleraient d'autres textes, quelle qu'en soit l'époque, relatant les rites et cérémonies accomplis au lac Saint-Andéol. Nous ne le serions pas moins aux gens du pays qui nous feraient connaître ce qui survit aujourd'hui de toutes ces pratiques.

1. J. B. Deltour, *Aubrac*, 2e éd., pp. 248-249.
2. Lettre de mai 1903.

Le Gérant,
EMILE NOURRY.

Imprimerie Jouve et Cie, 15, rue Racine, Paris. — 3-33



LES DIMENSIONS DE LA LAME HORIZONTALE DU PALATIN CHEZ LES BOSCHIMANS, HOTTENTOTS ET GRIQUAS

Par

EUGÈNE PITTARD
Professeur d'Anthropologie
à l'Université de Genève
Vice-Président de l'I. I. A.

et

IRÈNE TROLLIET
Licenciée en Biologie

La présente étude a été faite sur une importante série de crânes de Boschimans, Hottentots et Griquas, dont nous indiquerons plus loin la composition, momentanément déposés par le Musée de Cape Town au Laboratoire d'Anthropologie de l'Université de Genève.

Nos connaissances sur l'état de la lame horizontale du palatin, sur les variations de la suture, sur les dimensions absolues et relatives de la hauteur et de la largeur de cette lame, la quantité relative dont intervient la hauteur de cette lame palatine dans la longueur totale de la voûte sont encore très fragmentaires.

Dans les Traités d'Anatomie humaine comparative que sont les Traités d'Anthropologie physique, nous ne voyons figurer qu'un petit nombre de groupes ethniques chez qui ces détails morphologiques, ou seulement l'un ou l'autre d'entre eux, ont été relevés. Ils méritent cependant, au même titre que n'importe quels autres caractères anatomiques, d'être enregistrés.

La croissance des deux lames du palatin ne s'effectue pas, au cours du développement général, avec un rythme égal. La lame horizontale se développe plus vite que la lame verticale, mais celle-ci, plus tard, reprend de l'avance et, chez l'adulte, elle est plus longue que la lame horizontale.

L'étude que nous avons faite de la voûte palatine des groupes humains indiqués ci-dessus, ne nous a permis que l'examen de la lame horizontale. Nous en avons relevé les variations de forme et de

dimensions. Ces dernières, considérées dans le sens antéro-postérieur, seront assez diverses à cause même des incurvations en avant ou en arrière que présente la suture palatine transverse.

Nous avons calculé deux indices : 1° le rapport de la dimension antéro-postérieure de la lame horizontale du palatin même à sa largeur ; 2° le rapport de la même dimension antéro-postérieure de la lame horizontale à la longueur totale de la voûte palatine.

Des deux lames osseuses qui composent essentiellement le palatin, l'une, la lame verticale, paraît n'avoir jamais été absente de la construction générale de cet os (1). Quant à la lame horizontale, « son défaut de présence complet... accompagne d'ordinaire celui de l'apophyse palatine du maxillaire supérieur ». Nous n'avons pas constaté une telle absence.

Nous ne parlerons pas ici des variations morphologiques de la suture palatine transverse telles, par exemple, qu'elles sont indiquées dans le Traité de Le Double, parce que, sans dessins à l'appui, il serait difficile d'en faire la description précise. Ces variations seront l'objet d'une note complémentaire.

Les crânes de Boschimans et de Hottentots que nous avons eus à notre disposition proviennent d'endroits différents : Désert de Kalahari, Dunes de Sable, Abris sous Roches, etc. Nous avons maintenu ces indications géographiques ou topographiques fournies par le Musée du Cap. Une telle séparation des groupes boschimans peut avoir une valeur comparative. Néanmoins nous grouperons ensuite tous les Boschimans en une seule série. Il en sera de même pour les Hottentots qui, de leur côté, comportent deux subdivisions. Les sexes, naturellement, ont été séparés. Nous avons aussi mis à part les crânes d'enfants.

Les dimensions de la lame horizontale du palatin et l'indice de cette lame.

La lame horizontale palatine est de faibles dimensions. Afin — à cause de cela même — d'éviter les erreurs, nous avons mesuré les grandeurs de cette lame à l'aide d'un compas à pointes fines.

En raison de la rareté des études faites sur des crânes de Boschimans, et à cause aussi de l'intérêt particulier qu'offre ce groupe ethnique, nous croyons bien faire en inscrivant ici les mesures individuelles. On se rendra ainsi mieux compte de la valeur des variations.

1. Le Double, *Traité des variations des os de la face de l'homme*, Paris, 1906.

Nous rappelons que le second des indices utilisés est calculé, le numérateur étant la hauteur de la lame, le dénominateur la longueur de la voûte palatine.

TABLEAU 1.

Boschimans du Kalahari. — Série masculine.

	Hauteur	Longueur	Indices	Longueur de la voûte	Indices
	mm	mm		mm	
	15	30	50	57	26,31
	13,1	30,8	42,53	58,5	19,33
	7	27,6	25,4	55,5	12,61
	13,5	28,9	46,71	60	22,50
	19,3	32	60,31	56	34,46
	9	32,3	27,9	54,5	36,51
	12,6	30,2	41,72	56	22,50
	7,6	28,2	27	60	12,66
	7	31,6	22,2	57	12,28
	12,9	30,1	42,85	60	21,50
Moy. :	*11,7*	*30,2*	*38,66*	*56,5*	*20,06*

Les indices de la lame palatine varient dans une proportion très étendue : minimum 22,2, maximum 60,31. Tous ceux qui ont examiné comparativement des lames palatines savent les différences individuelles, parfois considérables, qu'elles présentent dans la largeur et dans la dimension antéro-postérieure. La première de ces grandeurs chez les Boschimans du Kalahari, varie de 27 mm. 6 à 32 mm. 3, la seconde de 7 mm. à 19 mm. 3. On pourra faire cette remarque que les plus grandes largeurs ne marchent pas nécessairement de pair avec les plus grands développements antéro-postérieurs. Les surfaces, si nous avions la possibilité de les calculer exactement, se présenteraient donc avec des valeurs très variables. Celles-ci sont-elles en relation avec la grandeur totale de cet appareil qu'est le maxillaire supérieur ? En concomitance des mesures de la lame horizontale du palatin, nous avons mesuré la plus grande dimension antéro-postérieure de la voûte palatine et nous avons calculé le rapport de la grandeur antéro-postérieure de la lame horizontale à cette plus grande longueur de la voûte. La dernière colonne du tableau 1 contient les chiffres des rapports obtenus. Ils s'échelonnent de 12,28 à 34,46. La distance entre ces deux chiffres est considérable.

TABLEAU 2.

Boschimans du Kalahari. — Série féminine.

	Hauteur	Largeur	Indices	Longueur de la voûte	Indices
	—	—	—	—	—
	mm	mm		mm	
	15,3	34,1	44,86	50	30,60
	15,9	27,9	56,98	48	33,12
	12,7	30,5	41,63	56	22,67
	17,9	32,8	54,57	55	32,54
	10,7	28,6	37,41	56	37,41
	8,8	31	28,4	52	16,92
	11,7	25,3	46,24	50	23,40
	9,1	29,8	30,5	50	18,2
	16,1	37,7	42,70		
Moy. :	*13,1*	*30,7*	*42,58*	*52,1*	*26,85*

Un coup d'œil sur ce tableau nous convaincra que les crânes féminins ont fréquemment les deux diamètres envisagés du palatin plus grands que ceux des crânes masculins. Les moyennes confirment ce rapide examen. Les deux dimensions absolues de la lame sont plus grandes chez les crânes féminins. L'indice du palatin est aussi plus élevé.

La seconde partie du tableau nous montre que la longueur de la voûte palatine est absolument plus petite chez les crânes féminins que chez les crânes masculins. Malgré cette différence la valeur de l'indice est relativement plus élevée. C'est que nous voyons intervenir ici la plus grande dimension antéro-postérieure de la lame horizontale, relevée dans la première partie du tableau.

Il résulte de ces quelques constatations que, chez les crânes des Boschimans du Kalahari, les femmes ont la lame horizontale du palatin plus développée que les hommes. Et si elles ont une moins grande longueur absolue de la voûte palatine considérée dans son entier, le rapport de cette longueur calculé, la dimension antéro-postérieure de la lame étant prise comme numérateur, est notablement plus grand chez ces crânes féminins. Il y a là une différence sexuelle secondaire à retenir.

TABLEAU 3.

Boschimans des Dunes de Sable. — Série masculine.

	Hauteur	Largeur	Indices	Longueur de la voûte	Indices
	mm	mm		mm	
	12,2	31,5	38,73	51,5	26,68
	8,5	32,1	26,5	51,5	16,5
	6,9	30,4	22,7	51,5	13,4
	15,8	28,4	55,6	58,5	27
	12,2	27,8	43,88	59	20,67
	15,3	27,3	56,04	54,5	28,07
	15,3	26,7	43,2	54,5	28,07
	16	26,3	60,8	50,5	31,68
	3,3	31,7	10,4	51	64,7
	12,5	29,5	42,37	51	24,5
	15,5	33,7	45,99	54,5	28,44
	17,6	31,9	55,17	53,5	32,89
Moy. :	*12,4*	*29,8*	*41,78*	*53,5*	*28,52*

Cette série masculine montre, dans un seul cas, il est vrai, une hauteur minima de la lame horizontale remarquablement faible, 3 mm. 3. La série précédente, provenant du Kalahari, n'en avait pas de semblable. Néanmoins la hauteur moyenne de cette lame est moins développée que chez les crânes du Kalahari. Il en est de même de la largeur de cet organe. Par contre la valeur de l'indice moyen est ici plus élevé, ce qui s'explique aisément par ce qui vient d'être dit au sujet de la hauteur de la lame représentant, pour le calcul du rapport, le numérateur. La longueur moyenne de la voûte palatine est aussi plus faible dans la présente série que dans la précédente.

TABLEAU 4.

Boschimans des Dunes de Sable. — Série féminine.

	Hauteur	Largeur	Indices	Longueur de la voûte	Indices
	mm	mm		mm	
	10,3	29,7	34,68	53,5	19,25
	8,7	30	29	51	17,06
	9,7	27,3	35,50	50	19,40
	11,9	26,7	44,56	47	25,31
	8,5	33,5	25,4	50	17
	11,6	27,6	42,02	48	24,16
	11,7	23,5	49,78	50	23,40
	19,5	32,9	59,27	55,5	35,13
Moy. :	*11,5*	*28,9*	*40,02*	*50,6*	*22,58*

Ces crânes féminins provenant de la série des Dunes de Sable ont aussi les deux dimensions de la lame horizontale plus petites que celles des crânes du Kalahari. La plus petite hauteur est ici de 8 mm. 5, la plus grande de 19 mm. 5. L'écart entre les extrêmes est à peu près le même dans les deux séries. L'indice également ici est de valeur plus faible. Il en est de même de la longueur de la voûte palatine et de l'indice calculé dans les conditions que l'on sait.

Dans cette série, tous les chiffres sont de valeurs plus petites que les chiffres masculins.

Tableau 5.

Boschimans de la Colonie du Cap. — Série masculine.

	Hauteur	Largeur	Indices	Longueur de la voûte	Indices
	mm	mm		mm	
	15	32	46,9	61,5	24,39
	11,7	38,1	30,70	55	21,27
	12,3	30,4	40,46	49	25,10
	15,5	31,5	49,20	52	29,80
	13,8	32,6	42,33	52	26,53
	9,8	28,9	33,9	46	21,30
	19,3	31	62,25		
	13,1	36,8	30,7	53	24,71
	18,4	33,1	55,58	58	31,72
Moy. :	*14,4*	*32,7*	*43,55*	*53,3*	*25,60*

Nous avons l'intention d'établir, à la fin de cette analyse, un tableau récapitulatif des caractères observés. Nous serons donc très brefs. Constatons simplement que dans ce tableau, les mesures de la lame horizontale donnent des résultats qui sont plus forts que dans les autres séries masculines actuellement étudiées. Par contre la longueur de la voûte palatine est un peu plus petite que chez les crânes du désert de Kalahari ; elle est presque égale à celle des crânes des Dunes de Sable.

Tableau 6.

Boschimans de la Colonie du Cap. — Série féminine.

	Hauteur	Largeur	Indices	Longueur de la voûte	Indices
	mm	mm		mm	
	9,9	27,6	35,9	48	20,62
	21,3	31	54,47		
	17,3	30	57,66	54	32,03
	14,3	29,8	47,98	54	26,48
Moy. :	*15,7*	*29,6*	*49,00*	*52*	*26,37*

Cette série ne comporte que quatre crânes. Nous réservons pour les comparaisons finales les observations que l'examen de ces chiffres peut nous suggérer.

TABLEAU 7.

Boschimans des Abris sous Roches. — Série féminine.

	Hauteur	Largeur	Indices	Longueur de la voûte	Indices
	—	—	—	—	—
	mm.	mm.		mm.	
	6	28,9	20,8	42	14,3
	16,1	27,3	60	50	32,2
	11	29,8	36,9	49	22,44
	8,4	27,8	30,2	51	16,47
	4,4	26,9	16,4	57,5	16,35
	12,2	35,4	34,46	54	22,59
	6,3	29,4	21,4	48	13,12
Moy. :	*9,2*	*29,2*	*31,45*	*50,4*	*19,63*

Nous ne possédons, de cette série topographique, qu'un seul crâne masculin dont on peut mesurer les dimensions du palatin. Par contre sept crânes peuvent être considérés comme ayant appartenu à des femmes. Inutile, pour les raisons qui viennent d'être dites, d'entrer dans des détails comparatifs.

TABLEAU 8.

Hottentots de la Colonie du Cap. — Série masculine.

	Hauteur	Largeur	Indices	Longueur de la voûte	Indices
	—	—	—	—	—
	mm.	mm.		mm.	
	19,2	25,8	74,41	56	34,28
	14,9	31,7	47	55,5	26,84
	6,8	29,5	23,1	58	11,72
	1,4	32	35,6		
	11,9	27	44,07	54	22,03
	14	28,4	49,29	55,5	25,23
	14,2	29,7	47,81	54,5	26,05
	12,1	29	41,72	62	19,51
	12	39,5	30,37	57	21,05
	12,2	32,7	37,30	55	21,18
	11	25,3	46,24	53	22,07
Moy. :	*11,9*	*30*	*43,35*	*56,1*	*22,99*

Les Hottentots sont représentés par deux séries craniennes, l'une portant l'indication : Hottentots de l'Intérieur de la Colonie du Cap, l'autre Cimetière d'une vieille ferme.

La hauteur minimum de la lame horizontale de tous les crânes

masculins que nous avons eus en mains se trouve dans cette première série (1 mm. 4). Et la largeur minimum a été aussi rencontrée dans ce même groupe. Mais il n'en est pas ainsi pour la longueur de la voûte palatine qui montre, chez plusieurs séries de Boschimans masculins, des valeurs plus petites.

TABLEAU 9.

Hottentots, Colonie du Cap. — Série féminine.

	Hauteur	Largeur	Indices	Longueur de la voûte	Indices
	—	—	—	—	—
	mm	mm		mm	
	12,4	25,2	49,2		
	10,9	31,7	34,38	53	20,56
	13,3	28,2	47,16	55,8	23,83
	11,2	29,5	37,96	49	22,85
Moy. :	*12*	*28,7*	*42,17*	*52,6*	*22,41*

La hauteur de la lame palatine est relativement faible, mais c'est surtout sa longueur qui est peu développée dans cette série. On le remarquera lorsque nous exposerons comparativement les moyennes de ces dimensions.

TABLEAU 10.

Hottentots, Cimetière d'une vieille ferme. — Série masculine.

	Hauteur	Largeur	Indices	Longueur de la voûte	Indices
	—	—	—	—	—
	mm	mm		mm	
	16	38,2	41,88	59	27,11
	14,4	36,1	39,88	57,5	25,04
	17,3	30,1	57,47	65	26,61
Moy. :	*15,9*	*34,8*	*46,41*	*60,5*	*26,25*

Nous n'avons de la série du Cimetière d'une vieille ferme qu'un groupe de crânes masculins et encore est-il bien faible quantitativement. Nous réservons donc l'examen des dimensions du palatin pour plus tard.

CRANES DES GRIQUAS.

Dans ce groupe la hauteur minimum de la lame palatine est de valeur assez faible. Mais nous en avons trouvé de semblables, même de plus petites, dans les séries de crânes de Boschimans. Une même observation doit être faite au sujet de la hauteur maximum. La valeur minimum de la longueur de cet organe a été rarement observée. Dans

Tableau 11.

Griquas. — Série masculine.

	Hauteur	Largeur	Indices	Longueur de la voûte	Indices
	mm	mm		mm	
	14,4	32,1	44,85	60	24,00
	19	31,4	60,50	60	31,66
	16,1	30,3	53,13		
	11,2	26,8	41,79	54,5	20,55
	9,8	30,2	32,5	59	16,61
	11,5	28,9	39,79	55,5	20,72
	9,5	31,7	30	60	15,83
	14,6	32,3	45,20	62	23,54
Moy. :	*13,3*	*30,5*	*43,47*	*58,7*	*21,84*

leur ensemble les crânes masculins des Griquas ont les deux dimensions du palatin moins développées que les crânes des groupes ethniques desquels nous les rapprochons. La voûte palatine, considérée dans son ensemble, est la plus longue, comme grandeur moyenne, des trois séries mises en parallèles.

Tableau 12.

Griquas. — Série féminine.

	Hauteur	Largeur	Indices	Longueur de la voûte	Indices
	mm	mm		mm	
	11,9	28,6	41,60	55,5	21,44
	17,4	26,8	64,92	51	34,11
	11,5	27,4	41,97	43	26,74
	11,7	28,5	41,05	53	22,07
Moy. :	*13,1*	*27,8*	*47,38*	*50,8*	*26,09*

Chez ces crânes féminins la hauteur de la lame palatine est généralement bien développée. En moyenne elle l'est plus que chez les deux autres séries féminines (Bochimanes et Hottentotes) où nous rencontrons parfois des chiffres exceptionnellement bas. Quant à la largeur de la même lame elle est, au contraire, plus petite chez les femmes Griquas.

La dimension antéro-postérieure de la voûte palatine est relativement faible. L'indice, de valeur élevée, que nous avons calculé à l'aide de cette longueur de la voûte, s'explique, à la fois, par le grand développement relatif de la dimension antéro-postérieure de la lame et par le faible développement relatif de la longueur de la voûte.

TABLEAU 13.

Les moyennes masculines.

	Hauteur — mm	Largeur — mm	Indices —	Longueur de la voûte — mm	Indices —
Boschimans :					
Abris sous Roches......	7,7	31,3	24,6	50	15,4
Dunes de Sables	12,4	29,8	41,78	53,5	28,52
Colonies du Cap	14,4	32,7	43,55	53,3	25,60
Kalahari..............	11,7	30,2	38,66	56,5	20,06
Hottentots :					
Intérieur Colonie Cap...	11,9	30	43,35	56,1	22,99
Cimetière Vieille ferme..	15,9	34,8	46,41	60,5	26,25
Griquas :	13,3	30,5	43,47	58,7	21,84
Moyennes générales.					
Boschimans	11,5	31	37,15	53,3	22,39
Hottentots	13,9	32,4	44,88	58,3	21,54
Griquas	13,3	30,5	43,47	58,7	21,84

Chez les Boschimans envisagés seuls, nous constatons que la hauteur de la lame palatine présente, selon les lieux géographiques considérés, des variations assez étendues. Tout d'abord, nous pensons qu'il ne faut pas tenir compte du chiffre afférant à la série des Abris sous Roches puisqu'un seul crâne de cette provenance était en assez bon état pour être mesuré. L'écart entre les moyennes qui, alors, subsistent, est de 3 mm. (de 11 mm. 7 à 14 mm. 4), ce qui est tout de même, pour une si faible dimension faciale, une différence fort appréciable. Pour les Boschimans en général, la moyenne de cette grandeur est de 11 mm. 5. Mais nous pensons qu'il faut éliminer le cas exceptionnel représenté par le crâne des Abris sous roches dont la hauteur du palatin est comprise dans cette moyenne. Cette élimination étant faite, la moyenne devient 12 mm. 8, ce qui paraît beaucoup plus rapproché de la réalité. Ce sont les crânes de Boschimans de la Colonie du Cap qui ont la lame horizontale du palatin la plus développée dans le sens antéro-postérieur. Et déjà nous pouvons faire cette remarque que ce sont eux aussi qui ont la plus grande largeur de cette lame.

La largeur de la lame horizontale palatine la plus petite est celle des Boschimans provenant des Dunes de Sable, la plus grande, nous

venons de le dire, est celle des Boschimans de la Colonie du Cap. Nous avons fait le calcul de la moyenne générale en éliminant le crâne du Boschiman des Abris sous Roches. Le chiffre alors obtenu (30 mm. 9) est presque exactement celui qui figure au tableau comme moyenne générale.

Les indices de groupes montrent des valeurs très distantes les unes des autres, si nous maintenons par devers nous le crâne provenant des Abris sous Roches. L'indice le plus élevé est celui des Boschimans de la Colonie du Cap. Nous avons vu que c'est le groupe dont la lame horizontale du palatin est la plus développée dans les deux sens.

La plus grande longueur de la voûte palatine a été rencontrée chez les Boschimans du Kalahari. C'est la série qui possède (sauf l'exception rappelée ci-dessus) la plus petite dimension de la lame palatine dans le sens antéro-postérieur. Le développement du maxillaire proprement dit est ici très grand. Un tel fait explique la valeur relativement faible de l'indice, calculé à l'aide de cette longueur de la voûte.

Chez les Hottentots, les choses ne se présentent pas tout à fait de la même façon. On trouve, chez les crânes provenant du Cimetière d'une vieille ferme, la plus grande dimension moyenne de la lame palatine dans son développement antéro-postérieur et aussi le plus grand développement de la lame dans le sens transversal.

Lorsque nous considérons les Hottentots dans leur ensemble, nous constatons que le développement de la lame présentement étudiée, est chez eux plus grande que chez les Boschimans. L'indice moyen est aussi de valeur plus haute. La longueur de la voûte palatine est aussi plus grande, particulièrement chez les crânes provenant du Cimetière d'une vieille ferme. La moyenne des Hottentots dépasse nettement la moyenne des Boschimans.

Quant aux crânes des Griquas, ils présentent un développement antéro-postérieur de la lame palatine intermédiaire entre ceux des deux autres groupes. Par contre, ils ont une largeur palatine plus petite. Mais ce sont eux qui possèdent la plus grande longueur de la voûte palatine.

Tableau 14.

Les moyennes féminines.

	Hauteur — mm	Largeur — mm	Indices —	Longueur de la voute — mm	Indices —
Boschimans :					
Abris sous Roches	9,2	29,2	31,45	50,4	19,63
Dunes de Sable	11,5	28,9	40,02	50,6	22,58
Colonie du Cap	15,7	29,6	49,00	52	26,37
Kalahari..............	13,1	30,7	42,58	52,1	26,85
Hottentots :					
Intérieur Colonie Cap	12	28,7	42,17	52,6	22,41
Cimetière v. ferme	—	—	—	—	—
Griquas :	13,1	27,8	47,38	50,8	26,09
Moyennes générales.					
Boschimans	12,3	29,6	40,76	51,2	23,86
Hottentots	12	28,7	42,17	52,6	22,41
Griquas	13,1	27,8	47,38	50,8	26,09

Chez les Boschimanes les moyennes représentant les longueurs antéro-postérieures varient considérablement, presque du simple (Abris sous Roches) au double (Colonie du Cap). On voit tout de suite combien ce développement est de grandeur variable chez les individus, puisque les moyennes des séries peuvent présenter de pareils écarts.

Une telle observation ne serait pas applicable à la largeur de la lame palatine qui est à peu près de même dimension dans les quatre groupes considérés. La longueur de la voûte palatine montre aussi de faibles différences selon les groupes. Ces deux dimensions apparaissent donc plus stables chez les femmes que chez les hommes.

La lame palatine horizontale des Hottentotes (une seule série peut être envisagée) est en moyenne de plus faible dimension antéro-postérieure que celle des Boschimanes en général. Il en est de même de la largeur de cet organe. Par contre, chez ces mêmes Hottentotes, la longueur de la voûte palatine apparaît plus développée ; c'est même, comme valeur moyenne, la plus longue voûte de tous les groupes féminins.

Les crânes des Griquas se différencient des autres crânes par un plus grand développement antéro-postérieur de la lame horizontale palatine et un moindre développement de sa largeur. Ces crânes de Griquas sont encore ceux dont la longueur de la voûte palatine est

la moins développée. A cause de la longueur plus grande de leur lame palatine horizontale, les deux indices que nous avons calculés sont de valeur plus haute chez les crânes des Griquas.

* * *

Dans ce groupe de squelettes de Boschimans, Hottentots et Griquas, figurent quelques crânes d'enfants. Nous ne les retiendrons pas longtemps auprès de nous, car on sait que la tête humaine, au cours de sa croissance, subit bien des modifications.

Ces crânes, dont le développement a été arrêté par la mort, expriment les uns et les autres des stades différents de l'histoire de la croissance chez ces divers groupes ethniques. Mais ils ne sont pas assez nombreux, pour chaque groupe d'âge et pour chaque sexe, pour qu'ils puissent valablement représenter, les uns et les autres, les images synthétiques d'un moment du développement général de cet édifice compliqué qu'est l'association du crâne et de la face chez les Boschimans et chez les Hottentots. Néanmoins, nous les faisons figurer dans cette étude. Les résultats de nos mesures seront consignés à titre de documents d'attente.

Tableau 15.

	Hauteur	Largeur	Indices	Longueur de la voûte	Indices
	—	—	—	—	—
	mm	mm		mm	
Ab. s. R.	9	26,8	32,12	42,5	10,88
Dunes de Sable	10,7	27	38,47	41,8	24,76
Col. Cap.	8,6	26,4	32,6	44	19,54
Kalahari	8,7	23,9	36,6	45,8	19,51
Hottentots de la C. Cap.	11,5	25,3	45,45	49	23,46
Griquas	—	—	—	—	—
Moyennes générales.					
Boschimans	9,2	26	34,94	43,5	18,67
Hottentots	—	—	—	—	—
Griquas	—	—	—	—	—

Si nous comparons les mesures absolues inscrites dans ce tableau à celles des crânes d'adultes, nous constatons que, partout, les moyennes sont de valeurs inférieures à celles que nous avons trouvées chez ces adultes, qu'ils soient féminins ou masculins. Et cela est naturel. La longueur antéro-postérieure de la voûte palatine est peu développée. C'est ce qui explique que malgré la petite dimension

de la hauteur de la lame palatine, le second indice figurant dans nos tableaux soit de faible valeur.

* * *

On a pu constater dans les pages qui précèdent que les dimensions de la lame horizontale du palatin sont des grandeurs extrêmement variables. De telles variations montrent à quel point, dans un groupe ethnique donné, la construction d'un organe peut présenter de différences individuelles. Celles-ci sont intéressantes à constater parce qu'au cours de la croissance la mécanique de tel ou tel organe peut être diversement influencée par ces excès ou ces insuffisances de développement. Et la physiologie de toute une région peut y trouver son compte.

Pour marquer les variations du palatin dans sa partie présentement étudiée, nous avons encore dressé un tableau des écarts des trois dimensions considérées dans cette étude et des deux indices calculés comme il a été dit ci-dessus.

TABLEAU 16.

	Hauteur	Largeur	Indices	Longueur de la voûte	Indices
	mm	mm		mm	
HOMMES.					
Boschimans :					
Abris sous roches	—	—	—	—	—
Dunes de Sable	14,3	7,4	50,4	8	18,13
Colonie du Cap	9,5	9,2	31,55	15,5	10,45
Kalahari..............	12,3	4,7	38,11	4,5	21,85
Hottentots :					
Intérieur Colonie Cap .	17,8	14,2	51,31	9	22,56
Cimetière Vieille ferme	2,9	8,1	16,59	7,5	2,07
Griquas	6,6	5,5	30,50	7,5	25,83
FEMMES :					
Boschimans :					
Abris sous Roches	10,1	8,5	43,6	15,5	19,08
Dunes de Sable	10,8	10	33,87	8,5	8,47
Colonie du Cap	11,4	2,5	9,68	6	18,13
Kalahari..............	9,1	12,4	38,58	8	19,21
Hottentots :					
Intérieur Colonie Cap...	2,4	6,5	14,82	6,8	8,27
Cimetière Vieille Ferme	—	—	—	—	—
Griquas	5,9	1,8	23,87	12,5	12,67

Il paraît inutile d'ajouter beaucoup de commentaires. Un examen un peu attentif de ce tableau montre à quel point une région faciale, cependant de petit développement, peut présenter de différences dans sa grandeur.

Il est à souhaiter que des listes soient établies pour tous les groupes ethniques qui contiendront les dimensions comparatives de l'organe que nous avons mesuré.

Nous ne savons pas encore si tous les groupes humains sont susceptibles de présenter de pareils écarts. Nous ne savons pas non plus si les diverses races humaines possèdent, relativement, des développements égaux de la lame palatine.

Résumé et conclusions.

Les séries composant le groupe des Boschimans ne sont pas, lorsqu'on les compare les unes aux autres, des séries homogènes quant au développement de la lame palatine horizontale. Que l'on considère les crânes masculins ou féminins, nous constatons, chez toutes les séries, des variations de grandeurs notables, particulièrement pour ce qui concerne le développement antéro-postérieur de la lame.

Toutefois, on peut remarquer que chez les Boschimans, les crânes féminins ont une largeur de la lame palatine qui ne présente, entre eux, que peu de variations. Il en est de même de la longueur de la voûte palatine.

Les deux dimensions principales du palatin sont, chez les Hottentots masculins, plus grandes que chez les Boschimans de la même catégorie et chez les Hottentots féminins au contraire, plus petites. Ce sont les Hottentotes qui, des trois séries féminines, ont la longueur de la voûte palatine la plus développée.

Les Griquas masculins ont, des trois groupes humains considérés, la plus petite largeur de la lame palatine horizontale et la plus grande longueur de la voûte. Les Griquas féminins ont le plus grand développement antéro-postérieur de la lame, la plus petite largeur de celle-ci et aussi le plus faible développement de longueur de la voûte palatine.



PARALLÈLE ENTRE LE SQUELETTE DE MONIAT (BELGIQUE) ET LE SQUELETTE D'ASSELAR (SAHARA)

Par René BAILLY.
Membre de l'I. I. A.

J'ai exposé dans une communication au Congrès d'Anthropologie et d'Archéologie tenu à Paris en 1931, le résultat de mes recherches sur un squelette à caractères négroïdes que j'avais découvert à Moniat près de Dinant en 1928.

L'outillage qui accompagnait le squelette était très rudimentaire; il se composait seulement d'un grand lissoir en os et d'un éclat tranchant de calcaire noir compact.

Cet outillage ne permettait guère de fixer l'âge du squelette. Le mode de sépulture dans une excavation de la paroi d'une caverne, peut dater de la fin du paléolithique, ou du mésolithique, ou peut-être du commencement du néolithique (1).

L'examen des dimensions et indices du squelette, ont montré que l'on avait affaire à un homme de race négroïde.

Le crâne est très dolichocéphale, son contour est un ovale parfait. La voûte sagittale est carénée. La face est large et basse, disharmonique avec le crâne long et haut. Le prognathisme de la face est faible, mais le prognathisme alvéolaire est très prononcé.

L'indice radio-huméral du bras est très élevé.

Il était intéressant de constater que la vallée de la Meuse a été habitée à ces époques reculées, par des représentants de races cantonnées aujourd'hui en Afrique.

L'intérêt que présente cette constatation vient d'être mis davantage en lumière par l'étude de Marcellin Boule et R. Vallois parue

1. Les derniers travaux de l'Abbé Breuil nous conduisent à penser que ce squelette appartient à la dernière race de climat chaud qui ait habité la Belgique lors du dernier réchauffement du climat après le Wurm II, ce qui situerait dans le temps, ce squelette à l'époque campignienne.

dans les Archives de l'Institut de Paléontologie humaine, sur un squelette négroïde trouvé à Asselar dans le Sahara, squelette que MM. Boule et Vallois apparentent aux négroïdes trouvés sur la côte méditerranéenne à Grimaldi (Italie), et aussi aux Hottentots qui vivent actuellement dans le Sud de l'Afrique.

M. Ch. de Fraipont a exposé ici, dans sa communication du mois de juillet dernier : « Sur les caractères collectifs, métissages et paléontologie humaine », l'importance au point de vue paléontologique, de



cette étude de MM. Boule et Vallois. M. de Fraipont a attiré l'attention sur la grande importance des races à caractères collectifs atténués, qui seraient les véritables races primitives de l'humanité actuelle.

MM. Boule et Vallois, dans leur étude, font notamment des comparaisons entre les mensurations relevées sur les squelettes d'Asselar et de Grimaldi. Les squelettes de Grimaldi ont été étudiés il y a une trentaine d'années, par le Dr Verneau, qui a découvert en eux les représentants d'une race négroïde. Cette étude du Dr Verneau a produit à cette époque une grande impression : c'était la première fois que l'on constatait en Europe l'existence d'une race négroïde.

Par la suite, le Dr Hervé a décrit les squelettes négroïdes trouvés à Conguel et à Toulbras, en Bretagne.

On a découvert aussi à Mugem, en Portugal, des ossements du même type. L'ensemble de tous ces restes d'hommes à caractères négroïdes, paraît indiquer une race très étendue verticalement et horizontalement au point de vue stratigraphique.

Cette race est-elle autochtone ? ou est-elle venue d'Afrique ? La question n'a pas encore reçu de solution.

L'étude faite par MM. Boule et Vallois sur le squelette d'Asselar jette un jour intéressant sur cette question, car elle montre qu'un homme à caractères très voisins de ceux des négroïdes européens a vécu au centre du Sahara.

Tout naturellement, il m'est venu à l'esprit de comparer les mensurations du squelette de Moniat, mensurations exposées au Congrès de Paris, et dont la publication doit se faire très prochainement, avec les mensurations du squelette d'Asselar.

C'est cette comparaison qui fait l'objet du présent travail.

Pour établir d'une façon rationnelle et parfaitement claire cette comparaison, j'ai recherché dans les listes de mensurations, les caractéristiques communes aux squelettes en question, et ai porté en regard de chacune d'elles, les chiffres afférents aux squelettes d'Asselar et de Moniat, et aussi de Grimaldi.

Ces dimensions et indices, au nombre de 35, figurent dans le tableau nº 1, aux 1re, 2e et 3e colonnes.

J'ai tenu à faire figurer dans ce tableau des mesures relatives au prognathisme facial, qui est un caractère important pour le cas qui nous occupe. J'ai relevé les indications nécessaires à cette fin, pour les squelettes d'Asselar et de Grimaldi, dans les publications de MM. Boule et Vallois, et du Dr Verneau.

Toutefois, pour Grimaldi il manquait un élément important, qui est la longueur de la ligne A. B. alvéole-basion. Pour arriver à la déterminer, je me suis servi des autres éléments connus : la longueur A. N. alvéole-nasion, la longueur N. B. nasion-basion, et l'angle B. A. N. basion-alvéole-nasion, au point alvéolaire, angle que j'ai pu relever sur les bonnes photographies publiées par le Dr Verneau.

Ces éléments m'ont permis de déterminer la longueur A. B. dans le triangle A. B. N.

D'autre part, j'ai indiqué dans mon premier travail sur le squelette de Moniat, la possibilité de chiffrer un indice exact du prognathisme facial, indice tenant compte à la fois de la longueur des lignes A. B. et A. N. et de l'angle qu'elles font entre elles. La forme de cet indice est : $100 \times$ A. N. $\times$ cos. B. A. N. : A. B.

Ce sont les valeurs de cet indice du prognathisme facial, que

j'ai fait figurer dans les trois premières colonnes du tableau I.

La 4e colonne donne les différences entre les mensurations de Moniat et d'Asselar, exprimées chacune, en pour cent de la mensuration d'Asselar, de façon à être comparables, et surtout de façon à pouvoir être additionnées, ce qui ne serait pas possible autrement, vu la nature différentes de ces mensurations.

Les différences en question sont portées en valeurs absolues, c'est-à-dire avec le même signe, parce qu'elles ne doivent pas se compenser mutuellement, lorsque l'on voudra les additionner.

La 5e colonne donne les différences entre Grimaldi et Asselar, exprimées en pour cent des mesures d'Asselar.

La 6e colonne donne les différences entre Moniat et Grimaldi, exprimées aussi en pour cent d'Asselar, afin d'obtenir des chiffres qui soient comparables à ceux des deux colonnes précédentes.

Pour synthétiser les résultats et exprimer par un seul chiffre caractéristique, les différences entre les squelettes, j'ai pris la moyenne des 35 différences de chacune des colonnes entières.

J'ai obtenu trois chiffres qui symbolisent la différence entre les ensembles des caractères des trois squelettes.

On pourrait objecter à cette méthode, qu'entre deux squelettes telle différence très forte va provoquer une certaine moyenne, alors qu'en comparant avec un troisième squelette, la même moyenne peut provenir de différences sur d'autres caractères. A cela, je répondrai qu'il ne s'agit pas ici d'une étude de chacun des détails pris à part, mais au contraire d'une comparaison d'ensembles de caractères qui, par leur mélange, définissent un type. Or, ici, le mélange est concrétisé par la moyenne des différences des colonnes 4, 5 et 6.

Il est nécessaire évidemment de choisir des caractères spécifiques, et de s'efforcer d'en réunir le plus grand nombre possible. Ce dernier point est malheureusement très rarement réalisable, car les listes de mensurations publiées sont souvent très écourtées.

Tous nos calculs ont été faits à la règle, et avec une seule décimale, ce qui est parfaitement suffisant. Ces calculs nous ont donné :

Pour la 4e colonne, différence moyenne entre Moniat et Asselar, en pour cent d'Asselar : 6,6 %.

Pour la 5e colonne, différence moyenne entre Grimaldi et Asselar, en pour cent d'Asselar : 6,5 %.

L'étude de MM. Boule et Vallois sur le squelette d'Asselar, a établi la ressemblance de ce squelette avec le sujet masculin de Grimaldi. Cette ressemblance est ici chiffrée par 6,5 % de différence moyenne.

Tableau I.

PARALLÈLE : ASSELAR — MONIAT — GRIMALDI

Désignation	Dimensions et indices			Différ. entre Moniat et Asselar en % d'Asselar	Différ. entre Grimal et Asselar en % d'Asselar	Différ. entre Moniat et Grimal en % d'Asselar
	Asselar	Moniat	Grimal			
Diamètre maximum du crâne	193	200	192	3,6	0,5	4,1
Diamètre transv. du crâne	137	131,5	133	4	3	1,1
Hauteur basio-bregmatique ...	136	138,5	137	1,8	0,7	1,1
Diamètre frontal minimum	97	96	94	1	3	2
Courbe horizontale du crâne ...	530	533	523	0,6	1,3	1,9
Courbe frontale	131	135	133	3	1,5	1,5
Courbe pariétale	144	137	140	4,9	2,8	2,1
Courbe occipitale	109	128	118	17,4	8,3	9,2
Courbe sagittale totale au nas. .	384	400	391	4,2	1,8	2,3
Indice céphalique	70,9	65,75	69,2	7,2	2,4	4,9
Indice hauteur-longueur	70,4	69,25	71,4	1,6	1,4	3
Indice hauteur-largeur	99,2	105,5	103	6,3	3,8	2,5
Indice frontal	72	73	70,5	1,4	2,1	3,5
Capacité cranienne	1.520	1.540	1.580	1,3	4	2,6
Ligne nasion-basion. NB.	100	106	98	6	2	8
Ligne alvéole-basion. AB.	97	99	101	2,1	4,2	2,1
Ligne alvéole-nasion. AN.	68	63	60	7,4	11,9	4,4
Ligne ophryon-alvéole. OA. ...	89	88	80	1,1	10	8,9
Angle BAN à l'alvéole	72°	78°	70°	8	3	11
Diamètre bizygomatique	135	132,4	130	1,9	3,7	1,8
Hauteur du nez	51	48	47	5,9	7,9	2
Largeur du nez	28	24,8	24	11	14	2,9
Hauteur orbitaire	34	31,3	24,5	8	28	20
Largeur orbitaire	42	39	37,5	7,1	10,7	3,6
Largeur interorbitaire	25	20	25	20	0	20
Indice facial n° 1 à l'ophryon ..	65,96	66,5	61,5	0,8	6,8	7,6
Indice facial n° 2 au nasion ...	50,3	47,6	47,6	5,5	5,5	0
Indice nasal	54,9	51,8	51,1	5,7	7	1,3
Indice orbitaire	80,9	80,5	65,5	0,5	19	18,5
Indice du prognathisme facial : (100 × AN.cos.BAN : AB) .	21,6	13,3	20,3	38,4	6	32
Mandibule, angle symphisien...	85°	70°	95°	8	3	11
Idem, hauteur symphisienne ...	34	31,25	28	7,4	17,8	10,3
Idem, larg. de la br. montante	47,5	43	38	9,5	20	10,5
Idem, largeur bigoniaque	97	115	87	18,6	10,3	29
Indice radio-huméral	80	80,5	79,4	0,6	0,7	1,4
Moyenne des 35 différences..........				*6,6 %*	*6,5 %*	*7,6 %*

D'autre part, la différence moyenne de Moniat avec Asselar est de 6,6 %.

Nous voyons donc que Moniat (6,6) est tout aussi voisin d'Asselar, que l'est Grimaldi (6,5).

Enfin, la 6e colonne du tableau montre que la différence entre Moniat et Grimaldi est de 7,6 %. Moniat est donc plus près d'Asselar (6,6) que de Grimaldi (7,6).

MM. Boule et Vallois, dans leur étude, montrent aussi la parenté d'Asselar avec les Hottentots. Comparons aussi le crâne de Moniat aux crânes Hottentots.

Dans ce but, j'ai cherché parmi les différentes listes de crânes Hottentots, la liste la plus fournie ; j'ai choisi la liste de 13 Hottentots étudiés par le Prof. Pittard de Genève, liste reproduite par MM. Boule et Vallois dans leur étude sur l'homme d'Asselar.

Nous dénombrons dans cette liste 16 dénominations de mensurations et d'indices que nous pouvons retrouver dans les listes de mensurations de Moniat et d'Asselar. Nous y ajoutons un 17e caractère qui est l'indice du prognathisme facial, calculé comme il a été exposé ci-avant. J'ai relevé aussi exactement que possible, sur un dessin de crâne hottentot publié par MM. Boule et Vallois, les données nécessaires pour calculer cet indice. Tel quel, ce renseignement présente somme toute l'avantage de compléter autant que faire se peut, la liste des mensurations utilisables, et permet surtout de ne pas négliger le prognathisme accentué d'Asselar et des Hottentots, vis-à-vis du faible prognathisme de Moniat.

Dans le tableau II, nous avons inscrit ces mensurations dans les colonnes 1, 2 et 3. Les colonnes 4, 5 et 6 contiennent les différences exprimées en pour cent d'Asselar, Asselar étant le crâne auquel se rapporte la comparaison. Nous avons obtenu les moyennes suivantes :

Différence moyenne entre Hottentots et Asselar : 5,5 %.

Différence moyenne entre Moniat et Asselar : 5,4 %.

MM. Boule et Vallois, dans leur étude sur l'homme d'Asselar, expriment l'avis autorisé qu'Asselar se rapproche des Hottentots. Les chiffres ci-dessus indiquent que Moniat se rapproche autant d'Asselar que s'en rapprochent les Hottentots.

D'un autre côté, la différence moyenne entre les mensurations de Moniat et des Hottentots, exprimée en pour cent d'Asselar, afin d'être comparable aux deux chiffres précédents, est de 8,1 %, ce qui montre que Moniat est moins près des Hottentots qu'Asselar (5,5).

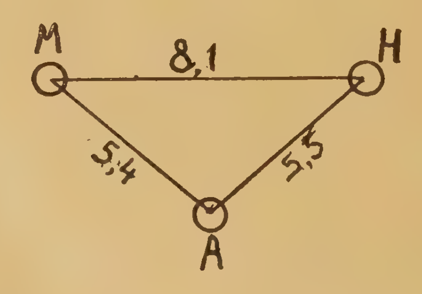
Le petit graphique placé au bas du tableau montre bien le degré de ressemblance des trois sujets.

Pour les crânes négroïdes armoricains, de Conguel et Toulbras, le Dr Hervé a donné, entre autres renseignements, cinq indices principaux que nous pouvons utiliser pour une comparaison. Ce sont les

Tableau II.

PARALLÈLE : ASSELAR — MONIAT — HOTTENTOTS

Désignation	Dimensions et indices			Différ. entre Moniat et Asselar en % d'Asselar	Différ. entre Hottent. et Asselar en % d'Asselar	Différ. entre Moniat et Hottent. en % d'Asselar
	Asselar	Moniat	Hottentots			
Diamètre maxim. du crâne	193	200	181,1	3,6	6,2	9,8
Diamètre transv. du crâne	137	131,5	132,5	4	3,3	0,7
Hauteur basio-bregmatique ...	136	138,5	124,9	1,8	8,1	10
Courbe horizontale du crâne ...	530	533	508	0,6	4,2	4,7
Courbe sagittale totale (nas.)...	384	400	355	4,2	7,5	11,7
Capacité cranienne	1.520	1.540	1.354	1,3	10,9	12,2
Indice céphalique	70,9	65,75	73,2	7,3	3,2	10,6
Indice hauteur-longueur	70,4	69,25	69	1,8	2	0,3
Indice hauteur-largeur	99,2	105,5	94,5	6,3	4,8	11,1
Diamètre bizygomatique	135	132,4	125,1	1,9	7,3	5,4
Ligne ophryon-alvéole	89	88	83,9	1,1	6,6	4,6
Ligne nasion-alvéole	68	63	63,6	7,4	6,5	0,9
Indice facial nº 1 à l'ophryon. .	66	66,5	67,4	0,8	2,1	1,3
Indice nasal nº 2 au nasion. ..	50,3	47,6	51,2	5,4	1,8	7,1
Indice du prognathisme facial .	21,6	13,3	20	38,4	7,4	31,0
Indice nasal	54,9	51,8	59,3	5,7	8	13,7
Indice orbitaire	80,9	80,5	83,3	0,5	2,9	3,5
Moyenne des 17 différences				*5,4*	*5,5*	*8,1*



indices céphaliques, hauteur-longueur, hauteur-largeur, orbitaire et nasal.

Dans le tableau III, j'ai porté en regard de ces indices, les valeurs trouvées pour Asselar, Moniat, Grimaldi, Conguel et Toulbras, et ai établi les différences deux à deux exprimées en pour cent d'Asselar,

Les moyennes des différences montrent que pour ces cinq indices, Conguel et Toulbras sont aussi rapprochés d'Asselar que l'est Moniat, alors que Grimaldi est plus éloigné d'Asselar et de Conguel et Toulbras.

Le graphique placé sous le tableau, montre la position relative de chacun.

Quoique cette comparaison ne porte que sur cinq points, le résultat en est encore dans le même sens que celui des comparaisons précédentes. Ce résultat confirme que Moniat se rapproche d'Asselar de façon caractérisée.

Dans ce qui précède, nos calculs de comparaison portent sur les Asselar, Grimaldi, Moniat, Hottentots, Conguel, Toulbras, tous types négroïdes, qu'il s'est agi de comparer entre eux.

D'une façon plus générale, on pourrait employer le même procédé pour comparer des types quelconques. Il suffit d'avoir à sa disposition un nombre aussi grand que possible de mensurations et d'indices caractérisant les squelettes étudiés, ce nombre de mesures étant exactement le même pour tous.

En voici un exemple :

Nous avons pu nous procurer 14 dimensions et indices d'un crâne masculin de Cro-Magnon (Verneau); nous avons ainsi pu former le tableau IV avec les dimensions correspondantes d'Asselar et Moniat.

La différence entre Moniat et Asselar pour ces 14 dimensions exprimée en pour cent d'Asselar, est de 5,3 %.

La différence moyenne entre Cro-Magnon et Asselar, exprimée en pour cent d'Asselar est de 9 %.

La différence moyenne entre Cro-Magnon et Moniat, exprimée aussi en pour cent d'Asselar, est de 9,2 %.

Ces chiffres, et le petit graphique joint au tableau, montrent combien Moniat est plus rapproché d'Asselar que de Cro-Magnon.

* * *

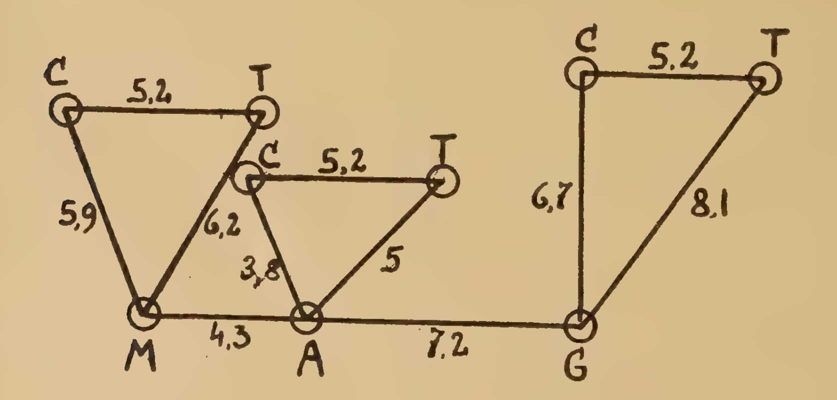
Pour conclure, nous pouvons donc dire que ces comparaisons prouvent que le squelette trouvé à Moniat est aussi proche d'Asselar que

Tableau III.

PARALLÈLE : ASSELAR — MONIAT — GRIMALDI — CONGUEL — TOULBRAS

	A Asselar	M Moniat	G Grimaldi	C Conguel	T Toulbras
Indice céphalique	70,9	65,75	69,2	70,8	73,8
Indice hauteur-longueur	70,4	69,3	71,4	71,4	74,6
Indice hauteur-largeur	99,2	105,5	103	103,8	102,2
Indice orbitaire	80,9	80,5	65,5	77,5	86
Indice nasal	54,9	51,8	51,1	57,1	52,3

Différence entre Moniat et Asselar en % d'Asselar	Différence entre Grimaldi et Asselar en % d'Asselar	Différence entre Conguel et Asselar en % d'Asselar	Différence entre Toulbras et Asselar en % d'Asselar	Différence entre Moniat et Conguel en % d'Asselar	Différence entre Moniat et Toulbras en % d'Asselar	Différence entre Grimaldi et Conguel en % d'Asselar	Différence entre Grimaldi et Toulbras en % d'Asselar	Différence entre Conguel et Toulbras en % d'Asselar
7,3	2,4	0,1	4,1	7,1	11,3	2,2	6,5	4,2
1,6	1,4	6	7,1	7,5	8,7	4,6	5,7	1,1
6,3	6,3	4,6	3	1,7	3,3	0,8	0,8	1,6
0,5	19	4,2	6,3	3,7	6,8	14,8	25,4	10,5
5,7	7	4	4,7	9,6	0,9	10,9	2,2	8,8
Moyenne de chacune des colonnes de cinq différences :								
4,3 %	*7,2 %*	*3,8 %*	*5,0 %*	*5,9 %*	*6,2 %*	*6,7 %*	*8,1 %*	*5,2 %*



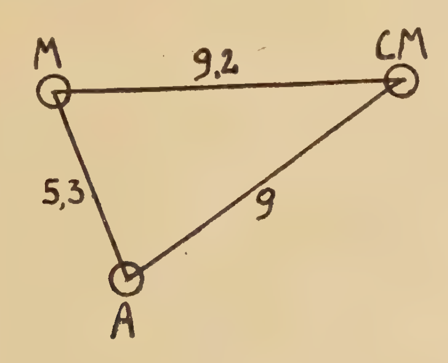
le sont les squelettes de Grimaldi et de Hottentots que MM. Boule et Vallois ont rapprochés d'Asselar.

Je me borne à l'exposé de ces constatations, laissant à des paléontologues plus qualifiés que moi la recherche des causes profondes qui ont motivé l'existence en Belgique, aux temps préhistoriques, d'une race qui a vécu en divers points de l'Europe et dans le Sahara, et dont les survivants existent encore dans le sud de l'Afrique.

TABLEAU IV.

PARALLÈLE : ASSELAR — MONIAT — CRO MAGNON

Désignation	Dimensions et indices			Différ. entre Moniat et Asselar en % d'Asselar	Différ. entre Cro Mag. et Asselar en % d'Asselar	Différ. entre Moniat et Cro Mag. en % d'Asselar
	Asselar	Moniat	Cro Magn.			
Diamètre maximum du crâne	193	200	202	3,6	4,6	1
Diamètre transv. du crâne	137	131,5	149	4	8,8	12,8
Indice céphalique	70,9	65,75	73,76	7,3	4	11,3
Diamètre frontal minimum	97	96	103	1	6,2	7,2
Diamètre bizygomatique	135	132,4	144	1,9	6,7	8,6
Ligne nasion-alvéole	68	63	71	7,4	4,4	11,8
Indice facial	50,3	47,6	49,3	5,5	2	3,4
Hauteur du nez	51	48	51	6	0	5,9
Largeur du nez	28	24,8	23	11,5	18	6,4
Indice nasal	54,9	51,8	45,9	5,7	16,4	10,7
Largeur orbitaire	42	39	44	7,2	4,8	11,9
Hauteur orbitaire	34	31,5	27	7,4	20,6	13,2
Indice orbitaire	80,9	80,5	61,36	0,5	24,2	23,6
Courbe sagittale totale	384	400	406	4,2	5,7	1,6
Moyenne des 14 différences				*5,3 %*	*9 %*	*9,2 %*



LES PROCÉDÉS DIVINATOIRES DES BAGBA (DEVINS) AU MOSSI

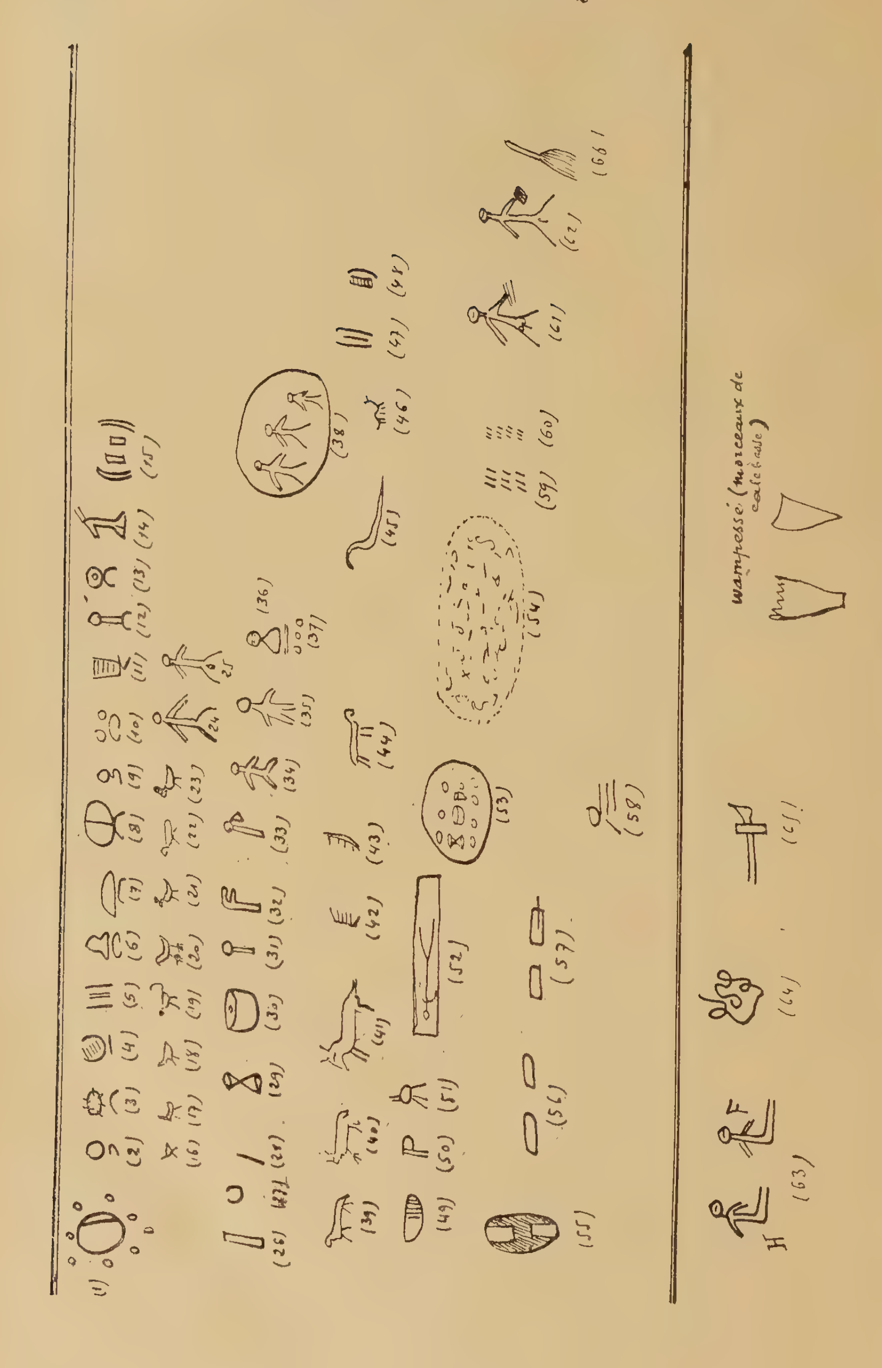
Par Dim DELOBSON

I. — Procédé par la souris (niongré et bagré).

Explications des signes :

1. Naba Zidewindé, dieu-soleil, Maître de l'Univers. Les cercles tracés autour du disque représentent toutes les choses nécessaires à l'entretien de la vie (galettes, beignets, autres aliments), que trouveront dans l'Au-delà ceux qui seront appelés au Royaume Eternel ;
2. Tinga ou Tenga (dieu-Terre). Les Mossi admettent que le dieu-soleil a pour femme la déesse Terre. Cette dernière divinité est chargée de transmettre à son Epoux les offrandes des Hommes ;
3. Tinkinga, le grand fétiche du village ;
4. Dassinpouiga (la forêt) ;
5. Kouilga (le marigot) ;
6. Tanga (La Montagne) ;
7. Pigha (Montagne de granit) ;
8. Kim-Dogo (case fétiche habitée par les mânes des ancêtres) ;
9. Simand'Tinga (Cour du Naba) ;
10. Siguéré (mottes de terre sacrées placées auprès du trône des Nabas (guéré) ;
11. Tiga (Arbre-fétiche). — Les grands arbres sont considérés par les Mossi comme des divinités très puissantes ;
12. Koudougou (forge). — Lieu où les forgerons travaillent et qui est considéré aussi comme un lieu-fétiche par les Indigènes ;
13. Ti-Sodomé (gris-gris) Mixture avec laquelle on doit se laver la figure ou les autres parties du corps ;
14. Sikouaba ou Soukoaba. — Waongo, masque-fétiche ;
15. Mogho-Naba, Grand Chef du Pays Mossi ;

16. No.pélega (poulet blanc) ;
17. No-Sablega (poulet noir) ;
18. Konkobré, poulet dépourvu de plumes ;
19. Zoukéka, poulet ayant la queue tordue ;
20. Naniandé, poulet dont chaque patte a 5 orteils ;
21. Guemkouma, poulet dont la crête a de nombreuses ramifications ;
22. Nozinga, poulet rouge ;
23. Kantouko, poule huppée ;
24. Ting'Naba nè pagha. — Le Chef de canton ou de village avec sa première femme (figure 25) ;
26. Pendé (bande de coton) ;
27. Zound'dibla (barre de cuivre repliée) ;
28. Koutou (fer) ;
29. Lounga (Tambour) ;
30. Bendré (autre tambour). — Grosse calebasse recouverte de peau ;
31. Enclume ;
32. Sorte de casse-tête à deux têtes des « Wemba » — Les Wemdamba » comme les tambourinaires et les forgerons sont considérés par les Messi comme des personnes du « Pardon » — Les prières adressées par cette catégorie de gens aussi bien à Dieu qu'aux Nabas doivent être exaucées ;
33. Hache de Tinguin-biga (Nioniossé) ;
34. Figure représentant le Timpel-kouda. — Personnage chargé dans un village des sacrifices à la Terre ;
35. Autre figure représentant un Yaguinga (petit-fils) ;
36. Kinkirsi (Esprits) ;
37. Les beignets et autres provisions de bouche qu'on offre généralement aux Kinkirsi ;
38. Ces figures représentent la famille du consultant ;
39, 40, 41, 42, 43, et 44, Cheval, chèvre, mouton, âne, lion (wéfo, bouga, pesgo, boanga, nafo, boniéga) etc ;
45. Wafo (serpent) ;
46. Nanga (scorpion) ;
47. Saga (pluie ou plutôt foudre) ;
48. Bougoum (Feu) ;
49. Kiugou (Lune) Kioug'ligdou, ki-pélega (Litt : Clair de lune, lune obscure) ;
50. Tinsé (Poisons d'épreuve. Breuvage qu'on fait prendre dans certains cas (graves accusations, notamment celle de sorcellerie) ;


wampessé (morceaux de calebasse)

51. Soukou (Sorte de mixture qu'on boit pour établir son innocence et qui à la faculté, dit-on, de causer la mort rapide en cas de faux serment ;
52. Personne couchée sur une natte ;
53. Jeux et tam-tams ;
54. Marché animé ;
55. Sien-ogo (Hivernage) ;
56. Yaoboulga (Tombeau en forme de puits) ;
57. Sampog'yaogo (Tombeau de forme rectangulaire) ;
58. Sotissin-yaogo (Tombeau pour les petits enfants sur le bord des sentiers) ;
59. Baninga, Kazinga (Gros mil rouge et blanc) ;
60. Kazouï (petit mil ou millet) ;
61. Tim-seaba, (charlatan faiseur de gris-gris) ;
62. Sonian (sorcière) ;
63. Band'damba (personnes malades) ;
64. Winri (corde) ;
65. Balégré (Mise aux fers) ;
66. Zouré (queue d'animal, fétiche) ;

* * *

Tinga Sawadogo, Bagha (devin), âgé de 45 ans environ, du village de Nabrabogo, Canton de Sao, Cercle de Ouagadougou.

Nous arrivons chez ce devin. La maison située un peu en dehors du village ressemble à toutes les habitations de cette région (cases rondes avec toit en chaume de forme conique reliées entre elles par des seccos et quelques pans de mur).

Tinga Sawadogo me reçoit ; il m'offre un siège (un vieux mortier) et je laisse mon compagnon s'accroupir pour échanger avec le devin l'interminable salut des Mossi. Enfin j'expose l'objet de ma visite. Fort gentiment le bagha se met à ma disposition. Nous pénétrons dans une case à porte très basse et sans autre ouverture. Je passe rapidement en revue la chambre. Quelques sacs à gris-gris pendent aux perches noircies par la fumée. Dans le fond de la pièce deux grosses marmites et un petit grenier en terre et derrière tout cela des trous de souris. C'est ma chambre de consultation, me dit Tinga. Et lentement le devin prend du sable fin qu'il répand dans la chambre. Il aplanit le tout d'un revers de main. Il prend soin cependant de conserver une certaine quantité de sable qu'il emploie à tra-

cer les figures dont nous avons donné ci-dessus la reproduotion.

Tinga prend le sable dans la main droite fermée et avec une facilité remarquable il trace les figures, puis à l'aide d'un wampèga (morceau de calebasse taillé en dent de scie) il fait des points sur quelques-uns de ces signes ; c'est probablement pour les mieux reconnaître.

Comme dans le chapitre qui va suivre, pour permettre de mieux comprendre le procédé employé nous prendrons un exemple. Nous laisserons parler le devin : « Un jeune homme vient me consulter « parce que son vieux père est gravement malade et que son état « donne des inquiétudes à son entourage. L'issue fatale est proche, « mais il est bon de savoir toujours dans une pareille circonstance si « l'on peut tenter une dernière chance.

Le consultant remet au bagha 100 cauris. Ce dernier après avoir étendu son sable, met de la farine de mil dans un petit morceau de canari ou de calebasse pour servir de pâture à la souris devineresse. On ferme la porte de la case de consultation à l'aide d'un secco. La souris qui va venir tout à l'heure tirer l'oracle mangera d'abord cette farine. Bagha et consultant quittent la case et attendent. Un quart d'heure plus tard le devin ouvre la porte. Des traces de pattes sont visibles sur le sable. La souris a rendu la sentence. Il s'agit maintenant de déchiffrer : Supposons alors, continue Tinga « qu'après avoir « gratté les pieds de la figure 63 (homme) la souris a sauté à la figure 52, « qu'elle a remué de la queue la figure 53 puis a passé à la figure 56, l'interprétation serait la suivante : « La personne mourra inéluctablement,» puisque le malade (fig. 63 H.) a passé au lit de mort (fig. 52). Comme il s'agit d'une personne âgée les funérailles seront « brillamment célébrées ; il y aura toutes sortes de danses et jeux « divers (fig. 53). Le défunt sera enterré dans une tombe en forme de « puits (fig. 56) ».

Aucun sacrifice n'a été prescrit, le mal étant sans remède. Le devin se doit de déclarer toute la vérité au consultant.

Au contraire si l'oracle était rendu de la façon suivante : « Figure 53 en passant par les figures 19, 8, 33 et 60 ainsi le malade (fig. 63 H) ne mourra pas. « C'est un ennemi un féticheur (fig. 60) qui lui a jeté « un sort, mais on peut l'en débarrasser et obtenir sa guérison radi- « cale en sacrifiant un poulet à queue tordue (fig. 19) dans la case « des Kimsés (mânes des ancêtres) (fig. 8). Le prêtre devra être un « Tinguin-biga (Nionioga) (fig. 33) ».

On pourrait multiplier ces exemples à l'infini, comme suivant les affaires qu'on soumet à l'examen de la « niongré » (souris) on peut remplir toute la case de consultation d'autres figures représentant

par exemple : Des Blancs, des voitures automobiles ou des bicyclettes etc...

Comme on le voit ce procédé n'a rien d'extraordinaire et cependant les Mossi ajoutent une plus grande foi aux prescriptions des « Nions' bagba » qu'à celles des autres procédés. Pour eux la « Niongré » (souris) est infaillible. L'essentiel est que le devin ait une parfaite mémoire pour se rappeler ce que représente telle ou telle figure et dès qu'il aura acquis une grande expérience il pourra trouver la solution des problèmes les plus délicats.

On nous a affirmé qu'il n'était point besoin de fétiche pour apprendre à être devin de « niongré », tout au plus, me déclare Tinga, certains d'entre nous possèdent un gris-gris qui a pour effet de hâter la venue de la souris. Ceci d'ailleurs dans le but de pouvoir faire de nombreuses recettes dans la journée.

Comme il sera indiqué dans le prochain chapitre le devin a nécessairement besoin d'un ou plusieurs « loèyidissi » (litt : détacher les nœuds »).

Il nous reste maintenant à dire que c'est bien la souris et non le rat qui prédit l'avenir. Le développement des testicules du rat l'empêche de tirer l'oracle. Il risque, en effet, de toucher le sable avec cet organe et de rendre indéchiffrable la lecture de sa prédiction.

Nous nous sommes caché certain jour dans une case pour voir comment les souris procédaient et voici ce que nous avons constaté :

Dès qu'elle sort de son trou la souris se dirige — c'est bien naturel — vers la farine de mil laissée là à son intention. Après avoir tout mangé elle se met sur son train de derrière et examine sérieusement les figures tracées sur le sable. Puis s'étant rendu compte de ce qu'on désire savoir, par petits bonds elle passe d'un point à un autre avec une telle agilité que c'est vraiment curieux à voir. Elle a pendant toute la consultation la queue dressée dans la crainte, sans doute, de commettre une maladresse.

On nous a déclaré, en effet, que lorsque la souris remue le sable avec la queue cela annonce toujours un drame, une grave affaire ou la fin fatale d'un grand personnage.

Après avoir indiqué ce qu'elle a vu et prescrit des aumônes ou des sacrifices toujours en touchant avec les pattes les figures tracées sur le sable, la souris se retire comme elle est venue.

Enfin, Tenga nous a affirmé que la souris connaît la même période des règles que la femme et s'abstient pendant toute la durée de sa menstruation de prédire l'avenir. Elle ne vient donc pas à l'appel et si le devin insiste elle se place sur le toit de la case et au milieu du

sable étendu laisse tomber des excréments ou des urines. Le devin comprend alors que la pythonisse est malade et n'insiste pas.

II. — Bagré par l'eau (kom-bagré)

Wamdaogo Sebogo, vieillard de 70 ans environ, du village de Boukou (Canton de Sao, Cercle de Ouagadougou)

15 mars 1931.

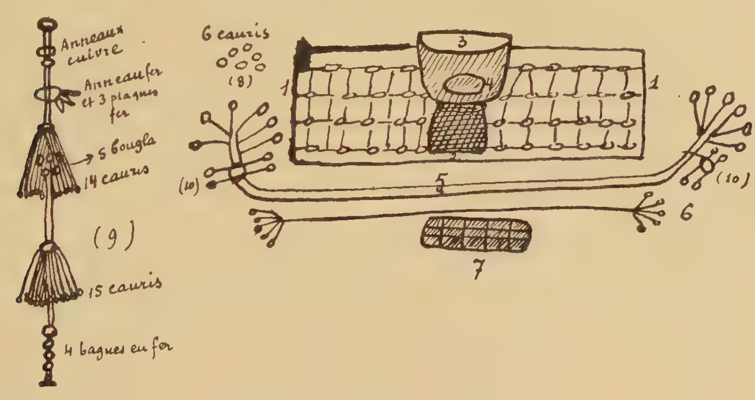
Comment il devint Bagha.

« Il y a trente ans environ, nous confie Wamdaogo, j'étais déjà « marié et père de 6 enfants. A cette époque déjà lointaine vivait « un nommé Landaogo Sawadogo avec qui j'étais en inimitié ouverte. « Cet individu qui n'avait pas d'enfants me voulait beaucoup de mal « parce que j'en avais. C'est ainsi que je vis disparaître coup sur coup « trois de mes enfants ; j'en fus profondément touché et je promis « de me venger. Je savais que mon ennemi était un homme dange- « reux qui avait la réputation de jeter des mauvais sorts. Donc après « avoir consulté un certain nombre de devins de ma connaissance « et m'être assuré que mes soupçons étaient légitimes, j'eus l'idée « d'aller au loin chercher de quoi me débarrasser de cet être nuisible. « J'entrepris un voyage, je ne savais au juste où j'allais... En cours « de route je me souvins d'un nommé Somgnimdi qui habitait dans « le Canton de Mané (Cercle de Kaya) au village de Yacké avec qui « j'avais lié depuis longtemps une solide amitié. Je me rendis donc « auprès de lui et le priai de me conduire chez le Tingsoba (Maître de « la Terre) de Koulli, réputé grand magicien.

« Lorsque je fus introduit auprès de cet honorable vieillard et que « je lui eus expliqué l'objet de ma visite il s'empressa de me dire : « Je veux bien t'aider parce que tu viens de loin — précisément à « cause de cela — Si tu étais originaire de ce pays je t'aurais à jamais « fermé mes secrets ».

« Je demeurai chez le Tingsoba et malgré mon âge déjà avancé je « lui rendis des services comme le ferait un jeune homme. Ce n'est « qu'un mois après mon arrivée, certainement parce qu'il était sa- « tisfait de mes services, que Tingsoba de Koulli me remit un matin « de la poudre noire — dont je ne saurais te dire la composition — « qui devait servir à préparer un gâteau de mil. Comme sauce c'était

« tout simplement du beurre de karité fondu. Une semaine plus tard
« le magicien me donna une seconde poudre avec laquelle on me pré-
« para encore un gâteau de mil ayant comme sauce de l'eau simple.
« Enfin la troisième fois je mangeai une bouillie de mil avec, comme
« sauce, du sésame pilé et mélangé à de l'eau — ceci parce que dans
« le Bagré on a quelquefois recours aux Kinkirsi (Esprits) pour éclair-
« cir quelques points trop obscurs... Mais ce n'était pas fini : on me
« fit préparer un gâteau avec une autre poudre noire différente des
« trois premières, ensuite avec une poudre blanche. Enfin Tingsoba
« mit du gris-gris dans l'eau, y ajouta quelques plumes de poulet et



Le bâton magique

« pendant plusieurs jours je dus me laver les yeux matin et soir avec
« cette eau.

« Ce liquide me permit de voir et de lire les secrets des « dieux ».
« Car, il faut te le dire, avant cette ablution je percevais des images
« étranges ; je commençai aussi à voir des esprits et à connaître
« l'avenir mais de façon encore imparfaite.

« Peu avant mon départ, Tengseba me donna le fétiche du Bagré :
(6 cauris et les autres insignes dont ci-dessus le dessin). »

1° Bande de coton longue de 0 m. 30 environ sur laquelle sont cousus des cauris (1) (nombre indéterminé) ;

2° Boule compacte, le fétiche ;

3° Cuvette en fer dans laquelle on verse l'eau chaque fois que l'on veut consulter les esprits ;

4° Au fond du vase, un anneau en fer ;

5° Loèyidiga (litt : détacher les nœuds) gros fil de coton aux deux

bouts desquels sont attachés des cauris ainsi que deux os de chacal de chaque côté.

6° Loèyidiga en fil de coton, 6 cauris à chaque bout ;

7° Loèyidiga fait avec une branche de l'arbre appelé « Konkouiga » entouré de fil et auquel on doit sacrifier chaque année un poulet bengré (gris-clair) ;

8° Cauris qu'on jette en même temps qu'on regarde dans l'eau ;

9° Le bâton magique se composant d'une mince baguette recouverte de cuir avec deux rangées de franges alourdies de cauris (14 en haut, 15 en bas), 5 bougla en cuivre, 2 anneaux en cuivre entourent la base, une bague en fer se trouve immédiatement au-dessus ; 2 petites plaques de fer entourent cette bague. Enfin le bâton se termine par 4 bagues en fer.

10° Os de chacal. Le chacal (woaga) est considéré par les indigènes du Mossi comme un animal connaissant parfaitement l'avenir. C'est la raison pour laquelle d'ailleurs certains bagha vont étendre le sable à l'entrée des terriers de chacals, tout comme dans la divination par les souris.

Mais laissons continuer le vieillard : « Après m'avoir remis tous ces « objets, Tingsoba de Koulli me réclama une chèvre zâanga (couleur « de l'écorce de l'acacia) pour sacrifier au fétiche et 3.000 cauris ».

Vertu des insignes divinatoires.

Le vieillard sourit, se moucha fortement et me déclara.

« — Lorsque je désire lire le destin d'une personne, je place l'anneau « en fer au fond du vase. Je remplis la cuvette d'eau. Il se forme « alors comme un cercle au milieu duquel je vois la manifestation « des choses comme je te regarde à présent. Dès que je baisse « mon bâton magique aussitôt apparaissent dans le cercle soit « des Tinkouga (pierres-fétiches), soit des personnes. Je distingue « les mauvaises personnes des bonnes par leur façon de faire, leurs « gestes et manières. — Lorsque je lève le bâton les figures déjà per- « çues disparaissent pour faire place à d'autres. Je peux même par « ce procédé dire si le consultant aura ou non longue vie. Quant aux « six cauris que je jette par terre de temps en temps ils ont l'effet de « me dévoiler les choses les plus cachées ».

La consultation.

Le consultant donne généralement 100 cauris au bagha. Mais dans la pratique le prix de la consultation varie avec la qualité du consultant. Nous allons, comme dans le chapitre précédent, prendre un exemple.

Supposons, me dit « Wamdaogo que « Timbila (nom vulgaire)
« vienne me trouver pour un membre de sa famille gravement ma-
« lade. La question se pose de savoir si le malade va succomber ou
« s'il s'agit seulement d'une indisposition passagère. Bien entendu
« le consultant n'a pas besoin de m'exposer l'objet de sa visite. Dès
« que je mets l'anneau de fer dans le vase j'aperçois tout d'abord
« une personne couchée — selon ses vêtements j'en distingue le sexe
« — Le souffrant indiquera lui-même la partie malade. S'il s'agit
« d'une maladie dont il ne se relèvera pas il touchera ensuite du
« doigt son nez pour signifier. « C'est la fin de ma vie » (Nioré signifie
« en mossi le nez et au sens figuré : la Vie). Dans ce dernier cas la
« sentence étant irrévocable je dis au consultant qu'il est venu me
« voir à cause d'une personne malade mais qu'il ne m'est guère pos-
« sible de lui prescire des aumônes ou des sacrifices, le mal ne pouvant
« être conjuré. L'individu comprend ce que cela veut dire... Il s'en va
« mécontent et bien souvent va consulter d'autres devins m'accusant
« de ne rien voir : « bagha kanga pa né foui ». Il ne revient que lorsqu'il
« s'est assuré que j'avais vu clair... » Ici le vieillard fait une pause,
« il se mouche violemment, se nettoie les yeux, prend du tabac qu'il
« chique et poursuit : « Admettons au contraire que notre malade
« doive guérir. Je lève mon bâton, je le vois dans les mêmes condi-
« tions que celles déjà décrites, il me montre la partie malade, mais
« ne touche pas à son nez et je vois venir vers lui un poulet noir —
« — par exemple —, j'aperçois un forgeron, une calebasse d'eau de
« farine, une calebasse d'eau simple, une pierre, une queue de bœuf
« ou un marigot : Alors je déclare au consultant : C'est une simple
« indisposition. Si vous faites sacrifier par un « sayan » (forgeron)
« un no-sablega (poulet noir) au Tinkougri (pierre fétiche) ou suivant
« le cas au « Kouillga (marigot) le malade sera guéri ».

Très satisfait sans doute des explications données Wamdaogo ajouta : « J'ai confiance dans tout ce que je dis car je le vois et on ne peut guère se tromper sur ce qu'on voit ».

Quel est l'objet des Loèyidissi ?

« Loèyidissi, pluriel de Loèyidiga (détacher ce qui est noué).

Ah ! Ah ! Tu veux tout savoir. Quel intérêt as-tu à me poser de semblables questions ? Et sans attendre ma réponse Wamdaogo me déclara : « Les loèyidissi ont pour effet, tant il est vrai que l'homme sera toujours l'ennemi de l'homme, d'empêcher que certains confrères jaloux de ma clientèle n'essaient de m'attacher avec des fétiches. Sans doute je ne vis pas uniquement de mon métier de « bagha » mais les revenus que cette science me rapporte me permettent tout de même de faire face à certaines dépenses ».

Confection des Loèyidissi.

On se lève de fort bon matin et sans parler à personne ni goûter à aucun aliment on se rend sous un « Konkouiga » (arbre de ce nom). On trace une circonférence autour de l'arbre avec de la cendre et on prononce les paroles sacramentelles suivantes : « Mame wame date « kossf'loèyidiga. Fo Womda bissi ti nèb ritin, laf'kide nièga ti sebod' « pa toinff'yé lam wanian nan baofo ti ningh'zinga, ningh'sablega « san dik' ti zinga, ti sablem, ti pèlega, kiré, kanti'nga na loè mam « bi y zalem » (Litt : Je suis venu te demander un loèyidiga. Tu pro- « duis des fruits qui servent de nourriture aux hommes et grâce à tes « racines qui pénètrent profondément dans la Terre les ouragans « les plus violents ne peuvent rien contre toi. C'est pourquoi je « viens prendre une partie de ta puissance pour me défendre contre « mes ennemis, noirs, au teint bronzé, qu'ils emploient des poudres « magiques de n'importe quelle couleur ou qu'ils se servent de « Kiré « ou de « Kanti'nga » (sortes de barres de fer autour desquelles on « enroule des fétiches et qu'on enfonce dans le sol dans l'espoir que « les personnes contre lesquelles elles sont dirigées mourront à brève « échéance »). Après quoi on coupe une branche et une racine de « l'arbre. Arrivé à la maison le bagha brûle la racine pour la réduire « en poudre. Ce charbon mélangé au beurre de karité sert à oindre « à la fois une ficelle aux deux bouts de laquelle on attache 5 et 6 « cauris et la branche de « Konkouiga ».

Pour sacrifier on verse par terre l'eau de farine et l'eau simple en même temps qu'on prononce les paroles suivantes « Nabrabogo « timpelem bade kom, degh'kon Tinkouga zang'zanga, tib regh' « kon kimsé, tib kon poèga Kouka Tohoko, tib regh kon loèyidg'ne

wendé, la pouloumdé, nèd'ningha sin niass'né ti zinga ti sablem, « zouré, paongo porin, rogom porin, dind'loèyidig' y a zalem » : Litt : Que la terre de Nabrabogo (le devin habite le village de Boukou sur le territoire de Nabrabogo) veuille bien accepter cette eau et ce poulet pour les transmettre à tous les fétiches du pays, aux mânes des ancêtres, au poèga Koura (C'est certainement le nommé Koura qui a donné le loèyidiga à Wamdaogo). J'offre cette eau et cette victime au dieu du loèyidiga pour que toute personne qui essaiera par ses fétiches de diminuer mon avoir, ma clientèle, ne réussisse pas, subisse un affront. Si loèyidiga laisse cette personne indemne c'est un fétiche sans effet. Honte à lui !... »

Sacrifice annuel au grand fétiche du Bagré.

« Tous les ans, continue Wamdaogo, je dois sacrifier à mon fétiche.
« Les victimes sont : Une chèvre zâanga et un poulet. Les paroles
« prononcées peuvent se traduire ainsi : « J'offre cette eau et cette
« victime à la Terre du pays en lui demandant de les faire agréer par
« la terre de Koulli et le Tingsoba de ce village, par tous les fétiches
« de Koulli, enfin au dieu de l'arbre fétiche lui-même pour que les
« choses les plus cachées me soient dévoilées. J'ai pris le bien de mes
« aïeux, de mes pères pour acheter le fétiche. Que toute personne
« qui me veut du mal meure, quelle que soit la nature ou la puissance
« des divinités qui la protègent ou qu'elle invoque !

Coût du loèyidiga.

40 cauris et un poulet bengré (gris-clair).

Mais demandai-je pour finir à Wamdaogo : « Tu ne m'as pas dit ce qu'était devenu ton ennemi d'il y a 30 ans ?

— Tu n'oublies rien répondit-il... Puis après un long silence, un mauvais sourire erra sur ses lèvres et il me déclara d'un air sérieux : « Mais,« je ne le regrette pas, ses os ne se distinguent plus guère de « la poussière du tombeau où il repose. »

. . . .

Wamdaogo replace avec précaution tout l'attirail de sa science dans une peau de bouc dont il ferme l'ouverture en faisant des nœuds compliqués.

Je gratifiai le respectable vieillard de quelques centaines de cauris et d'une bonne poignée de main et le remerciai d'avoir bien voulu me fournir les quelques renseignements que j'ai rapportés ci dessus.

III. — Procédé par les esprits (kinkir-bagré).

Kafrini, l'ancêtre des Kinkirsi.

Il existait autrefois sur la Terre une catégorie d'hommes-nains qui passaient pour être très braves et bons tireurs de flèches. Si on tuait un des leurs au cours d'une bataille et s'il s'agissait d'un père de famille ayant des enfants encore en bas âge, on faisait une sorte de statuette en terre représentant le défunt avec une flèche collée à la partie atteinte. Plus tard quand les enfants devenus adultes essayaient de se vanter de quelque exploit d'audace il ne manquait pas de vieillards ou de femmes pour leur dire .« Si tu es si brave que tu le dis, vas donc venger la mort de ton père tué il y a tant d'années par les habitants de tel village ».

Dans le village de ces hommes-nains naquit un nommé Kafrini. Son père avait été tué sur les champs de bataille. Quand il fut en âge de prendre femme il se maria et dit aux gens du village : « Sauvez-vous, allez vous installer ailleurs. Je veux faire quelque chose qui ne s'est pas encore vu dans ce pays. Je vengerai mon père en tuant 100 personnes du village ennemi. Si vous restez vous serez forcément mêlés à cette affaire et je n'aurai plus de mérite. Je possède un carquois qui n'a pas son pareil dans le pays et ma flèche lancée fait un vacarme tel un veau qu'on emmène à l'abattoir ; la terreur qu'elle cause anéantit l'adversaire avant qu'il ne soit même atteint. De plus j'aurai des guerriers autrement terribles et braves que des nains. »

Comme ses compatriotes refusèrent d'abandonner leur village, Kafrini quitta sa famille et se rendit accompagné seulement de sa femme et de ses enfants dans la brousse. Kafrini possédait de nombreux troupeaux de bétail. Pendant plusieurs années on n'entendit plus parler de lui. Il nourrissait un projet. Il était en quête de guerriers. Il arriva à force de patience et de douceur et aussi à force de sacrifices d'animaux à acheter successivement l'amitié d'un « wéog'-baga » (loup), d'un « boniéga » (Lion) et d'un kâtré (hyène).

Il était parvenu à comprendre le langage de ces animaux et après leur avoir exposé ses projets il se rendit la nuit dans le village ennemi.

Le Loup fit la ronde et vint rendre compte de sa mission. Dans la maison à côté un homme seul était couché au beau milieu de sa cour ; dans l'autre soukhala tout le monde dormait. Là-bas quelques vieil-

lards racontaient à des jeunes gens des histoires anciennes. Kafrini arrêta avec les fauves le plan suivant : Le Lion se rendrait là où il y a la foule, terroriserait celle-ci et ramènerait une personne, la hyène irait tuer l'homme endormi dans sa cour tandis que lui-même Kafrini, tirerait une flèche bien dirigée dans la maison où tout sommeillait. Ainsi donc dans la même nuit il y aurait trois victimes.

Kafrini revint par intervalles avec ses fameux guerriers et chaque fois le lendemain il y eut trois enterrements au village. Par ce moyen il fit 99 victimes. Découragés et sur l'énergique protestation d'une vieille femme les survivants prirent le parti de résister au fléau. Ils y parvinrent. Le loup après avoir exploré tous les coins vint comme de coutume rendre compte de sa mission... Kafrini se rendit dans une maison mais au moment où il s'apprêtait à décocher une flèche il fut surpris, désarmé et tué...Les fauves pris de panique regagnèrent vivement la brousse.

Le corps de Kafrini fut abandonné aux vautours et aux chacals. Il ne resta bientôt que le crâne et quelques rares ossements à l'endroit où il fut déposé. Un jour la vieille femme à laquelle il a été fait allusion tout à l'heure, revenant de la brousse chargée d'un fagot de bois passa en ce lieu et apercevant le crâne s'écria : « Voilà ! C'est à cause de cet individu que je suis obligée d'aller chercher du bois dans la brousse. Il est la cause de mon malheur. Elle voulut se venger du mort et piétina le crâne. Un petit os la piqua à l'orteil. Avant qu'elle n'arrivât chez elle tout le pied enfla et le lendemain matin la vieille femme succomba.

Kafrini avait promis de venger son père en tuant 100 hommes du village ennemi. Il n'a pu de son vivant faire que 99 victimes, son crâne acheva son œuvre.

Mais Kafrini qui vécut dans la brousse eut de nombreux enfants. Ces derniers n'ayant jamais pris contact avec les gens de la ville ne pouvaient songer à les rejoindre. La brousse devint donc leur refuge. Dieu leur donna la vertu de se rendre invisibles aux hommes pour éviter les mauvais traitements que ne manqueraient sûrement pas de leur faire subir les enfants d'Adam.

Ce sont les Kinkirsi. De nombreuses pintades sauvages forment leurs basses-cours et une certaine catégorie de biches appelées « Gnisri » sont quelquefois des Kinkirsi métamorphosés. Des chacals et quelques animaux sauvages sont leur monture.

Kinkir-bagré.

Ce procédé diffère de beaucoup de ceux que nous avons déjà étudiés. Ici la devineresse — ou le devin — mais c'est généralement une femme, n'est qu'un simple intermédiaire qui répète aux hommes les déclarations des esprits (Kinkirsi).

Pour appeler les kinkirsi la voyante se sert d'un « silsaka » sorte de gourde dont le col très étroit est hermétiquement fermé à l'aide d'un morceau de calebasse. A l'intérieur de la gourde se trouvent des graines de « Kankalga » (arbre de ce nom à l'ombre duquel, prétend-on, les Kinkirsi aiment s'asseoir ou installer leur demeure).

Comment la science des kinkirsi est mise à la portée des hommes.

Comme chez les hommes, il y a parmi les esprits ceux qui connaissent l'avenir. D'autres esprits vont les consulter. Ils entreprennent, dit-on des voyages comme les Mossi qui s'en vont parfois à plus de 100 km. consulter des devins réputés. Il arrive souvent que les « Kinkir'bagha » veulent éclairer les hommes sur les événements importants de leur vie ou leur permettre de conjurer certains sorts. Cependant ils ne peuvent pas entrer directement en rapport avec eux. Qui, du reste, aurait l'audace d'aller consulter un esprit invisible ? Aussi choisissent-ils de préférence une jeune fille ou une femme qu'ils adoptent pour mère. Ils soumettent la malheureuse créature à de dures épreuves. Ils la cachent dans la brousse où elle peut demeurer parfois un mois entier à tel point que les parents croient généralement à sa disparition. Les kinkirsi pendant ce temps donnent à manger à la jeune fille des aliments succulents,affirme-ton, et un jour ils la rendent à sa famille. Lorsqu'elle raconte à cette dernière qu'elle a été capturée par des kinkirsi, quelle désolation, quel trouble dans la famille !.. On raconte partout au village que la fille d'un Tel est fréquentée par des kinkirsi. Ces esprits rendent par intervalles des visites à leur mère adoptive. A leur tour ils partagent avec la fille ses repas, ils vont même jusqu'à lui réclamenr certains aliments... aliments de leur choix, et ce n'est que lorsqu'ils la sentent suffisamment mûrie pour le dessein qu'ils ont formé qu'ils l'adoptent définitivement pour mère.

Désormais elle est bagha (devineresse). Chaque fois qu'elle aura besoin de ses « enfants », il lui suffira de prendre l'instrument d'appel, le « silsaka » et de secouer fortement. Partout où ils se trouveront,

quelle que soit l'occupation à laquelle ils se livraient, ils répondront à l'appel.

Comment les kinkirsi font-ils pour prédire l'avenir.

C'est une question angoissante à laquelle nous ne pouvons répondre avec précision. Ce que nous pouvons dire c'est qu'il y a des esprits qui lisent un semblant de Coran, comme c'est le cas de celui qui se trouve à Zagtouly (village situé à 12 km. environ de Ouagadougou) ; d'autres emploient probablement le sable et les autres procédés des hommes. Quoi qu'il en soit la vérité est que lorsqu'on assiste pour la première fois à une séance de Kinkir'bagré on reste reste rêveur devant les mystères de l'Occultisme.

* * *

Dans la présente étude il s'agit d'une femme de 35 ans environ, mère de 7 enfants dont 6 vivants. Elle habite le village de Goibga, dans le quartier des « Zamsé », canton de Niou, cercle de Ouagadougou et se nomme Timpoko (1)

22 *février* 1931. — Nous nous sommes rendus à Goibga dans l'intention d'étudier sur place le procédé de divination par les esprits.

Malheureusement Timpoko était absente et ses enfants « kinkirsi » étaient également partis en voyage depuis deux jours. D'accord avec le mari de Timpoko il fut entendu que celle-ci viendrait nous voir à Sao (2).

Le 23 février 1931 nous envoyâmes un jeune serviteur à Goibga pour servir de guide à la devineresse. C'est seulement vers 19 h. 1/2 qu'elle arriva. Après les salutations d'usage nous l'installâmes dans une petite chambre. Le temps de se restaurer et à 20 h. 1/2 Timpoko se tenait à notre disposition pour la consultation. Nous pénétrâmes dans la chambre qu'elle occupait accompagné d'autres personnes.

La petite lampe indigène « fitila » s'éteignit. La séance peut se donner même en plein jour comme du reste nous en avons fait l'expérience en juin 1931, mais il est de règle que pendant la nuit on éteigne la lumière pour ne pas exciter la curiosité des assistants ce qui, paraît-il, obligerait les kinkirsi à faire des aveux déconcertants. A cette occasion il nous a été rapporté qu'il y a une douzaine d'années,

1. En mars 1932, Timpoke fut condamnée à 100 frcs d'amende et son mari à 4 mois d'emprisonnement pour pratique de sorcellerie ;
2. Chef-lieu de canton de ce nom.

Sao-Naba, chef de canton avait fait venir chez lui une kinkir'bagha. Il voulut s'assurer qu'il n'était pas dupe de quelque supercherie; aussi écarquillait-il les yeux dans l'obscurité et promenait-il la main dans la chambre croyant surprendre les gestes de la devineresse. Sa stupéfaction fut grande quand il s'entendit appeler par le kinkirga qui lui dit distinctement ceci : « Ne crois pas, Naba Pigha, toi qui es né malin que tu peux me voir ». Le suivant du Naba qui était encore plus sceptique que lui tendit la main et demanda à l'esprit de serrer la sienne. L'esprit consentit mais le malheureux eut l'imprudence, dit-on, de serrer trop fortement la main de l'esprit qui promit de se venger. Lorsque Sao-Naba se retira avec son serviteur le kinkirga suivit ce dernier dans sa maison et le blessa grièvement par un procédé magique ; il avait tué son « siga » (double) et fort satisfait de l'acte accompli il revint dire à sa « mère » devant des témoins du fait qui nous l'ont affirmé : « Maintenant j'ai le cœur léger. Je me suis bien vengé de cet individu qui s'est moqué de moi ». Quelques jours plus tard le ministre du Naba succombait.

La consultation.

Timpoko prend le « silsaka » qu'elle secoue violemment ; il se produit un bruit assourdissant qui emplit la salle. Bientôt une voix de petit enfant un peu rauque cependant retentit : « M'Ma y a boula (c'est un peu l'accent du Yatenga) (litt : Ma mère qu'y a t-il ? A quoi celle-ci répondit : Pa boumb'yé, y a nabig' pousdé : (Ce n'est rien, c'est le Nabiga (1) qui vous salue). Et nous entendîmes bien distinctement malgré le bruit du « silsaka » : Aou, bénéré, la fibé, yak'ramba, napagba, « gande massa). Litt : C'est bien, je remercie le nabiga. Je lui rends sa salutation. Comment va la famille, et les voisins ? Les femmes du Naba et le Naba Lui-même ? (l'expression mossi : gande'massa (les peaux sont-elles fraîches ? désigne le Naba). Après ces salutations le Kinkirga continua : « Dis lui qu'il n'y a rien de grave, il se porte bien, il aura longue vie mais il a beaucoup d'ennemis parmi lesquels un de ses propres parents qui lui veut beaucoup de mal. Cet individu fait mieux, il confie aux « Tinkouga » (pierres fétiches du pays), le soin de le faire périr ou de le rendre inapte à tout travail. Néanmoins comme c'est Dieu qui est maître de toute choses il n'y aura rien de mal. Nous autres créatures nous demandons et Dieu seul accorde ». Sans ajouter grande foi aux affirmations du Kinkirga, il nous a été cependant permis de constater pendant notre congé les agissements

1. Fils du Naba. (Dim Delobsom, auteur de l'article, est fils du chef de Sao).

malveillants d'un de nos frères consanguins qui a dépensé ses maigres sous (cauris et bétail) dans le but de nous jeter un sort ou de nous diminuer aux yeux de la population.

Timpoko cessa de jouer du silsaka et le Kinkirga disparut aussi pour un instant. Peut-être est-il parti consulter son sable ou ses livres, peut-être, qui sait, ses pierres... Quelques minutes après, en effet, il reparut et déclara — dans toute consultation il y a des prescriptions pour parer au coup —. « S'il veut que les malfaçons de ses ennemis « ne l'atteignent pas il lui faut chercher 300 cauris, 6 noix de colas, « 3 calebasses d'eau pure pour offrir en aumône un vendredi matin « d'assez bonne heure ; puis contre la maladie du sang (morsure de « serpent ou coup de foudre) il remettra un poulet rouge, de l'eau « de gros mil rouge à un forgeron pour être offerts au Tinpelem « (Terre du pays) et à tous les Chefs défunts, un samedi matin ».

Mais voilà que subitement le Kinkirga cesse de parler. Il se fait assez tard ; il est environ 23 heures et c'est l'heure à laquelle généralement les « sissé » (le double des personnes) quittent le corps des hommes pour faire de folles randonnées à travers l'espace. C'est ainsi que nous avons entendu une voix humaine, nette, claire, bien timbrée nous dire : « Kabre wè zaka ramba », Oh, y a sida tonde la pougfe poré yri taref yeguebo mikif wata pandamb'ninghin » puis une voix de femme, on dirait même de jeune fille continua : tonde dinda kaliguidi la, ade wa ti kouleya « et la voix de l'homme acheva :« ade wa ade fonien dinda kabé yé ». (litt : Voix d'homme: Te voilà, femme aux Kinkirsis, nous t'avons suivie de chez toi jusqu'ici et nous ne nous étonnons pas de ton voyage maintenant que te voilà installée chez les « puissants » — Voix de femme : — Crois-tu que nos cauris ne sont pas de la même espèce que ceux qu'on va te donner ici ? partons. — — Voix d'homme : Hélas ! Il n'y a rien à tirer de cette têtue. »

Timpoka ayant cessé de jouer congédia par ce moyen ces « promeneurs nocturnes ». Le kinkirga réapparut peu après,prescrivit quelques aumônes et sacrifices et se retira. Une pause... On causa bagatelle, et le silsaka reprit de plus belle ; pas un murmure, aucun bruit du dehors ne venait troubler la tranquillité. Parfois seulement le cri d'un chat-huant en rompait la monotonie... Il était minuit passé. Le silsaka reprit. Cette fois le Kinkirga s'adressant à mon neveu Koudraogo qui se trouvait dans la chambre avec moi lui dit : « Ta femme n'a-t-elle pas accouché de deux jumeaux? Un d'entre eux, la fille, est décédée, n'est-ce pas ? Le garçon lui aussi veut s'en aller. Il faudrait l'arrêter. »Le devin avait vu juste. Koudraogo avait eu deux enfants (Poko et Raogo). Poko venait à peine de mourir (il y avait exacte

ment 20 jours). Il restait Raogo. Le Kinkirga prescrivit des sacrifices et des aumônes dans le but de retenir Rago sur terre. Une nouvelle pause et le devin continua « Koudraogo, pourquoi le vieux d'un village te veut-il tant de mal ? — Il veut t'envoyer la foudre et demande au « Tiga » (arbre fétiche) de l'aider à te faire arriver malheur... Comme Koudraogo se taisait l'esprit lui dit d'une voix impérative : « Alors, crois-tu que je me trompe, tu ne te rappelles donc pas une affaire de ce genre ?

Cette fois encore l'esprit avait vu juste. Nous sommes arrivés dans le pays en une période particulièrement difficile. Notre père, Chef de canton, gravement malade ne peut s'occuper des affaires du pays et il y a la rentrée de l'impôt de capitation, la préparation de la foire annuelle de Ouagadougou, les réquisitions de mil pour les services militaires et des arachides pour les usines du Chef-lieu de la Colonie. Nous dûmes effectuer de longues tournées dans le canton. Il fallait aller au plus pressé et obtenir en même temps le meilleur rendement possible. Arrivés au village de Rouy et devant aller passer la nuit dans un autre village, nous exigeâmes qu'il nous fût apporté les objets pour la foire et les moyens de transport de ces objets jusqu'à Kaonghin lieu de concentration. Or lorsque nous arrivions au village, Taonsnaba (Maître de la Terre de Kouy), offrait une libation au fétiche du village. Notre premier envoyé ne nous avait pas rapporté le fait car nous eussions attendu la fin des fêtes ; dans ce pays il est de sage politique de respecter toutes les convictions. Le Taonsnaba tardait donc à venir, nous dépêchâmes Koudraogo auprès de lui pour l'inviter à se rendre au campement. Koudraogo arriva juste au moment où le sacrifice était consommé, mais la poule n'était pas brûlée au feu vif et par conséquent le Tingsoba n'avait pas encore eu le temps d'offrir le foie de la victime au fétiche. Koudraogo qui, à juste raison, place l'intérêt général au-dessus de toutes ces croyances admonesta comme il convenait le vieillard et l'obligea à venir nous rejoindre sans faire rentrer son gris-gris dans sa cachette. Taonsnaba resta au campement jusqu'à la nuit tombante et ne réintégra sa maison que lorsque nous prîmes le chemin de Kaonghin.

D'où la terrible rancœur de Taonsnaba qui en veut à Koudraogo de l'avoir dérangé au moment même où il accomplissait un acte sacré. Rentré chez lui, le premier soin de Taonsnaba fut d'offrir une nouvelle victime au fétiche en prononçant les paroles ci-après : (1) « Ya pang'lab manema, fe mi tim ken basfo gni'nga tousak ned belle y é.

1 Paroles rapportées par un témoin du fait.

« F'san vui bif ki te vinré sassa kanghan ta Koudraogo kayé » (Litt : Tu sais que je n'ai pas le courage de t'abandonner dehors pour aller répondre à la convocation de qui que ce soit. Koudraogo m'a montré qu'il était puissant. J'ai obéi malgré moi. Si donc tu possèdes les vertus que je reconnais, fais en sorte que l'an prochain à cette même époque Koudraogo soit déjà dans le tombeau. Fais le mourir de mort violente. Je te remercierai. » Il égorgea le poulet qui, dit-on, fut agréé. Voilà ce qu'avait vu le Kinkirga et ce qu'il disait était très exact car, bien avant la venue à Sao de la devineresse Timpoko, des témoins du fait, originaires du village de Rouy nous avaient déjà rendu compte des intentions malveillantes du Tingsoba de ce village.

Le Kinkirga disparut pour un moment et après des recherches minutieuses finit par prescrire un sacrifice de chèvre noire et d'un poulet silfaga (un peu noir) sur la route qui menait à Rouy, ainsi que quelques aumônes.

L'esprit s'était à peine éclipsé que le « siga » d'une personne dit à haute et intelligible voix : « Kabre wa zaka ramba. Mame wa me nan guess, bagré la dabeme tarema... » litt : Bonjour, habitants du Lieu. Ici c'est la puissance qui règne, je suis venu voir la devineresse mais j'ai si peur maintenant que je n'ose parler ni approcher. » Nous demandâmes à notre interlocuteur invisible d'où il venait et quel était son nom. Il se garda bien de nous donner son nom mais nous affirma être de Sao même et appartenir à la noblesse comme nous. Timpoko tourna le silsaka d'une certaine manière et le « siga » disparut.

Deuxième séance.

Le lendemain vers 15 heures, le chef de canton avisé de la présence chez nous d'une kinkir-bagha désira consulter, mais en homme qui ne se laisse pas berner il voulut que tout se passât pendant la journée.

Notes. — Il convient de remarquer que les Kinkirsi comme tous les esprits ont la facilité d'effectuer de longs trajets en peu du temps. Pour eux les distances diminuent. On prétend que pour effectuer des voyages ils montent sur des chacals qui sont leurs chevaux. Quoi qu'il en soit nos constatations personnelles nous permettent de dire qu'ils ne mettent pas plus de 10 minutes pour parcourir une distance de 2 km et retour.

Il nous revient qu'à l'époque encore récente où il n'y avait au Soudan que la seule voiture automobile du Gouverneur un indigène originaire de Nioro (12 jours de Kayes) mit exactement 4 jours pour effectuer le trajet Nioro-Kayes et retour. L'administrateur de Nioro ne crut à ce prodige que lorsque l'indigène lui remit une lettre émanant d'une firme commerciale de Kayes. C'est la renaissance des bottes de sept lieues du petit Poucet.

La pythonisse ne pouvait pas donner satisfaction à cette demande, ses « enfants adoptifs » étant partis en voyage. Le Chef de Lallé (Cercle de Koudougou) avait demandé, en effet, aux kinkirsis de rechercher dans les fourrés et buissons le lieu où avait été caché l'âme d'un enfant pris par des sorcières. Et comme les envoyés de Lallé-Naba devaient revenir le surlendemain, il fallait pouvoir les renseigner de façon précise. Voilà la mission qu'étaient allés accomplir les Kinkirsis.

Bien que notre père ne parut pas satisfait de la réponse il promit néanmoins de revenir le soir. Vers 17 h. 1/2 environ les Kinkirsis revinrent en effet. Timpoko ayant pris le « silsaka » nous entendîmes dire « m'ma id wanian, ade tonde namssyan » . La mère échangea avec eux quelques paroles de politesse et le kinkirga continua : « Tonde toughin mikame tib rika bighan ni' ng bibbilgue poughin, la ad wa biga kayé (Litt : Mère, nous sommes fatigués, très fatigués par les recherches que nous avons effectuées. Les sorcières ont mis le « siga » de l'enfant dans une termitière, mais hélas ! ses jours sont finis, il est déjà parmi les morts ». Timpoko répliqua : « La sin y a souk'ramba boumba y a ide nan yella me tiboin : « Litt : Mais puisque l'enfant est de sang royal que direz-vous aux envoyés du Naba ? « Là, le Kinkirga parut furieux : « Souke ramba, tonde tore bè, b'nan taled lame ta led lamé ta souk'la ? Tonde paraté ide pami ziri (Litt : Qu'est-ce que cela peut nous faire si le père de l'enfant est Naba. Nous n'aimons pas mentir et nous dirons toute la vérité ».

Après un silence qui dura plus de 15 minutes Timpoko reprit : « Le chef de ce canton veut vous consulter ». Encore plus énervé que par la première question le kinkirga répondit : « Ti boula, tonde wa nabig'gni'nga, ide pa wané zambo, ide pami ziri. ». Que dis-tu encore ? Nous sommes venus ici chez le Nabiga et non chez son père. Nous ne voulons pas mentir et n'aimons pas mentir. Il entra dans une terrible colère quand nous lui avions dit que notre père désirait le consulter ailleurs que chez nous... Nous dûmes rapporter le refus catégorique des Kinkirsi et notre père nous chargea alors de leur demander seulement des médicaments pour ses maux. Le kinkirga-devin disparut un moment et revint... « Il ne me reste, nous dit-il, qu'un peu de médica-
« ment. Il remit un sac noir à Timpoko et lui ordonna de nous remettre
« un peu de ce charbonnage. Le kinkirga nous prescrivit lui-même
« l'emploi du médicament. Il manquait d'autres objets qu'il fallait
« chercher (racine d'arbre, œuf, etc...) Il nous affirma que si le chef
« de canton en fait l'emploi ses maux disparaîtront en moins de
« 3 jours ». Par méfiance sans doute Sao-Naba ne suivit pas les prescriptions du devin, il n'employa jamais le médicament et il ne dut sa

guérison qu'à l'usage suivi d'urodonal conseillé par nous car il s'agissait en réalité de rhumatismes articulaires.

Enfin par politesse nous demandâmes au kinkirga le prix de son philtre mais il nous répondit qu'il n'avait pas coutume de vendre ses gris-gris, ce procédé étant de nature à faire perdre leur qualité, néanmoins il ne refuserait pas une modeste récompense.

. . . .

Comme nous n'avions plus rien à demander à l'esprit, Timpoko lui demanda de nous faire entendre une chansonnette. Il se mit à chanter. Sa voix était mélodieuse.

Voici entre plusieurs une de ses chansons :

Pa nansara yelle
Pa kombemb' yelle
Komyoabin doghin touk Kati

(Litt : Ce n'est pas la faute des Blancs, ce n'est pas aussi celle des chefs indigènes. Les jeunes gens de cette génération sont nés en une époque où le besoin de se « défendre » a fait de Kati (Soudan Français) le point de concentration des forces militaires) »

Les kinkirsi (il y a un homme et une femme) se sont probablement rendus chez le chef de canton après la remise du médicament dont il a été question plus haut car le mâle entonna peu après une autre chanson qu'il faut interpréter au sens figuré :

Naba Pighin yellé
Pig' labre niamb'zakin yellé
Tide mane guenguerg'ti bamb'na tongue y é
B'pa tongue me bambin yellé

(Litt : Naba Pigha (c'est le surnom du chef de Canton) a dit, nous a dit de faire ce que nous pouvons pour l'amuser ; il nous a promis une bonne hospitalité. S'il ne tient pas sa promesse c'est pourtant lui qui nous l'a dit).

Sens figuré « Pigha nous a consultés, il nous a demandé quelque « chose que nous lui avons donné, s'il ne nous croit pas, s'il n'a pas « confiance en notre médicament, tant pis, c'est lui qui nous a consultés) »

Peut-être excitée par la mélodie et comme un signe d'approbation à son mari le kinkirga-femelle se mit elle aussi à chanter. Elle s'excusa tout d'abord d'être restée longtemps sans parler mais ajouta-t-elle j'étais fatiguée. Nous regrettons beaucoup de ne pouvoir donner une des chansons. La voix de la femelle était naturellement plus douce, elle s'éclipsa cependant pour faire encore place à son mari qui continua longtemps dans la nuit à remplir l'air de ses mélodies.

Tout à coup un « kabre-kabre » expression qui équivaut au « salaleckem » arabe retentit : C'était encore le « siga » de notre visiteur de la veille. Après quelques paroles que nous nous abstiendrons de rapporter ici — pour ne pas étendre outre mesure notre récit — la devineresse congédia cet importun.

Quelques minutes s'étaient à peine écoulées quand nous reçûmes la visite des « sissé » de deux femmes du village de Boukou (6 km. environ de Sao). L'une se plaignait de ce que l'autre était voleuse. Cela provoqua le rire de l'assistance. Nous rapporterons textuellement ce que nous avons entendu.

La plaignante. — Notre mari a été au marché de Belgo (village dépendant du canton de Lallé de Koudougou) et rapporta du sel (yamsem). Il en fit deux parts. Ma co-épouse qui est la première femme prit le plus gros morceau et moi le reste. Je mis le sel dans une calebasse. Je pris ensuite mon canari pour aller au puits de Nabrabogo (8 km. environ de Sao). A mon retour je fus surprise de voir la disparition de deux petits morceaux de sel et même une sensible diminution de la poudre de sel. Je commençai donc à me plaindre quand ma co-épouse rentra brusquement dans ma case et me dit : « Si tu veux nous allons confier au Tinsé de Boukou (1) le soin de trouver ton voleur ou nous irons voir le Naba car il est tout de même inadmissible qu'une femme ne puisse prendre quoi que ce soit dans la chambre de sa co-épouse. Je répondis que le Nabiga (il s'agissait de moi) étant venu de Ouagadougou était tout indiqué pour trancher le différend, mais ma co-épouse refusa net de se rendre chez le Nabiga.

L'accusée. — Oui, c'est bien moi qui ai pris le sel. J'ai guetté la sortie de la petite, j'ai pénétré dans sa chambre et j'ai pris deux morceaux et la poudre de sel. Quand cette femme est revenue du puits elle se mit à parler, à injurier. Je l'ai alors invitée à « Kambé » litt : « jurer par Boukou ». Si elle avait accepté j'aurais employé son sel pour assaisonner un aliment dont je lui aurais donné une partie à manger. Tout de même on ne peut reprocher à une femme de toucher aux biens de sa co-épouse. D'ailleurs ce sel elle ne l'a pas acheté avec ses cauris. S'il en était ainsi elle aurait eu un peu — mais un peu — raison. Je me souviens que l'an dernier j'ai pris un peu de ses « zouna » (noix de karité) et elle passa deux jours à parler. J'en ai assez de vivre avec une femme aussi hargneuse, car vous savez les paroles c'est comme une plaie, une épidémie dans la famille ; les paroles donnent la mort.

1. Le Tinsé (poison d'épreuve).

La plaignante. — Ce qui disloque une famille c'est le vol, le mensonge.

. . . .

Nous fîmes des reproches assez sévères à l'accusée et lui conseillâmes de demander dorénavant ce dont elle avait besoin à sa coépouse au lieu de voler.

L'accusée. — Voilà ce que j'avais prévu. Je savais bien que vous donneriez raison à la petite femme, c'est pourquoi j'ai refusé de me présenter devant vous.

Nous congédiâmes cette indélicate qui ne savait guère distinguer entre son bien et celui de son prochain.

Quant à la plaignante satisfaite sans doute de la sentence elle chanta. Sa voix était harmonieuse. Avant de partir elle nous remercia de notre esprit de justice.

Chanson de la plaignante :

M'tarim yelle datin yelle
tim da yellé
yella mé ya yé, nore soaba
Kam ouamde tont kouibo, mé y a siguiri
Koiding kon wek zolog wè
Yella me ya yé nore soaba

(Traduction littérale : J'ai un secret à dévoiler. On m'empêche de parler. Je passe la parole à celui qui n'a pas peur. Dis-la cette vérité, fais-la connaître toi qui es maître de ta bouche

« La calebasse dans laquelle on a mis du beurre de karité ne peut « sécher au soleil. La perdrix n'a jamais donné des perdreaux aussi « malins. Parle, dis ce secret, parle, toi qui es maître de ta bouche ! »

Décidément la séance du kinkirbagré nous attire trop d'esprits volages. Voilà encore une vieille femme — on le reconnaît à sa voix — originaire de Niou. Désignée, nous dit-elle, pour transporter des arachides réquisitionnées par l'Administration elle n'a pu continuer. A Laï, un homme charitable eut pitié d'elle et lui prit sa charge. La malheureuse se plaint entre autre que son jeune fils inscrit pour le recrutement de 1931 et reconnu inapte ou ajourné (l'indigène ne sait pas distinguer entre les deux) par la commission est tout de même retenu à Ouagadougou comme prestataire par l'Administration locale. Et on comprend toute sa détresse quand elle dit notamment : « O ce Ouagadougou. Ils n'ont jamais assez là-bas de nous tracasser. Apportez ceci, apportez cela ! Jamais on n'est tranquille chez soi ». La vieille laissa échapper un profond soupir.

Timpoko, la devineresse, sans doute intentionnellement dit à la vieille femme : « C'est ainsi que tu médis des Blancs. Tu ignores donc que tu es en présence d'un employé des Blancs ? (il s'agissait de moi). Les expressions me manquent pour traduire ce qui se passa à cette minute. La malheureuse terrifiée ne laissa plus échapper que des mots hachés de phrases incohérentes : « pardonnez-moi, finit-elle par dire c'est mon c... qui a parlé et ma bouche a interprété. Je tremble, ajouta-t-elle. J'avais, en effet, appris qu'un soldat avait été chargé de récolter l'impôt à Sao. Je me demande enfin, pourquoi je suis venue ici ».

Invitée à nous donner une chanson comme rançon de sa présence, c'est toujours tremblante qu'elle chuchota ceci :

Sandeb Ouagadogo, kolog Ouagadogo
f'oumda Tontonga ramdé
A Brigadier tontonga ramdé

(Litt : Quand on va à Ouagadougou
Lorsqu'on s'approche de cette ville,
On entend le son du clairon
Le clairon du Brigadier claironne...)

La vieille femme venait à peine d'être congédiée par nous quand une voix d'homme retentit dans la case. C'est le « siga » d'un zagn'ga (vampire) de Goibga (Niou). Nous ne rapporterons pas cette conversation. Ce sont des paroles d'amusement qu'on appelle « dakiré ». (C'est ce que les Bambaras nomment « Sannakoun »).

* * *

22 h. 30. — Kabré... Yella, dit la devineresse Timpoko : « Fo la yella (litt : C'est au contraire à moi de te souhaiter la bienvenue répondit la voix), lafibé me Napagban, zougouss'ramba. Biga pa wa ka. Daï diki mame make ne nin yalsé son gond'bin toume ne wan yé. Mam yi Talba (1) M'wa wendeghin ton me na wa pouss' samba, mikim kinga Bétinga (Le canton de Lallé se nomme Bétinga), ton me lebin wa zabran tale kom wa komba n'ta tem nan guesnian (litt : Comment vous portez-vous Napagba (femmes de Nabas). L'enfant n'est-il pas venu ici? Tout d'abord ne me prenez pas pour un de ces esprits promenenrs nocturnes. Je viens de Talba (— c'est une des fée de la montagne qui parlait ainsi — à la voix on reconnaît qu'elle doit être assez vieille).

1. Talba est une montagne qui se trouve à Sac et qu'on dit habitée par des esprits.

J'étais venue ici à midi saluer les étrangers, malheureusement ils étaient partis à Lallé. C'est pourquoi je reviens ce soir leur apporter à manger et j'en ai profité pour venir vous dire bonjour. » La vieille déesse était accompagnée d'un enfant (génie lui-même) et c'est pourquoi elle nous demandait si on ne l'avait pas vu. Après avoir échangé les salutations d'usage elle nous dit personnellement en nous appelant par notre nom : « Fo wa ronda la youmd'ya togo, dinde porin me lafi » kaf fi'ba y é. La fan pingh'wendé ti lafibé, nio-oko bé (Litt : Tu es » venu voir tes parents cette année, mais une disette sévit dans le pays : de plus ton père est malade. Enfin tout cela n'est rien. Remercie Dieu qui te protège. Tu as une bonne santé... » Elle demanda aux femmes qui assistaient à la séance une noix de cola. Je lui fis offrir de la cola mais elle reprit en riant : « Aïe m'dem damé, niène kaï wambed goure yess yé » : (Litt : Je m'amuse avec vous. Je n'ai plus de dents solides pour croquer des colas.) Puis la vieille de Talba se mit à chanter. Elle avait l'accent des paysannes mossi d'autrefois :

> Sin panonga Naba ya ba boug'biga
> Yella da rou loule
> La touboke kin ta nioug'menème Mogo

Litt : Qui n'aime pas le Naba

> Quel est ce fils de chien qui n'aime pas le Naba
> Dis-lui de se pendre
> Et de creuser ensuite un trou pour s'y enfouir
> Afin que son odeur aussi disparaisse
> de la Terre.

Se disposant à nous quitter la déesse nous pria de demander au kinkirga une sorte de poudre de « harem ». Nous fîmes appeler l'esprit par Timpoko, mais comme à notre question il feignait d'ignorer de quoi il s'agissait, la déesse lui dit impérieusement : « Comment, tu veux que je te dise la composition de ton propre médicament ? Soit. Eh bien !.. il y a de la viande, la verge de mouton, du riz, la verge de l'animal qu'on appelle « kinguené » en mossi, etc... » Ah ! répondit le kinkirga, je m'en souviens maintenant et il nous confia le reste du secret qu'en homme discret nous gardons pour nous. . . .

. . . .

Après le départ de Talba le kinkirga revint nous dire qu'ils avaient mangé à leur faim des mets délicieux et bu à leur soif. Il nous remercia en outre de les avoir bien accueillis par l'intermédiaire de leur mère Timpoko naturellement. L'esprit promit de ne jamais oublier nos bienfaits. Comme il était tard et que les Kinkirsi manifestèrent

d'ailleurs leur intention de partir de fort bonne heure le lendemain matin nous levâmes la séance.

Notre sommeil fut très agité cette nuit-là. Nous réfléchîmes en effet longtemps sur les phénomènes de l'Impénétrable AU-DELA et du monde Invisible.

* * *

juin 1931. — La dernière séance eut lieu chez nous le 21 juin 1931 à 8 heures du matin et elle reprit le soir à partir de 19 heures pour prendre fin vers 23 heures.

Nous eûmes comme les autres fois la visite de nombreux promeneurs nocturnes et nous fîmes appeler cette fois le Génie de la Montagne pour le questionner sur certaines affaires d'ordre purement personnel, que nous ne rapporterons donc pas ici.

Il semble superflu, au demeurant, de reprendre ici les longs dialogues qui sont les résultats, nous l'avons déjà vu, du procédé de consultation par les Kinkirsi, tout ce qui précède ayant, croyons-nous, suffisamment édifié le lecteur.

La douce mort d'un enfant.

Ce que nous relatons ci-dessous s'est passé en janvier 1931 au village de Sao, dans le quartier Dapoya (esclaves de case).

Une fillette de 3 ans, s'amusait avec son frère un peu plus âgé. Ils élevaient tous deux avec la terre mouillée des tatas et châteaux pour des princes imaginaires quand leur père parut. Abandonnant son travail, la fillette posa à son père la question bizarre suivante : Dis père, de nous deux quel est celui que tu aimes le plus ? Le père interloqué mais plein d'expérience répondit : « C'est à toi qu'il appartient de faire ce choix, moi je vous aime mêmement ».

Cependant Rakisnaba, c'est ainsi que se nomme le père, homme superstitieux, rechercha l'explication de l'énigme... Il se rendit donc auprès d'un bagha (devin) qui, après de longues et minutieuses recherches finit par lui déclarer : « Depuis déjà un certain temps le mari du Ciel » wenam yiri sida » (Litt : mari qui habite la maison de Wendé (Dieu) de ta fille désire qu'elle quitte cette terre pour le suivre. Il la presse, il la supplie et pour être franc si tu ne trouves pas le moyen de l'en empêcher elle cédera aux instances de son époux. » Le bagha prescrivit quelques sacrifices à faire aux mânes des ancêtres non pas dans le but d'éviter la fatalité mais seulement de retarder le plus possible la mort de l'enfant.

Rakisnaba est Dapobila de naissance (c'est-à-dire un descendant d'esclave) il a vu et donné la mort de si près qu'il ne craint plus l'ange exterminateur, mais son cœur de père fut sensiblement touché. C'est ainsi que dès ce jour il porta tout son intérêt et toute sa tendresse sur cette enfant dont il sentait la fin prochaine.

Deux mois s'écoulèrent... Rakisnaba, plaçant l'intérêt général du service par-dessus ses intérêts particuliers consentit à nous accompagner en mission dans les villages du Canton. Il venait à peine de rentrer chez lui lorsqu'une après-midi il vit sortir sa fille de la case de sa mère. Il épiait les mouvements de l'enfant et faisant semblant de dormir il vit la fillette inspecter tous les coins, s'approcher de l'endroit où il reposait pour s'assurer qu'il dormait, puis dire assez distinctement : « Maintenant partons, il est temps, ma mère est absente, mon père sommeille. »

Le pauvre Rakisnaba brusquement se leva et appelant son enfant lui dit : « Viens ici, je ne dors pas. Mais où donc veux-tu aller et à qui parles-tu ?

L'enfant ne répondit pas un mot. Dans la nuit du même jour elle refusa toute nourriture et vint se jeter dans les bras de son père. Lorsqu'on la crut endormie on entendit un léger râle, le corps se glaça, l'âme de Pogoi s'était envolée vers d'autres cieux... La petite fille s'était éteinte sans souffrances.

L'époux — le véritable celui-là — a fait venir sa femme près de lui. Sont-ce bien là les manifestations de la réincarnation ?...

Nous devons ces renseignements au nommé Somtiguimda, Notable du village de Sao (Chef-lieu de canton de ce nom) qui a bien voulu nous livrer le secret, étant lui-même devin.

1. *Comment on prépare le fétiche du bâgré.*

Voici dans toute leur simplicité les divers éléments qui entrent dans la composition du Pilimpik ' Bâgré (papillon) :

1° Zâang'pagdo (écorce de l'acacia) ;

2° Sakouin sablega (arbuste de ce nom) ;

3° Wam-miga zougou (tête de tourterelle) ;

4° Wâg'rog nore sagdo (ordures ramassées à l'entrée du terrier d'un chacal (1) ;

1. Les indigènes du Mossi prêtent au chacal le don de divination et lorsque cet animal ricane la nuit dans le village on prétend qu'il y aura décès à brève échéance.

5° Soass'gaongo (peau d'hyène) ;

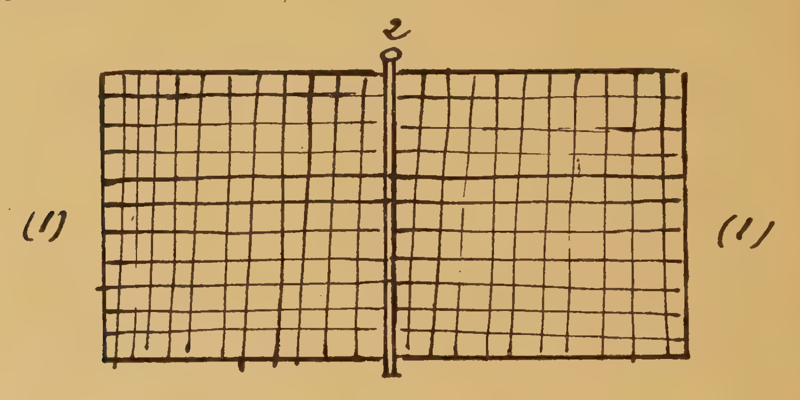
On met tout cela dans un canari rempli d'eau et on attend trois jours.

Le 4ᵉ jour — car pour les indigènes du Mossi 3 jours comptent pour 4 — on se lave la figure avec cette mixture. Cette opération doit durer également trois jours.

Enfin le 7ᵉ jour, on vide le récipient et son contenu est brûlé dans un morceau de canarï (saré).

IV. — Procédé par les cailloux ou pilimpik' bagré.

Avec une partie du charbonnage ainsi obtenu on prépare un gâteau de mil (sagbo), le reste du gris-gris doit être conservé dans un petit sac.



Cette poudre mélangée à du beurre de karité doit également servir à oindre le Pilimpikou (papillon) sur lequel on sacrifie un poulet à plumage rouge.

Avec des tiges fendues de petit mil (kazouï kankanré) (longueur 0 m. 20 environ) unies entre elles à l'aide de fil de coton, on confectionne l'appareil divinatoire dont la figure ci-dessous donne la reproduction :

1. Les deux ailes du papillon s'ouvrent et se referment par un procédé dont les devins gardent le secret.

2. Le papillon lui-même (représenté par une petite tige de mil non taillée).

On ramasse ensuite quelques pierres rouges polies (nombre indé-

terminé) sur des montagnes et autres lieux sacrés, et quelques pierres blanches dans le lit des marigots.

Un lundi on dépose de bon matin tous ces cailloux sur une Montagne qui a la réputation d'être fréquentée par des Génies et ce n'est qu'au bout de trois semaines qu'on va les reprendre en ayant soin cette fois de sacrifier à la Montagne et aux Esprits qui l'habitent un poulet à plumage rouge. Le sang de la volaille doit être répandu sur les pierres. On y apporte également du « dan-nodo » (dolo non encore fermenté (1)

Les paroles sacramentelles prononcées au moment de l'offrande se résument ainsi : « Génies et Lutins du lieu, donnez-moi la science du savoir ; éclairez-moi de vos lumières afin que je puisse prédire l'avenir d'une façon certaine. »

Si le sacrifice est agréé le poulet tombera sur le dos.

Il est fortement recommandé d'offrir souvent des libations aux pierres-fétiches des lieux sacrés si l'on tient non seulement à prolonger son existence mais encore si l'on veut devenir un bon devin. Les négliger serait attirer sur soi la colère des « dieux ».

2. *Consultation.*

Le devin tient dans sa main gauche le « Pilimpikou » tandis qu'avec la main droite il interroge les cailloux divisés en deux tas :

Le consultant prend une pierre de chaque tas,parle bas et les remet en place.

Prenons un exemple : Supposons le cas d'une personne malade : Le consultant murmurera: « Si mon parent un Tel doit relever de sa maladie, que le fétiche désigne ce tas, et prenant le deuxième caillou il dira : « Si au contraire il va mourir que le Pilimpikou désigne cet autre tas. » Le devin trace avec le majeur de la main droite des traits sur le sol en face d'un groupe de pierres pendant qu'il chuchote :« Pilimpikou fais-moi savoir la vérité ». Si le fétiche reste fermé il recommence la même interrogation devant le second tas.

Le fétiche s'ouvre alors en faisant un bruit comme le battement des ailes d'un oiseau : « Pip-pip ». Le devin insiste en disant : « Je ne suis pas bien sûr que tu aies répondu exactement à la question ». L'appareil s'ouvre de nouveau et le devin déclare au consultant en désignant le tas : « C'est là ».

Contrairement à certains autres procédés il est nécessaire que le consultant explique lui-même l'objet de sa visite. C'est alors seule-

1. Les bons esprits n'aiment que les douces choses et ne veulent pas se saoûler.

ment que le devin interrogeant son fétiche dira par exemple : « L'homme ici présent est venu pour telle affaire. Quel est le sacrifice qu'il doit faire pour conjurer le sort ? Faut-il tuer une chèvre, un mouton ? De quelle robe ? Un poulet ? de quelle couleur de plumage ? A quel lieu sacré offrir ces libations ? Quel genre de sacrificateur (Tingsoba, forgeron, yaguinga (petit fils) ? Aux kimsé (Mânes des défunts), au fétiche familial ? etc... etc...

La question à laquelle le Pilimpikou répondra en s'ouvrant sera traduite au consultant par le devin.

* * *

Ce procédé, on le voit, n'offre pas beaucoup de garanties ; il présente le seul avantage d'être très primitif, les autres procédés étant, croyons-nous, empruntés soit à d'autres races, soit communiqués aux hommes par les Kinkirsi (Esprits).



MESURES A ENVISAGER POUR FAVORISER LA FÉCONDITÉ DES INDIVIDUS LES MIEUX DOUÉS [1]

Par le Dr Georges SCHREIBER.

Vice-Président de la *Section d'Eugénique de l'Institut international d'Anthropologie* et du *Troisième Congrès International d'Eugénique*

Que faut-il entendre par individus « les mieux doués » ?

Le type de l'individu considéré comme *bien doué* est essentiellement variable suivant les pays, suivant les époques et suivant une série d'autres circontances. Un sujet peut être « bien doué », à un point de vue spécial, être bon musicien, champion de boxe ou artisan habile, et par ailleurs être un déficient physique intellectuel ou moral.

Les individus « bien doués » dont nous souhaitons la reproduction sont ceux qui présentent un ensemble de qualités physiques, intellectuelles et morales supérieures à celles de la majorité de leurs contemporains. Mais cette définition est bien vague et ne nous fournit aucun critérium.

Pourtant nous nous mettrions aisément d'accord pour désigner les *mal doués*, ceux que nous déclarons « indésirables ». Tels sont au point de vue physique de grands infirmes, des tarés syphilitiques, alcooliques, etc., au point de vue mental, des idiots ou des faibles d'esprit ; au point de vue moral, des dégénérés psychiques, pervertis ou criminels.

Les « bien doués » sont donc tout d'abord ceux qui ne sont « mal doués » à aucun titre. Cette affirmation pourrait paraître simpliste s'il n'était nécessaire de rappeler — comme nous le ferons dans un

1. Rapport présenté au *Troisième Congrès international d'Eugénique* (New-York, 21-23 août 1932) et à la Réunion de la *Section d'Eugénique* du 24 mai dont nous publierons le compte-rendu dans notre prochain numéro.

instant — que la politique nataliste des différents pays semble ignorer totalement cette vérité première.

On peut voir un « mal doué » physiquement ou moralement parvenir aux plus hautes destinées par ses seules qualités intellectuelles ; mais on peut admettre d'une façon à peu près absolue qu'un individu « bien doué » physiquement, intellectuellement et moralement saura gagner sa vie, sans être à la charge des siens ou de la communauté, sauf incapacité ou impossibilité de travail temporaire.

Cette notion nous amène à admettre qu'il existe au bas de l'échelle sociale une véritable *classe des « mal doués »*, que Léonard Darwin groupe sous le nom de « *dépendants* » pour les distinguer de tous les citoyens réellement « indépendants ». Ces individus sont ceux qui depuis longtemps sont à la charge de l'Etat, étant secourus par des fonds publics.

Peut-on, par analogie, considérer qu'il existe une *classe des mieux doués* constituée par les sujets qui, dans n'importe quelle branche de l'activité humaine, occupent les postes les plus importants. Autrement dit, peut-on admettre qu'en principe un contremaître est « mieux doué » qu'un simple ouvrier, qu'un fonctionnaire supérieur l'est plus qu'un de ses subalternes.

Mieux doué à un point de vue technique spécial, cela est encore possible si l'on fait abstraction du favoritisme et de l'ancienneté ; mais « mieux doué » au point de vue de la reproduction d'invididus bien doués, cela est plus difficile à démontrer.

D'autant plus que l'individu le mieux doué à une époque de sa vie peut, au point de vue qui nous occupe, passer dans la catégorie des « mal doués », s'il contracte par exemple une maladie acquise, comme la syphilis.

D'autant plus encore que l'individu le mieux doué peut donner naissance à un être profondément indésirable s'il s'accouple à un de ses semblables, lui-même mal doué.

De ces considérations il résulte que nous devons tout d'abord éviter de favoriser la fécondité des individus mal doués — ce qui nous paraît relativement aisé — et que nous devons ensuite favoriser la fécondité des individus les mieux doués et surtout des *couples les mieux doués.*

L'*examen médical prénuptial*, dont les modalités peuvent être diversement envisagées, en éliminant les individus susceptibles de porter préjudice à la progéniture ou en les incitant à la non procréation, constitue déjà un progrès notable ; mais le meilleur critérium que nous ayons pour juger les « couples les mieux doués », consiste à

apprécier les enfants qu'ils mettent au monde et à juger si nous considérons ceux-ci comme étant eux-même « désirables ». Nous disposons là d'un élément d'appréciation précieux et dont la valeur augmente avec le nombre des enfants.

Les individus les mieux doués » seront principalement pour nous ceux qui donnent naissance à des enfants « désirables » et au plus grand nombre possible de ces enfants. C'est donc surtout par l'examen de leurs enfants que nous reconnaîtrons ceux qui méritent le plus d'être encouragés à procréer.

La notion de « qualité » primera un jour celle de « quantité » en matière de reproduction humaine, mais si la quantité doit jouer un rôle, faisons naitre le plus grand nombre possible d'individus de qualité.

Parmi les animaux, les poules pondeuses sont d'autant plus estimées et diplômées qu'elles fournissent un plus grand nombre d'œufs, mais c'est parce que ces œufs sont destinés à être cassés et dévorés.

Au point de vue de l'espèce humaine, il convient d'abord de savoir à quoi l'on destine les petits des hommes. S'il s'agit principalement de les élever, pour en faire des soldats et les mitrailler ou asphyxier, il n'est pas douteux qu'on a tout avantage à en avoir le plus grand nombre et d'accepter du « tout venant » ; mais dans ce cas, il est illogique d'exposer les individus les mieux bâtis en les incorporant dans l'armée et de ménager ceux qui sont chétifs ou malingres en les réformant ou en les utilisant en cas de guerre dans des formations de l'arrière.

Si l'approvisionnement des casernes en matériel humain n'est pas la préoccupation essentielle des hommes ou des groupements qui les dirigent, c'est la qualité des produits qui devrait être particulièrement recherchée pour la reproduction.

L'hygiène et la médecine préventive augmentent la durée de la vie et prolongent le rendement professionnel de chaque individu. Si un jour, *homo bellicosus* devient *homo sapiens*, il sera obligé de constater que *la réduction de la mortalité impose la réduction de la natalité*, d'autant plus que le machinisme diminue impitoyablement la main-d'œuvre et augmente chaque jour le nombre des chômeurs.

Mais, objectera-t-on, une politique de population orientée vers la diminution du nombre des naissances dans un esprit néo-malthusien nuira à la sélection, car l'expérience montre que la diminution des naissances se produit surtout dans les familles de valeur.

Cela est exact, et cela est à craindre si on ne modifie pas du tout au tout la politique nataliste actuelle. Si un jour la Paix devient moins fragile, les hommes pourront rechercher non plus la *quantité* seule, mais surtout la *qualité* des naissances. Ce jour-là il conviendra de mettre tout en œuvre pour faciliter largement la reproduction aux couples reconnus dignes de procréer. Mais dès à présent, nous pouvons étudier et proposer certaines mesures adéquates.

Tout en admettant que la puissance du nombre et de sa valeur ne peut qu'être accrue par la qualité des éléments qui le constituent, certains craignent qu'en favorisant les mieux doués on ne porte préjudice à la masse, sur laquelle ils comptent pour obtenir le chiffre minimum d'enfants dont ils ont besoin.

Ces appréhensions sont peut-être fondées ; mais une politique de population purement quantitative favorise surtout la reproduction des moins aptes. Natalistes et eugénistes peuvent donc se mettre d'accord pour souhaiter, dans l'état actuel des choses, la naissance du plus grand nombre possible d'êtres humains « bien doués ».

La politique nataliste et la philanthropie mal comprise favorisent la fécondité des individus les « moins doués » et augmentent le nombre des indésirables.

Les allocations et les secours de toutes natures distribués par l'Etat et par l'Assistance publique ou privée aux familles incapables de subvenir à leur propres besoins, et notamment aux familles nombreuses de cette catégorie, entraînent deux conséquences redoutables bien mises en valeur par M. Léonard Darwin.

D'une part, cette politique sociale favorise la multiplication des hommes inférieurs, car les indigents et les pauvres chroniques se recrutent principalement parmi les sujets malades, tarés ou déficients au point de vue physique, moral ou intellectuel.

D'autre part, elle entraîne une augmentation des impôts prélevés sur les citoyens « indépendants », ou « désirables », et cette augmentation en obligeant ceux qu'elle atteint à des restrictions aboutit forcément à une diminution de leur reproductivité.

Dans la préface qu'il a rédigée pour la traduction française du livre de M. Léonard Darwin (1), le professeur Eugène Pittard souligne en ces termes cette erreur fondamentale :

« N'assistons-nous pas à un gaspillage effroyable des mérites humains,
« des dignités humaines ? Un sentiment faussé d'égalité donne aux
« pires — dans tous les sens — des places égales à celles des meilleurs.

« Devant la marée montante de tarés de toute sorte qui, année après
« année — les statistiques sont là pour le démontrer, hélas ; — avan-
« cent un peu plus sur la plage occupée par les gens sains — sains à tous
« égards — ceux que préoccupe l'avenir de notre groupe, les écono-
« mistes, les hygiénistes, les simples honnêtes gens, les hommes de
« science, se demandent avec anxiété vers quel abîme s'en va l'hu-
« manité... Par un renversement de ce que devrait être une sélection
« efficiente, la Société donne ses plus grands efforts vers la conserva-
« tion des types inférieurs. Jamais les maladies physiques et sociales
« n'ont trouvé plus d'aides sentimentales et matérielles qu'au-
« jourd'hui. Les Etats mêmes s'évertuent — et cela augmente singu-
« lièrement les impôts de tous les pays — à faire vivre — et triompher
« par leur active reproduction — les dégénérés physiques et psy-
« chiques de toutes sortes, les criminels, ceux qu'une bonne sélection
« devrait éliminer de toute reproduction. Partout on voit fleurir et
« prospérer des sociétés pour la conservation des déchets ».

Commentant ces lignes, le professeur Edouard Jordan craint que la lutte contre la misère ne dégénère en une lutte contre le misérable. Cet écueil doit être évité, mais on peut prendre en pitié un misérable et l'assister sans l'encourager à mettre au monde une progéniture de qualité inférieure. Dans certains cas même, il est profondément désirable, dans l'intérêt de cet individu et de la société, de lui venir en aide en mettant à sa disposition tous les moyens susceptibles d'enrayer sa reproduction.

Les sujets les mieux doués sont a l'heure actuelle ceux qui se reproduisent le moins

C'est là un fait qu'on observe dans tous les pays civilisés. En France, bien avant la guerre mondiale, on pouvait constater que les familles occupant un rang social élevé ou même moyen étaient des familles réduites à un nombre restreint d'enfants et appelées de ce fait à disparaître à plus ou moins brève échéance.

En Allemagne, on notait cette même tendance, un peu moins accusée ; mais la guerre et les circonstances économiques d'après guerre ont entraîné une restriction générale des naissances, particulièrement dans « les milieux doués », d'où le cri d'alarme poussé en 1922 par la *Deutsche Gesellschaft für Rassenhygiene* » (1).

1. Léonard Darwin. Qu'est-ce que l'Eugénique ? Traduction française, Paris, 1931.

Les préoccupations des eugénistes allemands sont exposées dans une déclaration dont les articles suivants se rapportent à la question que nous avons à traiter :

ARTICLE 7. — « L'insuffisante reproduction des membres du corps social qualifiés pour la direction est d'une importance inquiétante pour l'avenir de la race ».

ARTICLE 8. — « La tâche la plus urgente de l'hygiène raciale est donc de conserver, dans toutes les classes sociales de la nation, les lignées utiles à la communauté ».

ARTICLE 9. — « Aujourd'hui une reproduction insuffisante est encore plus souvent la suite d'une restriction calculée que de causes involontaires (maladies sexuelles, etc.)

ARTICLE 10. — « Comme ceux qui naissent ne sont pas tous destinés à se reproduire, le système des deux enfants conduit en peu de générations à l'extinction des familles. En moyenne, trois enfants ne suffisent que juste à les perpétuer.

ARTICLE 11. — Les motifs qui portent à restreindre les naissances sont principalement d'ordre économique et social. L'*hygiène raciale doit donc en premier lieu tendre à des réformes économiques et sociales qui soient propres à dissiper ou du moins à atténuer, chez les ménages sains et de bonne qualité, les objections qu'ils auraient contre un nombre suffisant d'enfants.*

Ce dernier article indique dans quelle voie doivent s'engager les nations les plus évoluées pour éviter la « sélection à rebours » dont nous sommes les témoins.

MESURES PRATIQUES A APPLIQUER POUR FAVORISER LA FÉCONDITÉ DES MIEUX DOUÉS.

Nous venons de souligner les erreurs commises par les sociétés modernes et les dangers auxquels elles s'exposent en dépensant des sommes considérables pour faciliter la reproduction des individus indésirables. L'aide apportée aux familles nombreuses, sans souci de l'eugénique, est basée d'une part sur un sentiment moral de charité dont les conséquences lointaines sont plus nocives que bienfaisantes, d'autre part sur des besoins matériels d'ordre militaire qui peuvent être à double tranchant.

1. D'après Hofstatter. Die arbeitende Frau. Cité par E. Jordan in *Pour la vie*, septembre-octobre 1931.

Les eugénistes doivent réagir contre ce double facteur de *sélection viciée*, s'efforcer de modifier la mentalité de leurs contemporains en matière de philanthropie ou de militarisme, et obtenir la suppression ou la réduction des secours et des appuis de toute nature accordés aux reproducteurs de mauvaise qualité.

A côté de cette tâche négative, ils ont à proposer une série de *mesures positives* que je ne ferai qu'énumérer. Aucune de ces mesures, qui tiennent compte de la *qualité* des procréateurs, ou des enfants procréés, n'a jusqu'ici, à ma connaissance, été appliquée dans un pays quelconque.

Il faut faciliter le mariage précoce aux jeunes gens « bien doués » qui ont choisi une carrière nécéssitant une longue préparation et des études pouvant s'échelonner sur de nombreuses années. Comme le demandent les membres de la *Deutsche Gesellechaft fur Rassenhygiene*, il faudrait que les études soient abrégées et que, dans toutes les professions, les appointements ou les bénéfices soient suffisants pour *permettre le mariage à vingt-cinq ans.*

La situation des jeunes gens mariés, lorsqu'ils sont fonctionnaires par exemple, devrait en tout cas être très largement améliorée dès qu'ils ont donné naissance à des enfants, à la condition toutefois, que ces enfants soient considérés comme « désirables » et « bien doués ». « Dans les professions, dont le salaire est fixé d'avance pour chaque degré de travail, comme les emplois du gouvernement par exemple, dit Léonard Darwin, on pourrait réorganiser le barème, les employés plus âgés gagnant relativement moins d'argent qu'à présent, et les plus jeunes recevant relativement plus. On diminuerait ainsi la quantité d'argent dépensée habituellement en superflu et on avancerait l'âge du mariage ».

Les *primes de natalité* distribuées actuellement en se basant uniquement sur le nombre d'enfants vivants devraient être accordées en tenant le plus grand compte de la *qualité* des enfants. La qualité devrait faire l'objet d'une *surprime* susceptible d'encourager nettement la reproduction lorsqu'elle est particulièrement souhaitable, et cette surprime devrait elle-même comporter des taux variables suivant le coefficient de qualité reconnu aux enfants.

Les *allocations aux familles nombreuses* ne dévraient pas davantage être uniquement proportionnelles à la quantité des enfants. Des *surallocations*, à taux variables suivant la qualité devraient être décernées aux parents d'enfants « mieux doués » Ces parents devraient pouvoir bénéficier également de *surréductions sur les chemins de fer* pour eux et leur famille, et obtenir, dans leur vieillesse, des *surpen-*

sions, dont la perspective serait pour eux un encouragement à la procréation.

Léonard Darwin fait observer à juste titre que les parents ont à supporter de grosses dépenses quand leurs enfants passent de l'école primaire au Collège ou à l'Université, et il demande que des *bourses* soient distribuées de manière à couvrir complètement ces frais supplémentaires.

L'*école unique*, telle qu'elle est en voie d'organisation, en France répond entièrement à cette préoccupation ; mais comme le fait remarquer Léonard Darwin, « la charge incombant à l'Etat par suite de l'adoption d'un pareil système implique des mesures rigoureuses pour empêcher que les fonds publics ne soient dissipés à tort en poussant à des études supérieures des jeunes gens qui n'en sont pas capables. « Toute augmentation des impôts, écrit-il, donnerait, en effet, aux contribuables la sensation qu'ils sont plus pauvres et réduirait pour une période indéfinie, beaucoup de familles appartenant aux meilleures lignées ».

Au point de vue *électoral*, le *vote familial* est susceptible de favoriser l'accroissement de la population ; mais pour obtenir la qualité de la progéniture, il conviendrait que des voix supplémentaires ne soient octroyées aux parents qu'autant que les enfants qu'ils ont mis au monde sont reconnus « désirables ».

Au point de vue *fiscal*, même observation. Les dégrèvements accordés sur les impôts aux parents de familles nombreuses peuvent être maintenus ; mais des *surdégrèvements* à taux variable devraient être consentis à ceux qui ont donné naissance à des enfants « bien doués ».

Au point de vue *successoral* de même, des *réductions* importantes de droits à verser devraient être accordées aux héritiers en ligne directe, lorsque ces derniers sont reconnus « bien doués ». Dans certains cas on devrait même admettre l'exonération totale des taxes, lorsque les familles sont modestes.

Les diverses mesures que nous venons d'énumérer, impliquent une appréciation de la *qualité* des sujets appelés à en être les bénéficiaires. Comment juger cette qualité ? Il n'est d'autre moyen que de soumettre les membres des familles nombreuses « bien douées » désireux de bénéficier des avantages spéciaux que nous envisageons, à un examen d'aptitude physique et mental qui peut d'ailleurs être rapide, lorsqu'il s'agit de jeunes enfants et de nourrissons. Le développement des *examens médicaux périodiques* et des *centres de médecine préventive*, facilite l'application des mesures eugéniques que nous réclamons.

Un tel examen d'aptitude devrait dès à présent être institué dans tous les cas où des récompenses, parfois très importantes, sont décernées aux familles nombreuses.

En France, l'*Académie Française*, grâce à la *fondation Cognacq-Jay* distribue chaque année de nombreux prix de 25.000 francs aux familles françaises d'au moins neuf enfants ayant leur père et leur mère vivants âgés de moins de 45 ans. Elle attribue également toute une série de prix de 10.000 francs aux jeunes ménages français de cinq enfants légitimes, dont le père et la mère vivants sont âgés de moins de 35 ans.

Aussi méritoires qu'aient été les intentions des donateurs de cette fondation, c'est une regrettable erreur à notre avis de décerner ces prix sans tenir compte de la *qualité* des enfants, et comme eugéniste nous ne pouvons que formuler le vœu que tout legs ultérieur de ce genre s'inspire des considérations que nous avons développées dans ce rapport et qui nous semblent de nature à rendre la race humaine, sinon plus nombreuse du moins meilleure, selon le but que nous poursuivons.

Conclusions

1° Le type de l'individu considéré comme *bien doué* est variable suivant les pays, suivant les époques et suivant une série de circonstances ; mais de toute façon c'est un individu qui ne doit pas être d'une façon coutumière à la charge de l'Etat et secouru par des fonds publics.

Dans l'ensemble, les postes sociaux importants sont occupés par les citoyens apparemment « les mieux doués » mais les qualités physiques, morales ou intellectuelles de l'individu le mieux doué peuvent n'être pas transmises à sa descendance s'il contracte une maladie nuisible à la race (syphilis, alcoolisme, etc.,) ou s'il s'unit à un conjoint déficient ou taré.

Les individus *les mieux doués* seront principalement pour nous ceux qui donnent naissance à des enfants sains et « désirables » et au plus grand nombre possible de ces enfants. C'est donc surtout par l'examen de leurs enfants que nous reconnaîtrons ceux qui méritent le plus d'être encouragés à procréer.

2° La notion de *qualité* primera un jour celle de *quantité*, en matière de reproduction humaine ; mais même dans les pays où la quantité est préconisée, rien n'empêche de chercher dès à présent à faire

naître le plus grand nombre possible d'individus « bien doués ». Natalistes et eugénistes devraient être d'accord à ce point de vue.

3º La politique nataliste actuelle et la philanthropie mal comprise favorisent incontestablement la fécondité des individus les « moins doués » et augmentent le nombre des « indésirables ».

4º Les sujets les mieux doués sont à l'heure actuelle ceux qui se reproduisent le moins. Cette constatation est inquiètante pour l'avenir de la race, car la valeur des individus appelés à devenir des dirigeants ne peut que diminuer.

Les eugénistes doivent réclamer des réformes économiques et sociales susceptibles de dissiper les hésitations que peuvent avoir les couples sains et bien doués lorsqu'ils envisagent la procréation d'un nombre suffisant d'enfants.

5º Les eugénistes doivent réagir contre la *sélection viciée* pratiquée à l'heure actuelle et obtenir la suppression ou la réduction des secours et des appuis de toute nature accordés aux reproducteurs de mauvaise qualité.

6º Les eugénistes doivent, d'autre part, réclamer l'application d'une série de mesures pratiques de nature à favoriser la reproduction des mieux doués. Ils doivent demander :

a) Que les appointements des jeunes gens bien doués, lorsqu'ils ont un salaire fixe, soient augmentés pour leur permettre de se *marier de bonne heure*, par exemple à 25 ans.

b) Que des *surprimes de natalité*, des *surallocations familiales* et des *surréductions sur les chemins de fer* soient accordées aux parents qui mettent au monde de beaux enfants et que la « quantité ne soit plus le seul critérium pour la distribution des primes, allocations et réductions consenties aux familles nombreuses.

c) Que des *surpensions de vieillesse* soient accordées aux parents ayant donné naissance à de nombreux enfants bien doués.

d) Que l'*école unique* soit généralisée ou que des *bourses scolaires* soient largement distribuées aux enfants sains et méritants.

e) Qu'au point de vue *électoral* le *vote familial* soit institué en octroyant des voix supplémentaires aux parents dont les enfants sont sains et bien doués.

f) Qu'au point de vue *fiscal* des *surdégrèvements* soient accordés aux parents ayant des enfants nombreux et reconnus « bien doués ».

g) Qu'au point de vue *successoral* des réductions importantes de droits à verser soient consenties aux héritiers en ligne directe, lorsque ces héritiers sont reconnus « bien doués ».

7° Les membres de familles nombreuses désireuses de bénéficier des avantages spéciaux que nous envisageons devront se soumettre à des *examens d'aptitude physique et mentale* nécessaires pour reconnaître les sujets les « mieux doués ». Ces examens seront facilités par le développement des *Consultations sanitaires périodiques* et des *Centres de médecine préventive.*

8° Les fondations et les prix destinés aux familles nombreuses ne doivent pas tenir compte uniquement de la quantité des enfants. *Leur qualité* doit être une condition imposée pour que les parents puissent être récompensés et encouragés.



ESSAI DE PSYCHOLOGIE INDIVIDUELLE OU PSYCHOLOGIE NÉGATIVE

(*Suite*)

par U. DE MEDONÇA

Membre de l'I. I. A. et de la Société Hellénique d'Anthropologie.

La libido.

Freud la définit comme suit : « *L'énergie (considérée comme grandeur quantitative mais non encore mesurable) des tendances se rattachant à ce que nous résumons dans le mot* amour. »

Si cet élément, dont je reconnais la valeur, entre dans une certaine mesure dans les éléments constitutifs de la société ou de la foule, je ne peux que regretter que les psychologues antérieurs à Freud aient négligé de le dégager, l'analyser, le mettre en relief. Mais de là à le rencontrer partout, dans les actes les plus infimes de la vie quotidienne comme dans les travaux les plus spéculatifs de l'esprit humain, il y a un grand pas qui est sans doute très difficile à franchir. Si Freud reconnaît honnêtement et non pas pour « les besoins de la cause » que tout son travail psychologique et son immense production littéraire et philosophique n'est que le produit de sa *libido* « refoulée » comme il dit et transformée en d'autres tendances (phénomène de la sublimation) alors je me mettrai pieds nus et la corde au cou à sa merci.

On pourrait également faire la démonstration par l'absurde de ce que j'avance : à l'exemple de la fameuse histoire de l'âne de Buridan, supposer un individu qui aurait extrêmement faim et qui serait également désireux de satisfaire ses besoins sexuels. Ce serait très curieux de savoir ce qu'il ferait en une telle occurrence.

Oh ! j'admets que l'Amour et toutes les tendances qui s'y rattachent constituent à l'intérieur de l'Individu un Dynamisme qu'il est imprudent de refouler outre mesure, puisqu'il éclate sous la forme de maladies neurotiques d'une gravité parfois exceptionnelle. Mais

de là à admettre que toutes les névroses et psychoses ont la même cause libidineuse, il y a loin (1). D'après moi, le refoulement de tous les autres instincts primaires peut également provoquer de telles maladies. L'homme qui souffre longtemps de la faim, ou de toute autre privation, finit par perdre la raison. Plusieurs suicides n'ont pas d'autre cause que la misère. Parlant avec un de mes amis M. C... psychanalyste lui-même et qui se vante d'avoir été guéri par la psychanalyse d'une « manie de la persécution », parlant, dis-je, avec cet ami de sa situation matérielle présente, fort précaire, il m'a dit : « Oh ! moi, vous savez, je me suis mis tout en tête, et si elle empire, alors... » laissant entendre par là que le règlement définitif de la situation était confié par lui au revolver.

De même, un individu qui cesse d'avoir confiance en la protection qu'il exige de la société (Instinct de conservation ou de défense) finit aussi par perdre la raison. C'est ce qui explique la panique (qui n'est au fond qu'une psychose) qui s'empare parfois d'une armée en campagne. Freud reconnaît ce phénomène et il cite lui-même l'exemple de la Parodie d'une Tragédie allemande intitulée « *Judith et Holopherne* » dans laquelle il suffit à un soldat de crier : « Holopherne a perdu sa tête » pour que tous ses camarades perdent aussitôt la leur. Enfin, que dirait-on d'un médecin qui, imitant Freud en ce qu'il ramène toutes les maladies de l'âme à une cause unique : La libido, prétendrait lui aussi ramener toutes les maladies du corps à une seule et même cause ?

Le moi.

On s'étonnera peut-être de ce que nous ayons attendu jusqu'à présent pour parler du Moi, faire l'analyse de l'âme humaine ou, suivant l'expression consacrée par les psychanalystes, « *faire l'indispensable descente dans les profondeurs.* »

Je peux répondre pour me disculper, que si je ne l'ai pas fait c'est que le développement de ma thèse ne m'en a pas fait sentir la nécessité. En effet, il ne faut pas perdre de vue l'objet que la présente étude se propose d'atteindre. Démontrer qu'il existe des différences notables entre les Psychiques ou, si l'on veut mieux, les Ames des Individus qui nous entourent et que, dans l'état actuel de la Psycho-

1. Jusqu'à un certain point la théorie sexuelle est absolument juste, mais elle ne voit qu'un côté de la question. Il serait donc aussi faux de la rejeter que de l'accepter comme valable dans tous les cas. Dr C. Jung (l'*Inconscient*), p. 51.

logie, en tant que Science, il est impossible d'en faire des applications autres qu'individuelles.

Pour atteindre ce but, l'examen du Psychique de l'Individu, pris dans son ensemble, suffit.

Si nous nous occupons maintenant du Moi, c'est pour le définir et relever d'autres confusions que l'Ecole psychanalytique n'a pas manqué de créer dans les esprits.

J'avoue que jusqu'à un certain moment, suivant l'emploi fait de ce terme par la Psychologie classique et même par les simples littérateurs, je comprenais par le mot *Moi* « *l'individualité psychique d'une personne donnée* ».

Ouvrons ici une petite parenthèse : le mot *Moi* à lui seul indique déjà parfaitement que l'individu ou le Psychologue ne peut connaître que son propre psychique seulement. S'il pouvait connaître en même temps celui de ses semblables, pourquoi n'aurait-on pas employé de préférence le terme *Nous* ?

Or, la Psychanalyse entend par le mot *Moi* non pas toute l'individualité psychique mais seulement une partie de celle-ci, *celle qui vient en contact avec le monde extérieur.*

L'autre partie, celle qui est la plus profonde, et la plus importante, les psychanalystes la désignent sous le nom de *Soi* ou de *Cela* (das ES).

Cette distinction, m'objectera-t-on, est déjà ancienne puisque la Psychologie classique reconnaît ces deux parties de l'âme humaine : *le conscient* et *l'inconscient.*

Nous maintiendrons ces deux divisions pour la clarté de notre exposé, tout en notant la différence essentielle qui existe entre le Conscient classique et le *Moi* psychanalytique. Pour les psychanalystes, en effet, le *Moi* est la partie de l'être psychique, variable par essence, qui règle les rapports entre le *Soi* et le monde extérieur. Comme on le voit, il y a une notable différence entre une telle conception du *Moi* et le concept classique du Conscient.

Quant à l'Inconscient, il serait aussi intéressant de déterminer d'une façon rigoureuse sa signification. Pour Freud et son Ecole, le *Soi* est « le réservoir de tous les instincts, de tous les penchants antisociaux refoulés, de toutes les mauvaises tendances ». L'Inconscient classique est autre chose : c'est la partie du Psychique qui se manifeste mécaniquement, par suite de la répétition et de l'habitude. Il faut le comprendre dans le sens que le Dr Gustave Le Bon lui accorde dans cette phrase qu'il a mise en exergue dans son ouvrage « *Psychologie de l'Education* » : « L'Education est l'art de faire passer le Conscient dans l'Inconscient ».

Que dire maintenant des diverses subdivisions de l'Inconscient freudien : le Préconscient, le soi, l'Inconscient et le Refoulé ?...

L'Inconscient est à la base de la Psychanalyse, aussi bien et au même titre que la *libido*.

Nous avons dit plus haut que le *Moi* est essentiellement *variable*. Ce qui est *invariable*, c'est le *Soi*, autrement dit l'Inconscient.

Le *Moi*, sous l'influence, la pression, les nécessités extérieures, se modifie. C'est ainsi que l'on peut expliquer que le *Moi* d'un individu à 20 ans est différent du *Moi* du même individu à 30 ans.

Ce qui est invariable, c'est le *Soi*, l'Inconscient.

Pourquoi l'Inconscient est-il invariable ?

Parce qu'il est le produit de l'hérédité individuelle, ce que nous avons précédemment appelé le *pli héréditaire* que, tout naturellement, ni l'Education, ni l'Instruction, ni la Société ne peuvent effacer. L'Inconscient est la partie du Psychique qui lui appartient en propre, qui lui est spécifique, qui se trouve *dans* l'individu et qui est dirigé du dedans vers le dehors.

Le Conscient, au contraire, est le produit des circonstances extérieures de l'Ecole, de l'Armée, de la Morale, de la Religion, en un mot de la Société. Il est formé des assimilations successives de l'individu, comme nous les avons appelées plus haut. Si l'on se rappelle bien ce phénomène, qui a été déjà décrit, on comprendra facilement que lorsque l'individu a assimilé par exemple la notion a, son *Moi* pourrait être représenté par la lettre x. Lorsqu'il assimile la notion b, son *Moi* prend forcément une autre forme qui pourrait être représentée par la lettre y. Et ainsi de suite.

Or, ce que l'individu peut assimiler de cette façon est évidemment infini.

En résumé :

L'Inconscient est le produit de l'hérédité. Il constitue pour moi ce que j'ai appelé « le pli héréditaire » : il est invariable par rapport à l'individu.

Le Conscient est le produit de la Société ou de ce que nous avons nommé l' « Assimilation ». Il est essentiellement variable par rapport au même individu.

Or, une chose qui a échappé à la Psychanalyse et qui ne nous échappe pas si nous avons toujours bien clairement devant nos yeux la théorie des antécédentes, est bien celle de l'hérédité psychologique que nous devons ajouter à l'hérédité biologique.

Pour Freud le Soi, comme exactement pour nous aussi, ce que nous avons appelé le « pli héréditaire » n'est autre chose que l'Inconscient

biologique. Or, il est incontestable que ce que nous nommons Civilisation, c'est-à-dire l'élargissement du champ de notre Connaissance, de notre Conscience, la montée continue de l'individu vers les hauteurs spirituelles, s'il est vrai qu'elle ne laisse aucune trace mnémonique dans le cerveau de l'enfant qui vient de naître, imprime cependant à son cerveau l'*aptitude* à comprendre rapidement notre Civilisation, à en parcourir le cycle et à le dépasser.

Cela est si clair qu'à notre avis cela se passe de tout commentaire. Cependant, l'exemple des peuples non-civilisés ou à demi-civilisés est là pour illustrer ce qui précède. C'est dans ce sens aussi je crois qu'il faut interpréter la célèbre pensée de Pascal d'après laquelle « l'Humanité peut être considérée comme *un seul homme* qui apprend toujours et qui n'oublie jamais » (1).

Donc, au pli héréditaire, d'ordre biologique, nous sommes forcés d'ajouter l'*hérédité psychologique.*

Quelle en est la conséquence ?

C'est que toute connaissance nouvelle, ou pour parler notre propre langage, toute notion nouvellement assimilée, toute conséquente, devient pour nous une antécédente qui nous permet l'assimilation de nouvelles notions (V. p. 12) *et pour notre descendance, pour nos enfants, une aptitude à assimiler rapidement ces mêmes notions.*

Ne fût-ce que cela seulement, la Civilisation ne serait pas un vain mot. Et ici, ma façon de voir est essentiellement opposée à celle de Freud, qui est foncièrement pessimiste, tandis que pour moi une lueur d'espoir brille toujours au fond de l'abîme, puisque si nous admettons l'hérédité psychologique nous pouvons nous attendre à voir les hommes, un beau jour, devenir meilleurs.

C'est dans ce sens plus profond, qu'il faut interpréter la proposition de Le Bon : « L'Education est l'art de faire passer le Conscient dans l'Inconscient ». Le contraire est aussi vrai : l'Inconscient peut à son tour devenir conscient. C'est là d'ailleurs le principe même de la Thérapeutique psychanalytique.

Retenons donc ces deux points, à savoir :

1° *Toute notion (idée, concept, proposition) venant du dehors et pénétrant en nous par la voie de la Conscience, devient pour les générations futures une trace, une* aptitude. *Et toutes les traces ou aptitudes ensemble forment l'Inconscient ou ce que nous avons nommé l'*hérédité psycholo-

1. « De sorte que toute la suite des hommes pendant le cours de tant de siècles doit être considérée comme un même homme qui subsiste toujours et qui apprend continuellement. » Pascal, *Pensées,* éd. Brunschwicg, p. 79.

gique, *différente du Soi freudien, de l'Inconscient biologique ou de l'*hérédité biologique.

2° *Toute notion* (*idée, etc.*) *qui monte du fond de l'Inconscient et qui se projette dans le champ de la Conscience, devient consciente.* La cloison entre le *Moi* et le *Soi* n'est donc pas étanche, autrement dit l'impénétrabilité entre le Conscient et l'Inconscient n'est donc pas absolue.

Ce qui est étonnant, c'est que Freud, pour élever son édifice psychologique, prend comme point de départ l'Inconscient biologique et néglige l'hérédité psychologique (1). Arrivé à l'Individu adulte, il transforme l'Inconscient en Psychologie pure, c'est-à-dire que toute la Vie psychique de l'individu n'est pour lui que l'Inconscient, et néglige l'hérédité biologique de l'Individu. Or, nous avons établi que le *biologique* et le *psychique*, c'est-à-dire l'Inconscient et le Conscient, le *Soi* et le *Moi*, ne forment qu'un *tout* indivisible, puisqu'ils peuvent aisément se résoudre l'un dans l'autre.

Or, supposons ainsi que le prétend Freud que le *Soi*, et plus spécialement, la *libido*, est *tout.*

Tout est dans le *tout.* Donc, les circonstances extérieures aussi.

Exemple : Quand je dis que l'Amour est *tout*, je dois admettre que les circonstances extérieures, les conditions économiques et sociales par exemple sont en *lui.* Or, Freud lui-même admet que ces circonstances extérieures provoquent le refoulement de la *libido.* Pour provoquer ce refoulement, cela veut dire qu'elles lui sont extérieures, qu'elles ne sont pas *en elle.* Que devons-nous donc penser, qu'elles sont *en* elle ou qu'elles sont *hors* d'elle ? C'est là une chose absurde...

Freud dit encore que le Refoulé fait partie de l'Inconscient (se reporter au schéma de la boule de Freud). Pourquoi une tendance individuelle est-elle refoulée ? Evidemment, parce qu'elle entre en conflit avec le monde extérieur. Or, nous avons établi que tout ce qui provient du monde extérieur fait partie du *Moi*, c'est-à-dire est conscient. Donc, tout ce qui est refoulé est à l'origine conscient. Le problème est là. Est-ce conscient ou inconscient ? Freud dit : inconscient. Je prétends pour ma part que cela est bien conscient et la meilleure preuve c'est que l'individu analysé peut très bien le projeter à

1. M. le Dr C. Jung, de l'Université de Zurich, parle de « l'hérédité psychologique » qu'il appelle « les grandes figurations ancestrales » d'après le terme heureux de Jacob Burckhardt. Je me permets de renvoyer les lecteurs qui voudraient approfondir la question et se convaincre de l'existence de l'hérédité psychologique, indépendante de l'hérédité biologique, à son substantiel ouvrage : l'*Inconscient.*

nouveau sur le champ de sa Conscience. C'est ce que démontre la Thérapeutique psychanalytique. Le contraire même serait la négation de la Psychanalyse. On me demandera : Pourquoi ? Simplement, *parce qu'il est impossible de faire revenir à la conscience des choses qui n'y ont jamais été, au moins une fois.*

Par exemple : Je peux très bien me replacer dans l'état psychologique où je me trouvais lorsque je reçus une bonne raclée du père de ma jeune voisine que je voulus un beau jour embrasser sous la violente poussée de mes instincts sexuels. Il me suffit pour cela de dégager ce fait, de le ramener à ma conscience.

Mais je n'ai aucune conscience des mouvements péristaltiques de mon estomac qui ne sont jamais tombés sous le coup de ma conscience.

On pourrait m'objecter que les malades soignés par Freud ne peuvent ramener immédiatement à la conscience, à volonté, les faits conscients qu'ils ont dû refouler dans leur enfance. Pourquoi ?

S'ils ne peuvent point *dégager la libido*, en d'autres termes ramener à la Conscience les tendances refoulées, cela provient simplement du fait qu'ils ne peuvent pas se replacer exactement par la pensée dans les circonstances extérieures de temps et d'espace qui ont provoqué ou accompagné le refoulement. Le rôle du médecin est justement d'aider le malade à reconstituer ces circonstances, à le mettre dans la bonne voie, à lui faire comprendre les faits qui, pour lui, étaient jusqu'alors inexplicables. Ces faits inexplicables sont nombreux. Nous en trouverons l'explication plus bas dans notre chapitre sur « *Le vrai et le vraisemblable* ».

Par exemple : un enfant qui trouvait un plaisir quelconque à caresser ses organes sexuels est brusquement grondé par son père qui le surprend et qui lui interdit sévèrement ces pratiques. L'enfant ne peut pas s'expliquer pourquoi et trouve pour le moins bizarre cette sévère défense de son père. Mais comme malgré tout l'esprit humain a besoin de chercher le pourquoi des choses, la cause, que fait alors l'enfant ? Il rattache cette interdiction aux connaissances qu'il possède, quitte à l'expliquer autrement plus tard, au fur et à mesure que ses connaissances se développeront. Tout le monde peut très bien se rendre compte de ce phénomène. Pour ma part, je sais parfaitement que le sens que j'attribuais à certaines fables de La Fontaine que j'étudiais à l'école, étant encore enfant, est totalement différent de celui que je leur accorde aujourd'hui que l'expérience de la vie m'a complètement formé.

Pour revenir à ce que nous disions, remarquons que « dégager sa

libido », ramener à la conscience les tendances refoulées, autrement dit : « se replacer par la pensée dans des circonstances données de temps et d'espace », c'est une seule et même chose, *d'ordre nettement mnémonique*. Si l'on se rappelle la distinction que nous avons établie au début de ce même chapitre entre l'Inconscient de Freud et celui du Dr Gustave Le Bon, on est en droit de se demander : « Où en sommes-nous ?... Nous arrivons à l'Identification des deux Inconscients, au sein de la Mémoire... »

C'est un désespérant non-sens...

Pour ma part je suis convaincu qu'en ce qui concerne particulièrement les instincts sexuels, la Libido, l'auto-érotisme, le Narcissisme, etc. ceux-ci sont dûs au défaut d'éducation sexuelle rationnelle plutôt qu'à un véritable *impératif physiologique ou psychologique*.

Si la société s'impose le devoir sacré d'instruire les jeunes générations dans les questions sexuelles, de leur expliquer et de leur faire comprendre exactement pourquoi certaines tendances sexuelles et anti-sociales doivent être refoulées, je suis certain que bien des névroses disparaîtront du même coup.

Naturellement, les différences psychologiques individuelles ne disparaîtront pas elles aussi du même coup. Mais la Psychologie individuelle aura déjà atteint son plus beau résultat pratique si elle parvient à faire sentir aux parents, aux éducateurs, aux professeurs, aux médecins la nécessité de comprendre le psychique spécial de chaque être avec lequel ils viennent en contact pour pouvoir lui expliquer ensuite, rationnellement, les phénomènes extérieurs sans que ceux-ci provoquent des refoulements désordonnés, sources de toutes les névroses.

Le vrai et le vraisemblable.

Arrivés à ce point de notre exposé, si nous nous donnons la peine de jeter un coup d'œil sur le chemin parcouru, il pourrait nous sembler que nous nous sommes sensiblement écartés de la voie tracée par le titre même de ce modeste essai, surtout dans ces derniers chapitres. Je pourrais prétendre qu'il n'en est rien. Qui me croirait ? La Psychologie est quelque chose de si attrayant, et en même temps de si vague, de si illimité, c'est un domaine si peu entouré de frontières définitives, fixes, immuables et infranchissables, qu'on pourrait aisément passer toute sa vie à en discuter. J'ai voulu tenter de limiter son domaine *au seul individu*. Si j'ai quelquefois critiqué

Freud, si même parfois je me suis opposé à ses conceptions, c'est moins dans un esprit de vaine témérité ou dans l'idée d'amoindrir sa prodigieuse valeur que dans le désir sincère de prouver que les généralisations en ce domaine sont plutôt hasardeuses et parfois même néfastes. Le point de départ de Freud c'est bien ces cas individuels de névroses qu'il a été appelé à traiter. Il reconnaît à tel point que le traitement psychanalytique n'est utile que pour autant qu'il est individuel, qu'il interdit catégoriquement au médecin psychanalyste d'intervenir ou de conseiller. Le malade doit parler, comprendre lui-même son propre état en dégageant ses refoulements, c'est-à-dire en les ramenant dans le champ de sa Conscience, en somme, c'est lui-même qui opère sa propre guérison, ce qui démontre que le traitement est bien individuel. Or, partant de ces quelques cas, Freud veut édifier une Psychologie générale, applicable à tous les individus. Non seulement cela, mais se laissant prendre à son propre mirage, il oublie les quelques cas sur lesquels son édifice se pose, élève une Psychologie collective, une Philosophie sociale, voire même une Métaphysique sexuelle. De la constatation des mêmes instincts sexuels chez tous les individus examinés par lui, pourrait-il logiquement s'élever aux généralisations que l'on connaît et prétendre, par exemple, que la *libido* est un moteur universel ? Là est la question.

N'oublions pas que Freud n'a eu à soigner que des malades, c'est-à-dire précisément des personnes dont les refoulements d'ordre libidineux avaient justement détraqué le Psychique. Or, ces mêmes refoulements sont opérés par tous les individus vivant en société. Pourrait-on jamais m'expliquer pourquoi tous les autres sont considérés comme des « normaux », autrement dit : « Pourra-t-on jamais tracer la limite entre la Folie et la Raison ? »

Je le sais, Freud a la réponse toute prête : *la Sublimation*. Et le voilà lancé dans une théorie d'après laquelle toute la production intellectuelle, et même le Génie (1), indistinctement, est d'ordre libidineux.

Si M. Edouard Herriot a prononcé à Paris un discours sur la Crise économique et ses causes et si le dernier paysan lettré de France, d'une commune éloignée et perdue, l'ayant lu, trouve que M. Her-

1. Je me propose d'examiner la question du « Génie » en détail dans un prochain article. Pour le moment, qu'il me suffise de dire que ma conception, que j'avais d'ailleurs exposée depuis bien longtemps dans des articles de la *Revue de Psychologie appliquée* se rapproche beaucoup de celle du Dr Jung (v. l'*Inconscient*, p. 70). Elle se rattache à ma théorie de l'hérédité psychologique (*Images ancestrales*) et à celle des antécédentes.

riot se trompe ; s'il écrit dans son petit journal local un petit article, produit de son naturel bon-sens, pour exposer ce qu'il croit, lui, être la vérité... libido. Instinct de domination...

Ce modeste essai de Psychologie individuelle que j'écris maintenant... libido.

Le savant qui fait des fouilles, pour restaurer les civilisations lointaines, qui reconstitue l'histoire des siècles passés, qui déchiffre l'écriture cunéiforme ou les hiéroglyphes... Libido. Libido partout et toujours. Instinct de Domination. Allons donc...

Supposons le cas suivant : Un savant géographe qui s'en est allé faire des recherches en Afrique centrale, se perd dans les sables du désert. Il marche un jour, deux, trois. Rien que l'immensité déserte et nue... La faim le tenaille, la soif le torture. Il mourra d'inanition, sans doute. Mais avant de mourir, ne peut-on pas penser qu'il deviendra fou ? Voilà une *paranoïa* provoquée exclusivement par la faim et la soif et qui n'est pas d'origine libidineuse.

En ces jours angoissants et sombres de Crise économique, nous voyons chaque jour dans les journaux des suicides qui n'ont aucune autre cause que la Misère.

Enfin, ce qui est encore plus inexplicable c'est qu'à notre époque où l'Amour connaît une certaine liberté, où le mariage monogamique tendant à disparaître, a opéré un déplacement des anciennes valeurs, où le Mariage n'est plus le seul rêve de toute jeune fille, où les jeunes filles travaillent et égalent leurs camarades de l'autre sexe, où les unions libres sont aussi nombreuses que tolérées, eh ! bien, c'est justement à notre époque, dis-je, qu'on remarque un accroissement du nombre des névroses, à tel point que le siècle pourrait être appelé : « *Le siècle de la Névrose.* »

Certes, il faut savoir gré à Freud d'avoir dégagé et élevé à la hauteur d'une Science, l'*amour*. Sa phrase : « *Je ne trouve pas qu'il y ait un certain mérite à avoir honte de la sexualité* » est d'une très grande beauté. Il n'en est pas moins vrai que sa Théorie, mal assimilée par des cerveaux faibles et bourrés de lectures livresques, peut produire des effets délétères et contraires à l'esprit de l'auteur qui, au fond, n'a voulu être qu'un bienfaiteur de l'Humanité.

Il faut, pour l'étudier avec profit, faire la discrimination nécessaire des erreurs qui se sont glissées dans son exposé.

Qu'est-ce que l'erreur en Psychologie ?

Est-elle possible ?

Le fait qu'elle se rencontre dans un cerveau aussi puissant que celui de Freud est la meilleure preuve de son existence. Son expli-

cation la plus rationnelle me paraît être la suivante : « *Souvent nous prenons pour Vrai ce qui n'est que Vraisemblable* » (1).

Quelle est la différence entre le Vrai et le Vraisemblable ?

Au point de vue de la Psychologie individuelle, cette différence est nulle. On pourrait sur ce point établir une belle Théorie de la Relativité des Valeurs psychologiques humaines. En effet, toute notion (concept, idée, etc.) n'a une certaine valeur et n'est vraie que par rapport à un individu donné. Or, ce qui est vrai pour l'un peut ne pas l'être pour l'autre. C'est ce que nous remarquons lorsque deux hommes qui sont en conflit viennent successivement nous raconter leurs griefs. Nous constatons que l'un a aussi bien raison que l'autre. Pourquoi ? C'est bien simple à expliquer si l'on a la bonté de se rapporter à ce que nous avons dit au sujet de l'assimilation d'une nouvelle notion. Nous avons vu que parfois, dans le mécanisme de cette assimilation, il semble à première vue que quelques antécédentes manquent à la chaîne de celles qui, logiquement, doivent conduire à l'assimilation de la nouvelle notion. Or, l'esprit humain est capable d'opérer tout seul des déductions, autrement dit : de tirer des antécédentes qu'il possède des conséquentes déductives. Le cas le plus typique est celui de l'Individu qui résout un problème, en se basant sur les notions mathématiques qu'il possède déjà.

Je me rappelle très bien l'événement suivant, parce qu'il a produit alors en moi une certaine impression. J'avais 10 à 12 ans, lorsqu'un soir, je ne sais comment cela se fit, peut-être parce que la conversation roulait sur cette question-là, mon père me demanda à brûle-pourpoint si je savais comment on fabriquait les allumettes. Je n'avais jamais vu jusqu'alors une fabrique d'allumettes. Cependant, je lui répondis : oui, sans broncher. Et aussitôt, je me mis à faire la description de cette fabrication, en suivant le développement logique de ma pensée, dont voici en détail le mécanisme :

Pour les allumettes, il faut en premier lieu des petits morceaux d'un bois sec et rapidement inflammable. Je savais que les pins et les sapins, arbres résineux, peuvent remplir cette première condition. Le premier résultat de l'utilisation de mes documents internes était donc le suivant : Nécessité, tout d'abord, pour la fabrique de se procurer le bois dont elle a besoin.

1. « Il serait bien ambitieux de prétendre au monopole du Vrai et je n'ai pas cette prétention. L'homme ne peut atteindre qu'à ce qu'il croit vrai. »

Ernest Seillière, de l'Institut.
(*Nouvelles littéraires*, 12 novembre 1932).

Les allumettes ont ensuite, au bout, une matière inflammable comprenant surtout du phosphore. Deuxième point : Nécessité pour la fabrique de préparer la pâte phosphorée.

Troisième point : Il s'agit de faire adhérer la pâte au bout de l'allumette.

Voilà pourquoi, sans lui expliquer le mécanisme de ma pensée, je dis à mon père : « Le bûcheron abat les arbres de la forêt que des machines spéciales, sans doute, découpent en petits morceaux de la même forme et de la même longueur. Ensuite, les ouvriers préparent une pâte spéciale contenant surtout du phosphore et d'autres matières qui lui permettent d'adhérer parfaitement au bout des petits morceaux de bois. On plonge ensuite les allumettes dans la pâte et on les laisse sécher. »

J'avoue que je fus bien content d'entendre mon père s'écrier : « Bravo ! » Naturellement, entre ce que je venais de dire et la réalité industrielle, une énorme différence devait exister. Mais le fait est que j'avais découvert seul, grâce à mes documents internes, le principe de la fabrication des allumettes. Et cela nous suffit pour illustrer ce qui précède.

Or, dans ce genre de raisonnements, chaque individu suit une voie différente, conforme à son individualité psychique (1). On remarque très bien ce phénomène lorsqu'on a par exemple à corriger les devoirs de mathématiques d'une classe de 40 élèves. On voit que par des voies différentes, par des raisonnements divergents, presque tous les élèves arrivent sur base des connaissances acquises à en trouver la solution. Les autres, c'est-à-dire ceux qui ne parviennent pas à résoudre ce même problème n'en font pas moins un raisonnement conforme à leur tournure d'esprit mais qui est étayé sur des connaissances mal assimilées ou sur des déductions défectueuses.

La preuve de la Vérité est la Réalité extérieure, tant qu'on peut se reporter à elle. Si cette preuve fait défaut, surtout lorsqu'il s'agit de déductions spéculatives, philosophiques et autres, le raisonnement déductif prend le nom d'*hypothèse*.

Remarque importante : Vrai ou faux, surtout lorsque la preuve par la réalité objective fait défaut, l'individu *croit* fermement à la justesse de son raisonnement, puisqu'il est conforme à son Psychique, à son Etre intime.

1. C'est sur ce phénomène que se base aujourd'hui la « Théorie de la non-culpabilité des délinquants ». On agit comme on agit parce qu'on ne pourrait agir autrement. Je me réserve d'ailleurs d'examiner cette question en détail dans un prochain article.

Le Vraisemblable par contre est une notion qui vient du *dehors*. C'est ainsi que l'Inquisition condamne Galilée parce que, ce que ce dernier considérait comme vrai conformément à son Individualité psychique, était pour les autres faux ou tout au moins invraisemblable.

Ici encore, nous devons tenir le plus grand compte de chaque Individualité psychique, prise en particulier. Si nous avions l'ambition de pousser à l'extrême ce petit traité de Psychologie individuelle et d'édifier une morale nouvelle, quelle belle leçon de tolérance n'aurions-nous pas tirée de cette constatation. A la base de notre édifice moral, nous aurions posé le respect absolu de l'Individu, de la Personnalité psychique qui constitue un monde en soi si complexe, si vaste et surtout, malheureusement, si incompris aujourd'hui... (1)

La vie des idées.

Donc, à côté de tant de Sciences qu'on enseigne aujourd'hui dans tant d'Ecoles et d'Universités du monde entier, et dont l'importance peut être plus ou moins contestée, il faudrait placer celle plus vivante, plus intéressante, plus importante parce qu'humaine de la Psychologie.

Certes, cet enseignement se fait aujourd'hui. Je ne le conteste point. Si l'on peut jamais m'objecter une telle chose, c'est qu'on ne comprend pas bien ma pensée. Je veux entendre par là non point un ensemble de lois applicables à tout le monde et qui ne s'appliquent en fait à personne ; non point ces idées abstraites sur la logique, la Mémoire ou la Volonté ; non point ce Verbalisme aussi classique que creux qui bourre le crâne de nos étudiants d'idées et de principes pratiquement inapplicables. Mais bien cet Art nouveau qui, par l'exemple, la répétition, l'explication, permettra à chacun de *comprendre* et de *connaître* son prochain (2).

Prévenir vaut mieux que guérir.

La Psychanalyse, par sa *méthode* thérapeutique qui est excellente, puisqu'elle est individuelle, et qui doit être la nôtre, permet de guérir les névroses. Pour guérir celles-ci ou mieux encore pour les

1. « Je me suis dit plus d'une fois que les actes non-intentionnels de ce genre doivent nécessairement devenir une source de malentendus dans les relations humaines ». S. Freud (*Psychopathologie de la Vie quotidienne*, p. 247).

2. « Dans le monde humain, au contraire, *il n'y a que des individus.* » (Schopenhauer).

faire disparaître, le meilleur moyen encore est de les prévenir. Pour cela, il nous faut non point créer des Psychanalystes mais tout simplement former des Psychologues, c'est-à-dire des gens capables aussi bien de se comprendre (1) que de comprendre leurs proches : leurs enfants, leurs élèves, leurs malades.

Ici, la belle phrase du philosophe athénien acquiert toute sa majestueuse ampleur : « Connais-toi toi-même. »

Le mari doit connaître sa femme ; la femme, le mari.

Les parents, leurs enfants.

Les maîtres, leurs élèves.

Les médecins, leurs malades.

Qu'il est étrange de voir, — en ce monde où tout déjà nous est étranger, — les hommes vivre côte à côte, à l'intérieur des frontières d'un pays, dans la même ville, sous le même toit, aussi étrangers l'un à l'autre que deux mondes différents et infiniment distants Et pourtant, quelles beautés ne découvrirait-on pas en ce faible « roseau-pensant » qu'est l'homme, si l'on se donnait la peine de l'examiner soigneusement. J'ai entendu des savants parler de la « poésie » que représentent pour eux les Microbes qu'ils examinent au microscope. De combien supérieure serait-elle, cette poésie, si elle se dégageait de l'analyse de l'Homme !

Oui, certes. Mais...

Sans doute, ce que je dis là est bien difficile à faire, plus difficile que ne le fut pour Colomb la découverte de l'Amérique. Car, celui-là n'avait trouvé qu'un seul monde tandis que nous, puisque chaque individu représente un monde, c'est à la découverte de plusieurs mondes qu'il nous faudrait partir.

Oui. Mais en tenant compte du plaisir qui est attaché à tout effort et de la bienveillance de la Nature qui a établi entre tous les hommes, comme nous l'avons vu, bien des points communs, quelle pure satisfaction n'éprouverions-nous pas à l'idée que nous contribuons, pour notre modeste part, au progrès et au Bonheur de l'Humanité.

Ici, une question se pose : Celle de savoir si les hommes sont perfectibles, autrement dit s'il est possible de les rendre meilleurs.

Pour ma part, je n'en doute point. Je n'exprimerai pas à fond cette question qui n'est pas à sa place ici et dont l'importance n'est pas grande pour notre thèse. Mais je ne peux m'empêcher de faire remarquer qu'en dépit de la barbarie dans laquelle nous a plongés la der-

1. « Pour se conformer au principe du γνῶθι σεαυτόν il faut commencer par l'étude de ses propres actions et omissions ». S. Freud, *loc. cit.*

nière guerre, de la folie qui semble s'être emparée de l'Europe, du déchaînement des passions et des vices, du tumulte des conflits d'intérêts, les quelques consciences qui se révoltent, les rares protestations qui s'élèvent, les quelques cris de paix qui éclatent, les appels à la Raison, à la Conscience européennes, constituent sans conteste la preuve de cette Perfectibilité.

Les progrès humains sont lents, d'une lenteur parfois même désespérante, justement à cause des différences psychologiques individuelles. Cela ne les empêche pas cependant d'exister.

Ils seront sans doute plus réels encore — et plus féconds — si nous tenons compte, dans les idées que nous lançons, dans les édifices sociaux, moraux, économiques ou philosophiques que nous élevons, du principal facteur du problème : l'*homme*, en tant qu'Individualité psychique.

Le laboureur, avant de lancer sa graine, analyse bien la composition de la terre qu'il veut féconder. Pourquoi voudrions-nous donc qu'une idée, quelle qu'elle soit, germe dans tous les esprits humains, indistinctement ?

Cela est d'autant moins probable que les idées vivent d'une vie qui leur est propre, en ce sens qu'elles sont indépendantes de nous, de l'Individu.

Elles naissent, vivent et meurent. Elles sont d'abord, pour l'individu qui les met en circulation (le Génie) des conséquentes produites par les antécédentes précédemment assimilées par lui, conformément à son Psychique spécial, à son hérédité biologique et psychologique. Une fois lancées, les idées font leur chemin. Elles pénètrent dans les cerveaux de tous les hommes, s'accrochent aux idées existantes, s'implantent, se fixent, se rendent maîtresses du terrain. Ou bien, si elles n'y trouvent pas des antécédentes de même nature, elles en sont impitoyablement repoussées.

Mais, une fois là, elles y prennent racine, germent, donnent des branches, des fleurs et des fruits. Bons ou mauvais, c'est égal. Pour l'individu qui les assimile, il n'y a point d'idées qui sont bonnes et d'autres qui ne le sont point (Voir le chapitre précédent).

La volonté de l'homme est impuissante à les maîtriser. Alors qu'elle croit les avoir soumises, pleines de vitalité, les idées s'élancent, font des tours et des détours, telles des marionnettes que la main serait impuissante à tenir enfermées.

Qui n'a point remarqué ce phénomène ?

Pendant que j'écris, des idées bizarres que M. Mussolini a expo-

sées dans l' « Encyclopédie italienne » se présentent, je ne sais trop pourquoi, à mon esprit.

Je dors, et dans mon sommeil des idées que je croyais mortes et qui se tiennent éveillées, se dressent, s'enlacent, s'enchaînent, et me font voir tant d'étranges rêves.

Je me promène avec un ami. Tout à coup, je m'aperçois qu'il accélère son pas, qu'il me devance, qu'il ne m'écoute plus. Il est déjà loin de moi, par la distance et par la pensée.

Ah, s'il était tout à fait comme moi, semblable à moi, superposable à moi... Il ne m'aurait sans doute pas devancé ; il aurait marché du même pas, pensé la même chose que moi. Rien à faire, il est différent...

Il a sa Psychologie. J'ai la *mienne*.

Il a *son* âme.

Je ne le comprends plus. Je m'efforcerai cependant de le comprendre. Je me mettrai dans sa peau. Je l'aimerai.

Ah ! comme ce serait beau si la Nature m'avait doué d'un sens spécial qui me permettrait de voir, à travers les circonvolutions du cerveau, la naissance, le développement, la marche, la trame, le mécanisme de la Pensée aussi aisément que lorsque, voulant me rendre compte de l'état du moteur de mon auto, je n'ai qu'à en soulever le couvercle...

Salonique, juillet 1932.

APPENDICE

Je considère de mon devoir de fournir ici quelques éclaircissements sur certains points obscurs de la présente étude, devoir qui m'est d'autant plus sacré qu'en l'accomplissant il me permet de témoigner publiquement toute la reconnaissance que je dois à M. le Dr G. Papillault qui a eu la bonté de me lire, de me juger et de me conseiller.

1º Dans le chapitre I de cette étude (Définition, p. 1) que je consacre à l'exposé du but de mon travail, je dis : « La Psychologie individuelle ne nie que la Psychologie *officielle...* » M. le Dr Papillault me conseille de l'appeler « Psychologie Spiritualiste » car, dit-il, « elle

a bien perdu chez nous en France ce caractère officiel ». Pour ma part, je ne vois aucun inconvénient à ce changement.

2° M. le Dr Papillault me fait remarquer plus loin que « comme dans *toute* science biologique, il faut commencer par observer les faits. Et où peut-on les observer, sinon chez les individus ?

« Mais *le but de toute science* est d'utiliser ces observations individuelles *pour dégager des lois générales* qui forment *le corps même de la Science*, ce que nous appelons tous des connaissances scientifiques. Toute observation, toute expérience, tend à ce seul et unique but.

« Et Freud lui-même n'a fait que cela : Qu'est-ce que ses « Rêves typiques » et sa théorie de la Libido, et son intellectualisation de la Libido, le refoulement, etc ?... Ce ne sont que des *hypothèses tendancieuses*, plus que douteuses. Seulement, l'intention y est évidente : de ses observations, il voulait tirer des lois générales.

« Une description psychique, qui resterait purement individuelle, ne mériterait jamais le titre de Science. Elle doit tendre à des lois générales, qui se mêlent avec d'autres lois en proportions variables dans chaque cas individuel.

« Un exemple banal pour me faire bien comprendre : le corps thyroïde, la glande surrénale, sont des excitants puissants de l'activité psychique.

Avec la connaissance de leurs variations, je puis comprendre déjà plusieurs psychismes individuels.

« Et, en somme, vous arrivez vous-même à le dire. (p. 8.) »

S'il m'arrivait de remanier mon exposé, quelles autres phrases pourrais-je employer meilleures que celles de mon très cher et respecté maître qui, d'ailleurs, ne fait que refléter ma propre pensée d'une façon si lumineuse ? J'ai toujours désiré être aussi clair que possible car j'apprécie hautement cette qualité du génie scientifique français. Si cependant quelque doute pouvait encore subsister sur ce point dans l'esprit de mes lecteurs, je pense qu'il me suffira de répéter ici, en le soulignant, ce que j'ai déjà précédemment dit, à savoir (p. 3) : « Pour moi, la Psychologie est la science du psychique de chaque être humain pris en particulier et si, dans la recherche de l'âme individuelle, appliquée à plusieurs personnes, nous trouvons des points de ressemblance, des points communs, ce ne sera qu'un pas en avant fait *dans la Connaissance de tous les êtres humains en général et dans l'élaboration des lois psychiques humaines.* »

M. le Dr Papillault semble avoir — bien à tort d'après moi — l'impression que « j'ai été trop influencé par les idées de Freud ». Je m'en défends, non parce que ce serait une honte mais parce que telle

est ma conviction intime, du moins sur certains points. Je suis certain que mes lecteurs en auront la preuve et verront eux-mêmes, au cours de mon exposé, les points sur lesquels je combats Freud.

3° M. le Dr Papillault me demande si je suis certain « que les hommes primitifs n'avaient pas d'instinct grégaire, alors que tant de singes vivent aujourd'hui en groupes. » Mes lecteurs me permettront — et me sauront gré — de les renvoyer, pour un examen plus approfondi de la question, à l'ouvrage même de mon éminent collègue : « Des instincts grégaires à la personnalité morale. » (N. Maloine, édit). Pour ma part, je dois faire ressortir le rôle particulièrement modeste joué par cette question dans la présente étude. Je n'ai pas examiné la question à fond et je ne l'ai pas étudiée. Je prie seulement mes lecteurs de me permettre de leur faire part de ces quelques questions que je me pose à ce sujet :

a) Est-il absolument indispensable de comparer les hommes aux animaux ? Ne se peut-il point que l'évolution de leurs agrégats ait été différente au cours des âges ?

b) Si les singes vivent aujourd'hui en groupes, sommes-nous certains qu'ils aient toujours vécu de la sorte ?

4° Par *Hérédité psychique* je n'entends pas quelque chose de tout à fait indépendant de l'hérédité biologique, mais bien ce qu'ailleurs je désigne par le terme d'Aptitude. Ce n'est pas un *résidu*, mais une *possibilité*.

5° Enfin, je tiens à mettre en garde mes aimables lecteurs qui ont eu la patience de me suivre jusqu'ici contre la tentation d'attribuer un sens platonicien au phénomène que je désigne sous le nom de : VIE DES IDÉES. C'est un sens relatif qu'il faut plutôt lui accorder puisque je ne désire pas reconnaître aux idées une Vie indépendante mais seulement faire relever, parfois, leur affranchissement à l'égard de notre volonté.

Pour terminer, je citerai deux passages d'un article de Freud paru en 1925 dans la *Revue Juive* sous le titre : « Résistances à la Psychanalyse » que j'ignorais jusqu'à ce jour et qui confirme ma façon de voir sur les deux points suivants :

1° Dans le chapitre intitulé « La Libido » je disais : « Mais de là à le rencontrer partout (cet élément, la Libido) dans les actes les plus infimes de la vie quotidienne comme dans les travaux les plus spéculatifs de l'esprit humain, il y a un grand pas qui est sans doute très difficile à franchir. » Freud reconnaît qu'il exagère en ces termes : « On lui reproche (à la Psychanalyse) son « pansexualisme » bien que l'étude psychanalytique des instincts eût toujours été rigoureuse-

ment dualiste et n'eût jamais manqué de reconnaître, à côté des appétits sexuels, d'autres mobiles assez puissants pour opérer le refoulement de l'instinct sexuel. En quoi, on s'empressait de méconnaître qu'il en est de même des animaux (qui ne sont soumis à la sexualité que par accès, à certaines époques et non de façon permanente comme l'homme) *que l'on n'avait jamais songé à contester l'existence de ces autres mobiles humains*, etc... »

2° Dans le chapitre Le moi (p. 24 et suiv.) j'examine la question du Conscient et de l'Inconscient et je détermine ce qui revient à l'un et à l'autre. Freud reconnaît la confusion que les philosophes et lui établissent là-dessus de la façon suivante : « Par vie mentale, les philosophes n'entendaient pas ce qu'entend la Psychanalyse. La grande majorité des philosophes ne qualifie de *mental* que ce qui est *phénomène conscient*. Le monde du Conscient coïncide pour eux, avec le domaine du mental. Ainsi, que peut répondre le philosophe à une Science qui, comme la Psychanalyse, soutient que le mental en soi est inconscient ? etc... »

Conscient ou Inconscient ?

Je répète ma question de la page 28.

Et les mots de Shakespeare : « That is the question ! »

U. De Medonça.



SUR LES NOUVELLES FOUILLES DE L'ÉPOQUE ROMAINE FAITES A INOWROCLAW (GRANDE POLOGNE)

ET SUR UNE STATION DE CULTURE DES TOMBES MÉGALITHIQUES QUI Y A ÉTÉ DÉCOUVERTE

Par le Dr Aleksandra KARPINSKA, Poznań (Pologne)
Membre de l'I. I. A.

(Communication faite au Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie de Paris, 1931.)

La ville d'Inowroclaw a déjà fourni à la science préhistorique de nombreuses et précieuses contributions, depuis l'âge de la pierre jusqu'aux époques les plus récentes de l'âge du fer. Située sur une large plaine, fertile et riche en sel, formée par les eaux de la Pré-Vistule et parsemée de petites collines et de coteaux, elle était toute destinée à être habitée par l'homme.

Aux découvertes préhistoriques faites à Inowroclaw vint s'ajouter, en 1926, celle de deux nécropoles avec une station néolithique (pl. I, 1). Dans la première on a trouvé 4 tombes à inhumation de l'ancienne époque romaine (pl. I, 2, nos I-III, IX), 2 tombes à incinération (pl. I, 2, nos IV, V) de la récente époque romaine et des vestiges d'une station néolithique (pl. I, 2, nos VI-VIII). Dans la seconde nécropole on trouva 4 tombes à inhumation.

I. — Caractéristique des tombes a inhumation et des objets qui s'y trouvaient.

Les nécropoles I et II contenaient ensemble 8 tombes à inhumation. La seconde a été entièrement détruite avant mon arrivée sur les lieux. Le nombre même des tombes trouvées est incertain. Je crois pourtant qu'il y en avait au moins 4, car on m'a remis trois crânes et un

fragment de l'os occipital d'un quatrième. J'ai constaté seulement que celles-ci se trouvaient à une profondeur de 1 à 1m. 50 et que dans deux tombes il y avait 5 vases, 2 dans l'une, 3 dans l'autre.

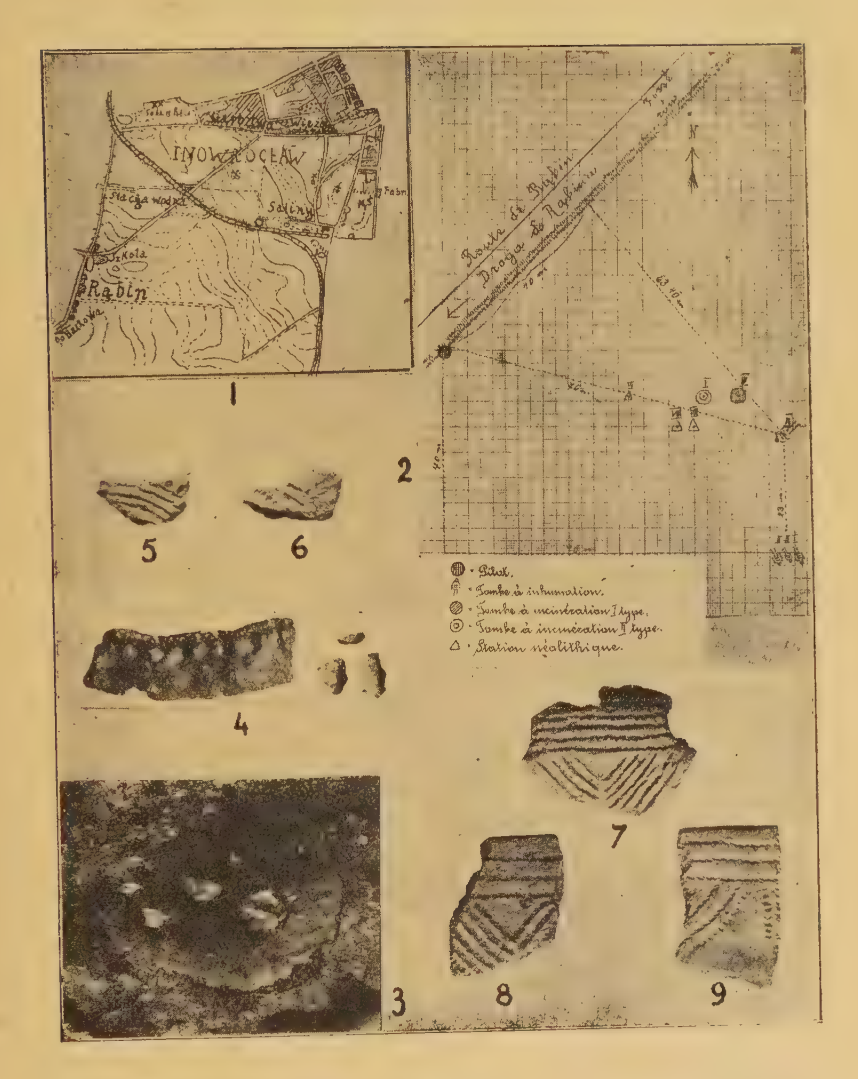
Les renseignements concernant les tombes de la nécropole I sont plus précis. Elles formaient deux rangs (pl. I, 2) éloignés l'un de l'autre de 23 m. La distance entre 2 tombes voisines était moins de 75 à 85 cm. Elles se trouvaient à une profondeur de 40 à 75 cm. sous la surface. Longueur des tombes de 1m.90 à 1m.95, largeur de 65 à 80 cm.

Les squelettes étaient placés de deux façons différentes. Dans les tombes I et II (nécrop. I) le squelette avait la face orientée vers le sud-est, dans la tombe IV (nº IX dans le plan), vers le sud-ouest. Dans les tombes I et II il était placé comme s'il dormait un peu sur le côté droit, la face tournée vers la droite, les jambes et les bras pliés, les mains levées, de sorte qu'elles touchaient presque des doigts les épaules. Nous ne savons rien au sujet de la position du squelette dans la tombe III. Dans la tombe IV le squelette était couché sur le dos, les mains croisées sur la poitrine, les jambes pliées comme dans les tombes I et II, mais d'une manière beaucoup plus compliquée (pl. II, 15). Aucun des squelettes n'était entouré de pierres. Dans la tombe IV on a trouvé du côté droit de la tête des débris de bois (pl. II, 15 nº 3). C'étaient peut-être les restes d'une des planches dont le mort avait été entouré.

L'examen anthropologique n'a pas donné de résultat satisfaisant, par suite du mauvais état des os trouvés. L'indice des crânes les mieux conservés permet de discerner selon M. Godycki, 5 dolichocéphales (tombes II, IV et celles de la nécropole II), parmi lesquels un individu de la tombe II était de sexe féminin. Le contenu des tombes différait visiblement l'un de l'autre.

Ainsi la tombe I de la nécropole I et deux tombes de la nécropole II n'avaient pas de mobilier. Les autres au contraire avaient des objets à peu près semblables. Le nombre des vases d'argile dans chaque tombe était de 2 à 3, placés à différents endroits. Dans la tombe II trois vases (pl. II, 1-3) se trouvaient à côté de la hanche droite. Dans l'un d'eux se trouvait une fusaïole d'argile. La tombe III contenait des débris de trois vases incomplets (pl. II, 4-7). Il n'a pas été possible de déterminer leur emplacement.

Dans la tombe IV on trouva des morceaux de vases d'argile (pl. II, 8-9) au-dessus de la tête et à côté du genou droit (pl. II, 15). Quant aux vases trouvés dans les tombes de la nécropole II (pl. III, 1-5, pl. II, 10) la personne qui me les a remis n'a pas su fixer leur place.



Inowroclaw — Fig. 1. Situation des nécropoles et d'une station néolithique. Nécropole I et station néolithique X Nécropole IIXX. Echelle 1/25 000e, 1/2 gr. nat. — Fig. 2. Situation des tombes et de la station néolithique de la nécropole I. — Fig 3 8. Foyer et débris de poteries de la station néolithique — Fig. 4. Fragments de vase à impressions au doigt; cr. 1/2 gr nat. — Fig. 5-8, 1/2 gr. nat — Fig. 9. Négatif d'ornement cordé de la fig 8.

Comme bijoux de bronze, la tombe II (nécrop. I) contenait deux fibules (pl. II, 11-12) trouvées près des épaules de chaque côté et un bracelet (pl. II, 13) à l'avant-bras droit. La tombe III avait une fibule (pl. II, 14). Dans la tombe IV il n'y avait que 2 fibules (pl. II, 16-17), trouvées aussi aux environs des épaules.

La céramique de deux nécropoles rappelle beaucoup les vases de la fin de l'époque La Tène, par exemple, la forme des vases, le bord épais et au profil cassé, les anses découpées en arc des deux côtés, une prédilection pour varier les motifs de décoration dans une même zone (méandre double joint au méandre simple, les crénaux avec l'ornement en escalier) etc., en sont la preuve. D'autres indices, comme par exemple leur fine exécution technique, le profil arrondi, le col à grand diamètre, les anses placées au-dessous du bord, le méandre bilatéral linéaire, le motif du zig-zag renaîtu etc., les font appartenir au commencement de l'ancienne époque romaine.

La nuance des vases est pour la plupart noire; la surface plus ou moins; luisante; quelques vases sont de couleur brune.

Parmi eux on peut distinguer des vases, proprement dits, des plats, des coupes.

Dans un des vases de la tombe II se trouvait une fusaïole en argile, de couleur grise brune, à deux cônes, aplatie des deux côtés à l'orifice (pl. II, 18).

Comme objets en métal on n'a trouvé que des objets de parure, tous en bronze : 5 fibules et un bracelet.

Les fibules appartiennent au type des fibules des provinces romaines et démontrent comme la céramique une analogie à leur prototype celtique. Dans les tombes à inhumation d'Inowroclaw, elles sont de deux sortes. Les unes (pl. II, 14-16-17) sont des fibules en arbalète, au pied aigu et ajouré (type Almgren II). Les autres, plus récentes (pl. II, 11-12), ont deux petits appendices recouvrant le ressort et un crochet pour la corde ce qui les place dans le groupe IV d'Almgren (fig. 68) ou Preidel IV a (1), quoique la tête de l'arc les rapproche du type fig. 79 de Preidel (2). Les deux sortes de fibules sont faites d'une pièce. Chronologiquement les premières appartiennent aux trois premières dizaines d'années du Ier siècle après J.-C. Elles sont faites en fil rond de bronze, qui devient plus ou moins plan-convexe près du pied. Le fil d'une fibule (pl. II, 14) s'aplatit à l'endroit où le

1. D'après Déchelette, *Manuel* II, p, 1247, cette modification s'exécuta en France vers la fin de la La Tène III. Preidel : *Die absolute Chronologie* (Mannus, XX, p. 93, etc).

2. Preidel : *Die germanischen kulturen*, I, p. 68, là erronné, fig. 78.



Inowroclaw. — Fig. 1-9, 11-18. Objets des tombes à inhumation de la nécropole I, Fig. 10. Ornement de vase d'une tombe de la nécropole II, cr. 1/7 gr. nat. — Fig. 1-3. cr. 1/5 gr. nat. — Fig. 4-9, cr. 1/5 gr. nat. — Fig. 11-14, 16-18, cr. 1/2 gr. nat. — Fig. 15. Position du squelette dans la tombe IV (nº IX du plan).

ressort touche à l'arc. L'anneau, ornant l'arc l'entoure en formant une sorte de bague. Les côtes associées à l'anneau, se trouvent sur la fibule de la tombe III seulement du côté extérieur (pl. II, 14), ce qui la fait placer dans une période un peu plus récente. Les fibules du second type sont plus récentes (pl. II, 11-12), on les place le plus souvent vers la moitié du 1er siècle après J.-C.

Le bracelet (pl. II, 13) de la tombe II est fait de fil de bronze un peu aplati, de coupe ovale. Ses extrémités qui se touchent sont ornées de petites cannelures transversales.

Les tombes à inhumation du type que nous venons de décrire se rencontrent le plus souvent en Silésie centrale. En Grande Pologne nous les retrouvons à Czacz, district de Śmigiel. Les récentes fouilles d'Inowroclaw nous démontrent que leur lisière septentrionale en Pologne doit être repoussée de beaucoup vers le nord.

Ajoutons encore qu'on trouve le même type de tombe en Tchécoslovaquie, en Thuringe et finalement dans les provinces baltiques, enfin dans le Jutland central. Etant donné que nous avons aussi dans le Noricum des tombes analogues aux nôtres, mais provenant de la fin de l'époque de la Tène, il s'en suit que l'origine de ce groupe doit être placée dans le sud et non dans le nord (1).

Si nous nous demandons quel est le peuple qui nous a fourni ces nécropoles, nous sommes tentés de répondre qu'il s'agit de Celtes (2) une tribu abandonnant les lieux originaires, comme l'ont fait tant d'autres et qui aurait bien pu, se dirigeant vers le nord, atteindre la Grande Pologne en y introduisant leur propre culture, influencée par la romaine. Une des preuves que des relations existaient entre nos territoires et ceux des Celtes sont les monnaies celtiques, trouvées en Pologne, en particulier aussi à Inowroclaw et ses environs (3).

II. — Les tombes à incinération.

Au cours des fouilles concernant les tombes à inhumation de la nécropole I, on a rencontré deux tombes à incinération de types différents. Le premier était une simple fosse à incinération (dans le plan

1. Avec les fouilles de Goslawice-Wichula (Goslawitz-Wichulla) dans le district Opole (Oppeln) en Haute-Silésie ce type n'a rien de commun. Voir p. ex. Jahn : Zur Herkunft der schlesischen Wandalen ; v. Richthofen : Zur Herkunft der Wandalen, etc.

2. Et pas des germaniques Silingues comme veut Jahn (*l. c.*).

3. Zakrzewski, Z. : Sur les monnaies celtiques, trouvées en Pologne (Revue archéologique polonaise, t. III, p. 216).



Inowroclaw — Fig. 1-5. La céramique des tombes à inhumation de la nécropole II, cr. 1/6 gr. nat. — Fig. 6. La fosse à incinération et les objets trouvés à la surface et dans la fosse. — Fig. 7-10. cr 1/4 gr. nat. — Fig. 11, cr. 1/2 gr. nat. — Fig. 12-16, cr. gr. nat.

nº IV), dans l'autre il y avait une urne entourée des restes du bûcher (dans le plan nº V).

La fosse à incinération (pl. III, 6) de forme cylindrique apparut à une profondeur de 30 cm. sous la surface. Dimensions : diamètre 0,80-1m., profondeur 10-15 cm. Au-dessus d'elle se trouvaient quelques objets en fer : la partie d'une épée, une pointe de lance, une pointe d'umbo, un éperon et quelques fragments de fer, difficiles à déterminer. Vers l'ouest, au bord de la fosse se trouvaient un morceau du bord d'un vase en argile. Sur toute l'étendue de la fosse étaient dispersés des débris d'os brûlés et de charbon de bois. Un peu plus bas se trouvaient un second éperon, quelques débris de fragments d'un vase en bronze et d'un autre en verre, les restes d'un peigne, tout cela parmi les os et la terre complètement noircie.

L'épée à deux tranchants est repliée selon le rite, le bout en manque (pl. III 7).

La pointe de lance est munie à son tranchant d'une petite côte. La coupe de la pointe est en forme de toit. La côte et les tranchants de la pointe se prolongent sur la douille, de sorte que le profil de la pointe a la forme d'un losange aux côtés courbés vers l'intérieur. La pointe et la douille sont aussi repliées selon le rite (pl. III, 8).

La pointe d'umbo est coupée, obtuse et un tiers de sa longueur est creux. Le fragment de fer en forme de bande, trouvé à côté d'elle, appartient sans doute à l'umbo (pl. III, 9).

Les éperons (pl. III, 10-11) sont de types différents. L'un (pl. III, 10) a les branches larges, s'élargissant encore vers le milieu et la pointe haute, conique, aiguë, montée sur une base cylindrique. Au milieu des branches se trouve d'un côté un petit crochet, recourbé vers le haut. Comme le suppose Jahn, c'est une espèce d'éperon en forme de chaise avec pointe conique.

Le second éperon (pl. III, 11) a des branches étroites, de largeur égale, ne s'élargissant que vers le milieu. Il est fait d'une tige plane-convexe. La pointe est beaucoup moins haute qu'auparavant, de forme conique. L'extrémité de la branche est recourbée vers le haut, et est ornée d'un bouton muni d'une extrémité hémisphérique. La large ouverture de la branche conservée laisse supposer que l'autre était fortement recourbée vers l'intérieur. C'est donc un éperon analogue au type de Jahn (fig. 65) (1), rencontré au IIIe siècle après J.-C.

Comme *céramique* on n'a trouvé dans cette fosse que 4 fragments

1. Jahn: *Der Reitersporn*, fig. 65.



Inowroclaw. — Fig. 1. Aspect de la tombe à incinération, IIe type, vue du nord. — Fig. 2 Urne, cr. 1/4 gr. nat. — Fig. 3. Ornement de la panse de l'urne. Fig. 4-8. Fragments des vases accessoires et profils des bords et des pieds. — Fig. 11. cr. gr. nat. —Fig. 12-19, cr. 1/5 gr. nat. — Fig. 20: cr. 1/4 gr. nat. Fig. 9. cr. gr. nat.

en argile fin et aussi en argile mêlée de sable, de nuance brune. Ils appartiennent à 3 vases différents. L'un d'eux est orné de lignes qui s'entrecoupent (pl. III, 12).

A part ces débris de vases en argile, on a trouvé aussi des restes d'un vase en bronze qui, d'après un petit fragment, devait être assez grand, à large ouverture (pl. III, 14). Des morceaux de verre fondu de nuance verdâtre indiqueraient un vase de verre (pl. III, 15).

Le seul objet de toilette dont les traces aient été trouvées sont des fragments de peigne en os, à 3 plaques (pl. III, 16).

La seconde tombe à incinération était, comme je l'ai indiqué une urne entourée des restes du bûcher (dans le plan n° 5). Elle se trouvait à une profondeur de 30 cm. sous la surface et n'était pas entourée de pierres. Son aspect « in situ » est représenté par la pl. IV, 1. Dimensions : diamètre 60 × 60 cm., largeur de la couche de terre noircie à la hauteur de l'urne 22 cm., cette largeur décroissait peu à peu jusqu'à 10 cm.

L'urne était toute remplie d'os brûlés, pêle-mêle avec du sable et de la terre noire. Au pied de l'urne se trouvaient : une agrafe, un couteau, un umbo, deux pointes de lance, une fibule et des armatures en forme de bande. Sous l'umbo se trouvaient une antenne et un long clou.

Ces objets étaient recouverts d'une couche de terre noire, contenant de petits fragments d'os brûlés, de charbon de bois et un grand nombre de débris de vingt vases en argile incomplets. Dans l'urne, parmi les os, on trouva les fragments d'un peigne en os, des morceaux de verre fondu, les armatures du bord d'une corne à boire et les traces d'un os d'oiseau.

Parmi les dons funéraires nous citerons des vases, des objets de toilette, des objets de parure, des outils, des armes et un objet de luxe (coffret).

Une mention spéciale est due à la céramique ; le spécimen le plus important est l'urne. Elle a la forme d'une coupe avec un pied haut et creux (pl. IV, 2), faite en argile noirci, luisant. Un peu au-dessous du rebord il y a 3 anses coudées et sous chacune d'elles une petite cavité ronde. La panse est ornée de lignes obliques, groupées en deux zones (pl. IV. 3) .L ornement est exécuté sans soin, et se présente comme une dégénérescence du même ornement des vases de la culture lusacienne. Il est pourtant bien important, car il indique une réapparition du motif décoratif de la culture lusacienne. La forme de la coupe la fait aussi rattacher aux coupes de la Grande-Pologne de cette culture.

Le grand nombre de débris trouvés dans la même tombe indiquerait une vingtaine de vases incomplets différents. Parmi eux la plupart portent des traces de brûlure et de déformation dans le feu. Ils étaient généralement en argile fine de nuance brune, l'un d'eux de nuance grise. Ils ont en partie des ornements (pl. IV, 4-8). Il est impossible de reconstituer la forme des vases d'après les fragments trouvés. Les fragments de panses donnent généralement des profils très inclinés (pl. IV, 8). Les vases des coupes sont creuses.

Outre ces vases d'argile il y avait dans cette tombe, comme dans la première à incinération, un vase de verre. On y a trouvé des morceaux de verre, fortement brûlé, de nuance verdâtre. Mais le peu de fragments conservés ne permettent de rien dire au sujet de la forme du vase en question.

Parmi les vases on peut compter une corne à boire, dont on a trouvé les traces : des armatures en forme de rigole du bord de son orifice (pl. IV, 9). Elles ont 1 cm. de largeur, très minces et ajustées, elles donnent un cercle de circa 13 cm. de diamètre. On a trouvé en plus 2 étuis, qui maintenus par des clous, fixaient l'armature de la corne à quelques places.

Comme objets de toilette on ne peut citer que les restes d'un peigne à 3 plaques en os, avec des clous transversaux en fer (pl. IV, 10).

On a trouvé deux *objets de parure* : une fibule et une agrafe.

La fibule est en fil de bronze rond (pl. IV, 11). L'épingle seule et, en partie le ressort, se sont conservés. Il s'agit probablement de la corde inférieure. Le ressort avait probablement 8 spirales. Un axe est fixé dans ce ressort, terminé par un bouton double avec une boule.

L'agrafe est en fer (pl. IV, 12). Le cadre en est orné aux deux extrémités par deux côtes transversales. Le talon est d'un côté plat, de l'autre anguleux. A l'agrafe est attachée une plaque de métal mobile pour la ceinture. On y vit encore deux clous, pour maintenir l'extrémité.

Les outils ne sont représentés que par un couteau (pl. IV, 13), rencontré généralement dans les sépultures masculines. Il est en fer droit, avec une pointe plate, de coupe rectangulaire.

Comme armes on a trouvé des parties d'un umbo (antenne et rivets) et des pointes de lances, tout en fer.

L'umbo (pl. IV, 14), comme celui de la première tombe appartient au groupe VII^{a} de Jahn. La pointe est coupée, obtuse et creuse dans

un tiers de sa longueur. Le nombre de trous, destinés aux rivets, ne peut être fixé par suite du mauvais état du bord. On a trouvé en plus 2 petits rivets (pl. IV, 15) et un grand (pl. IV, 16), qui a sans doute servi à maintenir les planches du bouclier.

L'antenne (pl. IV, 17) est un exemplaire type de l'époque romaine postérieure, du type IX de Jahn.

Les pointes de lance (pl. IV, 18-19) ont toutes la même forme, et ne diffèrent que par leurs dimensions. Le long des tranchants se trouvent, des côtes longues et aiguës, s'aplatissant vers la pointe. La côte se prolonge sur la douille, ce qui donne à celle-ci une coupe octogone ; c'est un fait caractéristique pour l'époque romaine postérieure. Les pointes sont bien conservées, seuls les tranchants sont un peu ébréchés.

Comme objets de luxe, je citerai un coffret, rencontré généralement dans les tombes féminimes. Sa présence est donc étrange. Etant en bois, il fut détruit par le feu, pourtant son armature, une bande de fer mince et étroite, s'est conservée (pl. IV, 20).

Les deux tombes à incinération que nous avons décrites ont appartenu à des guerriers.

Quant aux types de ces tombes à incinération on les rencontre çà et là déjà dans les nécropoles de la culture lusacienne de l'âge du bronze récent (les fosses sont déjà connues à l'âge du bronze IV (1), les tombes à couche d'incinération à l'âge du bronze V (2). Les deux formes de tombes persistent, sans intervalle, durant l'âge du fer primitif (3), l'époque de la Tène (4) jusqu'à l'époque romaine récente. Dans quelques nécropoles de la Grande-Pologne on a constaté une évolution ininterrompue depuis les urnes à incinération pures jusqu'aux fosses d'incinération (Golęcin, Mechlin, Ziemnice, Bydgoszer, Rogowo) à travers les tombes à urne avec couche d'incinération et différents membres formant l'évolution de ces formes. Il n'est donc pas besoin dl'expliquer l'une d'elles par celles des territoires de la culture lusacienne, car l'évolution a eu lieu spontanément, sur place. Je suis donc d'avis qu'il faudrait attribuer les tombes à incinération d'Inowroclaw et aussi toutes celles de Grande-Pologne du

1. Blume, *Mannus* VII, p. 154, n° 35.
2. Karpinska : *Les tumulus de la période romaine en Pologne*, p. 127-130, 161 : Kostrzewski, *La nécropole à Golecin*, p. 79, rem. 35 ; aussi la nécropole de Mechlin, etc.
3. Kostrzewski, *loc. cit.*, p. 82.
4. *Loc. cit.*, p. 83.

même type, aux descendants de la population des nécropoles lusaciennes ; elle s'est probablement assimilée à la population envahissante, sa culture en a, sous certains égards, subi l'influence et vice versa.

Ce qui joint les tombes à incinération d'Inowroclaw à l'ancienne culture lusacienne, ce sont outre le rite funéraire : l'usage d'enterrer les morts avec tous leur ustensiles de ménage, la richesse des dons, et surtout des vases d'argile, dont on a trouvé les restes dans la sépulture II (avec l'urne cinéraire il y avait 21 vases), les coupes à pied, l'ornement des vases, les armes, la destruction des dons funèbres, etc.

La question de la chronologie des tombes, grâce aux objets conservés, ne présente pas de difficultés. Les deux tombes appartiennent à l'époque romaine récente. La nuance noire de l'urne, le profil des vases, la longueur relative des pointes avec la côte arrivant jusqu'au bout, le tranchant du couteau se détachant à angle droit, les fragments du coffret etc. tout cela me semble prouver que la tombe II doit être un peu plus ancienne et je la place aux dernières dizaines d'années du IIIe siècle après J.-C. ; cette supposition est confirmée par l'extrémité de l'axe de la fibule, celles de l'agrafe en forme de boules et enfin l'axe de la fibule et les douilles des pointes ayant une coupe octogone à côtés concaves etc. d'autres faits encore. La fosse à incinération est un peu plus récente que la tombe II, comme le montrent les détails des éperons, (chez l'un le crochet, chez l'autre la large ouverture des branches), la lame de l'épée se détachant à angle droit, la longueur, relativement petite, de la pointe avec côte n'arrivant pas au bout, le manque de traces de vases en argile noircie et enfin l'ornement de lignes s'entrecoupant etc. (1). Je fais remonter la fosse à la première moitié du IVe siècle après J.-C. (circa 325).

III. — La station de culture des tombes mégalithiques

A côté des nécropoles d'Inowroclaw, il faut mentionner qu'on y a découvert en même temps une station de culture des tombes mégalithiques (places VI-VIII dans le plan) de la IV^b période néolithique scandinave (IV^b circa 2.500-2.000 av. J.-Chr.). Jusqu'à ce jour c'est la seconde de ce type découverte en Coujavie (la première a été décelée à Tuczno, district d'Inowroclaw.

1. Karpinska (*Les tumulus de la période romaine en Pologne*).

La place VI avait été une fosse à habitation, démolie. J'y ai trouvé les fragments d'un vase de grandes dimensions en argile grosse, brun foncé, couvert en partie d'un ornement à ongle (pl. I, 4).

La place VII était un foyer (1,10 × 1,30 m. pl. I, 3). Parmi les pierres et dans la terre noircie et brûlée on a trouvé des os d'animaux, des fragments de vases et à proximité du foyer des débris d'argile cuite d'un mur de terre. Les fragments de vases sont couverts d'un ornement cordé (pl. I, 5-9). L'argile est mêlé avec un peu de sable, bien vasé de nuance brune. L'ornement cordé trouvé dans cette station est une nouvelle preuve de l'influence de la culture de la céramique cordé sur la culture des tombes mégalithiques.

La place VIII était une fosse à débris. J'y ai trouvé des fragments de vases, du charbon de bois et des os d'animaux. Les fragments sont en argile grosse, de nuance noire à l'intérieur, brune à l'extérieur, sans ornements. Les os appartiennent à un chien « canis familiaris matris optimae » (Jeittelès) (1).

Outre ces 3 vestiges d'une station néolithique, au cours de l'exploration de la IVe tombe à inhumation se trouvaient dans la même nécropole 2 fragments d'argile cuite d'un mur de terre (nº IX dans le plan).

Cette station avait déjà été détruite sans doute à l'époque romaine, quand la place fût occupée par une nécropole.

Des données plus précises concernant ce qui a été dit plus haut, feront partie d'un travail qui paraîtra bientôt en polonais.

Littérature

Almgren : Studien über nordeuropäische Fibelformen der ersten nachchristlichen Jahrhunderte. Leipzig, 1923.

Blume : Aus der Provinz Posen (Mannus VII, p. 147).

Déchelette : Manuel II, 3.

Jahn : Der Reitersporn, seine Entstehung und früheste Entwicklung. Leipzig, 1921.

— Zur Herkunft der schlesischen Wandalen. Mannusbibliothek, nº 22. Leipzig, 1922.

Karpinska : Kurhany z okresu ymskiego w Polsce (Les tumulus de la période romaine en Pologne). Poznan, 1926.

Kossinna : Die Wandelen in Nordjütland (Mannus, XXI, 3-4).

Much : Der Name Silingi. Altschlesien, I, 3-4.

(1) Je dois cette information à la bienveillance de M. le professeur Dr. Lubicz-Niezabitowski.

NERMAN : Die Herkunft und die frühesten Auswanderungen der Germanen. Stockholm, 1924.

PREIDEL : Die absolute Chronologie der germanischen Fibeln der frührömischen Kaizerzeit (Mannus XX).

PREIDEL : Die germanischen Kulturen in Böhmen und ihre, Fräger, I-II. Kassel-Wilhelmshöhe, 1930.

v. RICHTHOFEN : Zur Herkunft der Wandalen. Altschlesien, III, 1.

SCHRANIL : Die Vorgeschichte Böhmens und Mährens. Berlin-Leipzig, 1928-1929.

SCHULZ : Hermunduren-Thüringer und die Bevölkerung derfrühgeschichtlichen Zeit in Böhmen. Mannus, XX.

TACKENBERG : Die Wandalen in Niederschlesien. Berlin, 1925.

ZAKRZEWSKI : Sur les monnaies celtiques trouvées en Pologne (Revue Archéologique polonaise, t. II, p. 216).



INSTITUT INTERNATIONAL D'ANTHROPOLOGIE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1931

ACTIF.			
En caisse		174,10	
Crédit Lyonnais		63.464,99	
Chèques postaux		971,80	
Ecole d'anthropologie		2.254 »	
Valeurs en portefeuille		32.735,20	
Subventions à encaisser		8.000 »	
			107.600,09

PASSIF.			
Capital fondateur		6.000	
Rachats de cotisations		9.250	
Réserve statutaire	3.596		
Réserve capitalisée	14.064,20	40.042,14	
Réserve disponible	22.381,94		
Mémoires à payer		15.362	
Provision pour prix Hollandais		6.667	
Volume Paris (Ve session)		18.278,95	
Provision pour IVe fascicule Revue		12.000	
			107.600,09



LIVRES ET REVUES

Dr Léon Palis. — *Paléopathologie et pathologie comparative*, grand in-8°, 352 p., 63 planches hors texte. Masson, édit., 140 fr.

Cette thèse de doctorat, comme le montre le professeur Rivet dans une éloquente préface, est un document élevé en l'honneur d'une science nouvelle, la paléopathologie. Cette science des maladies reconnues sur les restes fossiles, forme un chapitre de l'histoire de la médecine, nouveau, encore à peine exploré, mais déjà fertile en résultats inattendus.

Cette science montre que la maladie est aussi ancienne que la vie. Microbes et bactéries des premières ères géologiques, lésions des végétaux fossiles ont ouvert un champ de recherches à la Paléophytopatologie. Les dystrophies congénitales ou acquises, les lésions traumatiques, infectieuses, tumorales et tous les processus pathologiques osseux, dont ils traduisent la réaction ou la dégénérescence existent dans toutes les espèces, dans toutes les races, à toutes les époques.

Beaucoup de ces espèces, de ces races animales se sont éteintes. Leur disparition a été produite par les lentes modifications du milieu, par « la lutte pour la vie », mais aussi par la maladie. Nous ne savons dans quelle mesure elle a joué un rôle dans l'extinction ou dans l'évolution des êtres (p. 287).

Passons à la préhistoire. L'homme, à qui « sa prééminence » intellectuelle, acquise au cours d'une lente évolution, permet aujourd'hui de soulever un coin du voile lui cachant ses origines et son ascension, a été souvent un malade. »

Au cours de sa longue évolution, il a payé un lourd tribut à la maladie, dont sa culture a été parfois responsable.

Le Dr Palis commence par décrire les méthodes de recherche particulières à cette science. Ce sont les textes des anciens auteurs, les figurations, enfin les momies, et les os. L'étude en est faite à l'œil nu, quand possible, au microscope (tissus des momies) et aux rayons X.

Puis l'auteur passe en revue les maladies reconnues chez l'homme préhistorique. Ce sont d'abord les dystrophies : malformations congénitales (du crâne, de la colonne vertébrale, des articulations), rachitisme, maladies osseuses, ostéomalacie, maladie de Paget, autres ostéites fibreuses.

Les lésions traumatiques sont fréquentes chez l'homme préhistorique, pointes de flèches fichées dans l'os, fractures du crâne, exostoses, fractures des os des membres, etc. Elles le sont aussi chez les animaux sauvages, il est curieux de voir un lion, faire les frais d'un cal osseux en cas de blessure grave ; l'Académie de Médecine conserve un crâne de lion auquel une balle avait largement brisé la mâchoire et elle s'était ressoudée !

Les fractures et les blessures des animaux fossiles s'accompagnent souvent d'infection comme l'indiquent les microbes qu'on a pu constater.

Les lésions maxillo-dentaires sont fréquentes : l'homme préhistorique souffrait déjà de la carie, de la pyorrée alvéolaire, des abcès alvéolaires. Le rhumatisme et les spondyloses sont fréquents, et chez les ours des cavernes, et chez les habitants préhistoriques des grottes ; à cela rien d'étonnant, car un tel habitat est particulièrement humide et fertile en moisissures.

L'ostéo-arthrite coxo-fémorale existe déjà chez l'homme néanderthalien de la Chapelle-aux-Saints, et l'arthrite temporo-maxillaire chez celui de Krapina.

Un chapitre important est consacré à la syphilis préhistorique. Il ne semble pas qu'elle existât alors. Par contre elle s'observe en Amérique avant Christophe Colomb.

La tuberculose daterait de l'époque néolithique ; en Amérique on a retrouvé des statuelttes figurant la gibbosité du mal de Pott.

Suivent l'ostéoporose cranienne, les tumeurs osseuses. Il est impossible de résumer toutes les recherches exposées dans ce traité.

Nous voulons pourtant donner deux exemples de l'importance de la paléopathologie.

L'Eoanthropus ou fossile de Piltdown, sur lequel on a écrit des volumes, a été trouvé exactement au début du quaternaire inférieur sur le même étage que le pithéranthropus. Or, d'après les débris de sa calotte cranienne, il aurait un front bien développé. D'où cette conclusion : l'homme actuel, avec un cerveau d'intellectuel, aurait coexisté avec la brute presque simienne qu'est le le pithécanthrope.

Puis on reconnut que la mandibule qu'on lui attribuait était celle d'un chimpanzé, on vit ensuite que les fragments de voûte cranienne avec lesquels on avait péniblement reconstitué un homme mégalocéphale avaient une épaisseur de 12 millimètres. On a pensé qu'il s'agissait d'une maladie de Paget. J'ai pensé encore à un ancien hydrocéphale chez lequel le liquide se serait en grande partie résorbé. En ce cas l'os supplée au vide interne en s'hypérostosant fortement. Or l'hydrocéphalie modifie la forme de la boîte cranienne en donnant un front capace et olympien à qui n'en a pas, voire à un simple animal comme un veau ou un poulain. Le front bien développé de l'éoanthropus ne pourrait-il s'expliquer ainsi ?

En tous cas, du fait qu'il s'agit d'une pièce pathologique, il en découle qu'on n'en peut faire état pour affirmer une race normale s'opposant à la théorie de l'évolution progressive de l'espèce humaine.

Rappelons en second lieu le bas-relief découvert par Mariette en Egypte, au temple de Deir-El-Bahari, près de Loucqsor, qui représente une ambassade du pays de Pount (Somalie), avec une reine qui vient en ambassade offrir des présents au roi d'Egypte.

Mariette attribua la bizarrerie de la structure de celle-ci à un caractère de race ; elle serait stéatopyge, avec ses fesses saillantes.

Dès 1900, j'avais avancé qu'il s'agissait d'une achondroplasie partielle, limitée aux membres inférieurs. Quant à la saillie des fesses, elle est due à une forte lordose lombaire sans qu'on pût en connaître la nature, luxation congénitale des hanches ou spondylolisthésis. Enfin tout le corps offre des lipomes tombant en cascades qui rappellent le névrome plexiforme.

Or la prétendue stéatopygie de la reine de Pount est devenue classique et on argua de son extrême ressemblance (?) avec la Vénus hottentote (Quatrefages et Hamy) pour échafauder cette théorie que la race boschimane avait précédé les autres sur tout le sol africain, voire européen et asiatique.

La reine de Pount a des difformités pathologiques et non raciales. A

l'inverse de la race Boschimane, ses membres inférieurs sont micromèles et elle a des lipomes multiples. La stéatopygie des races préhistoriques doit être rayée de la science.

Ceci n'est qu'un faible exemple des nombreux problèmes que soulève la paléopathologie. Le Dr Palès a écrit un livre d'avant-garde qui montre toute l'importance de la paléopathologie dans les sciences naturelles et anthropologiques.

Dr F. Regnault.

Abraham (Pierre). — *Créatures chez Balzac.* — Paris, Gallimard, 1931, in-8°, 340 p., plus 1 portrait h. t.

L'auteur nous avise, dès la première ligne, que son livre est ennuyeux et mal composé. Ce n'est pas le cas, mais c'est un ouvrage devant le genre duquel l'anthropologiste se trouve perplexe.

Étudiant, dans leur morphologie apparente, les individus mis en action par un romancier — Balzac en l'espèce — l'auteur les confronte avec la population réelle du milieu où se joue l'action telle que nous connaissons cette population d'après les enquêtes somatiques. La description morphologique d'un individu devant correspondre à un certain état psychologique de l'esprit du romancier, l'auteur pense pouvoir en déduire des indications sur les rapports entre la morphologie et la psychologie à l'époque de la description. Il pense en outre pouvoir rattacher le type ainsi révélé du romancier à l'un des types psycho-morphologiques aujourd'hui reconnus.

La population de la France présentant, quant à la pigmentation de l'iris, une pigmentation nulle (yeux bleus) pour 1/5, faible (yeux fauves, gris, verts) pour 2/5, et forte (yeux bruns et brun-noir) pour 2/5, ces trois sortes de pigmentation, calculées sur un millier d'individus de la *Comédie humaine* de Balzac, sont à peu près également représentés, avec légère favorisation des yeux bleus. D'autre caractères, tels que la couleur des cheveux, sont similairement passés au crible, et, de cette analyse très détaillée, l'auteur tire des conclusions sagaces ou ingénieuses, Il montre que Balzac peint un monde figuré et non un monde réel,qu'entre lui et la réalité s'interposent des personnages dont il prend en partie le modèle en lui-même, que tout ce qui concerne l'observation se systématise peu à peu chez le romancier jusqu'à devenir automatisme, que Balzac n'imite pas mais crée, encore que le créateur se soumette à l'automatisme. N'énumérons pas d'autres déductions, car ici se pose la question à laquelle nous faisions allusion d'emblée : de telles investigations concernent-elles l'anthropologie ?

Comme l'auteur a relaté, à la fin de son ouvrage, la discussion, au Congrès d'anthropologie de Coïmbra, relative à la création d'une commission internationale qui aurait coordonné les études de ce genre — proposition repoussée par le congrès — il est nécessaire de s'exprimer à ce sujet.

Avec une forme littéraire que peuvent lui envier bien des anthropologistes, Pierre Abraham a fait l'honneur à l'anthropologie d'utiliser ses méthodes. Mais les conclusions, si elles peuvent être utilisées par la littérature, ou par la psychologie, — ou même par la psycho-sociologie —, ne relèvent pas de l'anthropologie. Certes, tel savant pourra y trouver un grand intérêt et il est des anthropologistes de métier qui se sont livrés à des travaux similaires ; mais alors que l'organisation de l'anthropologie classique n'est pas encore ce qu'elle devrait être, ce serait de la part de

cette dernière prêter le flanc à de justes critiques que de mettre en train, sur le plan international, l'organisation de ce qui ne peut être qu'une branche para-anthropologique. Pour le moins, pourquoi la proposition en question ne fut-elle pas présentée à la section de psycho-sociologie, qui pouvait légitimement discuter de l'accueil à lui faire dans le cadre de son programme particulier ?

Nous formulons cette opinion d'autant plus objectivement qu'il est d'autres études de Pierre Abraham qui, elles, relèvent de la morphologie. C'est le cas, entre autres, de ses reconstitutions de visages, photographiés exactement de face, par doublement de chacune des moitiés. Les deux têtes, différentes, ainsi obtenues, démontrent la dissymétrie latérale dans l'expression du visage humain. Le visage obtenu par doublement de la moitié droite serait le visage individuel, celui produit par doublement de la moitié gauche le visage social. Si cette dernière conclusion est contestable ou mérite du moins une série d'investigations, il n'en est pas moins vrai que nous sommes ici sur le terrain morphologique, anthropologique. Et nous aurons ainsi montré que *Créatures chez Balzac* offre plus que son intérêt propre puisque l'ouvrage introduit une discussion de valeur générale.

George Montandon.

Descamps (Paul). — La sociologie expérimentale. Paris, Librairie des sciences politiques et sociales. Marcel Rivière, 1933, in-8°, XLIV + 264 p. (*Synthèses et faits sociaux*).

Les travaux de M. Paul Descamps, membre associé de l'Institut international de sociologie, collaborateur de la *Revue de l'Institut de Sociologie de Bruxelles*, qui durant de longues années fut le secrétaire de la *Science sociale*, et aujourd'hui professeur à la faculté de droit de Lisbonne, sont bien connus des sociologues et des ethnographes. Ici même nous avons analysé le livre consacré par cet auteur à l'*Etat social des peuples sauvages* (Cf. *Rev. anthropologique*, avril-juin 1931, p. 185-188).

M. P. Descamps nous donne aujourd'hui un nouveau livre : *La sociologie expérimentale*, synthèse,en quelque sorte, de ses travaux antérieurs.

L'A. expose tout d'abord, dans une introduction (p. V-XLII), lés origines de la *Sociologie*, issue des conceptions d'Auguste Comte et de Le Play, et en retrace, sommairement, le développement, depuis les tentatives les plus anciennes, jusqu'à l'époque contemporaine.

Abordant le sujet principal de son livre, l'étude de la *Sociologie expérimentale*, M. P. D. analyse, dans la première partie, la *Méthode*. Il étudie successivement la Méthode générale des sciences expérimentales (investigations scientifique ; création des théories et des systèmes) ; l'investigation sociologique (recherche *a* des faits, *b* des liens de causalité ; *c*) la vérification) ; la création des théories et des systèmes (la synthèse ; la classification : Le Play, Henri de Tourville, Edouard Demolens, Philippe Champault, Emile Durkheim) ; la systématisation.

Dans une seconde partie l'A. fournit un certain nombre d'exemples de recherches, c'est-à-dire d'applications concrètes de la méthode. Il expose, notamment, les résultats de ses recherches sur le type lyonnais (famille d'ouvrier vivant du tissage au métier à bras ou à pédale), les Arméniens (type de société patriarcale restée très pure, type de formation nettement communautaire), les paysans des fjords de Norvège (formation particulariste), le fermier de Louannec (Bretagne) (étude de la détermination des types familiaux à partir de la fonction éducatrice-

procréatrice et des phases de l'existence). Cette série de monographies très détaillées offre des exemples typiques d'analyses sociologiques faites selon des méthodes rigoureuses d'investigation.

M. D. Descamps a consacré la troisième partie à la *Sociologie historique.* Il la divise en deux chapitres principaux : 1) la recherche à partir des faits actuels qu'il expose en retraçant l'histoire sociale de la soierie lyonnaise, puis celle des Arméniens ; 2) la recherche à partir des faits anciens, qui peut s'effectuer en partant de la documentatiou fournie par l'histoire. L'A choisit ici deux exemples typiques : les Phéaciens (d'après l'Odyssée) ; les Highlanders (de la fin du XVIIIe siècle).

Toutes ces questions sont étudiées selon une méthode rigoureuse. L'ensemble de l'ouvrage constitue un instrument précieux de méthodologie pour l'étude des phénomènes qui constituent le domaine de la sociologie.

A mentionner une bibliographie (p. 249-256).

J. NIPPGEN.

BIBLIOGRAPHIE

LABOURET (Henri). — *L'alimentation des indigènes en Afrique.* (*Togo-Cameroun*, Paris, juillet 1932, p. 199-203, 6 photogr.).

WESTERMANN (D). — *Die heutige und die frühere Bevölkerung Togos.* (*Koloniale Rundschau*, Berlin, 1932, p. 489-495).

HAMET (Ismaël). — *Notice sur les Arabes hilaliens.* (*Rev. d'hist. des colonies*, Paris, 20e année, nº 3, mai-juin 1932, p. 241-264).

LAFFITE (N.). — *De la découverte d'urnes funéraires dans l'Inde du sud.* (*Rev. d'hist. des colonies*, Paris 20e année, nº 1, janvier-février 1932, p. 1-8, 2 photogr. h. t.).

MATTHEWS (Charles D.). — *The Wailing Wall and al Buraq. Is the « Wailing wall » in Jerusalem the « Wall of al-Buraq » of the moslem tradition ?* (*The Moslem World*, New-York, vol. XXII, nº 4, octobre 1932, p. 331-339, 1 pl. h. t.).

LEHMANN (Harbert). — *Die geographischen Grundlagen der kretisch-mykenischen Kultur.* (*Georgr. Zeitschr.*, Berlin, 38, Jahrg., 1932, H. 6, p. 334-346, 1 carte).

BISHOP (C. W.). — *The rise of civilization in China with reference to its geographical aspects.* (*Georgr. Rev.*, New-York, vol. XXII, nº 4, octobre 1932, p. 617-631, 2 cartes, 1 tabl.).



DEUXIÈME CONGRÈS INTERNATIONAL D'HYGIÈNE MENTALE

(Paris, 1935).

Le Comité International d'Hygiène Mentale a mis sur pied d'importants projets qu'il développe en ce moment en vue du deuxième Congrès International d'Hygiène Mentale qui aura lieu à Paris en 1935.

Le Comité franco-belge d'organisation et de propagande a pour président le Professeur Jean Lépine et pour Vice-Président, M. Joseph Delaitre conseiller d'Etat. En font partie de droit : MM. le Professeur Henri Claude, Edouard Toulouse, Georges Genil Perrin, René Charpentier, Auguste Ley, Clifford W. Beers et MM. Abadie, Professeur à la Faculté de Médecine de Bordeaux, Médecin des Hôpitaux ; E. Apert, Médecin des Hôpitaux de Paris ; président de la Société française d'Engénique ; Admond Aubry, Médecin chef de l'Asile de Maréville ; V. Balthazard, Doyen de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie de Médecine ; Jacques Baruk, Médecin Directeur de l'asile public d'aliénés de Sainte-Gemmes ; Henri Beaudouin, Médecin chef de l'Asile de Maison-Blanche, Secrétaire de la Société Médicale des Asiles de la Seine ; Charles Blondel, Professeur de la Faculté des Lettres de Strasbourg, Membre correspondant de l'Institut ; Capgras, Médecin chef de l'Asile Clinique (Sainte-Anne) ; Combemale, Professeur à la Faculté de Médecine de Lille ; Paul Courbon, Médecin chef de l'Asile de Vaucluse ; Crouzon, Médecin des Hôpitaux de Paris, Secrétaire Général de la Société de Neurologie de Paris ; A. Cullerre, Médecin chef Honoraire des Asiles publics d'Aliénés, la Roche-sur-Yon, (Vendée) ; Anglade, Médecin chef de l'Asile de Château Picon ; de Clérambault, Médecin chef de l'infirmerie Spéciale de la Préfecture de Police à Paris ; Demay, M. D., Médecin chef de l'Asile de Maison-Blanche ; Leorges Dequidt, Inspecteur Général des Services Administratifs au Ministère de la Santé publique ; F. Dervieux, Secrétaire Général de la Société de Médecine Légale de France ; Donnedieu de Vabres, Professeur à la Faculté de Droit de Paris ; Georges Dumas, Professeur à la Faculté des Lettres de Paris, Membre de l'Académie de Médecine ; Dupouy, Médecin de l'hôpital Henri Rousselle ; Euzière, Doyen de la Faculté de Médecine de Montpellier (Hérault) ; Hamel, Chargé de Cours à la Faculté de Médecine de Nancy ; Georges Heuyer, Médecin des Hôpitaux et de l'Infirmerie Spéciale de la Préfecture de Police (Paris) ; Pierre Janet, Professeur au Collège de France, Membre de l'Institut de France ; Lagriffe, Médecin directeur de l'Asile de Quimper, J. M. Lahy, Chef de Laboratoire de Psychologie à l'Hopital Henri Rousselle ; Laignel-Lavastine, Professeur à la Faculté de Médecine de Paris, Médecin des Hôpitaux ; Henri Laugier, Professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers ; J. Lévy-Valens, Professeur Agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, Médecin des Hôpitaux ; Louis Marchand, Médecin chef de l'Asile clinique ; P.

Mauclaire, Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie de Médecine de Paris ; Henri Meuriot, Président de l'Association des Médecins de Maisons de Santé privées pour maladies mentales et nerveuses ; I. Meyerson, Professeur à l'Institut de Psychologie de l'Université de Paris ; Roger Mignot, Médecin chef de l'Asile de Ville-Evrard ; Paul Nayrac, Professeur Agrégé à la Faculté de Médecine de Lille ; Maurice Olivier, Médecin Directeur de la Maison de Santé Départementale de Blois ; F. Pactet, Médecin honoraire des Asiles de la Seine ; D. Parodi, Inspecteur général au Ministère de l'Education Nationale ; Charles Perrens, Professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Bordeaux ; Charles Pfersdorff, Professeur à la Faculté de Médecine de Strasbourg ; R. Piedelièvre, Professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris ; Henri Piéron, Professeur au Collège de France ; A. Porot, Professeur à la Faculté de Médecine d'Alger ; Georges Raviart, Professeur à la Faculté de Médecine de Lille, J. Raynier, Inspecteur général des services administratifs au Ministère de la Santé Publique ; Madeleine Rémy, Secrétaire Générale de la Société Alfred Binet ; Marcel Riser, Professeur à la Faculté de Médecine de Toulouse ; Jacques Roubinovitch, Médecin honoraire de l'Hospice de Bicêtre ; Henri Roger, Professeur à la Faculté de Médecine de Marseille ; René Sand M. D., Conseiller de la Ligue des Sociétés de la Croix Rouge ; Daniel Santenoise, Professeur à la Faculté de Médecine de Nancy, Georges Schreiber, Vice-Président de la Société Française d'Eugénique ; Schüzenberger, Médecin chef de l'Asile Public d'Aliénés du Mans ; René Semelaigne, Ancien Président de la Société Médico-Psychologique et du Congrès des Aliénistes et neurologistes de France et des Pays de langue Française ; Th. Simon M. D. Médecin chef de l'Admission des Asiles de la Seine à l'Asile Clinique ; Paul Sollier, Professeur à l'Institut des Hautes Etudes de Belgique ; Mme L. Thuillier-Landry M. D., trésorière archiviste de la Société Médico-psychologique ; J. B. Vignaud, Secrétaire Général de l'Association des Médecins de Maisons de Santé privées pour maladies mentales et nerveuses ; Henri Vignes, Professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, Accoucheur de l'Hôpital de la Charité, Secrétaire Général de la Société Française d'Eugénique ; Claude Vurpas Médecin de la Salpêtrière ; Mlle D. Weinberg, Chef de Laboratoire à l'Hôpital de Henri Rousselle.

Le Secrétaire Général du Comité International est M. Clifford W. Beers, 445, Seventh Avenue, New-York City, U. S. A.



MORT DE M. ANDRÉ DE LACHAPELLE

Nous avons le regret d'annoncer la mort subite, survenue le 31 mars, de M. André de la Jugie de Lachapelle, membre de l'Institut international d'anthropologie.

Ancien Président de la conférence Molé où il fut toujours assidu chargé d'un cours d'art oratoire à l'Ecole des Hautes Etudes sociales, collaborateur depuis 30 ans du Journal des Débats, M. de Lachapelle donnait chaque année à l'Ecole d'Anthropologie quelques conférences dont le succès fut toujours très vif car il y apportait les ressources d'un esprit curieux et très meublé.

A l'institut International, où nous avions le plaisir de recevoir souvent sa visite, il laissera, comme chez tous ceux qui l'ont connu, le souvenir durable d'un parfait galant homme.



Le Gérant,
EMILE NOURRY.

Imprimerie Jouve et Cie, 15, rue Racine, Paris. — 7-33



LES MIGRATIONS PRÉHISTORIQUES

LE TÉMOIGNAGE SPÉCIAL DE LA PÉNINSULE IBÉRIQUE (1)

Par A. A. MENDES CORREA

Professeur à l'Université de Porto
Membre de l'I. I. A.

Les écrivains humanistes portugais de la Renaissance, sacrifiant la vérité historique à leur patriotisme, ont inventé nombre de fables de saveur classique sur une prétendue affiliation du peuple portugais ou des habitants de certaines villes du pays avec des personnages de la mythologie classique et de la légende troyenne, remplacés un peu plus tard, dans ces généalogies, par des figures bibliques. L'éminent historien Alexandre Herculano, vers le milieu du XIXe siècle, a fait justice de toutes ces fantaisies, dans une révision où sont appliquées les méthodes scientifiques de la critique historique moderne. Mais il a poussé trop loin son scepticisme démolisseur, puisqu'il a contesté et mis de côté la thèse, soutenue déjà aux XVe et XVIe siècles par les écrivains mentionnés plus haut, des rapports généalogiques entre les Portugais et un peuple guerrier de l'antiquité, les Lusitaniens ; ceux-ci, à l'arrivée des Carthaginois et des Romains, habitaient une grande partie du versant occidental de la Péninsule Ibérique, c'est-à-dire un territoire correspondant plus ou moins approximativement au Portugal actuel. Herculano a de même déclaré étrangère à l'histoire portugaise la gloire, qu'il considérait fictive en partie, du vaillant champion de la liberté lusitanienne, Viriathe, et il expliquait la formation du peuple portugais comme étant le résultat du mélange inextricable d'individus d'origines nom-

1. Conférence, avec projections, donnée à l'Ecole d'Anthropologie de Paris le 25 avril 1931.

breuses et diverses. Les anciens habitants du pays, décimés par les conquérants romains, auraient été absorbés par de nouvelles migrations ou auraient disparu totalement sous le glaive cruel des guerriers du nord et des envahisseurs musulmans.

De même que les découvertes archéologiques de la Méditerranée orientale ont réussi à mettre en évidence la base réelle des légendes homériques, de même les études archéologiques, glottologiques et anthropologiques réalisées en Portugal depuis l'époque de Herculano, ont démontré qu'il ne fallait pas repousser dans le domaine de la fantaisie tout ce qu'on avait écrit, avant lui, au sujet des rapports de parenté entre les Lusitaniens et les Portugais. La gloire nationale de Viriathe, proclamée par les écrivains latins eux-mêmes est apparue aussi, depuis les ouvrages de Philippon, d'Antonio de Vasconcelos et de Schulten, comme absolument authentique, et il faut bien la considérer comme remplissant légitimement de son éclat immortel les premières pages de l'histoire du Portugal.

Mais ce que je veux spécialement accentuer, comme Oliveira Martins, Téofilo Braga, Leite de Vasconcelos, Ricardo Severo et d'autres l'ont fait en ce qui concerne l'ethnogénie portugaise, c'est la persistance fréquente, la ténacité vitale, la permanence topique, de plusieurs populations primitives, résistant à l'épée impitoyable des envahisseurs, aux flammes des incendies, aux déprédations, aux ravages et aux calamités de la conquête, comme des racines profondes qui, transitoirement latentes, reprennent vie et reverdissent.

Il faut tenir compte de la possibilité du délaiement des influences étrangères au sein de la masse indigène, souvent numériquement supérieure, toujours géographiquement et physiologiquement adaptée. Les envahisseurs n'auraient pas toujours constitué des foules formidables, se fixant sur le sol conquis et remplaçant intégralement les populations préexistantes. Les Barbares, par exemple, ont plutôt représenté en Portugal une aristocratie guerrière, rapidement assimilée dans la langue, dans la religion et dans d'autres caractères, par les vaincus. Comment ce fait serait-il possible si ces derniers avaient été massacrés sans pitié ou totalement expulsés de leur patrie par les envahisseurs ? De même, la domination musulmane et les guerres de la reconquête chrétienne ne sont pas une simple succession de tueries, de ravages et d'exterminations comme des chroniques hyperboliques et bien souvent partiales — par un étroit esprit sectaire — le racontent. On ne saurait même concevoir certains faits historiques sur des contrées déterminées, si celles-ci eussent été converties en déserts par les envahisseurs, comme quelques auteurs le prétendent.

Certes le flot dévastateur a pris parfois des proportions formidables, comme l'invasion commandée par Al Mansur au xe siècle. Mais il est facile de s'imaginer, en fin de compte, le retour des fuyards, qui se seraient réfugiés en des recoins montagneux, en des sites lointains, pendant le passage de la horde. Les hameaux et les bourgades renaissaient sur leurs cendres, les champs étaient de nouveau cultivés, les gens reprenaient leur existence paisible, tandis que le sinistre souvenir de l'alarme, du carnage, du vol et de l'incendie s'effaçait petit à petit dans la brume du passé. L'attraction du sol natal est très puissante chez les populations sédentaires. D'un autre côté, il ne faut pas oublier que plusieurs luttes anciennes n'ont pas eu l'étendue et l'importance qu'on leur a attribuées. Quelques-unes ont été de simples révolutions et des conflits de chefs qui n'embrassaient pas des aires vastes et des populations nombreuses. Et combien d'exemples de générosité envers les vaincus, dans les narrations mêmes où l'on parle de tueries et de levées en masse de peuples réduits en esclavage !... Sans doute, les guerres, les épidémies, les famines, ont réduit les populations anciennes, en ont même peut-être anéanti quelques-unes, comme nous le montre l'exemple récent des Tasmaniens et d'un grand nombre de tribus indiennes de l'Amérique. Mais bien souvent des noyaux primitifs de repeuplement et de reconstitution ont persisté, et il ne faut pas toujours avoir recours à des migrations pour expliquer la continuité du peuplement local.

J'ai cité l'exemple de mon pays aux temps historiques pour signaler a possibilité de l'exagération en cette matière. Nous allons voir combien de difficultés la reconstitution probable des plus anciennes migrations offre à la science. Ce fait ne saura surprendre personne, puisqu'on méconnaît même les conditions dans lesquelles se sont déroulées plusieurs migrations historiques dont les textes dramatisent et exagèrent l'importance et l'impétuosité, tout en passant sous silence, par contre, quelques autres migrations dont la valeur démogénique a été vraisemblablement très supérieure, quoiqu'elles n'aient pas eu le retentissement et la violence de celles-là.

Nombre d'auteurs remplissent sans cesse les descriptions concernant les temps ante-historiques d'allusions à des invasions et des migrations. D'autres voient, surtout dans leur pays même, une continuité locale imperturbable, depuis les époques les plus lointaines. Les premiers sont emportés par un critérium dynamique, par une vision théâtrale du passé ; ils sont éblouis devant le spectacle mouvant de grandes scènes épiques de peuples entiers en marche, de guerres sanglantes, d'empires naissant et s'écroulant, de victoires et

de défaites se succédant, comme la nuit et le jour, dans une alternance fatale et incessante. Les autres obéissent à un critérium plus calme, plus statique, mais ils sont souvent dominés par un désir nationaliste de trouver des racines et des parchemins trop lointains pour leurs patries. Il faudrait savoir se défendre de ces deux attitudes unilatérales également nuisibles à la vérité scientifique.

* * *

Aucune autre espèce de Primates ne possède une aire de distribution aussi vaste que celle de l'humanité actuelle. En admettant même la trop hypothétique conception *hologénétique* de Rosa et Montandon, d'après laquelle une espèce prendrait naissance, à un instant déterminé, sur toute l'aire de distribution de l'espèce-mère, nous ne sommes pas en mesure d'attribuer à l'ancêtre immédiat de l'Homme un territoire si étendu que celui qui est devenu l'*oecumène* actuel. Ce *Pro-hominida*, cet ancêtre problématique dont une mutation heureuse de l'organisation aurait donné lieu à l'apparition sur la terre d'une vie spirituelle sans précédents satisfaisants, serait trop lié à l'animalité pour ne pas vivre, comme les Anthropoïdes actuels — ses parents collatéraux — sur des zones restreintes du globe.

De même, l'homme primitif n'était pas doué d'un cosmopolitisme semblable à celui de l'humanité actuelle. Plusieurs espaces vides des cartes de géographie préhistorique sont sans doute attribuables au défaut de l'occupation humaine, à ces époques, dans des régions très étendues, plutôt qu'au retard de nos connaissances archéologiques.

L'homme ne s'est certainement pas soustrait à cette règle que la diffusion d'un groupement zoologique est, pour une grande partie, fonction du temps. Malgré ses progrès psychiques sur les animaux, l'horizon du cerveau humain devait alors être parallèle aux limitations étroites de la distribution de l'espèce. L'homme primitif ne possédait pas l'aptitude de l'homme moderne à vaincre les distances et les obstacles. Il ne pouvait pas étendre trop loin son nomadisme probable : n'oublions pas, d'ailleurs, que nomadisme et cosmopolitisme sont choses différentes. La mer, par exemple, devant laquelle, encore aujourd'hui, des populations côtières et insulaires comme les Négritos asiatiques, croisent les bras, et s'abstiennent de la moindre activité maritime, était sans doute pour lui, créature

terrestre, une barrière formidable. Les montagnes, les vallées, les fleuves, etc., étaient sans doute aussi, comme plus tard encore, des conditions importantes de sa dispersion. Ils canaliseraient les migrations.

En étudiant, par exemple, les voies présumables de pénétration des envahisseurs préhistoriques dans le Portugal, on reconnaîtra sans doute le rôle des routes naturelles, comme celles de la lisière maritime du nord, de la vallée de Chaves, des plateaux de Senhora da Luz et de Guarda et des trouées de l'Alentejo qui ont été parfois parcourues par les armées envahissantes étrangères des temps historiques.

Le caractère dominant des premières migrations humaines serait évidemment leur dépendance plus étroite du milieu géographique et le défaut des procédés plus rudimentaires de transport. Poussées par les circonstances, comme les éruptions volcaniques, les incendies, les tremblements de terre, les inondations, les épidémies, la famine, les changements climatiques, les invasions, les différents dangers, l'attraction d'autres contrées, même la curiosité, les groupements humains se seraient déplacés et auraient pénétré les espaces vides les plus proches. Ils auraient suivi les voies naturelles, se seraient arrêtés ou détournés devant les barrières infranchissables. Ces migrations seraient certainement surtout des diffusions lentes, de proche en proche, des *Nahewanderungen*. Elles comprendraient des groupes d'abord peu nombreux, ensuite de plus en plus complexes et denses.

La précocité des organisations nationales, fondées sur des bases linguistiques et religieuses, est soutenue par M. Febvre, d'accord avec les études de Meillet, v. Reitzenstein et Edouard Meyer. Certes, il a raison de réfuter la supposition fréquente d'une évolution linéaire du couple initial, de la famille considérée comme la cellule sociale naturelle, jusqu'aux sociétés politiques compliquées. Mais on ne peut savoir même si les premiers déplacements humains auraient, ou non, précédé la formation de véritables familles ou de véritables organisations politiques. Il est bien possible que l'on eût affaire à de simples bandes résultant d'un rapprochement éventuel, sans conscience d'une solidarité profonde, mais la connaissance de la vie sociale chez les Anthropoïdes rend plus vraisemblable l'hypothèse que l'union naturelle monogame, fondée essentiellement sur les affinités sexuelles et sur les rapports de descendance, ait devancé la promiscuité de plusieurs sauvages actuels que l'on juge cependant trop par des apparences et où l'on peut souvent voir plutôt des dégénérations que de véritables primitifs. Toutefois la

sociabilité et les facultés de relation de l'homme l'ont certainement porté à la constitution précoce de petites tribus, de petits groupes de familles, qu'il faut pourtant se défendre de considérer comme de véritables organisations nationales ou peuples, au sens moderne de ces mots.

Ces tribus auraient souvent vécu dans un isolement semblable à celui qui existe encore aujourd'hui entre tribus errantes des forêts du Congo ou de l'Amazone, qui, à peu de kilomètres de distance, s'ignorent même mutuellement. Elles seraient peut-être séparées par des territoires neutres et déserts dépouillés de la moindre activité politique, comme ceux qui isolaient ces groupes fuégiens dont Darwin nous parle. Rappelons le fait, cité par Haberlandt, de l'isolement de ces tribus papouas de la Nouvelle Guinée dont les enfants de l'une n'osent même pas jouer avec ceux de l'autre. Ajoutons que l'explorateur Fawcett a trouvé à la frontière du Brésil et de la Bolivie, une tribu pour qui toute l'humanité se réduisait à elle-même et à une tribu voisine, d'Indiens chevelus. Il est légitime de croire à un isolement semblable chez les populations les plus anciennes de la terre.

Certes, de petites bandes préhistoriques ne peuvent pas être comparées, au point de vue de leur physionomie sociale et de leurs migrations, aux foules qui, au moyen âge et plus tard, franchissent l'espace. Elles ne sont pas comparables, pour le nombre d'individus, l'organisation et la puissance, aux Visigoths qui, en 376, traversent le Danube. Elles n'ont non plus rien de semblable, dans leurs conditions de transport et dans leur structure sociale, aux grandes migrations pacifiques du temps présent. Leur dépendance du milieu géographique était plus étroite. Certes, les conditions naturelles sont encore aujourd'hui d'une grande importance dans le choix des routes et des procédés de transport. Mais le champ des possibilités s'est élargi. L'homme primitif était plus que jamais un esclave du milieu. Petit à petit il s'est affranchi de cette tyrannie et a réagi sur le milieu par ce mécanisme d'*adaptation active* dont parlent les anthropogéographes. Devant les facteurs géographiques dont l'importance, sans jamais devenir nulle, s'est affaiblie, se sont dressées, très puissantes, l'initiative, l'intelligence et la volonté des hommes. L'action humaine imprima une physionomie nouvelle à la surface terrestre et permit graduellement de triompher d'obstacles jusqu'alors insurmontables.

Mais le peuplement concentré et la constitution d'organisations politiques et sociales denses et complexes ont été tardifs. Je ne crois

pas que cela eût été possible avant le paléolithique supérieur, c'est-à-dire avant la phase la plus récente de l'âge de la pierre taillée, mais je ne doute point qu'au néolithique, à l'âge de la pierre polie, des noyaux démographiques importants et même des organisations politiques solides étaient constituées en plusieurs lieux. Nous en parlerons un peu, ci-après.

* * *

Arrêtons-nous cependant quelques minutes sur cette question si longuement controversée du centre de dispersion des premiers hommes. Les ologénistes nous défendent de parler d'un *berceau* de l'humanité. Mais l'état actuel de la science ne permet pas non plus de localiser, même approximativement, ce berceau — moins encore les berceaux multiples rêvés par les polygénistes. L'Australie, avec ses indigènes de caractères si inférieurs et ses conditions de sûreté, aurait, pour elle, quelques voix, comme celle de Schöttensak, mais sa faune ne plaide pas beaucoup en faveur de cette conjecture. L'Amérique du Sud n'aurait pas d'indications plus favorables, et il y a à résoudre d'importants problèmes relatifs aux synchronismes stratigraphiques par rapport à l'Europe. On ne trouve pas non plus dans l'Amérique du Nord des Catarrhiniens et des Anthropoïdes. L'intéressant *Anaptomorphus*, malgré son importance phylogénétique, est un type trop éloigné de nous pour que l'on puisse établir en Amérique la patrie de l'Homme primordial. Je trouve exagéré le scepticisme de Hrdlicka par rapport à l'ancienneté des restes humains trouvés en Amérique, sa méthode fondée sur la ressemblance de ces restes avec ceux des Indiens modernes ne me paraissant pas assez concluante. Cependant les faits nous portent, jusqu'à présent, à considérer sécondaire, non primitif, le peuplement du Nouveau Monde.

Java, la patrie du *Pithecanthropus*, aurait quelques préférences, mais l'honneur peut lui en être disputé, depuis ces dernières années, par la Chine, avec son *Sinanthropus* dont on a très justement remarqué les affinités, même l'identité spécifique, avec la Pithécanthrope.

L'Europe, où, sans doute, l'intensification des recherches explique certainement du moins en partie, l'abondance relative des résultats, fournit les restes de quelques singes tertiaires, une industrie lithique très ancienne et les restes des hominidés de Piltdown et Mauer, devanciers des Néanderthaliens dont, cependant, le monopole ne subsiste point, depuis quelques années, pour cette partie du monde.

Mais c'est surtout entre l'Afrique et l'Asie que la plupart des opinions se répartissent. La première a en sa faveur les Primates fossiles de Fayoum (Egypte), avec ce type si intéressant au point de vue phylétique, le *Propliopithecus*, une industrie paléolithique qui se déploie partout sur le continent avec une profusion très remarquable, les trouvailles de l'Afrique du Sud, comme les crânes de Boskop, de Broken-Hill et de l'*Australopithecus* de Taungs, des populations inférieures comme les Négrilles, les Hottentots et quelques types nigritiens, et enfin une foule d'espèces simiennes actuelles, parmi lesquelles on trouve les Anthropoïdes morphologiquement les plus proches de l'Homme — sinon en tous leurs détails, du moins dans l'ensemble — le Gorille et le Chimpanzé.

Mais l'Asie, qui dans quelques contrées nous présente encore aujourd'hui une mosaïque inextricable de races, coexistant plus ou moins pures les unes à côté des autres, ou fondues depuis longtemps en des types innombrables, l'Asie a les fossiles d'Anthropoïdes divers de Sivalik, dont quelques-uns avec des caractères évoluant dans le sens humain, le *Sinanthropus* auquel on peut ajouter le Pithécanthrope et les crânes proto-australiens de Java, une industrie paléolithique ancienne, quantité de populations inférieures, continentales et insulaires, comme les Kadirs de l'Inde, les Senoi et les Semangs de la péninsule malaise, les Négritos des îles Andaman, les Toalas de Célèbes, les Veddas de Ceylan, les Kubus de Sumatra, les Aëta des Philippines, et, enfin, dans sa partie méridionale, différents types de Primates actuels, Catarrhiniens et Anthropoïdes.

J'ai imaginé de relier par des lignes que l'on pourrait appeler *isophylétiques*, les lieux où l'on a trouvé des fossiles correspondant à un même étage évolutif. Ces lignes seraient utiles pour la détermination probable et approximative des centres de formation et de dispersion des groupements biologiques. Mais la pénurie des données paléontologiques et les difficultés d'interprétation phylogénétique de plusieurs fossiles sont trop grandes pour que cette idée puisse avoir une exécution, même bien sommaire.

Je crois cependant qu'il faut prendre en considération ce que j'ai appelé en 1925 l'*arc anthropophylétique indien*, c'est-à-dire une ceinture reliant, non nécessairement des sites de trouvailles d'un même étage évolutif, mais un certain nombre de localisations paléontologiques, concernant les Primates supérieurs et l'homme primitif, qui passent de l'Afrique du sud (Taungs, Broken-Hill) à la vallée inférieur du Nil (Fayum) et à l'Asie antérieure (Tabgha), s'étendant vers l'est et le sud-est, au nord de l'Inde (Sivalik-Hills), à Java (Trinil,

Wadjak), peut-être aux Philippines (Manila) et à l'Australie (Talgaï). Le Pithécanthrope de Pékin et les Hominidés fossiles de l'Europe restent en dehors de cet arc, mais, associé à la ceinture anthropogéographique de populations inférieures déjà citées, et à la localisation connexe de plusieurs Primates actuels, comme ce *Tarsius* dont on a voulu, à tort ou à raison, faire un ancêtre humain, l'arc anthrophylétique indien définit autour du bassin de l'Océan Indien une aire ayant sans doute des rapports topographiques avec l'évolution des Primates supérieurs et l'origine de l'Homme. L'anthropogenèse aurait eu lieu très probablement dans le bassin de l'Océan Indien ou ses alentours. C'est ce que je crois légitime de conclure de l'arc indien. Celui-ci a une évidente signification au point de vue de la géographie phylogénétique des Primates supérieurs. Je compare cette signification à celle que l'on a extrait du cercle de volcans, du cercle de feu du Pacifique au point de vue de la géographie physique.

Je n'ose pas me rallier définitivement à l'hypothèse de Lull, Matthew, Ruggeri, etc., d'après laquelle les Hominidés seraient nés en conséquence d'un phénomène tectonique — la surélévation de la chaîne de l'Hymalaya au tertiaire — qui, constituant un écran climatique, aurait amené le déboisement au nord de la chaîne, contrée devenue plus sèche qu'avant. Le *Pro-Hominida*, peut-être déjà compagnon de la faune de Primates des monts Siwalik et qui serait, comme ses frères anthropoïdiens, un être arboricole et frugivore, se serait transformé, par la force des circonstances, la disparition des forêts, en un être terrestre et omnivore, l'*Hominida*. Cette hypothèse est certes intéressante et possible, mais on ignore trop des facteurs des mutations produisant de nouvelles espèces pour que l'on puisse attribuer sans hésitation l'anthropogenèse à la disparition des forêts. Il faut compter sur des virtualités évolutives intérieures très spéciales des *Pro-hominidae* pour accepter que ce phénomène local aît pu déclancher une si transcendante réalisation biologique.

L'arc anthropophylétique n'unit pas seulement des lieux situés dans le bassin de l'Indien. Taungs, par exemple, se trouve dans le bassin du fleuve Orange, tributaire de l'Atlantique. De même, Fayoum et Tabgha sont placés tout près de la Méditerranée ; Talgai, de l'Océan Pacifique. Mais l'arc renferme le bassin de l'Indien et on peut admettre des irradiations périphériques des centres phylétiques indiens.

Une de ces extensions migratoires se serait produite vers l'Amérique. On admet généralement aujourd'hui que la pénétration

humaine en Amérique s'est effectuée par le détroit de Behring. On a admis aussi des migrations transpacifiques pour expliquer des faits anthropologiques, ethnographiques et linguistiques qui plaident en faveur d'une infiltration ancienne d'éléments océaniens dans la population américaine pré-colombienne, constituée surtout d'éléments d'une origine asiatico-orientale évidente. Les Polynésiens étaient des navigateurs hardis, mais quelques Mélanésiens et les Australiens ont des moyens rudimentaires de navigation qui ne supporteraient pas une traversée si étendue. On a pensé à une randonnée gigantesque de ces méridionaux par la lisière orientale de l'Asie, mais on y devrait trouver des traces de cette migration, ainsi que dans le nord de l'Amérique. Or ces traces manquent et les documents de l'existence de ces éléments en Amérique apparaissent seulement à partir de la Basse-Californie et du N.-E. du Mexique vers le sud. On aurait de la difficulté à concevoir ce voyage formidable autour de l'Océan Pacifique depuis l'Australie jusqu'aux contrées méridionales de l'Amérique du Nord et, plus loin encore, jusqu'aux confins extrêmes de la Patagonie et de la Terre de Feu. Aussi peu probable, en face de l'intensité de ces influences, est l'hypothèse que des individus de ces peuplades moins adonnées à l'art nautique auraient été transportés sporadiquement en Amérique par les navigateurs polynésiens.

Je ne renouvellerai pas devant vous l'exposé trop long des arguments paléogéographiques, biogéographiques, paléontologiques, etc., sur lesquels j'ai établi une nouvelle hypothèse du peuplement préhistorique de l'Amérique du Sud par quelques éléments anthropologiques océaniens. Cette hypothèse consiste à admettre que, sous un climat bien plus favorable que l'actuel, et peut-être (si l'on admet la théorie de Wegener) dans une position plus éloignée du pôle sud, l'Antarctide et les îles intermédiaires reliant à l'Australie et à l'Amérique du Sud auraient été utilisées par l'homme comme ponts et lieux d'escale dans son passage vers l'Amérique du Sud. Les géologues et les paléontologistes admettent une ancienne connexion continentale entre les extrémités méridionales de l'Australie et du continent américain par les terres antarctiques. Mais les différences faunistiques entre les deux continents, spécialement l'absence de singes et de presque tous les Euthériens en Australie et la présence de nombre de ceux-ci et des Cébidés dans l'Amérique du Sud, portent à croire que cette liaison est brisée bien avant le quaternaire, même avant la fin du tertiaire. Toutefois l'homme aurait pu vaincre des obstacles infranchissables pour les animaux. De la même façon qu'il avait

réussi à pénétrer en Australie sans la presque totalité des autres Mammifères placentaires, il aurait pu utiliser le pont antarctique et les guirlandes insulaires à une époque où ils étaient déjà défendus aux animaux terrestres. Il aurait réussi à traverser, sans une faune solidaire moderne, des détroits et des channels, de petites étendues maritimes, entre les îles qui jalonnaient le parcours, qui à l'éocène était encore entièrement terrestre. Une projection horizontale des régions polaires du sud montre bien que, en réalité, l'écartement entre les extrémités méridionales de l'Amérique du Sud et de l'Australie et entre elles et l'Antarctide n'est pas si grand qu'il semble l'être sur une carte de Mercator, par exemple.

Cette hypothèse a eu l'honneur de l'adhésion de plusieurs chercheurs, spécialement du professeur Rivet, qui a étudié très savamment les influences anthropologiques et linguistiques océaniennes en Amérique. Je ne cache pas qu'il y en a beaucoup qui lui sont absolument défavorables. Ce désert immense de froid et de glace, fouetté incessamment par des tempêtes affreuses, qu'est l'Antarctide à présent, ne paraît nullement à plusieurs de nos contemporains avoir pu, en aucune occasion, être un site favorable à la permanence d'êtres humains peu civilisés. Dans une conférence à l'Institut Océanographique de Monaco, M. Vallaux a aussi montré des tendances défavorables à ma supposition, en s'appuyant sur la vie précaire que l'on constate dans les îles australes et sur le défaut de quelques traces du passage de l'homme préhistorique dans ces contrées.

Evidemment mon hypothèse n'est pas démontrée, mais elle est bien probable. Combien de contrées ont subi des changements considérables de climat dans les phases géologiques avoisinant l'actuelle ! D'autre part, peut-on considérer comme épuisée la recherche de traces de l'homme préhistorique dans l'Antarctide et dans les îles australes ?

Mais ce n'est pas ici l'occasion d'insister sur un point dont je n'ai jamais nié le caractère trop conjectural. On a lieu, au moins, de se demander si, de même que le cercle volcanique du Pacifique se referme du côté méridional, de même les extrémités de l'arc anthropophylétique indien ne se rejoindraient également sur les terres antarctiques. C'est aux nouveaux Scott, Amundsen, Byrd, etc., qu'appartiendra l'honneur de l'établir — s'il est possible.

Retenons seulement, pour l'instant, le fait qui est rendu très probable par l'arc anthropophylétique indien : c'est la localisation du foyer de l'évolution des Primates supérieurs dans cet Océan, où une

grande partie de la *Lemuria* haeckelienne a sombré depuis longtemps.

Moins vaste que les Océans Atlantique et Pacifique, ses frères, l'Indien a pris dans cette évolution un rôle spécial. Il aurait été à la fois un berceau et une sépulture ; il aurait été en même temps le linceul fluide de terres sombrées et le théâtre d'activités géologiques et germinales remarquables, lesquelles se révèlent encore aujourd'hui dans les explosions de ses volcans et dans l'énergie constructive de ses récifs et îles de coraux...

* * *

Il n'est pas vraisemblable que les premiers Hommes eussent déjà un outillage lithique caractéristique. L'âge du bois aurait peut-être devancé l'âge de la pierre, et, dans celle-ci, une phase éolithique, encore insuffisamment établie, aurait longuement précédé la pierre taillée proprement dite.

Un voile impénétrable cache à nos yeux l'histoire de cette humanité qui a existé avant les premiers documents conservés et typiques de l'activité humaine. Au point de vue des migrations, on en est réduit aux conjectures, pour ces temps lointains. Tout au plus peut-on présumer que, à partir de l'aire plus ou moins restreinte où il aurait eu naissance, l'Homme aurait étendu progressivement sa distribution, le paléolithique inférieur embrassant déjà une surface considérable du globe et des aspects qui montrent des différenciations régionales très étendues que l'on ne comprendrait pas sans une lointaine ascendance — déjà dans l'intérieur du groupe humain.

Si l'on examine la répartition des industries chelleo-acheuléennes et du prémoustérien, et, plus tard, celle du moustérien, n'oubliant pas les faciès extra-européens, comme le sbaïkien et l'atérien nord-africains, on est frappé de l'étendue prise dans ces étages inférieurs de l'âge de la pierre taillée par l'*Œcumène*, même si l'on tient compte de la possibilité de survivances typologiques représentées en quelques stations de surface, dépourvues des repères chronologiques de la stratigraphie.

A la fin du paléolithique inférieur, on peut bien dire que l'Homme est devenu, depuis longtemps, l'être cosmopolite qu'il est à présent. Cette diffusion avait certes exigé des siècles innombrables, avait eu à lutter avec des cataclysmes naturels et des dangers nombreux, elle avait été faite par des générations sans nombre, et les relatives

uniformité et simplicité de l'outillage montrent que, si l'*Homo faber* était né depuis longtemps, en enveloppant notre planète de la lumière nouvelle de son cerveau sans égal dans le monde vivant, sa mentalité n'était pas encore si brillante que le serait dans le paléolithique supérieur celle du véritable *Homo sapiens*.

Il est impossible d'établir l'origine de ces cultures primitives. Dans la Péninsule Ibérique, dont j'apporterai, en passant, les témoignages principaux sur ces matières, le chelléen manque dans le nord, où cependant Obermaier croit qu'on le trouvera tôt ou tard, et le même savant lui attribue une origine méditerranéenne (Asie-Mineure, Syrie, Afrique du Nord). Le jeune préhistorien espagnol Perez de Barradas a étudié aussi, dans les gisements des environs de Madrid, des pièces du paléolithique inférieur où il reconnaît des origines africaines. Il parle d'un pré-capsien équivalent du moustérien de faune chaude de Commont, et d'un moustérien ibéro-mauritanien.

Ces constatations, faites récemment, devanceraient cependant en ce qui concerne l'époque préhistorique correspondante, celles des évidentes pénétrations africaines dans la Péninsule Ibérique aux temps moins anciens de l'âge de la pierre taillée:

Mais, revenant encore au paléolithique inférieur, l'archéologie semble, une fois de plus, impuissante à établir, toute seule, l'existence de véritables migrations de l'Afrique du Nord vers la Péninsule Ibérique. Des affinités culturelles de cette nature peuvent être l'objet d'explications diverses. En écartant même l'hypothèse de convergences typologiques, il est légitime de parler tout au plus, de suggestions et d'infiltrations nées de contacts sporadiques, sans véritable diffusion raciale dans la Péninsule. Haddon, dans ses *Wanderings of Peoples*, distingue très justement entre le *cultural drift* et le *racial drift*, c'est-à-dire, entre les courants civilisateurs et les déplacements de groupes ethniques. Le détroit de Gibraltar était ouvert depuis le pliocène, depuis longtemps. Les peuplades du paléolithique ancien ne disposaient certainement pas de moyens propres à effectuer, en masse, une traversée de la Méditerranée. On comprend alors le passage de quelques individus, non celui de grandes foules envahissantes. Il ne faut pas oublier que précisément dans les rochers de Gibraltar et au nord-est, à Bañolas, on a découvert des restes osseux du type humain moustérien, que l'on a appelé *Homo neanderthalensis* et dont l'Afrique du Nord n'a pas encore fourni un seul spécimen tandis que l'Europe en a donné plusieurs.

Il est admis que cette forme s'est éteinte à la fin du paléolithique ancien. La discontinuité culturelle entre le paléolithique inférieur et le supérieur semble parallèle à la discontinuité anthropologique que l'on constate aussi entre les deux époques. Mais l'on n'est pas sûr de l'absence d'autres types humains plus évolués que celui de Néanderthal, dans le paléolithique ancien. Le crâne cérébral et la face de l'homme chelléen de Piltdown (Angleterre) avaient peut-être plus de ressemblances avec quelques types modernes qu'avec les Néanderthaliens. On a souvent émis l'hypothèse de la coexistence de ceux-ci et de l'*Homo sapiens*. Devant les restes néanderthaliens de Krapina, on a même parlé de banquets cannibalesques de l'*Homo sapiens*, devenu de cette façon l'*Homo ferox*. Je ne crois pas impossible une mutation qui aurait transformé — sous l'action d'un changement de climat, par exemple — l'*Homo néanderthalensis* en *Homo sapiens*. L'étude de la base du crâne du premier, rendue viable par la récente découverte du crâne de Rome, a montré encore que l'on a exagéré parfois la bestialité du Néanderthalien.

D'un autre côté, on n'est pas sûr que les cultures du paléolithique ancien se soient éteintes sans le moindre rapport généalogique avec les cultures subséquentes. On se défend de prononcer le mot « transition ». On parle tout au plus de « tendances ». Mais l'abri Audi, et La Quina, en France, l'abri barcelonais Romani et quelques stations des environs de Madrid, présentent des particularités qui établissent un lien évident entre les deux phases successives. Je remarquerai aussi le fait qu'en Portugal, on n'a pas trouvé jusqu'à présent une industrie bien caractérisée du paléolithique supérieur. Les industries du paléolithique ancien s'y poursuivirent certainement, sans changement appréciable, tandis que, en d'autres contrées de la Péninsule, de nouvelles typologies apparaissaient et évoluaient.

Les cataclysmes pléistocènes dont Jacques de Morgan a montré le rôle considérable dans la distribution humaine, n'auraient pas eu peut-être souvent des conséquences si vastes et si annéantissantes que l'on s'imaginait.

Sans le concours de l'Anthropologie, l'Archéologie est impuissante à reconstituer de véritables migrations aux temps préhistoriques. Cette collaboration apparaît cependant pour les époques plus récentes de l'âge de la pierre taillée. Les préhistoriens, spécialement Breuil et Obermaier, ont attribué une origine méridionale, méditerranéenne, aux civilisations de l'aurignacien inférieur et supérieur, tandis que l'aurignacien moyen aurait une origine septentrionale. Pour Breuil, les magdaléniens, dont le sentiment artistique nous a laissé de si

merveilleuses créations, ne seraient pas « des solutréens évolués » mais « des nouveaux venus », « aussi inhabiles dans l'art de tailler et de retoucher le silex que leurs prédécesseurs y excellaient ».

On peut se demander si cette décadence industrielle est inconcevable sans un remplacement total de populations. Les Grecs d'aujourd'hui ont-ils, au même degré, plusieurs aptitudes de leurs aïeuls de l'époque classique ?

Breuil admet pourtant une communauté tout au moins partielle des races aurignacienne, solutréenne et magdalénienne, établie surtout par la race du Cro-Magnon, dont l'ampleur a, d'ailleurs, selon mon opinion, été souvent exagérée.

Dans le territoire ibérique le solutréo-magdalénien, évidemment lié à la France, occupe seulement une zone septentrionale qui, à l'orient, s'étend aux provinces de Barcelone, de Gerone et de Valence. Au sud, on ne trouve que le capsien, civilisation paléolithique nord-africaine dont les rapports avec l'aurignacien européen sont évidents. Breuil et Obermaier n'ont pas hésité à établir sur les données archéologiques que, pendant le paléolithique supérieur, la Péninsule Ibérique a constitué une région de passage entre l'Afrique du Nord et la France. L'invasion capsienne se serait prolongée et même souvent intensifiée dans cette période post-pleistocène qui précède longuement les premières manifestations de l'âge de la pierre polie, période qui constitue l'épipaléolithique de certains auteurs, le mésolithique d'autres.

* * *

J'ai recherché les preuves anthropologiques d'une telle invasion et je crois les avoir trouvées. La Péninsule a fourni un petit nombre de documents ostéologiques humains du paléolithique supérieur, distribués de l'aurignacien au magdalénien, mais, dans la plupart, presque inutilisables et ne se localisant que dans la zone nord et dans le nord-est de la Péninsule (Grottes del Castillo, Morin, de Cobalejos et de Camargo, près de Santander, grotte de Serinyà, Gerona et abri Romani, Barcelone). On ne connaît pas les résultats de l'étude anthropologique de quelques-uns de ces restes, mais, comme je l'ai dit, ils sont, pour la plupart, inutilisables, en conséquence de leur réduction, de leur mauvais état, et même du fait qu'il s'en trouve certains appartenant à des enfants.

On n'a trouvé encore sur le territoire ibérique aucun crâne ou

squelette humain du paléolithique supérieur, correspondant au domaine capsien méridional. Il n'est pas non plus possible d'avoir recours, pour l'établissement des types anthropologiques de cette aire culturelle, aux représentations de la figure humaine qui, à l'encontre de ce que l'on constate dans la province franco-cantabrique de l'art quaternaire, apparaît abondamment dans la province méridionale. Si les artistes de cette dernière province ont réussi à donner des représentations saisissantes du mouvement et des attitudes, s'ils ont fourni des détails curieux sur le vêtement, les armes, les ornements, les mœurs, des populations capsiennes de l'Espagne, ils ne se sont nullement efforcés de signaler avec exactitude les traits physiques de ces populations. Les têtes des femmes de la bien connue « danse » de Cogul sont triangulaires, presque pyriformes. Les archers de Morella la Vella sont, comme d'autres, allongés invraisemblablement pour donner l'impression du mouvement. Les types d'Alpera sont considérés par Obermaier comme les mieux proportionnés et les plus réalistes. Je n'oserais pas cependant formuler des conclusions anthropologiques sur ces figures. L'artiste n'avait pas eu, certainement, les soins d'une exactitude académique, la préoccupation de canons physiques irréprochables, dans ces figurations humaines.

On a rassemblé à tort sous le nom de « race de Cro-Magnon » presque tous les squelettes humains trouvés dans le paléolithique supérieur européen. Verneau a réussi à isoler de cette soi-disant race les négroïdes de Grimaldi, et Testut a établi le caractère esquimoïde du type de Chancelade. Mais on insiste à rapprocher, par exemple, le vieillard de Cro-Magnon et les squelettes du même type des grottes de Grimaldi, de formes qui n'ont pas d'affinité morphologique avec celles-là, comme, par exemple, l'*Homo aurignacensis* de Combe-Capelle, e crâne nº 1 de Brno, etc. Précisément, on trouve chez l'homme aurignacien de Combe-Capelle et chez la race de Grimaldi des tendances éthiopiennes ou négroïdes qui les écartent nettement du type caucasoïde de Cro-Magnon et les rapprochent des terres africaines, de même que l'industrie aurignacienne se rapproche de celle du capsien nord-africain.

L'anthropologie du capsien de la Péninsule Ibérique a pu être reconstituée avec probabilité par les données recueillies sur les squelettes nombreux des amas de coquilles de Muge, Portugal. Ces « Kiökkenmöddings », plus anciens que leurs homonymes baltiques, sont déjà post-pléistocènes, bien que correspondant à une phase géologique où l'eau salée remontait le Tage à plus de 20 km. en amont de sa limite actuelle et où le territoire portugais n'avait donc pas encore

subi son dernier mouvement de surélévation en masse. Epipaléolithiques ou mésolithiques, et non du paléolithique supérieur, les squelettes de Muge permettent de présumer la morphologie des capsiens, puisque la culture trouvée dans ces amas de coquilles représente, selon l'opinion de Breuil, Obermaier, etc., une suite post-paléolithique des influences capsiennes nord-africaines. Ces influences pénètrent profondément en Europe pendant le mésolithique, c'est-à-dire immédiatement après la disparition de la civilisation magdalénienne, peut-être en conséquence d'une retraite forcée des Magdaléniens vers le nord en poursuite d'un gibier auquel des changements climatiques venaient de restreindre l'aire de distribution.

C'est déjà sous l'influence africaine que le mésolithique européen débute par l'azilien. Breuil parle de la « révolution azilienne » : elle l'est en effet. Ensuite l'invasion africaine s'intensifie, s'étend de la Péninsule Ibérique jusqu'en Grande-Bretagne, jusqu'en Belgique, jusqu'aux portes de l'Europe Centrale. C'est cette industrie tardenoisienne, de petits silex géométriques, héritière directe du capsien, que l'on trouve aux amas de coquilles de Muge, peut-être avec caractères plus anciens dans certains de ces « Kioekkenmoeddings » (Cabeço da Amoreira, par exemple) que dans d'autres.

Paula e Oliveira, Hervé, Costa Ferreira, etc., avaient déjà remarqué quelques traits inférieurs, plus ou moins négroïdes, chez quelques squelettes des nombreux individus trouvés à Muge. La découverte des négroïdes de Grimaldi et d'autres négroïdes préhistoriques européens avait porté MM. Hervé et Costa Ferreira à isoler quelques spécimens à traits négroïdes dans la série craniologique de Muge, mais on considérait ces cas comme sporadiques et on assimilait plutôt le type prédominant à l'élément de Beaumes-Chaudes et au Portugais moyen actuel, identifié à la race dite méditerranéenne. Quelques-uns parlaient même de Cro-Magnon et de Laugerie-Chancelade. Tout récemment mon distingué confrère, le professeur Vallois, est revenu à ce rapprochement avec le Cro-Magnon, mais je ne suis pas d'accord avec lui sur ce point.

En reprenant il y a quelques ans l'examen de la série de squelettes de Muge, j'ai abouti à la conclusion qu'ils présentaient, à côté d'une faible minorité de spécimens brachymorphes (dont j'ai essayé de faire une systématisation provisoire), un élément prédominant dolichocéphale, c'est-à-dire de crâne allongé et étroit, que j'ai baptisé l'*Homo afer taganus*, le distinguant de l'élément néolithique français dit de Beaumes-Chaudes et du méditerranéen actuel, de taille un peu plus élevée, de proportions squelettiques caucasoïdes ou européennes,

de crâne plus volumineux, orthognathe et leptorrhinien, et le rapprochant, par contre, d'un bloc de probable origine équatoriale, à caractères inférieurs, par sa taille petite, ses proportions des membres nettement différentes de celles des types européens, sa faible capacité cranienne, ses tendances méso-prognathes et méso-platyrrhiniennes, etc. Le rapprochement avec les types paléolithiques de Cro-Magnon et de Chancelade était écarté, et, par contre, je l'établissais, dans une certaine mesure, avec le proto-éthiopien de Combe-Capelle et, en degré moindre, avec les négroïdes de Grimaldi.

Ces constatations anthropologiques auxquelles je reste fidèle, malgré les divergences de quelques auteurs (1), fournissent un paral-

1. M. Boule voyait à Muge de « très vieux représentants de la race méditerranéenne », ce qui n'est possible qu'en admettant un grand changement, puisque les deux types diffèrent beaucoup. Nous n'avons, d'ailleurs, aucune preuve de cette évolution. M. Poisson, sans le moindre argument, dit aussi que malgré mon opinion, le type dolichocéphale de Muge « paraît bien assimilable au Méditerranéen ». Scheidt et Saller ont aussi présenté quelques objections. Par contre, Giuffrida-Ruggeri a appuyé chaleureusement mes vues. J'ai été fort surpris que Vallois, dans son étude récente, ait paru être en opposition à mes rapprochements et semble vouloir rétablir un rapprochement avec la race dite de Cro-Magnon. Je m'occuperai ailleurs, en détail, de cette opinion. Le petit tableau ci-dessous montrera cependant que j'ai entièrement raison de considérer le dolichocéphale de Muge un type plus rapproché de l'*Homo aurignacensis* de Combe-Capelle que du type classique de Cro Magnon. L'examen du crâne de Combe-Capelle, à Berlin, m'a affermi dans mon opinion.

	H. taganus	H. aurignacensis	Vieillard de Cro-Magnon
Ind. vertical-longueur....	72,9	68,2	65,4
Ind. vertical-largeur.....	100,0	102,2	88,6
Ind. facial supérieur.....	53,0	53,9	46,5
Ind. nasal..............	51,1	53,0	45,1
Ind. orbitaire	77	74,4	61,4
Capacité cranienne.......	petite ou moyenne	moyenne (?)	grande
Taille	petite	petite ou moyenne	très grande

Pour l'*H. taganus* j'utilise les moyennes de Vallois même ; elles ne reposent pas naturellement sur un grand nombre de cas, mais elles sont, quand même, utilisables, parce que la série est très homogène spécialement les crânes d'Arruda (quelques-uns dits de Moita de Sebastiao me présentant des doutes sur leur provenance réelle, au moins sur leur attribution à la couche archéologique).

Sur Muge, Combe-Capelle, etc., j'ai écrit, après la réalisation de cette conférence, quelques travaux nouveaux : *Les nouvelles fouilles à Muge*. C. R. du Congrès de l'I. I. A., à Paris, en 1931 (en cours de publication) ; *Questions du mésolithique portugais*. C. R. du Ier Congrès Intern. des Sc. Préhist. et Protohist., à Londres, en 1932 (idem) ; *A posição sistematica do esqueleto de Combe-Capelle*. « Trabalhos da Soc. Portug. de Antrop. e Etnol. », VI, Porto, 1933 ; *Novos elementos para a cronologia dos concheiros de Muge*. Communication à l'Acad. des Sc. de Lisbonne, 1933 (en cours de publ.). J'y renvoie les lecteurs.

Ce qu'on a déjà publié sur les découvertes récentes de Tévier, Afalou-bou-Rhummel, Asselar, etc., n'a changé en rien mes vues sur l'anthropologie de Muge.

(*Note ajoutée pendant l'impression*).

lèle heureux aux conclusions que l'on avait extraites des données archéologiques sur l'origine méridionale, africaine, des capsiens et des azilo-tardenoisiens de l'Europe.

Les humbles pêcheurs et chasseurs mésolithiques de Muge représentaient, peut-être, un de ces flots d'envahisseurs africains qui se sont répandus, plus d'une fois, en Europe, en traversant la Péninsule Ibérique. Mais, quoique sauvages, ils étaient certes paisibles, non des guerriers cruels et sanguinaires, puisqu'on n'a trouvé parmi leurs restes squelettiques si nombreux qu'une fracture du cubitus. Aucune autre trace probable de luttes, de combats. De leurs armes, qu'ils devaient employer plutôt à la chasse qu'à la guerre, on ne sait rien de sûr. Quelques microlithes géométriques dont je viens de recueillir des centaines dans de nouvelles fouilles à Muge, ont été supposés des ancêtres des pointes de flèches.

Les faits indiqués ne permettent point de généraliser à tous les envahisseurs capsiens ou néo-capsiens un caractère pacifique. Il est bien possible que leurs premiers contacts avec leurs prédécesseurs sur les contrées européennes ont été belliqueux, ces prédécesseurs n'étant pas partout en retraite, sous la menace de l'invasion et à la poursuite d'un gibier qui reculait vers le nord. Il est aussi très possible que, plus tard, les migrations néo-énéolithiques aient bien souvent un aspect guerrier. Bosch Gimpera l'a déduit, en ce qui concerne la pénétration des peuplades pyrénéennes dans l'est de la France, de la découverte d'ossements humains avec des pointes de flèche clouées sur eux (une vertèbre de l'allée couverte Grotte, du Castellet, Bouches-du-Rhône). Il y reconnaît une véritable invasion de peuples hispaniques, ayant ses bases d'opérations dans les Alberas et sur le passage du Col de Puymorens.

Les restes ostéologiques de Muge posent encore un problème : celui de l'origine des premiers brachycéphales européens de l'*Homo sapiens*. On a trouvé des crânes larges du type de Néanderthal (Krapina ; Rome), mais, devant l'abondance de dolichocéphales dans le paléolithique supérieur, on a admis que chez l'*Homo sapiens*, la dolichocéphalie aurait précédé la brachycéphalie. Les gisements mésolithiques de Muge et d'Ofnet (Bavière) sont les stations les plus anciennes où l'on a trouvé des spécimens brachycéphales non néanderthaliens, bien que mélangés à une majorité considérable de crânes allongés. M. Hervé soutenait l'opinion, ensuite très répandue, que les brachycéphales avaient pénétré en France, venant de l'est, par la Belgique et par les gorges alpines, d'abord dans le néolithique, ensuite, en grande quantité, dans l'âge du bronze. La présence rare,

mais incontestable, de brachyoïdes à Muge c'est-à-dire dans le mésolithique de la Péninsule Ibérique, et l'existence de pénétrations de ces mésolithiques hispaniques en France permettrait de disputer pour eux et pour l'occident la priorité de l'introduction de la brachycéphalie en France.

Mais elle s'y manifestait déjà auparavant. On a trouvé des *tendances* brachyoïdes chez des crânes du paléolithique supérieur de Solutré et de Placard. On peut même se demander si la brachycéphalie de l'homme moderne n'est pas née *in loco* d'une mutation des dolichocéphales. J'ai présenté à la section portugaise de la Société de Biologie de Paris une note où je signale un fait rendant très probable cette mutation : plusieurs moyennes craniométriques (celles se rapportant à la forme du contour horizontal du crâne exceptées) que j'ai déterminées sur quelques dizaines de crânes appartenant à la minorité brachycéphale du Portugal, se rapprochent très significativement de celles de la population portugaise en général, prédominamment dolichocéphale. Un fait analogue a été constaté par Giuffrida-Ruggeri chez les Indonésiens dolicho- et brachycéphales. Je ne crois pas que l'évolution de la dolichocéphalie vers la brachycéphalie eût été lente et que l'on puisse trouver des intermédiaires craniens montrant cette évolution, comme le supposait A. Bloch, voyant dans la persistance anormale de la suture médio-frontale chez l'adulte un signe de la dite évolution.

On a attribué aux proto-brachycéphales l'introduction de la pierre polie, des monuments mégalithiques, voire même des métaux. On sait bien que les brachycéphales européens plus anciens sont trop antérieurs à ces faits archéologiques. Déchelette avait bien raison d'être frappé du désaccord fréquent des conjectures anthropologiques et archéologiques, de même que les anthropogéographes sont souvent frappés des véritables paradoxes, des contradictions entre les conditions du milieu et la distribution de l'Homme. Que de fois celui-ci s'est plu à se fixer en des sites défavorables, abandonnant des contrées plus propices !

Le grand préhistorien français préférait admettre pour l'explication du développement du néolithique et pour l'introduction des métaux une diffusion lente de proche en proche, conséquence des rapports commerciaux et des navigations, plutôt que des mouvements de peuples conquérants.

Nous trouvons dans la Péninsule Ibérique, à une époque encore mésolithique ou tout au plus proto-néolithique, une industrie côtière septentrionale, dont les premières trouvailles en Espagne ont été

faites par le Comte de la Vega del Sella et les premières découvertes portugaises se doivent à mon jeune collaborateur, M. Ruy de Serpa Pinto. Cette industrie, appelée *asturienne*, s'étend depuis Biarritz, en France, par la côte espagnole cantabrique jusqu'en Galice et aux plages du nord du Portugal, au nord de Porto. L'instrument typique est un *pic* taillé sur des cailloux ovales en quartzite, par les deux bords opposés, conservant la surface naturelle de la pierre tant à la base qu'à la face opposée à celle où l'on a taillé les bords pour appointir un des bouts de la pièce. La faune de *Trochus lineata* remplace, dans les amas de coquilles des Asturies, la *Littorina li torea* du solutréo-magdalénien, ce qui traduit une époque correspondante à un *optimum* climatique post-glaciaire. L'azilien est recouvert en quelques endroits par l'asturien , une culture très pauvre. On suppose que ces pics que l'on trouve parsemés en quantités parfois considérables sur les plages maritimes du nord du Portugal, auraient été employés à arracher les mollusques fixés aux rochers. Le pic n'apparaît pas à Muge ; de même les microlithes géométriques n'apparaissent point dans l'asturien, qui n'en est pas certes parfaitement synchronique mais qui aurait eu peut-être encore des interférences chronologiques avec le capsien final, plus ancien que lui. Cependant ces interférences ne signifient point coexistence de cultures sur les mêmes contrées. D'après mon opinion, les Asturiens, dont on ne connaît jusqu'à présent aucun document anthropologique, représentent une de ces pauvres peuplades européennes, ayant oublié les créations industrielles et artistiques de leurs aïeuls paléolithiques et vivant, en quelques endroits, plus épargnés par les invasions capsiennes, une existence dégénérée, précaire et obscure.

En effet, les envahisseurs capsiens et leurs successeurs aziliens et tardenoisiens n'avaient pas trouvé désertes les contrées envahies, et n'auraient vraisemblablement pas détruit les populations préexistantes. Les éléments méridionaux se sont plus ou moins fusionnés avec les éléments qui les avaient précédés sur place. Certes cette fusion n'a pas été parfaitement régulière et intégrale. Il y a eu évidemment des éliminations, des régressions, des reculs. Mais, de toute cette série de phénomènes contradictoires et complexes un ordre nouveau est enfin sorti. Des mélanges de races et de civilisations, des transformations profondes des unes des autres par une refonte qui prépare l'éclosion d'un nouvel état de choses — l'âge néolithique ou de la pierre polie — s'étaient opérés dans l'Europe occidentale dans ces périodes de reconstitution ethnique. On ne trouve dans ces périodes ni l'éclat de certaines civilisations du paléolithique supé-

rieur, ni les faits d'organisation sociale, de condensation démographique et de stabilité ethnique qui marquent le nouvel âge préhistorique, avec le polissage de la pierre, la domestication des animaux, l'agriculture, le développement de la céramique, celle-ci probablement connue d'ailleurs auparavant, comme je crois possible de conclure de quelques trouvailles que j'ai faites récemment à Muge.

Le néolithique, que l'on étudie aujourd'hui, chez nous, en immédiate connexion avec l'énéolithique, avec cette période où l'usage des métaux (du cuivre et de l'or) commence à avoir lieu, n'est pas du tout cependant une époque d'entière immobilité ethnique. La stratigraphie y manque pour l'établissement de repères chronologiques, mais l'étude des aires culturelles, qui, en ce qui concerne la Péninsule Ibérique doit beaucoup à Aoberg, Wilke, Obermaier et surtout à Bosch Gimpera, permet d'analyser la distribution des peuples néo-énéolithiques et de présumer l'étendue de leurs mouvements et de leurs contacts belliqueux ou commerciaux. Le commerce néolithique peut bien expliquer la diffusion de plusieurs types culturels. Des routes terrestres et maritimes ont été employées pour des trafics divers dont ceux des roches dures, de l'ambre, plus tard des premiers métaux utilisés, sont bien connus. Malheureusement l'anthropologie, dans son état actuel, est impuissante pour établir si l'extension de certains types archéologiques à différentes régions a été due à des migrations ethniques considérables ou à de simples diffusions de proche en proche par des contacts de peuples ou des trafics plus ou moins intenses.

Bosch a délimité dans la Péninsule Ibérique quatre aires culturelles du néo-énéolithique. Il a montré la diffusion de caractères archéologiques de quelques-unes de ces aires en France, comme Poisson a proclamé une pénétration en sens inverse, en Espagne, sur une aire triangulaire dont la base serait sur les Pyrénées et le sommet aux environs de Madrid: ce serait la pénétration des porteurs de la céramique à décor plastique. D'après Poisson, ceux-ci, brachycéphales, auraient leur origine dans les peuples des palaffites et ils auraient été les intermédiaires cherchés par Bosch pour expliquer la transmission, à l'Europe centrale et nordique, du vase caliciforme et du poignard en cuivre à base large, reçus d'Espagne par la France.

On constate aisément que des peuples ayant des compositions anthropologiques différentes peuvent présenter les mêmes aspects culturels, et vice-versa. Les porteurs du vase caliciforme, que Schuchhardt considère appartenant à la culture « en style de bourse », sont des dolicho- et brachycéphales dans la Péninsule Ibérique, des

brachycéphales dans l'Europe Centrale. J'ai dressé en 1924 une carte de l'indice céphalique dans la Péninsule Ibérique à l'époque néo-énéolithique. Cette carte vient d'être amplifiée par Ballester Tormo avec des données recueillies postérieurement. Je n'ose pas tirer grand'chose de ces cartes, au point de vue de la correspondance entre les types anthropologiques et les cultures.

N'oublions pas que rarement on a affaire, comme à Beaumes-Chaudes, à Montouliers, à Bas-Moulins, à Homme-Mort, etc., à des séries un peu nombreuses d'exemplaires. On comprend bien qu'un ou deux spécimens isolés et plus ou moins fragmentaires ne permettent nullement des généralisations anthropologiques.

On rirait bien si de la scoliosis de l'individu paléolithique trouvé à Laugerie-Haute, on faisait un caractère de race. Il faut d'ailleurs remarquer que généralement on ne dispose pas d'autres données, en plus de l'indice céphalique, ce qui est bien peu.

J'ai essayé, par exemple, d'établir pour les anciens brachycéphales de l'Europe une classification fondée sur d'autres caractères craniologiques. Or, le plus souvent, on rassemble tous les brachycéphales européens sous le chef de la race alpine, ce qui rendrait cette race trop hétérogène.

* * *

Il est impossible de présenter en ce moment un tableau des mouvements probables des peuples néo-énéolithiques de l'Europe occidentale. Bosch admet de nouvelles pénétrations d'origine africaine dans le cercle culturel d'Alméria, dans le Sud-Est espagnol, et il leur attribue même l'origine des Ibères signalés par les textes plus anciens concernant ces contrées. Tout en admettant ces pénétrations, comme d'autres bien plus récentes, je crois pourtant que la race méditerranéenne était déjà issue depuis longtemps du creuset où les éléments anthropologiques du paléolithique supérieur européen et du capsien se seraient combinés et transformés. Mais je ne peux pas, faute de temps, m'occuper en détail de ces questions. Je ne signalerai maintenant que les rapports culturels et peut-être démiques entre l'occident de la Péninsule, la Bretagne et l'Irlande à l'énéolithique et aux époques suivantes.

C'est à Breuil, Wilke, Bosch, Obermaier et d'autres que revient le mérite d'avoir mis en évidence l'origine occidentale de la culture des dolmens ou des mégalithes de l'Europe de l'Ouest. Des mirages de différents ordres passionnent souvent les savants. Pendant long-

temps l'archéologie européenne était dominée par un préjugé : l'origine orientale de toutes les grandes civilisations. Mycène, la Crète, l'Egypte, la Chaldée, ont naturellement allumé de véritables enthousiasmes qui se sont traduits par cette vision unilatérale du monde ancien. On a méprisé l'extraordinaire essor artistique des peuplades quaternaires franco-cantabriques, dont il est permis de concevoir le développement parallèle d'autres facultés psychiques. On constate à présent que la culture mégalithique portugaise, révélatrice d'une population occidentale très solidement constituée, est un foyer autonome évoluant indépendamment des anciennes civilisations de l'Orient et même du cercle culturel mégalithique de la Scandinavie. La Bretagne, où les types dolméniques les plus primitifs du Portugal et de la Scandinavie manquent totalement et où Franchet a démontré l'absence de tout peuplement humain avant une phase très avancée de l'âge de la pierre, la culture mégalithique a reçu des influences portugaises et nordiques. Ce domaine occidental évoluait avec originalité et établissait des rapports ethniques sans la moindre dépendance du monde de la Méditerranée orientale.

Les textes mêmes conservent la tradition lointaine d'une migration de la Péninsule Ibérique vers l'Armorique. Le périple du VIe siècle av. J.-C., sur lequel Festus Avienus a écrit son poème *Ora Maritima*, nous raconte une migration de peuples dits *Oestrimniens* du champ d'*Ophiussa*, de la Péninsule Hispanique, vers la Bretagne. Ces peuples auraient été expulsés par une invasion de serpents, peut-être le nom totémique d'une tribu, les Saefes, dont on ne sait pas l'origine ethnique, son identification avec les Celtes, prétendue par Schulten et Bosch, ne me paraissant pas assez prouvée. *Ophiussa* est un nom grec qui veut aussi dire « terre à serpents ». Les légendes irlandaises sont aussi pleines de références à des migrations très anciennes de l'Ibérie vers l'Irlande.

Les Œstrimniens n'auraient-ils pas été les porteurs de certains éléments culturels de la Péninsule vers le Nord ? Très probablement.

Le document archéologique plus ancien, trouvé dans le territoire portugais, montrant une influence orientale, c'est, selon l'opinion de Bosch, une amulette égyptienne de Psammétique I[er], du VII[e] siècle av. J.-C., découverte par Vergilio Correia dans la nécropole de l'âge du fer d'Alcacer do Sal. Elle y aurait certainement été introduite par les Carthaginois à une date plus tardive.

Bien auparavant, les Occidentaux auraient eu leur âge d'or, dont quelques mythes homériques, le récit platonien de l'Atlantide, la

tradition des richesses fabuleuses de Tartèsse, l'allusion de Strabon aux annales et à la littérature anciennes des Turdétains, donnent une idée qui ne pouvait pas éclore dans les esprits des conquérants romains devant la pauvreté et la décadence des peuplades du territoire ibérique de l'âge du fer. Mais les cultures lithique et éo-métallique de l'Occident ont eu leur éclat et leur originalité. Elles révèlent, sous certains aspects, une puissance créatrice, une vitalité expansive, même une vie intérieure remarquable.

L'étude anthropologique des populations actuelles confirme, dans une certaine mesure, ces vues sur la vitalité créatrice de l'Occident ancien. La relative homogénéité morphologique des Portugais contemporains, assimilés parfois, bien à tort, à des métis de sang nègre et européen, la moyenne très basse de leur indice céphalique traduisant pureté et ancienneté de race, enfin même le curieux fait de physiologie ethnique d'après lequel un groupe sanguin, le groupe A, trouve précisément un de ses pôles de distribution dans ces contrées occidentales, sont des constatations qui nous permettent aussi de chercher dans ces régions un des centres anciens les plus importants de dispersion humaine et culturelle. J'ajouterai encore qu'une des plus remarquables manifestations du progrès psychique de l'humanité, l'écriture, trouve dans la Péninsule Ibérique des documents authentiques d'un âge très lointain qui ne peuvent pas être considérés sans réserves des suggestions de modèles orientaux, spécialement des modèles phéniciens auxquels on les a indûment assimilés. Je n'ose pas encore citer les signes alphabétiformes magdaléniens ou les signes énigmatiques de l'art rupestre du nord-ouest de la Péninsule comme de véritables écritures. Mais les inscriptions énéolithiques de la Cueva de los Murcielagos et du dolmen de la Hurtada, celles d'une chronologie encore douteuse, mais certes très ancienne, de Parada (Pontevedra) et d'Alvâo (Portugal), peut-être encore celles de Lerilla et de Cardigos, permettent de croire que l'écriture dite ibérique n'est pas affiliée au phénicien, mais a une origine indigène.

Je regrette de ne pas avoir eu le temps d'entrer dans des développements opportuns. Je tiens seulement à extraire de mon long exposé deux conclusions principales : d'abord que l'étude des migrations préhistoriques offre des difficultés souvent insurmontables et elle exige le concours de plusieurs branches scientifiques comme la Paléogéographie, la Géographie Physique, la Paléontologie, la Linguistique, l'Ethnographie et surtout l'Archéologie Préhistorique et l'Anthropologie Physique ; ensuite qu'une révision s'impose des

essais antérieurs de reconstitution des mouvements de peuples. Il faut tenir compte des nouvelles acquisitions et s'émanciper de véritables préjugés érudits qui rendent bien souvent trop lent et trop difficile le progrès de la science.

Un de ces préjugés est sans doute la résistante traditionnelle à reconnaître dans l'Extrême Occident l'existence de foyers très anciens de civilisations, de cette flamme créatrice et immortelle qui est le génie humain.



LES MALADIES DE KARL MARX

LEUR INFLUENCE SUR SA VIE ET SUR SES ŒUVRES

Par le Dr Félix REGNAULT

Membre de l'I. I. A.

On a beaucoup écrit sur Karl Marx comme économiste et homme politique. On n'a point fait de travail d'ensemble sur sa santé, qui fut mauvaise durant toute sa vie et influa sur ses œuvres. Je me placerai uniquement à ce point de vue qui est fécond en enseignements.

La vie morbide de Karl Marx se divise en trois périodes : la première où domine sa maladie de foie, la seconde où s'y ajoute de la furonculose, la troisième où éclate une tuberculose pulmonaire qui détermine sa mort (1).

CHAPITRE I

a) La maladie de foie.

Il est parlé pour la première fois de la congestion hépatique de Karl Marx dans une lettre que Lassalle lui écrivit le 26 mars 1849. « J'ai été, dit-il, sincèrement peiné d'apprendre que tu souffrais d'une maladie de foie. » Né le 25 mai 1818, Marx atteignait alors ses 31 ans.

A partir de cette époque, Marx s'en plaint souvent dans sa correspondance. Il déclare à plusieurs reprises que son foie est hyper-

1. Je m'appuierai pour cette étude sur ses correspondances avec Frédéric Engels, Lassalle et Kugelmann et sur les publications de Riazanov, Lafargue, Max Beer, Hyndman, etc. La correspondance avec Frédéric Engels a sa traduction française en cours de publication chez M. A. Costes, éditeur Je remercie ce dernier de m'avoir confié les manuscrits qui ne sont pas encore imprimés. La correspondance avec Engels est la plus importante. Pour elle, nous indiquerons simplement la date des lettres que nous citerons. Nous donnerons au contraire les noms de Lassalle et de Kugelmann quand il y aura lieu,

trophié (1) avec tout ce qui s'ensuit (2), ou encore qu'il est enflammé et que le mal qui était chronique devient aigu (3). A un moment il redoutait son induration (4).

Les crises reviennent régulières à chaque printemps (5). De plus, elles peuvent se répéter dans le courant de l'année (6). Loin de s'apaiser, elles augmentent avec les années. Le 29 avril 1858, il écrit : « Jamais encore, je n'ai eu pareille attaque de foie. » Elles peuvent durer des semaines, jusqu'à douze.

Les signes par lesquels elles se manifestent sont caractéristiques ; à deux reprises, Marx accuse de l'ictère (7) ; il se trouve plus jaune qu'un coing ; il a des vomissements (8) ; il note qu'ils sont bilieux (9) ; il se plaint d'hémorroïdes qui persistent après la crise, complication fréquente chez les hépatiques (10).

Il se plaint aussi d'un dérangement nerveux dont « le foie est la cause et dont il lui arrive de souffrir plus que du foie lui-même » (11). C'est au point qu'un docteur lui dit que le véritable mal est de nature nerveuse (12).

Il a des maux de tête violents : ses migraines sont fréquentes. Il croit à « des affections de nerfs céphaliques » (13).« Il est pris subitement d'un tel malaise qu'il doit fermer le volume qu'il lit. Une espèce de voile noir s'étend sur ses yeux ; avec cela un violent mal de tête et de l'oppression. »

Il a souvent des crises d'ophtalmie qu'il dénomme encore inflammation des yeux. Elles accompagnent les migraines chez les hépatiques. Il en signale la simultanéité « avec des affections fort ennuyeuses des nerfs céphaliques » (14). Elles frappent les deux yeux à la fois (15), ou un seul (16).

1. Lettre à Engels, 31 mai 1858.
2. 29 mai 1863.
3. 16 janvier 1861.
4. 29 avril 1858, entendez la cirrhose.
5. Lettre de Mme Marx à Engels, 9 avril 1858.
6. Lettre à Lassalle, fin mai 1860 et 16 janvier 1861.
7. Lettres du 2 mai 1857, 23 avril 1866 et 13 août 1868.
8. 8 août 1859.
9. 24 juin 1865 et 21 août 1868, 8 août 1859.
10. 18 janvier et 12 février 1856.
11. 23 juillet 1877.
12. 17 août 1877.
13. 1er juin 1854, 13 février 1863, 15 juillet 1874, 19 août 1876.
14. 13 février 1863.
15. 23 février 1852, 2 octobre 1859, 5 juillet 1861, 24 mars 1863.
16. 26 juin 1855, janvier 1857, 3 octobre 1859, 27 mai 1877.

Il a enfin des douleurs qu'il qualifie de rhumatisme (1). Il éprouve des douleurs en se penchant pour écrire (2). Il ressent des douleurs intenses dans le bras droit, spécialement dans l'épaule (3). Elles sont plus fortes la nuit ; elles peuvent durer plus de deux semaines (4) ; elles persisteront quand il deviendra phtisique. Il en accusera jusqu'à la fin de sa vie. Elles prennent la forme violente d'une sciatique (5).

Une fois, il se plaint de paralysie, il ne sent plus ses membres (6). Nous ne savons pas ce qu'il entend par là, d'autant qu'il ne parle qu'une fois de ces singuliers symptômes.

Il a encore d'horribles, d'épouvantables, d'infâmes maux de dents (7). Après un an et demi de réflexion, il n'a trouvé qu'un remède, l'arrachage. Une fois le mal s'accompagne de gingivite avec l'ulcération de toute la bouche (8).

Dents cariées et gingivite ont été signalées fréquentes chez les hépatiques (9).

Comme les hépatiques, il a encore des insomnies tenaces (10), terribles (11). D'autres s'y ajoutent, dues à ses souffrances provoquées par le rhumatisme ou les furoncles. Il prend des narcotiques (12).

b) La furonculose.

En 1863, survient une nouvelle complication : ce sont des poussées multiples de furoncles et d'anthrax. Il explique le 11 janvier 1868 « qu'il n'y a que quelques années que ce mal le poursuit, il lui était autrefois absolument inconnu » ; il commence en octobre pour arriver à son apogée en janvier (13).

Marx donne à l'anthrax le nom de « carboncle », en français charbon, par suite de l'ancienne croyance qui le regardait comme un char-

1. 5 juin 1856, 10 mai 1866.
2. 18 janvier 1861.
3. 5 août 1865, 6 avril 1866.
4. 23 avril 1866.
5. 12 août 1869 et 22 août 1870.
6. 29 mai 1863.
7. 8 mai 1857, 12 novembre 1858.
8. 10 novembre 1858.
9. Voir Dr Parturier *Traitement des syndromes hépato-biliaires*, Paris, 1932.
10. 17 août et 22 août 1870.
11. 19 janvier 1867.
12. 3 août 1881.
13. 12 décembre 1866.

bon bénin alors que celui de la bactéridie charbonneuse est mortel.

Chez lui, furoncles et anthrax, tantôt coexistent (1), tantôt se succèdent, ou encore procèdent seuls, sont même subintrants (2). Ces maux « dégoûtants et perfides » (3), se développent sur le dos, sur la poitrine, au cou, dans l'aisselle, aux bras, aux jambes, aux fesses. Il lui arrive de ne pouvoir ni marcher, ni se tenir debout, ni s'asseoir, et il ne peut que rester couché en arc de cercle (4). Il fut une fois en danger de mort (5).

Ces furoncles occasionnaient des adénites qui s'abcédaient (6).

Enfin, le malade a remarqué depuis des années que « ses urines qui, lorsqu'il est bien portant, déposent de la chaux ou autre chose, deviennent absolument pures quand il a des furoncles ».

c) Les causes de la maladie de foie.

Après avoir décrit la maladie, cherchons ses causes.

Hérédité. — Aurait-il été victime de sa race ?

La grande majorité des anthropologistes admet actuellement qu'il n'y a pas de race juive. Quand les Juifs se dispersèrent dans le monde romain, ils firent de nombreux prosélytes. Ils en firent encore au début du Moyen Age, en Russie, en Abyssinie, aux Indes, en Chine, etc., etc. Les mariages mixtes avec les chrétiens et les musulmans existèrent jusqu'aux Croisades ; c'est seulement à cette époque qu'ils furent haïs, persécutés, enfermés dans des ghettos.

Donc rien d'étonnant que les mensurations anthropométriques montrent que les Juifs se rapprochent de la population chrétienne ou musulmane du pays qu'ils habitent, plus que des communautés juives des autres pays (7).

Le père de Karl Marx était juif et descendait d'une famille de rabbins. Pour se soustraire à l'aversion dont les juifs étaient l'objet, il s'était converti au christianisme.

Karl croit que la maladie du foie « a dans sa famille une tendance

1. 22 décembre 1863.
2. 25 juillet 1864. 11 janvier 1868.
3. 27 décembre 186 , 26 mai 1864, 1er février, 23 mars, 18 avril, 16 mai 1868, 14 novembre 1864. 13 février, 2 mars, 6 avril 1866.
4. 20 janvier 1864, 3 janvier 1868.
5. 20 février 1866.
6. 23 mars 1868, 28 mars et 30 juillet 1869, janvier 1870, 12 août 1870.
7. Voir mon travail. *Il n'y a pas de race juive* (*Revue d'antropologie*, 1932, p 390, et la thèse doctorat, Paris, 1930, du Dr Puvron, *La pathologie des juifs est due aux mœurs* que j'ai inspirée.

maligne, ayant été le point de départ de la maladie mortelle de son père » (1).

Karl aurait donc été victime de son hérédité. Cela est conforme aux données médicales : la fragilité hépatique est hautement héréditaire.

Si Karl Marx a été atteint d'hépatite, il ne le doit pas à sa race, mais il y était héréditairement prédisposé, et lui-même a favorisé l'éclosion et augmenté la gravité de son mal par sa mauvaise hygiène. Nous savons par son gendre Lafargue qu'il était vigoureux, bien bâti, d'une taille au-dessus de la moyenne, les épaules larges, la poitrine bien développée, avec des jambes un peu courtes. Il avait une barbe et des cheveux d'un noir mat, ce qui lui avait fait donner par sa famille et ses amis le surnom de Mohr.

Une telle constitution réclamait des exercices physiques. Il n'en prenait pas, absorbé qu'il était par sa passion de travail intellectuel. Il causait et pensait en marchant ; allait et venait dans son cabinet toujours dans le même sens au point que son tapis était usé comme l'herbe d'une piste (Lafargue).

Marx se rendait compte qu'il devait ses maux à sa mauvaise hygiène. « J'avais, écrit-il, trop exagéré le travail de nuit (2). » C'est la suite du surmenage (3). Ou encore : « les médecins ont absolument raison ; c'est le surmenage nocturne qui est la cause principale de cette rechute. Mais je ne puis faire connaître à ces messieurs les causes qui me forcent à cette extravagance ; à quoi bon d'ailleurs (4). »

Enfin : Vous avez bien raison : ce sont les « écarts de régime » qui se vengent. Mais je suis trop habitué au travail de nuit. J'étudie le jour, et j'écris la nuit. Et tout cela, joint à un tas de soucis privés et publics et à la négligence d'une diète régulière quand je suis plongé dans le travail, a bien réussi à me mettre le sang en désordre (5).

Il réglait mal son alimentation. Il aimait les mets très épicés, le jambon, les poissons fumés, le caviar, les cornichons... qui sont mauvais pour le foie.

Il avait grand dégoût des aliments gras, ce qui est ordinaire aux hépatiques (6) et ce dégoût était poussé si loin qu'il demandait à son gendre d'enlever le beurre mis sur la table.

1. 22 mai 1857.
2. 8 janvier 1858.
3. 18 décembre 1860.
4. 20 février 1866.
5. 6 avril 1866.
6. Communication inédite de son petit-fils, le Docteur Longuet d'Alfort.

Il aimait les vins, les liqueurs. Pour le tonifier lui et sa famille, Engels lui envoyait souvent des paniers de vin de Bordeaux, de Porto, de Cherry. Marx lui en accusait réception (1) et, quand l'envoi tardait, il lui en demandait.

Il trouvait que le vin faisait « merveille » et que le Porto était « le seul qui convienne en cas d'anthrax (2). Il avait pour le vin un amour naturel à un indigène de la Moselle (Riazanov). Il aimait aussi la bière qui lui était, à certains moments, interdite (3). Pourtant, en 1866, il se croyait « obligé d'avaler chaque jour jusqu'à 1 lit. 1/4 du stout le plus fort de Londres (4) ». Le foie s'accommode mal d'un tel arrosage, qui donne un coup de fouet passager auquel succède un abattement plus grand.

S'il renonce à l'alcool (5), ce n'est pas pour longtemps.

Il fumait énormément, et comme il était pauvre, il fumait un tabac infect (Riazanov). A chaque attaque de son mal, on lui interdisait de fumer ; il obéissait quelques jours (6) pendant la crise, mais dès la convalescence, il retournait à sa passion.

Enfin les peines morales retentissent sur le foie : or K. Marx supporta la misère, vit souvent les siens malades et perdit des enfants.

Quant à la furonculose, elle est fréquente chez les hépatiques, et elle relève des mêmes causes : tempérament arthritique, surmenage, écarts de régime, excès d'alcool.

CHAPITRE II

Les traitements qu'il subit.

Les médecins prescrivaient à Karl Marx des remèdes et lui faisaient des recommandations d'hygiène.

Mais, comme la plupart des malades, Marx consentait plutôt « à se gaver de remèdes (7) jusqu'à en être submergé » qu'à modifier ses mauvaises habitudes. Il demandait même ou faisait demander à son médecin s'il n'avait pas de nouveau remède à lui indiquer (8).

1. 20 juin 1866.
2. 20 février 1866.
3. 9 juin 1866.
4. 4 décembre 1863.
5. 27 mai 1877.
6. 25 février 1864.
7. 22 mai 1857, 14 janvier 1858.
8. 24 avril 1869.

Il est vrai que, pour suivre une bonne hygiène, il lui aurait fallu être rentier et non le pauvre diable famélique qu'il était (1).

Tous les docteurs, Gumpert, Allen, etc., lui recommandent le repos mental, bien difficile à suivre quand il faut gagner sa vie avec sa plume.

Engels, dont l'amitié est très avertie, lui demande à plusieurs reprises de cesser de travailler la nuit, et de vivre d'une façon un peu plus régulière (2).

Les médecins lui recommandent encore les exercices physiques, les longues marches, le grand air. Il s'y résigne difficilement (3).

Ici encore Engels lui écrit « qu'il lui faut pour le moins se donner tous les jours beaucoup de mouvement au grand air et renoncer de façon régulière au travail de nuit (4) ».

Une autre fois, il écrit confidentiellement à Freiligrath : « Marx a besoin qu'on lui évite le travail de nuit et les soucis ; il lui faut en outre l'air de la mer et une bonne vie (5). »

Il félicite encore Jenny de l'entraîner et il « espère qu'elle ne se laisse pas gagner par l'indolence naturelle de son père (6). »

Il n'arrive à obtenir de lui quelque chose qu'en lui rappelant que, « s'il ne se soigne pas, le mal l'empêchera de travailler et d'arriver à quoi que ce soit (7) ».

Les médecins conseillent à Marx l'hydrothérapie. Le 12 septembre 1863, il annonce que : « Voici près de deux mois qu'il s'est mis à prendre tous les matins un bain chez lui et à se passer de l'eau froide sur tout le corps, des pieds à la tête ; et depuis il va bien mieux. »

Pour l'arracher à ses habitudes et le forcer à des exercices ils lui prescrivent de voyager.

Déjà en 1855, il avoue : « Le docteur déclare que j'ai besoin de changer d'air, parce que, depuis deux ans, je n'ai pas quitté le coin de Soho square (8). »

Quand il est souffrant, Engels l'invite souvent à venir se reposer auprès de lui à Manchester. « Le changement d'air lui a toujours fait du bien (9). »

1. 8 janvier 1868.
2. 10 février 1866, 23 janvier 1868, etc.
3. 2 décembre 1863.
4. 23 janvier 1868.
5. mars 1861.
6. 26 avril 1868.
7. 5 mars 1865.
8. 3 mars 1855.
9. 17 mai 1870.

Le 26 avril 1869, Engels lui écrit : « Ce qu'il te faut avant tout pour ton foie, c'est un changement d'air et une modification de ta vieille façon de vivre. Donc, fais tout de suite le nécessaire, prends le train sans tarder et viens ici pour 8 à 15 jours. »

Lui-même s'invitait quand il trouvait une occasion favorable : « J'aimerais donc bien venir à Manchester avant le départ de ma femme pour Trèves (1). »

Quand il joint au repos mental les exercices physiques, le résultat est merveilleux. Il raconte à Lassalle qu'une fois à Manchester, sur l'ordre du médecin, il fait de l'équitation et d'autres exercices physiques, et « après un séjour de quatre semaines, il rentre à Londres complètement retapé (2) ».

De son côté, Engels écrit à Mme Marx : « Mohr vient de faire deux heures de cheval et s'en trouve tellement bien qu'il commence à prendre goût à la chose (3). »

En 1856, il va en Ecosse (4). Obligé d'aller à Trèves pour régler une question d'héritage, « il se demande avec inquiétude ce que dirait Allen (son médecin), puisqu'il n'y a que trois jours qu'il fait quotidiennement une demi-heure de promenade de convalescence. Mais Allen le chargeant de deux énormes flacons de médicaments estime même bon qu'il fasse ce déplacement. La plaie n'a pas fini de suppurer mais il trouvera dans tout le voyage assez de bonnes Samaritaines pour faire le pansement (5). »

Il séjourne encore à Neuenahr où le Dr Schmitz lui répète qu'après un séjour de trois semaines ici, il devrait gagner les hauteurs de la Forêt Noire pour respirer l'air de la montagne et du bois (6).

Kugelmann lui conseille les eaux de Carlsbad (7).

En 1873, il prend à Carlsbad avec sa fille Tussy les eaux de Kissingen (8).

Il retourne plusieurs fois à Carlsbad (9). « On s'y trouve toute la journée dans une sorte d'engrenage qui ne vous laisse pour ainsi dire, pas un moment de liberté (10). »

1. 3 mars 1855.
2. Lettre à Lassalle, 31 mai 1858, 10 février 1866.
3. 11 mai 1858.
4. 5 juin 1856.
5. 2 décembre 1863.
6. 17 août 1877.
7. 22 juillet 1869 et 14 avril 1870
8. 30 novembre 1873.
9. 5 mars 1865 et 22 février 1866
10. 18 septembre 1874.

Il est le modèle des baigneurs (1).

Et les eaux ont toujours un effet merveilleux (2).

A plusieurs reprises Gumpert lui conseille les bains de mer (3). En 1879, ils ne lui donnent pas du tout de satisfaction.

Enfin, dans les dernières années, nous le verrons en perpétuel déplacement chercher vainement la santé.

* * *

Pour la furonculose, Karl Marx suivit un traitement « qui n'avait pas le sens commun », comme l'a bien dit son docteur Gumpert. Les cataplasmes sèment les furoncles. Or, il en usait au point d'en être couvert.

Plus tard, il utilise les compresses d'alcool que Nélaton préconisa, et il l'estime le traitement le plus rapide et le plus agréable. Le seul ennui, c'est qu'il faut continuellement, à cause de l'évaporation de l'alcool, recommencer l'opération (4).

Mais, en dernière analyse, pour les anthrax il faut recourir à l'incision : « ne pas le faire serait dangereux » (5). Et sous le bistouri, déclare le Dr Allen, comme les philosophes allemands Karl conserve toujours son égalité d'humeur.

Comme remède interne, il prend à plusieurs reprises de l'arsenic que lui recommande Gumpert pour sa furonculose (gouttes de Fowler), mais qu'Allen lui déconseille (6). En effet, ce n'est guère bon pour le foie déficient qui l'emmagasine (7).

Il prend encore du soufre, ce qui doit faire grand plaisir à Vogt (8). Allusion à l'épithète de « bande soufrée » dont celui-ci qualifiait les marxistes.

1. 8 septembre 1875.
2. 19 août 1876.
3. 26 août 1879.
4. 22 février 1866.
5. 12 janvier 1868.
6. 6 avril 1868.
7. 6 avril 1868, 22 février 1866.
8. 12 juin 1863.

CHAPITRE III

a) Il meurt de tuberculose pulmonaire.

A la dernière période de sa vie, Karl Marx fut tuberculeux. Mais comme chez presque tous ces malades, la tuberculose fut précédée de nombreux rhumes et bronchites. Déjà, en 1855, dans une lettre du 3 mars, il accuse « une toux tellement ennuyeuse qu'il dut avaler quelques bouteilles de médicaments et même garder le lit quelques jours ».

Il parle encore dans sa lettre du 19 août 1865 « d'un rhume atroce qui le rend tout bête », et y revient dans celles du 29 mars, du 4 décembre 1869, d'avril 1870.

Il éprouve en 1879 un mal de gorge avec toux opiniâtre qui s'aggrave à Jersey.

En octobre 1881, il a une pleurésie.

Le 5 janvier 1882, il décrit ainsi son état : « La toux persiste encore, tenace et ennuyeuse ; il y a cependant cette légère amélioration qu'il peut, la nuit, dormir quelques heures sans recourir à des drogues... Il porte quand c'est nécessaire une sorte de tampon sur la bouche, cela le rend pour ses promenades indispensables, plus indépendant des intempéries. »

Comme remèdes, il est soumis aux révulsifs, vésicatoires, badigeonnages de collodion cantharidal, et il prend de l'arséniate de soude, des juleps calmants, de l'iode.

Il se décide à partir pour l'Algérie croyant que le soleil et la chaleur le guériraient. Alors commence pour lui le calvaire habituel aux tuberculeux.

Il sera renvoyé d'un pays à l'autre à la recherche d'un éternel beau temps qu'il ne trouvera nulle part, et à chaque voyage il changera de médecin.

Il arrive à Marseille le 17 février après deux heures du matin « plus ou moins gelé, et ne trouve de réactif que dans l'alcool auquel il ne cesse de recourir. » J'insiste sur cet aveu, car l'alcool est déplorable et pour l'hépatique et pour le phtisique.

Le 12 février, il est à Alger, mais il n'y fait pas toujours chaud, et il eut la malchance d'attraper les 20, 21, 22 février les trois journées les plus froides de ce mois. Pas de sommeil, pas d'appétit, une forte toux. « Il est un peu désemparé, avec, par-ci par-là, des accès de profonde mélancolie, semblable en tout au fameux Don Quichotte.

La toux, cependant, s'aggravait de jour en jour ; le crachement abominable, peu de sommeil, et surtout une certaine impression angoissante que son côté gauche est définitivement dégénéré jusqu'à la destruction et que son intelligence est très affaiblie. »

Son médecin Stéphann le rassure : à gauche, en avant et en bas, l'épanchement a presque entièrement disparu. Un autre point en arrière offre plus de résistance ; par contre la toux a augmenté quelque peu. Peu après il note encore un progrès (1) ; mais il prévient toute critique au sujet du climat africain en lui déclarant qu' « à son débarquement d'Alger il avait déjà apporté une rechute des plus sérieuses (2) ».

Le 16 avril, il ne trouve plus trace de pleurésie, mais l'état des bronches gauches est moins satisfaisant.

Il met cet état bronchitique sur le compte du temps et il se débarrasse de son malade en déclarant qu'il y aurait danger pour lui en prolongeant son séjour (3).

Karl Marx part le 2 mai d'Alger. Le 5, il est à Nice. Mais, « comme le vent est capricieux et qu'il ne fallait pas du tout s'attendre à une température uniforme et constante », après 48 heures il gagne Monte-Carlo (4).

Là, le Dr Kunemann le prend pour un confrère et lui parle sans réticence. Marx apprend à sa grande frayeur qu'il fait de nouveau de la pleurésie bien qu'à un degré moindre. Quant à la bronchite elle est plus ou moins chronique (5).

Fin mai, l'épanchement a disparu ; ce qui reste, c'est ce qu'on appelle de la pleurésie sèche ; il n'y a plus trace de liquide ; mais il y a encore des craquements (6).

En juin, il est à Argenteuil chez son gendre. Il se confie au Dr Douclen qui lui ordonne les inhalations sulfureuses d'Enghien (7). Par suite des variations du temps, il éprouve de violentes douleurs de rhumatisme musculaire dans la région des reins (8) qui lui font passer une nuit blanche du 22 au 23.

Au début d'août « les râles ont disparu ainsi que le caractère

1. 1er mars et 29 mars 1882.
2. 31 mars 1882.
3. 18 avril 1882.
4. 8 mai 1882.
5. 20 mai 1882.
6. 30 mai 1882.
7. 9 juin 1882.
8. 29 juin 1882.

bronchial de la toux... ; il lui semblait que cette toux n'avait pas encore « râlé » son dernier mot. En effet quand le temps devient mauvais par moments, les râles reprennent. »

Le 20 août il prend sa dernière inhalation. Les râles bronchitiques ont fort diminué, mais le frottement pleurétique reste stationnaire. Et on l'envoie sur les bords du lac de Genève (1). Il fait un séjour à Vevey d'où il revient, d'après Engels, presque en bonne santé.

Le 3 septembre Marx est à Paris ; il est examiné par le Dr Dourlen et il garde l'optimisme du tuberculeux. Le « râle muqueux » a disparu ; « il reste encore un peu de sifflements, mais il est bien en train d'en finir avec cette toux opiniâtre dont le caractère a déjà changé du tout au tout. Son état général s'est bien amélioré et il a même engraissé. »

En novembre 1882, il est à l'île de Wight (2) et il doit au temps changeant un « rhumatisme musculaire » dont il souffre au côté gauche de la poitrine près de l'ancien « corps du délit » ; dans la nuit, le mal devient si violent que le lendemain il fait venir le Dr James M. Williamson.

« Quant à la toux qui, ces derniers temps surtout, avait pris, même à Londres, un caractère spasmodique de plus en plus ennuyeux, il est son propre médecin et espère en être bientôt débarrassé sans intervention de docteur. » Toujours l'optimisme du tuberculeux.

Le 30 novembre le retrouve à Londres.

Il est condamné à garder la chambre. « Comme il ressentait depuis quelques jours de l'enrouement (évidemment pas à force de parler), accompagné d'une impression désagréable au fond de la gorge, que la toux augmentait et qu'en dépit de ses longues promenades régulières et ininterrompues, il dormait peu et mal, il fallut faire de nouveau venir le docteur. On ne se débarrase pas si aisément de ces messieurs. »

Le médecin diagnostique du catarrhe dans l'arrière-bouche.

Le 18 décembre, il se rend mieux compte. « Je ne puis pas te dire que je fasse des progrès ; c'est plutôt le contraire. » Sa fille Jenny (Mme Ch. Longuet) agonise à Paris ; elle meurt le 10 janvier 1883.

« Dans la première frayeur que lui causa la mauvaise nouvelle de Paris arrivée quelques jours plus tôt, il eut un accès spasmodique de toux, où il crut étouffer. Il est probable, pense-t-il, que, dans ses

1. 3 août 1882.
2. novembre 1882.

crises d'asthme, Jenny a passé plus d'une fois par ce sentiment d'oppression (1). »

Ensuite, plus de lettre de lui ; il meurt le 14 mars 1883 par « abcès pulmonaire, légère hémoptysie, affaiblissement », en réalité de cachexie par phtisie. Engels dans la lettre qu'il écrit le jour même à Sorge (2) avoue que « peut-être l'art de la médecine aurait pu lui donner encore deux ou trois ans de la vie végétative, de la vie impuissante d'être qui se meurt lentement ; mais Marx n'aurait pas supporté une telle vie. Vivre ayant devant soi une série de travaux non terminés et éprouver le supplice de Tantale à la pensée de l'impossibilité de les mener à bout eut été pour lui mille fois plus pénible qu'une mort tranquille. Et voir cet homme génial, puissant n'être plus qu'une ruine, traîner son existence. C'eut été un spectacle trop affreux ; il vaut mille fois mieux qu'il en soit ainsi. Après tout ce qu'il a traversé, il n'y avait pas d'autre issue : je le sais mieux que tous les médecins.

b) Les causes de sa tuberculose.

Karl Marx, à la mort de son fils Edgar, avoue que la phtisie est un mal héréditaire dans sa famille ; il semble que sa fille aînée en soit morte aussi. Mais, de même que pour sa maladie de foie si Karl Marx était héréditairement prédisposé à la tuberculose, son mode de vie y contribua, surmenage, absence d'exercices physiques, peines physiques et morales, mauvais régime alimentaire, manie de fumer du mauvais tabac, affaiblissement causé par sa maladie de foie, misère surtout : tout le disposait à la culture du bacille.

La contagion atteignit sa femme ; sans doute prédisposée par un mode de vie semblable.

Elle était souvent malade. Elle a la grippe en janvier 1854 (3), est alitée encore en juin de cette année (4), est fort mal en point et a continuellement besoin du médecin en avril 1857 (5), tousse beaucoup et est toujours dans le même état en juin 1857 (6), est fort souffrante en juillet 1858 (7), a une fièvre typhoïde grave en novembre 1860, la variole en 1861.

1. 10 janvier 1883.
2. Riazanov, *Marx et Engels*, p. 217.
3. 5 janvier 1854.
4. 13 juin 1854.
5. 23 avril 1857.
6. 29 juin 1858.
7. 2 juillet 1858.

En 1869, elle se rend à Paris passablement souffrante, elle y arrive totalement sourde (1).

Mme Marx est très nerveuse. Le chagrin que lui cause la mort de son premier enfant en 1850 lui donne « un état d'excitation et d'émotion vraiment dangereux. »

Le 15 juillet 1858, Karl Marx écrit : « Ma femme, en raison de ces misères, a les nerfs terriblement malades, et le Dr Allen m'a déjà déclaré à plusieurs reprises et très nettement qu'il y aura peut-être une fièvre cérébrale ou quelque chose de ce genre, si elle ne passe pas quelque temps aux bains de mer. »

On a peu de renseignements sur sa dernière maladie. Karl Marx écrit à Engels que sa femme qui était à Argenteuil « retourne à Londres avec Hélène, solution que sa faiblesse croissante imposait en tous cas. » Elle s'éteignit le 2 décembre 1881. Cette faiblesse croissante s'accorde avec la cachexie tuberculeuse.

Les maladies de ses six enfants, la mort de plusieurs d'entre eux paraissent dues aux mêmes causes.

Il annonce le 19 novembre 1850 à Engels la mort de son enfant en bas âge : « il est décédé brusquement d'une convulsion comme il en a eu souvent. Quelques minutes plus tôt, il riait et s'amusait encore. La chose fut tout à fait inattendue. »

Dans une nouvelle lettre le 23 novembre, il explique que « sa femme avait elle-même allaité l'enfant et lui avait assuré l'existence au milieu des conditions les plus difficiles et au prix des plus grands sacrifices ». Il était alors misérable au point de n'avoir pas de quoi payer les frais d'enterrement.

Puis ce fut le tour de son fils Edgar, surnommé Musch, qui avait des yeux splendides et une tête trop lourde pour un corps chétif (Liebknecht).

Le 3 mars 1855 le père annonce que : « Musch a une dangereuse fièvre gastralgique dont nous ne sommes pas encore venus à bout. »

Le 16 mars, il ne croit pas que le bon Musch prenne le dessus sur la maladie. Le 27 mars, il reprend confiance : « Depuis quelques jours, Musch se remet à vue d'œil et le médecin a le meilleur espoir. Il est naturellement très faible et très amaigri. La fièvre a disparu et l'endurcissement du bas ventre diminue considérablement. L'essentiel maintenant est de savoir s'il est de constitution assez robuste pour suivre tout le traitement. Je le crois. Dès que le médecin déclarera qu'il n'y a plus de danger, j'irai te voir. »

1. 8 mai 1869.

Le 30 mars, tout est perdu ; il s'agit d'une péritonite tuberculeuse : « J'ai remis de jour en jour l'envoi d'un bulletin de santé, parce qu'il y avait des hauts et des bas qui me faisaient changer d'avis presque toutes les heures. Mais la maladie a finalement pris le caractère d'une phtisie du bas ventre, maladie héréditaire dans ma famille, et les médecins eux-mêmes ne conservent plus d'espoir... L'enfant au cours de sa maladie, ne renie pas un seul instant son caractère original, bon et en même temps personnel. »

Musch meurt le 6 avril : « Le pauvre Musch n'est plus. Il s'est endormi (au sens réel du mot) dans mes bras, aujourd'hui entre 5 et 6 heures.

En 1857, sa femme est enceinte. Elle a une mauvaise grossesse. En juin (1), elle tousse beaucoup. Le 8 juillet, elle accouche d'un enfant « non viable ». Le père explique qu'il « est mort tout de suite. Ce n'est pas un malheur en soi. Mais il y a eu, d'une part, des circonstances immédiates qui ont fait une impression terrible sur mon imagination : et, d'autre part, les circonstances qui ont amené ce résultat furent telles que le souvenir m'en est pénible. Je ne puis t'expliquer cela par lettre. »

Engels lui demande (2) des renseignements positifs, car ses allusions mystérieuses autorisent à cet égard par trop de suppositions.

Marx répond : « Les circonstances qui ont accompagné l'accouchement de ma femme et m'ont abattu pour plusieurs jours, je ne puis te les faire connaître que de vive voix. Je ne puis écrire ces choses. »

Et comme il ne les écrivit pas, nous ne pouvons faire à ce sujet que des hypothèses.

Trois filles vécurent :

Jenny Marx, sa fille aînée, née en 1844, avait, comme son père, un teint mat et des cheveux noirs. Elle épousa Charles Longuet.

Elle rendit de grands services à son père en l'aidant dans ses travaux. Elle était sa secrétaire. Elle écrivit de nombreux articles dans la *Marseillaise* de Rochefort, sous le pseudonyme de J. Williams.

En juin 1863, elle toussote de nouveau, la toux s'arrête en septembre (3). Elle prend des bains salés.

En août 1881, elle a beaucoup d'asthme et est héroïque (4). Le

1. 27 juin 1857.
2. 10 juillet 1857.
3. 12 juin et 12 septembre 1863.
4. 9, 18 août 1881 et 10 janvier 1883.

10 janvier 1883, elle est encore malade ; il ne faut pas la laisser partir. Elle se cachectise, « devient légère ». Elle meurt le 10 janvier 1883, avant son père.

La fille cadette Laura était rose et blonde, avec une opulente chevelure dorée. En 1868, elle épousa Paul Lafargue (1). En 1874, elle fait une grave maladie et perd son fils. Karl Marx l'annonce à Kugelmann :

« J'ai envoyé, il y a environ huit jours, quelques lignes à ta chère femme lui annonçant la mort de mon petit-fils unique et la grave maladie de ma fille cadette. Cette maladie n'était d'ailleurs pas sporadique, mais beaucoup plus l'apparition aiguë d'une longue affection. » (2)

Peu de temps avant d'avoir atteint ses 70 ans, Lafargue et sa femme se donnèrent la mort, se considérant désormais comme épuisés et inutiles.

La troisième fille Eléonore, surnommée Tussy, née en 1855, est atteinte de faux croup à l'âge de trois ans. Son père écrit : « Mon plus jeune enfant a le croup depuis plusieurs semaines ; c'est une maladie fort inquiétante. » Un croup diphtérique de plusieurs semaines, cela n'existe pas. Il en va autrement du faux croup spasmodique.

Elle prit l'aspect d'un grand garçon.

En 1873, elle se rend avec son père à Carlsbad où ils prennent tous les deux les eaux de Kissingen. Son médecin habituel, le Dr Myrthe, lui conseille de ne marcher que modérément, et Gumpert est du même avis.

Il écrit en 1881 qu'elle a une extrême dépression nerveuse, ne mange presque rien, et boit beaucoup de thé ; elle a des insomnies et des convulsions nerveuses (3).

Plus tard, il prononce le mot d'hystérie (4) :

« La pauvre enfant souffre d'un déséquilibre moral qui lui mine totalement la santé. Personne ni rien, ne peut rien faire dans son cas, ni les voyages, ni le changement de climat, ni les médecins. La seule chose qu'on puisse faire pour elle, c'est de faire toutes ses volontés et de la laisser continuer ses leçons de théâtre chez Mme Jung. Elle brûle d'envie de se créer ainsi, à ce qu'elle croit, une carrière indépendante d'artiste. »

1. 6 avril 1868.
2. 4 août 1874.
3. 18 août 1881.
4. 12 janvier 1883.

Elle prit une part active au mouvement ouvrier, fut un des fondateurs de la *socialist league*. Quelques jours après la mort de son père, elle écrivit sur lui un essai biographique.

Elle fut durant quatorze ans, la compagne du Dr Edward Aveling, écrivain naturaliste, militant du mouvement ouvrier anglais. Délaissée par lui, elle se suicida en 1898 en se jetant par la fenêtre.

En résumé, un fils meurt jeune de péritonite tuberculeuse. Sa femme et sa fille aînée meurent de consomption lente, probablement de phtisie. Sa fille cadette se suicide. Sa dernière fille qui était hystérique en fait autant. Donc, d'une part prédisposition à la tuberculose, de l'autre troubles graves nerveux comme on en observe souvent dans les familles biliaires.

CHAPITRE IV

Influence des maladies de Karl Marx

a) *Sur son travail.*

La conséquence la plus grave de la maladie est l'obstacle à produire. Ainsi arriva-t-il à K. Marx. Du fait de son état maladif, il éprouvait des ralentissements et des arrêts dans son travail.

Cette incapacité se graduait suivant l'intensité, la nature, la durée des épisodes aigus. Lui-même indique les étiages de son énergie mentale. Dans ses dépressions maxima, il ne pouvait écrire même une lettre. Il la dictait alors et parfois n'y arrivait qu'en recourant à des stimulants (1).

Quand la maladie cédait, il reprenait lentement son activité. Malgré son énergie, il ne pouvait la récupérer vite.

« Je ne puis, dit-il, travailler productivement que très peu d'heures par jour sans m'en ressentir aussitôt physiquement et, par égard pour ma famille, je dois, à contre-cœur, me décider à observer les limites prescrites par l'hygiène, jusqu'à ce que je sois complètement rétabli. »

Son œuvre la plus importante, *Le Capital*, fut retardée du fait de sa santé. Il y explique dans la préface que l'intervalle de treize ans qui sépare la première partie du *Capital* de la *Critique de l'Economie politique* (1859), dont il forme la suite, « provient de ce qu'une mala-

1. Mme Marx à Lassalle, 9 avril 1858. — K. Marx à Lassalle, fin mai 1860, etc.

die de plusieurs années l'a interrompu à diverses reprises dans son travail. »

Non seulement la quantité de la production mentale était diminuée du fait de la maladie, mais aussi sa qualité. A cet égard, l'auto-observation de Karl Marx est d'un haut intérêt pour le psychologue : Sa pensée créatrice ne se produit que sous le stimulant de la santé ; un état morbide moyennement défectueux ne permet qu'un travail de lectures, de notes. Lorsque la maladie traînait durant des mois il ne pouvait écrire dans « sa manière moyenne », bien que pendant ce temps il ait écrit (1), « au moins la valeur de trois volumes de leadings anglais de *omnibus rebus et quibusdam aliis.* »

Quand son mal persistait à l'état chronique, il ne pouvait que compulser les documents qui en étaient la matière. Engels rapporte qu' « après 1870, il eut une nouvelle interruption à la deuxième partie du *Capital*, due surtout à la mauvaise santé. Suivant son habitude, il employa ce temps à l'étude : l'agronomie, les conditions rurales américaines et principalement russes, le marché financier, le système bancaire, enfin les sciences naturelles, telles que la géologie et la physiologie, et en particulier des travaux mathématiques personnels forment le contenu des nombreux carnets d'extraits datant de cette époque. Au début de 1877 seulement il se sentit suffisamment rétabli pour pouvoir reprendre son véritable travail (2) ».

Il ne put rédiger que la première partie du *Capital*, du fait de sa maladie. Engels qui, après sa mort, mit au point ses notes pour les volumes suivants, explique : Dans plusieurs endroits, l'écriture et l'exposé ne nous révèlent que trop clairement l'apparition et les lents progrès d'un de ces accès de maladie, dus au surmenage qui, dans les débuts, rendaient à l'auteur tout travail personnel de plus en plus difficile et finirent par le lui rendre trop souvent impossible. Dès 1864-1865, on constatait chez lui les prodromes de cet état, qui l'empêcha de mettre la dernière main au second et au troisième volume (3).

Il ne se sentait plus en état de s'acquitter de sa tâche. « Etre incapable de travailler, disait-il, c'est l'arrêt de mort. » Après 1878, il se bornait à prendre des notes pour le *Capital* avec l'espoir de s'y remettre quand sa santé serait rétablie.

1. 29 avril 1858. A Lassalle, 12 novembre 1858, 23 août 1866.
2. Préface du tome IX du *Capital*, trad. fr. par J. Molitor.
3. Fr. Engels, Préface du Livre III du *Capital*, tome IX de la trad. française.

b) *Sur sa misère.*

La maladie de Karl Marx aggrava sa misère : à plusieurs reprises, il se plaint de n'avoir pu rédiger des articles de journaux qui lui étaient payés.

Sa vie était gâtée par le manque d'argent. Des créanciers le relancent chez lui : ils envahissent sa maison et exigent brutalement d'être payés. « Les humiliations, les tourments et les terreurs qu'il faut traverser dans cette situation sont indescriptibles. » Pour les éviter, il allait travailler au British Museum (1).

Pire encore, d'après ce qu'il écrit à Lassalle « il fut avec les siens presque sur le point de mourir de faim et faillit perdre la tête (2) ».

Il était toujours à la recherche d'argent, implorant son oncle « qui était dur à la détente, mais très fier des productions littéraires de son neveu (3) », sa mère qui refusait, « les vieilles gens sont très attachées aux biens de ce monde (4) », Lassalle et d'autres moins connus comme Ludmilla Assing (5), et surtout Engels qui fut son ange protecteur.

Il avait enfin comme ultime ressource le Mont-de-piété auquel il recourut souvent. A la fin de 1852, il y porta son dernier habit pour acheter le papier où il allait écrire sa brochure *sur le procès des communistes de Cologne.*

Sa misère provenait non seulement de sa mauvaise santé qui l'interrompait dans son travail et lui imposait des dépenses supplémentaires, mais encore d'une mauvaise économie domestique.

Car, malgré sa détresse, il admettait des dépenses somptuaires et il prenait pour son compte ce dogme féminin qu' « il faut garder les apparences (6) ».

Mme Marx avait de grandes qualités d'esprit, de savoir-vivre, d'amabilité, les amis de Marx sont unanimes sur ce point, — mais elle ne savait pas diriger sa maison. Son mari la critique une seule fois mais d'une façon catégorique (7).

1. 22 juin 1863.
2. Correspondance Marx-Lassalle publiée par le prof. Gustav Mayer, Avant-propos.
3. à Lassalle 7 mars 1861.
4. à Lassalle 4 avril 1859.
5. à Lassalle, 14 avril 1864.
6. 13 octobre 1866.
7. 22 juillet 1869.

« Je viens encore d'avoir un autre ennui domestique. Je me suis, en effet, aperçu, depuis quelque temps que ma femme ne s'en tire pas avec l'argent que je lui donne chaque semaine, bien qu'il n'y ait pas la moindre augmentation de dépenses. Comme il me répugne absolument de me retrouver dans les dettes, et qu'hier il ne restait rien de l'argent remis lundi dernier, je lui ai demandé des explications. C'est alors que l'inconscience des femmes m'apparut. Dans la liste des dettes qu'elle m'avait dressée pour toi, elle avait omis près de 75 livres sterling, qu'elle cherche maintenant à payer sur l'argent du ménage. Je lui ai demandé pourquoi elle avait fait cela. Réponse : elle n'osait pas accuser la somme totale. Les femmes, évidemment, ont toujours besoin de tutelle. »

c) *Influence de sa maladie sur son caractère.*

1° Hyperactivité mentale.

On sait que les maladies de foie donnent un caractère que depuis l'antiquité l'on dénomme « bilieux ».

Au XVIIIe siècle, Stahl décrivait ainsi les bilieux : « ils sont alertes, vifs, prompts aux affaires, mais peu patients quand il surgit des embarras. Ils sont emportés et violents par nature, ils sont toujours prêts à résister et à lutter avec opiniâtreté contre tout obstacle qui vient contrarier leurs projets. Ils sont glorieux, fiers, méprisants et dédaignent facilement les autres ; naturellement courageux, ils ont en horreur l'oisiveté ; toujours prêts à agir, ils persistent résolument dans leurs entreprises. »

Nous trouvons ces traits chez K. Marx.

Activité mentale. — Les bilieux sont avant tout des actifs d'actes et de pensées ; leur tête travaille toujours. Les distractions ne peuvent arrêter le cours des idées qui se continuent même la nuit et les empêchent de dormir paisiblement.

Karl Marx était hyperactif ; seules les attaques aiguës de la maladie l'arrêtaient.

Son énergie mentale se dépensait non seulement dans la politique militante — on sait quel rôle il y joua — mais aussi dans ses travaux scientifiques.

Il travaillait jusqu'à seize heures par jour, se levant à 8 ou 9 heures du matin, ne s'interrompant que pour manger, encore fallait-il

l'appeler plusieurs fois, remontant à son travail sitôt le repas terminé et se couchant à 2 ou 3 heures du matin.

Il avait soif de connaître, aussi son savoir était-il étendu. En dehors de l'économie politique, il avait appris de nombreuses langues, et en écrivait trois, l'allemand, l'anglais et le français. Il s'adonnait aux mathématiques et, durant une maladie de sa femme, il fit pour se distraire des recherches de calcul infinitésimal. Il lisait beaucoup de romans jusqu'à deux ou trois à la fois.

En travaillant, il maltraite ses livres ; il les souligne de coups de crayon et écrit des notes en marge. Il utilise une vaste bibliographie ; durant une de ses crises, il rapporte que « n'ayant pu écrire, il a avalé une masse énorme de matériaux statistiques et autres qui auraient suffi à rendre malades des gens dont l'estomac n'est pas habitué comme le sien à absorber et à digérer rapidement cette espèce de pâture ».

Il pense plus vite qu'il n'écrit. Aussi quand il compose un article, une telle surabondance d'idées l'assaille, qu'elle empêche l'exposition complète du sujet. De plus son écriture est souvent illisible même pour lui, indépendamment des abréviations intelligibles pour lui seul. Après sa mort, Engels eut une peine infinie à déchiffrer et à collationner ses notes sur le *Capital* ; il mit dix-sept ans à ce travail, explique-t-il dans ses deux avant-propos, c'est que Marx commençait à écrire ses idées dans la forme où elles apparaissaient dans son esprit, d'où son style négligé, des expressions familières ou grossièrement humoristiques, des termes techniques anglais et français.

A la fin des chapitres, pour aller au plus pressé, il jetait sur le papier quelques phrases sans suite ni liaison, points de repère d'un développement ultérieur.

Les débuts des diverses parties étaient développés avec assez de soin, et, pour la plupart, rédigés en bon style. Mais, plus il avançait, plus les idées se pressant, la rédaction ressemblait à une esquisse, présentait des lacunes, fourmillait de digressions relatives à des points secondaires survenant au cours des recherches qu'il se proposait de placer par la suite. C'est la marque d'un génie se laissant aller à la fougue de ses pensées.

2° Caractère irritable.

L'irritabilité marque le caractère du bilieux. Son humeur est inégale, il est impatient, emporté, insatisfait. Il critique tout, prévoit mille obstacles. Le peuple dit de lui qu'il se fait de la bile.

Karl Marx a ce caractère irritable : il lutte et dispute âprement ; ses polémiques sont ardentes et vont à l'injure ; il a des expressions crues et grossières. Ses éditeurs avouent qu'ils en ont enlevé un grand nombre, mais celles qui restent nous renseignent suffisamment (1).

Il a pour la satire un talent qu'il manifesta dès l'enfance et qui le faisait craindre de ses petits camarades. (Eléonore Marx) Humoriste et mordant, il écrasait son adversaire par l'à-propos de ses moqueries.

Il poursuivit notamment Karl Vogt de sa haine et écrivit sur lui un volume d'une rare violence. Nous n'entrerons pas dans le fond de cette polémique, nous contentant de regretter qu'un génie perde son temps à des disputes personnelles.

Karl Marx déplorait lui-même sa confiance excessive envers les gens et parfois son injustice envers certaines personnes (Riazanov). Et ces personnes étaient à l'occasion ses amis !

Son caractère difficile éclate dans sa brouille avec Lassalle ; celui-ci lui a prêté de l'argent (2), il lui a même garanti une traite, bien qu'il se soit fait tirer l'oreille. Comme une fois, pour se dérober, il invoque, ses embarras pécuniaires, Marx se plaint à Engels que le « drôle aimerait mieux jeter son argent dans la boue que de le prêter à un « ami », quand bien même intérêt et capital lui seraient garantis ». Une autre fois, il reste deux ans sans lui donner de ses nouvelles.

Mais quand Lassalle est tué en duel, le 30 août 1864, il écrit à la comtesse de Hatzfeldt, son amie, « la mort de Lassalle m'a surpris, consterné et affecté. Il était un des hommes que j'estimais beaucoup (3). »

Son caractère n'est pas toujours mélancolique. A côté des traits de caractère acquis qui sont le fait de la maladie, en existent d'autres qui sont le fait de sa constitution cérébrale sur laquelle le milieu n'a pas eu de prise.

Les bilieux aboutissent souvent à une tristesse chronique et à la mélancolie. Ce ne fut pas le cas de Karl Marx.

1. Il faut noter aussi que l'espèce des savants est irritable. Chez nos aïeux, les discussions dégéneraient souvent en disputes, il suffit de se rappeler les querelles de Riolan, de Guy Patin, etc. Cette pratique persistait au XIXe siècle entre les esprits cultivés d'Outre-Rhin. Schopenhauer injurie Hegel, Frédéric Engels Duhring ; chez K. Marx c'est une manie dont il use vis-à-vis de K. Vogt, de Proud'hon, de ses amis.

2. Lettre de Lassalle, 7 janvier 1855.

3. Karl Marx à la comtesse de Hatzfeldt, 12 septembre 1864.

Sans doute il reconnaît « que ces maladies du foie rendent naturellement hypocondriaques » (1), mais la tristesse ne se manifestait que durant les crises. Son caractère s'améliorait ensuite avec la santé. Le fait est connu d'Engels qui lui écrit (2) : « L'humour de ta dernière lettre me fait conclure que l'état de ton foie s'est amélioré bien que tu ne m'en parles pas ».

Et Marx lui répond : « Le sentiment de pouvoir de nouveau travailler vous remonte un homme ». Le 24 avril, il constate : « Je me suis extraordinairement remis. Plus de trace de l'ancien mal. Et, malgré la situation difficile, de la bonne humeur, sans la moindre crise hépatique (3).

C'est un tendre, un sensible ; car le bilieux n'a pas forcément un cœur de pierre, bien au contraire, il est souvent plein de sympathie affective.

Marx chérissait ses amis et les siens, et il était payé de retour (4).

Il a le cœur sur la main en contraste avec son ami Engels qui semble sec et froid. Avec les ouvriers, ses relations sont toujours cordiales et fraternelles, empreintes d'une grande tendresse. Il dispute souvent avec eux, mais il reste toujours leur papa, même si plus tard ils se séparent politiquement de lui (Riazanov).

Il adore les siens. Quand il perd son fils, le petit Musch, en 1855, ses lettres à Engels montrent la profondeur de son désespoir. « La maison est naturellement toute vide et déserte depuis la mort du cher enfant qui en était l'âme animatrice. On ne saurait dire combien l'enfant nous manque partout. J'ai déjà passé par toutes sortes de guignes, mais c'est à cette heure seulement que je sais ce qu'est un malheur réel. Je me sens tout brisé. Par chance, j'ai depuis le jour de l'enterrement, un tel mal de tête que je ne vis plus (5) ».

Et encore : « Mon cœur saigne et la tête me brûle, bien que je sois naturellement obligé de garder mon sang-froid (6) ».

Et enfin : « Bacon dit que les hommes vraiment supérieurs ont tellement de relations avec la nature et le monde et tant de sujets d'intérêt qu'ils supportent aisément toute perte. Je ne rentre pas dans la catégorie de ces hommes supérieurs. La mort de mon enfant

1. 31 mai 1858.
2. 6 août 1866.
3. 7 août 1866.
4. 24 avril 1867.
5. 12 avril 1855.
6. 30 mars 1855.

m'a profondément touché le cœur et le cerveau et je ressens la perte comme au premier jour (1) ».

Il avait comme bonne Mlle Hélène Delmuth, surnommée Lepchen. Entrée presque enfant au service de Mme Marx, quand celle-ci était jeune fille, elle faisait partie de la famille. Elle avait l'esprit d'ordre, d'économie et de travail. Elle le soigna comme une mère soigne son enfant. Elle apprit même à jouer aux échecs pour faire la partie avec eux. Henri Heine rappelle que Kant eut un vieux et fidèle serviteur Lampe, et il attribue à son influence la *Critique de la raison pratique* qu'écrivit le philosophe, pour détruire la *Critique de la raison pure*. Ne pourrait-on pas attribuer à Hélène Delmuth les idées de Karl Marx sur les vertus de la classe ouvrière ?

Marx exerçait sur ses amis la fascination du génie. Tous l'aimaient et l'admiraient. Wilhelm Wolff en 1860 lui laissa en héritage plus de 16.000 marks. Lassalle lui déclarait : « Il n'est guère d'hommes dont le sort me touche autant que le tien, et moi qui éprouve une sympathie sans limites pour toute grande force, je vois depuis longtemps avec une rage secrète et avec tristesse que la tienne risque d'être minée par la lutte incessante contre la misère ou de perdre du moins de sa fraîcheur (2). »

Frédéric Engels fut surtout pour lui un ami admirable. Il lui écrivait : « Que deviendrait tout le mouvement s'il t'arrivait quelque chose ; et ceci est inévitable à la façon dont tu opères. Vraiment, je n'aurai de tranquillité ni jour ni nuit, tant que je ne te saurai pas tiré d'affaire ; et chaque jour où je n'ai pas de tes nouvelles, je m'inquiète et je me dis que tu vas de nouveau plus mal (3). »

Il a non seulement secouru matériellement K. Marx, mais il l'a aidé dans son œuvre. Or, il a noblement déclaré que « la plus grande partie des idées directrices, surtout en histoire et en économie, ainsi que leur formulation définitive, appartiennent exclusivement à Marx. Ce que j'ai donné, Marx aurait pu facilement le suppléer lui-même, sauf peut-être deux ou trois parties spéciales. Mais ce qu'a fait Marx, je n'aurais jamais pu le faire. Marx était plus haut, voyait plus loin ; sa vision était plus étendue et plus rapide que la nôtre. C'était un génie ; nous, dans la meilleure des hypothèses, nous ne sommes que des talents. » Il lui ouvrit toujours largement sa bourse, et quand elle était vide, il lui signait des traites.

1. 28 juillet 1853.
2. Correspondance de Marx-Lassalle publiée par G. Mayer; préface.
3. Correspondance Lassalle et K. Marx, préface.

D'abord simple employé dans la fabrique de son père, il y acquit lentement une situation prépondérante. En 1869, il la céda à son associé à des conditions assurant son existence et celle de son ami, à qui il donnait 6.000 marks de rente. Mais, nous l'avons vu, Marx n'était pas pour cela garanti de la maladie qui s'aggrava lentement.

Marx eut encore des souffrances morales. Son premier volume du *Capital* passa inaperçu ; son parti lui-même ne le comprenait guère. Il ne l'admira qu'après sa mort.

Comme il l'écrivait à un ami d'Amérique, « il avait sacrifié à son œuvre la santé, le bonheur et la famille ».

CONCLUSIONS

1° Karl Marx a eu une vie maladive qu'on divisera en trois périodes :

a) sa maladie de foie ; *b*) sa furonculose ; *c*) sa tuberculose pulmonaire.

2° Son hérédité était chargée. Son père mourut d'une maladie de foie et il a eu des tuberculeux dans sa famille. Mais il doit surtout ses maux à sa mauvaise hygiène d'intellectuel : excès de travail, manque d'exercices, mauvaise alimentation, peines morales, misère.

3° Il se médicamenta volontiers et sans grand succès. Mais il ne suivit que par intervalles et pour peu de temps les prescriptions hygiéniques des médecins et les conseils de même ordre de ses amis.

4° La maladie l'empêcha souvent de travailler et fut une cause importante de sa misère, mais celle-ci a été aggravée par une mauvaise gestion financière.

5° Sa maladie de foie retentit sur son caractère en le rendant hyperactif, irritable, méfiant comme sont en général les bilieux.

6° Par contre, il ne fut triste que durant ses crises ; sa gaieté naturelle revenait à la convalescence.

C'était un sensible, un émotif : il chérissait les siens, il fut adoré des ouvriers et des amis. Ceux-ci eurent pour lui une grande admiration. L'amitié de Frédéric Engels fut un modèle dont on ne trouve de semblable que dans la légende.



CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DES INDIGÈNES DU MAROC (SÉRIE FÉMININE)

Par M. le Dr N. KOSSOVITCH

Professeur hors cadres à l'Ecole d'Anthropologie
Membre de l'I.I.A.

En collaboration avec M. F. BENOIT

Archiviste-paléographe
Membre de l'I.I.A.

Au cours de plusieurs voyages scientifiques au Maroc, nous avons étudié un certain nombre de femmes arabes, berbères et juives. Nous les avons examinées du point de vue anthropométrique et sérologique (groupes sanguins). Les femmes étudiées appartenaient aux différentes tribus. Comme partout en Afrique du Nord les tribus sont très métissées. Il existe des tribus berbères qui sont complètement arabisées ; elles ont même oublié leur langue tomazek et ne parlent que l'arabe. Et seulement grâce à quelques coutumes, conservées depuis des temps très reculés et grâce à quelques indications — souvent très vagues — on peut supposer qu'on ait affaire aux restes des tribus berbères.

Les origines des Berbères sont inconnues. Le problème de leur classification est complexe, car nulle population ne semble plus hétérogène que la population dite berbère ; et cela très anciennement. De telle sorte qu'on ne voit pas quel critère externe on pourrait choisir pour base, si l'on veut en tenter une classification.

La langue ? La plus grande partie de l'Afrique du Nord est bilingue et le Maroc est en voie de le devenir, alors que la Tunisie, plus profondément et anciennement civilisée par les Arabes,est presque entièrement arabophone ; si l'élément berbérophone des Matmata et de Djerba ne compte guère que pour 1 % dans la population tuni-

sienne (et encore les habitants sont-ils bilingues), il comprend un tiers de la population algérienne, retranché dans les massifs montagneux de la Grande Kabylie, de l'Aurès, du Mzab, et domine au Maroc où il dépasse 60 % de la population, évaluée à 5 millions d'habitants : le bloc des Masmouda parlant chleuh du Haut Atlas et le résidu des Sahnadja du Moyen Atlas et des plateaux Beraber



Femme de Marrakech.

qui occupent les chaînes montagneuses et que vient entamer la grande tribu des nomades Zénètes, en partie arabophone.

En principe le pays est resté d'autant plus berbérophone qu'il était inaccessible aux grandes tribus nomades et à la civilisation urbaine : c'est ainsi que les Ghomara et les Djebala du Rif, représentant une vieille population africaine, et les tribus de la trouée de Taza, situées sur des voies d'invasion, sont arabophones.

Les coutumes et la religion ? L'Africain a les coutumes du sédentaire et du nomade plus qu'il n'a gardé celles de son origine. Quant

à la religion, l'Islam est devenu la croyance générale de la Berbérie.

D'autre part, les tribus berbères, dans leur lente immigration de l'Orient vers l'Occident, ont été soumises à des avatars qui les ont singulièrement transformées, fractionnées, réduites, annihilées, de telle sorte qu'un état des tribus tel qu'il nous est donné par les géographes de l'antiquité et même du moyen âge ne correspond plus à l'état présent.



Femme berbère de la tribu
Aït Seghrouchen.

C'est donc dans certains îlots de résistance particulièrement inaccessibles, qu'il nous a paru possible de retrouver les caractères généraux de populations anciennes : à Djerba, dans les massifs du Hoggar, qui ont été peu à peu isolés de toute liaison permanente avec les tribus auxquels ils étaient apparentés, et dans certains groupes montagnards du Moyen Atlas marocain ou dans des îlots perdus au milieu de la poussée des tribus, comme à Bahlil, près de Fès.

La première constatation, c'est que, si la Berbérie forme linguis-

tiquement un « corps de nation » dont les parlers sont à peu de choses semblables depuis l'oasis de Syouah, en Egypte, jusqu'au Sous, elle est, ethniquement, une mosaïque sinon de races, du moins de couches chronologiquement différentes et superposées, sans qu'il y ait mélange actif. C'est une succession de « résidus » de peuples très anciens, déposés dans des îlots inaccessibles. Ibn Khaldoun, le géographe de la Berbérie, le constate lui-même lorsqu'il énumère les



Femme Chleuh.

divers groupes de la grande famille des Sanhadja. Parlant des Sanhadja de la première race, fixés dans l'Algérie centrale, il écrit : « Au milieu d'eux vivaient plusieurs peuplades ayant la même origine qu'eux et dont la postérité habite encore les territoires où leurs ancêtres ont demeuré (2). »

Les géographes arabes et les nations chrétiennes leur ont donné le nom de *Berbères* et de *Barbaresques*, nom apporté du dehors, qui n'a jamais été leur patronyme, mais qui est devenu pour nous, une définition suffisamment imprécise pour désigner toutes les popula-

tions rurales de l'Afrique, les Chleuhs du Haut Atlas, comme les Berabers du Moyen Atlas, les Rifains comme les Kabyles ou les Khroumirs.

On voit communément dans ce nom la traduction arabe du mot barbare ; peut-être, à condition qu'on n'y cherche pas une définition exclusivement « africaine » et qu'on l'étende aux populations indigènes de l'Orient, en Egypte où le terme existe, et en Asie Mineure où il servit jusqu'à l'époque byzantine à désigner les productions d'art indigène et un certain mode phrygien de musique (*ars barbaricaria*).

Cet emprunt à la Syrie n'aurait, linguistiquement rien que de normal, tous les mots étrangers que les Arabes empruntèrent aux Grecs ou aux Latins et transportèrent en Afrique, étant venus par cet intermédiaire.

Si l'origine du nom est obscure, plus obscure encore est celle des tribus. Cependant, là encore — y a-t-il liaison entre les deux faits ? c'est à une origine orientale que se rapportent toutes les traditions des géographes et des généalogistes berbères et arabes. Origine imprécise, qui est celle d'une ou de plusieurs vagues de populations venues d'Asie Mineure avant l'occupation des Israélites, c'est-à-dire au cours du IIe millénaire. L'étude de l'histoire palestinienne préhébraïque n'est pas assez connue, non plus que celle des origines berbères, pour qu'on puisse faire autre chose que poser le problème en signalant ces traditions. Du moins convient-il de s'y arrêter ; l'étude des groupes sanguins est en mesure d'apporter une intéressante confirmation à la tradition historique, que n'avait pu éclaircir l'anthropométrie seule.

Dans le but de contribuer à l'étude de ce peuple mystérieux, nous avons examiné plusieurs milliers d'indigènes du Maroc. Dans cet article nous présentons la série féminine. Nous avons examiné 632 femmes musulmanes, dont 379 au point de vue anthropométrique et sérologique et 253 au point de vue de leur pigmentation et des groupes sanguins.

Les femmes étudiées sont originaires des différentes régions du Maroc, et appartiennent aux diverses tribus arabes et berbères. Ce sont des femmes des tribus : Senhadja de Gheddou, Hayaïna du Nord du Maroc, Beni M'Tir, Beni M'Guild, Branès, Aït Isdeg du centre, femmes Chleuh du sud de la région du Grand Atlas.

Dans les pages qui vont suivre, nous ne donnerons que des indications sommaires au sujet des femmes marocaines. Dans la littérature anthropologique nous ne pouvons pas trouver d'indications à ce

sujet. On n'a jamais étudié les femmes du Maroc. Nous pensons que c'est la première fois qu'une série féminine d'une telle puissance numérique est présentée dans la littérature anthropologique relative aux Marocains. On ne s'occupe pas assez de recherches parmi les femmes. Il y a beaucoup de causes à cela. Ceux qui ont effectué les mensurations en grand nombre savent les difficultés qu'on rencontre en mesurant les femmes.



Femme de l'Oued Draa.

Il est heureux pour l'anthropologiste que les femmes berbères, quoique musulmanes, soient moins soumises que les femmes arabes à la règle stricte, qui veut qu'elles ne soient pas approchées par des hommes. Les femmes berbères en général ne sont pas voilées, les femmes arabes sont voilées ; et l'étude de ces femmes présente des difficultés énormes. Les femmes berbères ont subi volontiers nos examens, et c'est grâce à cette tolérance que nous avons pu étudier un nombre respectable de ces femmes. La mensuration des femmes arabes, plus attachées à la religion, a été possible seulement dans les hôpitaux et les dispensaires.

Nous sommes loin de la pensée d'avoir présenté tous les caractères principaux de ce groupe ethnique mystérieux. Nous en avons choisi quelques-uns des plus typiques pour donner une idée de ce que présente la femme marocaine au point de vue anthropologique et étudier les rapports de ces caractères avec ceux des marocains hommes. Nous restons dans cette revue générale dans les limites purement anthro-



Femmes berbères de Tiznit.

pométriques et sérologiques, sans toucher aux autres branches de l'étude ethnologique excessivement intéressante de ce peuple.

* * *

I. — Taille.

La taille a été mesurée sur les sujets debout ; c'était la seule manière possible dans les conditions où nous avons travaillé. Sans doute, dans les recherches de laboratoire, on peut arriver à des résultats plus exacts, en effectuant la mensuration de la taille en position couchée sur une table avec une toise bien comprise et bien

adaptée. Mais ceux qui ont travaillé dans les mêmes conditions savent toutes les difficultés qui accompagnent de semblables recherches. D'ailleurs les petites erreurs dans la longueur absolue du corps qui seraient évitées dans la position couchée sont largement compensées par la puissance numérique des séries mises en parallèle. D'autre part, les comparaisons entre les différentes tribus examinées n'en souffriront pas plus, puisque la technique a été la même pour tous les individus.

La taille moyenne de 379 femmes étudiées est 1 m. 536 ± 0,25 ; c'est-à-dire au-dessus de la moyenne (d'après la classification de Topinard), à la limite inférieure de cette division : de 1 m. 530 à 1 m. 570. L'écart moyen et l'écart étalon sont : $\varepsilon = 5{,}63 \pm 0{,}13$; $\sigma = 7{,}14 \pm 0{,}17$. Le coefficient de variabilité : CV = 4,6 ± 0,05.

La différence entre les moyennes des deux sexes est de 13 cm. 2. Si la taille des hommes est 100, celle des femmes est 92,1 %.

L'oscillation entre les deux extrémités est considérable. Elle est de 41 cm. : 1 m. 76 — 1 m. 35. Il faut envisager ce fait que les tailles extrêmes dans notre série n'ont été présentées que par un petit nombre d'individus. Pour le calcul de la moyenne nous avons éliminé un cas au début de notre série — taille 1 m. 35 — et 3 cas à la fin de la série de 1 m. 70 à 1 m. 78, qui ne représente que 1,04 % de tous les cas examinés.

La répartition d'après la classification habituelle se fait ainsi :

Petite taille au-dessous de 1 m. 39	3	individus, soit	0,8 %
Taille au-dessous de la moyenne de 1 m. 40 à 1 m. 52	158	—	41,7 %
Taille au-dessus de la moyenne de 1 m. 53 à 1 m. 57	118	—	31,1 %
Grandes tailles de 1 m. 58 et au-dessus	100	—	26,4 %
	379		100,0

Donc 57,5 % des femmes étudiées sont de taille au-dessus de la moyenne. Mais le nombre considérable de tailles au-dessous de la moyenne — 42,5 % — influence beaucoup la moyenne générale.

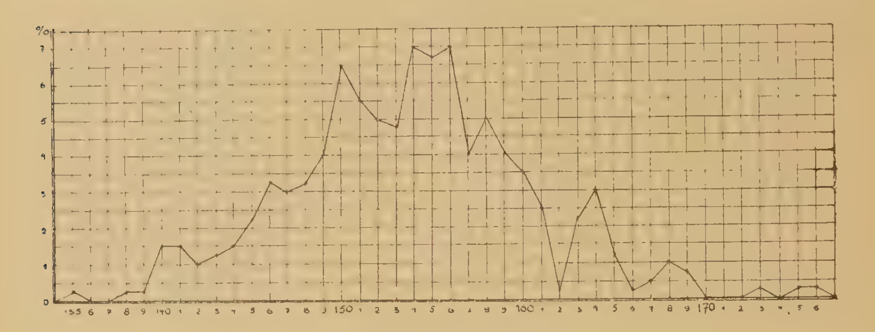
D'autre part les hauts pourcentages de tailles des deux extrémités prouvent qu'il y a au moins deux éléments ethniques entrant dans la composition de la population féminine du Maroc : l'un est de grande taille, l'autre de taille inférieure à 1 m. 52. L'individu de cette dernière taille ne provient très vraisemblablement pas de la même souche que celui qui mesure 1 m. 60 et davantage. On peut penser que les femmes ayant des tailles entre 1 m. 52 et 1 m. 57

représentent des métisses avec une population de haute taille.

Le graphique suivant présentant la manière dont les femmes examinées se répartissent, interprète clairement ce fait.

Le graphique de la taille est irrégulier. Il a son point le plus élevé avec 28 individus à la taille de 1 m. 54 qui correspond à la moyenne.

La courbe monte plus vite et descend plus lentement. Elle forme plusieurs sommets complémentaires, et dans son ensemble elle prouve que les femmes examinées présentent un groupe ethnique hétérogène au point de vue de la taille.



Nous avons sérié par groupes de 50 femmes par ordre croissant de la taille. Voici les moyennes de chaque groupe :

Groupe	Taille	Ecarts
	m.	mm.
1	1,434	
2	1,488	54
3	1,504	17
4	1,532	28
5	1,551	19
6	1,571	20
7	1,606	35
8	1,668	62

Il y a une petite irrégularité dans le passage d'un groupement de 50 à l'autre, surtout au début et à la fin de la série. N'oublions pas que le dernier groupe de notre série ne contient que 29 individus.

Comme nous le montre la courbe de répartition, cette irrégularité provient du saut que fait la taille.

II. — Les diamètres et l'indice céphalique.

Les femmes étudiées sont des dolichocéphales. Leur dolichocéphalie est même très accusée : l'indice céphalique moyen est : $72{,}40 \pm 0{,}12$; $\varepsilon = 2{,}81 \pm 0{,}06$; $\sigma = 3{,}61 \pm 0{,}08$; CV $\pm$ $4{,}9 \pm 0{,}05$.

L'oscillation entre les deux extrémités est de 20 points : 62-82. On a éliminé un cas : l'iidice céphalique : 103.

Les chiffres de l'erreur probable de la moyenne de l'écart quadratique et de son erreur probable sont petits, et montrent que le chiffre moyen de l'indice céphalique est la résultante de chiffres non dispersés et d'autre part que la série est uniforme quant à l'indice céphalique.

Les deux diamètres sont : d. a-p. moyen : 17 cm. 83 ; d. tr. moyen : 12 cm. 89.

La répartition des diverses formes céphaliques se fait de la façon suivante :

Au-dessus de 75,99	334	individus,	soit 88,1 %
de 76 à 77,99	26	—	6,8 %
de 78 à 79,99	13	—	3,4 %
de 80 à 81,99	5	—	1,4 %
103	1	—	0,3 %
Total	379		

Donc les types dolichocéphales représentent, d'après cet arrangement, les 95,1 % de la série entière.

La sériation des diamètres de la tête selon la taille croissante et par groupe de 50 femmes, sauf le dernier groupe qui n'en compte que 29, se fait ainsi :

Séries	D. a-p.	D. tr.	Séries	D. a-p.	D. tr.
—	—	—	—	—	—
1	17,58	12,57	5	17,76	12,91
2	17,87	13,49	6	17,67	12,90
3	17,80	12,57	7	18,08	12,99
4	17,89	12,79	8	18,04	12,95

Le diamètre a-p. montre une faible tendance à augmenter avec la croissance de la taille. Il y a entre le minimum et le maximum des groupes de 50 individus un écart de 0 cc. 5.

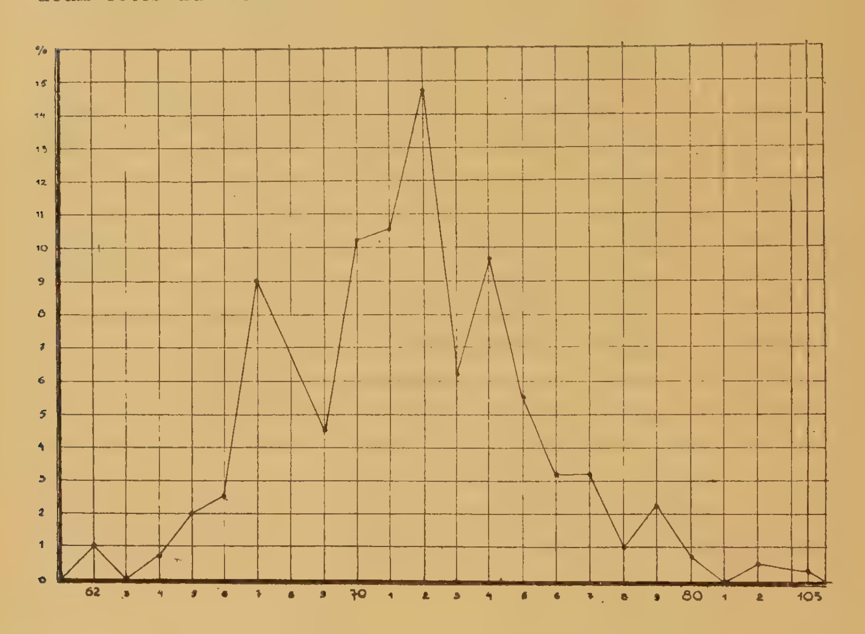
Le diamètre transversal ne montre aucune tendance à la variation avec la croissance de la taille. A quoi répond l'augmentation de la moyenne de ces diamètres dans le deuxième groupe par rapport à la moyenne précédente ? Quelle explication ? Il est très curieux que la moyenne de la taille du groupe 2 montre un fort écart et soit presque maximal de tous les écarts entre les groupes : 5 cm. 3 (V. tableau taille).

Les rapports des diamètres moyens de la tête à la taille moyenne sont : d. a-p. : 12,2 ; d. tr. : 8,3.

L'indice céphalique moyen de la série masculine du Maroc est 74,10. On voit que les femmes marocaines sont plus dolichocéphales

que les hommes. Le rapport entre les moyennes des deux sexes est de 97,7 %.

La courbe des indices céphaliques a son sommet le plus élevé avec 59 individus à l'indice 72, valeur correspondant bien à l'expression de la moyenne. Elle forme plusieurs sommets complémentaires de deux côtés du mode.



III. — Les diamètres de la face et l'indice facial morphologique.

La grandeur verticale moyenne de l'ovale de la face ou le d. n-m moyen est 11 cm. 72 ; le d. bz. moyen est 12 cm. 29 ; l'indice facial morphologique moyen est :

95,40 ± 0,24 ; ε = 5,17 ± 0,12 ; σ = 7,16 ± 0,17 ; CV est 7,5 ± 0,08.

L'écart entre les deux extrémités est de 55 points : 113-58. Les rapports des diamètres faciaux à la taille sont : d. n-m : 7,6 ; d. bz. : 8,0. L'indice facial moyen de la série masculine est 92,6. Le rapport des moyennes des 2 sexes est : 103 %. Les femmes sont plus leptoprosopes que les hommes.

Quelques caractères descriptifs du visage. Le front est légèrement grand, rarement petit ou très grand ; l'inclinaison est dans la plupart

des cas très légèrement fuyante. La hauteur nasio-labiale est moyenne, la proéminence de la lèvre inférieure modérée, la bordure des lèvres dans la majorité des cas est moyenne ; les lèvres sont épaisses. La bouche est moyenne dans la plupart des cas. Le menton est légèrement saillant avec l'extrémité plus ou moins pointue, très rarement fuyant.

La répartition des formes faciales permet d'établir le tableau suivant :

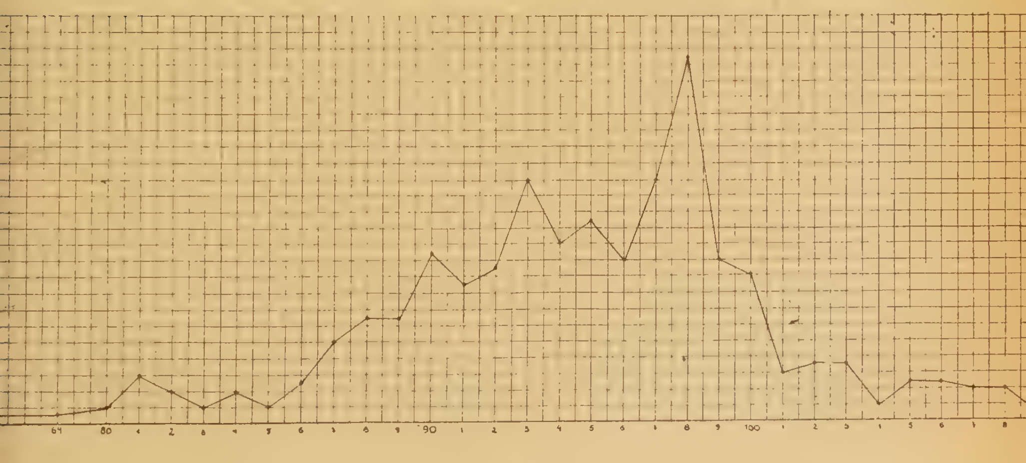
au-dessous de 80	4	individus, soit	1,1 %
de 80,1 à 85	18	—	4,7 %
de 85,1 à 90	62	—	16,4 %
de 90,1 à 95	113	—	29,8 %
de 95,1 et au-dessus	182	—	48,0 %
	379		

Donc le visage long et étroit est caractéristique pour les femmes examinées. Les lepto- et hyperleptoprosopes sont représentées en très fortes proportions. Les visages larges et ronds ne présentent que 5,8 % de toute la série.

La sériation des diamètres de la face en fonction de la taille croissante par groupe de 50 individus donne le tableau suivant :

Série	D. n-m	D. bz	Série	D n-m	D. bz
1	11,56	12,01	5	11,77	12,55
2	11,57	11,89	6	11,88	12,42
3	11,47	11,99	7	11,76	12,35
4	11,85	12,48	8	11,93	12,65

Il n'existe pas de différence sensible entre la hauteur nasio-men-



tonnière des femmes les moins grandes et celle des femmes les plus grandes.

Le diamètre bizygomatique montre une augmentation en fonction de la taille qui s'élève, mais cette augmentation n'est pas régulière. La courbe a son point le plus élevé avec 45 individus à l'indice 98. Elle monte plus lentement en formant plusieurs sommets supplémentaires. Elle redescend plus vite et plus régulièrement.

IV. — Les diamètres du nez et l'indice nasal.

Le nez est droit dans la plupart des cas ; très souvent le dos est légèrement busqué, la cloison n'est pas apparente.

La hauteur moyenne du nez est 4 cm. 97, sa largeur moyenne est 3 cm. 18. L'indice nasal moyen est $63,55 \pm 0,23$; $\varepsilon = 5,27 \pm 0,12$; $\sigma = 6,78 \pm 0,16$; $CV = 10,8 \pm 0,07$.

L'écart entre les deux extrémités est 100,0-47,0. Entre l'indice 89,0 et 100,0 il n'y avait qu'un seul cas. Nous l'avons éliminé dans le calcul de la moyenne.

Les rapports des deux diamètres du nez à la taille moyenne sont : hauteur : 3,2 %, largeur : 2,1 %. L'indice nasal moyen des Marocains est : 65,80. Le rapport des moyennes des deux sexes est : 96,6 %.

La répartition des divers types fournis par l'indice nasal se fait ainsi :

Leptorrhiniens	325	soit	85,7 %
Mésorrhiniens	51	—	13,5 %
Platyrrhiniens	3	—	0,8 %
	379		

La sériation par groupe de 50 individus selon la taille croissante donne :

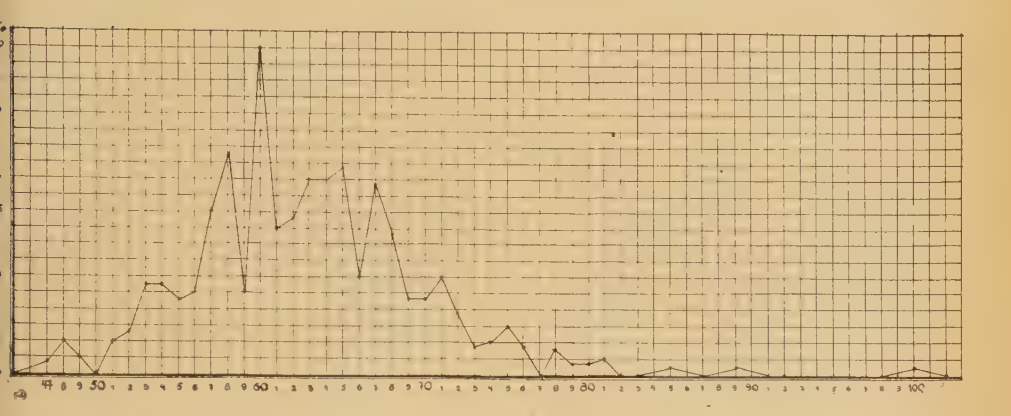
Série	Hauteur	Largeur	Série	Hauteur	Largeur
1	4,93	3,10	5	5,40	3,20
2	4,07	3,10	6	4,96	3,21
3	4,94	3,23	7	5,13	3,23
4	5,10	3,12	8	5,28	3,30

Donc, on constate ici une augmentation générale de la hauteur du nez en fonction de l'accroissement de la stature. L'écart entre maximum et minimum est 33 mm.

La largeur du nez subit un changement moins sensible. Ce sont seulement les femmes du dernier groupe, les plus hautes de notre série, qui offrent une augmentation de ce diamètre.

Le graphique de l'indice nasal exprime les nombreuses variations que subit cet indice.

La courbe des indices nasaux est très irrégulière. Elle forme plusieurs sommets, des deux côtés du mode qui est l'indice sur 60, con-



tenant 40 individus. La courbe est typique pour une population métissée.

V. — La répartition des groupes sanguins.

Nous avons étudié 632 femmes au point de vue du groupement sanguin. Le tableau suivant présente la répartition des groupes sanguins chez les femmes marocaines étudiées sans spécification au point de vue de leurs tribus.

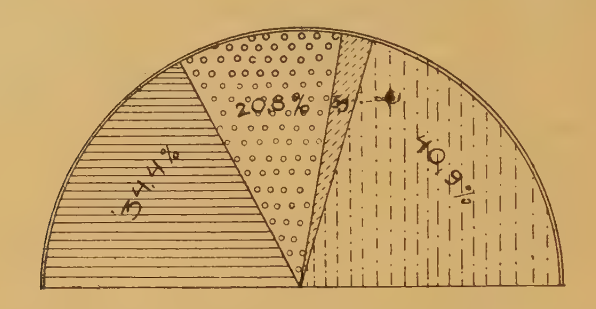
Appartiennent au groupe :

	Nombre	%
A	217	34,4 ± 1,9
B	131	20,8 ± 1,6
AB	25	3,9 ± 0,77
O	259	40,9 ± 1,9
	632	

Indice biochimique des races (de Hirezfeld) : 1,54.

Donc, par les pourcentages du groupe A et B ce groupe ethnique se rapproche des peuples asiatiques ou des peuples intermédiaires entre l'Europe et l'Asie. Le haut pourcentage du groupe B et par conséquent l'indice bas peut être expliqué par la présence, parmi les femmes examinées, d'un certain nombre de femmes métissées avec

les éléments négroïdes chez lesquels prédomine le groupe B. On verra la confirmation de cette opinion dans la répartition des groupes sanguins chez les tribus du Nord moins mélangées avec des éléments négroïdes, et chez les tribus du Sud, métissées avec ces éléments.



Nous avons cherché s'il existe une différence au point de vue des caractères somatiques entre les femmes examinées appartenant aux différents groupes sanguins. Nous résumons dans le tableau suivant les résultats de nos recherches :

Groupes sanguins	Tailles moyennes		Max.-Min.
—	m.	m.	m.
A (140)	1,528 ± 0,38	σ = 6,34 ± 0,26	1,75-1,35
B (77)	1,521 ± 0,43	σ = 5,65 ± 0,30	1,64-1,38
O (146)	1,552 ± 0,48	σ = 8,60 ± 0,34	1,76-1,39
Ensemble de la série (379)	1,536 ± 0,25	σ = 7,14 ± 0,17	1,76-1.35

Nous avons éliminé le groupe AB à cause du nombre restreint d'observations : 16. La moyenne de la taille de ce groupe est 1 m. 530.

En comparant ces chiffres, on constate que les femmes des groupes A et B ont la taille légèrement inférieure à celle de l'ensemble des femmes examinées, et à celle des femmes du groupe O.

Quant à la répartition des tailles dans les divers groupes, on peut la résumer dans le tableau comparatif suivant (en pourcentage) :

Groupes sanguins	A	B	O	Ensemble de la série
Tailles au-dessous de 1 m. 39	0,7	1,3	0,6	0,8
de 1 m. 40 à 1 m. 52	42,8	54,5	34,3	41,7
de 1 m. 53 à 1 m. 57	37,8	25,9	25,3	31,1
de 1 m. 58 et au-dessus	18,6	18,2	39,7	26,4

Donc la proportion des petites tailles du groupe A est à peu près la même que celle de l'ensemble des femmes étudiées, inférieure à

celle du groupe B et supérieure à celle du groupe O. Quant aux grandes tailles, on trouve la plus haute proportion chez les femmes du groupe O, la plus basse dans le groupe B.

Tête. — Le tableau comparatif des diamètres de la tête et des indices céphaliques se présente ainsi :

Groupes sanguins	A	B	O	Ensemble
	cm.	cm.	cm.	cm.
Diamètre a-p ..	17,80	17,78	17,91	17,83
Diamètre tr.....	12,75	12,79	12,79	12,89
Ind. céphalique .	71,28±0,20	71,51±0,32	71,95±0,19	72,40±0,12
σ	3,71±0,14	4,24±0,23	3,46±0,13	3,61±0,08
Max.-Min.	103-62	78-64	82-65	103-62

Le groupe AB : d. a-p. : 17 cm. 71 ; d. tr. : 13 cm. ; indice céphalique : 73,44.

On ne constate aucune différence entre ces 3 groupes quant à ce caractère somatique principal.

Dans le tableau suivant nous présentons le classement selon la valeur de l'indice céphalique (en pourcentage) :

Groupes sanguins	A	B	O	Ensemble
Hyperdolichocéphales	90,0	88,3	89,0	88,1
Dolichocéphales	2,8	10,4	6,8	6,8
Sous-dolichocéphales	5,0	1,3	2,1	3,4
Mésocéphales....................	1,4	—	2,1	1,4

Nous avons éliminé de notre statistique un cas de l'indice 103 (groupe A).

Comme l'on voit, les indices moyens sont presque égaux dans les trois groupes. La dolichocéphalie prédomine dans tous les groupes ; les différences entre les groupes sont insignifiantes. Les femmes marocaines forment un groupe ethnique homogène au point de vue de l'indice céphalique.

Face. — Voici le tableau comparatif des diamètres de la face et des indices faciaux des femmes appartenant à différents groupes sanguins.

Groupes sanguins	A	B	O	Ensemble
	cm.	cm.	cm.	cm.
d. n-m..........	11,68	11,52	11,71	11,72
d. bz.	12,26	12,42	12,24	12,29
Indice facial	95,34±0,38	93,08±0,52	94,73±0,36	95,40±0,24
σ	6,88±0,27	6,78±0,37	6,55±0,25	7,16±0,17
Max.-Min.	113-64	108-58	113-80	113-58

Pour le groupe AB les chiffres sont : d. n-m : 11 cm. 70 ; d. bz. : 12 cm. 20 ; i. facial : 95,96.

Le tableau montre une différence sensible entre les indices faciaux des différents groupes.

Le classement selon la valeur de l'indice se fait ainsi (en %) :

Groupes sanguins	A	B	O	Ensemble
Hyperchamaeprosopes	0,7	1,3	1,3	1,1
Chamaeprosopes	5,0	6,5	4,1	4,7
Mésoprosopes	10,7	27,3	16,4	16,4
Leptoprosopes	32,1	28,5	29,5	29,8
Hyperleptoprosopes	51,4	36,4	48,6	48,0

Le pourcentage des visages larges et ronds est plus élevé dans le groupe B ; le pourcentage des leptoprosopes le plus élevé est dans le groupe A.

Nez. — Présentons de la même façon les indices nasaux pour les trois groupes sanguins.

Groupes sanguins	A	B	O	Ensemble
	cm.	cm.	cm.	cm.
Hauteur du nez	5,17	4,92	4,98	4,97
Largeur du nez	3,13	3,29	3,17	3,18
Indice nasal moy.	$60,14 \pm 0,30$	$67,22 \pm 0,44$	$62,95 \pm 0,36$	$63,55 \pm 0,23$
σ	$5,35 \pm 0,21$	$5,76 \pm 0,31$	$6,82 \pm 0,27$	$6,78 \pm 0,16$
Max.-Min.	85-47	100-52	81-48	100-47

Les moyennes du groupe AB : hauteur du nez : 5 cm. 20 ; largeur moyenne : 3 cm. 09 ; l'indice nasal moyen : 59,42.

Comme l'on voit par ce tableau, il existe une différence sensible entre les indices nasaux pour les différents groupes.

La répartition des indices nasaux selon la nomenclature peut être présentée par le petit tableau comparatif (en pourcentage) :

Groupes sanguins	A	B	O	Ensemble
Leptorrhiniens	95,7	64,9	85,6	85,7
Mésorrhiniens	3,6	32,4	14,4	13,5
Platyrrhiniens	0,7	2,6	—	0,8

Il existe une différence considérable dans la répartition des indices nasaux pour les divers groupes sanguins. Les femmes des groupes A et O sont sensiblement plus leptorrhiniennes que celles du groupe B. La mésorrhinie est représentée par un pourcentage élevé dans le groupe B.

Pigmentation. — Quant à la pigmentation des cheveux et des yeux nous l'avons relevée chez 632 femmes étudiées. Nous avons rassemblé les chiffres obtenus en un seul bloc, sans spécification par tribus.

Voici les indications fournies par les femmes étudiées. Nous avons modifié faiblement la gamme de Carnegie Institution of Washington.

La couleur des cheveux		Nombre	%
Noire de jais	foncée	11	
Brune foncée		280	
Brune		175	
Châtaine foncée		62	
Châtaine claire		28	556, soit 88,2 %
Blonde foncée	claire	30	
Blonde très claire		3	
Roux châtaine		27	
Rouge claire		11	
Rouge ardente, flamboyante		3	74, soit 11,8 %
		630	

Les deux femmes qui manquent dans notre série ont des cheveux gris.

La couleur des yeux		Nombre d'individus	Proportions
Noire	foncée	14	
Brune foncée		241	
Brune		212	
Brune grisâtre		63	530 femmes, soit 83,9 %
Bleue	claire	28	
Grise bleuâtre		20	
Verdâtre		18	
Grise verte		21	
Verte		15	102 femmes, soit 16,1 %
		632	

Nous pouvons résumer de la façon suivante les observations relatives à la pigmentation que nous venons d'examiner :

Chez les femmes marocaines les cheveux sont en très grande majorité de couleur foncée. Dans l'ensemble de la série, ce sont les cheveux brun foncé qui l'emportent sur tous les autres. Si on fait un seul groupe des couleurs foncées on obtient 88,2 % des femmes examinées ; et seulement 11,8 % des femmes aux cheveux de teinte claire.

Les yeux foncés sont également prédominants. Ils sont en pro-

portion de 83,9 %. Les yeux à l'iris clair sont dans la proportion de 16,1 %.

D'où vient cette coloration claire chez un peuple à coloration presque uniformément foncée ? Comment peut-on expliquer que parmi les sujets aux cheveux noirs, brun foncé, aux yeux bruns, on trouve une quantité plus ou moins grande de sujets aux yeux bleus, verts, gris-verdâtre, aux cheveux clairs, dans la plupart des cas roussâtres, coloration qui fait penser aux habitants des pays du Nord de l'Europe ? Il existe plusieurs hypothèses plus ou moins ingénieuses pour expliquer ce fait, mais nous ne pouvons pas entrer ici dans les détails. Nous nous bornerons seulement à mentionner que toutes ces hypothèses permettent de penser que les peuples blonds sont venus en Afrique du Nord par différentes voies, par le détroit de Gibraltar, ainsi que de l'Asie Mineure, de l'Italie, etc.

Cette opinion a une base solide lorsqu'on se souvient que les monuments mégalithiques, dolmens, menhirs et cromlechs qu'on trouve en Afrique du Nord sont semblables à ceux qu'on a trouvés en Andalousie.

La pigmentation de la peau est brunâtre, brune chez les Chleuh.

En ce qui concerne la nature des cheveux, les femmes étudiées ont les cheveux ondulés ou droits presque en même proportion. Quant aux cheveux crépus que nous avons vus, surtout dans le sud du Maroc : Agadir, Tiznit, Taroudant, Marakech, on doit en attribuer l'origine aux influences nigrites.

Pour l'ouverture palbébrale nous avons constaté les deux formes principales en fuseau et en amande presque dans les mêmes proportions.

Quant au pli mongolique nous l'avons observé dans 8 cas en tout.

Nous avons examiné les relations existant entre la pigmentation des cheveux et des yeux et les principaux caractères somatiques relevés chez les femmes marocaines étudiées. Nous ne pouvions pas constater une déviation sensible entre les moyennes en fonction de la pigmentation foncée et claire.

Nous avons cherché également la répartition numérique de la pigmentation claire pour les différents groupes sanguins. Voici les résultats :

Cheveux clairs (74 cas) :

A....	22 ou 29,7 %,	soit 3,4 %	de la totalité de la série
B....	16 ou 21,6 %,	soit 2,5 %	—
AB..	5 ou 6,7 %,	soit 0,8 %	—
O....	31 ou 41,9 %,	soit 4,9 %	—

Yeux clairs (102 cas) :

A....	27 ou 26,5 %, soit 4,3	sur la totalité de la série
B ...	18 ou 17,6 %, soit 2,8	—
AB..	8 ou 7,9 %, soit 1,3	—
O....	49 ou 48,0 %, soit 7,7	—

Comme il ressort de ce tableau la plupart des femmes à pigmentation claire appartiennent au groupe sanguin O et puis au groupe A.

Sachant le nombre des femmes appartenant aux différents groupes sanguins et le nombre des femmes à coloration claire des cheveux et des yeux dans chaque groupe sanguin, nous avons calculé la proportion des femmes à pigmentation claire dans chaque groupe. Voici les chiffres obtenus :

Groupe A....	10,1 %	ont des cheveux clairs,	12,4 %	des yeux clairs
Groupe B....	12,2 %	—	13,7 %	—
Groupe AB .	20,0 %	—	32,0 %	—
Groupe O...	12,0 %	—	18,9 %	—

Sans compter le groupe AB avec un nombre restreint de cas, nous voyons que les proportions des femmes à pigmentation claire sont à peu près égales, quant aux colorations des cheveux. On constate dans le groupe O un pourcentage relativement élevé de femmes aux yeux clairs. Une constatation très intéressante, c'est le haut pourcentage de colorations claires dans le groupe B, groupe caractéristique pour les peuples asiatiques et africains. Quel peuple asiatique a apporté cette coloration claire ? Hittite ? Kurde ? Arménien ? C'est une des nombreuses énigmes anthropologiques encore irrésolues.

* * *

Nous allons examiner maintenant les femmes des deux tribus que nous avons étudiées en nombre suffisant pour qu'on puisse tirer quelques conclusions de nos observations. Ce sont : les femmes de la tribu Branès au centre du Maroc, et la tribu Chleuh, du Haut Atlas. On a examiné 107 femmes Branès et 118 femmes Chleuh. Voici les résultats comparatifs :

	Taille moyenne		Max.-Min.
	m. m.	m. m.	—
Branès	1,538 ± 0,40	σ = 6,24 ± 0,28	1,69-1,42
Chleuh	1,544 ± 0,46	σ = 7,52 ± 0,33	1,75-1,38

La taille moyenne de ces deux tribus est un peu supérieure à celle des femmes marocaines étudiées dans les pages précédentes. La taille moyenne des femmes Chleuh est supérieure d'un peu plus d'une unité.

Répartition selon les groupes de tailles (en pourcentage) :

	Branès	Chleuh
au-dessous de 1 m. 39	—	1,7
de 1 m. 40 à 1 m. 52	40,2	36,4
de 1 m. 53 à 1 m. 57	41,1	26,3
de 1 m. 58 et au-dessus	18,7	35,6

Les tailles comparées des femmes Branès et des femmes Chleuh se présentent à peu près de la même manière : les proportions des petites et des grandes tailles est à peu près exactement la même dans les deux séries.

II. Les diamètres de la tête et l'indice céphalique. Les femmes examinées sont des dolichocéphales. Voici leurs moyennes :

	Branès	Chleuh
diamètre a-p	17 cm. 95	17 cm. 90
diamètre tr.	12 cm. 29	13 cm. 05
indice céphalique	70,13 ± 0,24	72,67 ± 0,23
σ	3,80 ± 0,16	3,79 ± 0,16
Max.-Min.	103-62	82-64

Les rapports des diamètres à la taille sont : 11,6 % et 7,9 % chez les Branès, 11,5 % et 8,4 % chez les femmes Chleuh.

La répartition des indices céphaliques se fait ainsi (en pourcentage) :

	Branès	Chleuh
au-dessous de 75,99	93,4	78,8
de 76 à 77,99	4,7	11,8
de 78 à 79,99	0,9	6,8
de 80 et plus	0,9	2,5

Donc la dolichocéphalie prédomine chez les deux groupes. Mais le pourcentage des sous-dolichocéphales et mésocéphales est plus élevé chez les femmes Chleuh que chez les Branès ; cela provient du diamètre transversal qui est plus grand chez les Chleuh, le diamètre a-p étant identique.

III. Face, ses diamètres et son indice.

	Branès	Chleuh
diamètre n-m	11 cm. 67	11 cm. 62
d. bz.	12 cm. 19	12 cm. 66
indice facial moyen	95,70 ± 0,39	92,82 ± 0,41
σ	6,02 ± 0,27	6,60 ± 0,29
Max.-Min.		113-80

Les rapports des diamètres à la taille : d. n-m : 7,5 % et d. bz. : 7,8 % chez les Branès ; 7,5 % et 8,1 % chez les Chleuh.

La répartition se fait ainsi (en pourcentage) :

	Branès	Chleuh
au-dessous de 80	—	3,4
de 80,1 à 85	1,8	10,1
de 85,1 à 90	14,0	22,0
de 90,1 à 95	35,5	26,2
de 95,1 et au-dessus	48,6	37,2

La leptoprosopie prédomine dans les deux séries. Le diamètre bizygomatique est plus grand chez les femmes Chleuh que chez les femmes Branès, le diamètre n-m étant le même. Ce fait conditionne le plus haut pourcentage des visages ronds et larges.

IV. Nez, ses diamètres, son indice.

	Branès	Chleuh
hauteur moyenne du nez	5 cm. 06	5 cm. 16
largeur moyenne	3 cm. 09	3 cm. 20
indice nasal moyen	62,37 ± 0,51	62,87 ± 0,45
σ	7,94 ± 0,36	7,31
Max.-Min.	81-48	89-70

Il n'existe aucune différence entre les deux tribus quant à l'indice nasal.

Les rapports des diamètres à la taille sont : 3,2 % et 2,0 % chez les Branès, 3,2 % et 2,0 % chez les Chleuh.

La répartition se fait ainsi (en %) :

	Branès	Chleuh
Leptorrhiniennes	84,1	80,5
Mésorrhiniennes	15,8	18,7
Platyrrhiniennes	—	0,8

La leptorrhinie prédomine dans les deux tribus.

La répartition des groupes sanguins chez les femmes étudiées ici se fait :

Groupes sanguins (en %)	A	B	AB	O	Indice
Branès	38,8	14,0	5,6	42,1	2,2
Chleuh	32,1	24,5	3,2	40,2	1,28

Il ressort de ce tableau que les pourcentages des groupes A et B sont sensiblement différents : le groupe A est plus haut chez les femmes Branès, le groupe B — groupe qui prédomine en Asie et en Afrique — est sensiblement plus fréquent chez les femmes Chleuh. Nous attribuons à cette différence une grande valeur : les femmes Chleuh sont plus métissées aux éléments négroïdes que les femmes Branès. Nous voyons dans les groupes sanguins un indicateur très sensible quant au métissage des divers peuples.

* * *

Résumé. — A la suite de l'exposé présenté dans les pages qui précèdent, nous voulons donner un résumé des résultats de nos études.

La taille moyenne des femmes marocaines en général, sans spécification, est de 1 m. 536. 26,4 % des femmes étudiées ont une haute taille au-dessus de 1 m. 58 et 0,8 % seulement ont une petite taille au-dessous de 1 m. 39. La différence de la taille quant au sexe, est de 13 cm. 2. Le rapport entre les moyennes pour les deux sexes est 92,1%.

Le diamètre antéro-postérieur moyen de la tête est de 17 cm. 83, le diamètre transversal de 12 cm. 89. L'indice céphalique moyen est 72,40. Les femmes marocaines sont plus dolichocéphales que les hommes marocains : 74,10. Les types dolichocéphales sont dans la proportion de 98,3 %, les types mésocéphales de 1,4 %, les types brachycéphales de 0,3 %. Le rapport des moyennes des deux sexes est 97,7 %.

Le visage est allongé. Le diamètre n-m est de 11 cm. 72 ; le diamètre bz. de 12 cm. 29. L'indice facial morphologique moyen est 95,40. L'indice facial de la série masculine est 92,6. Les femmes sont plus leptoprosopes que les hommes marocains. Le rapport des moyennes des deux sexes est 103,0 %. Les femmes au visage large et rond présentent 5,8 % ; les types mésoprosopes sont de 16 4 % ; les types leptoprosopes sont de 77,0 %.

Les femmes étudiées ont un front moyen, rarement petit ou très

grand. L'inclinaison du front est verticale ou très légèrement fuyante ; rarement fuyante et très rarement proéminente.

L'inclinaison du menton est légèrement saillante, très rarement fuyante.

La hauteur naso-labiale est moyenne; les lèvres sont assez épaisses, la proéminence de la lèvre inférieure est modérée ; la bordure est grande dans la plupart des cas ; la bouche est moyenne.

Le nez dans la grande majorité des cas est rectiligne, légèrement busqué, la base du nez est horizontale ; cloison non apparente. La hauteur moyenne du nez est de 4 cm. 97 ; sa largeur moyenne est de 3 cm. 18 ; l'indice nasal moyen est 63,55. Les types leptorrhiniens présentent 85,7 % ; les types mésorrhiniens 13,5 % ; les types platyrrhiniens 0,8 %. Dans l'ensemble de la série, ce sont les nez droits qui l'emportent sur tous les autres.

Les femmes marocaines ont dans la grande majorité des cas une pigmentation foncée de la peau, des cheveux et des yeux. On ne trouve chez elles les cheveux clairs que dans 11,8 % et des yeux clairs que dans 16,1 %.

La répartition des groupes sanguins les rapproche des peuples asiatiques ou plutôt des peuples intermédiaires. D'après ce caractère les tribus du centre et du Nord du Maroc se rapprochent des peuples européens ; les tribus du Sud du Maroc très métissées aux éléments négroïdes du groupe B, ont un haut pourcentage qui les rapproche des peuples, chez lesquels ce groupe est prédominant.

En terminant cet article, nous voulons faire remarquer que nous présentons les résultats que nous avons obtenus, comme base pour des comparaisons, des essais, des recherches sur les origines de ce peuple mystérieux.



A PROPOS
D'UN CAS DE PERSISTANCE DE LA DENTITION TEMPORAIRE CHEZ UN HOMME ADULTE

Par M. FRIANT

Professeur hors cadres à l'Ecole d'Anthropologie

La chute des dents temporaires est la conséquence de la résorption de leurs racines ; le mécanisme de cette résorption n'est pas encore expliqué, mais il est certainement lié, au moins chez l'Homme, comme de multiples observations l'établissent, à la présence, à un niveau plus profond, des dents permanentes correspondantes. On peut donc penser que le défaut de développement d'une dent de seconde dentition entraîne la persistance de la dent de lait correspondante (1).

J'ai eu l'occasion d'observer un sujet adulte ayant encore la majeure partie de sa dentition de lait et quelques dents définitives. Le cas mérite d'être analysé, car, si la persistance d'une dent temporaire quelconque à l'âge adulte se rencontre de temps à autre, la présence d'une dentition de lait presque au complet, chez un Homme adulte, est un fait extrêmement rare.

M. X..., d'origine suisse, est bien constitué ; il a fait son service militaire. Agé actuellement de 29 ans, il mesure 1 m. 80 et pèse 78 kilos. Ses ongles paraissent normaux ; bien qu'ayant une légère tendance à la calvitie (ce qui est, dit-il, chez lui, un caractère familial), sa chevelure, châtain clair, paraît normale. La dentition de ses parents ne présentait rien de particulier.

Les dents qu'il possède sont les suivantes :

1. Voir Magitot E. Des lois de la dentition. *Journal de l'Anatomie et de la Physiologie*, janvier-février 1883.

1° Machoire supérieure.

Côté droit.

Incisive centrale définitive.
Incisive latérale de lait.
Canine de lait.
Première molaire de lait.

Espace correspondant, probablement, à la deuxième molaire de lait qui a dû être extraite.

Premiere molaire définitive que j'interprète comme telle, bien qu'elle ne présente que trois cuspides : deux externes et une interne,



Figure 1. — Moulage des mâchoires de Monsieur X...G. N. × 3/4
En haut : mâchoire supérieure — *En bas* : mâchoire inférieure.

l'une des deux cuspides internes ayant complètement disparu. — A la vérité, on pourrait aussi penser, en raison de la forme de cette dent (la cuspide palatine étant plus développée que la cuspide jugale la plus volumineuse, l'antérieure) qu'il s'agit d'une deuxième prémolaire : outre les deux cuspides normales, il existerait alors une cuspide supplémentaire postéro-externe. La position de cette prémolaire

sur l'arcade serait anormale, puisqu'elle est située en arrière de la deuxième molaire de lait (absente, il est vrai de ce côté, mais présente du côté opposé) qu'elle aurait dû remplacer. L'axe de symétrie de la couronne, qui, normalement, est perpendiculaire à la direction de l'arcade, se trouverait, ici, nettement dirigé de dehors en dedans et d'avant en arrière. Cette dent aurait subi une déviation en raison de l'obstacle qu'elle aurait rencontré au moment de son éruption de la part de la 2e molaire de lait qui devait exister.

Toutefois, j'estime plus probable qu'il s'agit d'une première molaire définitive. La radiographie de cette dent qui n'a pu être faite trancherait vraisemblablement la question, puisque, chez l'Homme, les molaires supérieures possèdent trois racines tandis que les prémolaires n'en ont qu'une seule le plus souvent bifurquée dans la région apicale.

Côté gauche.

Incisive centrale définitive.

L'incisive latérale manque ; comme l'absence d'une incision latérale de lait est très rare, il faut plutôt penser qu'elle a existé et a effectué sa chute normalement, et que l'incisive centrale définitive, particulièrement large, d'ailleurs, de ce côté, a pris la place des deux incisives temporaires.

Canine de lait.

Espace correspondant, probablement, à la première molaire de lait qui a dû être extraite.

Deuxième molaire de lait.

Première molaire définitive, pour laquelle il y a lieu de faire les mêmes remarques que pour son homologue de droite (voir plus haut).

2° Machoire inférieure.

Côté droit.

Incisive centrale de lait.

Incisive latérale de lait.

Canine de lait.

Première molaire de lait.

Deuxième molaire de lait.

Première molaire définitive qui ne présente que quatre cuspides, deux externes et deux internes, l'une des trois cuspides externes ayant complètement disparu.

Côté gauche.

Incisive centrale de lait.
Incisive latérale de lait.
Canine de lait.
Première molaire de lait (a été obturée).

Espace correspondant, probablement, à la deuxième molaire de lait qui a dû être extraite.

Première molaire définitive, pour laquelle il y a lieu de faire la même remarque que pour son homologue de droite (voir plus haut).

Il n'a jamais existé de molaire en arrière des premières molaires définitives.

Voici les dimensions des dents de lait comparées aux moyennes de Black (1) et comparées aussi aux dents de lait d'un enfant de

DENTITION TEMPORAIRE

1° *Maxillaire supérieur.*

	Diamètre mésio-distal maximum de la couronne			Diamètre labio-lingual maximum de la couronne		
	Monsieur X...	Black (moyennes)	N° 1923-2263 (4 ans)	Monsieur X...	Black (moyennes)	N° 1923-2263 (4 ans)
	mm.	mm.	mm.	mm.	mm.	mm.
Incisive latér. de lait.	5	5,1	4,5	5	4,8	4,2
Canine —	5,5	7	5,2	5,5	7	5,1
1re molaire —	8	7,3	6,5	7	8,5	8
2e molaire —	9	8,2	9	8,5	10	8,8

2° *Maxillaire inférieur.*

	Diamètre mésio-distal maximum de la couronne			Diamètre labio-lingual maximum de la couronne		
	Monsieur X...	Black (moyennes)	N° 1923-2263 (4 ans)	Monsieur X...	Black (moyennes)	N° 1923-2263 (4 ans)
	mm.	mm.	mm.	mm.	mm.	mm.
Incisive centr. de lait.	4,5	4,2	4	6	4	4,1
— latér. —	3,5	4,1	4,2	4,5	4	4
Canine —	5	5	5	5	4,8	5
1re molaire —	7	7	7	6,5	7	7
2e molaire —	8	9,9	9,9	8	8,7	8

Nota : On peut remarquer la grande usure des dents temporaires de Monsieur X... qui s'explique par le fait que les tissus des dents temporaires sont beaucoup moins résistants que ceux des dents définitives.

1. Citées par Choquet J., *Anatomie dentaire.* Paris, 1903.

quatre ans (Collections d'Anatomie comparée du Muséum, n° 1923-2263).

Ce tableau montre que, chez ce sujet de 29 ans, les dimensions des couronnes des dents de lait sont les mêmes que chez l'enfant, en d'autres termes, les dents en question n'ont nullement augmenté de volume depuis le moment auquel aurait dû se produire leur chute jusqu'à l'âge de 29 ans.

Cette observation corrobore d'une façon manifeste une donnée



Figure 2. — Hemicrâne droit (vue supérieure) de deux Eléphants d'Afrique (*Loxodonta africana* Blum.) d'âges différents ;

en haut, le plus jeune, n° 1861-64. Coll. An. comp. Mus. nation. Hist. nat.
diamètre basio-incisif : 58 cm.
diamètre transverse minimum en arrière : 42 cm. 2.

en bas, le plus âgé, n° 1900-187. Coll. An. comp. Mus. nation. Hist. nat.
diamètre basio-incisif : 61 cm. 8.
diamètre transverse minimum en arrière : 46 cm. 2.

Pour montrer la croissance des incisives avec l'âge du sujet : le diamètre transversal de la défense du jeune éléphant à la sortie de l'alvéole est de 3 cm., ce même diamètre est de 7 cm. 7 chez le plus âgé.

d'anatomie générale que nous nous bornerons, pour le moment, à signaler, devant lui consacrer ailleurs de plus amples développements et qui consiste en ceci, que les couronnes des dents dont la croissance en longueur s'arrête après l'éruption, qui, par cela même, ne présentent aucune abrasion si ce n'est dans l'extrême vieillesse et qui sont complètement enserrées d'émail, n'augmentent pas de diamètre avec l'âge du sujet. C'est non seulement le cas de l'Homme et des autres Primates (1), mais aussi des Carnassiers et des Insectivores.

1. Abstraction faite des dents du *Cheiromys* qui sont à croissance continue.

Beaucoup de dents à croissance continue présentent, au contraire, une augmentation considérable de leurs diamètres à mesure que l'animal grandit, en particulier les dents qui, recouvertes d'émail dans leur jeune âge, s'en trouvent bientôt complètement dépourvues par suite de l'usure totale de la couronne primitive : telles sont les incisives des Eléphants. La figure 2 montre cette augmentation de volume avec l'âge, chez l'Eléphant d'Afrique (*Loxodonta africana* Blum.).

Voici, d'autre part, les dimensions des six dents définitives qui, rapprochées des chiffres de Black et des dimensions des dents chez un adulte (Collections d'Anatomie comparée du Muséum, n° 7, provenant des fouilles de l'ancienne Abbaye de Saint-Victor, ayant une dentition normale), montrent que ces six dents sont normales aussi quant à leur volume.

Dentition définitive

	Diamètre mésio-distal de la couronne		
	Monsieur X... — mm.	Black (1) — mm.	N° 7 — mm.
Incisive centrale supérieure....	8,2 (dr.) 8,3 (g.)	8, 9, 10	7,2
Première molaire supérieure....	9,2	9, 10,7, 12	10
Première molaire inférieure	11	11, 11,2, 12	11
	Diamètre labio-lingual de la couronne		
	Monsieur X... — mm.	Black — mm.	N° 7 — mm.
Incisive centrale supérieure	6	....	7
Première molaire supérieure....	9,5	....	10
Première molaire inférieure	10	....	11

1. Le premier chiffre indique le minimum, celui du milieu la moyenne et le dernier le maximum.

Les dimensions des dents de notre sujet sont, bien entendu, sensiblement égales à droite et à gauche. Rappelons toutefois que l'incisive centrale supérieure gauche (définitive) est un peu plus large (de 1 mm.) que son homologue de droite dans le sens mésio-distal ;

ceci peut s'expliquer par le fait que l'incisive latérale supérieure gauche n'existe pas, comme nous l'avons signalé plus haut.

On sait que, normalement, la première dentition a complètement disparu, chez l'Homme, vers 11 ou 12 ans par chute successive de ses éléments commençant à partir de 6 ans environ. Des 20 dents qui constituent cette première dentition, notre sujet en possède encore 14 à l'âge de 29 ans.

En somme, de toutes les dents temporaires, seules les deux incisives centrales, et, peut-être aussi, l'incisive latérale gauche (voir plus haut page 344) supérieures semblent avoir effectué leur chute à une époque normale sous l'influence des incisives centrales définitives qui se sont formées normalement aussi et les ont remplacées.

Les autres dents de lait au nombre de 17 ou 18 (selon que l'on admet l'absence ou la présence de l'incisive latérale supérieure gauche dans la première dentition), n'ont point été remplacées.

Comment peut-on expliquer, dans ce cas particulier, la régression de la seconde dentition, la radiographie, de même que la palpation, ne révélant, d'après les dires du sujet, aucune trace de germe dentaire calcifié à l'intérieur des maxillaires.

Le tableau qui suit résume, d'après les classiques, l'époque d'apparition des follicules dentaires et du début de la calcification pour l'une et l'autre dentitions chez l'Homme, ce qui nous permettra de préciser le moment où l'anomalie dentaire a pu se constituer (voir plus loin, page 349).

Deux explications peuvent être proposées :

1° Les follicules de la dentition permanente ne se seraient point formés (sauf ceux des incisives centrales supérieures et des quatre premières molaires) par suite d'une déficience dans le développement de la lame dentaire survenue au cours du 4e mois, vers le 110e jour de la vie intra-utérine. Cette hypothèse n'est évidemment pas vérifiable.

2° Les follicules se seraient constitués normalement au complet pour l'une et l'autre dentitions. La calcification se serait faite normalement durant toute la durée de la gestation pour la dentition temporaire et les premières molaires définitives.

Mais après la naissance, vers la fin de la 1re année, une cause serait intervenue qui aurait empêché les incisives définitives inférieures

Epoque d'apparition du follicule (d'après Magitot) (1) —		*Début de la calcification* (d'après Peire) (2) —
Du 65e au 85e jour après la conception (environ)	Incisives centrales de lait	Vers la 17e semaine de la vie intra-utérine
	Incisives latérales —	
Du 85e au 100e jour après la conception (environ)	Canines —	
	Premières molaires —	Vers la 18e semaine de la vie intra-utérine
	Deuxièmes molaires —	
Du 90e au 106e jour après la conception (environ)	Premières molaires définitives	Vers la 25e semaine de la vie intra-utérine
Du 110e au 120e jour après la conception (environ)	Incisives centrales —	Vers l'âge de 10 mois
	Incisives latérales —	
	Canines —	Vers l'âge de 3 ans
	Premières prémolaires	Vers l'âge de 4 ans
	Deuxièmes prémolaires	
Vers le 3e mois après la naissance	Deuxièmes molaires définitives	Vers l'âge de 5 ans
A la 3e année	Troisièmes molaires —	Vers l'âge de 9 ans (d'après Friteau)

1. Magitot E. Des lois de la Dentition. *Journal de l'Anatomie et de la Physiologie*, janv.-févr. 1883.
2. Cité par Choquet J. *Anatomie dentaire*, pages 316 et suivantes. Paris, 1903.

de se calcifier ; seules les incisives centrales définitives supérieures auraient poursuivi leur évolution.

Vers 3 ans, un défaut de calcification se serait à nouveau produit pour les canines définitives et se serait poursuivi jusqu'à l'âge de 4 ans pour les prémolaires, de 5 ans pour les deuxièmes molaires définitives, de 9 ans pour les troisièmes molaires définitives.

Avec la seconde interprétation il faudrait invoquer des causes multiples agissant à divers moments de l'évolution, ou bien encore une même cause intervenant durant plusieurs années, ce qui est difficile à admettre.

La première interprétation, au contraire, bien qu'elle ne soit pas vérifiable, semble pourtant à retenir. Une cause unique, diathèse, infection... a pu, en effet, agir vers la fin du 4e mois de la vie intra-utérine, empêchant la formation de la presque totalité des follicules des dents définitives, mais laissant, cependant, se développer ceux des incisives centrales supérieures et des premières molaires.

Cette interprétation est en rapport avec ce que nous disions au début : c'est parce que la dentition définitive ne s'est presque pas développée, que la majeure partie des dents de lait ont pu subsister. C'est, d'ailleurs, de cette manière que les choses paraissent se passer dans l'évolution des groupes. M. R. Anthony estime que la dentition des Eléphants actuels est tout entière une première dentition : on voit, chez les derniers Proboscidiens, que la persistance des molaires temporaires est corrélative de la disparition progressive des prémolaires.



L'IMMIGRATION ET LE POUVOIR DE RÉSORPTION DE LA FRANCE

SCIENCE ET POLITIQUE ET L'IMMIGRATION [1]

Par le Dr René MARTIAL

Chargé du cours d'immigration à l'Institut d'hygiène
de la Faculté de Médecine de Paris
Membre de l'I. I. A.

M. le Président. — Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi de vous présenter notre conférencier de cette année, le Dr René Martial qui va vous parler de l'immigration.

Cette présentation est une tradition dans notre Institut international, et je m'y soumets volontiers, mais c'est presque une impertinence tellement M. Martial est connu par ses travaux sur la question qu'il va traiter devant vous, et par la campagne de conférences qu'il a entreprise afin d'attirer l'attention du public sur cette immigration. Nous le remercions d'avoir bien voulu nous exposer ses idées sur ce grave sujet.

Le problème de l'immigration est en effet un des plus importants qui puissent se poser aux points de vue anthropologique et eugénique. Ces deux sciences sont étroitement liées dans leurs buts comme dans leurs méthodes. Le Dr Martial est allé au plus pressé en se plaçant avant tout au point de vue eugénique, science qui a pour but, suivant la définition de son illustre fondateur, Francis Galton, de découvrir les lois scientifiques qui peuvent améliorer les générations futures, vue admirable souvent oubliée en France.

Le Dr René Martial va nous exposer un plan aussi savant que possible pour soumettre l'immigration aux lois strictes de l'eugénisme trop souvent oubliées, dis-je, dans notre administration française.

Les sciences anthropologiques s'intéressent aussi puissamment au problème de l'immigration, car celle-ci met en jeu la grande loi de l'inégalité des races humaines, ces diverses races, fixées par des

1. Conférence faite à l'Institut international d'Anthropologie le 30 mars 1933.

hérédités puissantes, ont des aptitudes très différentes pour le progrès de la civilisation. On conçoit tout de suite le rôle néfaste que peut jouer l'introduction d'une nouvelle race dans une nation civilisée. La masse énorme, par exemple, d'esclaves introduits à Athènes et à Rome n'a sans doute pas été étrangère à la chute de ces grandes civilisations.

La France nous offre une civilisation aussi brillante qui est due à la collaboration harmonieuse de plusieurs races aptes au progrès et à la civilisation. L'immigration de nouvelles races ne troublera-t-elle pas cette harmonie ? ne représentera-t-elle pas une sorte de poids mort, peut-être même un stimulant désagrégateur ?

Je n'entrerai pas dans ces graves questions, mais j'en ai assez dit pour montrer la haute importance des questions d'immigration humaine. Je suis aussi impatient que vous d'entendre le Dr Martial nous faire part de ses larges observations dans ce domaine, et c'est pourquoi je m'empresse de lui donner la parole *(Applaudissements.)*

M. le Dr René Martial. — Mesdames, Messieurs,

Lorsque l'on parle d'immigration, actuellement, on sous-entend immédiatement le mot « étrangers », on dit : il s'agit des étrangers.

Délimitons le sujet tout de suite, il ne s'agit pas des étrangers, il s'agit des immigrants. La distinction est importante puisque dans les bonnes années de prospérité nous avons eu, par exemple en 1930, jusqu'à 1.500.000 étrangers qui étaient des touristes, des savants, des étudiants, des artistes, et qui n'étaient nullement des immigrants.

Par conséquent, il faut nous en tenir au terme d'« immigrant » qui veut dire : l'homme qui vient dans notre pays pour y trouver du travail, et pour s'y installer temporairement, ou d'une manière définitive.

Cet immigrant, qui vient maintenant par troupes assez nombreuses, n'a été considéré que sous un seul aspect. On a voulu et on veut encore le considérer uniquement sous l'aspect économique, celui de la main-d'œuvre. Un groupe industriel ou des industriels, des agriculteurs disent : j'ai besoin de tant d'ouvriers. Des recruteurs répondent : nous vous procurerons autant d'ouvriers qu'il vous faudra, ça coûtera tant. Et l'on transporte ainsi cent ouvriers d'un pays dans un autre, sans aucun souci ni de psychologie, ni de race, ni de santé, sans aucun autre souci que le souci du travail, du gain, et souvent du travail le plus banal, du travail de manœuvre.

Mais voir ainsi l'immigration, c'est n'en voir qu'une toute petite partie.

Une comparaison. Quand vous allez au cinéma vous voyez ce qu'on appelle des images superposées. La première représente par exemple un paysage maritime, puis peu à peu cette image s'estompe, s'efface pendant qu'une autre naît et vous vous trouvez en face de l'intérieur d'une maison. Cette deuxième image disparaît lentement de la même manière, c'est un portrait qui vient, puis 3, 4, 5, 6 images superposées peuvent ainsi se suivre. La somme de ces images est infiniment plus importante que la première qui a paru, et toute cette somme explique la première, la commente, l'amplifie, et donne sa raison d'être.

Il en est ainsi en immigration, et vouloir se borner au point de vue économique, c'est méconnaître, à coup sûr, la question.

Le Nombre.

D'autre part, la France est devenue un pays d'immigration, que nous le voulions ou non. Elle a été un pays d'immigration jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle, elle a cessé de l'être ensuite mais depuis le commencement du XX[e] et la fin du XIX[e], elle est redevenue un pays d'immigration, non seulement pour des raisons industrielles et agricoles, mais parce que notre natalité décroît tandis que celle des pays voisins s'accroît, et aussi pour une raison qui me paraît la plus importante de toutes, le déplacement de nos populations à l'intérieur même de notre pays, c'est-à-dire, *le départ des populations campagnardes vers les villes* ; le dépeuplement des campagnes étant concomitant, mais tout de même, indépendant, de la question de dénatalité.

A lire beaucoup d'auteurs, et même des auteurs officiels, on est surpris du chiffre des immigrants actuellement en France.

Un auteur allemand (Curtius), qui a fait un « Essai sur la France », n'hésite pas à écrire — son livre date de 1931 tout au plus tard — qu'il y a, en France, six millions d'étrangers. Ce chiffre est manifestement erroné. Si vous interrogez certaines de nos administrations on vous dira : trois millions, rarement moins.

Je m'étonne de ces divergences, je m'étonne même de ces trois derniers millions.

Je me suis donné la peine, depuis 1924, d'aller aux sources. Les sources ce sont : le Ministère de l'Agriculture, qui publie dans ses fascicules les chiffres du Ministère du Travail ; en outre des livres, la Statistique Générale de la France, la Préfecture de la Seine, la Préfecture de Police, l'Assistance Publique et d'autres encore.

En me reportant à ces sources, je n'ai pu additionner, comme M. le sénateur Courtier lui-même, en juillet 1932, pour les années 1922 à 1931, qu'un total de 1.713.528 immigrants — immigrants, je ne dis pas étrangers, entrés en France — Or le phénomène de l'immigration ne comporte pas que des entrées, il comporte des sorties, et chaque année il y a un grand nombre d'immigrants qui sortent, non pas de ceux arrivés dans l'année, puisque en général ils restent un an, mais de ceux qui ont déjà passé deux, trois ans, quelquefois plus dans notre pays, soit qu'ils s'en aillent de leur propre volonté, soit qu'ils s'en aillent contraints pour une raison quelconque. Chaque année il y a entre 50.000 et 95.000 immigrants qui repartent. Dans le même nombre d'années, de 1922 à 1931, il y a donc eu plus de 500.000 immigrants qui sont repartis, et pour l'année 1931, date à laquelle s'arrêtent les dernières statistiques, il resterait donc en France environ 1.200.000 immigrants, c'est-à-dire, travailleurs résidant en France depuis un temps plus ou moins long. Nous voilà loin du chiffre de 6 millions qui était réellement un peu affolant !

Ce chiffre de 1.200.000, assez modéré, doit correspondre à la réalité, car beaucoup d'étrangers — je dis d'étrangers cette fois-ci— sont concentrés dans le département de la Seine, et par les proportions de malades étrangers hospitalisés ou internés dans les asiles, on peut supposer que le chiffre de 1.200.000 que je viens de fournir est exact. Il y a *grosso modo* près de 500.000 étrangers dans le département de la Seine actuellement. Depuis ces dix dernières années la proportion des étrangers hospitalisés à varié entre 6 et 12 % du total des malades hospitalisés, et pour les asiles environ 3, 9 %, ce qui, si l'on défalque les étrangers qui ne sont que des étrangers, non stabilisés, cela nous donnerait à peu près le nombre que je viens de vous indiquer.

Tableau I. — *Entrées.*

	Industrie	Agriculture	Total
1922..........	107.787	73.865	181.652
1923..........	184.255	78.622	262.877
1924..........	175.170	90.185	265.355
1925..........	104.477	71.784	176.261
1926..........	98.949	63.160	162.109
1927..........	18.778	45.547	64.325
1928..........	35.055	61.687	97.742
1929..........	110.871	68.450	179.321
1930..........	128.791	92.828	221.619
1931..........	25.084	76.453	102.277
Totaux.....	990.937	722.591	1.713.528

Tableau II. — *Sorties.*

1922	50.309
1923	59.951
1924	47.752
1925	54.393
1926	48.683
1927	89.982
1928	53.759
1929	38.870
1930	43.789
1931	92.916

Ce chiffre de 1.200.000 est à retenir, nous verrons, tout à l'heure, qu'au cours de l'histoire de France et au cours de la période antéhistorique — je ne dis pas préhistorique — nous avons eu a assimiler des chiffres à peu près semblables. Souvent, dans un temps beaucoup plus long, mais parfois aussi relativement plus court. Ceci pourra nous entraîner à certaines considérations, et, en tout cas, au point de vue nombre doit nous rassurer, car évidemment s'il fallait assimiler en 10, 20 ou 30 ans 6 millions d'hommes d'un seul coup, il y aurait peut-être quelque peine, et le pouvoir de résorption de la France, si grand soit-il, n'y suffirait peut-être pas.

Parmi les nationalités les plus nombreuses ici, je vous citerai les Belges, les Espagnols, les Portugais, les Italiens, les Polonais, les Tchécoslovaques et les Russes, les « divers » étant extrêmement variés, et à peu près toutes les nations du monde y étant comprises.

La Qualité.

Mais ce qui est intéressant pour la France dans l'immigration, ce n'est pas tellement la question de nombre, pour nous qui voyons plus loin que le bout de notre nez,— et le bout de notre nez c'est le point de vue économique, — pour nous qui voyons plus loin que le gain matériel, qui envisageons l'avenir de notre race, c'est la question de qualité qui doit intervenir en premier lieu. Qu'il y ait plus ou moins d'étrangers qui viennent, ceci ne serait pas encore très important mais c'est la qualité de ces étrangers qui doit être recherchée.

On citera l'exemple des Etats-Unis, mais l'exemple des Etats-Unis serait faux comparé à celui de la France, car les Etats-Unis avaient besoin de monde pour peupler d'immenses territoires, et, pendant longtemps, ils ont pris ce qu'on appelle en matière de mines de char-

TABLEAU III

Ouvriers étrangers introduits et rapatriés sous le contrôle des Ministères du Travail et de l'Agriculture, par nationalités.

	Introduits		Rapat.	Introduits		Rapat	Introduits		Rapat.
	I	A		I	A		I	A	
Belges	9.851	24.100	3.262	8.855	15.020	1.993	10.183	13.649	
Espagnols	1.054	12.414	5.404	2.803	13.697	5.193	4.489	17.681	
Portugais	663	110	2.880	10.629	2.221	2.793	16.096	1.215	
Italiens	7.599	10 152	16 809	22.368	3.549	9.096	39.906	18.502	
Polonais	12.910	11.707	11.872	39.182	13.193	10.578	28.321	26.586	
Tchécoslovaques	1.146	1.402	6.547	5.021	3.153	6.240	5.398	6.523	
Russes	1.016	347	517	2.620	432	117	532	—	
Divers	1.816	1.295	6.458	19.393	1.912	2.850	23.866	8.672	
	36.055	61.687	53.759	110.881	53.177	38.870	128.791	92.8_8	43.789
	97.742			164.058			221.619		
	Année 1928			Année 1929			Année 1930		

bon, le « tout-venant », ils n'ont donc pas trop choisi. Actuellement en Argentine, au Brésil, ou plutôt jusqu'il y a un an, dans ces pays on prenait aussi du tout-venant parce qu'il fallait avoir du monde avant tout, et que, quels que soient les déchets, il en restait toujours quelque chose qui servait à peupler le pays.

Ceci n'est pas notre cas. Nous ne sommes pas un pays dépeuplé, nous sommes un pays auquel il faut un complément de population, et ce complément doit servir à parer, dans une certaine mesure, au déficit de population, et surtout, suivant moi, à rendre à la population agricole son amour de la terre. La qualité de la population étrangère que nous allons introduire va jouer ce qu'on appelle en bactériologie le rôle de ferment. C'est cet étranger qui peut-être, qui j'espère, en présence de l'abandon des campagnes par nos paysans jouera le rôle de ferment, par comparaison, par émulation, peut-être même par jalousie.

Je crois que ce rôle de ferment n'est pas seulement une vue de l'esprit, car nous en avons deux types, un type colonial et un type français.

L'exemple colonial est celui des populations nègres du Niger. Avant que nous n'ayons institué dans la boucle du Niger une politique de l'eau et une politique de l'irrigation, les nègres ne se donnaient pas volontiers la peine de cultiver le sol; ils n'en voyaient pas le profit, parce qu'ils n'avaient pas les moyens de cultiver convenablement. Il a suffi de mettre un blanc, un Français sachant bien son métier, sachant bien la question d'irrigation, sachant bien quelle plante cultiver, pour immédiatement stimuler la population nègre qui a compris maintenant ce qu'elle peut gagner, comment sa vie peut s'améliorer. Ce blanc a joué le rôle de ferment.

Si nous nous transportons en France dans les départements du sud-ouest où l'Etat français, complètement ignorant de ces questions, a laissé s'installer 40.000 Italiens avec l'appui du gouvernement fasciste, nous apercevons ceci : c'est qu'au lieu que ces Italiens deviennent un danger pour nous, ils sont devenus une source d'émulation, et que des Français, qui avaient abandonné leurs champs, leurs maisons, ont commencé à reconstruire, à cultiver et même, chose encore bien plus curieuse, cette émulation a été jusqu'à provoquer la fondation de nouvelles familles françaises.

Par conséquent, l'étranger peut jouer un rôle de ferment qui n'est pas négligeable, mais à une condition, c'est que sa qualité soit excellente.

Aujourd'hui que nous sommes devenus, « nolens volens » un pays

d'immigration, comment est-ce que nous allons faire pour avoir la qualité ?

Plasticité et Nationalisme.

Et d'abord, notre pays qui a absorbé et résorbé tant d'étrangers au cours de son histoire, est-il toujours capable de la même plasticité ? peut-il toujours résorber le même nombre de personnes et d'une si grande variété ? Sa plasticité est-elle toujours la même ? et d'autre part, les forces de résistance des étrangers ne sont-elles pas différentes ?

Car, tout au cours de notre histoire, jusqu'au XIXe siècle, il ne faut pas oublier que nous étions le pays le plus peuplé d'Europe, et, à certaines périodes, le plus influent. Nos voisins n'étaient pas encore constitués en nations, c'étaient encore de tout petits Etats, la notion de patriotisme n'était pas très développée, on changeait volontiers de nationalité, et l'on venait en France parce qu'on y était mieux qu'ailleurs, pour toutes sortes de raisons.

Aujourd'hui que les nationalités sont constituées, les gens que nous en extrayons pour venir chez nous, ont un sentiment patriotique qui est probablement beaucoup plus dur à vaincre que celui des mêmes pays aux siècles passés, et qui ne permettra peut-être pas une assimilation aussi facile ni rapide.

Par conséquent il faut s'attendre à des déboires, je le dis nettement, à des insuccès, et au lieu d'assimiler peut-être, 60 % de nos immigrants, nous n'en assimilerons que 40 % ou 35 %. Ce sera déjà beau, mais en tout cas il faut faire en sorte que ceux que nous n'assimilerons pas ne retournent pas dans leur pays en tant que gens déçus, aigris, désolés, désespérés d'être venus en France, comme cela s'est passé déjà plusieurs fois, à notre grand dommage, parce que nous n'avons pas su préparer l'immigration.

Voilà comment il faut comprendre la question de l'immigration.

Le pouvoir de résorption.

Maintenant voyons un peu ce que c'est que le pouvoir de résorption de la France.

La question est difficile et doit être prise de haut. Peut-être allez-vous sourire; je me contenterai simplement de remonter jusqu'aux Ligures qui sont nos ancêtres les plus anciennement connus, partant les plus intéressants ; sur lesquels, au moins, nous avons quelques notions.

Un écrivain, qui est en même temps un anthropologue des plus distingués, Gaston Roupnel a publié il y a peu de temps un livre intitulé *l'Histoire de la campagne française.* De ce livre admirable, j'ai extrait quelques faits parce que véritablement c'est de tous les écrivains que j'ai pu lire sur cette question, celui qui a le mieux décrit les réactions du pays sur l'individu et de l'individu sur le pays : c'est là le premier moyen d'absorption : il faut qu'un pays attire, plaise, fixe l'étranger, et inversement il faut que cet étranger se mette à l'œuvre dans ce pays.

La terre.

G. Roupnel nous apprend ainsi que notre civilisation entière est tout entière dérivée de la civilisation rurale qui fut extrêmement précoce dans notre Occident, tandis que la civilisation urbaine n'y représente qu'une civilisation tardive.

Il nous apprend en s'appuyant sur le témoignage des navigateurs grecs (Pythéas) qui déjà au VIe siècle av. J.-C. savaient faire le tour de l'Europe, qu'ils connaissaient la Manche, avaient des relations commerciales avec les peuplades habitant à Ilius, c'est-à-dire, à Boulogne, et remontaient jusqu'en Angleterre. Ces navigateurs nous apprennent que, soit au sud, sur la Méditerranée, soit au nord, sur la Manche, la Gaule — appelons-la de ce nom puisqu'elle n'était pas encore la France, elle n'était pas même encore la Gaule, mais cette dénomination facilite l'exposé — était un pays paisible. Il y régnait la paix, et la paix est une des conditions essentielles pour l'établissement définitif de l'agriculture.

Ils nous enseignent aussi que le pays était habité par les Ligures, et que ces Ligures étaient des gens sédentaires, qui ne partaient pas en expéditions lointaines ni en guerre de conquêtes, qui ne se groupaient pas en armées comme les Germains ni les Gaulois, ni non plus en Etats.

Le pays semble avoir été divisé en un très grand nombre de grandes familles, de tribus. Un auteur nous dit qu'on pourrait estimer qu'il y avait quelque 500 petits Etats sur le territoire actuel de la France et qu'aucun d'eux ne songeait à s'unir au voisin soit pour attaquer au dehors, soit même pour se défendre. Quand ils étaient attaqués ils se défendaient individuellement et non pas en groupe. Mais toujours invariablement, une fois la tempête passée, ils revenaient au sol auquel ils étaient extrêmement attachés.

Et Roupnel montre leur vie qui fut, d'abord, une vie forestière, et

l'influence de la forêt sur ces populations, influence qui commençait par leur donner la qualité du courage, puisqu'il fallait lutter pour la nourriture, c'est-à-dire, contre les bêtes féroces, et en même temps des rudiments de connaissances forestières et arboricoles. Ils connurent tout d'abord les fruits que les arbres de la forêt peuvent donner, puis les herbes, et les anthropologues les plus distingués notent que la première culture qui paraît avoir été connue est celle du lin, le lin était une herbe qui croissait dans certaines parties de nos forêts, car n'oubliez pas que si notre France actuelle paraît un pays entièrement desséché, à cette époque-là il y avait non seulement des forêts, des clairières, mais aussi de très nombreux marais.

D'autres de ces Ligures, ceux qui habitaient le littoral, se livraient à la pêche, et quelquefois avec beaucoup de hardiesse, car ils s'en allaient sans aucune précaution ni sans aucun souci du temps.

Quelquefois même, mais plus tard, quand ils sont devenus les Ligures historiquement connus, ils ont assumé, si l'on peut ainsi dire, les fonctions de pirates dans la Méditerranée, et l'on cite qu'en 189 av. J.-C. les Ligures de la Provence étaient encore assez puissants pour détrousser les questeurs romains de passage, qu'ils faisaient de nombreuses sorties dans la Méditerranée, de telle manière qu'ils rendaient la navigation assez peu sûre.

La terre ligure.

Ces Ligures paraissent avoir été, dans les siècles anté-historiques, influencés, et peut-être même déjà métissés par une race dolicocéphale dont on retrouve des traces anthropologiques, en même temps que celles des Ligures, mais il n'y a certainement pas eu conflit, cela a été une infiltration pacifique, et dans la fusion de ces deux premières races le Ligure paraît être resté le maître, et avoir continué sa vie d'agriculteur, d'ailleurs fortement organisé en tribus ; cette organisation se retrouve précisément dans la fondation des premiers champs.

Les premiers champs paraissent avoir été fondés dans les clairières des forêts parce qu'à l'abri de toute incursion, et avoir été des champs en secteurs circulaires dont les rayons partaient du groupe d'abris qui constituaient les éléments rudimentaires du village.

Puis les Ligures sont sortis de leurs forêts, ce sont étendus, et ont construit un premier réseau routier. Cette question a une très grosse importance parce que lorsque l'on parle de la Gaule et de la

civilisation de la France, on parle toujours des routes romaines, mais il y a eu, avant les Romains, non pas des routes, mais des chemins et ces chemins ont vraisemblablement été contruits de toutes pièces par les Ligures.

Ces chemins-là conduisaient aux ateliers, ces ateliers c'étaient les champs qu'on allait créer. Partant d'un groupe de huttes, un chemin desservait, par exemple, le flanc d'un coteau, ou une partie de la plaine non inondée, et perpendiculairement à ce chemin, les champs venaient tracer leur sillon. Et c'est ainsi que le premier morcellement de la France s'est opéré, et qu'il subsiste encore en bien des endroits.

Ces chemins, d'une très haute antiquité, étaient faits pour résister pourrait-on penser à l'épreuve du temps, mais surtout à la difficulté des charrois et des transports. Ils n'étaient point revêtus de dalles comme les routes romaines, mais faits en pierres plantées debout les unes contre les autres. C'est ce qu'on appelle « le chemin en hérisson », surélevé par rapport au niveau des champs ou de ce qui allait devenir des champs ; les interstices étaient comblés de terre, ou de cailloux, ou de débris végétaux, de telle sorte qu'encore à l'heure présente, là où on peut retrouver des vestiges de ces chemins, on se trouve en présence de chemins caillouteux, mais dont les cailloux ne roulent pas parce que ce sont simplement les pointes des pierres plantées verticalement.

Ces chemins-là, ce sont eux qui ont préparé la Gaule, parce qu'ils ont permis la première division en parcelles pour la culture, et encore à l'heure actuelle, dans de nombreuses provinces, notamment dans le centre de la France, la Bourgogne, la Lorraine, la Champagne et le Jura, on retrouve ces chemins et on les retrouve assez bien pour pouvoir connaître leur structure. Encore, dans nombre d'endroits, certains villages n'ont pas bougé, et leurs limites communales sont représentées par un ou plusieurs de ces chemins en hérisson.

Quand les premiers étrangers — cette fois-ci il s'agit d'étrangers — sont venus c'est cela qu'ils ont trouvé. Ils ont trouvé un peuple agricole déjà fortement installé sur le sol, et un pays déjà divisé et cultivé.

Les Grecs.

Les premiers étrangers qui sont venus au pays des Ligures sont les Grecs qui ont fondé Marseille. Les Grecs ont d'ailleurs laissé une très jolie légende sur la fondation de Marseille.

Il parait que la première barque grecque qui amena les Phocéens dans la rade, arriva juste le jour du mariage de la fille du chef Ligure de ce pays, chef des Ligures Ségobriges, dit l'auteur grec ; cela se passait en 598 av. J.-C.. Les candidats à la main de cette jeune fille étaient alignés devant le chef. La jeune fille : Gyptis devait choisir son époux en lui offrant une coupe remplie d'eau pure, mais les Grecs voyant cela se mirent sur les rangs, et c'est à un Grec, Protis, qu'elle donna la coupe remplie d'eau pure. Premier métissage ; à partir de ce moment-là, les Ligures n'étaient plus purs, ils étaient alliés, métissés à des Grecs, mais ce métissage ne déborda pas la côte de Marseille.

Les Ligures entretinrent de très bons rapports avec eux, et les laissèrent pénétrer sur leur territoire pour exercer leur commerce. Ils les laissèrent traverser le pays, et même remonter le Rhône jusqu'au lac de Genève.

Autres vestiges des Ligures.

Nous retrouvons encore de nombreuses traces de l'existence de ces Ligures dans les noms de pays, car lorsqu'ils se sont établis d'une manière tout à fait stable, c'est-à-dire lorsqu'ils ont eu fixé leurs peuplades dans des villages, que ces villages soient des villages de source, de vallée, de cîmes pour la défense, ou de refuge, comme Lutèce qui était un refuge au milieu des marais, ils ont doté ces pays, ces endroits de noms qui se retrouvent, les mêmes, pour toutes les parties de notre France actuelle.

Par exemple : Garonnette, qui est le nom d'une petite rivière en France, était un nom générique pour tous les ruisseaux, c'étaient des garonnes ou des garonnettes suivant leurs dimensions. Dives, la petite ville normande : il y a des Dives dans l'Oise, dans la Vienne, dans l'Orne, dans la Sarthe, dans le Calvados, des Divette dans l'Oise, dans le Calvados, dans la Marne, des Divonne dans le Lot-et-Garonne, dans le Bordelais, dans l'Aisne, dans l'Ain. Bièvre : la Bièvre de Paris, la Beuvronne, d'autres du même nom qu'on retrouve dans la Seine, le Morvan, l'Isère, l'Aisne, la Nièvre, le Calvados, la Marne. Une ardenne était une forêt, nous ne connaissons plus maintenant que la forêt des Ardennes, mais il y avait, une ardenne en Normandie, une en Saintonge, forêts aujourd'hui disparues. On retrouve les mêmes noms hors de Gaule d'où les Ligures débordaient, puisqu'ils occupaient tout le nord de l'Italie, une partie de la Suisse, toute l'Angle-

terre et le nord de l'Espagne. On retrouve Dives sur la côte basque espagnole, Dives en Angleterre dans Aberdeen. Sequana en Gaule, c'est Sicana dans les Pyrénées espagnoles, et, Isère encore c'est Isar en Bavière.

Il y a donc encore des vestiges linguistiques à côté des vestiges agricoles. De ces derniers, on a retrouvé des images votives, représentant des chars, des herses, des faucilles, des bœufs ; les régions jurassiques ont donné de belles récoltes en faucilles de bronze.

Quel pouvait être à ce moment-là le chiffre de la population qui couvrait la Gaule ?

On l'ignore mais dans un instant, lorsque nous aurons vu les Celtes et les Gaulois installés dans le pays, nous pourrons arriver à une approximation.

Le premier métissage a donc eu lieu avec des Grecs, en très petit nombre.

Les Ibères, c'est-à-dire les habitants des deux tiers sud de l'Espagne furent ceux qui les premiers attaquèrent les Ligures, et s'emparèrent de toute la partie qui figure aujourd'hui le bassin de la Garonne. Conformément à leurs traditions, à leurs habitudes, les Ligures ne résistèrent pas plus aux Ibères qu'ils ne résisteront aux Celtes, ni à aucune nation. Ils s'enfuirent et se réfugièrent dans les forêts, dans les montagnes, dans les parties sablonneuses et sur le bord de la mer. Au bout d'un siècle, quand les Ibères eurent terminé leur conquête, les Ligures revinrent se mêler à eux, et il en résulta une population nouvelle que les Romains ont appelé les Aquitains, d'où est venue la dénomination d'Aquitaine.

Mais ceux-ci n'étaient que des mélanges mineurs, le grand métissage a été surtout celui avec les Celtes.

Les Celto-Ligures.

Les Celtes sont partis du Jutland et de la Frise, probablement chassés par la mer et non par la poussée d'aucun autre peuple. Ces tribus ne savaient probablement pas lutter contre la mer comme les Hollandais de nos jours, et trouvant le pays peu sûr, peu habitable, se résolurent à le quitter. Ils descendirent alors par les régions Bataves, puis la Belgique, la vallée de l'Aisne, la vallée de l'Oise, et l'on eut d'abord une Gaule-Belgique. Les Ligures se retirant et ne barrant pas le passage, ceux des Gaulois qui continuèrent leur route s'en furent jusqu'au centre de la France où ils fondèrent l'Empire

Arverne, deuxième stade de l'invasion gauloise, c'est-à-dire, l'empire qui avait pour centre l'Auvergne, qui ne devait succomber que sous les coups des Romains.

Encore là, non résistance des Ligures, retraite, puis quand le flot est passé les Ligures reviennent et se mélangent aux Celtes. Et les Celtes se sont montrés être les plus assimilables des deux ; ce sont eux qui ont été assimilés, et non pas les Ligures, et la persistance des Ligures malgré ces invasions est manifeste, — invasions du reste très peu guerrières, au moins pour celles-là, — puisque quand Jules César a été obligé de faire le siège de Marseille pour vaincre Pompée, c'est-à-dire, en l'an 52 av. J.-C., la ville de Marseille, qui était indépendante, avait engagé des troupes Ligures qui comptèrent parmi les plus rudes adversaires de César. Par conséquent en 52 av. J.-C. il y avait des Ligures d'origine tout à fait pure.

Il en existait encore bien plus tard, et ceci est tout à fait intéressant.

Si l'on étudie la formation de la population de la Vendée, on s'aperçoit que d'après Pierre de Maillezais, qui fut un des premiers chroniqueurs dont nous ayons gardé les œuvres (XI[e] siècle), il y avait au moment où les premiers moines et religieux s'installèrent en Vendée, des peuplades qui étaient, dit-il, des sauvages de telle espèce que les moines eux-mêmes renoncèrent à s'entendre avec eux. Leur langue leur était d'ailleurs inconnue. Ces sauvages se réfugiaient dans les marais, dans les forêts, sur le bord de la mer. C'était exactement les mœurs, les coutumes et les idées des Ligures qui cédaient toujours, devant toute intrusion ou invasion, et jamais ne résistaient par la force, non point d'ailleurs qu'ils fussent faibles, car ils ne manquaient pas de force physique.

Persistance et portrait des Ligures.

Voici le portrait que les écrivains grecs nous en donnent :

« Corps ramassé, maigres, petits mais fortement charpentés, musclés, membres élastiques, souplesse articulaire, précision des gestes, jamais fatigués, sûreté de jarrets, piétons et grimpeurs invincibles, rapides et tenaces... »

Rapides, c'était leur grande qualité, dans tout le monde antique on connaissait la rapidité des Ligures. *Pernix*, disaient les Latins.

« Coup d'œil très sûr, chasseurs à la fronde. »

Ils atteignaient, paraît-il, avec la fronde n'importe quel oiseau, ils étaient capables de le tuer d'un seul coup de pierre.. Et ceci nous rappelle l'histoire de David et de Goliath.

Les Grecs disent encore :

« Un Ligure se battant contre un Gaulois est toujours vainqueur, et cependant la différence de taille, de force est considérable.

« Les femmes accouchent dans les champs, sans interrompre le travail. »

Le Ligure, le Gaulois et le paysan français.

Voilà des signes de la vigueur physique des Ligures, et en même temps, si l'on ajoute leur caractère de ténacité, de patience, leur amour de la terre et de l'agriculture, on ne peut pas s'empêcher de penser qu'il y a là des points de rapprochement remarquables avec notre paysan français contemporain, qui est encore un homme vigoureux, tenace et persévérant.

Les Gaulois nous apportent un élément nouveau, au point de vue ethnique et au point de vue numérique.

D'abord, au point de vue du nombre, que sont-ils ?

D'après César, ils auraient été extrêmement nombreux, puisque les différents peuples gaulois qui l'ont combattu pouvaient les uns mettre 80.000 guerriers sur pied, d'autres 200.000, et que Vercingétorix sous Alésia aurait réuni 328.000 guerriers ce qui suppose une population, en multipliant par 5 et en comptant tous les peuples gaulois, donnant environ 4 ou 5 millions.

César a-t-il bien estimé ? C'est ce que nous ne pouvons pas dire. Il a peut-être surestimé pour les besoins de sa réputation, en tout cas il faut admettre qu'ils étaient assez nombreux.

Ont-ils submergé les Ligures ? Non, et c'est le métissage celto-ligure qui s'est produit, les Ligures n'ont pas disparu ainsi que je viens de vous le montrer.

Ces Gaulois apportaient-ils des qualités à notre race primitive ? Je viens de vous montrer que les Ligures avaient des traits de caractère communs avec nos paysans d'aujourd'hui. Je vais vous lire le portrait des Gaulois par l'écrivain grec Strabon, et vous allez voir qu'évidemment si nous avons beaucoup des Ligures nous avons aussi quelque chose des Gaulois.

Voici ce que dit Strabon :

« Toute la race celtique a la manie de la guerre, elle est irascible, prompte à la bataille, du reste simple et sans malice. Ainsi une fois irrités, ils se rassemblent en foule pour courir au combat, et cela avec éclat, sans aucune circonspection, de sorte qu'ils tombent facilement sous les coups de ceux qui veulent employer contre eux la stratégie... On les excite quand on veut, où l'on veut, pour le premier prétexte venu, on les trouve prêts à braver le danger sans avoir pour entrer dans la lutte autre chose que leur force et leur audace. »

C'était déjà notre panache, cela.

« Leur force tient en partie à leur taille qui est grande, en partie à leur multitude. S'ils s'assemblent en grandes foules avec tant de facilité, cela vient de leur simplicité et de leur fierté personnelle. Grâce à ces qualités ils s'associent toujours à l'indignation de quiconque leur paraît victime de l'injustice. »

Ceci est encore une qualité française.

« A la franchise et à la fougue se joignent chez ce peuple le défaut de sens, la fanfaronnade. »

Alexandre le Grand auquel ils s'étaient présentés pour entrer dans son armée et auquel ils avaient dit qu'ils ne craignaient qu'une seule chose : que le ciel ne tombât sur leur tête, les traitait de hâbleurs.

Ils ont le goût de la parure, ils portent des bijoux d'or, des chaînes autour du cou, des anneaux autour des bras et des poignets, et ceux qui sont dans les honneurs portent des habits d'étoffes teintes et brodées en or.

« Par suite de leur grande légèreté, ils se montrent insupportables dans la victoire et abattus dans la défaite. A leur manque de bon sens se rattache une coutume barbare, inhérente au caractère des peuples du Nord : au sortir des combats, ils suspendent au cou de leurs chevaux les têtes de leurs ennemis et quand ils les ont apportées chez eux, ils les clouent dans les vestibules de leurs maisons. »

Maintenant, voici la description de la Narbonnaise par le même auteur grec, Strabon, Narbonnaise où il y a eu métissage entre les Romains et les Ligures, et pas du tout les Celtes ni les Ibères, car aucun de ceux-ci n'est parvenus dans la Narbonnaise.

Strabon dit :

« La Narbonnaise ne le cède à aucune province sous le rapport de la culture des terres, de la politesse des hommes et des mœurs et de la richesse, en un mot c'est une Italie plutôt qu'une province. »

On voit par cette brève définition que les Ligures étaient évidem-

ment un peuple facilement civilisable, et, en tout cas, toujours adonné à l'agriculture : c'est là le point important.

La conquête romaine et les invasions.

Après cette période anté-historique est venue la conquête romaine, celle-là est partie du sud vers le nord, et a transformé complètement notre pays puisqu'il est devenu la Gaule romaine. La conquête romaine a créé, par métissage, le type gallo-romain, mais ce type gallo-romain était et est encore fortement imprégné de Ligure, par l'intermédiaire du Celte, en général, et parfois directement par le Ligure lui-même.

Après la conquête par les Romains, au IIe siècle après J.C.., est apparu le péril germanique. Alors les Cimbres du Jutland, les Teutons de la Baltique ont commencé à descendre vers le sud ; vers le sud ne veut pas dire vers la Gaule, mais bien vers l'Italie, en traversant le Rhin, puis les massifs de la Suisse, à l'Est et à l'Ouest, si bien qu'ils ne prenaient le chemin de la Gaule qu'au moment d'arriver au Léman, puis descendaient la vallée du Rhône. C'est en Provence que les Romains eurent une de leurs plus grandes batailles avec les les Germains, la fameuse bataille d'Aix.

D'après les historiens, Marius, qui a vaincu les Germains en 102 à Aix, n'aurait eu que 30.000 légionnaires sous ses ordres, et il aurait eu en face de lui 300.000 guerriers cimbres, teutons et germaniques. Il en aurait tué 100.000, 100.000 eussent été faits prisonniers, et les autres auraient fui.

On peut se demander, sans vouloir du tout diminuer le mérite de Marius, si véritablement ces 30.000 légionnaires ont pu détruire dans une seule journée de bataille, 100.000 germains, en faire 100.000 autres prisonniers. Il est nécessaire de bien peser ces chiffres, car si nous voulons parler de résorption il faut voir si nos populations anciennes ont pu résorber de tels chiffres.

Or, je vous citerai, à ce propos : les Vandales qui furent parmi les barbares les plus redoutés qui traversèrent la Gaule au ve siècle, et l'opinion de M. F. Gautier, professeur à l'Université d'Alger, qui a écrit sur les Mulsulmans, et sur Genséric des ouvrages de premier plan. M. Gautier s'est livré à des supputations et à des recoupements très soigneux pour déterminer le nombre des Vandales qui, partis de la Macédoine, de la région d'Odessa ont remonté par le Danube, traversé l'Europe vers l'Ouest, puis descendu en

Espagne. Ces recoupements faits avec le plus grand soin, et le dernier de tous : l'embarquement des Vandales d'Espagne pour l'Afrique et la conquête de l'Afrique du Nord, ne lui donnent que 90.000 individus, hommes, femmes, enfants et guerriers. Cependant quand on parle de l'invasion Vandale cela fait encore image, et l'on croit que ce sont les pires barbares qui ont passé par la Gaule.

Par conséquent, la renommée peut donner l'illusion du nombre, et on peut se demander si les barbares germaniques étaient 300.000 même en comptant les femmes et les enfants. Il faut dire que les femmes se battirent aussi à la bataille d'Aix. Quand elles virent les hommes écrasés par les légionnaires, elles ramassèrent les haches, et se battirent à la place des hommes. Mais ceci ne fait tout de même pas que le nombre annoncé par les historiens latins ne soit peut-être trop élevé.

Au ve siècle ce sont les grandes invasions qui passent chez nous venant de Germanie et descendant pendant 4 ou 5 ans de suite à travers toute la Gaule jusqu'à l'Espagne, mais elles ne se fixent pas toutes. Ce sont des ruées dévastatrices, terribles mais passagères.

On peut se demander s'il en est resté beaucoup de ces barbares, excepté les Burgondes qui ont peuplé la Bourgogne.

Les Wisigoths, au contraire, qui venaient des plaines danubiennes se sont installés en France, et ils ont créé un empire Wisigoth qui n'a été vaincu que par les Francs à la bataille de Vouillé.

Des Bretons sont venus peupler la Bretagne parce qu'ils étaient chassés par les Anglo-saxons. Ils n'ont jamais dépassé la Bretagne.

Enfin au ixe siècle, ce sont les Normands qui sont venus piller et ravager la Gaule. Eux se sont fixés grâce au traité de Saint-Clair-sur-Epte. Mais leur nombre ne doit pas avoir été considérable si l'on s'en rapporte à la chronique de la défense de Paris, au Petit-Pont.

De tous les peuples qui nous ont envahis, un seul a, après les Romains, apporté une civilisation, ce sont les Arabes qui sont remontés jusqu'à Autun d'un côté, jusqu'à Poitiers de l'autre ; ces gens, quoique vaincus, sont restés longtemps dans le sud de la France. On a même trouvé des peuplades de sarrazins dans la Provence longtemps après que les derniers Sarrazins étaient partis des Pyrénées. Ils nous ont apporté une civilisation: la science, l'architecture, la médecine, les Beaux-Arts, les lettres et ont rendu au monde gallo-romain une partie de la culture intellectuelle qu'il avait perdue au contact des barbares germains.

Les Arabes n'avaient pas le même caractère d'envahisseurs que les autres.

Il faut aussi noter que *la durée* du métissage *paisible* ligure-celte-latin a été beaucoup plus grande que celle des métissages au cours des périodes violentes des invasions ; que, par suite, ce métissage fondamental a été et demeure plus important que tous ceux qui lui ont succédé.

De toutes ces invasions, il est résulté des remous extraordinaires. Du IIe au Ve siècle et ensuite jusqu'au IXe on peut dire que la population du pays a été brassée, remuée, triturée, métissée, mélangée d'une façon extraordinaire, et l'on pourrait en inférer qu'il n'existe plus rien de la vieille race ligure, la première occupante.

Evidemment Gobineau paraît triompher quand il dit que le sang français est une utopie, mais il n'a pas cependant raison tout à fait parce qu'il y a quelque chose qu'il ne faut tout de même pas oublier.

Vous allez voir que cela est très important, c'est la notion d'hérédité.

(*A suivre.*)



LA MAIN DE FATMA
ET
SES ANTÉCÉDENTS SYMBOLIQUES

Par le Dr J.-H. PROBST-BIRABEN

Le bijou qui figure une main en argent ou en or, montée en broche ou en breloque, suspendue par une chaînette au cou des enfants, non seulement dans l'Afrique du Nord, mais un peu partout sur les bords de la Méditerranée, n'est pas près de perdre son caractère populaire.

Appelé main de *Fathma* dans le Moghreb, main de *Meriem* en Palestine, c'est un des talismans les plus anciens qui soient. La *main de Fathma* en métal n'est qu'une de ses formes récentes, la main de corail des Italiens du Sud en est une autre. La main, en général, préserve du mauvais œil, l' « *occhio* » des Napolitains, l' « *aïn* » des Arabes (1).

Bien des travaux ont été faits sur la question, mais ils sont loin de l'avoir épuisée. Nous n'avons pas la prétention d'y ajouter grand chose, mais surtout d'attirer l'attention sur l'importance attribuée traditionnellement à la main. Il semble que les hommes d'autrefois condensèrent, dans ce pantacle facile à tracer, une grande partie de leur *science* et de leur *magie*. C'est le symbole de la supériorité de l'homme sur les animaux et de sa maîtrise de la nature inanimée par l'industrie. C'est le signe de la *Puissance* et de la *Protection*, comme c'est parfois chez certains peuples celui de la *Possession*, de la *Propriété*, conséquence de la *Puissance*.

Nous ne l'examinerons pas dans les sens de fidélité, d'amitié, anciens aussi sans doute, mais moins universels et importants. Maîtrot, dans son opuscule : la *Survie des Symboles*, ne lui attribue pas le premier rang, s'il indique sa large diffusion.

Au contraire, comme il est naturel, nous tenons la main pour l'at-

1. Le terme de main de Fatma vient d'une légende. Fatima fille du prophète Mohammed aurait trempé sa main dans le sang pendant une bataille et l'aurait apposée sur un étendard, disant aux Musulmans : « que ce soit votre emblème ». Le signe est autrement ancien et universel.

tribut essentiel de l'homme agissant, sa représentation, la paume ouverte, pour le *phylactère essentiel.* C'est le seul symbole qui se soit transmis sans altération sensible depuis l'âge des cavernes jusqu'à nos jours, car la roue, le svastika, ont subi bien des altérations depuis les représentations de l'âge du bronze que nous en connaissons. Il en est de même des emblèmes phalliques, qui ont perdu dans le temps leur aspect réaliste, et ont disparu dans bien des contrées.

La main figure déjà sur les parvis de la grotte de *Castillo* (Espagne), qui date de l'Aurignacien (1). Nous verrons si l'application de main gauche, remarquée chez les Arabes, ne peut trouver son origine dans une survivance préhistorique, parce que précisément les mains de *Castillo* sont des mains gauches, puisque le pouce est à gauche.

Sur les disques en terre cuite, dits de suspension, du 1er âge du fer, on note parmi des croissants, des étoiles, des cornes, de petites mains ouvertes (1).

Le rôle de la main dans la *Bible* est très connu : la main de Dieu intervient pour protéger ou punir; les prophètes bénissent ou guérissent par imposition des mains. Entre autres exemples célèbres, citons la main blanche de Moïse qui protège son peuple.

Que ce soit sur les stèles de Carthage (2), sur les cylindres assyriens, des mains de bénédiction sont gravées.

Maspéro et Lefébure signalent, parmi les menus objets trouvés avec les momies, de petites mains en terre cuite, en ivoire, ou en pierres translucides, les unes fermées et d'autres ouvertes.

Est-ce d'Egypte que l'amulette rayonna dans le monde méditerranéen, par l'intermédiaire des Arabes conquérants ? Lefébure l'admet (3). On a vainement émis cette hypothèse à l'occasion de beaucoup de survivances observées chez les musulmans de l'Afrique du Nord (4).

Quel que soit le talent de Bertholion et de Chante, d'Eugène Lefébure, entre autres savants, la supposition est trop étroite.

Le recours à la représentation de la main, comme talisman habituel, est universel. Des parois des cavernes préhistoriques de la France et de l'Espagne, aux stèles carthaginoises, en passant par les idoles minoénnes, on rencontre partout ce symbole dans la Méditerranée anté-islamique.

1. Abbé Breuil : *L'âge des cavernes et roches ornées de France et d'Espagne. Rev. Archéol.*, t. XIX, 1912, p. 205.
2. Déchelette. *Manuel de Préhistorique*, t. III, p. 886.
3. Lefébure, *La Main de Fatma. Bull. de la Soc. de Géographie d'Alger.*
4. John H. King, *The Supernatural*, London, 1892, t. I, p. 111, 112.

Il est inutile d'insister sur sa présence dans les *pays* noirs à la fois et en *Irlande*, preuve de son énorme diffus on. Pour nous borner à notre mer intérieure, constatons sa présence de façon incontestable, sur de variés et nombreux monuments antiques : phéniciens, étrusques, grecs, romains.

D'ailleurs, le point de départ égyptien, s'il est valable pour l'intérieur de l'Afrique, ne peut être invoqué, quand il s'agit des Iles Britanniques. Il ne paraît pas non plus que les civilisations phénicienne et chaldéenne, presque aussi anciennes que celle des bords du Nil, aient emprunté des symboles magiques et religieux à cette dernière, aux époques de leur grandeur. Et, elles possédaient la main, avant toute égyptianisation, ou syncrétisme.

Sur les murs des grottes, ou sur la surface des roches gravées et peintes du paléolithique supérieur, de France et d'Espagne, la main, selon Cartailhac et Chollet, fut un *signe d'envoûtement* de chasse des primitifs, l'expression de leur vœu magique de s'emparer des bisons et des ours.

Voilà un premier sens qui n'a pas dû disparaître, et qui prépara l'usage vulgaire du symbole, en Afrique du Nord.

La main qui *bénit*, ouverte ou offrant seulement deux doigts, existe en Egypte sans doute, mais aussi à Babylone, en Phénicie et dans sa colonie, Carthage, comme parmi les objets trouvés dans les tombes des âges du bronze et du fer.

Après avoir noté ces deux acceptions très répandues, nous devons remarquer combien il fut facile de schématiser dans un bijou-amulette le *geste d'adoration* très naturel, la main levée, paume offerte au ciel, au soleil, à n'importe quelle orientation religieuse.

La main *protectrice* se rencontre, dérivée ou indépendante, chez plusieurs peuples très dispersés dans l'espace, en raison de l'idée toute naturelle qui doit en venir aux hommes de tous les pays, sans nécessaire communication de l'un à l'autre.

Le langage a perpétué partout cette signification symbolique : « Le pauvre et l'orphelin sont sous ma main ». Placer la main, sur la tête d'un vaincu ou d'un réfugié, fut un geste presque instinctif.

La *main protectrice* fut donc presque aussi primitive et universelle, que les gestes d'oraison ou de bénédiction, et, selon nous, accompagna, ou même renforça, leurs intentions particulières.

Des synthèses se formèrent autour d'un même signe et subsistèrent. Tout au plus une population nouvelle envahissant et conquérant l'Afrique du Nord, par exemple, renforça-t-elle les croyances déjà fixées et fusionnées.

Y eût-il amalgame de ces sens fondamentaux avec l'emploi des pointes protectrices contre les forces maléfiques attribuées aux regards invisibles des génies, démons, sorciers et sorcières ? Cela est fort probable. Les doigts sont des pointes toutes trouvées, constamment utilisables par le primitif, ou le demi-civilisé, en présence d'un danger magique supposé.

Les rapprochements des ethnologues avec les râteaux, peignes, fourches, figurés sur les objets et les tatouages (1) sont peut-être acceptables, quoique leur figuration ait dû être indépendante au début de celle de la main. Actuellement, les musulmans schématisent, simplifient la main par le dessin de cinq lignes inégales perpendiculaires à un trait horizontal, ou par un rayonnement de cinq traits. Il s'agit encore pour nous d'une fusion entre dessins indépendants d'abord, et survenue dans la suite des temps.

La main de *Fatma* serait donc une *islamisation d'un signe très antérieur* et répandu, destiné à faire accepter, sous le couvert d'une tradition arabe, musulmane, des survivances anté-islamiques. Le fait qu'on la rencontre en *Palestine*, sous le nom de *Kef Myriam, geste de Marie*, ne prouve rien contre cette opinion. La main signe méditerranéen, aussi bien égyptien, crétois, phénicien, que romain et grec, étrusque, a été islamisée partout où les musulmans ont fixé leurs tentes, et rien de plus.

Nous assistons de tous côtés au rajeunissement des survivances, par apport de nouvelles significations, quand une civilisation en remplace, ou mieux en *recouvre* une autre, car rien dans le domaine des croyances ne disparaît.

Si la coutume d'élever des tas de pierres ou de branches, sur le lieu où un accident ou un meurtre s'est produit, se constate, en *Corse*, sous le nom de *muchio*, ce ne sont pas les Arabes qui l'ont introduite dans l'île. Ils n'ont fait que la raviver, la confirmer, la renforcer.

Il nous faut donc nous méfier absolument des hypothèses unilatérales, explicatives d'une superstition. Un ethnologue de talent, médecin, très érudit, le Dr Herber, connu par ses minutieuses et scientifiques enquêtes sur les tatouages marocains, n'a pas dédaigné de traiter le sujet en 1927 dans la Revue *Hespéris*. Pour lui *la main* de *Fatma* est une transformation complexe de tous les gestes phalliques porte-bonheur. Si parfois la main est représentée fermée, c'est par analogie avec le phallus, si certains doigts seuls sont saillants, la signification est évidente. Puisque les uns et les autres existent en

1. Probst, Biraben. *Les tatouages des Nord africains* in *Rev. d'Ethnographie*, cp. Bertholon et Chaute, *Les tatouages des indigènes tunisiens.*

Afrique, c'est qu'ils sont des variantes de la même chose. Restreignant le nombre des significations de la main, à laquelle il adjoint les doigts isolés, on en groupe, à celles qui sont seulement phalliques, Herber en conclut que la *main de Fatma* n'est qu'une amulette phallique (1).

Il donne même un tableau, où il met en parallèle : *seba ahuad*, ou *Khamsa houatat*, en Tunisie, sept et cinq poissons et l'expression *Khamsa fi ainik*, cinq doigts dans ton œil, prononcée par les Arabes moghrebins, en étendant la main les cinq doigts écartés pour conjurer le mauvais œil. Pour lui, tout cela dérive de l'injure courante : *zebbi fi ainik*, mon phallus dans ton œil, qui défend contre l'atteinte magique en même temps.

Poisson est, pour lui, synonyme de phallus, parce que Pétrone dans le Satiricon (XXIV) donne cette acception. Pour nous, la phrase sept ou cinq poissons, ne veut pas nécessairement dire : sept ou cinq phallus. Le *poisson* était un *animal sacré* pour les Phéniciens, maîtres de Carthage et de Gadès, ce qui permet de croire qu'on continua à l'employer comme talisman de la Tunisie au Maroc, pays où les survivances des anciens cultes sont des plus vivaces et répandues.

L'assimilation du doigt médius au phallus est très ancienne, et rien n'empêche que l'on soit passé du sens injurieux, obscène, au sens de protection contre le mauvais œil, comme on a pu glisser de l'emploi de la *fica* à Rome et antérieurement, le pouce placé entre l'index et le majeur, manifestation inconvenante, à l'acception phallique protectrice de la fertilité végétale et humaine. Mais faut-il pour cela attribuer une origine phallique à *la main de Fatma* ?

Le doigt fait partie de la main, ce qui justifierait la fusion de son symbolisme d'analogie, au priape, obscénité et amulette, avec la main elle-même. Passer de *la partie au tout* est une opération psychologique élémentaire universelle, et ceci n'en serait qu'un cas particulier. Toutes sortes de gestes, de survivances, suggérées par association d'images ou d'idées, s'amalgament partout.

Il est très logique, à notre avis, de rejeter des hypothèses intéressantes sans doute, mais très compliquées, en faveur d'explications simples, naturelles.

Puisque la main qui prend possession, annonce la maîtrise sur les êtres et les choses, fait des miracles comme de bénir avec efficacité moissons, troupeaux, hommes dans la croyance des primitifs et des demi-civilisés, qui prie le ciel et les génies, démons et dieux, protège contre

1. Herber, *La main de Fathma in Hesperis*, 1927, p. 219.

les maux divers, a toujours été représentée sur les monuments, depuis la caverne et la gravure rupestre, jusqu'aux tombeaux sémitiques, grecs et romains, il convient de voir l'origine de la main talisman dans ces significations fondamentales.

Les survivances secondaires, plus pauvres ou plus localisées, les symboles particuliers, susceptibles d'être rapprochés par association psychologiques, ont subi l'attraction des survivances essentielles, universelles, préhistoriques, sont devenues ses satellites. Une synthèse plus ou moins hétéroclite s'est ainsi formée.

Les légendes religieuses, ou liées à la religion, des sociétés plus récentes que celles créatrices du symbole, n'ont joué d'autre rôle que celui de rajeunir les survivances des vieilles fois païennes préhistoriques, puis historiques, permis ici de les accepter sans péché. Elles ont, de même que pour beaucoup d'autres coutumes millénaires, islamisé ce qu'elles ne pouvaient abolir.

L'étude du folklore européen abonde en exemples de christianisations de vieux cultes du paganisme, solidement établis chez les barbares prosélytes. De Sébillot à Van Geunnep, des quantités de travaux rendent inutile toute discussion à ce propos.

A l'occasion de la main de *Fathma*, nous constatons avec intérêt l'accumulation des croyances qui se sont succédées en Afrique du Nord : préhistoriques, phéniciennes, grecques et romaines, arabes et juives, autour d'un emblème central.

Nous n'avons pas examiné toutes les significations manuelles de toutes les croyances africaines de même genre, mais les principales (la main de gloire, la main de mort brassant le couscous, sortilège des sorcières moghrebines, est l'antithèse de la main de Fathma, dans une de ses intentions tout au moins).

Les *survivances faisceaux*, comme celle-ci, sont assez rares dans nos pays moghrebins. Son étude même sommaire, a donc quelque importance.

Quoi qu'il en soit, il nous semble qu'il convient d'être prudent et lent, avant de recourir à une explication unilatérale, surtout phallique.

Avec la psychanalyse, les contemporains, principalement les médecins, sont portés à surestimer la généralisation systématique de l'hypothèse freudienne.

Le phallus est un emblème des forces vitales, c'est entendu. Mais son obsession ne commande pas tout le monde spirituel et moral et ne l'a probablement jamais commandé.

GÉOGRAPHIE HUMAINE DE LA FORÊT

L'OBSTACLE DE LA FORÊT ET LES DÉFRICHEMENTS [1]

Par Pierre DEFFONTAINES

Membre de l'I. I. A.

C'est au milieu de la vaste reconquête forestière de l'Europe après les temps glaciaires que les hommes des cavernes se rencontrèrent avec les forêts. Jusque-là, ils avaient vécu sous un climat froid qui éliminait presque totalement les arbres, ils chassaient à travers d'immenses pacages, des animaux herbivores : bisons, rennes, chevaux... Le réchauffement du climat, qui permit le retour des arbres, introduisit, dans cet ensemble d'hommes chasseurs, d'animaux coureurs et de prairies, de très graves perturbations : la forêt fit reculer la prairie, une nouvelle faune, liée aux arbres, prit la place des herbivores qui émigrèrent vers le Nord, faune plus pauvre que l'ancienne et qui restreignit l'horizon de chasse. Que firent les hommes ? Des civilisations s'éteignirent, d'autres se réfugièrent en des pays plus nordiques récemment dégagés de la calotte de glace ; des hommes nouveaux apparurent, plus habitués à la vie des forêts, chasseurs de marmottes, d'écureuils, ramasseurs d'escargots ; alors arrivèrent par diverses voies et de différentes origines les agriculteurs et éleveurs du néolithique.

Par une coïncidence malheureuse, en nos pays d'Europe, l'agriculture naissante s'affronte dès son origine avec la forêt renaissante. La prairie était une alliée pour les hommes des cavernes, la forêt

1. Cet article est extrait des conférences faites par M. Deffontaines à l'Ecole d'Anthropologie en 1932-1933 et qui paraitront en livre sous le titre *L'homme et la Forêt*. Paris, Gallimard, 1933, prix : 30 francs.

apparaît comme une ennemie pour les néolithiques ; leurs plantes cultivées et leurs animaux domestiques étaient tirés des steppes et avaient besoin de découverts pour leur extension. L'homme s'allia aux herbes contre les arbres, il prit place dans les clairières et s'en fit le défenseur ; on a bien souvent observé, notamment en Allemagne du Sud, que les établissements néolithiques correspondent aux terres de lœss formant clairières naturelles.

Forêts frontières et cols forestiers.

La forêt fut la principale barrière que les hommes rencontrèrent. Elle traça les premiers cloisonnements entre les pays. Les zones forestières jouèrent le rôle de frontières plus que les déserts qui souvent servirent de passage, plus même que les montagnes dont les cols facilitèrent maintes fois les naissances de pays à cheval sur leurs versants : pays basque, pays catalan, maison de Savoie. A l'origine, les frontières n'étaient pas des lignes mais des zones et les premières régions humaines furent cloisonnées par de larges no mans'land forestiers. La forêt de Marchenoir témoigne par son nom de l'antique fonction de barrière ou marche qu'elle joua entre Beauce et Maine. En Aquitaine, le Pays au Bois de Belvés servit de borne-frontière entre Agenais, Quercy et Perigord ; durant tout le Moyen Age, on ne sut de qui il relevait, il fallut un grand procès de délimitation qui ne se termina qu'en 1562 ; non loin de là, la forêt de Grésigne remplit le rôle de pilier-frontière, séparant Rouergue, Albigeois, Quercy, Languedoc. Dans les pays plus neufs, ces encadrements forestiers sont restés encore plus visibles ; entre le Canada et les Etats-Unis, sur la frontière du Maine, s'établit une large couverture forestière totalement vierge de 160 kilomètres d'épaisseur. Une carte forestière est en bien des endroits une carte des frontières.

De telles frontières ont leurs passages, véritables cols forestiers qui, au même degré que les cols de montagne ont fixé les routes. Entre Lorraine et Alsace, le col de Saverne est un de ces cols : la route en passant par Phalsbourg a adopté un tracé qui utilise le plus possible les plateaux calcaires découverts, elle a seulement sept kilomètres sous bois, partout ailleurs l'étendue des grès vosgiens a développé une barrière forestière de plus de 50 kilomètres de largeur. Le long des frontières de Bohème, le Böhmerwald dresse un massif forestier difficilement pénétrable ; le seul passage vers la Bavière est celui de Domazlice qui correspond à un retrécissement des boisements et à un étalement local des sols agricoles découverts ; là,

furent installés comme gardiens du col, les Chodes, tribu tchèque formant la pointe la plus occidentale de toute la grande masse slave ; elle est d'ailleurs presque complètement encerclée par des populations hostiles de forestiers allemands.

Cet antique rôle d'obstacles exercé par les forêts lui a valu souvent une véritable fonction militaire. Le château féodal a eu une prédilection pour ces sites boisés d'accès difficiles; les forêts étaient d'ailleurs des zones marginales disputées où les frontières encore floues cherchaient à se fixer à coups de châteaux et de batailles. Nombreux sont les châteaux qui s'identifient avec les forêts : Coucy, Pierrefond, Luzarches, Saint-Germain... Aujourd'hui des forêts sont encore associées à l'organisation défensive de certaines places-fortes ; la forêt de Haye sert de couverture à la trouée de Toul ; beaucoup d'autres boisements des côtes de Meuse ou de Moselle sont grevées de servitudes militaires.

Cette fonction de défense valut aux forêts bien des vicissitudes. Les armées pour faire disparaître l'obstacle, s'employèrent à détruire les boisements. Dans le Karst de Yougoslavie, la destruction des forêts au long de l'ancienne frontière ottomane fut systématiquement poursuivie afin de surveiller les invasions turques. Au temps de la campagne des Gaules, César rapporte que les Bellovaques et Atrebates s'étaient réfugiés dans leurs marches forestières, les Romains durent y mettre le feu pour les réduire, et de grands déboisements furent effectués dans un but uniquement stratégique.

Les défrichements.

Les déboisements pour raison militaire sont infimes comparativement à l'immense travail de défrichement opéré par les hommes pour prendre possession des sols forestiers. Le premier service que l'homme demanda aux forêts fut de disparaître et de céder leur place à ses prairies ou ses champs ; en beaucoup de régions, les premiers colons ne s'installèrent qu'à coups de clairières taillées en plein boisement. Nous avons perdu aujourd'hui cette mentalité de lutte contre l'arbre, nous ne savons plus que la forêt a été l'ennemi constant. Cependant ce sont d'anciennes zones forestières qui contiennent, en Europe comme en Amérique, les populations agricoles les plus denses.

Si l'on en juge par les chroniques, les défrichements paraissent avoir été surtout l'œuvre des abbayes. Dès les premiers temps du Christianisme, des ermites, pour être seuls avec Dieu s'étaient réfugiés loin du monde à l'intérieur des solitudes forestières ; beaucoup

de forêts ont gardé le souvenir de ces pieux ermitages, la forêt de la Sainte-Baume par exemple. Plus tard, quand la vie monastique succéda à la vie érémitique, les forêts servirent de clôture naturelle à de nombreux monastères. La plupart des grands monastères fondateurs d'ordre sont liés à de vastes étendues boisées : Clairvaux, Citeaux, Cluny, Prémontré, la Grande Chartreuse...

Les moines s'étaient d'abord servis des forêts pour s'isoler mais progressivement ils défrichèrent pour agrandir et mettre en valeur leurs domaines et aussi pour attirer des colons et créer des chrétientés. L'acte de défrichement fit partie en quelque sorte de l'apostolat et comportait dans certains ordres un vœu spécial. Les Bénédictins du haut Moyen Age portaient en vertu de leur règle une serpe à la ceinture ; saint Columban, le grand fondateur de monastères du VIIe siècle, se déplaçait toujours accompagné d'une escorte de bucherons. Chez les Cesterciens, la politique forestière prit une place particulièrement importante ; la présence de terres incultes et boisées dans leurs domaines était pour eux une telle cause de souffrance qu'ils préféraient les abandonner à très bas prix à des colons (1) ; ils avaient des *frères sartaires* chargés uniquement d'ouvrir de nouvelles clairières. Il y eut au XIe siècle, une génération innombrable d'établissements ruraux fondés à l'instigation des moines. On connaît par exemple en détail le rôle de colonisation exercé par l'abbaye de Saint-Claude dans les immenses bois de la vallée de la Bienne en Jura, toutes les paroisses ont été progressivement détachées de la circonscription abbatiale primitive (2). A travers la grande sylve compacte de la Germanie orientale, les défrichements furent entrepris par les Chevaliers Teutoniques et les Templiers qu'on appelait les Moines à la hache.

Les pouvoirs publics s'employèrent plus directement encore que les puissances religieuses à élargir la place des hommes aux dépens des arbres ; les rois et seigneurs durant le Moyen Age eurent souvent une vraie politique de défrichement, ils cherchaient à peupler les forêts désertes afin d'augmenter le nombre de leurs gens. C'est à eux notamment qu'on doit la fondation de ces colonies de défrichement qu'on appelle *bastides* ou *villefranches* qui succédèrent au XIIIe siècle aux *sauvetés* fondées par les moines au XIe siècle. Très nombreuses sont ces fondations : dans le Pays au Bois de Belvés en Aquitaine, à peine grand comme un canton, on compte cinq de ces colonies. En Europe centrale, ces défrichements officiels se poursuivirent très tard ;

1. Th. Sclafert, *Le Haut Dauphiné au Moyen-Age*, p. 237.
2. D.P. Benoît, *Histoire de l'Abbaye et de la terre de Saint-Claude*, 1890, 2 vol.

l'impératrice Marie-Thérèse fit installer dans les forêts des Carpathes de nombreux colons allemands ; Frédéric le Grand avait coutume de dire qu'« il préférait les hommes aux arbres » et il fut lui aussi un grand défricheur ; en France, on accordait encore au XVIIIe siècle des exemptions d'impôts pour déboisement.

Le souvenir de ces défrichements opérés par les autorités soit religieuses, soit civiles, nous a été bien conservé par les archives ; au contraire, la colonisation menue et diffuse effectuée par la masse des petites gens plus ou moins en fraude est passée presque inaperçue. Hypnotisé par les histoires de fondations d'abbayes qui invariablement débutent par l'installation en une région *deserta et sylvatica*, on a été souvent porté à exagérer le rôle des moines. Il n'est pas toujours vrai que les monastères aient été les premiers à ouvrir un pays au peuplement.

On a montré pour le massif de la Grande Chartreuse, cependant essentiellement forestier, d'accès difficile et de climat hostile que l'établissement des premiers Chartreux ne marquait pas le peuplement de départ ; tous les villages et presque tous les hameaux existaient auparavant, il y eut même des protestations des habitants contre les usurpations des premiers moines qui durent se défendre parfois *manu militari*. A Cîteaux, les forêts avaient, avant même d'appartenir à l'abbaye, la distribution que nous leur connaissons aujourd'hui ; la clairière où se sont fixés les moines n'est pas même leur œuvre (1).

D'ailleurs si les moines avaient toujours été les grands défricheurs qu'on se plaît à évoquer, comment expliquerait-on que beaucoup de nos plus grandes forêts domaniales sont d'anciennes propriétés monastiques ? Les ordres religieux ont été en bien des cas des conservateurs de forêts. De la même façon, il serait exagéré de donner aux autorités féodales un rôle prépondérant dans les défrichements ; le plus souvent, elles cherchèrent moins à en assurer la colonisation qu'à les soustraire au domaine commun livré aux dévastations de chacun. Il faut donc restituer aux petites gens le principal effort dans la bataille contre les forêts. La dégradation des bois fut parfois pour eux une manière d'exprimer leur humeur combattive contre les grands.

1. Dans le cartulaire de Citeaux, en tête de la charte du premier don, il est écrit : « Et per hanc cartam apparet quod Cistercium prius erat villa habitata dicta Cistercium et habebat ecclesiam parrochiam. Archiv. Côte-d'Or. Cartulaire no 185, f. IV. Voir article d'Et. Picard. *Mémoires de la Société éduéenne*, nouvelle série, t. XI, p. 165.

Types de défrichement et types de peuplement.

Les premières colonisations en forêts ont eu sur le paysage humain des influences durables, elles ont déterminé souvent le type primordial du peuplement et il existe encore, une liaison très générale entre la répartition des habitats et les anciens modes de défrichement. Au long de la façade maritime et occidentale de l'Europe règne surtout le peuplement en maisons dispersées, c'est aussi le domaine des forêts de feuillus. La colonisation primitive s'y est opérée isolément, chaque cultivateur y a ouvert sa propre clairière, y a construit son habitation au centre de ses défrichements. Cette méthode individualiste a débuté sans doute dès les temps néolithiques et s'est poursuivie de la même manière presque jusqu'à nos jours ; des *pentyers* ou défricheurs bretons s'installaient encore vers 1900 dans la lande boisée en des exploitations isolées. L'intervention des divisions paroissiales et communales ne modifia guère la forme spécifique du peuplement ; nombreuses sont les communes qui n'ont pas réussi à grouper d'agglomérations au chef-lieu et qui sont uniquement composées d'une poussière de maisons disséminées : *métairies*, *bordes*, *closeries*, *mas*... Souvent ces établissements conservent le nom du premier défricheur ; il en est ainsi dans le Perche pour beaucoup de lieux-dits à terminaison en *ière* ou *erie* ; dans le Morvan les petits hameaux de défrichement s'appellent l'*Huys* suivi du nom du premier propriétaire : l'huys Bréchard, l'huys au Page...

Ce type de colonisation dispersé a été très préjudiciab e aux forêts ; partout où il a régné, elles ont presque disparu. En Limousin, on ne compte que deux petites forêts domaniales qui ne font pas 1.000 hectares au total ; en Bretagne, le taux de boisement n'atteint pas 7 % en Morbihan et Ile-et-Vilaine, et tombe à 4 % dans les autres parties. La Manche est même le département français qui a le taux de boisement le plus faible avec 3 % (la France a un taux moyen de 18 %). Cependant il est peu de régions qui soient aussi favorables aux bois par leur humidité océanique et leur climat doux. D'ailleurs les arbres sont partout, ces pays sans forêts sont des pays d'arbres ; tout le paysage est garni de tentures d'arbres encadrant les champs et les prés et qui semblent se mêler à l'horizon en une vaste forêt ; du haut d'un avion, la terre ressemble à une immense toile d'araignée dont les multiples fils enchevêtrés sont tressés de haies boisées. C'est le paysage bocager, lentement constitué par l'homme. Le plus souvent ces rideaux d'arbres ne sont pas des résidus des anciennes forêts

détruites, les essences qui les composent ne correspondent pas au primitif boisement, souvent même elles ne sont pas forestières, mais champêtres. En Aquitaine, la forêt était peuplée surtout de hêtres, le bocage est fait de clôtures ou *randales* d'ormeaux ; en Flandre, l'ancien Pays au Bois, le Houtland, était rempli de chênes, le cultivateur par contre a garni les campagnes de peupliers et d'ormes.

Pourquoi les hommes, après avoir détruit les forêts, ont-ils ainsi replanté des arbres et pris la peine de construire ces curieux paysages bocagers. Sans doute le besoin d'enclore s'est-il fait sentir davantage en ces régions d'individualisme où les défrichements par clairières isolées ont donné des domaines d'un seul tenant ; il y eut des époques d'*enclosure*, notamment en Angleterre. Mais la clôture ne paraît pas avoir été le principal motif du paysage bocager. Les haies ont servi surtout à donner des branchages utilisés pour le chauffage du four, pour le fourrage du bétail, pour la litière des étables et pour la fumure des champs ; pauvres haies, composées d'arbres sans cesse émondés et étêtés, misérables moignons qui se couvrent de jeunes branches que le cultivateur exploite comme un taillis suspendu. En Puysaye, entre l'Yonne et la Loire, les haies ou *bouchures*, larges fourrés d'arbres de cinq à six mètres, abritent tout un peuple de mulots, belettes, lapins qui vivent aux dépens du champ au point qu'il faut parfois clôturer le champ contre sa clôture et enfermer les haies entre des grillages. Néanmoins le bocage est conservé, il fait partie intégrante de l'économie agricole. C'était jadis la forêt qui remplissait les usages demandés aux haies d'arbres ; plus elle a été défrichée, plus il a fallu garnir et élargir le bocage. Les pays les plus bocagers sont précisément les plus déboisés.

Il est d'autres régions où le défrichement forestier s'est associé au peuplement aggloméré, notamment les pays du Bassin parisien et de la France de l'Est. Les campagnes y présentent un paysage découverts de champs serrés, sans aucune haie ; ce sont des *champagnes*, des *plaines* ou des *coutures* (cultures) comme on les appelle suivant les régions. Ces paysages ne sont pas tous issus de défrichement forestiers, il en est qui ont profité de clairières naturelles ; en Europe centrale notamment, la sécheresse plus grande du climat avait fourni à l'homme de larges étendues déboisées où les néolithiques installèrent les premiers villages groupés, les *Gewanndörfer* des Allemands (1).

En France, le manteau forestier a été plus continu et le peuplement

1. Voir les communications Gradmann au Congrès national des géographes allemands de 1929. Breslau, 1930

groupé s'est installé le plus souvent en de grandes clairières de défrichement centralisé ; la commune est une division primordiale et beaucoup d'habitudes communautaires, notamment l'assolement triennal obligatoire, témoignent de ce groupement de départ. Ce mode de colonisation permet une exploitation plus intensive que l'économie individualiste des pays bocagers de l'Ouest, la terre porte plus de monde ; les hommes, il est vrai, achètent ce rendement plus élevé par une perte de liberté individuelle, tant pour l'emplacement de leurs maisons, groupées en village, que pour la conduite de leurs cultures. La forêt n'est pas absente, elle est même plus abandante que dans les zones bocagères, mais les arbres sont, de même que les champs et les maisons, groupés en larges massifs ; chacun ici a sa place spécialisée, comme si une discipline plus rigoureuse avait présidé à l'installation primitive.

Les bois ne sont pas appropriés par les colons, ils forment des réserves à usages réglementés. Aussi les zones de peuplement groupé apparaissent comme plus respectueuses des boisements que les bocages à maisons éparpillées. Pays d'arbres et pays de forêts ne sont pas toujours correspondants.

La forêt a été défrichée encore par un autre type de peuplement ni groupé, ni dispersé, mais linéaire. La campagne est ici découpée en champs étroits, égaux et parallèles partant d'une route qui pénètre en forêt et au long de laquelle s'alignent en façade les maisons attachées à chaque lot agricole. Ces champs en lanières s'appellent des *lan* en Pologne, des *lhota* en tchèque, des *hufe* en allemand ; ils représentent un mode de défrichement spécial aux forêts d'Europe centrale. Mais on en trouve quelques spécimens dans les pays occidentaux notamment dans les Ardennes autour de Biesme et surtout en Normandie. Les forêts normandes du Pays de Caux furent entamées au XIIIe siècle par une colonisation sans doute d'origine nordique. Les terrains destinés aux colons étaient distribués en portions égales, appelées *boels* et disposées en fines arêtes de poisson des deux côtés d'une route ; chaque preneur devait élever sa chaumière à l'extrémité du *boel* sur le chemin et tailler progressivement dans la forêt son étrange domaine agricole composé d'une seule bande. Ainsi furent fondés bien des villages, notamment Neuville-Champ-d'Oissel, de 4 km. de long, et surtout cet extraordinaire Saint-Nicolas-d'Aliermont qui a 9 km. Par la suite, ce curieux mode de défrichement fut transporté au Canada par les colons français, surtout normands et il y connut une fortune inouïe puisqu'il compose le type de peuplement implanté dans toute la zone forestière du Canada

français. Au long du Saint-Laurent, c'est sur des centaines et des centaines de kilomètres que s'alignent les *devantures* de chaque lot, munies de leur habitation de bois et se perdant par leur fond dans la forêt encore inviolée. Ce mode de peuplement a été apporté aussi par les colons allemands dans les forêts du Brésil méridional et même du Chili méridional.

Certaines zones forestières ont été attaquées non par un seul type de défrichement mais par des formes différentes et à des dates successives. Dans les montagnes boisées de Slovaquie, un peuplement primaire sema dans les vallées de gros villages groupés, habités par des Slaves ; plus tard, sur les pentes boisées, apparurent de petites clairières de défrichement, isolées les unes des autres et appelées *Kopanice* (de *Kopati*, couper, essarter); ces peuplements ont été opérés par des bergers valaques nomades qui se sont progressivement fixés dans les vastes hêtraies des Carpathes. Dans les forêts de la Posnanie (Pologne), les peuplements, peu nombreux d'ailleurs, commencèrent au XIII[e] siècle par de la dispersion, ceux, beaucoup plus denses du XV[e] siècle, s'accomplirent au moyen de villages concentrés, mais au XVII[e] siècle, une troisième vague de colonisation remplit les zones intercalaires de fermes dispersées, fréquemment appelées *olendry*, c'est-à-dire hollandaises, parce qu'elles s'accompagnaient de dessèchement à la manière hollandaise. Maintes forêts ont été ainsi soumises à des défrichements successifs qui les ont entamées chacun à leur manière, y superposant de véritables stratifications de peuplements.

Etendue des défrichements.

Contre les forêts, une véritable ligue s'est maintenue tacitement durant des siècles, réunissant les grands et les petits, groupant tous les genres de vie. Une telle campagne a fait disparaître la parure boisée de la Terre sur de vastes surfaces. Les champs, d'abord clairières, ont lentement encerclé les forêts qui sont devenues à leur tour des sortes de clairières enserrées par les étendues cultivées. Souvent le nom d'un pays rappelle encore l'ancien paysage forestier disparu. La Hollande, pays le moins boisé d'Europe, tire son nom de Houtland, c'est-à-dire pays au bois et évoque le temps où la forêt couvrait toutes les terres ; de même le Weald au Sud-Est de Londres, veut dire simplement forêts, mais il n'est plus qu'une région d'herbages bocagers. Nombreux sont les pays aujourd'hui éminemment agricoles qui portent cependant d'anciens noms de forêts : autour de Paris, le Hurepoix, le Bray, l'Yveline, la Puysaye...

En Europe Occidentale, on calcule que les deux tiers de la forêt primitive ont été détruits ; en Europe méditerranéenne, la proportion est plus grande encore ; par contre dans le centre du continent,

elle est moins élevée, et plus faible encore dans l'Europe du Nord et de l'Est. En Finlande, il n'y a guère plus d'un demi-siècle que la forêt a cessé d être considérée simplement comme la terre à coloniser dans laquelle on octroyait des concessions gratuites ; le paysan finlandais a été essentiellement un pionnier forestier, son grand travail fut l'attaque de la forêt. En Asie, la Chine est le pays où la disparition des forêts a été la plus radicale ; le Chinois, en cela bien différent de son voisin le Japonais, a été l'un des plus grands déboiseurs du monde. En Afrique, la bordure septentrionale de la forêt équatoriale et la zone des forêts sèches plus vulnérables qui la prolonge ont été largement entamées et repoussées vers le Sud ; de très larges espaces dans le Soudan ont perdu leur manteau forestier. En pleine zone équatoriale, le Kenya a un taux de boisement de 3 %, inférieur à celui de tous les Etats européens ; non loin dans le Ruanda, à 2000 m. d'altitude, une population noire très dense est en train de livrer assaut à un des derniers refuges des forêts d'Afrique Orientale.

Dans les pays neufs d'Amérique, l'œuvre du défrichement est encore tout près de son départ. Aux Etats-Unis, la côte qu'abordèrent au XVII[e] siècle les premiers colons européens était toute forestière ; la Nouvelle Angleterre, pointe avancée de l'Amérique, formait un vaste éperon boisé ; la colonisation s'établit aux dépens de l'arbre et la hache fut choisie à juste titre comme emblème du peuple américain. Avant toute installation, il fallait « tuer l'arbre » ; l'homme eut par force la haine de la forêt. Au Canada, cette lutte reste pleinement actuelle ; le Canadien français surtout est possédé de la hantise du défrichement, il est irrésistiblement poussé vers de nouveaux pays à déboiser, où il va « faire de la terre », c'est-à-dire abattre des arbres. On le surnomme *lumberjack*, c'est-à-dire homme des bois.

Le travail de déforestation a été particulièrement poussé dans ces petits domaines fermés que sont les îles. Les Baléares sont à peu près déboisées et l'on chercherait vainement dans les Pityusæ (Eviça et Formentera), les pins qui leur avaient valu leur nom ; Madère, qui tire son nom du portugais *madeïra*, qui veut dire boisée, ne répond plus à son appellation. L'île Maurice, dont l'air toujours humide et chaud avait donné une végétation enchanteresse souvent décrite par les voyageurs qui la visitaient au temps où elle était l'île de France, a été au XIX[e] siècle systématiquement déboisée par les planteurs. Les magnifiques forêts de pins que Christophe Colomb décrivit avec admiration dans l'île de Haïti sont aujourd'hui à peu près détruites. Tant d'îles sont devenues presque chauves sous l'action des hommes : Sainte Hélène, Bahamas, les Seychelles, les îles du Cap-Vert et beaucoup d'Antilles...

Il est cependant des pays encore à peine entamés par les défrichements,

même en Europe malgré l'antiquité de la lutte contre les arbres. Dans la Forêt Noire au Nord de la vallée de la Murg, on compte un habitant par kilomètre carré; on n'y voit qu'une seule cité villageoise, celle de Freudenstadt bâtie en 1599 par des protestants émigrés. Un peu au Nord, l'Odenwald a les trois quarts de son territoire en forêt. Dans les hêtraies massives des Carpathes, la colonisation est encore en bien des coins un stade débutant des clairières disséminées au milieu de la grande masse anonyme des boisements.

Les forêts parfois ont pris leur revanche, elles ont recupéré des terrains jadis conquis par les cultures. Tout recul de l'homme est marqué par un retour offensif de l'arbre. Au XVe siècle, les misères de la guerre de Cent ans entraînèrent un véritable reboisement naturel des pays de l'Ouest français ; en Saintonge, le peuple répéta longtemps ce dicton : « les bois sont venus en France par les Anglais. » Après la Guerre de Trente ans, se sont reconstitués de même de grandes étendues boisées dans le Jura, notamment au Nord de Saint-Claude. Dans les Etats-Unis de l'Est, on constate un important recul des cultures ; en Nouvelle Angleterre, on comptait en 1880 plus de 13.000.000 d'acres cultivés, en 1920, on n'en dénombre plus que 6.000.0000 Cette région, dont le peuplement agricole date cependant de moins de trois siècles, présente aujourd'hui des campagnes plus sauvages que le Texas ; on rencontre souvent, même aux environs de New-York, des fermes abandonnées où des arbres ont envahi cours et bâtiments. Ce sont des tableaux un peu semblables qu'on trouve dans notre Sud-Ouest aquitain où la dépopulation a provoqué des commencements de reboisement. Cependant les victoires de la culture sur l'arbre sont en général définitives et sans retour.



SECTION D'EUGÉNIQUE

SÉANCE DU MERCREDI 24 MAI

Présidence de M. le Dr Apert.

Décès de M. Lucien March.

M. le président rappelle que depuis sa dernière séance, la Section a eu à regretter la mort de M. Lucien March, directeur honoraire de la Statistique de la France. Lucien March a été le fondateur de la *Société française d'Eugénique.* C'est lui qui à la suite du *premier Congrès international d'Eugénique* à Londres en 1912 a groupé en société les Français qui avaient pris part à ce Congrès. Il avait su assurer à la Société le concours de personnalités éminentes : MM. Paul Doumer, Yves Delage, Edmond Perrier, Landouzy, Houssay, Pinard ; ce dernier, notre vénérable président honoraire est le seul survivant de cette phalange. Lucien March fut pendant longtemps la cheville ouvrière de la Société. Il prenait la plus grande part à la rédaction de la revue *Eugénique*, organe de la Société, où il publia de nombreux articles, très intéressants au point de vue eugénique, et que sa situation de directeur de la Statistique de la France lui permettait d'orner de documents précieux. Ce fut enfin lui qui présida en 1927 à la fusion de la Société française d'Eugénique avec *l'Institut international d'Anthropologie* dont elle devint la *Section d'Eugénique*; C'est donc un très reconnaissant hommage que notre Section doit porter à la mémoire de Lucien March.

Le Congrès international d'eugénique de New-York (Dr Georges Schreiber).

Le texte *in extenso* de ce compte rendu sera publié dans le prochain numéro.

La Fédération internationale des Sociétés d'eugénique.

Le Dr Georges Schreiber, *délégué de la Fédération internationale*, rappelle que les réunions précédentes de la Fédération ont eu lieu successivement : en 1922, à Bruxelles ; en 1923, à Lund (Suède) ; en 1924, à Milan ; en 1925, à Londres ; en 1926, à Paris ; en 1927, à Amsterdam ; en 1928, à Munich ; en 1929, à Rome ; en 1930, à Farnham (Angleterre). A cette dernière réunion, le professeur Rüdin, professeur de Psychiatrie à l'Institut Kaiser Wilhem de Munich a été désigné pour assurer la présidence de la Fédération en remplacement de M. Ch. B. Davenport.

Cette nomination soulève, dans les circonstances actuelles, un problème délicat, par suite de la situation particulière faite à une partie de la population en Allemagne. La politique raciste d'Outre-Rhin revêt en effet un caractère que les Hitlériens considèrent comme essentiellement eugénique, mais que les représentants de la plupart des autres pays considèrent au contraire comme profondément anti-eugénique, étant donné qu'elle brime une partie de la population apparemment bien douée et que le système des autodafés bibliographiques paraît plutôt l'indice d'un désir de sélection à rebours.

Ces faits ont soulevé dans le monde entier une légitime indignation. Si l'on se place au point de vue strictement scientifique on peut estimer que chaque nation a le droit d'adopter une politique eugénique à sa convenance, et à ce point de vue notre Section d'Eugénique peut estimer qu'elle n'a pas qualité pour élever une protestation officielle, étant donné d'autre part qu'aux Etats-Unis une politique eugénique est également adoptée vis-à-vis de certaines races (race noire, race jaune, race rouge), et que des mesures spéciales limitent l'immigration d'individus de race blanche de souche latine ou méditerranéenne.

La liberté laissée à chaque pays membre de la Fédération d'adopter une réglementation eugénique particulière ne doit pas faire perdre de vue qu'un groupement ne saurait avoir à sa tête un savant, sans doute estimé et respecté, qui peut, même à titre personnel, dé-

plorer les méthodes eugéniques adoptées par l'Allemagne, mais qui, par suite de circonstances particulières se trouve dans l'impossibilité de manifester son opinion et de la faire connaître aux membres de la Fédération qu'il préside.

Cet exposé de la situation particulière créée par les événements au point de vue de la présidence de la Fédération entraîne une discussion d'où il ressort que tous les membres de la section sont unanimes à critiquer la politique raciale adoptée actuellement par l'Allemagne, politique qui n'est basée sur aucun fait scientifique. Toutefois la Section voulant se cantonner strictement sur le terrain scientifique estime à l'unanimité qu'il est préférable de ne pas clore ce débat par une protestation officielle adressée au Bureau de la Fédération.

Mesures a envisager pour favoriser la fécondité des individus les mieux doués.

(Dr Georges Schreiber.)

Le texte *in extenso* de cette communication a été publié dans le numéro précédent de la *Revue anthropologique.*

Le Dr Apert appuie l'opinion du Dr Schreiber sur la nécessité de favoriser la fécondité des individus les mieux doués. Rien n'est fait pour le moment dans cette voie, au contraire.

Pour des raisons de charité, du reste tout à fait impérieuses, les secours que la collectivité peut donner aux familles nombreuses vont surtout aux familles tarées parce qu'elles sont les plus misérables. Lorsqu'un sujet éminent d'origine modeste s'élève par son mérite au-dessus de ses origines, il lui est le plus souvent très difficile de ne pas restreindre sa progéniture. Même dans les campagnes cette restriction est considérable et amène la transformation entière en déserts de régions cependant fertiles que l'immigration étrangère ne repeuple que très incomplètement. Dans les classes un peu plus fortunées, la formule fiscale actuelle frappe plus lourdement les familles que les isolés, parce que l'impôt est progressif sans tenir compte du nombre de personnes entre lesquelles se répartit le revenu de la famille. Les « personnes à charge » ne donnent droit qu'à un abattement uniforme dont l'influence sur la fécondité ne peut qu'être nulle dès que le revenu a quelque importance. Il serait de toute

justice que le revenu familial, avant d'être frappé, soit divisé par le nombre des membres de la famille, quitte, pour compenser la perte qui en résulterait pour le fisc, à multiplier par un coefficient compensateur, qui, étant donné le petit nombre des familles nombreuses, n'aurait pas besoin d'être plus élevé qu'environ deux et demi. Le système actuel encourage la dissolution de la famille puisque les membres en sont moins frappés s'ils se séparent, de même qu'il n'encourage pas les mariages, puisque deux célibataires sont plus frappés par l'impôt progressif s'ils mettent leurs revenus en commun. Un ménage peut devenir justiciable de l'impôt sur le revenu alors que chacun des conjoints ne l'était pas auparavant. Il y a là une anomalie choquante à faire disparaître, sans préjudice des autres procédés suggérés par M. Schreiber.

Le facteur héréditaire dans les anémies pernicieuses.

(Dr Vignes.)

Sous le nom très général d'anémies, on groupe des états pathologiques caractérisés par une diminution du nombre des globules rouges ou par une diminution de leur teneur en hémoglobine.

Les causes des anémies sont diverses : certaines sont consécutives à des hémorragies, nous ne nous en occuperons pas ; les autres sont dues à l'action hémolytique de substances toxiques très diverses (poisons minéraux, poisons organiques, hémolysines), à l'inanition ou à des carences qui privent l'organisme de substances utiles à l'hématopoïèse, ou, enfin, à des troubles fonctionnels des tissus hématopoïétiques,troubles qui sont plus ou moins bien définis.

Les anémies peuvent être simples ou pernicieuses.

Sous le nom d'anémie pernicieuse, on étudie des anémies dont les causes sont mal connues et qui évoluent vers une déglobulisation rapide susceptible d'aboutir à la mort. En particulier, en 1868, sous ce nom, Biermer a décrit, dans une zone limitée autour de Zurich (ce qui pouvait donner l'idée d'une endémie) une anémie très grave à laquelle il attribuait quatre caractères : 1° déglobulisation au-dessous d'un million ; 2° irrétractilité du caillot ; 3° coexistence de troubles bucco-gastro-intestinaux ; 4° apparition chez l'homme et chez la femme, mais surtout chez la femme enceinte.

Cette entité morbide a été depuis très étudiée. Bien des explications pathogéniques en ont été proposées : carences (soit manque d'éléments nutritifs importants, soit carence de vitamines) ; infections (coli, perfringens, paludisme, virus) ; incapacité de la moelle à fabriquer les stroma globulaires ; action d'hémolysines détruisant les globules ; terrain syphi-

litique ; etc. Si ces divers éléments semblent bien avoir été en jeu dans divers cas observés, aucun n'a la valeur d'un élément essentiel d'explication.

Au point de vue clinique, les études récentes mettent en vedette deux faits :

1° l'anémie pernicieuse est une anémie hyperchromique, c'est-à-dire que la pauvreté en globule est plus marquée que la pauvreté en hémoglobine ;

2° parmi les troubles gastro-intestinaux dont avait parlé Biermer, il en est un qui semble constant, c'est l'absence ou, tout au moins, la petite quantité du suc gastrique et, dans les cas suivis d'autopsie, l'atrophie de la muqueuse gastrique.

Dans les anémies simples et les chloroses existe-t-il un facteur héréditaire ?

* * *

Pierry enseignait qu'il est fort difficile de dire si la chlorose est héréditaire ; on ne s'était guère occupé avant lui de ce sujet. Il faudrait l'étudier ; mais les documents recueillis ne lui semblaient pas suffisants pour faire admettre l'hérédité. Et il fait les mêmes réflexions pour l'anémie essentielle. Cependant, la même année 1840, Rech (de Montpellier) cite l'exemple de quatre sœurs dont la mère avait été chlorotique et qui, successivement, furent atteintes de chlorose. D'autres auteurs publièrent des observations analogues : d'après eux la chlorose frapperait aussi bien les enfants du sexe masculin que les enfants du sexe féminin. Marshall-Hall note ce fait ; Potain insiste dessus. Germain Sée a cité l'exemple d'une famille dans laquelle la grand'mère, la mère, une fille et deux garçons étaient ou avaient été atteints de chlorose.

Un peu plus tard, une notion se dégage, c'est que la chlorose témoigne une dystrophie héréditaire, laquelle offrirait avec la tuberculose les plus étroites relations. De 1860 à 1900, beaucoup d'auteurs et en particulier Hayem, considèrent l'influence de l'hérédité tuberculeuse comme parfaitement établie. Pour Gilbert, la chlorose est une hyperplasie hématique et elle comporte la même signification que les autres hypoplasies rencontrées chez les descendants de tuberculeux. Dans une statistique de Joly, il y a 29 fois hérédité tuberculeuse sur 54 chlorotiques examinés. Landouzy n'admet pas de chlorose qui ne soit d'origine tuberculeuse. Par ailleurs, les chlorotiques présentent une sorte d'immunité à l'égard de la tuberculose, comme par l'effet

d'une auto-vaccination. Il est possible qu'une tuberculose maternelle exerce un effet nocif et indélébile sur les organes hémopoïétiques prédisposant à la chlorose, soit qu'il y ait infection congénitale transplacentaire, soit que l'enfant soit contaminé après la naissance. Ces faits sont intéressants, mais remarquons bien qu'il y a non pas hérédité à proprement parler, mais contagion anténatale ou néonatale.

On peut dire la même chose de la syphilis. On a constaté depuis longtemps (en France, depuis les travaux de Parrot) la fréquence d'anémies plus ou moins marquées chez les enfants atteints de syphilis congénitale. Les formes en sont variées. Je citerai en particulier l'anémie pseudo-leucémique de von Jaschk Luzet. Et je rappellerai la thèse capitale de mon ami Sevestre, inspirée par Hutinel et consacrée à l'étude du sang et des organes hématopoïétiques dans la syphilis congénitale (Paris, 1912). Plus récemment, en 1924, à la *Société de Médecine de Paris*, Leredde, sur 74 sujets atteints de syphilis congénitale, depuis le nourrisson de deux mois jusqu'à l'adulte, relevait de façon constante des anomalies sanguines.

Encore qu'il ne s'agisse pas là d'hérédité proprement dite mais d'infection pendant la période prénatale, nous ne pouvions pas passer ces faits sous silence devant notre Société, dont les préoccupations visent aussi bien les affections congénitales que les affections héréditaires proprement dites.

* * *

L'intervention d'un facteur héréditaire semble bien établie pour l'anémie pernicieuse.

C'est à Meulengracht (de Copenhague) que revient le mérite d'avoir appliqué les méthodes modernes de la science de l'hérédité à l'étude de l'anémie pernicieuse. Le problème était difficile pour deux raisons :

1° nos connaissances de l'a. p. p. sont relativement récentes, en sorte que, généralement, il nous est impossible de remonter à plus de deux générations ;

2° l'anémie pernicieuse peut se manifester assez tardivement dans la vie, en sorte que la mort peut survenir avant son apparition ; la période de latence est parfois très longue et elle peut prendre des formes larvées ; par exemple, dans une famille observée par Meulengracht, où deux frères étaient morts d'anémie pernicieuse, un autre enfant paraissait sain alors qu'il avait déjà une formule cytologique typique d'anémie pernicieuse malgré 98 % d'hémoglobine.

Pour ces deux raisons, les enquêtes familiales à propos d'un cas donné courrent le risque d'être incomplètes. Cependant Meulengracht (1) cite une observation de Mustelin qui se poursuivit sur trois générations successives. On peut conclure de cette observation que l'anémie pernicieuse dans l'espèce humaine est un caractère dominant. Mais, à cela on peut objecter que, s'il s'agit d'un caractère dominant, la fréquence de l'a. p. p. devrait être beaucoup plus grande et plus frappante. Cet argument ne manque pas de valeur ; cependant c'est là que la notion des formes latentes prend toute son ampleur. Nous parlions tout à l'heure d'une famille vue par Meulengracht où le frère de deux anémiques avait des signes d'anémie latente ; or, six autres membres de la famille étaient atteints d'achylie gastrique dont nous avons dit les rapports avec l'anémie pernicieuse, et quatre de ceux-ci avaient une glossite de Hunter qui est un symptôme si fréquent et si caractéristique de l'a. p. p. L'existence dans une même famille d'états morbides associés habituellement à l'a. p. p. présente on le voit une grande valeur de démonstration. Mais de tels renseignements sont difficiles à rassembler et l'on conçoit que l'étude d'un groupe familial soit malaisée. Et s'il est malaisé d'obtenir des observations familiales valables, on conçoit combien plus difficile est l'établissement d'une statistique qui permettrait de faire ressortir les proportions mendéliennes.

La fréquence des formes latentes comporte une déduction, c'est que probablement, dans les familles d'anémiques, certains sujets sont prédisposés à la maladie et ne la contractent pas, parce que des circonstances extérieures favorables à l'anémie ne sont pas entrées en jeu.

Il semble, au total, que soit nécessaire pour faire de l'a. p. p. un facteur héréditaire dans le génotype (facteur médullaire ou facteur gastro-intestinal), et d'autre part, des circonstances extérieures.

D'autres observations ont été publiées à la suite des travaux de Meulengracht. Citons-en quelques-uns :

Conner (2) a examiné, au point de vue gastrique, 154 consanguins de 109 malades atteints d'a. p. p. L'achlorhydrie est beaucoup plus fréquente chez ces sujets que chez les témoins (3).

1. Voir en particulier un de ses derniers mémoires : E. Meulengracht, *Le facteur héréditaire dans l'anémie pernicieuse. The Amer. journ of the Med. Sciences*, t. CLXIX, février 1925.

2. Conner, *Heredity aspect of achlorhydrice in pernicious anemia. Journal of the Amer. med. Assoc.*, 1er mars 1930. p. 606.

3 Il faut rapprocher ces faits des recherches de Apperly et Norris (*British. med. Journ.*, 14 février 1931) et de Glatzel (*Zeitschr. für Klin. mediz.*, 6 novembre 1931 consacrées à l'hérédité des types sécrétoires de la muqueuse gastrique.

Maclachlan et Kline ont trouvé, à quatre générations d'une même famille, des cas graves et même mortels d'anémie : en tout dix-sept cas ; quatre vivants (tous quatre avec anémie) et treize morts (dont sept par anémie). Dans un de ces cas, ils ont constaté l'achlorhydrie (1).

Franconi a relevé dans une famille sept cas d'a. p. dont trois mortels, associés à microcéphalie, hypoplasie testiculaire, strabisme convergent, pigmentation cutanée et vivacité des réflexes (2).

Hunter et Adams ont observé une famille où, à trois générations, on trouve dans les deux sexes une déformation elliptique des globules rouges. En même temps, presque tous les sujets atteints ont de l'anémie et une diminution de l'hémoglobine. Le tout doit être lié à un trouble encore inconnu de l'hémopoïèse (3).

Gram a publié une observation à trois générations : l'ancêtre avait une a. p. ; deux fils et deux filles aussi, et une autre fille avait de l'anémie simple et de l'apepsie ; à la troisième génération, on relevait deux cas d'anémie sur un total de dix sujets entre 9 et 22 ans (4).

Le rôle d'un facteur héréditaire semble aussi prouvé pour les cas où il existe en même temps que l'anémie une régénérescence de la moelle épinière. Une femme vue par Dorst était atteinte d'a. p. avec dégénérescence médullaire. Sa mère, son frère, sa sœur, avaient eu la même affection. Sur six autres membres de la famille, quatre avaient de l'achlorhydrie ou de l'hypochlorhydrie, mais avec un sang normal (5).

* * *

Il nous faut, enfin, citer les importantes recherches de Aberle sur l'anémie héréditaire de la souris — qui ont le mérite d'apporter un précieux élément de statistique. Ces anémies qui semblent bien être causées par un trouble fonctionnel des organes hématopoïétiques,

1. Maclachlan et Kline, *Anémie à quatre générations. Amer. Journ. of Med. Sciences*, 1926, t. 172, p. 533.
2. Franconi, *Anémie pernicieuse infantile familiale. Jahrbuch für Kinderheilkunde*, 1927, t. CXVII, p. 257.
3. W. G. Hunter et R. B. Adams, *Hematologic Study of Three Generations of a White Family Showing Elliptical Erythrocytes. Annals of internal medicine*, 1929, t. II, p. 1162.
4. Gram, *Apparition de l'a. p. en tant que caractère familial. Ugeskrift for laeger*, 1929, t. XCI, p. 1135.
5. Dorst, *A. p. familiale. Amer. Journ. of medical Sciences*, 1926, t. CLXXII, p. 173.

sont sous la dépendance d'un facteur héréditaire simple, lequel obéit exactement aux lois de Mendel sur une série de plus de dix mille individus étudiés. Le facteur qui détermine l'anémie est lié au facteur qui détermine le blanc dominant. L'anomalie n'apparaît que chez des sujets homozygotes. On obtient ces homozygotes anémiques en croisant deux hétérozygotes et on a vingt-cinq pour cent de souris anémiques conformément aux lois de Mendel. Les souris anémiques sont plus petites, moins lourdes que les normales. Leur mortalité est très grande dès la naissance et elles ne vivent pas plus d'une semaine (1).

* * *

Il semble bien, donc, que les anémies et plus spécialement l'a. p. comportent ou puissent comporter un facteur héréditaire (2). Toutes autres circonstances étant égales, c'est par l'intervention de ce facteur que certaines femmes feraient de l'a. p. et c'est en son absence que d'autres n'en feraient pas. Reste à préciser la nature de ce facteur héréditaire : il y a hérédité de l'achlorhydrie et, consécutivement à l'action simultanée de cette achlorhydrie et de circonstances extrinsèques, développement secondaire de l'a. p. — ou bien il y a deux malédictions héréditaires simultanées, l'une portant sur la moelle osseuse et l'autre sur la muqueuse gastrique, par liaison de deux gènes à un même chromosome. Nous ne pouvons actuellement préciser laquelle de ces deux hypothèses est la bonne — et ce point mériterait de nouvelles recherches.

Deux cas d'amyotrophie dans une même fratrie.

(Dr Briand).

Le Dr Briand présente deux enfants, un frère et une sœur, atteints d'amyoplasie congénitale. Aucun antécédent pathologique chez les parents.

Le Dr B. fait une revue rapide des cas connus d'amyoplasie congénitale. Le fait que cette malformation apparaît sans cause appa-

1. S. B. de Aberle, *A study of the hereditary Anæmia of Mice. Amer. Journ. of Anatomy*, t. XL, 1927, p. 219.
2. Il faut remarquer que, souvent, dans les antécédents des femmes atteintes d'a. p., on relève, à la puberté, des signes d'anémie, ce qui peut faire penser à un facteur constitutionnel.

rente et que dans le cas particulier présenté elle s'est reproduite exactement semblable chez ces deux enfants laisse à penser qu'on se trouve en présence non d'une affection congénitale (trouble pathologique survenu au cours du développement) mais d'une véritable mutation, d'un « sport » analogue aux mutations qui surviennent dans les cultures d'*Œnothera lamarkiana* et dans les élevages de souris (souris luxées du professeur Rabaud).

Il y a là un problème de génétique que l'auteur désirait soumettre à la Société.

(Cette communication fera l'objet d'un mémoire dans la Revue).

Discussion.

M. Spirus Gay. — Demande si ces enfants ont été étudiés au point de vue des lésions nerveuses possibles, et des déformations de la colonne vertébrale.

Dr Briand. — Toutes les radiographies possibles ont été faites et n'ont rien révélé au niveau de l'axe cérébrospinal.

Dr Schreiber. — Cette communication pose le problème de savoir si dans un cas semblable les parents ne doivent pas être autorisés à utiliser des méthodes de *birth control* et si dans ce cas la procréation doit être laissée libre.

Dr Apert. — Il semble bien qu'il s'agit là d'une transmission héréditaire d'un caractère particulier du germe, et non d'un trouble de développement de l'œuf.



LIVRES ET REVUES

Georges Goury. — *L'Homme des Cités lacustres*, 2 vol., petit in-8°, 778 pp., avec 940 figures et 40 planches hors texte (A. Picard, éditeur), prix 60 francs.

Voici enfin un ouvrage français qui nous apporte du nouveau sur le Néolithique, et qui nous permet de voir un peu plus clair dans cette période restée jusqu'à présent si confuse. C'est en effet de l'ensemble du Néolithique français que traite cet ouvrage, malgré son titre un peu trop spécial.

M. Goury a obtenu des résultats intéressants en admettant comme base de ses recherches, ainsi que le conseillait le Dr Capitan, la coexistence de civilisations d'origines et de techniques industrielles différentes, s'étendant sur des aires distinctes avec plus ou moins de pénétrations réciproques, et gardant leur individualité et leur développement propres.

C'est ainsi qu'il prolonge le *Tardenoisien* pendant une grande partie du Néolithique d'une façon d'ailleurs assez diffuse.

Il a également considéré le *Campignien* non plus comme une phase antérieure au Robenhausien, mais comme contemporain de celui-ci dans un domaine différent, localisé surtout dans l'ouest de la France, tandis que la civilisation du type lacustre s'est étendue dans l'est, les deux se pénétrant toutefois profondément. Il admet même que le Campignien venu du nord de l'Europe n'apparaît en France qu'après le début du Robenhausien dont il a appris le polissage des pierres et l'usage de la poterie ; seulement il a appliqué le polissage à ses haches en silex, tandis que les Lacustres ne polissaient que des haches en pierre dure. Le Campignien a maintenu ainsi son individualité pendant la moitié du Néolithique. L'auteur le divise en quatre périodes : les deux premières sans polissage, et les deux autres acquérant peu à peu cette pratique empruntée au Robenhausien.

M. Goury rappelle à ce propos la thèse du Suédois Aoberg sur une *civilisation du silex* qui, née dans le nord de l'Europe se serait répandue dans le nord-ouest de la France, avec des haches polies en silex. Mais il ne nous dit pas si cette civilisation correspond à ses deux dernières périodes du Campignien, ou leur a succédé ; il ne la fait pas figurer dans son tableau final des civilisations.

En ce qui concerne l'ancien Robenhausien, M. G. renonce à ce nom, et remplace ce bloc par des subdivisions correspondant à celles établies par les préhistoriens suisses pour les industries des palafittes. Il admet ainsi trois périodes, le *Vadémontien*, *le Dommartinien*, le *Gérolfinien*. Il serait peut-être difficile de les distinguer en France sans leur correspondance avec les industries suisses, car en dehors de leurs stations-types, l'auteur en indique peu d'autres ; il semble admettre qu'elles ont eu

à peu près la même extension territoriale, et ne sont que des évolutions sur place, sous quelques influences extérieures, comme celle du Campignien sur le Dommartinien ; puis au Gérolfinien, celle d'ondes avant-coureurs de la culture mégalithique dans le nord, et dans le midi l'arrivée de ce que M. Bosch-Gimpera appelle la *civilisation des cavernes*. On sait que ce savant la fait venir de l'Espagne, et qu'elle prélude à l'apparition des mégalithes dans le sud de la France.

Aux trois périodes correspondant à celles des palafittes suisses, M. G. en ajoute une première, non signalée en Suisse, mais reconnue dans la vallée du Rhin et en Belgique. Dans ce dernier pays on lui donne le nom d'*Omalien*, et on a reconnu nettement qu'elle était antérieure à l'ancien Robenhausien. Elle se rattache indubitablement à la civilisation du centre de l'Europe dite à *céramique rubannée*. M. G. n'en indique aucune trace en France (l'Alsace exceptée) ; cependant Déchelette en cite, d'après Reinecke, les découvertes suivantes : station des Hautes-Bornes, la Roche d'Or, les Hautes-Bruyères, Belloy-sur-Somme, et il y ajoute le camp de Chassey. Il est vrai qu'on n'y trouve pas la véritable *rubannée*, mais un décor géométrique qui est bien, dans le centre de l'Europe, à la base du décor rubanné, et qui se rattache à un type de décor incisé très anciennement répandu dans une grande partie de l'Europe. C'est ce type que l'on peut placer chez nous avant le Vadémontien, tandis que le véritable Omalien de Belgique, plus évolué, doit être un peu postérieur, l'industrie du type lacustre qui le surmonte n'étant probablement pas très ancienne.

Après les trois subdivisions de l'ancien Robenhausien, M. G. en place une quatrième qu'il appelle le Chalcolithique, en substituant ce nom philologiquement plus correct à celui, plus usuel, d'Enéolithique. Il croit préférable de la rattacher au Néolithique, plutôt que d'en faire une époque distincte, vu qu'elle fut « l'apogée de la beauté de la taille du silex ».

D'autre part l'auteur reporte à cette division du néolithique l'apparition des mégalithes ainsi qu'on tend souvent à le faire aujourd'hui, ce qui donne implicitement raison à Philippe Salmon qui distinguait du Robenhausien un *Carnacéen* mégalithique. Mais M. G. ne donne pas une individualité propre à la civilisation mégalithique et ne la distingue pas du Chalcolithique sans mégalithes, tel que celui de la Suisse et de l'est de la France. Il ne faudrait pas cependant renouveler ici une confusion qu'on a fini par éliminer de l'ancien Robenhausien, en reportant les mégalithes au Chalcolithique. Dans celui-ci également, on doit distinguer la zone mégalithique de celle sans mégalithes qui porte en Suisse, dans la classification du Dr Ischer, le nom de *type de Fénil*, et dont l'homologue en France pourrait porter le nom de *Cébennien* adopté par Chantre.

Cette distinction se justifie d'autant plus que M. G. admet à cette époque deux courants de culture apportant, l'un l'industrie lithique si perfectionnée qui se manifeste alors, en passant probablement par le Nord ; l'autre introduisant des régions méditerranéennes l'emploi de la métallurgie. Il est vrai que l'auteur rattache les mégalithes du midi à ce dernier courant, comme l'a fait Bosch-Gimpera, mais il admet aussi, comme ce dernier, que ceux du nord de la France peuvent être dus à une influence nordique. Peut-être faudrait-il pour ce motif adopter trois subdivisions régionales du Chalcolithique, mais en tout cas on ne peut faire de celui-ci un seul bloc.

Les courants de culture ainsi constatés au Chalcolithique ne sont qu'un cas particulier d'un fait général mis en lumière par l'auteur. Il distingue en Europe après la fin du Paléolithique, trois zones de civili-

sation constituées par trois grandes bandes territoriales s'étendant de l'est à l'ouest. Ces zones sont parcourues par des courants de culture allant dans le même sens, et ayant chacun leurs caractères particuliers, tout en échangeant certaines influences réciproques. La France se trouve être leur point de convergence, de sorte qu'il est essentiel de les prendre en considération pour étudier le Néolithique de notre pays.

On voit quelle est l'importance des vues nouvelles qu'apporte M. Goury dans la science de la Préhistoire. La publication de son ouvrage marquera une date dans l'histoire de cette science.

G. Poisson.

Mühlmann (Dr W. C.). — *Die geheime Gesellschaft der Ariori. Eine Studie über polynesische Geheimbünde, mit besonderer Berücksichtigung der Siebungs- und Auslesevorgänge in Alt-Tahiti* (*Extr. de Suppl. zu* Bd. XXXII *de « International Archiv f. Ethnographie »*, Leiden, 1932, in-4°, 92 p.).

La *Société secrète des Ariori* semble avoir été la première association de ce genre connue des ethnographes. Les sources s'accordent pour reconnaître son existence aux îles de la Société. Des associations similaires auraient existé aux îles Marquises, Mangarevo, à Rarotonga, à Hawaï, etc. Par contre, leur existence est douteuse en Nouvelle-Zélande. Elles semblent avoir été complètement inconnues aux îles Tonga et Samoa. Nombre de voyageurs anciens et contemporains ont signalé l'existence, en Polynésie, de ces sociétés secrètes. Karl von den Steinen, notamment, qui s'est attaché à élucider la question de l'origine du nom *Ariori*, tend à voir dans les cérémonies pratiquées par les membres de cette association, des rites de fécondité.

Selon les auteurs anciens les *Ariori* formaient un groupe complexe de « sept ». L'entrée, dans ces sociétés fermées, était réglée par des cérémonies d'initiation sur lesquelles l'A. ne donne que des renseignements sommaires. Il s'étend plus longuement sur la structure de la Société secrète des *Ariori*. Elle comprenait divers sections ou ordres hiérarchisés, dont les tatouages différents constituaient les signes distinctifs. Le passage de l'un à l'autre exigeait des épreuves et des cérémonies définies. Au sommet de cet ensemble de classes hiérarchisées semble avoir existé une sorte de théocratie, une classe de prêtres dirigés par un chef suprême.

Ce qu'on sait des *Ariori*, de leurs cérémonies et pratiques, indique une religion à mystères, ayant ses mythes, ses légendes, peut-être à base de culte solaire, bien qu'il semble assez difficile de se prononcer à ce sujet. Les *Ariori* célébraient des fêtes périodiques, accompagnées de danses, de pantomimes, de spectacles, de chants, etc. L'A. fournit, d'après la littérature, des renseignements sur la mythologie des *Ariori*, sur les meurtres rituels d'enfants, considérés comme rites de la fécondité, et destinés également à éliminer les naissances d'enfants nés du commerce d'invidus de castes différentes. Ces meurtres auraient eu également pour objet de limiter l'accroissement indéfini des familles princières, et aussi d'éliminer, en partie, les nouveau-nés de sexe féminin.

M. Mühlmann étudie toutes ces questions dans leurs détails. Il analyse les multiples particularités d'organisation de la Société secrète des *Ariori*, c'est-à-dire ses bases mythiques, religieuses, sociologiques, économiques.

J. Nippgen.

Hubert (Henri). — A) *Les Celtes et l'expansion celtique jusqu'à l'époque de la Tène.* Paris, La Renaissance du livre, 1932, in-8°, XXVI + 404 p., 12 cartes, 4 pl. h. t., 43 fig. — B) *Les Celtes depuis l'époque de la Tène et la civilisation celtique*, « *ibid.* », 1932, in-8°, XVIII + 368 p., 3 cartes h. t. (*Bibliothèque de synthèse historique. L'Evolution de l'humanité dirigée par Henri Berr*, nos 21 et 21 *bis*).

Le regretté Henri Hubert occupait une place de premier ordre parmi les spécialistes des problèmes ethnographiques, archéologiques, linguistiques et historiques concernant les *Celtes.* Il n'eut, malheureusement, pas la joie de voir paraître cette œuvre, à laquelle il avait consacré de si longues années d'études, et dont MM. Marcel Mauss, P. Lautier et Jean Marx ont assuré la publication. Il n'est pas dans notre intention d'entrer dans les détails de ces deux volumes. Nous voulons seulement en analyser ici les lignes essentielles.

Dans le premier volume consacré aux Celtes et à l'expansion celtique jusqu'à l'époque de la Tène, l'auteur, après avoir envisagé les Celtes dans leurs contacts avec les Grecs, et noté, très sommairement, les mouvements de leurs migrations, aborde l'étude proprement dite des *Celtes.* Il analyse rapidement le nom — ou plutôt les noms sous lesquels les anciens écrivains grecs les ont désignés, et indique le peu qu'on connaît d'eux au point de vue anthropologique. Un long chapitre est consacré aux *langues celtiques*, dont l'A. étudie les caractères généraux dans la cadre des langues indo-européennes, ainsi que dans leur opposition avec celles parlées par les Ibères et les Ligures. L'A. passe ensuite à l'étude des données archéologiques concernant les Celtes, ainsi qu'aux renseignements qu'elles nous fournissent sur leur civilisation (civilisation de la Tène et vestiges qui en sont connus : armes offensives et défensives ; objets de parures et accessoires du costume (fibules, torques, bracelets ceintures, poteries, art décoratif). L'A. analyse sommairement les caractères des diverses périodes de civilisation de la Tène (I, II, III) dont il s'attache à établir l'homogénéité dans toute l'étendue de son aire d'extension.

La seconde partie est réservée à l'étude des mouvements des populations celtiques. Après quelques indications sur l'origine des Celtes (séparation des Goïdels et des Bretons ; berceau des Celtes ; aires des noms celtiques en Allemagne ; domaine allemand des Celtes d'après les données archéologiques ; berceau des Goïdels, etc.), M. H. Hubert aborde l'examen de l'expansion des Celtes dans les Iles Britanniques, ainsi que sur le Continent à l'âge du bronze et à l'époque de Halstatt. Il suit les mouvements de la pénétration des Celtes en Espagne, dans l'Allemagne méridionale et dans l'est de la Gaule, en Italie, en Espagne, etc., s'appuyant, à la fois, sur le matériel archéologique, ainsi que sur les données des anciens textes historiques.

Le second volume étudie les Celtes depuis le second âge du fer, c'est-à-dire depuis l'époque de la Tène. Dans une première partie M. H. Hubert analyse les diverses formes de la civilisation celtique à l'époque de la Tène, et leur répartition géographique, c'est-à-dire en Italie, dans le domaine oriental (Péninsule des Balkans, Asie Mineure (*Galates*), en Egypte (mercenaires gaulois), dans la Celtique danubienne. Il nous montre les mouvements des Celtes dans le domaine occidental, notamment en Italie, en Espagne (Celtibères). Il décrit leur rôle au cours des guerres puniques. Il indique le développement des établissements celtiques dans la Germanie et en Gaule (Celtes et Germains, Cimbres et Teutons). Après avoir brossé un tableau de la Gaule celtique, l'A. con-

sacre une seconde partie de ce volume à la fin du monde celtique, c'est-à-dire aux conquêtes romaines en Italie, en Espagne et en Gaule, en Bretagne, en Ecosse, en Irlande, etc.

La troisième partie envisage la *civilisation* des Celtes, dont l'A. analyse les diverses modalités : structure et division de la société celtique (la *tribu*, le *clan*, le *mariage* et la *filiation*, *l'héritage*) ; conception de la propriété du sol ; constitution d'une aristocratie foncière ; institutions politiques.

Un très intéressant chapitre étudie la religion des Celtes, et tout particulièrement le sacerdoce des druides, cette institution panceltique, dont M. H. Hubert expose le caractère et le fonctionnement, en même temps que les particularités de structure des religions celtiques (hiérarchie ; organisation politico-domestique ; culte des héros ; fêtes, rituel, figurations ; mythologie).

M. H. Hubert termine par un exposé de la vie de la société celtique. Il définit les activités sociales des Celtes, étudiant successivement l'économie des sociétés celtiques (monnaies gauloises), la technologie (travail du métal, du cuir, de la laine, du lin) ; l'activité esthétique : art et littérature.

Chaque volume est complété par un important index bibliographique (sources, inscriptions, périodiques et ouvrages, linguistique, littérature, etc.).

J. Nippgen.

Dr Hesnard. — *Traité de Sexologie.* Un volume in-8° de 720 pages, avec 72 figures. Payot, éditeur, Paris, 1933 (in-collection de la Bibliothèque scientifique).

Nous ne possédions pas un ouvrage exposant l'ensemble des faits scientifiques, qui constituent le vaste domaine de la sexualité. Pour réaliser une semblable synthèse de faits biologiques, psychologiques et pathologiques concernant l'activité sexuelle, il fallait une personne possédant de nombreuses qualités. Il fallait un auteur à la fois neuropsychiatre, psychologue, psychonalyste et sociologue. Et en sus, il importait que cet auteur eût le courage d'écrire un livre aussi complet. Hesnard était un des seuls praticiens (je dirais même le seul) capable de fournir un exposé clair, précis, documenté sur le problème sexuel : depuis de longues années chacun a apprécié ses articles sur ce sujet ou des sujets connexes : aussi je considère comme une bonne fortune que notre distingué collègue fasse paraître ce volume, préfacé par le Dr Toulouse qui vient de fonder l'association déjà florissante des études sexologiques. Voici l'analyse succincte de ce traité.

L'auteur, ayant précisé le but et les méthodes de la sexologie et après un résumé historique de la question, dresse le bilan de toutes nos connaissances scientifiques actuelles touchant les faits de la sexualité, tant humaine qu'animale.

Dans une première partie *biologique*, il étudie successivement la sexualité dans la série animale, depuis ses origines dans la cellule et ses manifestations chez les êtres de structure élémentaire, jusqu'à ses expressions chez les êtres d'organisation complexe, et la place sexuelle de l'homme dans l'échelle des êtres vivants. Il résume ensuite la morphologie sexuelle et ses lois, expose les résultats des récentes découvertes endocrinologiques, précise les conditions hormoniques et neurologiques de

l'appétit sexuel, puis le déterminisme psycho-physiologique de l'impulsion sexuelle, depuis sa forme brute de faim sexuelle jusqu'à ses formes socialisées et achevées, qui réalisent l'évolution du Désir érotique et permettent le passage biologique de l'Auto-érotisme à l'Allo-érotisme.

Dans une deuxième partie, *psychologique*, il résume : les conditions psychologiques du Désir érotique quant à son but et à son objet ; l'évolution psycho-sexuelle de l'individu depuis les phases de la sexualité infantile et les métamorphoses psychiques de la puberté jusqu'au déclin de l'âge critique et de la sexualité ; les grandes caractéristiques des comportements masculin, féminin et intersexuel ; le mécanisme psychologique et les lois de la Contre-sexualité ; les corrélations psycho-sexuelles générales et spéciales (caractérologie, sentiments sexuels comme la pudeur, l'amour, la jalousie) ; la sexo-psychologie sociale et ses applications théoriques à l'Education sexuelle, à la Morale et à l'Hygiène.

Dans une troisième partie, *pathologique*, il expose de façon succincte les grands syndromes sexo-endocrinologiques et avec plus de détails : les Impuissances masculines et frigidités féminines ; l'Auto-érotisme morbide ; la Perversion sexuelle en général et ses lois ; les perversions de but, comme l'exhibitionnisme et le sadomasochisme et les perversions d'objet comme le Fétichisme et l'Homosexualité. Enfin, il résume les grandes lignes d'une thérapeutique sexologique, à la fois physique et psychique.

Il n'est pas douteux que ce livre intéressera le grand public scientifique tout entier, il procède d'une sûre méthode synthétique, à la fois biologique et psychologique, qui résume, sur un sujet d'actualité traité de manière objective et dans une langue aussi honnête que précise, les plus solides qualités de la science française et il m'est agréable de féliciter très amicalement Hesnard de ce travail.

G. Paul-Boncour.

Guignebert (Ch.). — *Jésus.* Paris, La Renaissance du livre, 1933, in-8°, XX et 962 p. (*Bibliothèque de synthèse historique. L'Evolution de l'humanité. Synthèse collective dirigée par M. Henri Berr*, n° 29).

M. Ch. Guignebert, professeur d'histoire du Christianisme à la faculté des lettres de l'Université de Paris, auquel on doit plusieurs études sur le problème des origines chrétiennes, envisagées objectivement (*L'évolution des dogmes*, Paris, 1910 ; *Le christianisme antique*, 1921 ; *Le christianisme médiéval et moderne*, 1922) était particulièrement qualifié pour écrire cette importante étude d'histoire religieuse. Dans une introduction magistrale, l'A., après avoir posé le *problème* des origines chrétiennes, c'est-à-dire celui de la naissance de la religion chrétienne et de son installation dans le monde antique, indique les *sources* de la vie de Jésus (témoignages païens, juifs, chrétiens ; néo-testamentaires directs : les Evangiles ; sources des synoptiques ; traditions apostoliques : *a*) sur la vie de Jésus ; *b*) sur l'esprit et l'enseignement de Jésus ; Evangiles extra-canoniques).

M. Ch. Guignebert, entrant alors dans le vif des questions qu'il traite, aborde l'étude proprement dite du problème de *Jésus*. Cette étude comprend trois parties consacrées respectivement : I) à la vie de Jésus ; II) à l'enseignement de Jésus ; III) à la mort de Jésus et à la foi de Pâques. Dans chacune de ces parties l'A. examine longuement tous les problèmes qu'elles soulèvent.

Etudiant la *vie* de Jésus, M. Ch. Guignebert envisage successivement les questions relatives : *a*) à l'existence historique de Jésus ; *b*) au lieu et à la date de la naissance de Jésus ; *c*) à l'enfance et à l'éducation de celui qui devait devenir le Christ ; *d*) celles concernant la personne de Jésus au temps de sa vie publique, éléments capitaux auxquels, par infortune, les premiers chrétiens n'ont pris aucun intérêt. L'A. analyse les données relatives à la vie publique de Jésus et aux causes du succès de sa prédication.

La seconde partie est consacrée à l'enseignement de Jésus. L'auteur étudie la *forme* sous laquelle cet enseignement fut donné par le fondateur du christianisme. Il recherche à quel titre le Nazaréen prétendait enseigner. Il étudie les rapports de Jésus avec le judaïsme (la *Thora*, le *Temple*) et expose les données du problème de l'universalisme, s'étendant, très longuement, sur les multiples questions soulevées par l'annonce du « Royaume de Dieu », qui occupe une place centrale dans l'enseignement de Jésus, ainsi que dans les Evangiles eux-mêmes. M. Ch. Guignebert étudie les éléments essentiels de la pensée de Jésus : idée de *Dieu le Père* ; représentation de Dieu ; paternité de Dieu ; activité de Dieu. L'A. consacre des chapitres à la *vie morale* de Jésus (la *Métanoïa*), à l'esprit de la morale de Jésus ; à la *loi d'amour*, à la vie pratique. Il étudie l'originalité de Jésus, c'est-à-dire la nouveauté de son enseignement.

La troisième partie envisage la mort de Jésus et la foi de Pâques. L'A. examine les divers aspects des dernières phases de la vie de Jésus : sa venue à Jérusalem ; le dernier repas ; les divers épisodes de la Passion : la trahison, l'arrestation, le procès, le supplice, la résurrection. Il termine par l'étude des éléments qui constituent ce qu'il qualifie de *foi de Pâques*, c'est-à-dire la fondation, le développement et l'expansion de la foi en Jésus, et en sa mission, qui est devenue le principe constitutif d'une religion nouvelle qui, séparée du christianisme, puis opposée à lui, a pu songer à conquérir le monde.

Telles sont, exposées objectivement, les grandes lignes de l'ouvrage de M. Ch. Guignebert, que complète un index bibliographique.

J. Nippgen.

Cipriani (Lidio). — *Considerazioni sopra il passato e l'avvenire delle popolazioni africane.* T. 3 de la 2e série des publications du « Comitato italiano per lo studio dei problemi della popolazione », in-8o, VI-166 p., Florence, Bemporad, 1932.

Cipriani défend deux thèses, qui, à première vue, semblent indépendantes l'une de l'autre, mais qui, pour lui, sont en étroite corrélation. Selon la première thèse, les ruines de Zimbaboué, dans le Sud de l'Afrique, ne sont nullement le fait d'une population étrangère débarquée en Afrique, mais bien un produit autochtone. Selon la seconde thèse, qui relève de la psychologie ethnique, les populations noires représenteraient une race spirituellement inférieure à la race blanche, constatation d'où se doit déduire la conduite appropriée des Blancs vis-à-vis des Noirs.

Les ruines de Zimbaboué, dispersées sur près de 500 stations entre Limpopo et Zambèze, sont la manifestation d'un effort colossal, mais souvent inutile pour le but à atteindre du point de vue architectural. En outre du fait que ces ruines sont dépourvues de tout revêtement et

de toute inscription, elles démontrent l'ignorance, par les constructeurs, de certains principes de soutènement des murs et même de l'arc de voûte, connu dans toute l'Asie. Des objets, qui avaient paru d'importation étrangère, ainsi des bassins de bois, ont été retrouvés comme étant d'usage courant chez des tribus actuelles voisines. La culture de Zimbaboué, dont le développement paraît avoir été rendu possible par l'extraction facile de l'or dans ce pays, représente donc le maximum — maladroit — de ce que peut donner une culture nègre.

Les Nègres passent pour susceptibles d'acquérir notre civilisation, mais il y a une grande différence entre l'imitation d'œuvres intellectuelles et leur création ; les acquisitions les plus sublimes se font remarquer par leur caractère simple, d'où leur assimilation facile par des médiocres. Tant que les Nègres sont tenus sous le contrôle des Blancs, ils opèrent une propagation d'ordre inférieur de notre culture, mais laissés à eux-mêmes, il en est bien peu qui fournissent un travail psychiquement de quelque valeur. D'autre part, un produit métissé appréciable ne peut être attendu que si les deux races formatrices sont supérieures. La femme étant la dépositaire principale des caractères du type, c'est surtout la femme blanche qui devrait éviter le croisement avec un Noir : la loi devrait même interdire ces unions. Dépourvus d'une préparation adéquate en histoire naturelle, les sociologues n'ont pas su distinguer ce qui, dans une population, est héritage culturel et ce qui est hérédité biologique, et il est remarquable que ce soient surtout des Anglo-Saxons, si méprisants en pratique pour les hommes de couleur, qui prônent l'égalité intellectuelle des Noirs et des Blancs. Il n'y a pas à attendre de vrai progrès de la plupart des peuplades dites primitives. Aussi l'effet obtenu jusqu'ici n'est-il que dans l'intérêt des Blancs, alors que devraient être mises sur pied une pédagogie et une législation appropriées aux Noirs.

George MONTANDON.

MARTIAL (René). — *Traité de l'immigration et de la greffe inter-raciale.* Paris, Larose, in-8°, 304 p., sans date (1931).

Il y a peu de temps, le Dr Martial publiait, pour le grand public, dans le *Mercure de France*, l'essentiel de sa thèse. Ceux qui désirent la lire développée et appuyée de toute sa documentation, devront recourir à ce Traité. C'est que le Dr Martial ne se contente pas de disserter de son sujet de façon théorique. Son ouvrage, en outre de la partie historique, contient les suggestions pratiques les plus précieuses pour les pouvoirs publics.

Le problème de l'immigration est en effet de la plus grande importance pratique pour la France, saignée par la guerre et dont la natalité n'est pas redevenue ce qu'elle devrait. Il y a donc lieu, pour l'instant, de laisser s'opérer l'immigration, mais de la canaliser, de la modeler, de façon à faire entrer les immigrants, corps et cœur, dans la famille française. La tâche ne serait pas difficile, car l'ethnie française possède une faculté remarquable d'assimilation ; mais il faut reconnaître qu'une législation et une politique de l'immigration n'existent pas jusqu'ici dans notre pays, très en retard, sur ce point, par rapport à beaucoup d'autres. L'auteur passe en revue les mesures prises par ces autres pays. Parmi ceux-ci, il faut citer tout particulièrement l'Argentine, qui, entre autres mesures, alors qu'elle n'a pas le service militaire obligatoire pour ses nationaux, l'a introduit pour les immigrants, afin de les aider à se fondre dans le creuset argentin.

La politique de la greffe inter-raciale doit être une combinaison de fermeté et de tolérance. S'il faut éviter la formation d'agglomérations d'immigrants qui constituent des noyaux fermés à l'intérieur du pays, les agglomérations déjà existantes pourront être décentralisées par l'établissement de communications faciles, en particulier au moyen de services d'autobus. La politique de tolérance se manifestera en favorisant — à un degré subalterne par rapport au français, bien entendu — l'usage des langues importées. Ce dernier desideratum peut étonner au premier instant ; la lecture des raisons qu'en donne l'auteur et des pratiques qu'il suggère, dissipe le sentiment d'appréhension. En tout cas, l'ignorance des données du problème devrait faire place à leur discussion. Les 22 chapitres de l'ouvrage se répartissent entre 4 parties, dont les principaux sujets sont les suivants : 1° historique ; 2° législation ou manque de législation en France et à l'étranger ; 3° les problèmes psychologiques et linguistiques ; 4° questions pratiques et immigration aux colonies. Souhaitons que les hommes responsables s'inspirent, en bonne partie, tout du moins, des propositions du Dr Martial.

George MONTANDON.

JOLIAT (Henri). — *L'antéhistoire. Synthèse et critique du problème des origines et de la théorie de l'Evolution.* Neuchâtel, Baconnière, in-8°, 247 p. (1933).

Par antéhistoire, l'auteur entend beaucoup plus que par le terme de préhistoire. Celle-ci s'étend à l'histoire de l'homme avant qu'il soit question de lui au moyen de documents écrits. L'antéhistoire comprend la préhistoire et tout ce qui a précédé l'Homme sur la Terre et dans l'Univers. Où arrêter d'autre part l'antéhistoire par rapport à l'Histoire ? S'il est clair que cette limite ne peut être la même pour toutes les régions, et sous réserve de l'adoption d'une meilleure date plus tard, l'auteur choisit comme année-limite l'an 1279, date de la bataille de Kadesh entre Ramsès II et Kattousil, roi des Hittites, bataille ayant été suivie d'un véritable traité diplomatique et correspondant au début de l'emploi intensif de l'alphabet et du fer.

Pour exposer les données de ce cadre immense, l'auteur ne pouvait avoir recours aux travaux originaux de détail, mais bien aux œuvres synthétiques parues dans les différents domaines de l'antéhistoire et il faut reconnaître qu'il dispose d'une somme de lectures considérables, de sorte que son ouvrage pourra être très utile à qui désire avoir une vue à vol d'oiseau dans toutes les branches de l'histoire naturelle et de l'ethnologie au sens large. Mais nous ferons deux critiques.

Après avoir passé en revue le problème des origines en biologie, en paléontologie, en anthropologie physique, en archéologie, l'auteur s'attaque aussi à celui du développement de la civilisation. Or, sur cette question, son exposé est trop rudimentaire — par rapport à ce qu'il est dans les autres domaines — et nous reconnaissons que cela est dû en partie à ce que, en ethnologie culturelle, les faits relatifs aux origines sont moins précis, qu'ils sont plus controversés, que les œuvres synthétiques manquent jusqu'ici, surtout en langue française, et que certaines vues d'ensemble qui flottent dans l'air n'ont pas encore été exprimées.

Le second reproche à l'auteur est celui de n'avoir pas suffisamment gardé la neutralité, face aux théories diverses, jusqu'à la fin de son ouvrage. Peu à peu, nous le voyons se prononcer, nous ne dirons pas contre l'évolution (cela n'aurait aucun sens), mais contre certaines

formes de l'évolution. En effet, la critique peut se faire sans qu'on sente si c'est celle de l'auteur, ou celle, possible, d'une opinion anonyme, et c'est pour un ouvrage de l'essence de *L'Antéhistoire*, d'où la pensée de l'auteur eût été indevinable, que ce procédé eût eu tout son prix.

Tel qu'il est, le livre du Dr Joliat est à signaler pour tout ce qu'il contient, pour les heures agréables qu'en représente la lecture, pour la sympathie enfin qu'il montre dans sa critique, car, dit-il, à notre confusion : « Tous ces savants, physiciens, naturalistes, géologues, anthropologistes et archéologues, qui tentent d'éclairer la nuit des anciens temps, sont, en dépit de leurs formules et termes rébarbatifs, les vrais grands poètes de notre temps ! »

George Montandon.

BIBLIOGRAPHIE

Oppenoorth (W. F. F.). — *The vondt van paleolithische menschelijke schedels op Java* (*De Mijningenieure*, 1932, p. 106, carte, pl. h. t.).

— *Homo* (*Javanthropus*) *soloensis, een plistoceene mensch van Java. Voorloopige mededeeling* (*Dienst v. d. mijnbow in N.-I. Wetenschappel. Meded.*, nº 20, 1932, p. 49, cartes et pl.).

Geyer (Eberhard). — *Die anthropologische Ergebnisse der mit Unterstützung der Akademie der Wissenschaften in Wien veranstalten Lappland-Expedition* 1913-1914. *Mit einem Vorwort vom Leiter der Expedition Dr. Georg Kyrle* (*Mitteil. anthropol. Gesellsch. in Wien*, Wien, 1932, LXII Bd., III-IV H., p. 163-209, 1 carte, 14 pl., 9 fig.).

Bonamy (André). — *Les Musulmans de Pologne, Roumanie et Bulgarie* (*Rev. des études islamiques.* Paris, année 1932, cahier I, p. 81-90).

Hornell (James). — *Was the doubble-outrigger known in Polynesia and Melanesia ?* (*The Jour. Polynesian Soc.*, New Plymouth, N. Z., nº 162, juin 1932, p. 131-143).

Chrestian (F. W.). — *Polynesian and Oceanic elements in the Chimu and Inca languages* (*The Jour. Polynesian Soc.*, New Plymouth, N. Z., nº 162, juin 1932, p. 144-155).

Mangin-Balthazar (Henri). — *Introduction à l'étude de la chiroscopie médicale*, préface du Dr Fortier-Bernville, ouvrage orné de 42 planches et dessins et de nombreux schémas de Marcel Pinloche. Editions Jacques Auburtin, *La Renaissance moderne*, 1932.

Piroutet (Maurice). — *La citadelle Hallstattienne, à poteries helléniques de Château-sur-Salins* (*Jura*), brochure ornée de 12 planches. Société historique Algérienne, Alger, 1933.

Le Gérant : Emile Nourry.

Imprimerie Jouve et Cie, 15, rue Racine, Paris. — 9-33

QUELQUES TUMULUS EN TERRE DES ENVIRONS DE SALINS (JURA)

LES LIGURES ENVAHISSEURS INCINÉRANTS DE LA FIN DE L'AGE DU BRONZE

Par Maurice PIROUTET

Docteur ès-Sciences Naturelles
Assistant de Géologie appliquée à l'Université d'Alger
Membre de l'I. I. A.

Dans le Jura salinois, au milieu d'un nombre considérable de tumulus en pierres, il en existe d'autres, assez rares, édifiés exclusivement en terre. La rumeur publique veut que ces derniers ne contiennent absolument rien, et de Morgan, après sa première campagne de fouilles dans les Moidons, vers 1880, a donné l'appui de son autorité à cette opinion téméraire, bien qu'il n'eut lui-même fait porter ses travaux que sur un seul des tumulus de cette catégorie, haut de 4 m., où sa tranchée n'atteignit pas tout à fait 1 m. de profondeur.

J'ai eu l'occasion d'explorer (1) ceux qui subsistaient, au nombre de cinq, dans la forêt des Moidons, d'un groupe de tumulus de ce genre situé à 1 km. environ au sud de Chilly-sur-Salins à la lisière orientale même du bois (2).

Le premier, haut de plus de 1 m. 80 et d'un diamètre d'environ 18 m., m'a rendu, en son centre, les débris d'un vase qui avait été placé sur une aire couverte de cendres, charbons et morceaux d'os humains calcinés, au milieu desquels était un fragment, détérioré par le feu du bûcher, d'une épingle de bronze à grosse tige.

Le deuxième tumulus, celui jadis attaqué par de Morgan, haut de

1. Ces fouilles, comme toutes celles que j'ai exécutées depuis 1910, l'ont été aux frais de l'administration des Beaux-Arts (Section Préhistorique de la Commission des Monuments Historiques) que je remercie très vivement de l'aide qu'elle m'a apportée.

2. Pour le compte rendu détaillé de ces fouilles, voir dans le *Bulletin de la Société préhistorique Française*, 1932, p. 244.

4 m., avait un diamètre dépassant 30 m. Dans la partie centrale et à différentes profondeurs, étaient des amas plus ou moins considérables de cendres et de charbons, parfois reposant sur une pierre ou recouverts par celle-ci. Au centre et sur le sol naturel primitif, était une aire couverte par des débris d'un bûcher apportés d'ailleurs, sur ces derniers avaient été placés trois vases.

Les trois derniers tumulus avaient possédé primitivement chacun un diamètre d'une dizaine de mètres et mesuraient encore près de 1 m. de haut.

Les deux premiers de ceux-ci renfermaient chacun en son centre une urne cinéraire biconique à court col évasé, à carène arrondie et à fond étroit, qui avait été recouverte d'une écuelle renversée. Bien que tous ces vases fussent brisés par la pression des terres, les fragments des urnes avaient presque complètement conservé leur situation primitive. L'urne de la quatrième tombelle fouillée, outre des cendres avec charbons et débris osseux carbonisés, avait renfermé deux petits vases accessoires en terre noire très fine ; il s'y est rencontré également la partie supérieure, épargnée par le feu du bûcher, d'une épingle en bronze du type dit à tête de pavot. Le décor des urnes localisé, exclusivement sur le haut de la panse, est constitué par des sillons circulaires horizontaux dont certains recoupés par d'autres verticaux et plus fins dérerminant ainsi des vases rectangulaires ; dans l'une des urnes, certaines de ces cases présentent des applications d'étroites bandelettes probablement en étain. Leur forme rappelle étroitement celle des urnes de la première période de Golasecca, quoique, peut-être, légèrement plus surbaissée. Les formes des vases accessoires se retrouvent aussi à Golasecca.

Le cinquième et dernier tumulus offrait, en son centre, une fosse creusée dans le sol naturel, longue de 1 m. 20, large de 60 à 70 cm. et profonde de 30 à 40 cm. Le sol de cette fosse était recouvert de morceaux d'os humain calcinés sur lesquels avaient été déposées trois ou quatre grandes écuelles ou jattes empilées, puis un joli petit vase en terre noire très fine, à parois minces, à panse sphéroïdale un peu aplatie et à col évasé ; le haut de la panse offrait deux sillons circulaires horizontaux. Enfin, à une des extrémités était un morceau de meule à bras, en protogine, ayant fortement senti l'action du feu.

L'âge de ces tombelles est fixé, sans doute possible, à l'extrême fin de l'Age du Bronze par la présence de l'épingle à tête de pavot et par leur céramique. Leur édification exclusivement en terre et la présence de l'urne cinéraire sont, pour le pays, des caractères insolites les dénonçant comme l'œuvre de nouveaux venus.

Nous allons maintenant chercher quels peuvent bien être ces derniers. Il faut avant tout remarquer que l'existence d'une fosse dans le dernier tumulus semble bien démontrer que le tumulus, ici mode normal de sépulture indigène, a été, dans le cas présent adopté par des imigrants dont la tombe plate était le rite funéraire habituel.

Les incinérations de nos tumulus terreux, surtout celles non plccées dans des urnes, nous font tourner nos regards du côté du cimetière du Boiron de Morges. Nous retrouvons aussi, dans nos tumulus étudiés ici, les principales caractéristiques des incinérations de ce cimetière, caractéristiques mises en lumière par M. F. A. Forel (1) : bûchers en dehors du cimetière, foyers dans les tombes (cf. *le tumulus n° 2*), urnes cinéraires rares, vaisselle funéraire, piles d'assiettes, combustion des vêtements sur le cadavre (cf. *les restes d'épingles mêlés aux cendres*), pas de rites religieux funéraires (*tout au moins dans le sens entendu par M. Forel*). Là aussi étaient des vases très semblables aux urnes cinéraires des Moidons ainsi que des incinérations sans aucune dalle protectrice ou indicatrice.

Pour ce qui est des sépultures avec urnes cinéraires, c'est du côté des tombes de la première période de Golasecca que nous devons nous tourner. Nous y retrouvons des urnes et des vases accessoires renfermés dans celles-ci dont les formes sont quasi identiques, si le décor des urnes est différent, il est, du moins, dans les deux cas exclusivement localisé sur la partie supérieure de la panse et toujours géométrique composé dans une région des triangles et dans l'autre de rectangles. On remarque également de grandes ressemblances dans certains détails techniques de fabrication. Dans les deux régions, les urnes sont d'argile mal lavée et contenant des grains étrangers en petite quantité. Dans le Jura comme en Lombardie, ces urnes « ne sont pas faites à l'aide du tour à potier et sont enduites à l'extérieur d'une argile plus fine lissée ensuite à l'ébauchoir » (2) ; dans les deux contrées également, il semble qu'« on ne devait enduire de cette seconde couche que les poteries qu'il s'agissait d'orner de dessins et lorsque la terre était déjà un peu cuite ; qu'après avoir tracé les

1. F. A. Forel, *Le Cimetière du Boiron de Morges*, in Anzeiger für schweizerische Alterthumskunde, Neue Folge X Band 1908, Heft 2, 3 et 4 et : *Le Boiron de Morges, Un Cimetière de Palafitteurs du bel âge du Bronze* in Congrès préhistorique de France, session de Chambéry, 1908.

2. P. Castelfranco, *Deux périodes du premier âge du fer dans la nécropole de Golosecca*, in Revue Archéologique, 1877, II, p. 77. Les termes mêmes employés par Castelfranco s'appliquent exactement aux urnes de Maidons, c'est pourquoi je crois bon de les reproduire textuellement ici.

dessins voulus on devait soumettre la pièce à une nouvelle cuisson dans le but de la durcir et de fixer la seconde croûte » (1).

Il existe bien quelques différences, mais assez faibles : l'urne paraît légèrement plus surbaissée, peut-être, aux Moidons qu'à Golasecca et le décor n'en est pas identique ; mais ceci est de faible importance vis-à-vis des ressemblances et principalement de l'identité de la technique de fabrication.

L'absence, aux Moidons, des cromlechs péritaphiques et des constructions protectrices en dalles n'offrent pas, comme différences, l'importance qu'on pourrait être tenté de leur attribuer. Les cercles de pierres sont probablement, à Golasecca, une particularité spéciale à la peuplade qui vivait là et, même, il semble bien que leur présence autour des tombes n'est pas une règle absolue. L'existence de la construction protectrice en dalles autour de l'urne n'était pas là, non plus, sans exception, et elle manquait parfois, surtout dans les sépultures de la première période (2). Aux Moidons, la construction protectrice a pu être en bois et disparaître sans laisser de traces.

Des vases très analogues aux urnes des Moidons et de Golasecca ont été découverts en nombre dans les palafittes d'âge mœringien, notamment dans le lac du Bourget et là, le très regretté H. Hubert reconnaissait leur parenté par cousinage plutôt que par filiation directe, lui semblait-il, avec les urnes cinéraires de Golasecca (3).

Il semble bien que les cimetières de tombes plates à incinération du Bronze IV-V, rencontrés en de nombreux points de la France, ont livré des vases très proches parents des urnes en question. Par exemple le cimetière de Pougue-les-Eaux (4), dans la Nièvre, de la fin de l'Age du Bronze, a livré des vases de la forme des urnes dont-il est ici question, parfois renfermant des restes incinérés associés à de petits vases accessoires semblables à ceux de Golosecca. Comme dans cette nécropole, y a été trouvée, également, l'écuelle à pied surélevé (5). Ici, des inhumations, associées aux incinérations, semblent attester la persistance d'influences indigènes. Dans ce cimetière de Pougues ont été recueillis des rasoirs pédonculés à deux tranchants. Or un

1. *Ibid.*, p. 81
2. Castelfranco, *op. cit.*
3. Morin Jean, *La céramique du lac du Bourget*, in Congrès préhistorique de France à Chambéry, 1908
4. Jacquinot et Usquin, *Le Cimetière de Pougues-les-Eaux*, in Bulletin de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts, 1878.
5. Cette écuelle à pied haut paraît avoir été retrouvée servant de couvercle, dans le cimetière de Dompierre-sur-Besbre, dans le même département, cimetière ayant livré des urnes analogues à celles en cause.

moule de rasoir (1). ne différant de l'un de ceux de Pougues (2) qu'en ce qu'il est ajouré là où l'autre est orné de gravures, a été recueilli à Bismantova, localité de l'Italie septentrionale où existe une nécropole d'une tribu très étroitement apparentée à celle de Golasecca. Ajoutons, qu'à Pougues, l'urne était, deux fois, entourée d'une cella en pierres (3).

Ainsi, les incinérants constituant la vague qui a pénétré dans nos régions à la fin de l'Age du Bronze paraissent, en majorité au moins, avoir appartenu au même grand groupe que les gens de Golasecca.

Mais qu'étaient ces derniers ?

On a voulu voir en eux des celtes, si ce nom est pris ici dans l'acception, toute hypothétique de gens apparentés aux Ombriens (Villanoviens) (4) beaucoup plus qu'aux Gaulois historiques on peut, jusqu'à un certain point, accepter cette manière de voir. Cela devient totalement impossible si le nom de Celtes s'applique à des gens identiques aux ancêtres des vrais Gaulois.

Les partisans de l'identité absolue des gens de Golosecca et des véritables Celto-Gaulois s'appuient sur ce que, dans une région essentiellement ligure, qualifiée par l'un d'eux même de *réserve ligure*, où existent des sépultures du type de Golasecca, a été découverte à Zignago, une stèle avec inscription gauloise, et que dans le voisinage, à Villafranca, ont été signalées des stèles sur lesquelles on veut reconnaître des représentations de Celtes. Tout d'abord, il est téméraire d'affirmer que l'inscription de Zignago ne peut pas être ligure. Que savons-nous de la langue ligure ? Presque rien et il est bien hasardeux de la vouloir reconnaître dans celle des Sicules. En effet, les auteurs anciens nous disent seulement que Siculus était ligure et que son peuple prit le nom de Sicules ; mais dans ce peuple, avec les compagnons de Siculus, peut-être pas tous exclusivement Ligures, il y avait une masse d'indigènes subjugués dont, en raison de leur nombre, la langue a dû s'imposer aux conquérants. Donc, si l'inscription peut être gauloise, rien, dans l'état actuel de nos connnaissaces, ne s'oppose à ce qu'elle puisse aussi bien être ligure (5). D'autre part, si elle est

1. A. Bertrand et S. Reinach, *Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube*, fig. 113.
2. Jacquinot et Usquin, *op cit.*, pl. III, n° 2.
3. *Ibid.*
4. Contre l'origine celtique des Ombriens, voir un bon argument à la p. 308 de l' « *Introduction à l'Histoire romaine* », de B. Modestov Paris, 1907.
5 Elle l'est même très probablement. Cf C. Jullian, *Revue des Etudes anciennes*, 1914, p. 101. En outre, le nom d'Ambrons que se donnaient les Ligures ne serait-il pas un indice de leur parenté avec les Gaulois ?

gauloise, ne peut-elle dater de l'époque, voisine de la deuxième guerre punique, où, Gaulois et Ligures faisant cause commune contre Rome, il n'y a rien que de probable dans la supposition que des Gaulois aient alors cherché refuge en Ligurie. Enfin, il est visible que la stèle portant l'inscription diffère sensiblement des autres dont on a voulu la rapprocher, les seuls détails de la tête étant figurés, tandis que la portion au-dessous du cou consiste en un parallélipipède rectangle sans représentation d'aucun détail.

Que les guerriers des stèles de Villafranca soient des Celtes, cela est des plus douteux. Celui dont la nudité est signalée comme la plus nette (1) ne paraît en aucune façon être nu, mais semble bien vêtu d'une tunique descendant jusqu'au milieu des cuisses. On a voulu voir une ceinture dans la bordure du bas de la tunique sans penser qu'une ceinture ainsi portée passerait bien bas et serait fort gênante pour combattre ; en outre, si le personnage était nu, les cuisse. devraient se rejoindre en formant un angle au lieu de rester parallèles, Enfin, le guerrier serait-il nu, cela ne prouverait pas grand'chose car on pourrait rapprocher cette nudité de celle dite héroïque dans l'art grec.

L'armement non plus n'a rien de spécifiquement celtique. L'épée courte à antennes n'a pas été l'apanage exclusif des Celtes. Les deux javelots représentés sont bien courts (2) pour des *gæsa* et le port de deux javelots n'a pas été spécial aux Gaulois. Quant à l'absence du bouclier, elle a, peut-être bien, été exigée par la nécessité de faire voir des armes qu'il aurait cachées. Enfin, la hache paraît être loin d'avoir joué un rôle aussi grand dans l'armement celtique que dans celui des Germains de l'époque des grandes invasions ou des Vénéto-Illyriens. Il semble même que c'est par suite d'une confusion que la *catéia*, plutôt germanique, a été attribuée aux Gaulois ; celle figurée sur la stèle de Villafranca est d'un type très spécial, répandu dans le Nord de l'Italie et identique à celui des haches des guerriers de la situle zannoni et du ceinturon de Watsch, donc plutôt vénéto-illyrien.

Je n'ignore pas que les Insubres avaient été établis dès une haute antiquité dans l'Italie septentrionale et qu'ils auraient alors donné leur nom à la région de Milan. Cela, je dois le dire, n'est pas aussi certain que les partisans d'une très ancienne venue des Gaulois dans

1. H. Hubert, *L'inscription celtique de la stèle de Zignago*, in *Revue celtique*, 1914, fig. 2.

2. C'est volontairement, on peut le constater, qu'ils ont été figurés aussi courts. Ils me semblent devoir être rapprochés plutôt de la hasta nelitaris ou du grosphus que du gaesum.

ce pays se le figurent. En effet, les anciens n'étaient pas difficiles pour es assimilations de ce genre et une simple ressemblance phonétique plus ou moins approchée leur suffisait, par exemple celle qui leur a fait confondre les Cimbres rameau germanique avec les Cimmériens branche asiatique des Thraces. Dans les temps modernes, certains savants ont cru que les auteurs anciens avaient écrit Insubres pour Isombres et qu'il s'agissait là d'une subdivision. des Ombriens donnés comme Gaulois par M. Antonius Gnipho, subdivision demeurée dans le bassin du Pô. Il y a donc toutes chances que nous soyions dans le vrai en rejetant délibérément l'hypothèse qui assimile aux Celtes les gens de Golasecca, car, comme en vient de le voir, les arguments invoqués en sa faveur ne peuvent aucunement être retenus comme probants.

Si nous cherchons quels ont pu être, avant l'arrivée des Gaulois à la fin du ve ou au début du ive siècle, les habitants de la région proche de Golasecca, nous voyons, au contraire, que ceux-ci étaient Ligures, notamment les Lœvi qui habitaient à l'entour de la rivière du Tessin (1). D'autre part, l'aire d'extension des sépultures du type de Golasecca s'étend (2) sur des régions essentiellement ligures et sur la Ligurie même. Par conséquent, c'est à des Ligures que nous devons attribuer les tombes de Golasecca et, par suite, une partie, au moins, des envahisseurs incinérants de nos contrées à la fin de l'Age du Bronze.

Cette thèse ne passera pas sans récriminations de la part de ceux qui veulent faire des Ligures des envahisseurs néolithiques. La qualification *d'antiques* appliquée parfois aux Ligures par les auteurs anciens ne permet pas de faire remonter si haut qu'on le prétend souvent l'établissement de ce peuple en Italie, car nous voyons, dans l'antiquité, le même qualificatif appliqué à bien d'autres peuples, aux Ombriens notamment (3). La confusion entre un ancien nom des Ligures et le mot Aborigènes (pris dans le sens d'autochtones) a été clairement mise en évidence par d'Arbois de Jubainville (4). L'attribution de l'introduction de l'agriculture en Italie à un ancien roi des Aborigènes et une conclusion exagérée du texte d'Aristote (5) nous

1. Tite Live, livre V, chap. 35.
2. Cf. Peet, *Les origines du Premier Age du Fer en Italie*, *Revue Archéologique*, 1910, II, p. 380 ; voir aussi H. Hubert, *op, cit.*, p. 36 du tiré à part.
3. Cf. Florus, liv. I, chap. 17.
4. D'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, 2e édition, t. I, p. 358, 359 et surtout la note 2 de la p. 359.
5. Politique, VII, cq.

disant qu'Italos transforma les Œnotriens de pasteurs en agriculteurs, car il semble bien qu'on peut être surtout pasteur sans ignorer totalement l'agriculture et même en la pratiquant quelque peu (1).

Si la manière de voir que j'expose ici rajeunit quelque peu la domination des Ligures sur nos contrées, du moins permet-elle mieux de comprendre pourquoi le souvenir de leur grande extçnsion attestée par Hésiode (2), Festus Avienus, etc, est parvenu jusqu'à eux. Si cette même extension remontait à une époque bien antérieure à la fin de l'Age du Bronze, il y a bien des chances que tout souvenir en eut disparu aux temps de ces écrivains. Il n'en subsiste pas moins que, plus anciennement, les ancêtres des Ligures ont fort bien pu envoyer quelques avant-gardes dans nos régions.

En résumé, je suis maintenant persuadé que c'est aux Ligures que nous devons attribuer tout au moins une bonne partie des *Champs d'urnes*. En effet, dans ceux-ci, comme à Golasecca, l'urne cinéraire pourvue d'un vase couvercle, parfois muni d'un pied (3), et dont la forme est essentiellement celle de deux cônes tronqués opposés par leur grande base avec une carène arrondie plus ou moins accentuée, renfermant des vases accessoires (4) qui constituent à eux seuls presque tout le mobilier funéraire.

Si dans les champs d'urnes de l'Alsace et des contrées voisines, l'urne cinéraire présente une forme fréquemment aberrante, on y reconnaît toutefois facilement la forme biconique, quoique, à une phase plus récente, toute trace de carène tende à disparaître et que la panse se transforme de carénée en rebondie ; la hauteur du col vertical, ou presque, des urnes de ces régions paraît inspirée de celle élevée fréquente dans les vases des mêmes contrées (5) vers le début

1. Comparer nos arabes-algériens, pasteurs nomades, quoique n'ignorant pas l'agriculture, qui se transforment en agriculteurs sédentaires sous l'action de l'influence française.

2. Dans le Périple qui lui est attribué, Hésiode cite les Ligures entre les Ethiopiens et les Scythes sur un pied d'égalité avec ceux-ci, « leur donnant », dit d'Arbois de Jubainville, « topographiquement » vers le septième siècle avant notre ère la place qu'au quatrième siècle les Celtes occupent dans la géographie d'Ephore ». Cette grande extension ressort encore des attestations des auteurs qui leur attribuent les rivages producteurs de l'ambre.

3. Cf. les cimetières de Pougues les Eaux de Dompierre sur Besbre, dans l'Allier.

4. Les vases accessoires des sépultures villanoviennes semblent, au contraire, avoir été déposés à côté de l'ossuaire et non dedans. Tel, du moins, paraît être le cas à Bologne. Cf. Grenier, *Bologne villanovienne et étrusque*.

5 Cf. F. A. Schoeffer, *Les tertres funéraires de la forêt de Haguenau.*

de la seconde moitié de l'Age du Bronze et n'être qu'un caractère purement local.

A l'objection possible que de pareilles sépultures sembleraient faire défaut dans des régions que nous savons pertinemment avoir été habitées par les Ligures, je répondrai que des sépultures n'ayant laissé comme témoins que de la poterie ne se présentant plus qu'à l'état de tessons à moitié pourris ont dù certainement la plupart du temps passer inaperçues.

Enfin, j'ajouterai que, dans la recherche des restes archéologiques laissés par les Ligures, il serait inadmissible de tenir compte de sépultures bien antérieures à la fin de l'Age du Bronze rencontrées dans des régions habitées par les Ligures à l'époque historique, la présence antérieure de ceux-ci dans ces contrées étant une hypothèse toute gratuite et ne pouvant *aucunement* être affirmée avec certitude. Toute affirmation de ce genre est pire que téméraire car la première mention des Ligures date du VIe ou du VIIe siècle seulement, étant due au pseudo-Hésiode (1) qui fait d'eux le peuple le plus important de l'Occident. Or il est évident que l'époque de cette importance ne devait pas remonter à une antiquité extrêmement reculée, sans quoi tout souvenir en eut disparu depuis longtemps (2).

Certaines des similitudes observées entre le cimetière du Boiron de Morges, d'une part, et les tumulus en terre des Moidons ici en cause, de l'autre, posent encore un problème. Si ce n'était la présence de piles d'écuelles, je serais fort tenté de voir dans les différences entre les sépultures de certains de ceux-ci et celles de Golasecca de simples questions de modes, de temps ou de lieux. Or ces piles d'écuelles se retrouvent à Hallstatt, cimetière qui, d'après Forel (3), offre les plus grandes ressemblances avec celui du Boiron. Ces similitudes sont telles qu'il faut admettre que ces nécropoles renferment toutes deux les restes de populations d'une même nationalité, quoique d'âge légèrement différent, comme on semble maintenant à peu près d'ac-

1. Cf. J. Déchelette, *Manuel d'Arch.*, t. II, p. 7, note 1.

2. Un exemple suffit à démontrer que ces souvenirs que les auteurs anciens nous ont transmis avec quelque certitude ne remontent pas aussi haut qu'on voudrait parfois nous le faire accroire, c'est le fait que la plus ancienne tholassocratie dont le souvenir ait été conservé remonte seulement à 1168 avant J.-C. En général, les faits réellement historiques dont le souvenir nous soit parvenu ne remontent pas, pour les régions européennes classiques, à plus de deux cents ans avant la guerre de Troie.

3. F. A. Forel, *Le Cimetière du Boiron de Morges*, in *Anzeiger für Alterthumskunde, Neue Folge*, X. Band, 1908, Heft, 2, 3 et 4.

cord pour attribuer le cimetière de Hallstatt aux Vénètes Illyriens, il semble donc qu'il y aurait eu de ces derniers mêlés aux Ligures dans la vague d'envahisseurs incinérants qui s'étala sur nos contrées à la fin de l'Age du Bronze. Cet élément vénète a dû, probablement, avoir été plus important encore dans les régions plus orientales (1).

1 Ne serait-ce pas à l'établissement ou au passage d'un groupe de figures que serait due la céramique du type de Gündling en Allemagne dont la forme rappelle un peu celle des urnes de Golosecca.



L'ISLAM ET LE PROGRÈS

OU L'ÉVOLUTION DES COUTUMES EN RÉGIME THÉOCRATIQUE

Par P. SAINTYVES

Maître de Conférences à l'Ecole d'Anthropologie

La religion musulmane enveloppe entièrement l'individu et la société d'un réseau serré de défenses et d'obligations qui s'oppose à toute innovation et limite étroitement les plus puissantes initiatives. En cela l'Islam ressemble aux antiques religions de l'Orient : les Perses, les Israélites, les Syriens, les Phéniciens, les Egyptiens, non seulement vécurent sous le regard de Dieu, mais chacun de leurs actes était prévu et réglé par une loi divine. Dans l'Afrique du Nord, qu'il s'agisse du fellah, du berbère ou du Maure tous les « croyants » vivent sans cesse en présence d'Allah et dans la préoccupation constante d'obéir à sa volonté. Avec la foi de Mahomet, le sentiment religieux rejoint le sens de l'absolu et ne laisse rien subsister hors de soi (1).

Le rôle absorbant et dominateur de la foi musulmane donne à la vie des simples fidèles un cachet sinon monastique, du moins profondément clérical : n'importe lequel d'entre eux a tous les devoirs religieux qui incombent, chez nous, aux membres du clergé. Tous sont astreints à la prière plusieurs fois par jour, comme les clercs à la récitation du bréviaire, tous font retraite, tous observent le rhamadan, qui est un carême sévère, tous doivent se rendre à La Mecque au moins une fois dans leur vie, tous enfin considèrent les devoirs du culte comme les devoirs par excellence (2). Le mot *Islam*, qui

1. E. F. Gautier, *Mœurs et coutumes des Musulmans*, p. 16, 23 et 54.
2. E. F. Gautier, *loc cit.*, p. 16.

désigne la religion fondée par Mahomet, correspond au verbe *aslama* : livrer son être (à Allah), se donner à lui.

Le calife (on appelle ainsi le chef de la communauté musulmane), n'est pas un pontife ; néanmoins, il est chargé de maintenir intactes les règles prescrites par le Coran et de valider par lui-même ou par ses délégués toutes les institutions canoniques, en particulier la Prière solennelle et le Pèlerinage. Théoriquement, tous les chefs de la magistrature islamique devraient être désignés par lui ; ils sont censés, tout au moins tacitement et par voie médiate, avoir été validés par lui. Dans la prière du vendredi, tous les souverains musulmans proclament le nom du calife à côté du leur et le placent au-dessus de leur propre nom. Comment qualifier un tel régime politique, si on ne l'appelle pas une théocratie ?

Le Coran n'est pas seulement un code de la prière individuelle et du culte public, c'est un code civil et économique et tous ses articles, étant révélés, ont un caractère essentiellement religieux. Prenez un manuel de droit musulman, vous constaterez que toutes les lois, toutes les règles du droit musulman reposent sur le *Coran* et sur la *Sounna*. Un éminent historien du droit écrivait : « Dans tout l'Orient, la loi civile et criminelle n'est qu'une émanation de la loi religieuse » (1). Et cela est particulièrement vrai dans le monde arabe. On ne saurait y être juriste sans être théologien (2). Les sentences du juge ou du cadi se basent exclusivement sur la loi canonique ou Chari'a. Devant son tribunal est seul admis le témoignage des musulmans ; celui d'un infidèle n'est jamais reçu (3). Bien qu'en Algérie et au Maroc les cadis soient nommés par le gouvernement français, ils demeurent des juges strictement religieux et leur compétence reste limitée aux matières qui ont été traitées par le Coran (4).

Autrefois les artisans et les marchands, avec leurs ouvriers et employés, étaient groupés en corporations, comme dans l'Europe du moyen âge, et cette organisation, bien que gravement atteinte par la décadence des industries indigènes, n'a pas encore disparu aujourd'hui. « La corporation avait pour chef un *am s* qui la représen-

1. R. Dareste, *Etudes d'histoire du droit*. Paris 1889, p. 104

2. Gaudefroy Demonbynes, *Les sources du droit musulman* dans *Les Institutions musulmanes*, p. 41-48

3. H. Lammens, S. J., *L'Islam, Croyances et Institutions*, Beyrouth, 1926, p. 113-114.

4. René Maunier, *Lois françaises et coutumes indigènes en Algérie*. Paris 1923, p. 113 et 116.

tait auprès du pouvoir et qui jugeait, entre ses membres, les différends d'ordre commercial. La corporation avait ses fêtes, son étendard et ses saints protecteurs » (1).

Comme nous le verrons bientôt, la vie économique tout entière est entourée de prohibitions et de règles religieuses.

Politique, justice, économie, rien donc n'échappe à l'influence toute puissante de la religion, et la société, comme l'individu, plongent leurs racines dans une terre essentiellement religieuse. Les sociétés musulmanes peuvent, empruntant le langage de saint Paul, dire d'elles-mêmes ce que l'Apôtre disait des hommes : *In Deo vivimus movemur et sumus.* Nous existons, nous nous mouvons, nous vivons en Dieu.

§ I. — La toute-puissance de la tradition et l'horreur du changement. Leur action sur les coutumes.

Avec un tel système de vie, il est bien clair que la tradition, partout si puissante, acquiert ou possède un pouvoir quasi absolu et confère, par suite, aux coutumes qu'elles justifient une solidité incomparable. On trouve toujours quelque *hadit*, anecdote ou légende, pour les justifier. Dans un livre remarquable, dont je ne saurais trop louer la pénétration et la portée, mon ami, M. le Professeur Maunier, écrit : « En principe, et bien mieux en tradition, est condamnée ce qu'on appelle *la bida* : le changement. C'est un péché que de tomber dans *la bida*, dans l'innovation arbitraire et dès lors révolutionnaire. » Les Mzabites, ces puritains de l'Afrique du Nord, vont même plus loin ; sous le nom de *tébria*, ils punissent formellement le délit d'innovation (2). Ce principe essentiellement religieux, puisqu'il vise un délit, et mieux encore un péché, constitue une solide garantie de la coutume.

Respect religieux de la tradition, horreur religieuse du changement s'associent donc pour rendre les coutumes islamiques quasi indéracinables.

Pour compléter la perspective que font entrevoir de tels principes, essayons d'indiquer une partie des conséquences qui en découlent.

1. Gaudefroy Demonbynes, *Les Institutions musulmanes*, p. 158.
2. René Maunier, *loc. laud.*, p. 56.

1° *Perpétuité des vieilles croyances naturistes.*

La doctrine de l'Islam ne se limite pas à la foi en un Dieu unique, créateur de l'univers ; elle admet les anges, les démons et les saints. La tradition enseigne que les démons : djinns, chaitans, afrits, habitaient déjà la terre avant la création d'Adam, autrement dit constituaient les maîtres des eaux, des rochers, des cavernes et des montagnes. On devine, sans qu'il soit besoin d'autre développement, comment avec eux survécurent les vieux mythes naturistes. De son côté le culte des saints a facilité maintes survivances polythéistes et contribué à maintenir les croyances qui en étaient la base. C'est ainsi qu'en Perse, Ali, le gendre du Prophète, est logé dans les nuages, d'où il préside aux tonnerres et aux éclairs (1).

2° *Perpétuité des vieilles pratiques magiques.*

L'importance accordée au rituel s'étend non seulement aux rites religieux, mais aussi aux rites magiques. Amulettes, talismans, phylactères conservent un merveilleux prestige dans l'Islam de nos jours. Tout le monde y respecte le *croissant* ou *la main de Fatma*; chaque fidèle croit plus ou moins à leur vertu protectrice. Les magiciens jouent un rôle important dans la vie populaire. Sortilèges et envoûtements, philtres d'amour et de fécondité, miroirs magiques et incantations médicinales conservent des croyants, sinon dans chaque musulman, du moins dans chaque musulmane. Le fidèle voit partout la main de Dieu, l'action des anges ou des démons et vit au milieu des miracles. Le magicien et le marabout ne font qu'utiliser, grâce à leurs connaissances, le pouvoir merveilleux du rite et les dons surnaturels des génies capricieux ou pervers dont ils savent se faire obéir. Au reste, les miracles de l'Islam sont non seulement au-dessus de tous les autres, mais au-dessus de tout soupçon. Lorsque, sous le second Empire, on envoya Robert-Houdin en Algérie pour expliquer aux indigènes que les prodiges de leurs marabouts et de leurs magiciens n'étaient que tromperies, ce fut un grand échec : le prestidigitateur confessait ses fraudes, et l'on retint son aveu. Les magiciens et les marabouts modestement déclaraient que leurs miracles n'étaient pas leur œuvre, mais celle de Dieu ou des esprits, et l'on ne douta pas plus de la sincérité musulmane que de la puissance divine.

1. Ed. Montet, *L'Islam*, Paris 1921, p. 51-52.

3° *Perpétuité des coutumes juridiques.*

Toute la justice criminelle est encore fondée sur la loi du talion et sur le principe de la vengeance personnelle : œil pour œil, dent pour dent (1). Aussi ne doit-on pas s'étonner si dans le monde islamique la vendetta est encore considérée comme un droit et souvent même comme un devoir. Ce concept barbare n'est d'ailleurs pas le seul : le père s'attribue encore le droit de vie et de mort sur ses enfants, et le mari, le droit de bâton sur son épouse ; la loi permet à l'époux de frapper sa femme tant qu'il lui sied, — pourvu qu'il ne la tue pas.

Dans tout le monde musulman le mariage a conservé son antique caractère d'achat. Si, dans le Maghreb, l'arabe et le berbère ne tirent plus aujourd'hui toutes les conséquences qui découlent logiquement d'une vente et ne considèrent plus la femme comme une simple bête de somme, la faute n'en est pas à la *Sounna*, mais à la loi et à l'exemple français.

La propriété a nettement un caractère religieux. Seuls les musulmans peuvent être légalement propriétaires : c'est un de leurs privilèges. Aussi ne permet-on pas volontiers à l'infidèle, étranger ou colon, d'acquérir un champ ou une maison. La terre qui fut cultivée par des ancètres musulmans, sanctifiée par leurs prières et enrichie par les tombeaux des saints jouit d'un caractère sacré. La dévotion qu'elle éveille est éminemment favorable à la main-morte et à la propriété collective en général ; la terre n'appartient-elle pas autant aux morts qu'aux vivants ? Dans le Maghreb, pour donner naissance à un nombre presque infini de procès et de procédures, il n'y avait pas de meilleur moyen, hier encore, que d'acheter une terre. Derrière le vendeur qui avait signé l'acte et reçu l'argent, surgissaient sans cesse de nouveaux propriétaires, qu'il fallait indemniser à leur tour.

Qu'il s'agisse de la propriété, du mariage, de la pénalité, nous retrouvons partout le même caractère de rigidité et d'immobilité et nous ne pouvons douter qu'il dérive des origines religieuses de la jurisprudence (1).

4° *Stagnation de la vie économique.*

Si enfin nous considérons la vie économique, tous les inconvénients de *la bida* vont nous apparaître encore plus éclatants :

1. H. Lammens, *loc. cit.*, p. 93.

a) *Routine de la fabrication.* — Toute fabrication est gouvernée par une tradition qui interdit les changements, reçoit de mauvais gré les inventions mécaniques et rend impossible toute grande industrie plus ou moins standardisée.

Lorsqu'on lit dans Hérodote la description du vêtement des Babyloniens, on n'a pas grand effort à faire pour y reconnaître le costume musulman, si incommode pour la plupart des travaux manuels :

« Ils portent d'abord une tunique de lin qui leur descend jusqu'aux pieds (nous dirions en Algérie une gandourah) et par-dessus une autre tunique de laine (nous dirions une djellaba) ; ils s'enveloppent ensuite d'un petit manteau (nous pourrions dire un petit burnous)... ils se couvrent la tête d'une mitre (nous dirions d'un fez ou d'un tarbouch) ».

« Le haïk dont se coiffe un caïd algérien du xxe siècle est du même type que la coiffure de Darius à la bataille d'Arbèles » (1).

Les métiers qui servent à tisser les diverses pièces du vêtement sont déjà décrits par les auteurs de l'Ancien Testament et ne diffèrent pas des métiers en usage dans l'Arabie préislamique. On pourrait en dire autant de la plupart des instruments agricoles et des ustensiles de ménage. Une céramique plusieurs fois millénaire reproduit partout les mêmes formes générales et répète souvent des motifs de décoration d'une antiquité reculée. On lit dans le Coran : « La honte entre dans la maison avec la charrue »; cela nous scandalise, nous, occidentaux, qui avons toujours eu pour la charrue une sorte de respect sacré. Par ailleurs, rappelez-vous la façon dont les premières charrettes furent accueillies à Fez : elles furent lapidées ; il y eut une émeute (2). Un jour de l'année 1898, un administrateur, en Kabylie, voulut introduire le tour à potier afin de diminuer la peine que coûtait aux femmes le façonnage de la poterie. Les tours qu'il fit venir furent abandonnés au bout de peu de temps parce que, dans l'esprit indigène la mécanique est chose d'homme et non de femme (3).

b) *Des ventes interdites par la religion.* — Dans le domaine commercial proprement dit, la religion crée de nombreux empêchements. Tout d'abord, elle interdit de vendre les choses dont l'usage est illicite, comme le vin, le matériel des jeux, les instruments de musique, les livres hérétiques etc... de même les choses impures comme le chien, le porc, le fumier, les peaux, mêmes tannées, etc... (4).

1. F. L. Gautier, *loc. laud.*, p. 32-33.
2. F. L. Gautier, *loc. cit.*, p 97 et 77.
3. R. Maunier, *loc. cit.*, p. 50.
4. Gaudefroy Demonbynes, *Les Institutions musulmanes*, p. 157. R. Maunier, *loc. cit.*, p. 138-139.

c) *De l'impiété du contrat.* — Bien que ces interdits soient extrêmement gênants, ce ne sont que des obstacles de détail ; il y en a de plus essentiels: le contrat est l'œuvre de la volonté propre de l'homme et dès lors enfreint la fatalité ; un contrat est une entreprise sur l'ordre du monde, car tout est, depuis toujours, réglé par Dieu, tout est écrit. Contracter, trafiquer, disent les musulmans zélés, c'est, en quelque façon, troubler l'ordre divin. Aussi bien doit-on éviter tous les contrats qui ne sont pas explicitement autorisés par la tradition. Quant aux contrats permis, il faut leur donner un caractère religieux, afin de manifester expressément que l'on entend se conformer à la volonté de Dieu (1).

d) *Des contrats radicalement interdits.* — Au nombre des contrats interdits, la loi musulmane met non seulement toutes les formes d'assurance, mais le prêt à intérêt. Assurer et surtout assurer sur la vie, c'est s'opposer aux conséquences fâcheuses de malheurs possibles; c'est, en quelque sorte, contredire aux volontés divines. Tout bon musulman doit s'y soumettre et s'y résigner. Tout est écrit ; tout est ordonné par Allah. C'est à la lettre qu'il faut dire : Que sa volonté soit faite ! Prêter à intérêt, c'est manquer à l'égalité qui doit régner entre les contractants, recevoir plus que l'on a donné sans fournir aucun travail, c'est injustice. Pour le Coran, le prêt à intérêt s'appelle l'usure (II, 276-277), et doit être considéré comme une souillure satanique. Il n'est donc pas étonnant que le mulsuman pieux mette le prêt à intérêt (*la riba*) au nombre des péchés. C'est pourquoi les arabes de l'Afrique du nord sont si souvent les victimes des usuriers juifs (2).

e) *Toute société avec un infidèle est rigoureusement interdite.* — Le vrai musulman évite les relations avec l'incroyant ; les docteurs des quatre rites orthodoxes ont souvent discuté pour savoir si le contact avec un infidèle est impur et s'il oblige le musulman à l'ablution rituelle (3). Ceux qui n'admettent pas que les relations avec un incroyant entraînent une impureté reconnaissent, néanmoins, que toute association, toute société industrielle, agricole ou commerciale, avec l'infidèle est prohibée. C'est le Coran lui-même qui l'interdit, car le contrat de société, comme tout contrat d'ailleurs, devant revêtir un caractère religieux, constituerait une sorte d'impiété et même

1. R. Maunier, *l. l.*, p. 138-139.
2. R. Maunier, *loc. laud.*, 48-49 et 142.
3. Gaudefroy Demonbynes, *Les Institutions musulmanes*, p. 148.

d'absurdité en tentant d'unir par un lien religieux celui qui croit à celui qui ne croit pas (1).

Logiquement, la vie religieuse de l'Islam, en raison de son ampleur, de son intégrité, de sa profondeur, de sa totalité devait donc aboutir au traditionalisme le plus routinier, au conservatisme le plus étroit, et déterminer une sorte de paralysie progressive de tout le corps social. En fait, c'est, en partie, ce qui est arrivé. Dès que l'ère des conquêtes musulmanes fut close et que l'emprise sur l'Europe dut non seulement se relâcher mais disparaître presque entièrement, l'automatisme et la somnolence prirent généralement le pas. La masse du peuple, condamnée à une vie médiocre par la routine économique, était trop fataliste pour réagir. La pauvreté, la mendicité même ne sont-elles pas d'ailleurs des portes du ciel ?

§ II. — Des réformes et du progrès dans une religion théocratique.

Les réformes, les améliorations nécessaires au progrès des lumières, nécessaires aussi pour utiliser les découvertes scientifiques et les sources du bien-être qu'elle ont mises à la disposition de l'homme moderne sont-elles donc impossibles ou du moins comment ont-elles pu se réaliser malgré cette résistance organisée et systématiquement entretenue ? Ce problème est d'un intérêt d'autant plus vif qu'il se rattache à un problème de sociologie générale dont l'importance ne saurait échapper à personne. Comment concilier la liberté nécessaire à la vie avec l'immutabilité d'une révélation religieuse ?

Il n'y a pas de livre sacré, qu'il s'agisse de la Bible ou du Coran, dont le sens de chaque ligne soit clair ; il n'y en a point qui indique, même par une simple amorce, comment résoudre les problèmes nouveaux que la vie pose sans cesse. Il faut des exégètes habiles qui, imbus en quelque manière de l'esprit prophétique, les interprètent et y ajoutent les leçons successivement nécessaires. Ainsi s'expliquent le Targum et le Talmud chez les Juifs, les décisions des conciles et des papes dans le christianisme, *la Sounna* qui, dans l'islamisme, éclaire et complète le Coran.

Toute vie a ses lois et la vie religieuse comme la vie animale ou la vie intellectuelle, évolue. Or l'herméneutique, ou l'exégèse qui donne naissance à la tradition, serait impossible sans l'usage de la raison et d'une raison guidée par la piété. De là la nécessité de la dialectique

1. R. Maunier, *loc. laud.*, p. 145.

des théologiens et de l'intuition mystique des contemplatifs. Voyons comment ces deux grands ressorts internes de toute vie religieuse ont été utilisés dans l'Islam pour l'adapter aux changements multiples des lieux et des mœurs, aux modifications de toute nature engendrées par les siècles.

Les orthodoxes conviennent d'ailleurs que la *Sounna*, qui est l'œuvre des exégètes des trois premiers siècles de l'hégire, n'a pu s'établir que grâce à *l'idjtihad*, c'est-à-dire grâce à l'étude critique du Coran et l'examen raisonné des racines de la révélation coranique. Mais ils prétendent que depuis lors, la porte de *l'idjtihad* est fermée et que, depuis neuf cents ans, les croyants en sont réduits à l'*idjma*. Les décisions des ulémas, interprètes autorisés du Coran et de la Sounna, ne s'imposent que par leur accord. L'*idjma* est constituée par cette unanimité. Le fidèle n'a pas à s'inquiéter des raisons qui justifient les fetwahs ou les arrêts des ulémas, au reste ils n'en formulent généralement aucune et se contentent de les rattacher tant bien que mal à quelque sourate du Coran ou à quelque hadith de la Sounna. Mais à côté de ces interprètes pragmatistes et strictement conservateurs, l'Islamisme a entendu d'autres voix. Dès 750, à peine 125 ans après la mort de Mahomet, les Moutazilites rouvent la porte de l'*idjtihad* et s'efforcent, grâce à la raison, d'échapper aux chaînes de la lettre et au carcan de la fatalité. Tout d'abord, ils réagissent contre le littéralisme exégétique, contre les théologiens qui tendent à transformer les attributs divins en abstractions distinctes oumême à concevoir Allah sous un aspect trop humain. Pour rejeter ces demi-personnifications et cet anthropomorphisme, leur plus solide appui est la raison. C'est encore en s'appuyant sur elle qu'ils opposent la bonté divine au fatalisme et réclament, pour leurs fidèles qui ont souffert de malheurs immérités, une double récompense dans l'au-delà. Le triomphe du parti fut de courte durée, mais son esprit survécut et, dans tous les siècles, recruta des disciples. En 1144, un illustre théologien moutazili écrira : « Marche dans ta religion sous l'étendard de la science (entendez la raison) sans te contenter des traditions provenant de telle ou telle source ». (1) Tous les réformateurs contemporains, qui demandent impérieusement la liberté de discussion et l'indépendance du jugement vis-à-vis des quatre rites orthodoxes, se réclament plus ou moins ouvertement du moutazilisme, et la raison, avec eux, aboutit à des conclusions que les orthodoxes réprouvent et qualifient péjorativement de rationalistes. L'Islam

1. Ed. Montet, *loc. cit.*, p. 67.

n'est qu'un code de discipline morale, un recueil de vérités religieuses. Il n'a pas à s'immiscer dans les questions de politique et de législation humaine. Même au sein de la religion musulmane, la raison agit donc comme un ferment d'une infinie subtilité, comme une force de la nature, c'est-à-dire indestructible.

De son côté, le mysticisme n'a pas cessé de travailler à l'émancipation de la pensée musulmane. C'est parmi les ismaïliens, dont les origines remontent au VIII[e] siècle, qu'il semble avoir pris pleine conscience de sa puissance et de ses méthodes intellectuelles. En s'unissant à Dieu par la prière et par l'extase, on est amené à des conceptions personnelles, parfois à des révélations privées dont la vérité paraît s'imposer à celui qui les reçoit ; on prend alors conscience de l'impossibilité d'exprimer les sentiments qui naissent au contact de Dieu, de comprendre ses qualités infinies et de traduire en formules adéquates les pensées qui jaillissent de cette quasi-divinisation. De là le pas donné à l'allégorisme et au symbole par les Ismaïliens et les Chiites. Notons que le chiisme n'est pas à proprement parler une hérésie, mais un grand schisme, une séparation essentiellement nationale et politique (1). Depuis les Qarmates, le dernier mot de cet enseignement semble avoir été que les diverses religions sont des symboles à l'usage des masses. Cela va loin ; on aboutit, en toute dévotion, en toute piété, à l'indépendance religieuse et morale. Ce mysticisme rejoint facilement le rationalisme et, tout comme lui, rejette le miracle physique et réclame l'émancipation civile. Au surplus, ne suffit-il pas d'atteindre l'union parfaite avec Dieu pour échapper aux fatalités qui pèsent sur le non-initié ?

Le Bab, qui émerveilla si fort Renan, fut élevé dans le Chiisme et ne fit que reprendre et développer la tradition allégorique des Ismaïliens. Il introduisit la notion de progrès dans la conception même du prophétisme. Tous les prophètes sont un et manifestent l'intelligence universelle en parlant aux hommes le langage de leur temps, et ce, pour le plus grand profit des vérités spirituelles. Mahomet a prêché aux arabes d'avant l'Islam un paradis et un enfer matériels adaptés au niveau intellectuel et moral des races grossières de l'antique Arabie ; en réalité, ce sont là des mythes. Jésus était supérieur aux vieux prophètes juifs, Mahomet est supérieur à Jésus et le Bab est supérieur à Mahomet. Logiquement il sera dépassé par ses successeurs, car la révélation est progressive. Au reste, le Bab paraît avoir été encore plus préoccupé de morale que de théologie ;

1. Ed. Montet, *loc. cit.*, p. 59.

il pensait que, pour rénover la famille, il fallait accorder à la femme une entière indépendance.

Je ne puis m'étendre ici sur le Béhahisme, qui naquit du babisme ; je dirai seulement que son caractère universel et humanitaire lui a valu un succès considérable aux Etats-Unis. Ajoutons enfin que le Soûfisme, autre forme de la discipline mystique, qui prit naissance en Syrie et en Egypte, a suivi des voies analogues et contribué, pour sa part, à émanciper de la lettre la majeure partie de ses soldats.

Ainsi donc, au sein même de l'Islam et par le jeu puissant des grands ressorts de toute vie intensément religieuse, à savoir la dialectique des exégètes et des théologiens, l'intuition des initiés et des saints, il y a toujours eu une opposition vivante, qui jamais n'a cessé de combattre le littéralisme et l'anthropomorphisme, le traditionalisme outré et le fatalisme.

§ III. — Le contact de l'Islam et des peuples infidèles.

Les croisades, les invasions arabes eurent d'immenses conséquences ; mais nous n'avons pas à les envisager ici. Après la Renaissance, les musulmans demeurèrent en dehors du vaste mouvement de la civilisation moderne. Puis vint la prédominance des nations européennes, qui, de nouveau, multiplia les contacts et permit au monde islamique de s'initier à notre vie moderne. Il se produisit un double phénomène : 1° de contagion ou de suggestion, dans le domaine purement individuel ; 2° de limitation et de contrainte, dans l'ordre judiciaire et politique. Si ces deux courants ne constituèrent pas les sources exclusives du modernisme musulman, ils contribuèrent tout au moins puissament à sa formation.

Le premier de ces courants est né de la sollicitation persuasive et de l'imitation spontanée. Il a opéré de véritables miracles. En 1729, des *fetwas*, c'est-à-dire des décisions des ulémas, autorisèrent l'établissement des premières imprimeries musulmanes ; et de plus ces fetwas reconnaissaient et proclamaient que (tout au moins dans l'ordre économique) il pouvait se produire des *bidas* louables et salutaires (1). Cette théorie des changements légitimes et bienfaisants avait une portée immense ; ses effets sont déjà incalculables.

Malgré la résistance des zélotes, sous le signe de l'imitation, les emprunts se sont multipliés prodigieusement. Aux Indes anglaises,

1. H Lammens, *loc. cit.*, p. 196.

nous voyons entre des mains musulmanes nombre d'imprimeries prospères, des filatures de coton, des fonderies, des raffineries, des minoteries, des fabriques de glaces, de papier, d'allumettes, etc.

« Aux Indes néerlandaises, en Mélanésie, aux Philippines, des musulmans sont financiers, armateurs, gros commerçants, commissionnaires. Dans les mêmes pays, des sociétés coopératives islamiques ont été fondées. »

« Ailleurs des syndicats ouvriers musulmans, pour les travaux des mines, pour la construction des chemins de fer, ont été constitués. Les voies ferrées pénètrent en Arabie. Des services automobiles sont établis en Syrie, en Asie Mineure. Ailleurs, des hôtels avec tout le luxe moderne (ascenseurs, électricité) sont tenus par des musulmans (Odessa, Bakou, etc.). A Médine même, la lumière électrique a été installée (1). »

Dans tous les milieux d'affaires et d'industrie, le mot d'ordre est de passer par-dessus les stipulations restrictives de la Choria, de conserver à l'Islam les richesses des pays islamiques, de substituer au capital étranger du capital musulman (2).

Et que l'on n'imagine pas cette influence de l'Europe moderne limitée à la vie économique. Son esprit de liberté et d'autonomie intellectuelles a pénétré non seulement dans la presse proprement musulmane, mais jusque dans les universités islamiques. L'un des maîtres de la célèbre université d'El-Azhar en Egypte, le cheick Tantaoui n'a pas hésité à plaider pour l'abolition de la *bida* dans tous les domaines qui ne sont pas proprement religieux et à reconnaître que, dans le domaine politique et juridique, voire dans le domaine moral, il y a également des changements salutaires (3).

Mahomed Abdou, dont les premières conférences progressistes, à l'Université d'El-Azhar, firent scandale, aida son élève favori, le Syrien Rachel Rida, à fonder une revue, *Al-Manar* (Le Phare) qui entend répandre une lumière essentiellement moderne. Tout est dans le Coran et dans la Sounna ; il suffit de savoir lire les textes millénaires et de savoir interpréter les antiques traditions.

On connaît les scrupules des musulmans timorés en présence de la législation relative aux images : une décision du cheick Abd'l Aziz Chadwich rejette cette interdiction dès lors que le danger d'un retour au polythéisme n'est plus à craindre. Al Manar ajoute : les

1. Ed. Montet, *l'Islam*, Paris 1921, p. 152.
2. H. Lammens, *loc. cit.*, p. 244.
3. R. Maunier, *loc. laud.*, p. 57-58. Voir aussi 59-60.

sciences ne peuvent se passer de figures et pas davantage l'art militaire et la pratique industrielle. Leur emploi est donc parfaitement légitime.

« Le *Phare* retrouve dans le têxte du Coran les théories modernes les plus audacieuses, sans en excepter le transformisme de Darwin. Les djinns représenteraient l'activité des agents microbiens. Ce vocable ne signifie-t-il pas étymologiquement ce qui est caché ? Le Coran (105, 4) y aurait fait une autre allusion dans « les oiseaux abâbil », lesquels anéantirent l'armée des Abyssins. Quand, dans ce recueil, il est question de la foudre, c'est l'électricité qu'il faut comprendre. Mohammad'Abdou et ses disciples affectent de citer Leibnitz, Spencer, Auguste Comte, Berthelot, Tolstoï, le Dr Gustave Le Bon. Ils proposent de remplacer par le phonographe les « deux témoins » requis par le Coran. D'après eux, le recours aux rayons X tiendra lieu avantageusement de la *idda*, le répit coranique (65, 4) imposé à l'épouse divorcée » (Mânar, XXI, 78.) (1).

Notons d'ailleurs que cette imitation spontanée ne se fût pas aussi facilement étendue au domaine intellectuel, philosophique et même théologique, si la sollicitation qui venait de l'extérieur n'avait pas rencontré des amis parmi les croyants plus ou moins inféodés au Moutazilisme. La raison ne peut que se heurter sans l'entamer à la foi qui dédaigne la raison ou la tient pour suspecte ; mais la raison sait se faire entendre d'un croyant qui reconnaît sa valeur.

L'Islam n'a pas été poussé au changement que par un esprit d'imitation et de compréhension ; mais par la contrainte plus ou moins forte que les puissances européennes ont exercée sur ses fidèles les plus conservateurs, j'allais dire les plus retardataires. L'Angleterre, la Hollande, la France ont adopté des politiques sensiblement différentes qui ont chacune leurs mérites (2); toutes ont cru devoir interdire certaines coutumes. La politique française en Afrique occidentale a été admirablement étudiée par Robert Arnaud et ses directives magistralement indiquées (3). L'étude que, de son côté, M. Maunier vient de consacrer à l'action juridique de la France dans le Maghreb sera pour tous un guide précieux et pour beaucoup une révélation (4). L'administration française, depuis la première occupation,

1. H. Lammens, *loc. cit.*, p. 232.
2. Cf : Ed. Montet, *l'Islam dans les colonies européennes*, dans son petit manuel : *Institutions de l'Islam.* Paris 1921, p. 100-120.
3. *L'Islam et la politique musulmane française en Afrique occidentale française*, Paris 1912, in-8°.
4. *Loi française et coutume indigène en Algérie*. Paris, Lowton et Cie, 160, rue Saint-Jacques, Paris Ve.

n'a pas cessé de travailler à instaurer des mœurs qui satisfassent, non seulement les indigènes, mais aussi la véritable équité. Les Kabyles ne sont plus autorisés à lapider la femme adultère. La cour d'Alger a éliminé pratiquement le droit de *djebr*, qui permettait au père de famille de marier son fils ou sa fille sans leur consentement et fussent-ils encore impubères. M. Maunier auraient pu multiplier les faits de ce genre ; il a préféré exposer largement quelques faits essentiels et analyser la manière dont s'est exercée la pression française, tantôt par l'intérieur et tantôt par l'extérieur. L'abolition, la substitution, la transformation et l'innovation ont été utilisées tour à tour et selon les cas. Professeur de sociologie, M. Maunier considère l'administration de la justice comme un rouage social, nous décrit chacune des pièces de cette machinerie et s'efforce de nous en faire saisir le rôle. Son livre, qui vise avant tout à former l'esprit des étudiants, n'en sera pas moins utile aux colons et aux administrateurs.

Ce serait une vue simpliste de croire que la routine dans l'Islam tient uniquement à la religion ; mais il faut bien reconnaître — et nous croyons l'avoir prouvé, — que les doctrines orthodoxes de l'Islam sont la source d'un conservatisme outrancier et sert à justifier toutes les paresses et toutes les passivités. Les classes qui en bénéficient ou qui en tirent profit ont d'ailleurs aggravé cette influence et trop souvent au détriment de l'intérêt général. Le parti, hélas ! travaille dans son propre intérêt sans trop se soucier des besoins ni de la misère du peuple.

Les théologiens qui avaient fait de tout changement un péché ont été obligés de battre en retraite sous la poussée des forces internes qui agissent dans l'Islam comme dans toute religion. Et c'est là un fait capital : certaines forces peuvent être contenues, longuement comprimées, mais ne sauraient être détruites. La sollicitation ou la contrainte qui viennent du dehors, toutes efficaces qu'elles soient, ne sont, auprès de celles-là, que secondaires.

Je n'ai pas à tirer les conclusions pratiques de cette analyse et de ces considérations ; mais les peuples coloniaux, leurs dirigeants et leurs administrateurs auraient le plus grand intérêt à les méditer.



OBSERVATIONS SUR LES TROIS GRANDES RACES DE LA PROVINCE DU YUN-NAN [1]

Par CHING CHI YOUNG.
Membre de l'I. I. A.

> " Si dans l'étude des diverses races qui ont peuplé la Chine, on veut arriver à quelque résultat, il faut résolument fermer tout livre chinois et travailler sur son propre fond „.
>
> Paul VIAL.

La Colonie Chinoise de Paris et particulièrement les Chinois appartenant à la Province du Yun-nan ont été désagréablement surpris de la soutenance d'une thèse d'un de leurs compatriotes, intitulée *Les Trois grandes Races de la Province du Yun-nan* par M. Itang Hsu. Nous reconnaissons la valeur du travail de notre compatriote, nous n'avons aucunement l'intention de le blâmer, ni d'atténuer son mérite. Cependant, ayant trouvé quelques points contraires à la réalité, nous nous permettrons de les corriger en mettant à l'appui de nos remarques des citations de spécialistes en la question.

Il est, du reste, fort malheureux que dans un pays aussi vaste que le nôtre avec des populations aussi étrangères les unes aux autres, l'on se permette d'écrire sur les mœurs ou les origines d'une province méconnue ou inconnue, et nous disons cela non point seulement pour l'auteur de ladite thèse, mais aussi pour tous ceux qui ont déjà commis cette erreur ou qui se proposent de la commettre. C'est un conseil que nous leur donnons fraternellement.

Si nous nous permettons de critiquer le travail en question et d'exposer nos théories personnelles, c'est en raison de nos connaissances directes des peuples du Yun-nan ; un voyage circulaire

1. *Les trois grandes races du Yun-Nan.* Thèse présentée par M. Itang Hsu à l'Université de Paris, 1932.

de deux ans dans les coins les plus reculés de cette province, au cours duquel nous vivions journellement avec les Lolos, les Miao-tseu et les Thais, nous a évidemment procuré une documentation précise sur les mœurs et les caractères de ces gens-là. C'est donc en pleine connaissance de cause que nous en parlons.

Il n'est pas nécessaire de critiquer en détail cet ouvrage ; on peut montrer les quatre points principaux et les malentendus qui dominent ce travail.

I

Chacun sait que le mot « Race » signifie « Groupe ethnique » ou « ensemble des Caractères somatiques qui distinguent un groupe ethnique ». C'est-à-dire que la notion de la race est presque universellement adoptée aujourd'hui pour désigner les différents types physiques de l'humanité. Pour établir une classification de races, il ne faut avoir en vue que les caractères physiques ; on doit tâcher d'établir par l'analyse anthropologique chacun des groupes ethniques ou races qui constituent un peuple. Quand on a ainsi obtenu plusieurs races, on les compare entre elles en observant les caractéristiques de chacune et leurs ressemblances, tandis que M. Hsu n'emploie aucun de ces moyens pour indiquer quelles sont les Races des Lolos, des Thai et des Miaot-seu ; donc, il part d'une base qui ne repose sur aucune notion anthropologique.

Dans les classifications faites par les plus grands anthropologistes, nous ne trouvons point les races qu'il nous indique, il est donc certain que les Lolos, les Thai et les Miao-tzeu ne constituent point des races, mais seulement des tribus.

On a maintes fois tenté d'établir une classification normale des races humaines ; nous avons plus haut donné celle d'Agassiz, basée sur la concordance de la flore et de la faune dans ce qu'il a appelé « les neuf Centres de création ». Le grand naturaliste Linné proposa cette distribution : 1° Homo Americanus ; 2° Européens ; 3° Asiaticus ; 4° Afer ; 5° Monstrosus. Le fondateur de l'Anthropologie scientifique, Blumenbach, tenant compte à la fois de la couleur de la peau et de l'habitat géographique, donna plus tard la division suivante : 1° race blanche Caucasique (Caucasia) ; 2° race jaune mongolique (Mongolica) ; 3° race noire éthiopique (œthiopica) ; 4° race rouge américaine (americana) ; 5° race brune malaise (malaica). Cuvier réduisit encore le nombre de ces divisions ; il n'en voulut

que trois : La race blanche ou caucasienne, la race jaune ou mongolique, la race noire ou éthiopique.

Isidore-Geoffroy Saint-Hilaire divise les humains en orthognathes (visage ovalaire et mâchoires verticales) ; eurygnathes (proéminence des pommettes, type mongolique) ; prognathes (mâchoires saillantes, type éthiopique) ; eurignathes et prognathes (pommettes écartées et mâchoires saillantes, type hottentot). D'après ses travaux, Broca, le maître anthropologiste français, nous donna cinq catégories de races humaines : 1° Les dolichocéphales ; 2° Les sous-dolichocéphales ; 3° Les Mésaticéphales ; 4° Les sous-brachycéphales et 5° Les brachycéphales. Le savant linguiste et ethnologue autrichien, Frédéric Müller a pensé distinguer les races d'après la chevelure (Voyage de la frégate Autrichienne La Novara, Partie ethnographique) comprenant deux grandes divisions : Les ulotriques et les Lissotriques. Chacune d'elles se subdivise en deux : La première en Lophocomes et en Etiocomes ; la seconde en buthycomes et enEuphocomes. Il répartit douze races (1) entre ces deux divisions et ces quatre subdivisions. Le professeur Huxley classifie toute l'humanité en cinq races principales et treize races secondaires ou « modifications ». P. Topinard (2) indiqua trois groupes de races et 19 noms de peuples. Deniker (3) (1900) nous a donné vingt-neuf races, tandis que A. de Quatrefage (1889) trouve cinq troncs et seize Branches ou races humaines. L'anthropologiste anglais A. H. Keane (4) (1910) classifie quatre races et le professeur américain A. L. Krœber (5) (1923) désigne trois races. En tout cas, nous ne trouvons nulle part que les Lolos, les Thaï et les Miao-tseu soient reconnus par les plus fameux anthropologistes comme trois grandes races, mais comme des peuples.

M. Hsu ne doit pas connaître la signification ni la notion du mot « Race ». Nous citerons quelques définitions de ce mot d'après la notoriété de leurs auteurs et leur valeur. Pour I. Geoffroy Saint-Hilaire, le mot race résume « une suite d'individus, issus les unes des autres et distincts par les caractères devenus constants ». Prichard ira encore plus loin dans cette voie et ajoutera que « La collection

1. 1° Les Hottentots ; 2° les Papous ; 3° les nègres d'Afrique ; 4° les Cafres ; 5° les Australiens ; 6° les Hyperboréens , 7° les Américains ; 8° les Malais ; 9° les Mongols ; 10° les Dravidiens ; 11° les Nubiens et 12° les Méditerranéens.

2. *Eléments d'anthropologie générale*, Paris, 1885.

3. *Les Races et les Peuples de la Terre*, p. 356-372. Paris, 1926.

4. *Ethology*, 1909 : Homo : Œthiopiens, Mongoliens, Américanus et Caucasicus.

5. *Anthropology*, p. 35-49, 1923.

d'individus formant une race présente des caractères plus ou moins communs, transmissibles par hérédité, l'origine de ces caractères étant mise de côté et réservée ». Pour de Quatrefages, « La race est l'ensemble des individus semblables appartenant à une même espèce, ayant reçu et transmettant par voie de génération les caractères d'une variété primitive ». Pour Jean Finot, il faudrait se servir plutôt de celui de « variété humaine » que du mot « race ». « Une variété humaine serait un groupement d'individus liés par certains caractères permanents et se distinguant par d'autres traits passagers des agglomérations humaines (1).

Il est très étonnant que M. Hsu ne dise aucun mot sur le point de vue anthropologique. Son sujet appelait cependant une définition dans ce sens.

II

Les classifications des tribus du Yun-nan déjà faites par des auteurs chinois ou des voyageurs étrangers me paraissent être trop compliquées ou en sens désordonné ; d'autres manquent de faits suffisants pour prouver leur évidence. Il nous faut savoir que beaucoup d'auteurs chinois écrivent, hélas, trop souvent avec leur imagination ou par tradition empirique, sans songer aux ouvrages qui traitent de la question. Ils ignorent eux-mêmes les coutumes et les mœurs des tribus qu'ils étudient, sinon l'origine de leurs noms, se contentant seulement des nomenclatures des tribus. C'est ainsi qu'ils donnent 141 noms (2) que l'auteur traduit dans son travail (pp. 22-27) pour désigner peut-être plusieurs tribus dans le Yun-nan. M. Hsu écrit : « dans ce travail, nous avons employé la méthode que les savants chinois appliquèrent à l'époque K'ien-Long et Kia-K'ing (1736-1819) de la dynastie des Ts'ing pour réviser les textes classiques chinois. Cette méthode consiste à examiner le texte du point de vue étymologique et grammatical et à comparer les différentes éditions en notant les nuances » (p. 29). C'est donc purement une traduction fantaisiste sans aucun esprit scientifique.

Aux yeux des étrangers, il existe une nombreuse classification

1. *Le préjugé des races*, p. 91 Paris, 1931.

2. Les six chapitres sur les « Man du Sud » (Les Barbares du Sud) dans le *Yun-nan T'ong Tche Kao* par Yuan Yuan mentionnent 141 tribus ; le *Yun-nan T'ong Tche* par Wang Wen-Chao reproduit tous ces renseignements dans les six chapitres du même titre.

linguistique des différents indigènes du Yun-nan. Davies, (1) les résume en quatre familles : les Monkher, les Chan, les Chinois et les Tibeto-Birmans. Bourne en trois groupes : les Lolos, les Chan (les Thai) et les Miao-tseu. Paul Demiville qui écrit un article sur la langue de l'Indo-Chine les divise en cinq familles : les Australiens, les Indo-Chinois, les Sino-Thai, les Miao-tze et les man-tze. Je crois qu'il y a de leur part incapacité absolue d'en expliquer les origines. Il est trop facile de tomber dans l'erreur si l'on ne part pas de la réalité. C'est ainsi que le commandant D'Ollone dit : « Le groupe, actuellement admis, des Langues Tibéto-birmanes ne peut encore être considéré que comme une classification provisoire (2) ». P. Vial qui connaissait bien les Lolos écrit : « Pour distinguer les tribus entre elles, il ne faut pas non plus se fier aux costumes (une même tribu peut s'habiller de différentes manières) ; ni au langage, car un même dialecte peut appartenir à plusieurs tribus (3) ».

M. Hsu a choisi 15 noms de Lolos, 3 noms de Thai et 2 noms de Miao-tseu en se basant sur des documents chinois et étrangers pour composer sa thèse. Malheureusement, la plupart de ces documents ne reposent sur rien d'ordonné. Il est évident que les noms de certaines tribus varient selon la région. Par exemple, la tribu Yao-jen appartient incontestablement au groupe Thai. On en peut trouver l'explication et la constatation dans les travaux de Jos Esquirol et Gust Williatte (4), de W. C. Dode (5) et aussi dans différents ouvrages du Commandant d'Ollone (6). C'est ainsi que les Miao-jen appelés de ce nom par les Chinois dans les provinces de Hou-pei, de Hou-nan, de Kouang-tong et de Kouang-si sont en vérité des Yao ou Thai et non des Miao-jen, nous savons que tous les Yao adorent le même ancêtre, Pan-hou, partout dans la Chine du sud-ouest.

Quant aux noms donnés par les Chinois aux Lolos, j'ai trouvé 958 nomenclatures (7) différentes selon la région du Yun-nan, mais en réalité ils sont de même tribu. Il n'est pas nécessaire de nommer

1. *The tribes of Yun-nan* dans l'ouvrage : *Yun-nan, the link between India and Yang-tse*, London, 1909.
2. Voir *Langues des Peuples non-chinois de la Chine*, p. 7, 1912.
3. Voir *Les Lolos*, p. 25.
4. *Essai de Dictionnaire Dioi*, Hong-Kong, 1908.
5. *Tai Race*, Iowa, 1923.
6. *Langues des Peuples non-chinois de la Chine. Ecritures des Peuples non-chinois de la Chine. Les derniers barbares*, etc.
7. Voir rapport sur l'enquête ethnograhique au Yun-nan. Université Sun-Yat-Sen.Canton, Chine, 1930.

leurs différences en tenant lieu des descriptions imaginatives et des idées fantaisistes de l'auteur. C'est ainsi que P. Vial (1) dit : « Quant aux noms chinois Hee-y, Sami, Kan-y, Tse-kin, Eul-y-tse, O-gni, Ta-téou-lao, etc, ils n'ont aucune portée scientifique, puisque tantôt ils s'appliquent à deux tribus différentes, tantôt à une même tribu rangée sous deux noms différents ».

Il est nécessaire de critiquer chaque point du travail de l'auteur dont les documents sont erronés. En somme, j'ose dire que ce travail n'a aucune valeur sur le terrain ethnographique.

III

Les documents dans lesquels M. Hsu a puisé les renseignements relatifs à son étude sont d'abord les ouvrages de Yun-nan T'ong Tche Kao et Tien-Hi, puis les travaux de Deniker et Dévéria. Nous avons déjà dit que les documents chinois n'ont aucune valeur scientifique et comme Dévéria a écrit lui-même d'après des documents chinois, son livre *la Frontière Sino-Annamite* (1886) ne vaut donc pas mieux que ces documents. C'est la première fois qu'ils furent traduits mais c'est encore de trop. Certainement les descriptions de Dévéria n'ont pu qu'être mal comprises.

M. Hsu annonce qu'il a suivi la classification de Deniker lequel admet trois groupes pour classifier les peuples du Yun-nan : le groupe de l'Asie Centrale, celui de l'Asie Orientale, puis le troisième de l'Indo-Chine. La base de son ouvrage est fausse. A vrai dire, nous avons déjà considéré les Lolos, les Man-tseu, les Yi-jen et les Tibeto-birmans comme une même tribu (2) portant des noms différents. Deniker distingua le Lolo comme appartenant à l'Asie Centrale, le Man-tseu, Yi-jen au groupe de l'Asie Orientale et le Tibeto-birman au groupe de l'Indo-Chine. C'est une pure erreur, comme nous l'avons exposé précédemment.

D'autre part M. Hsu suit encore Deniker lorsqu'il dit qu' « à la longue, il pousse aux Vieux Ts'ouan une queue et qu'ils mangent l'homme, même leurs fils et leurs filles », (p. 49). Un proverbe chinois dit « un aveugle monté sur un cheval aveugle », voilà comment nous nous représentons M. Hsu quand il copie Deniker. Nous n'avons

1. Voir *Les Lolos. Histoire, Religion, Mœurs, Langue, Ecriture*, p. 24.
2. Voir Davies, *Yun-nan, The link between India and Yang-tse* et S. R. Clarke, *Among the Tribes in south-west China*, 1911.

jamais vu d'indigène ayant une queue et mangeant l'homme dans le Yun-nan, pas plus autrefois qu'aujourd'hui. Lorsque M. Legendre (1) dit : « Pour l'anthropophagie, il n'en est fait mention dans aucune tradition lolo. Aussi, cette désolante forme d'holocauste que fut le sacrifice humain ne souilla jamais la terre des Ta liang Chan ou l'immense territoire qu'occupèrent, il y a des siècles, les grands ancêtres « os Noirs ».

IV

Dans les explications données par M. Hsu, on ne peut trouver aucune logique. Car non seulement il ne donne aucune caractéristique particulière pour distinguer parmi les Lolos, des Thai et des Miao-tzeu. Mais encore aucune conclusion ne résume toutes les idées exposées. En examinant les dénominations données aux Lolos, aux Thai et aux Miao-tseu par l'auteur nous ne trouvons aucun point ethnographique essentiel.

On sait que la science ethnographique est « l'histoire des Progrès des peuples vers la civilisation (2) ». Si l'on emploie ce terme, il faut expliquer non seulement l'histoire, la géographie, les coutumes, les religions et la linguistique, mais encore faut-il faire l'étude comparée et la classification des peuples en se basant sur les caractéristiques, l'influence des circonstances et les conditions de leur culture (3).

Depuis le commencement jusqu'à la fin de cet ouvrage, chaque description est séparée sans aucune liaison entre elles, c'est-à-dire sans aucune unité de développement. La distinction essentielle qui prouve la différence entre les peuples est le langage. M. Hsu ne s'en est point inquiété ; il ne fait aucune observation sur les dialectes parlés par les tribus qu'il énumère. J'ose donc dire que l'auteur de cette thèse ignore toute notion de la science ethnographique.

V

D'accord avec quelques anthropologistes, nous nous basons, pour la constitution de la race, sur trois grands principes (4) : Le Phéno-

1. Voir *Far West China. Races Aborigènes. Les lolos. Etude ethnologique et anthropologique*, p. 28.
2. Voir P. Topinard, *L'homme dans la Nature*, 1891, p. 23-27.
3. Voir A. G. Haddon, *History of Anthropology*, 1910, p. 5.
4. Voir G Montandon, *Race et Constitution* (*Revue Anthropologique*, n° 13, janv.-mars, 1933.

type étant l'individu tel qu'il apparaît aux yeux ; le génétype, souvent caché, dû à des congénitaux héréditaires ; et le Paratype, dû à la péristase, c'est-à-dire au milieu dans lequel vit l'individu.

Donc, lorsque M. Hsu parle des trois grandes races du Yun-nan, il est tout à fait dans l'erreur ; le titre même est faux. Il est étonnant qu'il ait pu présenter une thèse si mal conçue. Un tel travail est absolument dépourvu de toute la précision exigée par l'esprit scientifique.



LE BLASON INTERCONFESSIONNEL EN FRANCE

Par M. Daniel BOURCHENIN.

(*Suite et fin*).

V. — Région du Sud.

Dès l'entrée en Languedoc, à Toulouse, l'amateur de blason peut rencontrer un détail intéressant. En parcourant l'immense sanctuaire de Saint-Sernin, il ne manque pas de découvrir, dans l'ombre du chœur, sous le siège de l'une des stalles du maître-autel, la première à gauche, une sculpture sur bois, assez grossière d'ailleurs, représentant trois bourgeois, dont l'un est agenouillé (il ne semble pas que ce soient des ânes habillés, comme on a cru le voir) et qui écoutent un porc parlant dans une chaire. Sur cette chaire est gravée, très lisible, cette inscription *Calvin le porc*. Il est vrai qu'un clou a été planté sur l'o, ce qui a amené certains observateurs portés à l'indulgence à penser qu'on avait voulu écrire le mot *père*. Mais l'animal figuré ne permet guère de donner le change. On attribue généralement à cette malice confessionnelle la date de 1562, qui est celle de l'expulsion des protestants de Toulouse.

A Toulouse encore, mais en 1673, un chanoine, le P. Amilha, a publié en vers vecitans un *Tableau de la vie du parfait chrétien*, ouvrage considérable et intéressant au plus haut degré le folk-lore local, où il passe en revue toutes les superstitions de la région. L'auteur confesse le lecteur et procède par interrogations dans le genre de celle-ci :

As countestat les puns de la fé cathoulique ?
Aurios fait de coniurs per gari la coulique ?
Cervel bas, mal de dens, la luzeto ni l'el ?
O per gari le mal que se pren al poupel ?

Trad : As-tu contesté les points de la foi catholique ? — Aurais-tu

fait des conjurations pour guérir la colique ? — Le cerveau bas, le mal de dents, l'aluette ou l'œil ? — Ou pour guérir le mal qui se prend au téton ?

Mais voici un couplet qui vise nettement le calvinisme :

As des francs Igounaus bantat les escrituros ?
As seguit lous douctous, preschos o sepulturos ?
Aurios legit d'auteurs qué senton le fagot,
Les livres de Calbin o Salmes de Marot ?

Trad : As-tu des francs Huguenots vanté les écrits ? — As-tu suivi leurs docteurs, leurs prêtres, leurs enterrements ? — Aurais-tu lu des auteurs qui sentent le fagot ? — Les livres de Calvin ou les Psaumes de Marot ?

C'est encore à Toulouse qu'il faut placer l'origine du sobriquet *Malobestio*, en français Mauvaise Bête. La Malobestio était un animal fantastique, analogue à la Galipote de l'ouest, au Mulet Odet, mais pire encore, méchant et nuisible à la fois, qu'il s'agit d'exterminer à tout prix. La petite saint-Barthélemy toulousaine de 1562 n'est que l'illustration d'un pareil préjugé et l'on est peu surpris de le rencontrer dans une cité où l'Inquisition avait fait merveille dès 1229 et dont le Parlement acquit un tel renom de fanatisme que le gouvernement d'Anne d'Autriche estima devoir lui retirer la connaissance des causes intéressant la R. P. R. pour la transférer à Grenoble.

Le Languedoc fournit aussi le sobriquet *Maino Negro*,qui veut dire Mâchoire Noire. Il semble que ce soit une allusion à la manière dont les Réformés célébraient la Sainte Cène. Le dicton suivant justifierait cette opinion.

Un cop de pan, un cop de vin,
Maisse Negro ne vei la fin.

En Lauraguais, nous trouvons dans les archives de la ville de Puylaurens une pièce bien curieuse. C'est « l'abjuration volontaire d'un Nouveau-Converty à la foi catholique, apostolique et romaine ». En voici le texte :

J'abjure maintenant
Calvin entièrement
J'ai en très grand mépris
Et en exécration
De Calvin la leçon

Rome avec sa croyance
J'ai en grand' révérence
La messe et tous les saints
Du pape la puissance
Reçois en diligence

Et ceux qui le confessent —
Tous damnés me paraissent
Oui Calvin et Luther
Brûleront en enfer

Sont heureux à jamais
Le pape et ses sujets
Je veux aimer sans cesse
Ceux qui suivent la messe.

Il est aisé de voir que le nouveau converti se moque de ses convertisseurs, car si on lit son tableau en ligne verticale on obtient une profession de foi résolument catholique tandis qu'en lisant horizontalement les hexamètres paraissent du plus pur calvinisme.

Le Bas-Languedoc et les Cévennes connaissent le sobriquet *Gorgio Negro* (gorges noires). Il franchit même le Rhône et a cours dans le Lubéron. Ici le sens est transparent. Ce sont bouches diaboliques, d'où ne peuvent sortir que blasphèmes et maléfices. En revanche on n'aperçoit pas bien le sens de la réplique des huguenots, qui appelaient les catholiques *sèbes*, c'est-à-dire oignons. Serait-ce une abréviation pour mangeurs d'oignons ?

Au milieu du XVI[e] siècle cette même région était parcourue par des colporteurs qui avaient pour spécialité le vendre toutes les publications prohibées que les libraires n'osaient pas tenir. On leur donna le surnom de *contre-porteurs*..

A Montpellier il faut noter une locution qui depuis est entrée dans la langue : *les Espoussettes de Montpellier*. Qu'est-ce que cela ? Généralement on entend par là une volée de coups de bâton. En effet, si l'on s'en réfère aux Mémoires de Philippi (1562), Joyeuse avait autorisé « Messieurs de Saint-Paul » à introduire une garnison dans le port. Or les protestants ripostèrent en organisant de leur côté une garde civile, qui opérait surtout la nuit, armée de formidables gourdins. Ces bâtons reçurent le nom d'*espoussettes*.

Nous arrivons maintenant au plus célèbre des sobriquets donnés dans cette région,qui est assurément celui des *Camisards*,appliqué aux insurgés cévenols à partir de l'année 1702. Au début de 1702 on les désignait par d'autres noms qui furent abandonnés à la fin.Les *Mécontents* était un terme exact, mais banal ; les *Barbets* était une survivance du nom par lequel on désignait jadis les Vaudois,mais non une allusion à leur système pileux ; les *Osards* était un qualificatif aisé à identifier ; les *Houzards* ou hussards, évocation d'une arme célèbre à l'Etranger et non sobriquet choisi pour l'opposer aux fameux dragons du roi ; enfin les *Attroupés*, terme qui subsista longtemps, mais sans prévaloir sur celui de Camisards, plus pittoresque. D'où leur est venu ce dernier nom ? On a pensé qu'il y avait là une allusion à la blouse ou chemise blanche qu'ils avaient adoptée comme vête-

ment de dessus. Il est exact qu'ils portaient déjà, à l'ordinaire, des habits de toile. En outre on sait aussi qu'en campagne ils ne répugnaient pas à échanger leur linge sale pour du propre, qu'ils saisissaient chez l'habitant. Cette dernière interprétation était celle de Cavalier. Et l'on cite à ce propos la plaisante anecdote de ce citoyen de Ganges qui disait aux victimes de ces ravisseurs : « De quoi vous plaignez-vous ? Vous êtes bien heureux qu'on ne vous ait pas pris votre peau au lieu de vos chemises ». Mais que d'autres étymologies n'a-t-on pas cherché ? Il en est d'absurdes, par exemple celle du rabbin d'Avignon qui remonte au déluge, c'est-à-dire à Cham. D'autres abusent de l'érudition, invoquent Moréri et son Dictionnaire, lequel proclame que le mot *camis* se rapporte à une idole japonaise de ce nom : or les révoltés auraient appelé *camis* toutes les *idoles* romaines, qu'ils brûlaient (ou *ardaient*) impitoyablement : de là leur surnom composé de *Camisards*. D'autres ont trouvé ce mot de *camis* dans le vocabulaire cévenol, signifiant *chemin* : le Camisard était un chemineau à sa façon; une autre hypothèse, assez vraisemblable, a retenu le mot de *camisarde*, qui signifiait une aventure brusquée de grand chemin, une sorte d'embuscade nocturne. Ce terme était usité depuis longtemps. On le trouve employé par La Noue, par Monluc et par Agrippa d'Aubigné. Ce qui demeure certain, c'est qu'ils ne se sont pas nommés ainsi eux-mêmes et que leurs adversaires ont bien entendu leur infliger un sobriquet défavorable. Et pourtant le même surnom fut donné, cette fois sans intention péjorative, à ces *cadets de la Croix* qui les combattirent avec acharnement et à qui l'historien catholique abbé Valette attribue, sans preuves d'ailleurs, l'honneur d'avoir obtenu la soumission de Cavalier. Disons seulement que pour les distinguer, on appelait ces derniers *Camisards blancs* et les autres *Camisards noirs* : on les appelait aussi les *Saints-Florentins* les confondant ainsi avec toutes les bandes franches utilisées contre les insurgés. Enfin les documents du temps emploient plus souvent le terme de *Fanatiques* que celui de Camisards et ceux-ci se donnaient à eux-mêmes le nom d'*Enfants de Dieu*, leur camp s'appelant le *Camp de l'Eternel*. Il existe même une pièce intitulée : *Le camp des Enfants de Dieu*, qui est la relation écrite en 1704 d'une mission dont avait été chargé un certain Tobie Rocayrol auprès des Camisards par deux diplomates étrangers, l'un anglais, l'autre hollandais. Ce document fait allusion en ces termes aux Cadets de la Croix et autres irréguliers : « Il n'y a que les miquelets et certains bandits qui ont pris le nom de Camisards Blancs à qui ils [les Noirs] en veulent, lesquels ont été établis par les généraux de France et qu'on fait payer aux paroisses

et villages à dix sols par jour. Cette canaille vont dans les endroits où ils savent qu'il y a de bons protestants. Dès qu'ils sont près de leurs maisons ils chantent des psaumes. Ceux qui sont dedans, croyant que c'est la voix de leurs frères,les font entrer et leur donnent à manger. S'il y a de quoi prendre, ils le font, et quand il n'y a rien, ils les prennent prisonniers ».

Presque tous les insurgés avaient un nom de guerre ; mais le plus souvent il ne dissimulait pas les personnes. Les Catinat, les Turenne, avaient simplement servi sous les généraux de ce nom. L'Allemand avait servi en Allemagne. Le Plumet blanc en avait un à son chapeau, etc. Quant au célèbre Roland, en réalité Pierre Laporte, il s'était appelé d'abord *La Pierre Rollante*, puis avait abrégé son surnom. Et bien que « colonel des Enfants de Dieu », il est avéré que dans cette armée officiers et soldats se traitaient démocratiquement de frères dans leurs relations ordinaires et qu'il ne faisait pas exception à la règle. Cavalier, qui acceptait d'être appelé « le chef des troupes envoyées de Dieu » et le « généralissime des religionnaires » refusait d'être appelé monsieur. Le gros des Camisards s'est rencontré dans l'arrondissement de Florac. Mais les deux autres arrondissements du Gévaudan sont toujours restés passionnément attachés à l'église catholique. On a souvent opposé ces grands blonds du nord aux petits bruns du sud, peut-être en exagérant ces signes ethniques.

En tous cas les premiers ont gardé aussi un sobriquet, celui de *Gavots* ou *Rayols*, qui déborde sur les causses du Rouergue. Et le *Journal de Nîmes* de 1790 se fait l'écho des terreurs successives de la population de la plaine, qui redoute tour à tour la descente des Gavots et celle des Camisards, aussi excités les uns que les autres par les circonstances.

A un certain moment de la Guerre des Camisards, Basville avait désespéré de venir à bout d'une insurrection dont le caractère était si insolite. La tâche de la justice, en particulier, était rendue bien difficile dans une contrée où la majorité du peuple était soulevée. Il s'avisa alors de faire venir le célèbre sourcier, Aymar, de Lyon. Sa baguette fit merveille, paraît-il, et « c'est par douzaines, dit Antoine Court, qu'il envoya les Cévenols au gibet ou à la roue ». Le héros de cette campagne judiciaire originale fut appelé l'*Homme à la Baguette*, et le Père Lauvreleuil, curé de Saint-Germain-de-Calberte, lui-même improvisé juge d'instruction à ses heures, nous dit que son rameau de noisetier fut appelé le *Bâton de Jacob*.

D'une manière générale on peut dire que le Languedoc, surtout dans la période qui précède la Révocation, et plus que jamais à l'époque

de crise qui sépare le traité de Montpellier de celui de Paris (1621-1626), la population protestante étant alors nombreuse et influente, vit les Eglises de la contrée se caractériser par trois signes principaux : en haut, la classe aristocratique, où domina le parti dirigeant de la résistance, sous l'impulsion des Rohan ; au milieu, la classe bourgeoise et la majorité du corps pastoral, formant la masse du parti modéré ; en bas, la classe populaire, plus turbulente et volontiers extrémiste, le parti les *Factieux*, comme les appelaient les précédents, tandis que lui-même flétrissait les modérés des noms de *Royalistes, Paisibles* ou mieux *Escambarlats*, ce dernier blason frappant encore les gens de Bouillargues (Gard). En face de ces religionnaires, et prêts à toutes les violences, survivants de l'esprit de la Ligue, se dressaient les *Gastadours*, qui ne désiraient voir en Thémines que l'héritier et le simple successeur de Montluc.

Au XVIIIe siècle on peut citer également l'apparition d'une secte assez bizarre, dite des *Enfants de Dieu*, à Montpellier. Un témoin oculaire, en 1723, a décrit leurs rites, ayant assisté à l'une de leurs séances. Ces illuminés prédisaient les temps nouveaux, l'égalité intégrale, la diffusion du Saint-Esprit par les femmes et pratiquaient un mariage limité par la volonté des parties. On ne sait pourquoi le peuple les a blasonnés sous le nom de *Multipliants*.

A l'époque de la Révolution il importe de signaler trois caricatures visant la personnalité de Rabaut-Saint-Etienne. Elles font partie de la belle collection de M.Armand Lods et se trouvent aussi au cabinet des estampes de la Bibliothèque Nationale. L'une est intitulée *Les coups de rabot*. Vêtu de sa robe pastorale, moitié homme, moitié serpent, un menuisier rabote la planche de la constitution. Les copeaux sont dénommés *Perte d'Avignon — Point de roi — Point de banqueroute*. On voit sur l'établi les cinq P que les huguenots du Midi plaçaient comme inscriptions sur les portes de leurs maisons — *pauvre peuple protestant prends patience*. La seconde est intitulée *Le Religion vendue*. Une femme qui figure la religion catholique tient à la main un encensoir : Talleyrand l'a enchaînée et la vend sur place au député Camus, ancien agent du clergé, contre une livre d'assignats, tandis que Rabaut s'écrie : De moitié nous serons ensemble. Il arrache l'encensoir à la femme et s'apprête à lui plonger un poignard dans le sein. La troisième fait allusion à la Terreur blanche et a nom *les Braves Brigands d'Avignon*. Rabaut, avec Bouche et Camus, figurent ici les bourreaux : ils engagent Jourdan Coupe-Tête à massacrer les catholiques.

Nous ne voudrions pas quitter le Languedoc sans noter l'apparition

dans cette province d'un bijou typique, dit la croix huguenote ou saint-esprit. C'est une sorte de Croix de Malte qui avait primitivement comme pendentif une larme et qui eut plus tard une colombe, lorsque l'orfèvre Maystre, de Nîmes, l'imagina. L'abbé Valette, dans son *Histoire des troubles des Cévennes* place à la date de 1688 la création de ce bijou, qui fut rapidement populaire et l'est resté. Le même modèle a servi pour le *papillon*, orné de brillants, qui n'a guère été porté que dans les Eglises plus riches de la plaine. Le Saint-Esprit, sans la croix, semble seul avoir été répandu dans l'ouest.

En ce qui concerne la linguistique, le dialecte du Languedoc, outre les noms de Parpalhos et de Igounauds, possède en propre la forme *Deganaud* (Duganel, Duganen). Certains en ont conclu que le mot de Huguenot venait de là. Duganel, en dialecte, c'est le hibou, le duc. On aurait appliqué ce sobriquet aux réformés, qui comme ces oiseaux de nuit se réunissaient dans l'ombre et avaient des cris de ralliement (origine qui serait analogue à celle du mot *chouan*). C'est pure fantaisie. Mais ce qui est plus vraisemblable, c'est que cette allusion a été introduite dans ce couplet cévenol chanté par les gamins catholiques :

Deganau-nau-nau	Huguenot-not-not
Passa per lou trau	Passe par le trou.
Allmo la careilha	Allume la lanterne
Lou diaple te rebelhio	Le diable te réveille.

Dans le vocabulaire secret, Paul Rabaut est appelé Farbin ; le Haut Languedoc, Grison ; le Bas, Belle-Plaine ; la Provence, Marsilloc ; le Vivarais, Tardier ; Toulouse, Zuzinot, Duborg est le nom qu'on donne aux Saint-Florentins.

En Provence, les calvinistes sont dits *Gunauds*, *Agunauds*, *Eganauds* (Mistral). En Comtat, ce sont des *Foruscitz*, parfois des *Bannis*. On lit dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er décembre 1923), un article de M. Robert de la Sizeranne intitulé *Le Vertueux condottière*, duquel je détache la phrase qui suit « ... seuls les *bannis* ou *fuorisciti* marchaient pour rien, et payaient même parfois l'armée qu'ils accompagnaient et surexcitaient... ». Un certain Pérussin ou Pérussis, légat du pape, donne successivement ces deux noms aux réformés d'Avignon, ces affreux calomniateurs qui osaient accuser « Messeigneurs » de conspirer contre le roi et la cour. Foruscitz signifierait donc une sorte de traître à la fois au roi, à l'Eglise et à l'honneur. Quant à *banni* ou *bannit* c'est comme le mot français bandit. Ce même Pérussin écrit, en effet, à la date du 1er mars 1568 :

« Mornas, que les Bannis du Comtat et d'Avignon occupaient, fut assiégé et pris ».

Enfin dans la province voisine, le *Dauphiné*, nous rencontrons une locution comme celle-ci : faire à quelqu'un une *conduite de Grenoble.* Certains ont voulu voir là une simple allusion du caractère des Grenoblois, lesquels seraient facilement brutaux dans leurs manières de manifester. On connaît en effet déjà ce blason malsonnant : « Les Normands seraient les plus méchantes gens, s'il n'y avait pas les Dauphinois ». Sans doute ces sortes de brocarts n'ont-ils aucune valeur. Mais dans le cas présent on inclinera plutôt à voir une allusion à la défaite de Lesdiguières quand il tenta en vain de surprendre Grenoble en 1576 : il fut reçu à coups de pierres et repoussé. Le dicton fut repris en 1816, lorsque le duc d'Angoulême vint à Grenoble après avoir marché sur la ville avec une armée royaliste que le colonel Bonfils n'avait pas su ni voulu arrêter. Grenoble salua Bonfils, à son retour, par la *conduite* que l'on sait. Dans les Hautes-Alpes, il existe un bijou analogue à celui du Languedoc, la croix avec larme, mais d'un caractère plus archaïque.

Enfin, en ce qui concerne les noms, disons que le Dauphiné connaît ceux de *Eiganault*, *Oguenot*, *Ganaud* et *Egganaud.* Le blason a retenu le couplet populaire suivant :

Eiganauld	Huguenot
Parpalhau	Parpaillot
Manjo lou diable sèns sau.	Mange le diable sans sel.

En Comtat, les gens de Lacoste, descendants des anciens vaudois, sont blasonnés *Testos d'Uganauds*, têtes de huguenots, c'est-à-dire têtes dures.

Nous n'avons rien dit du Roussillon et pour cause. Le territoire appartenait à l'Espagne : cette constatation suffit. Pourtant le terme *Ugonau* figure dans le vocabulaire catalan.



L'IMMIGRATION ET LE POUVOIR DE RÉSORPTION DE LA FRANCE

SCIENCE ET POLITIQUE DE L'IMMIGRATION

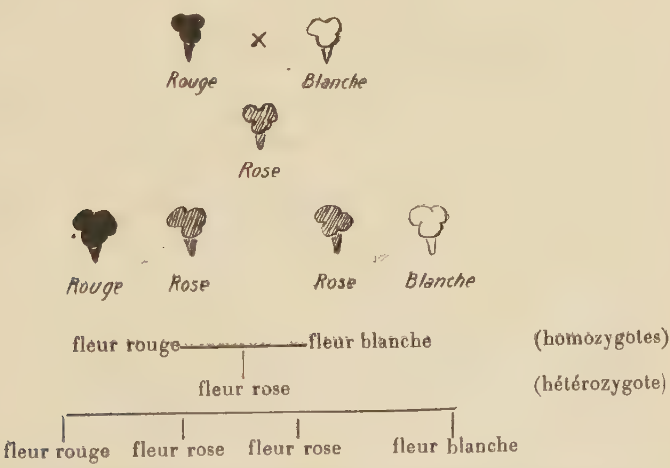
(*Suite et fin*).

Par le Dr René MARTIAL

Chargé du cours d'immigration à l'Institut d'hygiène
de la Faculté de Médecine de Paris
Membre de l'I. I. A.

L'hérédité.

Je vous ai dit tout à l'heure qu'il y a eu des Ligures en Vendée pendant très longtemps. Aujourd'hui dans la psychologie de nos paysans il reste certainement quelque chose des Ligures d'autrefois, pourquoi ?



La race pure peut donc se reconstituer, même se reconstituer en partant du métis (hétérozygote).

Fig. I

Le moment est venu de faire intervenir la théorie de l'hérédité de Mendel, et c'est pourquoi je vous ai dessiné au tableau quelques schémas propres à cristalliser sa théorie basée, d'ailleurs, sur l'observation expérimentale. Ma propre théorie de la greffe inter-raciale en immigration n'y est pas contradictoire et a l'avantage d'allier l'argument historique à l'argument de l'hérédité aussi bien qu'à celui du métissage. Enfin, W. H. Siemens en a vérifié l'exactitude par rapport à l'homme, en partant de l'observation de maladies cutanées héréditaires, connues et identifiées depuis fort longtemps, dont les types se retrouvent dans les livres de dermatologie les plus anciens.

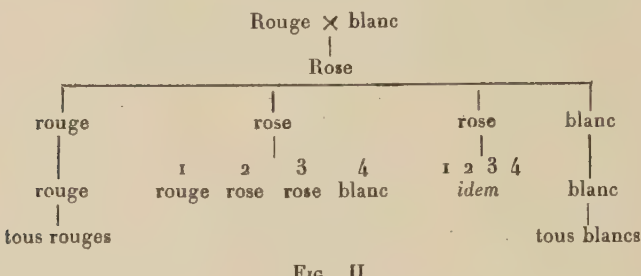
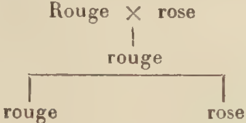


Fig. II

On peut figurer diverses images, images de fleurs ou d'animaux, ou un simple graphique généalogique, peu importe.

Supposons, ici, dans la Figure I une fleur rouge croisée avec une fleur blanche de la même espèce. Le résultat est une fleur rose, mais cette fleur rose va donner quoi ? Elle va donner une fleur rouge pure comme la première, à l'autre extrémité de la lignée une fleur blanche pure, comme la seconde, et entre les deux, des fleurs roses. Par conséquent le type pur reparaît déjà à la 3e génération.

Dans la figure II qui est plus compliquée, vous avez une fleur rouge et une fleur blanche qui donnent une fleur rose, puis une fleur rouge d'un côté et de l'autre une fleur blanche; au milieu, deux fleurs roses. Les fleurs des extrémités donneront toujours les unes des fleurs rouges, les autres des fleurs blanches invariablement jusqu'à ce que la famille s'éteigne d'une façon totale, et les fleurs roses intermédiaires donnent à leur tour une fleur rouge, une blanche à chaque extrémité de la lignée, et des roses à l'intérieur, de sorte que même à la 4e, 5e génération, il y a encore des types purs. *A fortiori*, Figure II *bis*, en partant du croisement d'une race pure avec un métis de la même race.



Enfin le premier croisement peut donner des produits d'apparence pure qui se révèlent métis ou bâtard au croisement suivant.

Fig. II *bis*

Voici, dans la figure III, une fleur rouge et une fleur blanche qu

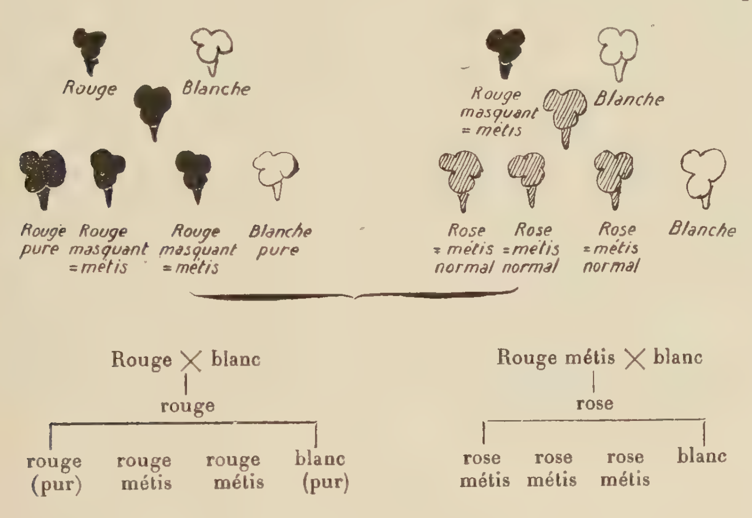


Fig. III, masquants

donnent au lieu d'une fleur rose une fleur rouge. Ceci est une anomalie, ce devrait être une fleur rose. Cette fleur donne aux extrémités de sa lignée une fleur rouge, une blanche et deux fleurs rouges intermédiaires. C'est ce qu'on appelle les « masquants » car les deux fleurs rouges intermédiaires n'ont que la couleur de la fleur rouge, mais, en réalité, les qualités du métis qui devrait être : fleur rose. En effet, si ces deux fleurs intermédiaires « masquantes » ont des descendants, elles donneront trois fleurs roses et une fleur blanche. Ici encore le type blanc se retrouvera, malgré la bâtardise d'un des reproducteurs de la première génération.

Je me borne à cette mention sommaire de la théorie de Mendel, je m'en sers comme d'argument ; mais remplacez les fleurs rouges

et blanches par Ligures et Celtes, vous aurez des Celto-ligures, et vous en avez eu dans la réalité.

Si vous prenez la descendance d'un métis celto-ligure vous avez à une extrémité de la lignée un Ligure et à l'autre un Celte vrai.

Un Ligure multiplié par un Celto-Ligure donne un Celto-Ligure, mais à la 3e génération cela donne, par exemple, 3 Ligures et 1 Celto-Ligure, dont 1 seul Ligure pur et dont les deux autres sont des masquants, etc.

Ceci peut expliquer la persistance des types qui se sont mélangés, quelle que soit la variété du mélange, quel que soit le nombre des gens qui sont venus se croiser au cours des siècles aux descendants des Ligures. Voir ce qui se passe actuellement au Brésil, par exemple. Il est toujours resté quelque chose de celui-ci ou quelque chose du Celte, ou du Romain, puisque ceux-là ont été les premiers, et l'on voit lointainement, dans la suite des âges, reparaître des types purs que personne ne reconnaît plus, parce que les ancêtres ont été oubliés, et que ces types purs sont disséminés dans la masse des métis. Mais, chacun de ces métis « masque » quelque qualité du premier des ancêtres.

On pourrait faire la même figure avec Ligures, Celtes, Romains, puis Ligures, Celtes, Romains, Burgondes, etc., et ceci nous explique je crois, au moins en partie, la persistance des caractères psychologiques propres au Ligure chez le paysan français.

La période statistique de l'histoire.

J'ai abandonné déjà la période anté-historique. Je suis entré avec les Celtes, les Romains, les Francs et les Arabes dans la période historique. Je quitte maintenant le IXe siècle.

Du IXe jusqu'au XIVe siècle, il n'y a plus d'invasions, la population française se stabilise et malgré que l'état féodal ne soit pas l'idéal pour l'établissement d'une population tranquille et paisible, cependant les exactions seigneuriales ne sont tout de même qu'exceptionnelles, contrairement à ce qu'on nous a raconté autrefois. Même le haut moyen-âge n'a pas été une époque entièrement barbare, il y avait encore une civilisation, et très belle ; par conséquent il semble bien, et vous allez en avoir une preuve flagrante, que du IXe au XIVe siècle ce que nous appelons maintenant la France — car nous abandonnons la Gaule, il n'en sera plus question — ce que nous appelons la France était un pays tranquille.

Quelles preuves en puis-je donner ?

Je n'en veux retenir qu'une, c'est le chiffre de la population, au temps de Philippe VI en l'année 1328, — Pourquoi 1328 ? — Parce qu'en 1328 le roi fit faire le recensement des feux dans le royaume de France — non pour dénombrer la population, mais pour établir la base des impôts — cela se faisait à cette époque-là comme de nos jours. Un feu, c'était entre 3 1/2 et 5 1/2 personnes — je parle par demies parce qu'en matière de statistique on peut très bien couper un homme en deux, çà ne l'empêche pas de vivre. Si on multiplie le nombre des feux par le quotient 4, voire même 4 1/2, ce qui est généralement admis, on trouve que la France, dans ses limites actuelles, possédait alors une population d'environ 22 millions d'habitants.

Or, à l'époque de Charlemagne la population de la même France était estimée à 10 millions d'habitants. Si du IXe au XIVe siècle, en cinq siècles, la population a tellement grandi, il fallait que la paix régnât, non seulement la paix mais même une très bonne santé publique et à cette époque-là, en effet, on ne parle pas de grandes épidémies. Il faut que la France ait été tranquille à cette époque-là pour pouvoir arriver à cette population considérable qui la plaçait à la tête de toutes les nations du monde.

Influence du sol, agriculture, paix prolongée, métissages lents, hérédité, tels sont les premiers éléments du pouvoir de résorption.

Aperçus sur la période historique de l'immigration et de la greffe inter-raciale.

Le Français était demeuré un agriculteur.

Le document principal qui sert de base à tous les écrivains au point de vue population, c'est le fameux polyptyque d'Irminon qui date du IXe siècle. Irminon était un abbé de Saint-Germain-des-Prés qui a décrit les possessions agricoles de cette Abbaye. Cette Abbaye ne possédait pas seulement des champs dans la région parisienne, elle possédait de vastes territoires répartis sur la région située au nord de la Loire, peut-être, d'après les documents que nous avons — car nous n'avons pas le polyptyque entier — la valeur de plusieurs départements. En tout cas, c'est d'une façon très précise que l'abbé d'Irminon décrit ces possessions en dénombrant les feux, en donnant les surfaces, le nombre de maisons, la nature des champs cultivés, etc.

Nous étions encore en 1328 un pays agricole. Même avant cette année quand on voulait pratiquer une industrie, par exemple l'extraction du fer, des métaux, il fallait faire venir des étrangers, et c'était la spécialité des Allemands, à l'époque, d'être métallurgistes.

A partir de 1328 la situation ne change pas, nous sommes toujours des agriculteurs. Nous sommes aussi, soit pour des raisons politiques, soit par la force des choses, des guerriers, soit que nous ayons à défendre le sol contre les invasions étrangères, guerre de Cent ans, soit que nous partions en guerre en Italie avec Charles VIII et François Ier.

Agriculteurs ou guerriers, nous n'étions pas des industriels. Le Français ne voulait pas, ne s'intéressait pas aux questions d'industries, il était artisan, c'est différent, et l'artisanat était limité aux villes.

Vous avez encore des pays où l'artisanat existe, par exemple à Fez, vous pouvez vous promener dans les souks, vous verrez des quantités d'artisans mais pas un industriel.

Aussi longtemps que la France n'a pas été un pays stabilisé au point de vue de la politique intérieure, nos rois ont dû faire venir des étrangers pour parer à l'absence d'ouvriers, et, quand elle a été stabilisée et qu'ils ont voulu créer des industries, c'est encore des étrangers qu'ils ont fait venir, mais cette fois en plus grande quantité.

Alors que de 1329 à Henri IV, on les faisait venir par unités pour suffire à certaines spécialités, à partir de 1598, ce sont des centaines d'hommes que l'on fait venir à la fois.

François Ier faisait venir des fabricants de glaces de Venise pour introduire en France la fabrication des glaces, mais les Français ne devinrent maîtres-verriers que lorsque le roi attacha à ce métier le privilège de la noblesse : les gentilshommes-verriers. François Ier, Charles VIII et Louis XI ont fait venir des Grecs et les ont établis à Saint-Chamond pour l'industrie de la teinturerie, ou à Tours pour l'industrie de la broderie.

Depuis Charles VII jusqu'à Napoléon, les réfugiés grecs, les savants grecs, les lettrés grecs, et même les soldats grecs ont contribué à la formation du pays. Parmi tant d'exemples c'en est un très curieux. Les Comnène, les Paléologue, les Lascaris, descendants des grandes familles de Byzance, ont fait bonne figure à la cour du roi de France. Au XVIe siècle, Hermonyme et Vergèce, amis de notre « Pléïade » fondèrent la Bibliothèque grecque du château de Fontainebleau. Un des Paléologue, Guillaume de Bissipat fut, chevalier de Louis XII.

Ces Grecs participèrent vigoureusement à la Renaissance française et Ronsard, fit pour Vergèce, calligraphe et fils du bibliothécaire, l'épithaphe que voici :

« Crête me fit, la France m'a nourri ;
« La Normandie ici me tient pourri.
« O fier destin qui les hommes tourmentes
« Qui fais un Grec, périr à Coutances. »

On pourrait citer de très nombreux exemples de petites industries ainsi créées après 1328 et avant Henri IV ; mais la véritable industrie et l'immigration organisée n'ont commencé qu'avec Henri IV, et l'exemple typique de l'immigration organisée c'est l'arrivée des Hollandais appelés par Henri IV, à partir de 1598, pour dessécher les marais de France.

Je vous ai dit qu'à l'origine notre pays n'était pas seulement un pays forestier, mais aussi marécageux. Jusque sous Henri IV personne ne s'était préoccupé de dessécher ces marais. Il y en avait dans le Nord, dans les Dombes, jusque dans le Massif Central, le long de la côte méditerranéenne, sur l'Atlantique ; nous étions aussi un pays palustre. Quand Henri IV a songé à dessécher les marais il ne pensait d'ailleurs pas qu'il allait faire de la lutte antipaludéenne (1).

Il a commencé par créer une Compagnie hollandaise pour le dessèchement des marais français. Pourquoi hollandaise ? Parce que, malgré toute son influence, et tout son pouvoir, il n'a pas pu décider un seul riche français à consacrer des capitaux à cette entreprise. Il s'est alors tourné du côté hollandais parce qu'il savait comment les Hollandais savaient manier la terre et l'eau, et comment depuis des siècles ils en avaient appris la méthode. Vous savez, qu'actuellement encore, ils sont en train d'assécher une partie du Zuyderzée.

Au point de vue intellectuel, il y avait eu au XVIe siècle des échanges constants entre les Hollandais et les Français. Nos professeurs allaient en Hollande, des professeurs hollandais venaient en France. Durant toute la guerre des Hollandais contre les Espagnols, notre noblesse s'enròla dans les armées de Guillaume de Nassau, futur Guillaume d'Orange. Descartes a guerroyé contre les Espagnols. Turenne a fait ses premières armes dans les armées hollandaises.

1. Sous Louis XIV, deux régiments périrent de paludisme en creusant le grand canal de Versailles.

C'est d'une façon indirecte, mais curieuse, que nous avons contribué à la création de l'Université de Leyde. Elle était assiégée par les Espagnols et allait succomber. A la période des hautes-eaux, une flotte française parvint, par le bras de la Meuse, jusqu'à Leyde et délivra la ville. Les gens de Leyde avaient vaillamment combattu les Espagnols, et, pour les récompenser, Guillaume de Nasau leur donna le choix entre : créer à Leyde une Université ou les exonérer à tout jamais d'impôts. Les gens de Leyde choisirent la création d'une Université — je ne sais pas ce qu'on choisirait à présent — mais cette Université fut mise en route par des professeurs français. Les Saumaise, les Scaliger, etc., tous les savants, tous les littérateurs, grammairiens et philologues de France allèrent enseigner pendant cinquante ans à l'Université de Leyde. Il y avait une Ecole hollandaise à Sedan, une Université à Saumur, des échanges permanents au point de vue intellectuel ; il existait donc une atmosphère d'échanges et de vie commune entre la Hollande et la France.

Avec quel soin Henri IV s'occupe de l'installation de ces travailleurs qui vont assécher les marais ! Dans ses ordonnances, transmises par Sully, il se préoccupe de leurs maisons, de leur subsistance, il leur fait donner des sommes en or et il stipule qu'au bout de cinq ans de travail dans les marais, les Hollandais deviendront *ipso facto* s'ils le désirent, Français, auront le droit de « naturalité » immédiat, qu'ils pourront s'établir en France pour exercer n'importe quel autre métier, et, dans certains cas, il leur donne même des lettres de noblesse. C'est dire si Henri IV poussait loin le souci de l'assimilation !

Après Henri IV c'est Richelieu, c'est Colbert qui ont continué à faire venir les Hollandais. Les créateurs des grands ports : Brest, Rochefort, Nantes, les organisateurs de Marseille, sont des Hollandais qui ont créé non seulement les ports mais la marine marchande et la marine militaire, et, chose curieuse, c'est parce que Richelieu a vu une flotte hollandaise protestante venant au secours des gens de la Rochelle, protestants, qu'il a eu l'idée de demander aux Hollandais de construire une marine de guerre française.

Tous les spécialistes nécessaires pour construire des navires vinrent résider dans nos ports.

Plus tard Colbert fait développer les industries maritimes par ces étrangers ; il leur fait créer l'industrie du drap. Il existe encore aujourd'hui à Abbeville des souvenirs très nets sur la famille Van Robais, une famille de Middlebourg que Colbert fit venir tout entière, hommes, femmes, enfants et ouvriers. On fréta un vaisseau rien

que pour cette famille et ses ouvriers qui furent amenés à Abbeville où ils fondèrent une fabrique de draps.

Voici comment nos rois avaient compris l'immigration, et voilà des exemples de l'utilisation et de l'assimilation des étrangers dans notre pays. Ce sont des exemples nets de greffe inter-raciale.

La liste des étrangers de la période historique.

Au cours de cette période historique, quels sont les étrangers, les immigrants qui sont venus travailler chez nous ?

La liste en est longue. Il faut ajouter que non seulement ils venaient travailler, mais aussi s'engager dans les armées françaises. Nous avons eu des contingents militaires étrangers très variés : des Suédois, des Danois, des Ecossais, des Suisses, des Grecs, des Polonais, des Allemands, des nègres.

Les étrangers qui sont venus chez nous au titre de travailleurs sont des Hollandais, des Allemands, des Écossais, des Suédois, des Danois, des Italiens, des Espagnols, des Portugais, des Irlandais, des Sarrazins, des Maures, des Turcs, des Grecs, des Polonais, des Hongrois, des Russes, des Arméniens, des Bohémiens, des Indiens et même des nègres (cf : l'exemple de greffe inter-raciale de la famille des Alexandre Dumas).

Tout à l'heure, en rappelant les théories de Mendel, nous avons vu que quoi qu'il arrive, du premier des individus de toute une race composite, il reste toujours quelque chose ; la multiplication peut toujours continuer, mais tant que la famille n'est pas éteinte, il reste quelque chose de la race et des qualités du premier ancêtre.

Les groupements sanguins.

Ici intervient un nouvel élément.

Des savants ont eu l'idée de rechercher les propriétés des globules sanguins ; ils ont trouvé que parmi les propriétés des globules rouges il y avait des propriétés agglutinantes de trois espèces : ils les ont appelées A ou B; d'autres globules possèdent la propriété A + B, ils l'ont appelé AB; d'autres n'ont pas de propriétés agglutinantes, ils ont écrit dans ce cas : 0.

Des chiffres obtenus ils ont tiré une formule, un rapport qu'ils ont appelé : l'indice biochimique. Parmi les savants qui ont travaillé à cet indice biochimique, et ils sont déjà nombreux — la guerre en

rassemblant des peuples très différents les uns à côté des autres a permis l'avancement de ces travaux — parmi ces savants : Landsteiner, L. et H. Hirszfeld. MM. Dujarric de la Rivière et Kossovitch, puis le professeur Kossovitch ont poussé très loin l'étude des groupements sanguins.

Ils ont établi la liste des peuples dont l'indice biochimique est connu.

Je viens de vous donner la liste des peuples qui ont contribué à la formation de la France dans la période historique ; si je rapproche cette liste de celle des indices biochimiques déjà connus, je constate que tous les peuples qui ont contribué à la formation de la France au cours de cette période, ont un indice biochimique égal ou inférieur à l'indice biologique français. C'est ce à quoi ces savants n'avaient pas pensé parce que leurs préoccupations n'étaient pas tournées vers l'immigration. Mais l'identité des deux listes m'est apparue aussitôt. Dans la liste générale des indices biochimiques, je discerne trois groupes : un groupe dont l'indice biochimique est supérieur à celui des Français, le Français ayant 3,2 le groupe supérieur a 4,4 ce sont les Anglais. Un groupe moyen, 3,2, et au-dessous, jusqu'à une certaine limite : 1,2. Puis un troisième groupe : tout ce qui le compose est au dessous de 1,2, quelquefois l'indice biochimique descend jusqu'à 0,5.

Tous les peuples inscrits dans le groupe moyen se retrouvent dans notre liste historique très exactement, tous ces peuples qui se sont fondus avec nous ont un indice biochimique qui a pu être absorbé par le nôtre. Je vous en donnerai une preuve immédiate que vous avez sans doute présente à l'esprit tous, les Polonais par exemple. Où en France n'y a-t-il pas de Polonais ? Prenez n'importe quelle administration, l'armée, la marine, les beaux-arts, l'industrie, partout nous avons des « sky » authentiques. Prenez la médecine, il y a des professeurs de médecine à noms polonais en quantité. Et il y en a eu dans toutes les provinces de France, en tant que réfugiés. Tous sont devenus des Français et des Français parfaits : leur indice biochimique est légèrement en-dessous du nôtre.

A cette règle, il y a des exceptions qui sont confirmatives, puisqu'il n'y a pas de règles sans exceptions.

Les Wallons, par exemple, qui sont d'anciens Celtes (Gaule-Belgique). De ceux-là, on peut dire qu'ils sont restés Celtes, car si vous connaissez des Wallons, vous pouvez remarquer qu'ils sont différents du type français général, et surtout qu'ils ont gardé leur psychologie propre. Leur indice est de 4,4, et ce sont cependant des Français, on peut le dire, mais ils ne se mélangent pas avec nous.

Les Anglais se mélangent très peu avec nous. De tous les peuples, c'est celui qui a le moins apporté à la France. Il y a eu la guerre de Cent ans, l'occupation de Calais pendant 200 ans. La guerre de Cent ans a laissé des villages construits par des anglais, elle n'a pas laissé, sauf à Bordeaux peut-être, de métis de Français et d'Anglais. Pendant 200 ans les Anglais ont dominé la ville de Calais, il n'y a pas eu de mélanges entre les Calaisiens et les Anglais, pendant cette période.

Il est venu des Anglais après, à la fin du XVIe et au commencement du XVIIe siècle pour apprendre aux Calaisiens le point d'Angleterre. C'est seulement ainsi qu'il y a maintenant des Calaisiens qui portent un nom anglais. De même, de nos jours, l'on pourrait compter les Anglais devenus Français.

Des Allemands beaucoup plus. Je ne sais pas si parmi vous il y a des Normands d'Alençon, ils ont peut-être du sang allemand dans les veines. Pourquoi ? Henri IV ayant besoin d'argent fit un emprunt au duc de Wurtemberg ; l'autre voulut un gage, Henri IV lui donna généreusement le duché d'Alençon. Le duc de Wurtemberg fit occuper Alençon par une troupe allemande. Ces Allemands n'en sont jamais sortis. A l'heure qu'il est les gens d'Alençon ont du sang allemand dans les veines sans le savoir ; il en est ainsi avec beaucoup de ces peuples dont je vous ai donné la liste. L'indice biochimique des Allemands ne dépasse pas le nôtre.

Mais il y a un troisième groupe dans la liste des indices biochimiques, très inférieur : 1,2.0,9.0,5 représentant surtout les peuples exotiques, les Hindous, les Annamites, les Chinois, dont le métissage avec nous n'est pas fréquent. Il y a, il est vrai, des raisons géographiques, soit, mais il y a aussi des raisons ethnographiques et surtout psychologiques. Des mariages franco-exotiques ont eu lieu pendant la guerre... cela ne s'est pas généralisé, parce qu'il n'y a pas non plus affinité psychologique ni morale (1).

Il y a dans cet indice biochimique quelque chose qui nous force à regarder d'un peu plus près encore ce que nous avons déjà vu, et c'est pourquoi nous allons chercher maintenant si les Bordelais, qui sont descendants de Hollandais et qui s'appellent Van den Straat ou les Valenciennois qui s'appellent Duez, Fernandez, et les Français qui s'appellent Schneider, n'ont pas un indice biochimique qui ait subi quelque modification un indice « métissé ».

Un dernier détail à ce sujet très caractéristique, c'est que les races

1. La question si grave des métis indo-chinois est encore actuellement à l'étude.

les moins mélangées ont le plus de 0: ce sont les races les plus pures. Quelles sont-elles ? Les Esquimaux et les Peaux-Rouges.

Dans nos globules rouges il y a encore quelque chose du vieux Ligure malgré tout, parce que la loi de Mendel joue encore même avec tous les métissages, je dirai même à cause d'eux tous. Ce qui est dangereux, ce n'est pas le métissage, mais *sa qualité*, et comme je vous le disais au début, c'est *la qualité* que la France doit rechercher en immigration.

Le point de vue psychologique.

Actuellement, au point de vue psychologique, que pouvons-nous dire du pouvoir d'assimilation des Français ?

Si l'on ne regardait que l'apparence, on pourrait dire que le Français est, en ce moment, plutôt xénophobe : on veut protéger la main-d'œuvre française, et c'est partout une levée de boucliers contre les étrangers qui viennent manger le pain des Français.

Nous traversons une période de xénophobie, et puis, il faut bien le reconnaître, en apparence, nous ne sommes pas hospitaliers, ou mieux : nous le sommes d'une manière fort maladroite.

Dans les voyages que j'ai pu faire, si je ne parle que de l'hospitalité mondaine, j'ai été très bien reçu partout, même en Allemagne je dirai presque surtout en Allemagne.

Quand vous allez en Angleterre, quelle réception plus exquise que celle d'un Anglais ? Tout est fait pour l'hôte, qu'on reçoit d'une façon merveilleuse. Véritablement il faudrait être le dernier des ingrats pour ne pas reconnaître cette hospitalité.

Quand vous allez chez un arabe véritablement sa maison est à vous, son hospitalité est extrêmement généreuse.

Mais ce qui fait qu'on aime notre pays ce sont d'autres qualités que la qualité d'hospitalité et de bonne réception. Ce qu'il y a chez nous, je crois, au point de vue psychologique, c'est qu'après les premiers contacts souvent un peu pénibles pour l'étranger, on constate qu'au fond le Français est assez bon enfant, idéaliste, et je crois volontiers que c'est dans le caractère national, car nous le montrons, en ce moment, d'une manière très évidente (Genève, Lausanne, etc.).

On est un peu « je m'en fichiste », mais cette attitude précisément permet à l'étranger de prendre pied. Nous avons une modération dans nos croyances et dans nos opinions qui leur enlève l'âpreté qu'on trouve ailleurs. On n'est pas ici protestant ni catholique comme on l'est dans d'autres pays. Citons la Hollande où la

division entre les deux clans religieux est tellement nette que c'est une guerre perpétuelle entre eux, guerre courtoise sans doute, mais enfin c'est beaucoup plus âpre qu'ici et qui se répercute avec force dans la politique intérieure et influe sur elle avec intensité. Il y a ici une tolérance qui peut aller jusqu'à l'indifférence, mais qui entraîne cette modération qui fait que l'étranger peut vivre à sa guise. Puis il y a cette aisance intellectuelle qui est le propre du Français, cette clarté de l'esprit qui lui vient du latin, cette logique qui fait que l'on peut toujours prévoir la conduite du Français, mais qu'on ne prévoit pas toujours celle d'un Anglais ou d'un Anglo-Saxon ; le caractère artiste, et par-dessus tout la morale et la vertu souriantes.

Je crois que ces qualités psychologiques ont un attrait sur l'étranger, qui vient s'ajouter — et alors maintenant je ferme le cercle — aux séductions de la nature, ces mêmes séductions de la nature qui ont fixé sur le sol les Ligures, qui ont provoqué la réaction du sol sur le Ligure et du Ligure sur le sol ; qui fait, à l'heure présente, qu'en dehors des villages de cimes, qui n'existent plus parce que les raisons de défense n'existent plus elles-mêmes, que les villages de vallées, de sources et de refuge existent encore, qui fait que Lutèce est devenue Paris, qui fait enfin que le même phénomène physiologique de la persistance du vieil élément Ligure calme, tranquille et de nature paisible se retrouve maintenant au point de vue psychologique dans notre nation tout entière. Dans le croisement celto-ligure, le latin a apporté l'esprit de clarté et de logique, renforcé la vertu de ténacité, de patience, de suite dans les idées du Ligure, tempéré l'enthousiasme et la combativité du Celte, ajouté son courage au leur. Aucun des apports ultérieurs, quelqu'ait été son nombre, n'a pu modifier ces caractères fondamentaux ; on l'a bien vu de 1914 à 1918.

Le courage, français n'est pas né dans les villes, mais à la terre, l'habitant a hérité de la cohésion tribale primitive et l'âme de nos paysans élaborée lentement et à travers mille obstacles a gardé toute sa force. Mais il n'est que temps d'y veiller.

Le sol, la durée, la paix, l'agriculture, le vieux fond ligure-celte latin, l'hérédité, l'affinité de certains groupements sanguins, l'histoire, la psychologie : *telles sont les raisons du pouvoir de résorption de la France.*

* * *

L'IMMIGRATION CONTEMPORAINE.

Mais alors, pourquoi l'immigration ? Je reviens à mon point de départ : à mon sens, beaucoup plus pour combler le déficit des popu-

lations des campagnes que pour repeupler la France, que pour parer au déficit de la natalité, et encore plus que pour satisfaire aux besoins économiques.

Je crois que le déficit de la natalité n'est qu'une chose passagère, mais ce qui me paraît dangereux, c'est de voir dans les souterrains du métro des jeunes gens qui ont encore l'aspect, le parler paysan et qui poinçonnent des tickets au lieu de pousser la charrue dans les champs. Là est le danger. En France, des maisons s'effondrent, des champs sont laissés en jachère, et dans beaucoup d'endroits des villages qui, avaient 300, 500 habitants en 1870 qui en ont 250 ou 180. Véritablement, c'est là qu'est le danger, car la France est encore malgré tout un pays agricole, elle l'a toujours été, et c'est du paysan français qu'elle a tiré son fond moral aussi bien que son fond physique. La résistance physique du Ligure, sa ténacité morale et « le courage qui est né derrière la charrue » comme dit très exactement Gaston Roupnel, c'est là ce qu'on retrouve chez le paysan actuel; c'est le précieux héritage qu'il ne faut pas laisser disparaître ; c'est pour cela qu il faut que nous remplacions les unités disparues qui vont se perdre définitivement dans les villes, c'est pour cela qu'il faut absolument que nous ayons une bonne immigration, mais je dis une bonne immigration, *de haute qualité*, et vous allez voir qu'on ne fait pas de l'immigration comme on veut.

Suivant moi, notre pouvoir de résorption existe encore de par la physiologie et la psychologie, mais les conditions dans lequelles il s'applique ont changé. La vie qui était essentiellement agricole est devenue en partie industrielle ; d'autre part, les peuples qui n'existaient pas comme tels autrefois vivent aujourd'hui d'une vie nationale ardente; alors qu'en 1328 nous avions 22 millions d'habitants, nous étions le pays le plus peuplé d'Europe, aujourd'hui nous sommes un des moins peuplés.

Que faire en face des hordes germaniques — 65 millions d'habitants — de la population italienne — 42 millions, — etc. ? Allons-nous pouvoir résister ?

Oui, si nous remplaçons l'élément paysan disparu par un élément qui va jouer dans le milieu français le rôle de ferment dont je vous parlais tout à l'heure. C'est pour cela surtout qu'il faut faire de l'immigration.

Mais ce pouvoir de résorption, il faut le renforcer en raison des changements survenus dans la vie moderne ; et maintenant j'entre dans le domaine des applications pratiques.

Politique, législation, sélection.

Il faut renforcer ce pouvoir de résorption par une politique intérieure de l'immigration, et une politique extérieure.

Je dis d'abord une politique intérieure de l'immigration. Il faut faire ce qu'Henri IV, Sully, Richelieu, Colbert et même Louis XVI ont fait, il faut que les étrangers se trouvent bien, chez nous: *ubi bene ibi patria*, et pour qu'ils se trouvent bien dans notre pays, au xxe siècle, que faut-il ?

Une habitation, une bonne et saine habitation, et non pas un taudis, qu'ils soient logés non pas dans la même étable que les bœufs, les vaches, et les porcs, mais dans leur propre maison. Il faut des lois d'assistance, des lois de crédit, un domaine, et quand je dis domaine, je ne pense pas seulement aux petits domaines agricoles de la France, mais aux grands domaines qu'on pourrait leur donner dans l'Afrique du Nord, — car en dépit de tout ce qu'on dit, il nous faut peupler cette Afrique du Nord, si nous ne voulons pas que d'autres la peuplent avant nous et la peuplent plus fort que nous, surtout à une époque où on parle de réaliser transsaharien.

Il faut respecter la langue et la religion des étrangers. Si vous violez, si vous persécutez la religion, qui se confond souvent avec la langue, vous n'obtiendrez rien. Si les Tchécoslovaques se sont reconstitués c'est parce que les littérateurs, de 1820 à 1920 ont préservé la langue tchécoslovaque avec le plus grand soin, ils l'ont ressuscitée du fond du folklore. Si vous empêchez l'étranger de parler sa langue d'une manière intempestive et brutale, vous créez ce phénomène psychologique que j'ai appelé la « cellule incompressible », élément moral et mental incompressible, indestructible. « Tant qu'un peuple conserve sa langue, a dit Alphonse Daudet, il ne peut pas rester esclave ». Sachez bien que tant que vous comprimez une langue, vous obligez l'étranger à rester étranger; au contraire, laissez-le parler quand il voudra sa propre langue, aller à l'église dans sa langue, faites-lui même faire une partie de ses études dans sa propre langue, ici, en France, s'il le désire.

Il faut enseigner, dans une école préparatoire, le français aux petits étrangers, parce que si vous ne faites pas cela, il arrive ce que je vois dans les écoles du département de la Seine, des classes dans lesquelles les élèves, la moitié quelquefois, sont à la traîne parce que cet élément étranger ne peut pas suivre l'élément français ; les maîtres et les maîtresses ne savent comment faire pour entraîner

ces petits étrangers, qui ne comprennent rien, dans le courant de la classe, et c'est seulement à l'âge de 9, 10, 11 ans qu'ils commencent à se débrouiller ; alors ils entrent véritablement dans les études et deviennent même quelquefois les premiers de leur classe ; mais, en attendant, ils ont retardé et fatigué tout le monde.

Il ne faut pas comprimer la langue ni la religion. Sommes-nous plus ou moins Français parce que les Provençaux parlent provençal et que les Bretons parlent breton ? Allons-donc ! Au contraire, c'est une raison pour qu'ils aiment mieux leur pays de pouvoir parler leur propre dialecte. L'élément psychologique est très important. A l'école primaire, commune à tous, pourrait succéder l'école complémentaire, où ceux qui le voudraient pourraient apprendre leur propre langue : arabe, polonais, tchécoslovaque, italien.

Mais si nous ne prenons pas toutes ces mesures, si nous faisons ce que nous avons fait dans le département de la Seine ou dans le sud-ouest de la France où le gouvernement français a laissé 4.0000 Italiens s'installer sans s'occuper ni d'assistance, ni d'hôpitaux, ni d'écoles, ni d'églises, ni d'agriculture, ni de crédit, alors c'est le dictateur italien qui s'en est occupé, et qui a fait chez nous, ce qu'il était de notre devoir et de notre intérêt de faire nous-mêmes. Si cela avait été fait par les Français, nous aurions ces Italiens dans la main. Malgré cela, un certain nombre de ces Italiens resteront Français, surtout les enfants, car naturellement tout ce que je viens de dire s'applique plus aux enfants qu'aux parents.

C'est nous-mêmes qui devons faire tous les efforts, tout préparer pour favoriser l'assimilation des immigrants. Nous ne devons pas laisser ce soin aux gouvernements étrangers. Ce serait un réel danger. C'est cela que j'appelle la politique intérieure de l'immigration.

Ne désespérons pas de notre pouvoir de résorption, surtout si nous savons créer cette politique d'assimilation intérieure. Mais, même sans cela, en 1886, avant la période d'immigration, nous avions 1.126.000 étrangers en France, ce qui représentait 2,97 % de la population totale, sur ce 1.126.000 étrangers, les 2/3 étaient nés en France. Rien que ce fait nous indique ce que nous pouvons encore résorber malgré que nous n'ayons pas de politique intérieure, car nous avons un chiffre d'immigrants qui ne dépasse pas 1.200.000, et, en cette année 1933, probablement beaucoup moindre puisque nous avons renvoyé bon nombre d'étrangers, d'une façon quelque peu injuste d'ailleurs. Par conséquent, ce que la France a fait au cours des siècles passés, elle peut encore le faire maintenant, mais il

faut qu'elle ait pour aider à son pouvoir de résorption spontané et naturel, une saine politique intérieure.

* * *

Il lui faut aussi une politique extérieure que nous n'avons pas du tout, quoique en puissent dire les pouvoirs publics, ou plutôt certains d'entre eux.

Les Etats-Unis qui depuis deux ans n'acceptent plus aucun immigrant, ont été jusqu'à en recevoir 1.200.000, 1.500.000 à certaines années, et cela pendant une période de plus de 75 ans, mais ils ont depuis quarante ans au moins une politique de l'immigration, qui n'est pas d'ailleurs fondée sur l'ethnographie ni sur la psychologie, une politique fondée sur la politique simplement, et c'est déjà très important.

Ils disent :

1° Les Japonais ne sont pas autorisés à immigrer aux Etats-Unis ;

2° Sur la carte d'Asie, nous traçons deux parallèles qui délimitent le tiers moyen de l'Asie du Nord au Sud. Tous les gens habitant ce tiers ne peuvent pas immigrer aux Etats-Unis (zone barrée).

3° Parmi les Européens autorisés à entrer aux Etats-Unis, on prendra chaque année — car les chiffres varient chaque année — tant pour cent d'Allemands, tant pour cent de Russes, tant pour cent de Polonais, tant pour cent de Grecs, etc. Tous les pourcentages sont établis pour une année seulement et varient d'une année à l'autre suivant les besoins. C'est ce qu'on appelle le contingentement.

Donc les Etats-Unis ont déjà une politique extérieure de l'immigration basée sur la politique.

Il nous faut, à nous aussi, en plus de notre politique intérieure une politique extérieure ; mais il ne suffit pas qu'elle soit basée sur la politique, il faut encore qu'elle soit basée sur l'ethnographie, sur la psychologie et la biologie. Ceci n'est pas impossible, mais nécessite l'étude des races que vous voulons faire entrer en France. On se heurte cependant à une mauvaise volonté des organismes responsables qui équivaut à un refus. On ne veut pas travailler, cela dérange des habitudes. Mais c'est comme cela que nous devons faire, et pas autrement, en vertu même de toutes les données scientifiques que je viens de vous exposer. En vertu aussi de la politique, car pour si pacifiste que l'on soit en ce printemps de 1933, il faudrait être bien fou pour admettre à vivre en France sans contrôle

des Allemands, des Hongrois, etc. Il importe donc d'avoir une politique de l'immigration, d'ordonner des contingentements, de partiquer des exclusions, de corriger les données de la science par celles de la politique française et réciproquement (1).

Donc, politique intérieure, politique extérieure, qui se traduiront par une législation que nous ne possédons pas non plus. Nous agissons actuellement à coups de décrets ou de lois fragmentaires, et toutes les fois qu'on prend un décret, c'est quelque chose qui avantage l'un et qui lèse l'autre, toutes les fois qu'on fait une loi fragmentaire c'est une loi qui manque son but et rend exactement le résultat opposé à celui attendu; c'est ce que l'on ne veut pas comprendre.

Une politique de l'immigration doit être une vue d'ensemble et une vue d'avenir, une suite d'idées coordonnées.

* * *

Enfin, dernière conclusion pratique à tirer de cette étude, quand nous aurons établi notre politique nous aurons à faire la sélection des individus. Nous avons fait la sélection de la race, nous faisons la sélection du pays en prenant là où nous pouvons prendre, c'est-à-dire, là où il y a un surnombre suffisant de population, ou de gens désireux de s'expatrier, mais nous devons faire aussi la sélection par familles, ensuite par individus, dans chaque famille ou pour chaque célibataire. De cette façon nous éviterons les 6 à 12 % de malades dans les hôpitaux, les 3,9 % d'aliénés dans nos asiles, nous éviterons tous les Gorgulof, et tous les indésirables, et nous pourrons rendre à la race française la totalité des éléments qui sont indispensables à la bonne continuation de la France.

Le Français de 1930 quitte la terre pour le vain mirage des villes, qu'il soit possesseur du sol ou simple agriculteur: peut-être parce qu'il n'a pas eu à la conquérir à la manière du Ligure.

Comparez avec nos rudes colons d'Algérie et de Tunisie qui ont créé une nouvelle et si fière race française.

Je viens de vous énumérer les règles d'un bon métissage et celles du renforcement du pouvoir de résorption de la France. Les solutions des divers problèmes posés par l'immigration sont maintenant con-

1. Au moment où nous revoyons les épreuves de cette conférence, nous sommes en mesure d'affirmer que personne ni aucune administration française ne peut dire combien de réfugiés allemands ont pénétré en France depuis quatre mois, non plus que leur qualité, leur origine, leur métier ni leurs opinions. On hésite entre 3.000 et 25.000 !! Il y en a certainement beaucoup plus.

nues. Pourquoi tarder davantage à passer à l'application ? *(Applaudissements.)*

En terminant, qu'il me soit permis d'adresser tous mes remerciements à notre éminent Président, M. le Professeur Papillault et à l'Institut international d'Anthropologie, pour l'hospitalité qu'ils ont bien voulu m'offrir ce soir. (*Applaudissements.*)

BIBLIOGRAPHIE

Agriculture (Ministère de l'). — Conventions et règlements relatifs à l'immigration et à l'émigration, 1928.

— *Statistiques de l'immigration de* 1918 *à* 1929.

— *Enquête sur les étrangers de* 1918 *à* 1929.

BENOIST (Charles). — *Les lois de la Politique française.* A. Fayard, éd. Paris, 1928.

BERTRAND. — *La Gaule avant les Gaulois.* E. Leroux, éd. Paris, 1884.

BERTRAND et REINACH. — *Les Celtes.* E. Leroux, éd. Paris, 1894.

BORREL (Antoine). — *Les villages qui meurent.* F. Alcan, éd. Paris, 1932

COURTIER (Sénateur). — *Rapport sur la proposition de loi pour la protection de la main-d'œuvre française.* Sénat, juillet 1932.

DENIS (Ernest). — *Les Slovaques.* Delagrave, éd. Paris, 1917.

DUJARRIC DE LA RIVIÈRE et KOSSOVITCH. — *Recherches sur les groupes sanguins, Annales de l'Institut Pasteur.* Paris, 1930.

GAUTIER (E. F.). — *Mœurs et coutumes des Musulmans.* Payot, éd. Paris, 1931.

— *Genséric*, Payot, éd., 1932.

GOBINEAU (comte de). — *Essai sur l'inégalité des races humaines.* Firmin-Didot, éd. Paris.

HENRY (René). — *Des Monts de Bohême au Golfe Persique.* Plon, éd. Paris, 1908.

JANSAK (S.). — *Contribution à l'étude du peuplement en Slovaquie-La Géographie*, Société de Géographie. Paris, 1929.

— *Le peuplement de la Slovaquie à la période préhistorique. Revue* : « *Sbornik Musealnej Slovenskej Spolcenosti* » année XXIV. Turcansky-sv-Martin. Tchécoslovaquie, 1930.

JELINEK (H.). — *Etudes tchécoslovaques.* Editions Bossard. Paris, 1927.

JENCK, LAUCK et RUFUS. — *The immigration problem.* New-York-London, 1926.

JULLIAN (Camille). — *Histoire de la Gaule.* Hachette, éd. Paris, 1908.

KOSSOVITCH (N.). — *Relations entre le groupe sanguin des Arméniens et les caractéristiques anthropométriques de cette race.* Institut international d'anthropologie. Session d'Amsterdam. Nourry, éd. Paris, 1928.

LABOURET (H.). — *Un aspect de la sédentarisation, in* « *Hygiène Sociale* », nº 67. Paris, 1931.

LEVASSEUR. — *La population française.* Arthur Rousseau, éd. Paris, 1889.

Loi. — Sur l'amélioration du logement agricole. Journ. Officiel, 1932.

MAC KENZIE (E.). — *Psychologie de l'immigration : la question scolaire.* Thèse de l'Ecole libre des Sciences politiques. Paris, 1931.

MARTIAL (René). — *Travaux du bureau municipal d'hygiène de Douai, (Nord)*, année 1913.

— *Organisation de l'immigration espagnole à la frontière des Pyrénées en* 1917, *in* « *Revue d'Hygiène* ». Masson et Cie, éd. Paris, 1919.

— *Organisation sanitaire du camp des travailleurs coloniaux, à Castres, Archives du Service de santé de l'armée*, année 1917.

— *Le premier fondouk-préventorium à Fez. Bulletin de l'Académie de Médecine et Revue d'Hygiène.* Masson, éd. Paris, 1922.

— *Influence des religions sur la natalité, avec graphiques comparatifs, in Bulletin de l'Académie de Médecine, Revue de France*, et *Le Parlement et l'Opinion*, année 1923.

— *Immigration, prophylaxie sanitaire et sociale in Annales d'Hygiène.* Baillère, éd. Paris, 1924.

— *L'examen sanitaire des immigrants à la frontière et leur logement dans le pays, in* « *Revue d'Hygiène* ». Masson, éd. Paris, 1926.

— *La Pologne, jadis et de nos jours.* Préface de M. Louis Marin, Gebethner et Wolff, éditeur. Paris, 1928.

— *La greffe inter-raciale et l'immigration dans l'Agriculture (Histoire, ethnographie, psychologie, technique). Bull. de l'Académie de Médecine*, année 1928. Masson, éd. Paris, et « *Concours Médical* », 1928-1929. Paris.

— *Les services d'immigration en Argentine, leur législation et leurs statistiques. Revue générale des Sciences*, année 1929, G. Doin et Cie, éd. Paris.

— *Application des données de la psychologie à l'immigration, in* « *Outre-Mer* », Larose, éd. Paris, 1930.

— *Traité de l'immigration et de la greffe inter-raciale* (ouvrage couronné par l'Institut de France, et honoré d'une souscription de la ville de Paris). Larose, éd. Paris, 1931.

— *Vendée-Hollande, in* « *La Géographie* ». Société de Géographie. Paris, 1931.

— *L'immigration exotique, in* « *Afrique française* », n° 11, 1931.

MARTIAL (René) et LAQUIÈZE. — *Police sanitaire et immigration, in* « *Hygiène sociale* », n° 12, 1931.

MARTIAL (René). — *L'immigration tchécoslovaque et la greffe interraciale, Bulletin de l'Académie des Sciences morales et politiques* année 1932. F. Alcan, éd. Paris.

— *L'immigration et les fous.* Même Académie, même année.

— *L'immigration et le Climat de l'Afrique du Nord.* Cf. *Compte rendu du Premier Congrès d'hygiène méditerranéenne*, année 1932. Baillère, éd. Paris, 1933.

— *L'immigration continentale et transcontinentale.* Baillère, éd. Paris, 1933.

— *L'immigration et la santé publique, in* « *La science médicale pratique* » Paris, 1933.

— *L'immigration et l'initiative des municipalités, in* « *Revue des hygiénistes municipaux et techniciens sanitaires* ». Paris, 1933.

— *Dix ans de la vie de réfugiés arméniens, in « Hygiène sociale »* et « *Revue générale des Sciences* ». Paris, 1933.

— *L'Immigration et l'avenir de la France, in « Mercure de France »* juillet 1933.

— *Le mouvement de la population dans les villes, in « Annales d'Hygiène »*, octobre 1933.

MATHOREZ (J.). — *Les Etrangers en France.* Champion, éd. Paris, 1919-1921.

MONTANDON (G.). — *L'ologénèse humaine.* F. Alcan, éd. Paris, 1928.

NIÉDERLÉ. — *La race slave.* F. Alcan, éd. Paris, 1916.

RÉMOND (Marcel). — *L'immigration italienne dans le Sud-Ouest de la France.* Dalloz, éd. Paris, 1928.

ROUPNEL (Gaston). — *Histoire de la campagne française.* B. Grasset, éd. Paris, 1932.

SIEGFRIED (André). — *Les Etats-Unis d'aujourd'hui.* A. Colin, éd. Paris, 1929.

SIEMENS (H. W.). — *Hygiène des races et politique de peuplement.* A. Legrand, éd. Paris, 1929.

WEURLESSE (J.). — *Noirs et blancs.* A Colin, éd. Paris, 1931.

YOLE (J.). — *Le Malaise paysan.* Editions de La Nef. Paris, 1929.

* * *

Pour les indications bibliographiques se rapportant à l'immigration, mais n'ayant pas trait directement au sujet traité dans le présent fascicule. ainsi que pour de variées et nombreuses statistiques, se reporter, aux divers ouvrages de l'auteur, lequel ayant toujours en vue de faciliter les investigations des chercheurs, complète chacun d'eux par la bibliographie y afférente.



RESSEMBLANCES DES CULTURES PRÉHISTORIQUES DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU MONDE

Par E. B. RENAUD, Ph. D.
Membre de l'I. I. A.

On connaît l'histoire des découvertes successives qui conduisirent progressivement les Préhistoriens Européens à établir au moyen d'interprétations de plus en plus exactes la typologie et la chronologie des Ages de la Pierre dans l'Ancien Monde. Les éléments caractéristiques de l'industrie lithique pour chacune de ces nombreuses phases sont maintenant classiques ; inutile d'y revenir. Mais qu'avons-nous à offrir en comparaison pour l'Amérique ?

Relativement très peu de travail méthodique a été entrepris concernant l'industrie préhistorique de la Pierre sur le Continent Américain et même aux Etats-Unis. Un grand nombre de pointes de flèches et de lances, une quantité plus restreinte de racloirs et de couteaux, de tomahawks et autres armes de pierre éclatée, piquée ou polie ont été amassés par de nombreux collecteurs, très souvent amateurs, ou exposés dans des musées. Ces collections sont pratiquement des sélections ne permettant pas généralement d'étude systématique ou complète d'une culture ou civilisation.

Cependant, grâce à nos explorations des dernières années, principalement dans les Etats du Colorado et du Wyoming, et moins étendues dans l'ouest des Etats de Nebraska et d'Oklahoma, et certaines sections du Nouveau-Mexique, nous sommes maintenant en possession d'un échantillonnage considérable et unique de l'industrie lithique des Grandes Plaines du Far-West américain. Tous ces spécimens, qu'ils soient grossiers ou d'une belle facture, ont été classifiés par site et par district, selon leurs types et la matière employée. Au moyen

de ce travail méthodique, exécuté au Musée de l'Université de Denver, on est en état de faire certaines observations et de formuler des conclusions comparatives avec l'industrie lithique de l'Europe Occidentale.

D'abord, les pierres et fragments simplement utilisés ou légèrement retouchés, sans forme définie, souvent appelés Eolithes, sont évidemment très nombreux sur l'emplacement d'ancien camps Indiens, mais peuvent appartenir à n'importe quelle période, car ils ne sont pas typiques et proviennent de stations de surface.

La culture Chelléo-Acheuléenne est caractérisée par des coups-de-poing de types évoluant du grossier pré-Chelléen jusqu'aux formes sub-triangulaires, ovales ou rondes de l'Acheuléen plus raffiné. Il faut y ajouter les couperets, racloirs et éclats utilisés constituant le groupe secondaire ou moins caractéristique de cette période. Ceux-ci sont très abondants dans les Plaines de l'Ouest Américain, mais trop atypiques pour être assignables à une phase déterminée. Toutefois, le vrai coup-de-poing du Vieux Monde est extrêmement rare ici. Ceux que nous avons ne possèdent pas souvent la véritable forme amygdaloïde quoique quelques-uns s'en rapprochent. Les mieux caractérisés sont habituellement de type Acheuléen, mais sans grande finesse de retouche et parfois la croûte ou surface naturelle du caillou employé est encore en partie visible, comme c'est le cas pour beaucoup de pièces Chelléennes. Nos rares spécimens provenant du Colorado et du Wyoming rappellent les pièces françaises, anglaises ou allemandes représentées dans les publications connues.

Il y a lieu de dire ici qu'il n'y a pas de vrai silex dans les hautes plaines du Far-West où l'on utilise principalement le quartzite, le chert, le bois pétrifié ou agate, la calcédoine, le jaspe et même l'opale et aussi des matériaux comme la geyserite, la rhyolite, l'ardoise, mais pour ainsi dire jamais le silex. Ceci ne permet pas toujours une comparaison exacte car certaines de ces roches sont à grain pas très fin et ne se travaillent pas aisément.

D'autre part, les collections du Colorado, du Wyoming et Etats avoisinants, considérées en masse ont une apparence générale Moustérienne frappante. Instruments divers, éclats utilisables, rejets de fabrication, avec leur plan de frappe, leur conchoïde de percussion, leur forme asymétrique et uniface, la retouche habituellement limitée à la préparation d'un côté tranchant ou raclant ou encore pour permettre une préhension aisée, tout ici nous rappelle le Paléolithique moyen. Les racloirs, le plus souvent à côté convexe, sont très abondants, mais les vraies pointes Moustériennes sont moins fréquentes

bien que typiques. Il y a aussi des exemples de racloirs en éclats Levallois et plus rarement Clactoniens en apparence.

L'industrie sur lame du Paléolithique supérieur, en laissant de côté pour l'instant le Solutréen bi-face et en se limitant à l'Aurignacien-Magdalénien de l'Europe Occidentale, est bien représenté dans les collections des Plaines de l'Ouest Américain. Il ne le cède en nombre qu'au Moustérien déjà mentionné. On ne trouve que peu de lames des types Audi et La Gravette, mais le genre Châtelperron existe à profusion en certaines régions. La principale différence consiste en ce que les spécimens américains présentent moins de retouche protectrice au dos de la lame. Cependant certaines pièces du district de Julesburg, dans le coin N. E. du Colorado, sont de parfaits duplicata des couteaux de Châtelperron. La plupart de nos lames sont unifaces et triangulaires en coupe transversale, certaines sont faites de belle calcédoine et de jaspe. En plus des racloirs ordinaires ou convexes, il existe des racloirs concaves et des pièces à encoches. Très abondants sont les grattoirs de tous genres : les uns sur bout de lame (end-scrapers) sont de dimensions très variées et souvent à retouche soignée ce que facilite la finesse de la pierre employée, les plus grands, à extrémité en éventail, ont parfois une lame étranglée pour permettre une meilleure préhension ou un emmanchage, il y en a de plats, presque ronds, avec la place pour le pouce sur la partie dorsale (thumb scrapers), d'autres sont carénés (keeled scrapers), enfin il y a des grattoirs nucléiformes, les uns petits comme on en voit dans la région Pyrénéenne, d'autres plus volumineux, grossiers, faits de roches à gros grain et rappelant un rabot (planing tool). Certains grattoirs de l'Ouest Américain sont parmi nos meilleurs spécimens pour leur variété et leur nombre, pour la finesse de leur retouche et la beauté de la matière travaillée : jaspe, agate, calcédoine, etc. de toutes nuances. Après les pointes de flèches, ce sont les instruments les plus beaux et les mieux soignés de facture.

Contrairement à l'abondance de grattoirs, les burins sont presque totalement absents. Nous n'en avons pas trouvé plus d'une demi-douzaine dans deux grands Etats ! La raison en est probablement la rareté du travail de l'os dans la région. Ces quelques burins proviennent de sites à pictographes et ceux-ci ne se rencontrent que là où il y a des roches propices à cet art et elles manquent presqu'entièrement dans les grandes plaines sablonneuses du Far-West. De plus la majorité des pétroglyphes sont ici piqués et non incisés ou gravés. Le manque de burins s'explique donc facilement.

Les microlithes, ou petite industrie Capsienne ou Azilo-Tardenoi-

sienne, sont fort peu nombreux dans les hautes plaines de l'Ouest. Ils sont éparpillés et mélangés avec des instruments de plus grandes dimensions et l'on ne peut les considérer comme constituant une culture spéciale comme en Europe.

Donc, une première conclusion se dégage clairement de ce court exposé. On peut affirmer que parmi les collections d'instruments de pierre provenant des Grandes Plaines de l'Ouest Américain, et il est possible que cela s'applique ailleurs en Amérique, on trouve pratiquement toutes les formes ordinaires du Paléolithique du Vieux Monde, les types Moustériens et Aurignaciens-Magdaléniens en plus grand nombre, ceux du Paléolithique inférieur et du Mésolithique beaucoup plus rarement. Cependant, ceci n'implique en aucune façon un synchronisme entre l'Amérique et l'Europe pour les séries semblables, ni même une succession d'industries pareilles pour les deux continents. Une ressemblance typologique, c'est là tout ce qu'on est en mesure d'affirmer pour le présent et de prouver objectivement, mais cela ne laisse aucun doute et méritait d'être exprimé.

La raison pour laquelle on ne peut aller plus loin c'est que les collections d'instruments de pierre, représentant ce que nous connaissons de l'industrie lithique américaine, proviennent de sites en surface dans la majorité des cas. Il n'y a donc aucune évidence stratigraphique de la succession des types ou des techniques, et nous savons fort peu de chose des habitants préhistoriques des Grandes Plaines Occidentales avant la venue des tribus d'Indiens connus dans l'histoire. Quand les résultats des fouilles de Signal Butte, près de Scottsbluffs, Nebraska, seront publiés, nous connaîtrons les différences entre les industries des trois strates de ce site, ce qui aidera à classifier les instruments de pierre ramassés dans les plaines environnantes. Plus tard, ici et là, des travaux semblables contribueront à reconnaître les cultures de la région, mais cela prendra beaucoup de temps car il y a très peu de stations avec stratification dans les Hautes Plaines de l'Ouest. Autour de Brigeport, aussi dans le Nebraska occidental, il y a quatre types de sites que j'ai visités en juin 1932 : des abris sous roche, des stations à deux ou trois couches archéologiques au sommet des « Mesas » ou buttes plates, des anciens camps le long des vallées, et finalement des « Blow outs » ou sites dans les dunes de sable érodées par le vent. La comparaison suggère des différences, par exemple, l'industrie lithique des abris est plus petite et plus fine que celle des camps à ciel ouvert, peut-être suggestive d'une distinction de culture ou de tribu, mais sans différence radicale, typologique ou technique. Dans les sables des blow-outs on a trouvé des pointes

des types de Yuma et Folsom, datant du Pléistocène. Une étude systématique de cette variété de stations avoisinantes pourrait donc conduire à distinguer cultures et périodes.

Au cours de notre expédition dans la vallée du Dry Cimarron, en 1929, nous avons recueilli dans le Nouveau-Mexique et l'Oklahoma des instruments de pierre provenant de quatre genres de sites. Sur les anciens camps préhistoriques situés sur les bords des ruisseaux, souvent à sec, les instruments, généralement en quartzite, sont de dimensions moyennes ou grandes, de manufacture simple et montrant un minimum de retouche suffisant pour les besoins de chasseurs. Certains de ces camps ont pu être occupés jusqu'au commencement de l'époque historique et bien que des spécimens soient apparemment beaucoup plus vieux que d'autres, il est impossible de les classer chronologiquement ou même de leur assigner une date approximative. Des conditions semblables existent pour la plupart des anciens camps Indiens du Colorado, du Wyoming et des Etats voisins. Les pièces ramassées sur les flancs des « Fumaroles » ou trouvées dans les fouilles des petits abris de ces formations volcaniques, représentent une phase de culture intermédiaire entre celle des chasseurs nomades et celle des premiers agriculteurs de la région. Ces instruments sont aussi faits de quartzite, ils sont de formes simples et de technique primitive. Ils ressemblent de très près aux spécimens de même matière récoltés par le Professeur M. Boule dans les couches inférieures de la Grotte de l'Observatoire de Monaco ; mêmes formes, mêmes dimensions, même technique. Les pièces provenant des fouilles de trois grottes de l'Oklahoma occidental et de trois autres du N. E. du Nouveau-Mexique, et associées avec les restes d'une phase primitive de la culture des Basket-Makers, bien qu'aussi faites de quartzite sont plus petites, mieux façonnées, et comprennent un plus grand pourcentage de retouches par pression, ce qui était pratiquement absent dans les Fumaroles. Les nombreux spécimens trouvés au sommet d'une Mesa abrupte de la vallée du Cimarron provenaient souvent de cailloux de rivière travaillés. Ils étaient généralement plus petits que ceux des camps et des grottes et pouvaient être relativement récents.

On perçoit donc ainsi parfois des différences de matières employées, de techniques, de qualités, d'origines et de cultures, mais il est difficile d'établir les relation de temps et de succession de culture entre les divers groupes. Ceci prouve que l'étude des industries lithiques américaines n'est pas encore assez avancée pour permettre une classification culturelle et chronologique, sauf en quelques cas. Cependant

les ressemblances entre les formes et les techniques de l'Ancien et du Nouveau Monde restent évidentes, quelles qu'en puissent être les raisons, et il y a lieu de faire connaître ce premier fait général objectivement observé dans cette branche d'études archéologiques.

On considère souvent la phase Solutréenne comme une intrusion interrompant la continuité de l'évolution de l'industrie lithique uniface de l'Aurignacien-Madgalénien par l'apparence des belles pointes bi-faces en forme de feuilles de laurier et de saule. Les quelques pièces pseudo-Solutréennes provenant des Grandes Plaines du Far-West ne sont pas aussi fines que celles de France, mais davantage comme les spécimens de formes ovales ou losangiques de l'est de l'Angleterre. Mais bien plus importantes et beaucoup plus anciennes que tous les instruments de pierre jusqu'ici mentionnés sont les pointes des types de Yuma et de Folsom. Ce sont apparemment des pointes de javelines ou de sagaies, quelques-unes pouvant aussi servir de couteaux et de racloirs, et presque toutes sont d'une splendide facture. Leurs formes, leurs proportions, leur technique et leurs fines retouches, rappellent certaines pièces Solutréennes, spécialement celles de la variété locale du district Cantabrien au N.-O. de l'Espagne. Les pointes Américaines proviennent toujours de sables Pléistocènes et en plusieurs endroits elles étaient étroitement associées à des os fossilisés d'animaux d'espèces éteintes, bison et elephas. On les a trouvées principalement dans les Etats du Nouveau-Mexique, du Colorado, du Wyoming, du Nebraska, et leur distribution chaque année s'étend davantage vers l'est. J'en ai trouvé à Saint-Louis et à la Nouvelle-Orléans ; on en a signalé dans la région Atlantique. Elles sont très différentes d'aspect de toute l'industrie lithique indienne jusqu'ici connue et sont indubitablement beaucoup plus anciennes et attribuées au Pleistocène par les géologistes et les paléontologistes. Elles représentent une phase, la première quelque peu connue, du Paléolithique Américain, réminiscent du Solutréen d'Europe.

L'industrie lithique des Grandes Plaines occidentales, précédemment discutée et ressemblant de si près aux types de l'Age de la Pierre ancienne d'Europe, a été manufacturée par des tribus vivant dans des conditions de culture probablement pas très différentes de celles des peuplades des phases supérieures du Paléolithique et de l'Epipaléolithique de l'Ancien Monde. Ce n'est pas à dire que l'on prétende à une antiquité pareille pour les Indiens préhistoriques et protohistoriques du Far-West ! Des instruments de pierre piquée tels que haches, marteaux et autres outils et armes emmanchés, des meules et molettes pour moudre le maïs et autres graines, se rencontrent

dans les stations du Sud-Ouest, les camps des Plaines, et d'autres régions, ainsi qu'un nombre plutôt limité d'objets de pierre polie, assez rares dans les sites de l'Ouest, mais plus abondants dans les « Mounds » et les ruines des « Pueblos ». C'est ce qui se rapproche le plus de l'industrie du Néolithique avec aussi ses pointes de flèches et de lances. Quant à la similitude d'évolution culturelle sur les deux continents, étant donné que l'industrie lithique et les modes de vivre des tribus Indiennes préhistoriques correspondaient à certaines phases plus avancées de l'Age de la Pierre Ancienne et de l'Epipaléolithique, les pointes de Yuma et de Folsom, comme on l'a vu, représenteraient un stade du Paléolithique Américain en technique et peut-être aussi en âge. En Amérique comme en Europe l' « atlatl » ou propulseur a précédé l'arc et les flèches.

La phase suivante d'évolution serait clairement reconnue dans la culture des « Basket-Makers » tant du Sud-Ouest que de certains districts du Sud-Est des Etats-Unis. La stabilisation progressive des populations dans des abris sous roche et des huttes de bois et de pisé, soit rondes, soit rectangulaires et généralement en creux dans le sol, ou « Pit-Houses » rappelant les fonds de cabanes, le commencement de l'agriculture encore associée à la chasse et à la cueillette, plus tard l'invention de la céramique et le passage du propulseur à l'arc et aux flèches, forment un parallèle pas trop éloigné des changements de vie et des progrès culturels du Mésolithique de l'Europe Occidentale, se fondant vers la fin avec le vrai Néolothique, tout comme la culture de nos Basket-Makers du Sud-Ouest qui fut assimilée et développée par les Indiens Pueblos.

La civilisation Néolithique est généralement caractérisée dans l'Ancien Monde par l'addition des haches celtes et autres instruments de pierre polie à la collection d'outils et d'armes des époques précédentes. Les populations vivent en camps ou villages, parfois fortifiés ; les habitations sont encore en certains lieux faites de pieux ou de clayonnage et de boue et en creux, ailleurs ou plus tard elles sont rectangulaires, à une ou plusieurs chambres, au niveau du sol et avec toits inclinés. Les coutumes funéraires varient et se compliquent surtout quand on entre dans l'Age des Métaux. L'homme n'est plus un parasite vivant des produits de la nature, fruits et racines sauvages, poisson et gibier. Il est devenu un agriculteur et un éleveur, tel que les paysans Danubiens, progressant dans la domestication des plantes et des animaux, ainsi que d'autres progressaient dans les moyens de transport sur terre et sur eau. Il a même appris et développé le tissage et la céramique. C'est justement le cas de nos Indiens Pueblos du

Sud-Ouest, de beaucoup des Mound-Builders du bassin du Mississipi et d'autres encore. Les aborigènes Américains ne sont en retard que pour la domestication des animaux faute d'espèces propices. De plus, ils sont isolés tandis que les Européens profitèrent amplement des progrès et découvertes Asiatiques et sont ainsi réellement moins originaux que les Indiens qui n'héritèrent rien d'Egypte ou de Mésopotamie ! Pour le reste, la ressemblance est claire entre les cultures des deux continents et leur succession, mais non quant à leur âge absolu, car l'Age de la Pierre continua de progresser en Amérique jusqu'à l'arrivée des Blancs.

Finalement, les premiers Ages du Métal, Chalcolithique avec l'usage de la pierre et du cuivre, et le commencement du Bronze, tel qu'on le voit en Europe, sont assez semblables dans les civilisations Indiennes les plus avancées comme celles de certains Mounds des Etats-Unis, et surtout au Mexique, au Yucatan et dans l'Amérique centrale et péruvienne, avec les dernières phases Toltèque-Aztèque, Maya, Inca et chez quelques autres tribus avancées. Leurs grandes cités avec de magnifiques temples et palais, leurs forteresses, routes et ponts, leurs arts splendides : architecture, sculpture, peinture, céramique, joaillerie ; les gouvernements si bien organisés des Empires Inca et Aztec et des Républiques Mayas, leurs aristocraties et leurs théocraties, leurs collèges de prêtres, leurs armées, leurs juges et leurs systèmes d'impôts, leur connaissances des mathématiques et de l'astronomie, leur écriture et autres traits étonnants de ces civilisations autochtones ne sont pas moins remarquables que ce qui y correspond dans les civilisations Méditerranéennes et Continentales, héritières des centres anciens de culture de l'Egypte, de la Mésopotamie et d'ailleurs.

Ainsi, certaines phases des Epoques Paléolithique, Mésolithique Néolithique, Chalcolithique et du Bronze ancien, présentent des ressemblances souvent étonnamment rapprochées dans leurs caractéristiques, leur évolution et leur succession, si nous comparons cultures et civilisations de l'Ancien et du Nouveau Monde.

Le professeur Thomas R. Garth, de l'Université de Denver, par ses études étendues sur la psychologie raciale, semble avoir clairement établi, d'après les moyens d'investigation à sa disposition, qu'il n'y a pas de différence essentielle ou radicale entre les traits fondamentaux et le processus mental de peuples apparemment aussi divers que les Américains Blancs, les Indiens, les Nègres, les Mexicains, les Orientaux et les Métis. Sa conclusion en ce qui regarde les races modernes, grâce à cette étude archéologique, semble donc s'étendre aux peuples des deux continents de l'antiquité protohistorique et des temps pré-

historiques. La ressemblance étroite entre les instruments et armes de pierre de l'Amérique et de l'Europe, la similitude et la succession des phases culturelles du Vieux et du Nouveau Monde, depuis les stages primitifs des chasseurs nomades de l'Age de la Pierre jusqu'aux civilisations relativement splendides des premiers Ages des Métaux, con-confirment et étendent énormément dans le temps et dans l'espace la conclusion de l'unité remarquable de la psychologie humaine.



SORTILÈGES PRATIQUÉS A MAZAGAN POUR PRÉSERVER LES JEUNES ÉPOUSÉES D'UNE MATERNITÉ TROP PRÉCOCE

Par C. DELMARÈS

Interprète au Contrôle Civil de Mazagan (Maroc)
Membre de l'I. I. A.

Dans certaines familles musulmanes de Mazagan, désireuses de préserver une jeune épousée, d'une maternité trop précoce, le sortilège suivant est pratiqué : Le jour du festin nuptial, l'œsophage du mouton sacrifié à cette occasion est soigneusement mis de côté : il servira de récipient au philtre qui sera préparé pour la jeune épousée, avant son départ pour l'habitation de son époux.

Préparation du philtre. — L'œsophage ayant été ligaturé à sa partie inférieure, on dispose un tamis au-dessus de sa partie supérieure. De l'eau est versée dans le tamis, dont une partie, en traversant le tamis, remplit l'œsophage disposé au-dessous. La fiancée assiste à l'opération les yeux bandés. L'œsophage rempli de l'eau ainsi filtrée est approché des lèvres de la jeune fille et elle est conviée à en boire quelques gorgées. Chaque gorgée d'eau absorbée lui accordera un an de stérilité.

Il y a encore un autre moyen pour retarder la maternité et qui est conseillé aux vierges. C'est, après l'acte nuptial, de recueillir au bout de l'index de la main gauche, un peu de sang provenant de la déchirure de l'hymen et de s'en enduire 1, 2 ou 3 dents, selon que la jeune épousée désire rester stérile pendant 1, 2 ou 3 ans.

Maintenant, si pour une raison ou une autre la jeune femme veut recouvrer ses moyens d'enfantement et détruire l'effet de l'un des deux sortilèges indiqués ci-dessus, elle devra se rendre de grand matin au bord de la mer et, à l'abri des regards indiscrets, prendre

un bain ; ensuite elle se dissimulera sous une grande couverture et disposera sous elle un petit brasero allumé, dans lequel elle fera brûler du « Fassoukh » (1).

Une autre pratique de sorcellerie consiste à nouer sur la nuque de la fiancée quelques bouclettes de ses cheveux, avant son transfert au domicile de son futur époux ; chaque bouclette nouée devant lui assurer un an de stérilité. Le désensorcellement s'opère en coupant une, plusieurs ou toutes les bouclettes nouées dans les conditions ci-dessus indiquées.

1. Fassoukh, de la racine « Fassakh » ; résilier, rompre, défaire, casser, dissoudre un mariage. « Fassakh Es-Sahar » désenchanter, désensorceler.

Le « Fassoukh » est une composition faite avec certaines racines pilées ensemble et pétries avec de la terre glaise et des aromates, qui a la propriété de détruire les enchantements et les ensorcellements.



LE TROISIÈME CONGRÈS INTERNATIONAL D'EUGÉNIQUE [1]

NEW-YORK, 21-23 AOUT 1932

Par le Dr Georges SCHREIBER.

Vice-président de la Section d'Eugénique
et Vice-président du Troisième Congrès

Le *troisième Congrès International d'Eugénique*, présidé par M. Charles B. Davenport, Directeur de la *Section de Génétique de l'Institut Carnegie* et de l'*Eugenic Record Office*, a fait suite au *premier Congrès International* organisé à Londres en 1912, par l'*Eugénics Education Société*, sous la présidence du Major Léonard Darwin, et au *deuxième Congrès International* réuni en 1921, également à New-York, sous la présidence de M. Henry Fairfield Osborn.

Les congressistes qui prirent part au dernier Congrès venaient en grande majorité des Etats-Unis. Le Canada, la République de Cuba et divers pays d'Amérique du Sud avaient envoyé des représentants. Des délégués européens d'autre part étaient venus de Grande-Bretagne, de Scandinavie, des Pays-Bas, d'Allemagne, d'Italie, de Pologne, etc,.

Il est difficile, dans un simple compte rendu, de mentionner tous les travaux présentés au Congrès, travaux qui ont porté d'une part sur des questions d'eugénique pure, d'autre part sur des questions d'eugénique appliquée.

Au point de vue scientifique pur, les rapports et communications ont surtout eu pour but de préciser les facteurs qui règlementent le nombre, les caractères raciaux héréditaires des familles, les modifications subies par les populations, de génération en génération. Au point de vue des applications les travaux ont surtout mis en relief les efforts réalisés pour l'amélioration des souches familiales et raciales.

1. Compte rendu à la *Réunion de la Section d'Eugénique* le 24 mai 1933.

Les *notes dominantes* du *Congrès* et de l'*Exposition* annexe ont été : les progrès techniques réalisés en vue de reconnaître et de préciser, au moyen de tests, les caractères ; la publication de faits spécifiques d'hérédité et la mise au point des lois spécifiques réglementant les transmissions familiales et l'hérédité de certains caractères physiques, mentaux et intellectuels ; l'étude de la part respective à attribuer à l'hérédité et au milieu ambiant ; les travaux sur les données fondamentales anthropologiques, anatomiques, physiologiques et psychologiques susceptibles de faciliter les recherches de génétique humaine ; l'étude des facteurs qui influencent l'immigration, les recherches sur la sélection des couples et le développement des familles ; l'application des notions bien établies en faveur de l'amélioration de la production humaine.

Les *principaux rapports* et *communications* présentés au Congrès ont été les suivants :

Contrôle de l'immigration.

M. Charles B. Davenport (de New-York), a exposé dans une allocution que le principe d'une « détermination nationale » doit être admis. Par contre un pays ne doit pas se débarrasser de ses habitants socialement « inadéquats » en les exilant dans un autre pays, à l'aide de mesures sournoises. Chaque nation doit prendre à sa charge ses « inadéquats » sociaux.

Le Dr. D. F. Ramos (de La Havane), rapporteur, a présenté un projet de « *Code pan-américain d'Eugénique* » qui comporte entre autres la répartition des individus en bons ; suspects ; mauvais, et aussi en non responsables et responsables.

Les individus reconnus responsables et bons du point de vue germinal doivent être autorisés à émigrer librement. Les nations ont le droit de procéder à des examens biologiques complets au point de vue somatique et germinal de tous les individus qui manifestent l'intention de s'établir sur leur territoire. Mais ces droits individuels étant sauvegardés, il reste à chaque nation le droit de prendre les meusures légales qu'elle juge nécessaire pour maintenir la pureté de la race. Chaque nation a le droit d'établir une sélection parmi les nouvelles races qui peuvent s'ajouter à la population initiale.

Une série de communications se rapportant aux efforts réalisés pour préserver l'*intégralité de la race* souligne les préoccupations des Américains du Nord pour éviter tout mélange avec les individus de cou-

leur et particulièrement avec les noirs et les rouges. Je citerai entre autres les communications de S. J. Holmès, sur « les résultats de l'émigration et l'accroissement naturel des noirs » et de W. A. Plecker, sur les efforts de la Virginie pour préserver l'intégralité de la race, etc. Dans cette dernière communication, le Dr Plecker (de Richmond), signale que la loi interdit les mariages mixtes avec des gens de couleur et interdit l'inscription sur des registres comme « blanc » au bureau de la statistique vitale, pour les certificats de naissance ou de décès, des individus ayant la trace la plus infime de sang noir. On ne peut classer comme blanc un individu ayant 1/15 de sang noir dans les veines.

Mesures destinées a encourager la fécondité des bien doués.

Un rapport a été présenté sur cette question par le Dr J. Sanders (de Rotterdam), qui a estimé que devaient être considérés comme bien doués les individus qui excellent, ou peuvent exceller au point de vue scientifique, artistique, technique, ou au point de vue de l'organisation. Il a signalé que les aptitudes intellectuelles peuvent être actuellement mesurées à l'aide de tests d'intelligence bien connus et qui s'inspirent des épreuves établies par Binet.

Les statistiques montrent que la fécondité est moindre dans les classes sociales supérieures. Toutefois, en ces dernières années on constate une baisse de la fécondité des classes inférieures et parfois même de-ci, de-là, on note une tendance à l'accroissement du nombre d'enfants parmi les couches les plus élevées de la population. Il souligne le nombre élevé des célibataires qu'on relève parmi les bien doués, et il voudrait qu'on facilite leur mariage.

Il estime désirable que l'Eglise ne se contente pas d'observer une neutralité en matière d'eugénique, mais qu'elle participe à une propagande en faveur des mesures d'eugénique réalisables. Le rapporteur montre en terminant que les lois successorales pourraient être modifiées pour favoriser la fécondité des bien doués.

Le Dr Georges Schreiber a présenté également un rapport sur ce même sujet en envisageant, les *mesures destinées à favoriser la fécondité des individus « désirables »* plutôt que des individus bien doués, selon la définition donnée par le Dr Sanders. Ce rapport a été publié *in extenso* dans un numéro précédent de la *Revue anthropologique* (1).

1. *Revue anthropologique*, nos 4-6, avril-juin 1933.

Réduction de la fécondité des inadéquats sociaux.

Dans le rapport consacré à cette question Sir Bernard Mallet, (de Londres), montre qu'en Grande-Bretagne un certain progrès a été réalisé au point de vue de la réduction des éléments indésirables. Toutefois il déclare que le *Birth Control* a eu une répercussion dysgénique car il réduit la fécondité des meilleures couches de la population et laisse à peu près inchangée la fécondité des individus peu qualifiés pour la reproduction.

Au point de vue des méthodes qui permettent de réduire la fécondité, il signale l'*avortement légal*, *l'interdiction du mariage*, *la* « *contraception* » et *la stérilisation.*

L'*avortement légal* adopté et mis en pratique en Russie a réduit la mortalité et la morbidité féminines. Cette mesure peut être valable pour l'U. R. S. S., ou tous autres pays, mais l'*Eugenics Society* n'a pas qualité pour formuler un avis à son sujet.

L'*interdiction légale du mariage* offre des avantages mais elle risque de favoriser les unions et les naissances illégitimes.

Le développement considérable de la « *contraception* » est peut-être le fait le plus marquant de ces cinquante dernières années. On ne peut pas envisager son extension sans éprouver des appréhensions pour l'avenir de la race. Quelles que soient les objections qu'on peut formuler contre le Birth Control au point de vue religieux ou social, on ne peut pas ne pas déplorer que les classes où cette méthode devrait être le plus utilisée sont précisément celles qui s'en servent le moins.

Le rapporteur signale en terminant l'intérêt croissant de la population britannique pour les réformes eugéniques, intérêt qui se manifeste par des demandes de plus en plus nombreuses de « pronostic eugénique ».

Ce rapport a été suivi de diverses communications parmi lesquelles il convient de signaler celle de notre Secrétaire général, le Dr Henri Vignes qui a donné connaissance des résultats d'une enquête très approfondie qu'il a entreprise en France pour préciser la position prise par les eugénistes de notre pays vis-à-vis des différentes mesures exposées par le rapporteur.

Sélection nuptiale. Consultations matrimoniales.

De nombreuses communications ont été publiées sur ces questions d'eugénique appliquée.

Mrs C. B. S. Hodson (de Londres), a publié notamment un travail très intéressant concernant la *contrasélection en Angleterre*. Elle a insisté sur l'augmentation des aliénés depuis 1859 et des arriérés mentaux dans les trente dernières années. Elle a signalé également l'abaissement de la vigueur physique démontré par les statistiques de recrutement.

Le Dr Georges Schreiber, a présenté une communication *sur les différents systèmes de contrôle sanitaire prénuptial* et a attiré l'attention sur la position prise par la *Section d'Eugénique de l'Institut International d'Anthropologie* qui s'est déclarée partisan d'un examen médical prénuptial obligatoire mais en laissant aux intéressés le libre choix de leur médecin et l'entière responsabilité de leur décision.

Les consultations *matrimoniales* ont fait l'objet de diverses communications et les créations réalisées dans divers pays ont été portées à la connaissance des congressistes. Il est regrettable que les consultations prénuptiales françaises n'aient pas été citées, mais cet oubli souligne précisément l'inconvénient de la non représentation française, au Congrès de New-York.

Inadéquats sociaux et eugénique.

M. Kemp a présenté une étude sur les causes de la prostitution qu'il a envisagée particulièrement au point de vue de ses facteurs héréditaires.

M. M. Pollock, Horatio M., Benjamin Malzberg et Raymond G. Fuller ont présenté un rapport sur l'hérédité de la *Psychose maniaque dépressive* et ils aboutissent à cette conclusion que les descendants des sujets atteints de cette maladie sont plus disposés à en être un jour atteints que d'autres individus pris au hasard.

La *surdité-mutité* et la *criminalité* ont fait l'objet également de diverses communications.

Guerre et Eugénique.

Le Professeur Conrado Gini, de Rome, a présenté le rapport de la *Commission instituée par la Fédération des Sociétés Eugéniques pour l'étude de l'Eugénique et des effets dysgéniques de la guerre.*

Une série de rapports et de communications ont été présentés au sujet de l'*Eugénique et l'Education* ; *de la Physiologie de la Reproduction* ; *de la Santé et des Maladies en Relation avec l'Eugénique.* A citer notamment dans cette série de travaux les communications de

M. M. F. Guyer concernant les *modifications des ovaires et de la pituitaire consécutives à la stérilisation obtenue par divers procédés*; de MM. M. H. Richards et B. M. Balyeat concernant l'*hérédité de l'allergie particulièrement pour la migraine* du Dr Erhenfried, de Boston, concernant *l'hérédité de la chondrodysplasie déformante* et du Dr G. B. Frets, de Rotterdam, concernant *l'hérédité des psychoses.*

Exposition annexée au Congrès.

Une exposition importante a été organisée à l'occasion du Congrès, dans les salles du Muséum d'histoire naturelle de New-York, par un Comité présidé par Mr. H. H. Laughlin.

Cette exposition comprenait les 15 sections suivantes : *Caractères humains et aptitudes* ; *Génétique humaine* ; *Hérédité et milieu* ; *Hérédité et développement* ; *Migration humaine* ; *Sélection conjugale* ; *Fécondité différentielle* ; *Etude sur la population* ; *Facteurs eugéniques* ; *Sciences diverses en relation avec l'eugénique* ; *Races humaines* ; *Souches familiales* ; *Parallélisme entre l'amélioration des plantes et des animaux et Amélioration des souches familiales humaines* ; *Eugénique appliquée* ; *Organisation eugénique et publications.*

Cette simple énumération montre l'importance accordée par les Américains à tous les problèmes eugéniques et la variété des solutions envisagées. Le présent compte rendu ne donne malheureusement qu'un aperçu très sommaire de l'effort réalisé aux Etats-Unis et dans les divers pays étrangers surtout anglo-saxons, germaniques et scandivaves pour améliorer les races humaines. Tel quel, il suffira néanmoins, je pense à montrer qu'en France, nous devons attacher la plus grande importance au mouvement eugénique et regretter qu'il ne soulève pas chez nous l'intérêt qui convient. L'interpénétration de l'Eugénique et de la Politique se manifeste de plus en plus tangible par suite des effets immédiats de la crise économique et sociale que nous subissons sur les destinées des populations. Sachons donc nous documenter et suivons de près les expériences eugéniques — bonnes ou mauvaises — justifiées ou non — réalisées par des Groupements humains dont *les décisions* sont susceptibles de modifier les conditions d'existence sur notre planète.



LIVRES ET REVUES

Erratum. — Nos 7-9, juillet-septembre, p. 399 : Mühlmann (Dr W. C.) Lire : die geheime Gesellschaft der *Arioi*.

KLIMEK (Stanislaw). — *Dalsze studja nad kranjologja Azji.* — Dans *Kosmos*, t. 55, fasc. 1-2, p. 93-126, 1930 (Série A. Mémoires).

Le même. — *Kraniologische Beiträge zur Systematik der gelben Rasse.* — Dans *Verhandlungen der Gesellschaft für Physische Anthropologie*, 1930, p. 58-64, plus 3 tableaux hors texte.

Le même. — *Contributo all'analisi raziale della serie craniologica dei Samoiedi.* — Dans *Archivio per l'Antropologia e l'Etnològia*, t. 59, 1929 (1931), fasc. 1-4, p. 13-31, plus 3 planches hors texte.

Le même. — *Carta antropologica sintetica dell'Etiopia e del Sudan.* — *Ibidem*, t. 60-61, 1930-1931 (1932), 26 p., 1 carte.

Le même. — *Terytorja antropologiczne. Anthropologische Gebiete der Erde.* — « Travaux géographiques publiés sous la direction de E. Romer, Prof. de Géographie à l'Université de Léopol », livraison 15, 32 p., plus 1 carte en couleurs hors texte, 1932.

Klimek a continué d'étudier systématiquement la craniologie de différentes régions, en particulier de l'Asie, et il termine, pour l'instant, par le dernier mémoire cité, portant sur l'ensemble du globe. Ses études sont faites selon les procédés mathématico-graphiques de Czekanowski. Il est donc intéressant de confronter le résultat général avec celui des études à même but poursuivies sur le pur plan de la morphologie descriptive. Tout d'abord, on ne se sent pas très à l'aise vis-à-vis de la tentative de déterminer les types anthropologiques mondiaux sur la base des procédés mathématico-graphiques. Puis, à un premier examen, on est frappé de la concordance d'ensemble obtenue avec les deux méthodes, mathématico-graphique et descriptive. Enfin, un examen approfondi révèle cependant des divergences telles qu'on se demande si elles sont le fait de la méthode ou si elles n'ont que la portée de celles qui se constatent — hélas ! — entre morphologistes. Voyons d'un peu près les résultats de l'auteur.

Klimek reconnaît 23 types anthropologiques, répartis entre les trois grandes races jaune, blanche et noire. Disons, pour commencer, que le nombre des grandes races paraît trop restreint et qu'à notre sens il ne devrait pas être réduit en dessous de 5, car, si les Bochimans (type le plus représentatif des Pygmoïdes) et les Australiens étaient les uns et les

autres aussi nombreux que les Nègres ou les Blancs ou les Jaunes, chacun leur reconnaîtrait une individualité équivalente ! Le nombre de 23 types est, par contre, trop élevé si les types doivent tous être d'égale dignité. Klimek nous paraît tombé dans le même travers que Deniker : trop grande multiplication des types blancs par rapport aux autres ! Ainsi, la race noire ne comprend que 5 types : pygméen, négroïde (= bochiman), australien, austro-africain et soudanien. Quelques éléments soudaniens se manifestent en Océanie et en particulier en Australie, ce contre quoi nous n'élevons nulle protestation. Mais le type austro-africain est bien vaste ; il comprend : les Guinéo-Congolais, se trouve sporadiquement dans le monde cafre, à Madagascar et dans l'Inde (indépendamment du type dravidien, dit méditerranoïde), puis comprend le gros de tous les Papouasiens et les Tasmaniens. Nous saluons l'élimination du terme de Bantou et la reconnaissance du fait que les Guinéo-Congolais ne sont pas de même type que les Cafres (Klimek fait de ceux-ci un mélange du type austro-africain et du type éthiopien, dit méridional), nous saluons aussi le rapprochement des Guinéo-Congolais et des Papouasiens (encore que ce rapprochement doive être contrôlé), mais les Tasmaniens, quoique apparentés, ne méritaient-ils pas de former un type, surtout quand on constate, en revanche, le grand nombre de types eurasiatiques ; Klimek semble nous donner raison en soudant, sur sa superbe carte en couleurs, plusieurs de ces types de façon à n'obtenir que 16 teintes, au lieu de 23 types. C'est ainsi qu'il soude les 10 types suivants en 4 groupes : laponoïde et central-asiatique ; paléo-asiatique et préslave ; nordique, subnordique et nord-occidental ; ibéro-insulaire et littoral ; arménoïde, dinarique et alpin. Si donc cette concentration est très louable, il est, par contre, un type qu'il nous paraît difficile de ne pas dissocier : c'est le type central-asiatique (sans même tenir compte du type laponoïde qui lui est annexé sur la carte).

Ce type central-asiatique qui, compact en Mongolie, se reconnaît vers le Sud jusqu'en Indonésie, recouvre aussi le Turkestan, puis se poursuit sporadiquement, et cela parallèlement au type arménoïde, jusqu'en Aquitaine. C'est dire que les brachycéphales mongoloïdes et les brachycéphales europoïdes sont confondus, alors qu'un compatriote de Klimek, Reicher, de Wilno, a montré que les premiers se distinguent des seconds — entre autres caractères et sans parler de la face — par une plus grande étroitesse du front. Et tandis que nous voyons, chez Klimek, ce type central-asiatique s'étaler entre le type pacifique (sinoïde) et le type nordique, il coudoie, jusqu'en Aquitaine, le type arménoïdo-dinarico-alpin. Admettons même que tout ce qui, relevant du type central-asiatique, pénètre l'Europe, soit non pas purement mongolien, mais touranien, il appert que Klimek ne fait aucune différence entre ces deux formes. Par contre, il en distingue ce qu'il appelle le type pacifique, qui, recouvrant à lui seul la Chine, pourrait être appelé sinoïde. Vraiment, quand on a devant les yeux des Chinois et des Mongols, on les tient pour plus proches entre eux qu'ils ne le sont tous deux de tout brachycéphale de Sibérie occidentale et de l'Europe. Notons qu'Eickstedt, dont nous parlerons prochainement allant plus loin que nous-même, met carrément les Touraniens parmi les Europoïdes. Verra-t-on jamais luire le jour où les ethnologues se mettront d'accord sur une classification raciologique ?

Pour Klimek, les deux types central-asiatique et pacifique sont les deux composantes principales des populations amérindiennes, le type pacifique existant seul à l'Est du Missipi (mêlé à une certaine proportion d'éléments esquimien et paléo-amérindien) ; nous n'y contredirons pas violemment, parce que la conception d'un type relativement primitif amérinoïde n'est qu'hypothétique. Notons en finale, constatation

intéressante, que le type esquimien, en outre de son domaine propre, se retrouverait dans l'Altaï, dans le Tibet oriental, en divers points de l'Amérique du Sud et en particulier en Patagonie-Terre-de-Feu.

George MONTANDON.

SCHLAGINHAUFEN (Otto). — *Die anthropologische Untersuchung an den schweizerischen Stellungspflichtigen*, VI. Bericht. — Dans *Bulletin de la Société suisse d'Anthropologie et d'Ethnologie*, 9e année, 1932-1933, p. 12-16, plus 2 planches hors texte.

C'est le dernier rapport préliminaire sur l'enquête anthropologique qui vient d'être performée dans l'armée suisse, au cours de six années, sur environ 25.000 recrues. Le travail s'est fait sous la direction du professeur Schlaginhaufen de Zurich, aidé d'un personnel d'une quarantaine de volontaires chaque année, qui avaient à suivre auparavant un cours spécial d'anthropométrie. Il est intéressant de savoir que les frais de l'enquête ne se sont pas montés à moins de 116.000 francs suisses. — Le matériel va maintenant être analysé puis publié. Nul doute que, sous l'impulsion de Schlaginhaufen, ne soit élaborée une œuvre d'envergure, de la plus grande valeur pour la connaissance ethnologique de l'Europe centrale.

George MONTANDON.

PUCCIONI (NELLO). — *Antropologia e etnografia delle genti della Somalia*, vol. I. *Antropometria*. — « Reale Società geografica italiana », Bologne, Zanichelli, in-8, VIII-383, 12 cartes, plus 1 carte et 42 planches hors texte, 1931.

Trois tomes seront consacrés par Puccioni aux Somalis. Ce premier volume a trait à l'anthropométrie, le second traitera de la craniométrie et de l'ostéométrie, le troisième de l'ethnographie et de la palethnologie.
L'étude porte sur 114 Somalis et quelques individus de populations voisines, mesurés par l'auteur très minutieusement, et toutes les données de la littérature relatives à l'Ethiopie sont confrontées avec les mensurations de l'auteur. C'est dire que c'est là l'œuvre d'ensemble la plus étendue qui soit en cours de parution sur les populations de l'Ethiopie. Ces populations relèvent des trois types fondamentaux suivants (p. 93) :

TYPE A. ÉTHIOPIEN.	TYPE B. ARABOÏDE.
	(correspondant peut-être au type berbéroïde d'Ethiopie de Verneau et au type proto-éthiopien de Giuffrida-Ruggeri et de Mochi.)
stature élevée	stature plus basse
macroskélie	macroskélie modérée
membre supérieur moyen-court	membre supérieur long
épaules étroites	épaules larges
bassin moyen-étroit	bassin étroit
musculature peu développée	musculature plutôt forte
hyperdolicho- à dolichocéphalie	dolichocéphalie

hypsicéphalie (au sens italien)	de l'hypsocéphalie à la platycéphalie
leptorhinie	méso-leptorhinie
dolichoprosopie	dolicho-mésoprosopie
lèvres fortes (seul caractère certainement plus négroïde que dans l'autre type)	lèvres moyennes
cheveux à spirale large	cheveux crépus
pas de prognathisme	

Type C, négroïde.

stature plutôt grande, mais pas très grande
membres de longueur modérée
musculature forte
ulotrichie
peau plus foncée
forme nasale grossière
fort prognathisme

Le type C étant mis à l'écart, parce que de diagnostic facile et d'origine claire, et les peuples d'Ethiopie considérés étant ici les suivants, du Nord au Sud : Amarar, Hadendoa, Beni Amer, Habab, Baria, Cunama, Amhara, Somali, le type B se manifeste dominant chez les Habab et, Beni Amer, les Baria et Cunama, tandis que le type A domine chez les autres, qui occupent une aire beaucoup plus vaste. La situation sur la côte érythréenne des Habab et Beni Amer est une raison de plus pour Puccioni de faire dériver le type B de l'Arabie.

Si l'on passe à l'analyse plus précise des Somali, on les divisera en 5 grands groupes, à savoir, en allant du Nord au Sud, les : Dir, Darod (occupant la plus vaste étendue, de l'Ogaden au cap Guardafui), Hauia, Rahanuin, Dighil, et il serait intéressant de connaître la répartition des types précités parmi ces groupes. Mais l'auteur manifeste ici une telle contradiction — apparente du moins — qu'elle doit être relevée. La page 164, en conformité avec les 6 cartes qui s'y rapportent, décrit les populations centrales Darod et Hauia) comme présentant un type qui correspond exactement au type A, les populations périphériques (Dir et Dighil) comme correspondant au type B, et les Rahanuin comme ayant des caractères de l'un et de l'autre types : l'auteur ne fait pas cette assimilation, mais cela ressort des descriptions aux pages 93 et 164. Puis, sans s'appuyer — ici — sur d'autres données, il aboutit, avec carte à l'appui, à une répartition tout à fait contradictoire des 3 types précités parmi les 5 groupes : le type B est surtout représenté parmi les Rahanuin, le type A chez les autres, mais avec prédominance chez les Dir et les Hauia ! C'est peut-être très clair pour l'auteur, cela ne peut l'être pour le lecteur, et c'est regrettable.

La série de portraits, dont plusieurs ne sont pas très nets, est intéressante en ce sens qu'elle ne fournit qu'une minorité de têtes bien représentatives de l'idée qu'on se fait habituellement des Somali. De belles têtes classiques de ce peuple se trouvent aux planches IV et XX, pour le sexe masculin. C'est avec intérêt que nous attendons la suite de cette importante publication.

George Montandon.

HERRMANN (Dr ALBERT). — *Die Erdkarte der Urbibel. Mit einem Anhang über Tartessos und die Etruskerfrage.* Braunschweig, Kommissionsverlag von Georg Westermann, 1931, in-8o, 204 p., 1 pl., 3 cartes h. t.

M. Albert Herrmann étudie ici une série de questions relatives aux données géographiques fournies par diverses parties de l'Ancien Testament, notamment la *Genèse* et le *Livre des Jubilés.*

Les chapitres 10 et 11 de la *Genèse* donnent une énumération des peuples qui auraient repeuplé la Terre après le Déluge. On trouve une énumération similaire dans les *Asatir*, le monument le plus ancien de la littérature samaritaine qui reproduit, avec des modifications notables, le contenu principal des cinq livres de Moïse (*Genèse*, *Exode*, *Lévitique*, *Nombres*, *Deutéronome*).

Les *Asatir* semblent de date plus récente que les bases qui ont servi à établir le *Livre des Jubilés*, bien qu'ils aient fait état de sources qui nous sont entièrement inconnues. L'origine de ce document, qui semble antérieur au siècle des Macchabées, se placerait, au plus tard, vers 250-200 avant J.-C. L'importance du *Livre des Jubilés* est considérable pour la connaissance historico-géographique des sources de l'Ancien Testament. En effet, le *Livre des Jubilés* ne se limite pas, ainsi que les chapitres mentionnés ci-dessus de la *Genèse*, à indiquer la répartition de la Terre entre les descendants de Noé. Les données qu'il contient se trouvent étroitement associées aux autres légendes israélites. Il faut donc cionsacrer également une attention particulière à l'histoire de la Création, aux légendes du Jardin de l'Eden, du Déluge, du débarquement de Noé sur l'Ararat, à la construction de la Tour de Babel et aux patriarches jusqu'à Moïse. L'étude de ces questions est susceptible de fournir des indications sur la localisation géographique des événements relatés dans les divers livres « historiques » de l'Ancien Testament.

Ce sont toutes ces questions qu'étudie M. A. Herrmann à la lumière de la philologie et de la toponymie. Il étend, en outre, ses investigations à diverses autres questions obscures de la géographie ancienne dans la série des chapitres consacrés, successivement, au problème de l'origine du *Livre des Jubilés*, à la géographie de ce « Livre », à la reconstitution d'une carte du Monde d'après les indications fournies par ce monument ; à l'identification des données de la carte du *Livre des Jubilés* ; aux relations entre cette carte et les légendes de la *Genèse* ; aux renseignements fournis par la comparaison des données ethnologiques données par cette carte et la version jahviste ; aux traces qu'on peut déceler de la carte du Monde dans l'Ancien Testament.

M. Albert Herrmann complète cette étude, appuyée sur un matériel considérable, par un appendice consacré à Tartessos et au problème des Etrusques, c'est-à-dire aux civilisations primitives de l'Afrique du Nord. La question de Tartessos se trouve liée, intimement, à la préhistoire des régions occidentales du bassin méditerranéen. M. Herrmann l'étudie tant au point de vue de la palethnologie qu'à celui de la philologie. Il recherche également les éclaircissements que peuvent fournir sur Tartessos le Périple d'Aviens, celui d'Euktemon d'Athènes. Il étudie enfiu les sources selon lesquelles Tartessos aurait été la capitale d'un royaume pré-carthaginois, dont la civilisation n'aurait pas été lybique, mais se rattacherait à celle de l'Asie-Mineure, notamment à la civilisation phrygienne.

L'étude de M. Albert Herrmann met en lumière bien des points. Elle fournit une solution à quelques problèmes, mais en même temps elle en soulève un très grand nombre qui restent actuellement sans solution..

J. NIPPGEN.

GODARD (André). — *Les bronzes du Luristan. Avec un avant-propos de M. René Dussaud.* Paris, Les Editions G. Van Oest, 1931, in-4°, 116 p., 1 carte, 68 pl., 41 fig. (*Ars Asiatica. Etudes et documents publiés sous la direction de Victor Goloubew et sous le patronage de l'Ecole française d'Extrême-Orient*, XVII).

M. André Godard note tout d'abord sommairement, dans une introduction, dans quelles conditions furent mis à jour, en 1928, dans les environs de Harsin, à 40 km. au S.-E. de Kermânshah, en Perse occidentale, une tombe contenant des objets en métal. Cette découverte fut le point de départ des recherches effectuées dans cette région.

La région, dont M. Godard étudie ici l'archéologie, fut habitée par les *Kassites*, population de race blanche qu'on trouve, dès le IIIe millénaire, installée déjà dans cette même région des monts Zagros. L'A. rappelle sommairement les phases essentielles de l'histoire des *Kassites*, mentionnés dans les textes élamites sous le nom de *Kussi*, dans les textes assyriens sous celui ds *Kashshu*. Les Grecs les nommèrent *Kossasioi*. Les historiens contemporains leur ont donné longtemps le nom de Cosséens.

Les *Kassites* apparaissent dans l'histoire au temps de Samsuilna (2080-2043), fils de Hammurabi, roi de Babylone.

M. André Godard fournit quelques brèves indications sur ces *Kassites*, qui parlaient une langue non sémitique. Le peu qu'on connaît de leur idiome l'a fait rapprocher du groupe des langues du Caucase. On y note aussi des traces d'Indo-européen.

« Ainsi donc, nous dit M. A. Godard, il semble que nous ayons affaire à un peuple peut-être aryen ? mais plus probablement gouverné par une aristocratie aryenne, apparenté aux *Mitannis*, peut-être de très près, qui aurait pénétré sur le plateau iranien, par le Caucase, avec l'une des nombreuses vagues anonymes qui précédèrent celle des Mèdes. Ce peuple se serait fixé « près de la mer Caspienne », où il aurait acquis ce talent de métallurgiste qui lui est attribué, puis, sous la poussée de nouveaux envahisseurs, aurait émigré vers le Sud, se serait heurté aux Elamites, puis aux Babyloniens et, durant le troisième millénaire, se serait installé dans cette partie des monts Zagros où nous le connaissons sous le nom de Kassite ».

C'est dans le Dasht-é-Kawa, immense chaos de collines entre deux lignes parallèles de gigantesque montagnes, et plus particulièrement à Tell-é-Ab, qu'ont été découvertes des nécropoles et des tombes en pierre, correspondant à trois moments de la civilisation kassite. Ces tombes contiennent un matériel archéologique en bronze, comprenant des *armes* (poignards, épées, pointes de flèches et de javelots, lances, haches, masses d'armes, boucliers), des *objets de parure* (torques, boucles d'oreilles, colliers, épingles, bagues, fibules, ceintures, miroirs, aiguilles à coudre), des *objets de harnachement* et des *chars*, qui révèlent la place importante que tenait le cheval dans la civilisation kassite. On y a découvert également des objets plus singuliers, sortes de fétiches, moitié humains, moitié animaux, ou singulières combinaisons des deux, ainsi que des figurines féminines et masculines, représentations, semble-t-il, de divinités. Enfin il faut encore mentionner les découvertes de vases en bronze et de divers objets du même métal ; des cylindres et des cachets, de la poterie de terre cuite. M. Godard décrit toutes ces pièces et marque les sites où les découvertes ont été faites.

L'intérêt de l'étude de M. Godard réside tout particulièrement dans la magnifique série de soixante-huit planches que figurent les nécropoles de Tell-é-Ab, de Tsheshm-é-Safid, de Bàbà-Zàïd, de Kalash-Garan, de

Tsheshm-é-Khâk-é-Makhsum, ainsi que les formes typiques d'objets en bronze : poignards, épées, pointes de flèches et de javelots, haches, masses d'armes, miroirs, torques, bracelets, pendeloques, épingles, mors, statuettes funéraires, vases en bronze et en terre cuite, mis à jour au cours des fouilles pratiquées dans les nécropoles kassites du Luristan.

J. Nippgen.

Contribution à la Préhistoire Sud-marocaine. La Collection Terrasson par A. Ruhlmann inspecteur des antiquités du Maroc. Larose édit. Paris, 1932 (in-4°, 41 p., 6 fig., 7 pl.).

L'auteur décrit une collection d'outillages en pierre récoltés par le lieutenant Terrasson dans la région de l'Erg-er-Raoui à environ 250 km. au Sud de Bon-Denib (Confins algéro-marocains) et offerts par l'inventeur au service des Antiquités du Maroc L'erg est constitué par des séries de dunes holocènes et toute la région est désertique avec une végétation infime.

La collection ne comprend que des instruments ramassés en surface et dans une aire de dispersion très grande : peu de stations ont été délimitées. Le travail de M. Ruhlmann est donc surtout un inventaire détaillé avec description des pièces les plus caractéristiques.

L'auteur a reconnu typologiquement et distingué : du *paléolithique inférieur* représenté par huit bifaces de type acheuléen.

du *paléolithique moyen* représenté par des pointes triangulaires de forme moustérienne classique et par des pointes pédonculées appartenant à l'industrie *atérienne* décrite par Reygasse. A ces formes se trouve jointe celle de la pièce à triple coche dite en Y.

du *paléolithique supérieur* faiblement représenté par une série de microlithes géométriques avec un côté rabattu que l'auteur attribue au *capsien* final en admettant qu'il puisse s'agir d'un passage au néolithique ancien.

du *néolithique* abondant et varié comprenant des haches et ciseaux en pierre polie, des lames-couteaux et des tranchants courbes (que l'auteur dénomme « tranchets » mais qui n'ont rien de commun avec les tranchets classiques), des pointes de flèches de formes variées (y compris la célèbre forme en « tour Eiffel ») etc.

Enfin une carte indique les emplacements approximatifs des stations et des lieux de découvertes isolées.

L'illustration, sans être parfaite, est suffisante pour se rendre compte des formes décrites.

Ce travail constitue, en somme, une importante étape vers la connaissance des industries préhistoriques du sud-marocain.

A. V. de P.

Dr. M. Cwirko-Godycki. — « *Zarys antropometrii* » (« Les principes des recherches anthropométriques »). Manuel pour les étudiants en médecine, en sciences naturelles et pour les médecins scolaires. Lwow, 1933.

L'auteur de ce manuel, professeur agrégé de l'Université de Poznan, diplômé de l'Ecole d'Anthropologie de Paris, est bien connu des lecteurs de la présente Revue par ses nombreuses et intéressantes publications sur

les fouilles du cimetière de Laski et par ses recherches anthropologiques sur les Slaves méridionaux.

L'ouvrage que nous allons analyser sommairement comprend un volume illustré de nombreux tableaux, figures, planches intercalés dans le texte. Il est partagé en 8 chapitres, traitant l'histoire de la science anthropométrique, la technique anthropométrique et les instruments employés pour ces recherches.

Voici le court contenu de ces 8 chapitres :

I. L'histoire du développement, le but et les problèmes de l'anthropométrie, où l'auteur donne une revue historique de la science « anthropométrie », terme lancé pour la première fois par Quételet en 1870, et qui a pour but « de traduire par des nombres de rapports quantitatifs définis les dimensions et la forme du corps humain » (Prof. Papillault).

Les IIe et IIIe chapitres très riches en tableaux et figures décrivent divers instruments employés en anthropométrie et exposent la technique craniométrique et ostéométrique.

Le IVe chapitre, également bien illustré, traite les méthodes anthropométriques sur l'homme vivant.

Le Ve chapitre présente l'étude des différentes pigmentations des yeux, des cheveux et de la peau ; des diverses formes des cheveux ; des différentes formes du nez, de la face, du front, de l'oreille, etc. Ce chapitre richement illustré donne également une description de la tache mongolique et du pli mongolique. Une assez grande partie de ce chapitre est consacrée à la dactyloscopie et à la dentition.

Dans le VIe chapitre nous trouvons une mise au point courte, mais claire et précise, de la question des groupes sanguins, telle qu'elle se pose en anthropologie. L'auteur décrit la technique de leur recherche et en discute la classification. Le reste de ce chapitre est consacré aux diverses méthodes de recherches physiologiques appliquées en anthropologie : pouls, dermographie, respiration, dynamométrie, examen de la vue, daltonisme, etc..

Le VIIe chapitre est consacré à l'étude des méthodes psychologiques en anthropologie et des phénomènes pathologiques. Le dernier chapitre contient les différents principes biométriques et la technique de classification des résultats obtenus par les mensurations directes : les diverses méthodes de calcul des moyennes, les sériations qui sont la base des procédés mathématiques qui ont droit de cité dans les recherches anthropométriques.

Ce chapitre est un des plus importants. Malheureusement les anthropologiste n'ont pas de méthodes fixes employées en anthropologie physique. Il n'existe aucune uniformité dans les recherches anthropologiques Et nous sommes en présence de plusieurs écoles opposées. La fixation d'une standardisation des méthodes en anthropologie physique est un des grands problèmes qui se posent aux anthropologistes.

L'ouvrage de Cwirko-Godycki est un de ceux qui nous rapproche de la résolution de ce problème.

Le livre analysé présente un très bel extérieur, qui correspond à son riche contenu intérieur.

Je le ferme avec la triste pensée : quand aurons-nous un ouvrage semblable *en français* ?

D[r] N. K.

BIBLIOGRAPHIE

Breuil (Abbé H.). — *Le gisement à Sinanthropus de Chou-Kou-Tien (Chine) et ses vestiges de feu et d'industrie* (*Anthropos*, St. Gabriel-Mödling bei Wien, Bd. XXVII, H. 1-2, janvier-avril 1932, p. 1-10, 1 pl. h. t.).

Arndt (P. P.). — *Die Megalithenkultur der Nada'* (*Flores*). (*Anthropos*-St.-Gabriel-Mödling bei Wien, Bd. XXVII, H. 1-2, janvier, avril 1932, p. 11-63, 5 pl. de photogr. h. t.). [Indss Néerlandaises].

Kirchhoff (Paul). — *Kinship organisation. A Study in terminology* (*Africa*, London, vol. V, nº 2, avril 1932, p. 184-191).

Macdonald (Duncan B.). — *The development of the idea of spirit in Islam* (*The Moslem World*, New-York, vol. XXII, 1932, nº 1, p. 25-42 ; nº 2, p. 153-168).

Winstedt (R. O.). — *The prehistory of Malaya* (*Journ. Malayan Branch Roy. Asiatic Soc.*, Singapore, vol. X, P. I, janvier 1932, p. 1-5, 3 pl. h. t., 7 fig.).

— *Mother-right among Khasis and Malays* (*Journ. Malayan Branch Roy. Asiatic Soc.*, Singapore, vol. X, P. I, janvier 1932, p. 9-13).

Cutting (C. Suydam). — *Natives of the Andaman Islands* (*Natural History*, New-York, vol. XXXII, nº 5, sept.-octobre 1932, p. 521-530, 11 photogr.).

Del Grande (Nino). — *Prehistoric iron-smelting in Africa* (*Natural History*, New-York, vol. XXXII, nº 5, sept.-octobre 1932, p. 531-539, 10 photogr., 1 fig.).

Tauxier (L.). — *L'origine exacte du Vaudou dans l'Ile Magique* (*Rev. du folklore français et du folklore colonial*, Paris, 3e année, nos 4-5, juillet-octobre 1932, p. 243-246.

A propos du livre de M. W. Seabrook : « *L'Ile Magique* » et de la religion du Vandou à Haïti et du sacrifice du taureau en Afrique occidentale.

Tauber (Karl). — *Das Uraustralische im Wandel zum « Malaio-Polynesischen »* (*Petermanns Mitteil.*, Gotha, 78. Jahrg., 1932, H. 5-6, p. 124-127).

Kruyt (Alb. C.). — *De bewoners van den Banggai-Archipel* (*Tijdschr. Koninkl. nederlandsch aardrijksk. Genootsch.*, Leiden, janvier 1932, p. 66-88, 1 carte h. t., fig. [Archipel voisin des Célèbes].

Dowdall (H. C.). — *The psychological origins of law* (*Man*, London, vol. XXXII, janvier 1932, p. 4-7).

Montandon (Dr George). — *La Race. Les Races.* Mise au point Ethnologie somatique avec 24 planches et 1 carte hors texte et 8 graphiques, 20 figures et 3 cartes dans le texte. Payot, Paris, 1933.



ANNÉE 1933

TABLE DES AUTEURS

TABLE DES MATIÈRES

COMPTES RENDUS

FIGURES DANS LE TEXTE

HORS TEXTE

Le Gérant : Emile Nourry.

Imprimerie Jouve et Cie, 15, rue Racine, Paris — 11-33







